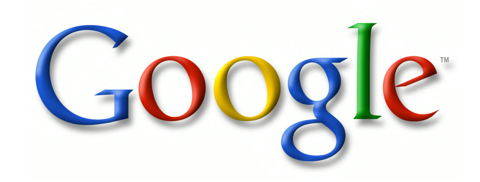
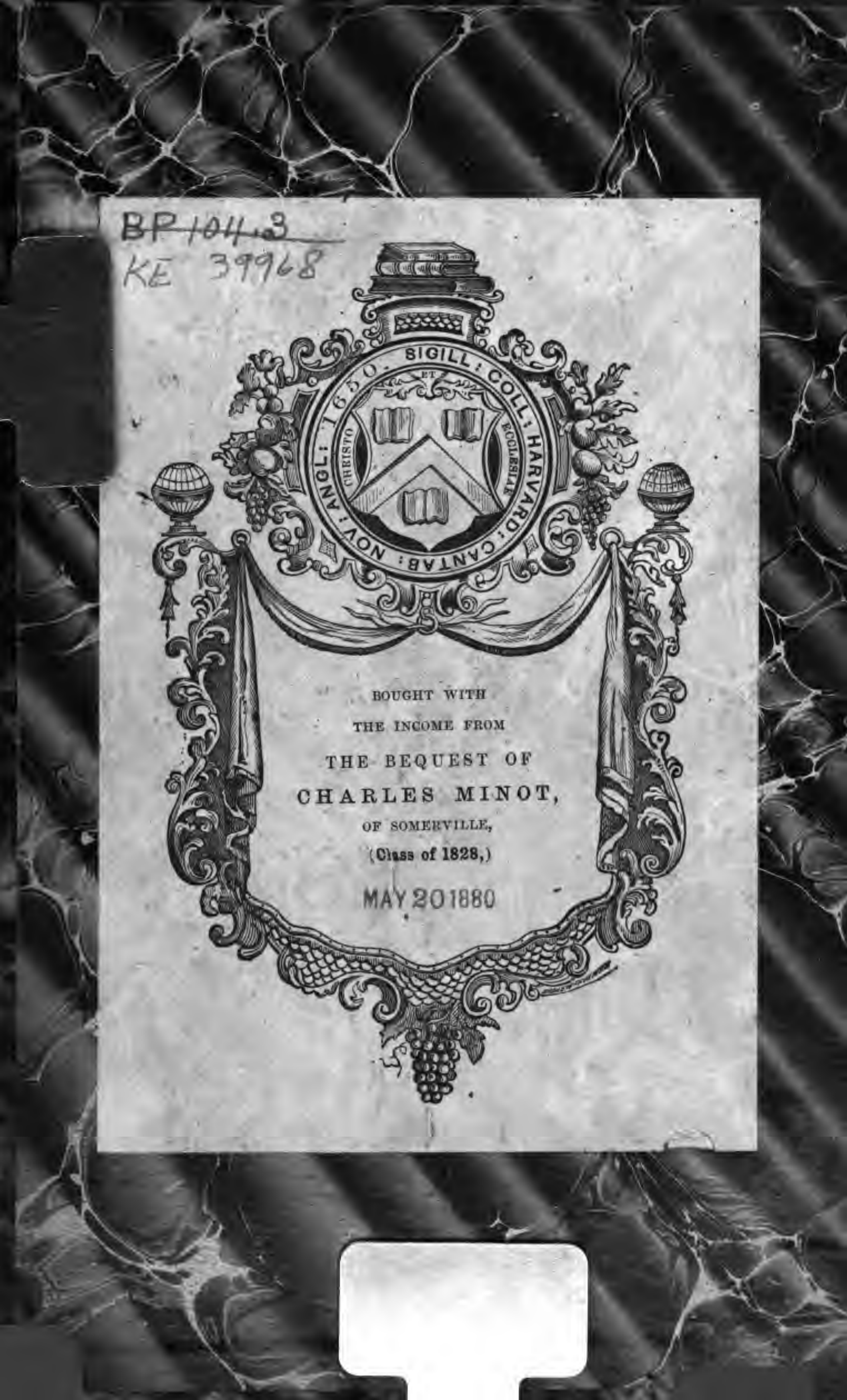



HDI
HW 2S2V 9


BP 104.3
KE 39968
SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE
BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
MAY 20 1880



L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

PARIS — IMPRIMERIE MOTTEROZ, RUE DU DRAGON, 31

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

SEIZIÈME ANNÉE

J. CHARAVAY AINÉ
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
5, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

1878

N° 292 — Seizième année — Janvier 1878

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE

ÉTIENNE CHARAVAY
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

N° 292 — Seizième année — Janvier 1878

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE

ÉTIENNE CHARAVAY
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers. En 1845, cette ville l'envoya à la Chambre où il siégea jusqu'en 1859 sur les bancs de la gauche. En 1847 il occupa, dans le cabinet du 12 août, le poste de ministre des Finances. Quoiqu'il ait donné sa démission l'année suivante, son court passage au ministère a été signalé par d'importantes mesures libérales, parmi lesquelles il faut mentionner l'abolition du timbre sur les journaux.

Après sa retraite, M. Veydt devint un des directeurs de la Société générale pour favoriser le développement de l'industrie nationale : il remplit ces importantes fonctions pendant vingt-cinq ans. Il prit part, comme président ou membre du conseil, à l'administration d'un grand nombre de sociétés industrielles et, à sa mort, il était encore président du conseil de deux charbonnages qui comptent parmi les plus considérables de la Belgique.

Des occupations si multiples n'empêchèrent pas M. Veydt de consacrer ses loisirs à la littérature. Homme de savoir et de goût, il avait l'amour des beaux livres et il a formé une bibliothèque de douze mille volumes, aussi remarquable par le choix que par le nombre.

C'est vers 1860 que M. Veydt, curieux des choses de l'histoire, commença à collectionner les autographes : il recueillit avec passion les lettres des hommes illustres, s'attachant, en véritable lettré, à l'intérêt des pièces. Les solitaires de Port-Royal avaient tout d'abord attiré son attention ; puis il avait tenu à posséder les grands noms de la littérature française : Boileau, M[me] de Sévigné, M[me] de Maintenon, Fénelon, Montesquieu, Voltaire, Rousseau. Les prédicateurs du grand siècle ne lui manquaient pas non plus : outre Bourdaloue et Massillon, M. Veydt n'a pas réuni moins de dix-huit lettres de Bossuet. Parmi les autres célébrités, je citerai Charles-Quint, Philippe II, Lamoral d'Egmont, Philippe de Hornes, Catherine de Médicis, Henri IV et sa femme, Louis XVI et Marie-Antoinette, Rubens, Washington, Franklin, saint François de Sales, Machiavel, le cardinal de Granvelle, Vauban, Goëthe, Schiller, etc.

Ce léger aperçu suffit, je crois, pour donner une idée de l'importance et de la variété de cette collection. C'est à

Bruxelles, dans sa belle maison de la rue Royale, que M. Veydt me montra, en 1868, ses trésors bibliographiques et autographiques. C'est là, qu'après une douloureuse maladie, il est mort le 22 novembre dernier, laissant une mémoire justement respectée de tous. Jusqu'à son dernier jour, pour ainsi dire, il s'occupa de ses chères collections : il aimait à feuilleter ses autographes et à vivre en quelque sorte avec ces personnages illustres dont il avait recueilli les reliques. Quant à moi, qu'il avait honoré de son amitié, je n'oublierai jamais cet homme éminent, ce lettré délicat, cet amateur d'élite, auquel je rends ici un suprême hommage.

ETIENNE CHARAVAY.

VARIÉTÉS

HECTOR BERLIOZ

Hector Berlioz, si discuté de son vivant, est entré dans la gloire depuis sa mort, contrairement à tant d'autres dont la célébrité bruyante s'éteint brusquement quand ils ne sont plus là pour l'entretenir. Ses œuvres de génie, prisées des véritables artistes, n'avaient pas conquis la faveur du public, mais il suffisait à Berlioz que Paganini se fût mis à ses genoux après l'audition de la symphonie d'*Harold* (1) et que Liszt l'eût proclamé un maître. Depuis, ce public parisien, dont Berlioz avait subi tour à tour l'enthousiasme et la froideur, a rendu pleine justice aux œuvres merveilleuses du compositeur, que deux musiciens, MM. Pasdeloup et Colonne, ont eu la généreuse idée de faire représenter. En ce moment même, aux concerts du Châtelet, *la Damnation de Faust* (2), parvenue à sa 11e représentation, excite l'admiration des auditeurs, et on prépare aux concerts po-

(1) *Harold en Italie,* symphonie en quatre parties, composée en 1833.

(2) Légende-symphonie en quatre parties, exécutée pour la première fois en décembre 1846

pulaires l'exécution du *Requiem*. C'est un ministre de l'Intérieur, amateur des beaux-arts, M. de Gasparin, qui, en 1837, chargea Berlioz de composer ce *Requiem*. Le musicien se mit à l'œuvre avec la passion qu'il professait pour son art : mais, pour arriver à l'exécution, que de difficultés! On songeait au service funèbre célébré tous les ans pour les victimes des journées de Juillet, quand survint la nouvelle de la prise de Constantine. On décida aussitôt de faire célébrer dans l'église des Invalides un service solennel pour le général Damrémont et tous les soldats français qui avaient péri sous les murs de Constantine. N'était-ce pas l'occasion de faire exécuter le *Requiem*? C'est ce que pensa Berlioz, qui écrivit, le 30 octobre 1837, la lettre suivante à Alexandre Dumas (1) :

« Lundi.

« Mon cher Dumas,

« Ruolz doit vous voir demain mardi au sujet d'une affaire musicale que vous pourriez faire réussir et qui m'intéresse vivement. Seriez-vous assez bon pour me donner encore un coup d'épaule. Il s'agit de faire exécuter mon malencontreux *Requiem* dans une cérémonie que motiverait la prise de Constantine. Si le duc d'Orléans le voulait, ce serait très-aisé. J'irai vous voir pour en causer plus au long.

« Tout à vous.

« H. Berlioz.

« rue de Londres, 31. »

Alexandre Dumas était, comme on sait, l'ami intime du fils aîné de Louis-Philippe. Son intervention fut salutaire, car le général Bernard, ministre de la Guerre, résolut de faire exécuter dans la cérémonie en question le *Requiem* de Berlioz. Cette décision souleva de nombreuses réclamations. Le vieux

(1) Cette lettre fait partie de la collection moderne qui sera vendue le 21 janvier.

Lundi

Mon cher Dumas

Rudolz doit vous voir demain mardi au sujet d'une affaire musicale que vous pourriez faire réussir et qui m'intéresse vivement. Seriez vous assez bon pour me donner encore un coup d'épaule. Il s'agit de faire exécuter mon malencontreux Requiem dans une cérémonie que motiverait la prise de Constantine. Si le Duc d'Orléans le voulait ça serait très aisé. J'irai vous voir pour en causer plus au long.

Tout à vous H. Berlioz

rue de Londres 31

LETTRE A ALEXANDRE DUMAS

Cherubini tomba malade de dépit, car il avait composé jadis deux *Requiem* qu'on avait coutume d'exécuter dans les cérémonies officielles. Mais Bertin, le directeur des *Débats,* soutint énergiquement son collaborateur et déjoua toutes les intrigues. Seulement on imposa Habeneck pour chef d'orchestre, Habeneck, brouillé depuis trois ans avec Berlioz. Peu s'en fallut que le mauvais vouloir d'Habeneck n'empêchât un effet auquel le compositeur tenait beaucoup. Je laisse la parole à ce dernier (1) :

« Mes exécutants étaient divisés en plusieurs groupes assez distants les uns des autres, et il faut qu'il en soit ainsi pour les quatre orchestres d'instruments de cuivre que j'ai employés dans le *Tuba mirum,* et qui doivent occuper chacun un angle de la masse vocale et instrumentale. Au moment de leur entrée, au début du *Tuba mirum* qui s'enchaîne sans interruption avec le *Dies iræ,* le mouvement s'élargit du double ; tous les instruments de cuivre éclatent d'abord à la fois dans le nouveau mouvement, puis s'interpellent et se répondent à distance, par des entrées successives, échafaudées à la tierce supérieure les unes des autres. Il est donc de la plus haute importance de clairement indiquer les quatre temps de la grande mesure à l'instant où elle intervient. Sans quoi ce terrible cataclysme musical, préparé de si longue main, où des moyens exceptionnels et formidables sont employés dans des proportions et des combinaisons que nul n'avait tentées alors et n'a essayées depuis, ce tableau musical du jugement dernier, qui restera, je l'espère, comme quelque chose de grand dans notre art, peut ne produire qu'une immense et effroyable cacophonie.

« Par suite de ma méfiance habituelle, j'étais resté derrière Habeneck et, lui tournant le dos, je surveillais le groupe des timbaliers, qu'il ne pouvait pas voir, le moment approchant où ils allaient prendre part à la mêlée générale. Il y a peut-être mille mesures dans mon *Requiem.* Précisément sur celle dont je

(1) *Memoires d'Hector Berlioz ;* Paris, Michel Lévy, 1870, p. 200.

viens de parler, celle où le mouvement s'élargit, celle où les instruments de cuivre lancent leur terrible fanfare, sur la mesure *unique* enfin dans laquelle l'action du chef d'orchestre est absolument indispensable, Habeneck *baisse son bâton, tire tranquillement sa tabatière et se met à prendre une prise de tabac*. J'avais toujours l'œil de son côté ; à l'instant je pivote rapidement sur un talon, et, m'élançant devant lui, j'étends mon bras et je marque les quatre grands temps du nouveau mouvement. Les orchestres me suivent, tout part en ordre, je conduis le morceau jusqu'à la fin, et l'effet que j'avais rêvé est produit. Quand aux derniers mots du chœur, Habeneck vit le *Tuba mirum* sauvé : « Quelle sueur froide j'ai eue, me dit-il, sans vous nous étions perdus ! — Oui, je le sais bien, répondis-je en le regardant fixement. » Je n'ajoutai pas un mot... L'a-t-il fait exprès?... Serait-il possible que cet homme, d'accord avec M. XX., qui me détestait, et les amis de Cherubini, ait osé méditer et tenter de commettre une aussi basse scélératesse?... Je n'y veux pas songer... Mais je n'en doute pas. Dieu me pardonne si je lui fais injure. »

Le *Requiem,* exécuté le 5 décembre 1837, obtint un éclatant succès qui se confirmera, je n'en doute pas, lors de la prochaine audition.

Berlioz n'a composé que deux opéras, qui furent froidement accueillis : *Benvenuto Cellini,* représenté le 3 septembre 1838, et *les Troyens*, représentés en novembre 1863. Voici une lettre adressée, le 15 août 1836, à l'écrivain romantique Théophile de Ferrières, et relative à l'enfantement de son premier opéra (1) :

« Mon cher confrère en critique musicale,

« Je viens de donner votre nouvelle adresse au bureau de la Gazette et le journal va vous y être envoyé. Je suis effective-

(1) Cette lettre est empruntée à la vente du 21 janvier.

ment chargé de remplacer Schlesinger pendant qu'il prend des eaux je ne sais où, et j'ai déjà lu votre article qui m'a beaucoup intéressé. Ne vous inquiétez pas des épreuves je les corrigerai. *Notre-Dame de Paris* me prend en effet beaucoup de temps, mais je crois pourtant que nous touchons au commencement de la fin. Il y a vraiment dans cette partition des choses bien remarquables, et les gens impartiaux seront fort surpris. Pour la mienne j'y travaille de toutes mes forces, et j'espère avoir fini dans quelques mois. C'est un rude travail qu'un grand opéra. Que faites-vous donc à Montrichard, ainsi séparé du monde? et quand reviendrez-vous?

« Mille compliments et amitiés,

« Hector Berlioz.

« Montmartre, 15 août 1836. »

« M. Théophile de Ferrières,

« à Montrichard (Loir-et-Cher). »

Hector Berlioz était né à la Côte-Saint-André (Isère) le 11 décembre 1803. Fils d'un médecin, qui voulait en faire son successeur, il résista à sa famille et suivit sa voie. Elève du Conservatoire, il remporta le grand prix de composition musicale en 1830. Il devint membre de l'Institut en 1854. Il alla, le 9 mars 1869, rejoindre ses maîtres tant aimés, Gluck, Mozart et Beethoven, à côté desquels il occupe désormais une place immortelle.

Berlioz était aussi un écrivain et un critique éminent. Attaché au *Journal des Débats* depuis 1835, il a publié ses *Soirées de l'orchestre,* chronique musicale des plus intéressantes. Son *Traité d'instrumentation et d'orchestration moderne* est, au dire des spécialistes, une œuvre capitale. En 1870 on a publié ses *Mémoires :* je ne connais pas de livre dont la lecture soit plus attachante et plus instructive.

Etienne Charavay.

EXPOSITION DES ŒUVRES DE G. COURBET

Rond-Point du pont de l'Alma (Champs-Élysées.)

MONSIEUR,

M. G. COURBET prie M Mosson Benedict

de lui faire l'honneur d'assister à l'ouverture de son Exposition de Peinture, qui aura lieu le lundi 27 mai, à 10 heures du matin, dans sa Galerie du Rond-Point du pont de l'Alma.

carte permanente

G. Courbet

Cette Lettre servira de Carte d'Entrée et sera reprise au Contrôle.

APPEL AUX AMATEURS

CORRESPONDANCE DE RICHARD COBDEN.

Le Cobden-Club de Londres nous prie d'annoncer que les filles de Richard Cobden vont rassembler la correspondance de leur père et en préparer la publication. Tout le monde sait quelles vastes relations entretenait dans toute l'Europe l'infatigable promoteur de la liberté du commerce. Les personnes qui auraient entre leurs mains des lettres de Cobden de nature à entrer dans ce recueil sont priées de vouloir bien les adresser, en original ou en copie certifiée, à M. T.-B. Potter, M.-P., Reform-Club Chambers, 405, Pall Mall, à Londres.

LES DERNIERS MORTS

GUSTAVE COURBET.

Le célèbre peintre réaliste, Gustave Courbet, est mort en Suisse le 31 décembre 1877. Il était né à Ornans le 10 juin 1819. Nous reproduisons ici le fac-simile de la lettre qu'il adressa aux artistes lors de l'exposition particulière qu'il fit de ses œuvres, et le texte de la lettre suivante écrite par lui à « M. Luquet, associé de M. Cadart, marchand de tableaux, rue Richelieu. » Elle est datée d'Ornans, le 17 mars 1864 :

« Mon cher Luquet,

« Je suis mort d'avoir travaillé. Voilà six semaines que je ne quitte pas d'une heure. Le tableau est pour deux jours seulement soit chez M. Haro, restaurateur de tableaux du musée, rue du Marais-Saint-Germain, ou chez M. Bingham, photographe. Il me tarde que vous le voyiez.

« J'ai encore une étude de chevreuil comme votre amateur

le désir. Il a un mètre de long sur 70 de hauteur. Il y a un grand duc qui le dévore ; c'est en forêt. Le tableau vous plaira ainsi qu'à lui, je l'espère, s'il en a encore envie.

« Salut. Tout à vous.

« GUSTAVE COURBET. »

« Répondez pour l'amateur. Répondez si vous avez vu mon tableau. Dites à La Fizelière de voir aussi. »

II

PARTIE TECHNIQUE

LES PROCHAINES VENTES D'AUTOGRAPHES

VENTE DU 21 JANVIER

La collection qui sera vendue le 21 janvier se compose d'autographes modernes et elle sera certainement goûtée du public. Le choix des pièces est des plus remarquables et la variété ne manque pas. Écrivains, compositeurs de musique, artistes dramatiques et peintres s'offrent aux amateurs qui trouveront rarement une occasion meilleure d'acquérir des lettres vraiment intéressantes des célébrités les plus aimées du XIXe siècle. Un certain nombre de ces lettres ont été adressées à Alexandre Dumas ou à sa femme, ce qui ajoute encore un élément de curiosité. Telles celles de la duchesse d'Abrantès, de Balzac, de Mme Desbordes-Valmore, de Gérard de Nerval, de Victor Hugo, de Lamartine, de Thiers, de Berlioz, de Mlle Mars, de Louis Boulanger et d'Eugène Delacroix.

Voici, dans chacune des quatre séries du catalogue, les noms les plus importants.

ÉCRIVAINS : *Abrantès* (la duchesse d'), curieuse correspondance avec Mme Alexandre Dumas ; — *Augier* (Émile), lettre sur *Gabrielle* et ma-

nuscrit de sa seconde pièce de théâtre; — *Balzac* (Honoré de); — *Baudelaire* (Charles), lettres et pièce de vers, dossier important; — *Béranger,* deux lettres à Lafayette et à Mme Cauchois-Lemaire; la seconde lettre renferme un passage fort curieux sur Thiers; — *Boyer* (Philoxène), lettre fort curieuse et *Ode à Napoléon III;* — *Coppée,* pièce de vers; — *Dash* (la comtesse), piquante correspondance; — *Delavigne* (Casimir); — *Desbordes-Valmore* (Marceline), lettres et pièces de vers; — *Deschamps* (Émile), lettres et pièces de vers; — *Dumas* (Alexandre), précieuse réunion de manuscrits, qui est des plus intéressantes pour l'histoire littéraire du XIXe siècle; le no 39 est particulièrement remarquable à cause de la lettre d'Alexandre Dumas et des rapports des censeurs; — *Gautier* (Théophile), manuscrit autographe de son *Tricorne enchanté,* avec de nombreux changements et corrections; — *Gérard de Nerval,* cinq lettres à Alexandre Dumas, réunion des plus importantes pour la biographie de cet écrivain; le no 53 est une pièce extrêmement curieuse; le no 54 contient une pièce de vers, ce qui est rare; — *Girardin* (Emile de), lettre sur son duel avec Armand Carrel; — *Hugo* (Victor), manuscrit d'*Hernani* et lettres intéressantes, dont une de 7 pages au marquis de Custine; — *Janin* (Jules), lettres remarquables et pièces de vers; — *Lamartine,* épîtres intéressantes; — *Lamennais,* lettres curieuses, dont une de 1826 où il condamne les doctrines de l'église gallicane; — *Lassailly* (Charles), autographe rare et important pour la biographie de cet écrivain; — *Leconte de l'Isle,* superbe pièce de vers; — *Monnier* (Henry), trois lettres; dans la première il trace le plan de la *vie d'un jeune homme à Paris;* la seconde parle du peintre Paul Huet; la troisième est signée *Prudhomme*, de cette signature grotesque que Monnier prêtait à son héros; — *Murger* (Henri), lettres intéressantes; — *Musset* (Alfred de), lettres et pièce de vers; — *Ponsard,* épîtres littéraires et ex-dono sur un exemplaire de *Lucrèce;* — *Rabbe* (Alphonse), lettre signée aussi par Armand Carrel, Méry, Barthélemy et autres, document très-important; — *Regnier-Détourbet,* autographe très-rare; — *Sainte-Beuve,* lettres remarquables; — *Sand* (George); — *Thiers* (Adolphe), deux lettres à Alexandre Dumas; — etc.

COMPOSITEURS DE MUSIQUE: *Beethoven;* — *Berlioz;* — *Boieldieu,* lettre fort curieuse pour sa biographie; — *Champein,* important dossier; — *David* (Félicien); — *Donizetti;* — *Gounod,* lettres et morceau de musique; — *Halevy,* lettre de sa jeunesse; — *Hérold,* lettre signée; — *Lecocq* (Charles), lettre et morceau de musique; — *Liszt,* lettre de 6 pages; — *Litolff,* importante correspondance; — *Méhul;* — *Mendelssohn-Bartholdy;* — *Meyerbeer;* — *Nicolo;* — *Paganini;* — *Rossini;* — *Rouget de l'Isle;* — *Salieri;* — *Schumann* (Robert); — *Spontini;* — *Verdi;* — *Viotti;* — *Wagner* (Richard); — etc.

Artistes dramatiques : *Arnal,* pièce de vers ; — *Beauvallet,* dessin de la carte de visite de son camarade Provost ; — *Duplessis* (Marie), l'original de la *Dame aux camélias ;* — *Elssler* (Fanny), magnifique lettre à Vestris ; — *Lafon,* importante correspondance ; — *Lemaître* (Frédérick) ; — *Mars* (Mlle), deux lettres à Alexandre Dumas, les plus belles connues de cette grande actrice ; la première n'a pas moins de 11 pages 1/2 in-8° ; — *Rachel ;* — *Ristori* (Adélaïde), lettre remarquable sur son rôle de *Médée ;* — *Talma ;* — etc.

Peintres : *Boulanger* (Louis), piquante lettre à Alexandre Dumas ; — *Corot,* lettre intéressante ; — *Couder,* dossier curieux ; — *Courbet* (Gustave) ; — *Dauzats ;* — *Decamps ;* — *Delacroix* (Eugène), lettres remarquables, dont une à Alexandre Dumas est illustrée d'un dessin ; — *Giraud* (Eugène), dessin ; — *Ingres ;* — *Marilhat ;* — *Marillier,* autographe rare ; — *Ménageot,* superbe lettre à Louis XVIII ; — *Regnault ;* — *Troyon,* reçu pour un de ses tableaux ; — etc.

La vente aura lieu le lundi 21 janvier à l'hôtel des commissaires-priseurs, salle n° 7, à deux heures de l'après-midi, par le ministère de Me Delestre. Le dimanche, de deux à cinq heures, il y aura, à l'hôtel Drouot, une exposition publique. Les pièces seront visibles chez M. Étienne Charavay du 16 au 19 janvier, tous les jours de une heure à cinq heures.

COLLECTION WAGENER

La belle collection d'autographes de feu M. J.-H.W.- Wagener, banquier, consul de Suède à Berlin, aura lieu dans cette dernière ville le 26 février, par les soins de M. Albert Cohn. M. Étienne Charavay est chargé de distribuer le catalogue en France et il l'enverra à tous les amateurs qui en feront la demande : devant se rendre à Berlin pour la vente, il remplira les commissions qu'on voudra bien lui faire.

Le catalogue, rédigé avec soin, est divisé par séries : il renferme un certain nombre d'autographes précieux, dont voici une liste sommaire :

Réformateurs : *Luther,* 2 l. a. s. ; — *Melanchton ;* — *Reuchlin* (Johann) ; — *Calvin,* lettre en latin ; — *Bèze* (Théodore de) ; — *Érasme,* superbe pièce.

Souverains : Série d'empereurs d'Allemagne et princes. — Signatures des rois et reines d'Angleterre *Henri VII, Henri VIII, Marie I,*

Elisabeth, Marie-Stuart, Charles Ier, Henriette-Marie de France, Olivier Cromwell, etc. — Les rois et reines de France *Charles VII, Louis XI, Anne de Bretagne, Catherine de Médicis, Marguerite de Valois, Marie-Antoinette, Louis XVII,* un devoir d'écriture, *Napoléon* et sa famille, etc. — Les empereurs de Russie *Pierre le Grand, Catherine II, Alexandre Ier,* etc. — Les rois de Suède *Gustave-Adolphe, Christine, Charles XII,* etc.

HOMMES D'ÉTAT : *Bismarck, Bolingbroke, Buckingham, Burghley, Burke, Chesterfield, Fox, Wolsey,* une signature provenant de la collection Cotton, etc. — *Danton, cardinal de Fleury, Marat, Mazarin, Mirabeau, Richelieu, Robespierre,* etc. — *Le cardinal de Granvelle.* — *Guillaume de Berghe, Grotius, Jean de Witt.* — *Franklin, Jefferson, Washington.*

HOMMES DE GUERRE : *Piccolomini, Tilly, Wallenstein, Blucher, Keith* (Jacques), lettre à Voltaire, *Hofer* (Andreas), etc. — *Marlborough, Nelson, Wellington.* — *Jean Bart, Berwick,* l'amiral *Coligny, Hoche, Rohan* (Henri II de), *Louverture* (Toussaint). — *Albe* (le duc d'), *Lamoral d'Egmont, Tromp* (Martin). — *Kosciuszko, Mazeppa, Patkul.*

SAVANTS : *Tycho-Brahe, Davy, Euler, Franklin* (John), *Jenner, Keppler, Lacaille, Lapérouse, Linné, Mesmer, Newton* (Isaac), *Paracelsus, Pilâtre de Rozier.*

ÉCRIVAINS : *Gœthe,* plusieurs lettres et poëmes, *Heine* (Heinrich), *Kant, Kleist, Klopstock, Lessing, Mendelssohn* (Moses), *Merck, Schiller,* lettres intéressantes. — *Ben-Jonson,* signature de la collection Cotton, *Byron* (lord), *Milton* (John), signature de la collection Cotton, *Pope, Scott* (Walter), *Shakespeare* (William), signature de la collection Cotton, *Sheridan.* — *Beaumarchais, Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, La Chaize* (le père de), *Racine* (Jean), quittance signée, *Rousseau* (J.-J.), *Staël* (Mme de), *Voltaire.* — *Manzoni, Tasso* (Bernardo).

ARTISTES DRAMATIQUES : *Garrick, Molière* (Mme), *Rachel, Talma.*

COMPOSITEURS DE MUSIQUE : *Bach* (Johann-Sébastian), morceau de musique ; — *Beethoven,* superbe lettre de 3 pages ; — *Chopin ;* — *Dalayrac,* morceau de musique ; — *Donizetti ;* — *Mendelssohn-Bartholdy ;* — *Mozart,* superbe lettre ; — *Schubert* (Franz), morceau de musique ; — *Weber,* lettres et manuscrit.

ARTISTES : *Carracci* (Ludovico), *Cellini* (Benvenuto), fragment non

signé, *Dannecker, Kaulbach, Paolo Veronese, Poussin* (Nicolas), *Rubens, Schwanthaler, Thorwaldsen, West* (Benjamin), *Wren* (Christophe).

DIVERS: *Amerbach* (Boniface), *Jefferson, Lamballe* (la princesse de), *Mazarin* (le cardinal), *Lanclos* (Ninon de).

JEAN-JOSEPH

LANGUET DE GERGY

Frère du précédent, évêque de Soissons (1715), archevêque de Sens, adversaire implacable des jansénistes, historien de la bienheureuse Marie Alacoque, membre de l'Académie française (1721), n. à Dijon, 25 août 1677, m. à Sens, 3 mai 1753.

Quelques lettres de lui se sont vendues de 3 à 5 fr.

JEAN-DENIS, COMTE

LANJUINAIS

Jurisconsulte éminent, député à l'Assemblée constituante et à la Convention, membre de l'Institut, n. à Rennes, 12 mars 1753, m. à Paris, 13 janv. 1827.

Ses autographes, communs, valent de 2 à 3 fr.

PIERRE-ANTOINE-VICTOR DE

LANNEAU DE MAREY

Pédagogue, fondateur du collége Sainte-Barbe, n. à Bard (Côte-d'Or), 24 déc. 1758, m. à Paris, 31 mars 1830.

Ses autographes valent, en moyenne, 2 fr.

JOSEF-FRANZ-CARL

LANNER

Compositeur de musique allemand, célèbre par ses valses, rival de Strauss, n. à Vienne, 1802, mort dans la même ville, 1843.

Dans le catalogue nº 218 figure la partition autographe d'une valse vendue 2 fr. 75.

CHRONIQUE

La vente de la collection de feu M. Alfred Sensier, dont nous avons parlé dans nos derniers numéros, aura lieu dans la première quinzaine de février. Le catalogue, illustré de fac-simile, sera envoyé à tous nos abonnés. Nous croyons qu'il sera lu avec curiosité par les amateurs.

— Le troisième catalogue de la collection de M. B. Fillon est actuellement en préparation; il contiendra les Navigateurs, les Savants et les Écrivains. Ce sera un des plus importants: nous en parlerons plus longuement dans notre prochain numéro.

— Parmi les ventes d'autographes que prépare M. Étienne Charavay, figure une collection de lettres de femmes qui sera la plus importante en ce genre qui ait encore été livrée aux enchères. La liste des principaux noms paraîtra dans le numéro de février.

— Notre correspondant anglais, M. Frédéric Naylor, vient de faire paraître son bulletin du mois de janvier (n° 35), qui renferme des autographes intéressants parmi lesquels nous citerons les noms suivants: *Bacon* (François), *Balue* (le cardinal Jean), *Booth,* le tragédien, *Casaubon* (Isaac), *Chopin,* le musicien, *Dickens* (Charles), *Eugène de Savoie, Goldoni* (Carlo), *Linné, Longfellow, Mendelssohn-Bartholdy, Raleigh* (sir Walter), *Sheridan, Voltaire,* etc.

— Le 29 janvier, M. Antonin Voisin dirigera une vente remarquable de livres modernes imprimés sur whatman et sur papier de Hollande. Le catalogue se distribue chez M. Voisin, 37, rue Mazarine.

Le Directeur-propriétaire-gérant :

Étienne Charavay.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Dragon.

N° 293 — Seizième année — Février 1878

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

CHARAVAY FRÈRES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Les derniers morts : Victor-Emmanuel, avec fac-simile hors texte ; — Raspail, Becquerel et Regnault, avec fac-simile dans le texte.

II. PARTIE TECHNIQUE

Les prochaines ventes Sapin et De Manne. — Compte rendu des ventes du 21 janvier et de M. Alfred Sensier.

LISTE DES RÉDACTEURS

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-simile dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an.	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

LONDRES : F. Naylor.
BERLIN : August Spitta.
LA HAYE : Martinus Nijhoff.
LEIPZIG : Otto-August Schulz.
TURIN : Bocca frères.
BRUXELLES : Van Trigt.
MADRID: Bailly-Baillière.
S.-PÉTERSBOURG : J. Issakoff.
MOSCOU : Gauthier.
STOCKHOLM : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

VICTOR-EMMANUEL

Premier roi d'Italie, mort à Rome le 9 janvier 1878.

CORPO REALE
DELLO
STATO MAGGIORE

[illegible]
ce que c'est
Je suis de Votre
Majesté l'Empereur
le bon Frère
Palestro le 31 mai
1859
à 10 heures du
matin
Victor Emmanuel

Lettre à Napoléon III. — Collection de M. Alfred Bovet.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

Numéro 293. Février 1878.

I

PARTIE HISTORIQUE

LES DERNIERS MORTS

VICTOR-EMMANUEL

L'amitié de M. Alfred Bovet nous a permis de reproduire en fac-simile la lettre suivante, précieuse pour l'histoire de la campagne d'Italie :

Monsieur mon frère,

Je viens de recevoir votre lettre ici à Palestro ; je ferai exactement comme vous me dites. Le corps d'armée du maréchal Canrobert passe la Sesia avec un pont seul. Il ne sera en position qu'à deux ou trois heures de l'après-midi. J'entends le canon vers Confienza. Je vais m'informer de ce que c'est.

Je suis de Votre Majesté Impériale le bon frère,

VICTOR-EMMANUEL.

Palestro, le 31 mai 1859, à 10 heures du matin.

LES DERNIERS MORTS

FRANÇOIS-VINCENT. RASPAIL
Mort le 7 janvier 1878.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Raspail

maison d'arrêt de Versailles
10 févr. 1833.

ANTOINE-CÉSAR BECQUEREL
Mort le 18 janvier 1878.

Paris ce 17 janvier 1838

Becquerel

président de l'académie des Sciences.

HENRI-VICTOR REGNAULT
Mort le 19 janvier 1878.

Veuillez me croire

votre tout dévoué serviteur

V. Regnault

II

PARTIE TECHNIQUE

LES PROCHAINES VENTES D'AUTOGRAPHES

1° Collection théatrale de M. Sapin. — 2° Vente de Manne.

1° A côté de sa bibliothèque théâtrale, qui sera vendue au mois de février, M. Sapin avait réuni une collection d'autographes se rapportant au théâtre. La vente aura lieu le 11 mars. Le catalogue est divisé en cinq séries dont voici les pièces les plus intéressantes :

Auteurs dramatiques : *Balzac* (Honoré de), lettre relative à la chute d'une de ses pièces; — *Banville* (Théodore de), lettre et pièce de vers; *Clairville,* pièce de vers à Arnal; — *Dumas* (Alexandre), lettres à Frédérick-Lemaître; — *Dumas fils* (Alexandre), lettre très-curieuse sur son roman *l'Affaire Clémenceau;* — *Hugo* (Victor); — *Janin* (Jules); — *Lassailly* (Charles); — *Murger* (Henry); — *Ponsard* (Fr.); — *Sainte-Beuve,* épître curieuse; — *Sand* (George); — *Sardou* (Victorien); — etc.

Compositeurs de musique : *Berton;* — *Choron;* — *Dancla;* — *Gounod;* — *Grétry;* — *Méhul;* — *Meyerbeer,* lettre à Liszt; — *Paisiello;* — *Piccinni* (famille), intéressants documents; — *Rey* (J.-B.).

Artistes dramatiques : *Beauvallet,* tragédie autographe; — *Bocage,* lettres curieuses; — *Bouffé,* dossier intéressant; — *Cammaille-Saint-Aubin;* — *Déjazet,* plusieurs lettres; — *Desclée* (Mlle); — *Duchesnois* (Mlle), lettre fort remarquable; — *Dorval* (Mme), curieux dossier; — *Duthé* (Rosalie); — *Lange* (Mlle); — *Mézeray* (Joséphine), dossier des plus curieux et inédit; — *Monnier* (Henry), sept lettres à Ferville; — *Potier* (Charles), cinq lettres; — *Provost,* son engagement à l'Odéon; — *Rachel,* dessin signé; — *Ribié,* important dossier; — *Rossi* (Ernesto); — *Rouvière,* lettre par laquelle il sollicite son admission au Conservatoire; — — *Sallé* (Marie), la danseuse, autographe extrêmement rare; — *Trivelin,* autographe de toute rareté; — *Vanhove* (Mme).

Chanteurs et cantatrices : *Adrien;* — *Bouhy* (J.); — *Capoul,* deux lettres; — *Chassé;* — *D'Arboville,* intéressant dossier sur l'Opéra-Comique; — *Judic* (Anna); — *Larrivée* (Henri), lettre remarquable et autographe rare; — *Levasseur,* dix lettres; — *Philis* (Mlle); — *Rousseau* (J.); — *Saint-Huberty,* curieux dossier; — *Théo* (Mlle); — *Thérésa,* etc.

Documents sur le théatre : Cette série, qui ne comprend pas moins de 45 numéros, se compose de pièces historiques concernant l'Opéra, l'Opéra-Comique, la Comédie-Italienne, l'Opéra-Bouffe.

2° La vente de la collection d'autographes de feu M. Ed. de Manne aura lieu le 19 mars par les soins de M. Étienne Charavay.

COMPTE RENDU DES VENTES D'AUTOGRAPHES

VENTE DU 21 JANVIER

La vente d'autographes modernes a eu lieu le 21 janvier avec le plus heureux succès. Elle a produit 6,500 francs. Voici la liste des prix :

Numéros.	Francs.	Numéros.	Francs.
1. Abrantes.	15	33. Desbordes-Valmore.	16
2. Ampère.	9	34. Desbordes-Valmore.	6
3. Augier.	25	35. Deschamps.	10
4. Augier.	175	36. Deschamps.	10
5. Balzac.	35	37. Deschamps.	10
6. Balzac.	25	38. Dumas.	13
7. Balzac.	5	39-40. Dumas.	325
8. Banville.	10	41. Dumas.	30
9. Banville.	10	42. Dumas.	30
10. Barbey d'Aurevilly.	10	43. Dumas fils.	13
11. Barbier.	6	44. Ennery (d').	20
12. Barthélemy.	6	45. Esquiros.	5
13. Baudelaire.	10	46. Feuillet.	14
14. Baudelaire.	70	47. Gautier.	10
15. Bayard.	10	48. Gautier.	460
16. Bayard.	10	49. Gérard de Nerval.	110
17. Beauvoir.	20	50. Gérard de Nerval.	15
18. Béranger.	25	51. Gérard de Nerval.	61
19. Béranger.	80	52. Gérard de Nerval.	42
20. Boissier.	22	53. Gérard de Nerval.	125
21. Boyer.	50	54. Gérard de Nerval.	51
22. Brizeux.	6	55. Gérard de Nerval.	6
23. Cherbuliez.	7	56. Girardin.	20
24. Coppée.	16	57. Girardin.	5
25. Dash.	32	58. Hugo.	320
26. Dash.	16	59. Hugo	25
27. Debraux.	9	60. Hugo.	12
28. Delavigne.	20	61. Hugo.	30
29. Delavigne.	10	62. Hugo.	9
30. Désaugiers.	15	63. Hugo.	32
31. Desbordes-Valmore.	30	64. Hugo.	25
32. Desbordes-Valmore.	15	65. Janin.	15

Numéros.		Francs.
66.	Janin.	28
67.	Janin.	21
68.	Janin.	21
69.	Janin.	33
70.	Lachambaudie.	16
71.	Lamartine.	15
72.	Lamartine.	10
73.	Lamartine.	16
74.	Lamartine.	23
75.	Lamartine.	10
76.	Lamartine.	8
77.	La Mennais.	36
78.	La Mennais.	13
79.	La Mennais.	25
80.	Laprade.	5
81.	Laprade.	5
82.	Lasailly.	50
83.	Leconte de Lisle.	6 50
84.	Leconte de Lisle.	31
85.	Leconte de Lisle.	21
86.	Maquet.	6
87.	Mendès.	5
88.	Mercœur.	20
89.	Mérimée.	5
90.	Méry.	45
91.	Méry.	13
92.	Michelet.	16
93.	Monnier.	50
94.	Monnier.	15
95.	Monnier.	21
96.	Murger.	30
97.	Murger.	10
98.	Musset.	80
99.	Musset.	50
100.	Musset.	119
101.	Musset.	6
102.	Musset (P. de).	5
103.	Nodier.	5
104.	Poëtes.	10
105.	Ponsard.	50
106.	Ponsard.	51
107.	Ponsard.	30
108.	Rabbe.	40
109.	Régnier-Détourbet.	20
110.	Rémusat.	6
111.	Sainte-Beuve.	6
112.	Sainte-Beuve.	37
113.	Sainte-Beuve.	10
114.	Saintine.	5
115.	Sand.	20
116.	Sand.	50
117.	Sand.	100
118.	Sandeau.	6
119.	Scribe.	6
120.	Scribe.	11
121.	Scribe.	25
122.	Scribe.	15
123.	Scribe.	10
124.	Soulary.	6
125.	Soulié.	5
126.	Soumet.	5
127.	Souvestre.	10
128.	Sue.	19
129.	Thiers.	15
130.	Thiers.	15
131.	Tocqueville.	5
132.	Viennet.	15
133.	Adam.	9
134.	Auber.	10
135.	Beethoven.	100
136.	Benedict.	10
137.	Berlioz.	13
138.	Berlioz.	10
138 *bis*.	Berlioz.	5
139.	Boieldieu.	20
140.	Catrufo.	8
141.	Champein.	11
143.	Cherubini.	7
144.	Clapisson.	7
145.	Compositeurs de musique.	36
146.	Compositeurs de musique.	10
147.	Conservatoire de musique.	20
148.	Crémont.	9
149.	David.	5

Numéros.		Francs.
150.	Donizetti.	10
151.	Dourlen.	8
152.	Fétis.	6
153.	Gounod.	8
154.	Gounod.	13
155.	Gounod.	26
156.	Grétry.	15
157.	Halévy.	14
158.	Halévy.	11
159.	Hérold.	10
160.	Hérold.	4
161.	Hervé.	7
162.	Lecocq.	8
163.	Lecocq.	10
164.	Le Sueur.	5
165.	Liszt.	10
166.	Litolff.	35
167.	Méhul.	20
168.	Mendelssohn-Bartholdy.	31
169.	Mendelssohn-Bartholdy.	40
170.	Meyerbeer.	14
171.	Meyerbeer.	18
172.	Monsigny.	40
173.	Musique de Charles X.	11
174.	Musique particulière de Charles X.	10
175.	Nicolo.	8
176.	Offenbach.	8
177.	Opéra-Italien.	20
178.	Paer.	10
179.	Paganini.	10
180.	Porta.	10
181.	Pradher.	5
182.	Reicha.	10
183.	Ricci.	6
184.	Robberechs.	5
185.	Rossini.	15
186.	Rossini.	11
187.	Rossini.	10
188.	Rouget de Lisle.	32
189.	Salieri.	12
190.	Schumann.	21

Numéros.		Francs.
191.	Spontini.	7
192.	Thomas.	8
193.	Verdi.	7
194.	Vieuxtemps.	6
195.	Viotti.	7
196.	Wagner.	9
197.	Arnal.	28
198.	Beauvallet.	15
199.	Comédie-Française.	23
200.	Comédie-Française.	25
201.	Déjazet.	11
202.	Dugazon.	10
203.	Duplessis.	21
204.	Elssler.	25
205.	Faure.	6
206.	George Weymer.	6
207.	Lafon.	40
208.	Lafon.	15
209.	Lemaître.	15
210.	Lemaître.	50
211.	Mars.	250
212.	Mars.	150
213.	Mars.	30
214.	Nourrit.	5
215.	Rachel.	13
216.	Ristori.	25
217.	Rubini.	8
218.	Talma.	25
219.	Boulanger.	30
220.	Cham.	8
221.	Corot.	10
222.	Couder.	11
223.	Courbet.	12
224.	Couture.	12
225.	Daumier.	6
226.	Dauzats.	11
227.	David.	11
228.	Decamps.	6
229.	Delacroix.	18
230.	Delacroix.	50
231.	Delacroix.	12
232.	Delacroix.	26

Numéros.	Francs.	Numéros.	Francs.
233. Delacroix.	16	240. Marillier.	19
234. Delacroix.	21	241. Menageot.	20
235. Devéria.	5	242. Peinture.	35
236. Gérard.	6	243. Raffet.	6
237. Giraud.	10	244. Regnault.	11
238. Ingres.	11	245. Scheffer.	5
239. Marilhat.	10	246. Troyon.	10

VENTE ALFRED SENSIER

La vente de la belle collection d'autographes de feu M. Alfred Sensier a eu lieu les 11, 12 et 13 février, devant de nombreux amateurs qui se sont disputé les pièces remarquables qu'avait recueillies l'ami de Théodore Rousseau. Elle a obtenu un succès éclatant : les trois vacations ont produit 30,346 francs. Voici la liste des prix :

Numéros.	fr.	c.	Numéros.	fr.	c.
1. Philippe IV.	65	»	24. Louis XIV.	*non vendu.*	
2. Charles V.	75	»	25. Philippe de Bourbon.	10	»
3. Charles VI.	61	»	26. Louis XV.	39	»
4. Marie d'Anjou.	25	»	27. Louis XV.	27	»
5. Louis XI.	500	»	28. Louis XVI.	300	»
6. Charles VIII.	18	»	29. Marie-Ant. d'Autriche.	200	»
7. Louis XII.	100	»	30. Napoléon Ier.	100	»
8. Jeanne de France.	100	»	31. Napoléon Ier.	275	»
9. Anne de Bretagne.	32	»	32. Napoléon Ier.	12	»
10. François Ier.	100	»	33. Joséphine.	10	»
11. Louise de Savoie.	100	»	34. Marie-Louise d'Autriche.	27	»
12. Henri II.	10	»	35. Louis XVIII.	50	»
13. François II.	200	»	36. Charles X.	15	»
14. Marie Stuart.	710	»	37. Napoléon III.	30	»
15. Charles IX.	125	»	38. Napoléon III.	15	»
16. Henri III.	20	»	39. Napoléon III.	20	»
17. Henri IV.	30	»	40. Bourbon.	30	»
18. Henri IV.	10	»	41. Angoulême.	10	»
19. Marie de Médicis.	51	»	42. Foix.	11	»
20. Louis XIII.	105	»	43. Bourgogne.	9	»
21. Louis XIV.	145	»	44. Charles le Téméraire.	41	»
22. Louis XIV.	200	»	45. Charles IV d'Anjou.	35	»
23. Louis XIV.	20	»			

Numéros.	fr.	c.	Numéros.	fr.	c.
46. Beaujeu.	10	»	88. Jefferson.	10	»
47. Antoine de Bourbon.	5	»	89. Monroë.	3	50
48. Maine.	5	»	90. Adams.	6	»
49. Toulouse.	4	»	91. Jackson.	10	»
50. Charolais.	4	»	92. Buren.	3	»
51. Marie-Adélaïde.	22	»	93. Harrison.	5	»
52. Conti.	10	»	94. Tyler.	5	»
53. Orléans.	20	»	95. Gouffier.	5	»
54. Élisabeth-Marie.	126	»	96. Amboise.	205	»
55. Angoulême.	16	»	97. Thou.	10	»
56. Berri.	16	»	98. Lenoncourt.	25	»
57. Berri.	4	50	99. Du Plessis-Mornay.	20	»
58. René d'Anjou.	50	»	100. Sublet des Noyers.	20	»
59. René II.	205	»	101. Thou.	22	»
60. Philippe de Gueldre.	30	»	102. Foucquet.	21	»
61. Antoine.	10	»	103. Colbert.	50	»
62. Charles II.	50	»	104. Foucquet.	11	»
63. Charles IV.	50	»	105. Dubois.	200	»
64. Stanislas Leczinski.	10	»	106. Choiseul.	4	»
65. Louis.	10	»	107. Choiseul.	5	»
66. Guise.	175	»	108. Paoli.	20	»
67. Lorraine.	101	»	109. Paoli.	16	»
68. Lorraine.	21	»	110. Turgot.	30	»
69. Bonaparte.	5	»	111. Fouché.	6	»
70. Bonaparte.	30	»	112. Richelieu.	11	»
71. Bonaparte.	10	»	113. Jordan.	9	»
72. Bonaparte.	10	»	114. Foy.	15	»
73. Bonaparte.	3	»	115. Marrast.	22	»
74. Bonaparte.	4	»	116. Cavaignac.	14	»
75. Bonaparte.	4	»	117. Baudin.	5	»
76. Bonaparte.	4	»	118. Delescluze.	10	»
77. Jean II.	5	»	119. Barbès.	30	»
78. Yolande de France.	12	»	120. Barbès.	15	»
79. Yolande de France.	23	»	121. Barbès.	13	»
80. Este.	30	»	122. Monck.	9	»
81. Renée de France.	40	»	123. Mazzini.	5	»
82. Este.	15	»	124. Albitte.	12	»
83. Philippe II.	4	»	125. Antiboul.	16	»
84. Charles XII.	105	»	126. Antonelle.	13	»
85. Frédéric II.	24	»	127. Audrein.	5	»
86. Washington.	75	»	128. Babeuf.	29	»
87. Adams.	12	»	129. Babeuf.	20	»

Numéros.	fr.	c.
130. Bailly.	16	»
131. Barbaroux.	5	»
132. Barbaroux.	10	»
133. Barbaroux.	10	»
134. Barbaroux.	16	»
135. Barbaroux.	42	»
136. Barbaroux.	50	»
137. Barère de Vieuzac.	5	»
138. Barnave.	41	»
139. Barnave.	18	»
140. Barnave.	35	»
141. Barnave.	40	»
142. Barnave.	20	»
143. Barnave.	40	»
144. Barras.	10	»
145. Basire.	19	»
146. Basire.	13	»
147. Beffroy de Reigny.	10	»
148. Bergasse.	3	»
149. Bernard.	10	»
150. Billaud-Varenne.	10	»
151. Billaud-Varenne.	5	»
152. Birotteau.	10	»
153. Boilleau.	10	»
154. Boisset.	15	»
155. Bouchotte.	12	»
156. Bourbotte.	5	»
157. Bourbotte.	20	»
158. Boyer-Fonfrède.	20	»
159. Boyer-Fonfrède.	12	»
160. Brissot de Warville.	25	»
161. Brissot de Warville.	20	»
162. Brissot de Warville.	5	»
163. Brissot de Warville.	31	»
164. Buonarotti.	12	»
165. Buzot.	30	»
166. Buzot.	18	»
167. Buzot.	3	»
168. Buzot.	110	»
169. Buzot.	20	»
170. Carnot.	9	»
171. Carra.	10	»

Numéros.	fr.	c.
172. Carrier.	20	»
173. Carrier.	21	»
174. Carrier.	15	»
175. Carrier.	5	»
176. Carrier.	10	»
177. Cazalès.	8	»
178. Cazalès.	30	»
179. Ceracchi.	7	»
180. Cerutti.	7	»
181. Cerutti.	30	»
182. Chabot.	13	»
183. Chabot.	20	»
184. Chalier.	15	»
185. Chalier.	20	»
186. Chambon de la Tour.	5	»
187. Chasles.	11	»
188. Chaumette.	15	»
189. Clément de Ris.	21	»
190. Cloots.	50	»
191. Cloots.	200	»
192. Coffinhal.	10	»
193. Coffinhal.	10	»
194. Collot d'Herbois.	32	»
195. Couthon.	32	»
196. Couthon.	52	»
197. Couthon.	100	»
198. Danton.	52	»
199. Danton.	25	»
200. Danton.	60	»
201. Danton.	700	»
202. Danton.	10	»
203. Danton.	30	»
204. Darthé.	8	»
205. Daubermesnil.	8	»
206. Daunou.	10	»
207. David.	10	»
208. David.	55	»
209. David.	45	»
210. De Bry.	22	»
211. Delacroix.	12	»
212. Desmoulins.	100	»
213. Desmoulins.	200	»

Numéros.		fr.	c.
214.	Desmoulins.	50	»
215.	Desmoulins.	50	»
216.	Desmoulins.	31	»
217.	Desmoulins.	100	»
218.	Desmoulins.	55	»
219.	Desmoulins.	30	»
220.	Desmoulins.	13	»
221.	Desmoulins.	20	»
222.	Dobsent.	6	»
223.	Drouet.	9	»
224.	Drouet.	30	»
225.	Drouet.	24	»
226.	Ducos.	25	»
227.	Ducos.	10	»
228.	Dulaure.	12	»
229.	Dumas.	10	»
230.	Duport.	5	»
231.	Duquesnoy.	12	»
232.	Duroy.	5	»
233.	D'Épréménil.	10	»
234.	Fabre d'Églantine.	10	»
235.	Fabre d'Églantine.	12	»
236.	Fabre d'Églantine.	100	»
237.	Fauchet.	5	»
238.	Fauchet.	5	»
239.	Fauchet.	4	»
240.	Favras.	10	»
241.	Feraud.	10	»
242.	Fernig.	22	»
243.	Fouché.	16	»
244.	Fouché.	10	»
245.	Fouché.	11	»
246.	Fouquier de Tinville.	10	»
247.	Fouquier de Tinville.	50	»
248.	Fouquier de Tinville.	138	»
249.	Fouquier de Tinville.	20	»
250.	Fouquier de Tinville.	8	50
251.	Fouquier de Tinv.	*non vendu*	
252.	Fouquier de Tinville.	100	»
253.	Fouquier de Tinville.	20	»
254.	Fouquier de Tinville.	5	»
255.	Francastel.	7	»

Numéros.		fr.	c.
256.	Fréron.	8	»
257.	Gardien.	15	»
258.	Gardien.	24	»
259.	Gensonné.	5	»
260.	Gensonné.	30	»
261.	Gerle.	21	»
262.	Gerle.	20	»
263.	Gohier.	2	»
264.	Gonchon.	5	»
265.	Gouges	10	»
266.	Goujon.	10	»
267.	Goupilleau.	10	»
268.	Grangeneuve.	30	»
269.	Grangeneuve.	5	»
270.	Guadet.	40	»
271.	Guadet.	25	»
272.	Guillemardet.	5	»
273.	Hanriot.	10	»
274.	Hentz.	5	»
275.	Hentz.	22	»
276.	Hérault de Séchelles.	16	»
277.	Hérault de Séchelles.	90	»
278.	Herman.	5	»
279.	Isnard.	10	»
280.	Isoré.	10	»
281.	La Fayette.	5	»
282.	Laignelot.	5	»
283.	Lally-Tollendal.	105	»
284.	Lamourette.	12	»
285.	Lasource.	21	»
286.	Le Bon.	25	»
287.	Le Bon.	15	»
288.	Le Bon.	55	»
289.	Le Bon.	30	»
290.	Le Bon.	13	»
291.	Le Bon.	10	»
292.	Le Chapelier.	7	»
293.	Le Hardy.	22	»
294.	Le Peletier de Saint-Fargeau.	10	»
295.	Le Peletier de Saint-Fargeau.	10	»

Numéros.		fr.	c.
296.	Le Peletier de Saint-Fargeau.	21	»
297.	Lesterpt.	10	»
298.	Loiseau.	10	»
299.	Louvet.	16	»
300.	Maignet.	20	»
301.	Mandat.	11	»
302.	Marat.	150	»
303.	Marat.	20	»
304.	Marat.	100	»
305.	Merlin.	10	»
306.	Merlin.	12	»
307.	Mirabeau.	10	»
308.	Mirabeau.	50	»
309.	Mirabeau.	20	»
310.	Mirabeau.	25	»
311.	Momoro.	10	»
312.	Orléans.	100	»
313.	Orléans.	9	»
314.	Orléans.	20	»
315.	Pache.	6	»
316.	Petion.	22	»
317.	Petion.	50	»
318.	Philippeaux.	5	»
319.	Pointe.	10	»
320.	Prieur.	10	»
321.	Prieur-Duvernois.	7	»
322.	Rabaut de St-Étienne.	5	»
323.	Rebecquy.	65	»
324.	Reubell.	19	»
325.	Richer de Serisy.	5	»
326.	Roberjot.	5	»
327.	Robespierre.	60	»
328.	Robespierre.	19	»
329.	Robespierre.	31	»
330.	Robespierre.	50	»
331.	Robespierre.	23	»
332.	Robespierre.	23	»
333.	Robespierre.	8	»
334.	Roland.	135	»
335.	Roland.	30	»
336.	Roland.	39	»

Numéros.		fr.	c.
337.	Romme.	20	»
338.	Ruamps.	5	»
339.	Saint-Huruge.	22	»
340.	Saint-Huruge.	11	»
341.	Saint-Huruge.	20	»
342.	Saint-Just.	30	»
343.	Saint-Just.	55	»
344.	Saint-Just.	18	»
345.	Saint-Just.	50	»
346.	Saint-Just.	16	»
347.	Salle.	49	»
348.	Salle.	66	»
349.	Santerre.	5	»
350.	Savary.	20	»
351.	Sergent.	10	»
352.	Sieyès.	25	»
353.	Sillery.	5	»
354.	Sillery.	26	»
355.	Sillery.	21	»
356.	Tallien.	32	»
357.	Tallien.	19	»
358.	Tallien.	20	»
359.	Théroigne.	35	»
360.	Théroigne.	10	»
361.	Thibaudeau.	6	»
362.	Thuriot de la Rosière.	16	»
363.	Thuriot de la Rosière.	40	»
364.	Thuriot de la Rosière.	15	»
365.	Thuriot de la Rosière.	10	»
366.	Topino-Lebrun.	27	»
367.	Tréhouart.	10	»
368.	Trenck.	80	»
369.	Trenck.	15	»
370.	Valazé.	13	»
371.	Valazé.	15	»
372.	Valazé.	20	»
373.	Valazé.	75	»
374.	Vatar.	5	»
375.	Vergniaud.	260	»
376.	Vergniaud.	200	»
377.	Vergniaud.	20	»
378.	Beaupuy.	5	»

Numéros.		fr.	c.
379.	Bernadotte.	17	»
380.	Beysser.	10	»
381.	Biron.	10	»
382.	Championnet.	14	»
383.	Dampierre.	21	»
384.	Dampierre.	20	»
385.	Desaix de Veygoux.	58	»
386.	Desaix de Veygoux.	27	»
387.	Dugommier.	6	»
388.	Dumas.	16	»
389.	Hoche.	22	»
390.	Hoche.	200	»
391.	Houchard.	5	»
392.	Joubert.	26	»
393.	Jourdan.	12	»
394.	Kléber.	30	»
395.	Kléber.	40	»
396.	Kléber.	19	»
397.	La Harpe.	8	»
398.	La Tour d'Auvergne	20	»
399.	Marceau.	40	»
400.	Marceau.	20	»
401.	Miaczinski.	5	»
402.	Moreau.	11	»
403.	Moreau.	6	»
404.	Pichegru.	6	»
405.	Ronsin.	5	»
406.	Rossignol.	10	»
407.	Rossignol.	5	»
408.	Westermann.	10	»
409.	Bernier.	20	»
410.	Bernier.	20	»
411.	Bonchamps.	50	»
412.	Bonchamps.	50	»
413.	Bonchamps.	11	»
414.	Cadoudal.	205	»
415.	Charette de la Contrie.	105	»
416.	Charles-Auguste	5	»
417.	Cormatin.	5	»
418.	Dommaigné.	5	»
419.	Forestier.	5	»
420.	Hervilly.	5	»
421.	Jolly.	21	»
422.	La Rochejaquelein.	150	»
423.	Lescure.	30	»
424.	Piron.	5	»
425.	Sapinaud de la Vérie.	25	»
426.	Savin.	21	»
427.	Souchu.	10	»
428.	Stofflet.	23	»
429.	Terrien.	5	»
430.	Artus III.	20	»
431.	Dunois.	75	»
432.	Saint-Pol.	20	»
433.	Nemours.	*non vendu.*	
434.	Dunois.	7	»
435.	Bourbon.	40	»
436.	Daillon.	8	»
437.	Chabot.	20	»
438.	Coligny.	45	»
439.	Bassompierre.	10	»
440.	Rohan.	40	»
441.	Montmorency.	45	»
442.	Fabert.	15	»
443.	Schonberg.	34	»
444.	Duquesne.	47	»
445.	Vauban.	40	»
446.	Catinat.	20	»
447.	Duguay-Trouin.	49	»
448.	Chevert.	10	»
449.	Saxe.	20	»
450.	Lannes.	24	»
451.	Duroc.	16	»
452.	Bugeaud.	10	»
453.	Pélissier.	32	»
454.	Juan d'Autriche.	28	»
455.	Wurmser.	4	»
456.	Louverture.	20	»
457.	Louverture.	20	»
458.	Kosciuszko.	9	»
459.	Nelson.	50	»
460.	Buffon.	20	»
461.	Vaucanson.	80	»
462.	Bailly.	5	»

Numéros.	fr.	c.
463. Lavoisier.	30	»
464. Monge.	16	»
465. Bosc.	15	»
466. Champollion.	20	»
467. Jacquemont.	51	»
468. Newton.	70	»
469. Franklin.	85	»
470. Mesmer.	15	»
471. Orléans.	59	»
472. Orléans.	21	»
473. Commynes.	89	»
474. Amyot.	20	»
475. Tyard.	31	»
476. Rapin.	10	»
477. Desportes.	125	»
478. Malherbe.	*non vendu.*	
479. Chapelain.	31	»
480. Des Cartes.	100	»
481. Balzac.	125	»
482. Balzac.	50	»
483. Voiture.	300	»
484. Scudéry.	135	»
485. Ménage.	20	»
486. Corneille.	305	»
487. Scudéry.	51	»
488. Scarron.	300	»
489. La Rochefoucauld.	100	»
490. Bussy-Rabutin.	50	»
491. Maucroix.	25	»
492. La Fontaine.	50	»
493. La Fontaine.	200	»
494. Pellisson-Fontanier.	14	»
495. Bossuet.	199	»
496. Perrault.	50	»
497. Santeul.	20	»
498. Huet.	46	»
499. Fléchier.	31	»
500. Maintenon.	23	»
501. Maintenon.	33	»
502. Boileau-Despréaux.	180	»
503. Boileau-Despréaux.	195	»
504. Boileau-Despréaux.	175	»
505. Boileau-Despréaux.	175	»
506. Boileau-Despréaux.	175	»
507. Boileau-Despréaux.	93	»
508. Boileau-Despréaux.	100	»
509. Boileau-Despréaux.	200	»
510. Boursault.	41	»
511. Senecé.	20	»
512. Galland.	32	»
513. Fénelon.	85	»
514. Regnard.	19	»
515. Montfaucon.	19	»
516. Massillon.	75	»
517. Rousseau.	26	»
518. Crébillon.	48	»
519. Destouches.	100	»
520. Montesquieu.	200	»
521. Piron.	11	»
522. Racine.	21	»
523. Voltaire.	31	»
524. Voltaire.	10	»
525. Prévost d'Exiles.	100	»
526. Buffon.	50	»
527. Gresset.	55	»
528. Rousseau.	39	»
529. Rousseau.	42	»
530. Rousseau.	35	»
531. Diderot.	61	»
532. Diderot.	40	»
533. Diderot.	30	»
534. D'Alembert.	24	»
535. Saint-Lambert.	14	»
536. Sedaine.	10	»
537. Cazotte.	50	»
538. Holbach.	20	»
539. Beaumarchais.	30	»
540. Mercier.	5	»
541. Choderlos de Laclos	40	»
542. Concordet.	39	»
543. Maury.	6	»
544. Genlis.	6	»
545. Gilbert.	200	»
546. Fontanes.	10	»

Numéros.		fr.	c.	Numéros.		fr.	c.
547.	Maistre.	20	»	589.	Stella.	100	»
548.	Constant.	6	»	590.	Gellée.	95	»
549.	Monteil.	25	»	591.	Mignard.	50	»
550.	Courier.	30	»	592.	Le Brun.	30	»
551.	Courier.	51	»	593.	Largillière.	13	»
552.	Désaugiers.	18	»	594.	Rigaud.	30	»
553.	Nodier.	10	»	595.	Nattier.	40	»
554.	Béranger.	35	»	596.	Natoire.	25	»
555.	La Mennais.	8	»	597.	Van-Loo.	30	»
556.	Cornemin.	21	»	598.	Vernet.	29	»
557.	Lamartine.	20	»	599.	Doyen.	11	»
558.	Lamartine.	36	»	600.	Restout.	8	»
559.	Barthélemy.	7	»	601.	Robert.	16	»
560.	Michelet.	6	»	602.	Denon.	27	»
561.	Balzac.	10	»	603.	Lebrun.	10	»
562.	Carrel.	15	»	604.	Prud'hon.	150	»
563.	Hugo.	40	»	605.	Vernet.	9	»
564.	Mérimée.	10	»	606.	Guérin.	16	»
565.	Sand.	50	»	607.	Granet.	5	»
566.	Sand.	50	»	608.	Mayer.	52	»
567.	Sand.	50	»	609.	Ingres.	25	»
568.	Sand.	30	»	610.	Vernet.	7	»
569.	Sand.	40	»	611.	Vernet.	9	»
570.	Sand.	130	»	612.	Géricault.	200	»
571.	Karr.	10	»	613.	Géricault.	20	»
572.	Proudhon.	25	»	614.	Charlet.	16	»
573.	Gautier.	30	»	615.	Delaroche.	10	»
574.	Machiavegli.	80	»	616.	Leprince.	5	»
575.	Guicciardini.	15	»	617.	Delacroix.	9	»
576.	Tasso.	25	»	618.	Delacroix.	15	»
577.	Hamilton.	200	»	619.	Delacroix.	10	»
578.	Bentham.	21	»	620.	Delacroix.	9	»
579.	Goethe.	105	»	621.	Delacroix.	5	»
580.	Kotzebue.	13	»	622.	Delacroix.	7	»
581.	Schiller.	100	»	623.	Delacroix.	7	»
582.	Cicognara.	10	»	624.	Delacroix.	9	»
583.	Scott.	20	»	625.	Gavarni.	10	»
584.	Foscolo.	7	»	626.	Grandville.	10	»
585.	Byron.	100	»	627.	Raffet.	30	»
586.	Cooper.	13	»	628.	Diaz de la Pena.	40	»
587.	Perreal.	110	»	629.	Jeanron.	5	»
588.	Poussin.	50	»	630.	Meissonier.	10	»

Numéros.		fr.	c.
631.	Rousseau.	5	»
632.	Rousseau.	20	»
633.	Rousseau.	30	»
634.	Dupré.	10	»
635.	Dupré.	36	»
636.	Français.	50	»
637.	Millet.	51	»
638.	Millet.	18	»
639.	Courbet.	10	»
640.	Ziem.	21	»
641.	Pipi.	410	»
642.	Carraci.	52	»
643.	Berrettini.	70	»
644.	Rosa.	32	»
645.	Rosa.	45	»
646.	Gennari.	10	»
647.	Rosalba-Carriera.	125	»
648.	Casanova.	10	»
649.	Jordaens.	100	»
650.	Subtermans.	40	»
651.	Hogarth.	205	»
652.	Reynolds.	50	»
653.	Lawrence.	9	»
654.	Turner.	12	»
655.	Constable.	5	»
656.	Wilkie.	5	»
657.	Etty.	5	»
658.	Martin.	5	»
659.	Eastlake.	5	»
660.	Bonington.	12	»
661.	Bonington.	35	»
662.	Bonington.	22	»
663.	Cruikshank.	5	»
664.	Kobell.	10	»
665.	Cornelius.	10	»
666.	Overbeck.	10	»
667.	Kauffmann.	25	»
668.	Als.	18	»
669.	West.	31	»
670.	Puget.	*non vendu.*	
671.	Puget.	12	»
672.	Coustou.	40	»

Numéros.		fr.	c.
673.	Coustou.	9	»
674.	Bouchardon.	30	»
675.	Pigalle.	20	»
676.	Coustou.	22	»
677.	Falconet.	31	»
678.	Caffieri.	15	»
679.	Pajou.	10	»
680.	Clodion.	31	»
681.	Houdon.	28	»
682.	Barye.	15	»
683.	Chantrey.	5	»
684.	Le Clerc.	14	»
685.	Cochin.	20	»
686.	Eisen.	16	»
687.	Queverdo.	11	»
688.	Méryon,	75	»
689.	Mariette.	13	»
690.	Crozat.	14	»
691.	Sévigné.	350	»
692.	Sévigné.	26	»
693.	Bussy-Rabutin.	*non vendu.*	
694.	Bussy-Rabutin.	*non vendu.*	
695.	Coulanges.	20	»
696.	Coulanges.	26	»
697.	Coulanges.	30	»
698.	Grignan.	5	»
699.	Grignan.	5	»
700.	Grignan.	10	»
701.	Vins.	10	»
702.	Bayard.	5	»
703.	Musiciens des XVIe et XVIIe siècles.	20	»
704.	Bonnières.	22	»
705.	Auget.	10	»
706.	Anglebert.	25	»
707.	Du Mont.	26	»
708.	Boutelou.	26	»
709.	Musiciens du XVIIe siècle.	42	»
710.	Violons ordinaires de la ch. de Louis XIV.	40	»
711.	Monsigny.	30	»

Numéros.		fr.	c.
712.	Dalayrac.	12	»
713.	Grétry.	16	»
714.	Grétry.	9	»
715.	Grétry.	26	»
716.	Grétry.	5	»
717.	Cherubini.	13	»
718.	Méhul.	31	»
719.	Méhul.	51	»
720.	Plantade.	10	»
721.	Paer.	3	»
722.	Nicolo.	7	»
723.	Boieldieu.	7	«
724.	Spontini.	4	»
725.	Auber.	5	»
726.	Herold.	10	»
727.	Halevy.	7	»
728.	Rosa.	45	»
729.	Piccinni.	20	»
730.	Paisiello.	18	»
731.	Rossini.	10	»
732.	Donizetti.	5	»
733.	Donizetti.	7	»
734.	Verdi.	9	»
735.	Mozart.	386	»
736.	Beethoven.	60	»
737.	Hummel.	10	»
738.	Weber.	55	»
739.	Weber.	150	»
740.	Meyerbeer.	5	»
741.	Meyerbeer.	15	»
743.	Este.	17	»
744.	Diane de Poitiers.	300	»
745.	Jeanne d'Aragon.	9	»
746.	Brosse.	6	»
747.	Montausier.	200	»
748.	Montespan.	101	»
749.	La Vallière.		?
750.	Gramont.	10	»
751.	Parabère.	49	»
752.	Geoffrin.	16	»
753.	Nanthiac.	5	«
754.	Warens.	40	»
755.	Denis (Mme)	21	»
756.	Epinay.	18	»
757.	Epinay.	23	»
758.	Houdetot.	20	»
759.	Du Barry.	16	»
760.	Choiseul.	21	»
761.	Choiseul.	11	»
762.	Saint-Huberty.	16	»
763.	Roland.	15	»
764.	Pierre II de Corbeil.	31	»
765.	Coitier.	40	»
766.	Thou.	5	50
767.	Aubigné.	8	»
768.	Gramont.	10	»
769.	Ferriol.	5	»
770.	Aydie.	23	»
771.	Aydie.	30	»
772.	Latude.	50	»
773.	Latude.	20	»
774.	Edgeworth de Firmont.	22	»
775.	Edgeworth de Firmont.	22	»
776.	Edgeworth de Firmont.	17	»
777.	Marigny.	22	»
778.	Vermond.	20	»
779.	Cagliostro.	50	»
780.	Dubarry.	20	»
781.	Enfantin.	10	»
782.	Normandie.	7	»

Le Directeur-propriétaire-gérant :

ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Dragon.

N°s 294 et 295 — Seizième année — Mars et Avril 1878

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

CHARAVAY FRÈRES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

II. PARTIE TECHNIQUE

LISTE DES RÉDACTEURS

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-simile dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

Londres : F. Naylor.
Berlin : August Spitta.
La Haye : Martinus Nijhoff.
Leipzig : Otto-August Schulz.
Turin : Bocca frères.
Bruxelles : Van Trigt.
Madrid: Bailly-Baillière.
S.-Pétersbourg : J. Issakoff.
Moscou : Gauthier.
Stockholm : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

Numéros 294 et 295. Mars et Avril 1878.

I

PARTIE HISTORIQUE

LES TROIS LEGOUVÉ

C'est un rare privilége pour une famille, dans le monde des arts, des sciences et des lettres, de voir un nom se transmettre de père en fils, avec toute sa célébrité, durant trois générations. Il est tant de fils en effet qui pourraient dire avec plus de justesse que Louis Racine :

Et moi fils inconnu d'un si glorieux père !...

Ce rare privilége, l'histoire contemporaine le rencontre, pour les arts, dans la famille des Vernet ; pour les sciences, dans celle des Jussieu ; pour les lettres, dans celle des Legouvé.

I

Le premier des Legouvé qui illustra son nom fut *Jean-Baptiste*, le jurisconsulte-orateur, le rival de Target et de Gerbier,

l'avocat éminent du Parlement de Paris pendant la seconde moitié du XVIII[e] siècle ; le second, *Gabriel-Marie*, le poëte tragique, l'auteur d'*Epicharis et Néron* et du *Mérite des femmes ;* le troisième, *Ernest-Wilfrid*, le poëte comique, l'auteur d'*Adrienne Lecouvreur*, des *Contes de la Reine de Navarre* et de l'*Histoire morale des femmes*, membre, comme son père, de l'Académie française.

Né à Montbrison vers 1730, Jean-Baptiste LEGOUVÉ était venu très-jeune à Paris. Son éducation était fort incomplète, il eut le courage de la refaire ; il recommença ses études littéraires et philosophiques, et entra en même temps dans l'étude d'un procureur, pour y apprendre la procédure.

Ce fut en 1750 qu'il se fit inscrire au tableau de l'ordre des avocats au Parlement. A cette époque le barreau de Paris, malgré la mort presque récente d'AUBRY, de NORMAND et de COCHIN, comptait encore de profonds jurisconsultes et d'habiles orateurs (1). Il s'enorgueillissait à bon droit des noms de D'HÉRICOURT, l'oracle du droit canonique ; de CAMUS, l'auteur des *Lettres sur la profession d'avocat ;* de GUÉAU DE REVERSEAUX, à la science si vaste ; de LINGUET, l'avocat pamphlétaire, dont Voltaire lui-même redoutait la causticité (2), D'ELIE DE BEAUMONT et de LOYSEAU DE MAULÉON, célèbres par la défense des Calas et des Sirven ; de TARGET, l'avocat-académicien ; de GERBIER, qui devait plus tard effacer tous ses rivaux et régner sans partage par l'empire de la parole...

Quelques années suffirent à Legouvé pour associer son nom à tous ces noms illustres à divers titres.

Il débuta modestement, en plaidant ces procès peu importants

(1) Aubry était mort en 1739, Normand, en 1745, et Cochin, en 1747.
Tous les trois, défenseurs des franchises de l'Eglise gallicane, avaient rédigé et signé, avec quarante-sept autres avocats, les fameuses consultations de 1727 et 1728 contre l'acceptation, en France, de la bulle *Unigenitus*.

(2) Linguet était allé visiter Voltaire à Ferney, où il prolongeait son séjour, au grand déplaisir du seigneur châtelain. Comme celui-ci s'en plaignait à un de ses amis : — « Que ne vous en débarrassiez-vous ? » lui répondit cet ami.—« M'en débarrasser, » répondit Voltaire, « je n'aurais pas mieux demandé : mais je l'avais sur les épaules comme un fagot d'épines, et je craignais, en le jetant à terre, d'en être déchiré. »

dévolus aux stagiaires; mais pour lui un succès était un pas vers un autre succès : les petites causes bien étudiées, bien exposées, le préparèrent et le conduisirent aux grandes.

L'occasion, qu'attendait son talent, se présenta d'elle-même. En 1761 éclata la faillite du Père de Lavalette.

Supérieur général de toutes les missions des jésuites de l'Amérique méridionale, le Père de Lavalette avait cru *ad majorem societatis pecuniam*, pouvoir allier les intérêts du ciel avec les intérêts de la terre, et, tandis que ses collaborateurs marchaient à la conquête des âmes, marcher à celle de la fortune.

Il se fit marchand et se livra aux chances de la spéculation. Acquéreur de terres considérables dans la Dominique, il en entreprit la mise en culture; fondateur, à Saint-Pierre-Martinique, d'une importante maison de commerce, il acheta des denrées coloniales et fréta des navires pour les transporter du nouveau dans l'ancien monde, mais des catastrophes imprévues vinrent le surprendre. Une épidémie décima ses travailleurs et lui enleva près de 2,000 noirs, employés aux travaux de défrichement; la guerre de 1755 fit tomber au pouvoir des Anglais plusieurs de ses navires richement chargés.

Cependant, il avait souscrit des lettres de change, qu'il ne put payer à l'échéance, et il lui fallut déposer son bilan, accusant un passif de trois millions, qui plus tard s'éleva presque au double, somme énorme pour l'époque. Plusieurs créanciers, parmi lesquels les frères Lioncy, le sieur Cazotte et la maison Jouffrès de Marseille, poursuivirent en justice le Père de Lavalette, et avec lui la Société de Jésus, qu'ils prétendaient rendre responsable des dettes de son supérieur général.

Legouvé fut l'un des avocats choisis par les créanciers. Il plaida sans désavantage à côté de Gerbier et de Target.

« Son plaidoyer est, de l'avis d'un juge compétent, M. Lacretelle, un
» des meilleurs ouvrages de ce genre. Il réunit la dignité d'une cause
» nationale à cette force de logique qui, dans la discussion de ces grands
» intérêts, devenait la principale partie de l'éloquence. »

A cette grande cause, qui avait tourné tous les regards vers

le Palais, Gerbier, Target et Legouvé durent le commencement de leur réputation, qui grandit rapidement. Comme couronnement de leurs efforts, un arrêt du Parlement du 8 mai 1761 condamna le Père de Lavalette, et avec lui la Société de Jésus, à payer toutes les sommes réclamées et 50,000 livres de dommages-intérêts.

Cette lutte, en révélant le talent de Legouvé, lui conquit une des premières places au barreau, et depuis lors il eut sa part dans tous les procès importants.

Il avait le goût des lettres; « il aimait même en secret, et cultivait la poésie » (1), et, dans ses heures de jeunesse, il avait composé une tragédie en cinq actes et en vers, *Attilie*.

Ecrivant mieux que la plupart des avocats de son temps, il eut à rédiger de nombreux mémoires. Dans ces mémoires,

« on remarque un écrivain formé sur les bons modèles, et un jurisconsulte du premier ordre. Il ordonne ses plans d'une manière supérieure; il remonte toujours aux grands principes sur chaque matière, et il en fait toujours les motifs de décision. Il embrasse tout dans ses sujets et traite tout avec précision et clarté. Il est admirable surtout dans les questions abstraites; c'est là qu'il déploie deux qualités importantes dans un avocat, qui doivent toujours aller ensemble, et qu'il possédait dans un degré égal, la sagacité et la méthode. (2) ».

Malgré ses succès d'audience, Legouvé renonça de bonne heure à la plaidoirie, pour se consacrer à la consultation. Dans son cabinet, comme à la barre, il fut toujours l'avocat éminent par sa science, l'étendue de ses connaissances et la sûreté de son jugement.

Dans cette demi-retraite anticipée il faisait marcher de pair la pratique et la théorie. En même temps qu'il rédigeait des mémoires et des consultations, il travaillait à un ouvrage de doctrine, que la mort ne lui a pas laissé le temps de terminer.

Il tenait en haute estime sa profession : « Ce qui serait per-

(1) Alex. Duval, *Discours de réception à l'Académie*.
(2) P.-L. Lacretelle, *Notice sur M. Legouvé*.

» mis à un autre homme, répétait-il souvent, ne le serait pas à » un avocat. » — Avec de pareils principes est-il nécessaire d'ajouter que sa carrière fut une carrière toute de probité et de désintéressement? Aussi vit-il sans trouble venir la mort, et put-il dire à son fils qui pleurait au chevet de son lit : « Je vous souhaite, mon ami, une vie aussi pure et une mort aussi douce que la mienne » (1).



II

Le fils unique qu'il laissait, et à l'éducation duquel il avait consacré ses dernières années, était Gabriel-Marie-Jean-Baptiste Legouvé, deuxième du nom. Ce fils, âgé de dix-huit ans, et à peine sorti des bancs du collége, avait préféré à l'étude du droit celle des belles-lettres, dont son père lui avait inspiré le goût. Il avait peu de facilité naturelle, mais beaucoup d'ardeur, l'amour du travail et une ténacité de volonté, gage ordinaire du succès.

A vingt-deux ans il fit paraître, — ce fut son début littéraire, — de moitié avec son condisciple Laya, le futur auteur de l'*Ami des lois*, sous le titre de *Essais de deux amis*, une

(1) M. Legouvé avait-il, quelques années avant sa mort, abandonné le Palais? C'est un point sur lequel les rares biographes qui ont parlé de lui ont gardé le silence; je l'aurais cru assez volontiers, en présence d'un acte notarié du 6 avril 1780, que j'ai sous les yeux, dans lequel il intervient, et où il prend les qualités d' « *Ecuyer*, « *ancien avocat au Parlement, conseiller-secrétaire du Roy, maison, Couronne* « *de France et de ses finances;* » mais l'inscription de son nom sur les tableaux de l'Ordre, de 1780 et 1783, a dissipé tous mes doutes. La qualité d'avocat était apparemment, dans ce temps-là, conciliable avec celle de conseiller-secrétaire du Roi, comme elle l'était, aux XIVe, XVe et XVIe siècles, avec celle d'avocat du Roi.

héroïde sur la mort des fils de Brutus, et bientôt après, quelques fragments de la *Pharsale* traduits en vers. L'accueil bienveillant du public fut un encouragement pour Legouvé, qui déjà travaillait en secret pour le théâtre.

La lecture de Gesner lui fournit le sujet de sa première tragédie, et en 1792 le Théâtre-Français joua la *Mort d'Abel*, tragédie dans laquelle Mlle Raucourt et Saint-Prix créérent avec un succès retentissant les rôles d'Eve et de Caïn.

A la *Mort d'Abel*, et à un an d'intervalle, succéda *Epicharis et Néron ;* ce fut l'un des premiers triomphes de Talma, et peut-être la meilleure pièce de l'auteur, qui, dans cette circonstance, fit preuve de talent et de courage, car Néron cachait Robespierre, alors tout-puissant, les allusions étaient nombreuses et le parterre empressé à les saisir. Legouvé et Robespierre eurent le bon esprit, l'un de placer sa pièce sous l'égide de la Liberté, à laquelle il la dédia, l'autre de ne pas vouloir se reconnaître sous les traits de Néron.

Vinrent ensuite *Quintus-Fabius*, — *Etéocle et Polynice*, — dont le sujet était le même que celui de la *Thébaïde*, et que Legouvé aurait dû s'abstenir de traiter après Racine, enfin la *Mort de Henri IV*, qui valut à l'auteur tant d'éloges et tant de critiques et souleva une si ardente polémique historique et littéraire. Faut-il rappeler, pour en finir avec le théâtre de Legouvé, ou ne vaudrait-il pas mieux passer sous silence, *Laurence* et *Polyxène*, deux tragédies peu dignes de leurs sœurs ?...

La muse de Legouvé, tendre et rêveuse, s'essaya aussi dans l'élégie et produisit les *Souvenirs*, la *Mélancolie*, la *Sépulture*, mais son véritable titre, celui qui le fera vivre dans la mémoire des lettrés, c'est le *Mérite des femmes*, petit poëme rempli de vers heureux, et dont le nombre des éditions ne se compte plus depuis longtemps.

Ce sont là les titres qui ouvrirent à Legouvé les portes de l'Académie française et en firent l'héritier du fauteuil du duc de Nivernais. Il fut aussi choisi pour suppléer l'abbé Delille dans la chaire de poésie latine au Collége de France. Cette nomination lui valut de la part de Luce de Lancival, peut-être un

peu jaloux de cette faveur, cette piquante mais injuste épigramme :

> « Legouvé sait, dit-on, le latin. . . à peu près,
> Comme Gail sait le grec et Cournand le français. »

Au talent de faire de bons vers, Legouvé joignait celui, non moins rare, de les lire admirablement. Talma disait que, quand on l'avait entendu lire l'une de ses pièces, on n'osait plus la réciter après lui. Elève de Mlle Sainval, il transmit à Mlle Duchesnois les leçons qu'il en avait reçues. Cette grande tragédienne, qui brilla si longtemps à côté de Talma, n'eut jamais d'autre professeur de déclamation.

Dans ses dernières années, Legouvé expia le bonheur de ses premières. La perte de sa femme qu'il adorait, quelques chagrins domestiques, quelques peines secrètes portèrent atteinte en même temps à sa santé et à son intelligence. Une chute qu'il fit à la campagne de Mlle Contat, dans un saut-de-loup profond, où il resta deux heures, gisant sans connaissance, augmenta cet état maladif. Il languit encore quelques mois, et mourut le 1er septembre 1812, — à Montmartre, dans une maison de santé, où tous les soins lui avaient été prodigués. L'un de ses amis et collègues, Népomucène Lemercier lui adressa sur sa tombe les derniers adieux (1).

Le très humble et très
obéissant serviteur.
Legouvé
membre de l'Institut.

(1) M. Legouvé avait épousé Mlle Adèle Sauvan, dont Charles Nodier a parlé dans son *Dernier Banquet des Girondins*, et qui devint l'inspiratrice du *Mérite des femmes*.

Vergniaud avait une grande tendresse pour cette jeune fille de 14 à 15 ans, en 1793,

III

Legouvé n'avait eu qu'un fils de son mariage, Ernest Wilfrid-Legouvé, troisième du nom. C'est notre contemporain, celui que nous applaudissons à l'Académie, au théâtre, dans les conférences. Il n'avait pas cinq ans quand il perdit son père. Comme adoucissement à cette perte, il eut le bonheur de trouver le grand maître de l'Université, M. de Fontanes, et l'auteur des *Contes*, M. Bouilly, pour protecteurs de son enfance, pour tuteurs, l'un de sa personne, l'autre de ses biens. « Mon enfance », a-t-il dit lui-même,

« Mon enfance a trouvé des amis protecteurs
Qui m'ont toujours ôté l'épine envenimée,
Pour ne me laisser que les fleurs. »

Fils d'un poëte, pupille et protégé de deux hommes de lettres, comment le jeune Legouvé eût-il pu s'engager dans une autre carrière que celle des lettres? Aussi y entra-t-il sans hésiter, et y a-t-il marché depuis résolûment.

En 1829, l'Académie avait proposé aux poëtes pour sujet de concours *La Découverte de l'Imprimerie*. Quarante-quatre con-

et il en eût probablement fait sa compagne, si le Tribunal révolutionnaire l'eût laissé vivre.

C'est pour elle que deux heures avant sa mort il grava, avec la pointe d'une aiguille, leurs deux noms sur la boîte d'or de sa montre, avec la date du 30 octobre 1793, et il la lui envoya par son fidèle domestique, qui était venu embrasser son maître à la Conciergerie, le 31 octobre au matin.

Mme Legouvé a pieusement gardé durant toute sa vie ce dernier souvenir d'un ami. Elle l'a légué, en mourant, à M. Jouy, l'académicien, qui, de son côté, l'a laissé à Ch. Nodier. Qu'est devenue, à la mort de ce dernier, cette précieuse relique, et en quelles mains se trouve-t-elle aujourd'hui? L'historien de *Charlotte Corday* et des *Girondins*, M. Ch. Vatel, nous apprend que Mme Menessier-Nodier la recueillit dans la succession de son père; qu'elle en fit don à l'un des meilleurs amis de ce dernier, M. Alex. Bixier, qui, lui-même, en fit hommage au Musée de Besançon, où elle est pieusement conservée.

currents étaient entrés dans la lice, et ce fut le jeune Legouvé qui remporta le prix.

« L'auteur, dit en proclamant son triomphe le secrétaire perpétuel, M. Andrieux, est un très-jeune homme : il n'a guère que vingt-deux ans. Lorsqu'on a ouvert dans l'Académie le billet cacheté qui contenait son nom, il s'est manifesté un mouvement de satisfaction et de joie. Ce nom, en effet, est cher aux Muses françaises. C'est celui d'un de nos anciens confrères, d'un ami enlevé trop tôt dans la force de l'âge ; c'est celui d'un poëte illustre, de l'auteur de la *Mort d'Abel*, d'*Epicharis et de Néron*, de la *Mort de Henri IV*, du poëme du *Mérite des femmes*, et de plusieurs autres beaux ouvrages. C'est le nom de Legouvé. Puisse son jeune fils en soutenir et en augmenter la gloire ! »

Un demi-siècle s'est écoulé depuis l'émission de ce vœu ; n'est-il pas permis de dire sans flatterie qu'il s'est complétement accompli ?

En 1832 parut le premier ouvrage de M. E. Legouvé, sous le titre de *Morts bizarres*. Les premières pages de ce volume sont une pièce de vers, pleine de sensibilité et dictée par le cœur, à la mémoire de son père, sous le patronage duquel il place ses premiers essais, comme il y placera plus tard son élection académique.

« Mes lecteurs, si j'en ai, comprendront, dit-il, le sentiment qui m'a porté à écrire le nom de mon père devant mon premier ouvrage, et à mettre mes essais sous la sauvegarde de ce nom ; à la manière des anciens, qui plaçaient devant leur porte l'image d'un dieu, comme une source de bénédictions pour leur foyer, comme un palladium contre les coups du sort. »

M. E. Legouvé se sentait entraîné vers le théâtre. Après les *Morts bizarres*, il écrivit quelques nouvelles et quelques romans : *Max* ; — *les Vieillards*, — *Edith de Falsen*, etc. ; puis il présenta à la Comédie-Française son premier manuscrit dramatique.

Les échos de la rue de Richelieu répètent encore les applaudissements qui saluèrent *Louise de Lignerolles* ; — *Adrienne Le-*

couvreur ; — *Les Contes de la Reine de Navarre ;* — *Bataille de dames ;* — *Par Droit de Conquête,* etc., etc. Mais M. Legouvé avait partagé ces succès avec des collaborateurs, il voulut en conquérir à lui seul ; il avait composé ces pièces en prose, il voulut en composer en vers ; il s'était fait applaudir dans la comédie, il voulut se faire applaudir dans la tragédie. Il écrivit *Médée*, pour Mlle Rachel. Ce rôle, d'abord accepté avec enthousiasme par la grande artiste, fut plus tard, soit par un caprice, soit par la crainte de se mesurer avec un tel rôle, abandonné par elle. Traduite en italien, *Médée* fut interprétée par Mme Ristori, avec un succès qui vengea le poëte du refus de Mlle Rachel et donna à celle-ci de vifs regrets et de cruels déplaisirs (1).

(1) L'acceptation, puis le refus sans motifs par Mlle Rachel du rôle de *Médée*, donna lieu à un procès que l'actrice perdit. Elle fut condamnée à jouer le rôle ou à payer à l'auteur 5,000 francs de dommages-intérêts. Elle les paya, et M. Legouvé les versa dans la caisse de la Société des gens de lettres et dans celle de la Société des auteurs dramatiques.

Il avait tout fait d'ailleurs pour prévenir le procès, ainsi que le prouve la lettre curieuse que nous reproduisons en *fac-simile*, et qu'il adressait à Mme C..., la femme de l'avocat de Mlle Rachel, qui exerçait sur cette dernière une grande influence :

« Madame,

« Mlle Rachel, à qui j'avais demandé de reprendre nos répétitions, m'a répondu que la maladie de sa sœur lui ôtait la force et le courage de s'occuper d'un rôle nouveau. Or, sa sœur ayant, non pas une maladie aiguë, mais une maladie chronique, qui peut durer six mois, c'est là une réponse inadmissible. Je lui ai écrit une lettre que je voudrais beaucoup que vous lussiez, parce que je suis bien sûr, qu'avec votre bon sens et votre amitié pour elle, vous me donneriez mille fois raison, et vous lui donneriez un bon conseil.

« Je voudrais beaucoup ne pas être forcé de tirer encore une fois l'épée contre cette sublime capricieuse, et cependant je suis bien à bout de patience et de modération. Quinze mois de délais, sans cesse renouvelés sous un prétexte ou sous un autre !

« Vous pourriez lui dire que je vous ai parlé de ma lettre (je lui demande, dans cette lettre, de reprendre nos répétitions le 10); vous la faire montrer, et l'encourager dans la voie du devoir. Si au moins on pouvait lui parler ! Mais elle a probablement bien peur de moi, car je lui ai demandé deux fois un quart d'heure de conversation, et elle n'a jamais répondu à cette demande.

« Si vous pouviez intervenir utilement dans tout ceci, ce serait un nouveau bon office que je serais charmé d'ajouter à ceux que je vous dois déjà, et que je n'oublie pas.

« Agréez l'assurance de ma gratitude et de mes sentiments distingués.

« E. Legouvé.

« Seine-Port, Seine-et-Marne. »

L'Amateur d'Autographes, nos 294 et 295.

Mlle Ra...

de reprendre...

que la ...

la force ...

rôle nouve...

par une ...

chronique, ...

là une répé...

écrit une ...

que vous ...

bien sûr ...

amitié p...

mille fois ...

un bon con...

ne pas ...

fois l'épée ...

et cependant ...

patience et ...

délais, sans ...

prétexte, ou le

vous pourriez

~~[illegible]~~ que

lettre, je lui

répétitions le

et l'encourager

si au moins

elle a probablement

je lui ai donné

d'heure de cou...

répondre à cet...

si vous pouvez...

tout ceci, ce

office que je

à ceux que

je n'oublie pas

agréez

gratitude

Sen...

au un fils de il il ver on et ré- la- que que cès re. eil ne, ul, Le- ore me rs, ce nos n'a ge, , un l de

Lettre de Legouvé à Mme C***

...s un autre !

... lui dire – ~~[illegible]~~

...ai vous ai parlé de ma

demande de reprendre nos (dans cette lettre de)

(10) vous la faire montrer,

dans la voie du devoir.

...on pouvant lui parler, mais

...mieux bien peux de moi, la

...mandé deux fois, un quart

...ersation et elle n'a jamais

...te demande.

...z intervenir utilement dans

...serait un nouveau bon

...serais charmé d'ajouter

... vous dois déjà et que

l'assurance de ma

... et de mes sentiments

[illegible]

J. Legourg

...ine port, Seine et Marne.

M. Legouvé, qui parle aussi bien qu'il écrit, fit en 1848, au Collége de France, au milieu d'un auditoire sympathique, un cours sur l'*Histoire morale des femmes*. Il ne serait pas le fils de son père, s'il n'avait consacré aux femmes quelques-uns de ses ouvrages...

Comme son père, il a chanté les femmes; comme son père, il les a mises de moitié dans ses triomphes; comme son père, il a été applaudi au théâtre; comme son père, il devait aussi arriver à l'Académie. Il y est entré en 1855, à la mort d'Ancelot. Son discours de réception, aussi finement qu'élégamment écrit, et débité avec un art merveilleux, fut un éloge délicat de son prédécesseur; un éloge, plusieurs fois répété depuis, de la collaboration littéraire; enfin, un éloge des femmes. Un critique *emunctæ naris*, M. Cuvillier-Fleury, n'a pas hésité à dire que « ce discours était le meilleur ouvrage et le plus grand succès du récipiendaire. »

L'un des derniers écrits de l'académicien est *l'Art de lire*. Nul maître n'aurait pu traiter avec plus d'autorité un pareil sujet; nul n'aurait mieux su allier aux préceptes la pratique, car nul n'est plus que lui « un grand dupeur d'oreille (1); » nul, depuis Andrieux et Samson, n'a aussi bien lu que M. E. Legouvé. C'est un talent héréditaire, qu'il a peut-être encore perfectionné... Aussi par les grâces de son débit, par le charme de sa parole, par les anecdotes dont il sait semer ses discours, par le choix des sujets et par la manière dont il les traite, « ce maître en l'art de bien dire (2) », s'est-il placé à la tête de nos conférenciers.

Avec un homme de la valeur de M. Legouvé, la critique n'a pas à redouter de perdre jamais ses droits, et, à côté de l'éloge,

(1) De Boisrobert, l'un des membres fondateurs de l'Académie, était, paraît-il, un très-habile lecteur, le Legouvé de son temps.
Dans une Epître à Conrart, il dit de lui :

> En récitant, de vrai je fais merveille,
> Je suis, Conrart, un grand dupeur d'oreille.

(2) C'est ainsi que le nomme M. C. Doucet, le spirituel secrétaire perpétuel de l'Académie.

elle peut sans crainte placer le blâme. L'un est le correctif de l'autre : c'est la médaille avec son beau côté et son revers.

Si j'avais à faire un reproche à M. Legouvé, ce serait : à l'écrivain, de ne pas toujours creuser assez profondément son sujet, de s'arrêter à la surface et de sacrifier parfois le fond à la forme ; au poëte, de frapper son vers à une empreinte quelque peu effacée ; au lecteur et au conférencier, de trop souligner, en lisant, et d'avoir trop l'air de douter de l'intelligence de ses auditeurs. L'auditeur, quel qu'il soit, n'est pas fâché qu'on le prenne pour un homme d'esprit et qu'on lui laisse quelque chose à deviner....

Un peu plus de méditation qui permette à l'ouvrier littéraire d'arriver aux couches inférieures de la matière ; un vers plus saisissant qui se grave dans la mémoire ; moins d'art et plus d'abandon dans la lecture, et le critique désarmé n'aura plus, ce qu'il a déjà fait souvent, qu'à applaudir et à se mêler, sans crainte de désaccord, aux auditeurs de M. Legouvé.

H. MOULIN,
ancien magistrat.

UNE COLLECTION D'AUTOGRAPHES EN RUSSIE

L'année qui vient de s'écouler a enregistré la mort prématurée d'un jeune savant russe, M. Victor de Brasch, qui, en peu d'années, était parvenu à se former une des plus précieuses collections d'autographes qu'il y ait en Russie. Grand propriétaire des environs de Dorpat, savant économiste (Voyez sur lui le *Journal des économistes,* août 1877) et compositeur de musique plein de talent, M. de Brasch s'était passionné pour les autographes dès l'âge de vingt ans. Sa première acquisition a été un feuillet écrit de la main de Bulwer. En 1871, une correspondance de M. Tourguénef, le grand romancier russe, fut

le point de départ d'une collection dont le catalogue dépasse aujourd'hui le n° 1650. Le jeune amateur, étudiant alors en Allemagne, — à Berlin et à Leipzig, — où il obtint en 1874 le grade de docteur, ne cessait de former sa collection, entrant en relation avec les principaux amateurs. Une mort prématurée vint le frapper à Saint-Pétersbourg le 1er juin dernier, à l'âge de vingt-sept ans seulement.

La collection de M. de Brasch se trouvait dans son bien de Ropkoy, près de Dorpat. Son ami intime et camarade d'études, M. Platon de Waxel, comme lui docteur en philosophie, auteur de plusieurs ouvrages et secrétaire à la chancellerie du ministère des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg, le collaborateur de toutes ses explorations autographiques, se trouve maintenant en possession de ce précieux dépôt, qu'il espère un jour placer, sous le nom du fondateur, à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.

Le cabinet d'autographes de M. de Brasch est divisé en quinze compartiments. Les différents pays y sont groupés comme il suit : la Russie, l'Allemagne, les autres pays de race germanique, la France, les autres peuples latins. Pour chacun de ces groupes, il y a deux compartiments : l'un consacré à l'histoire, l'autre aux belles-lettres et aux sciences. L'ordre chronologique y est observé. A la Russie se trouve annexée une *Baltica*, contenant toutes les illustrations des provinces baltiques de la Russie. Trois compartiments sont consacrés à la musique, au théâtre et aux beaux-arts, et un carton de mélanges est intitulé : *Varia*. Toutes les nationalités s'y trouvent ensemble.

Passons en revue les cartons qui contiennent les personnages historiques. La Russie seule y est pour 328 numéros. Il y a des autographes à partir du commencement du XVIe siècle, et dans le nombre des pièces d'un grand intérêt, à commencer par une longue l. a. s. (1540) de *Philippe Mélanchthon*, le grand réformateur. Les empereurs d'Allemagne y sont au complet à partir de *Maximilien Ier* et de *Charles-Quint*. Le rival de celui-ci, *François Ier*, y figure aussi, de même que *Henri IV*,

Louis XIV, Louis XVI. Le XVIe siècle y est représenté encore par les autographes, d'une insigne rareté, des rois de Portugal *Don Juan III* (1548), l'introducteur de l'Inquisition, et *Don Sébastien* (1568), le héros légendaire d'Alcacer-Guebir. Citons ensuite *Philippe II* d'Espagne et ses successeurs; *Maurice*, électeur de Saxe; la reine *Christine* de Suède et son amant *De La Gardie*; le premier roi portugais de la maison de *Bragance*, etc. Le *marquis de Pombal* y figure aussi, et c'est bien possible que ce soit un *unicum*, du moins pour les collections privées. Le XVIIIe siècle est, en général, richement représenté. Citons d'abord les rois rivaux de Pologne: *Auguste II* et *Stanislas Leszczynski* (toute une correspondance); *Mazeppa* et *Patkul*; l'amiral *Apraxine*, le fondateur de la flotte russe; le maréchal *Lœwenhaupt*, le vaincu de Poltava; *Guillaume III* d'Orange; le *Grand Électeur* et tous les souverains du Brandebourg à partir de la Réformation; tous les rois de Prusse: de *Frédéric le Grand*, un b. a. s. en très-mauvais allemand, d'un contenu piquant et daté d'un bivouac pendant la guerre de Sept ans; *Joseph II* et *Marie-Thérèse*; l'impératrice *Anne* de Russie et son chancelier *Ostermann*; *Catherine II* et la *princesse Dachkof*, des correspondances de toutes les deux; les trois grands favoris de Catherine: Grégoire *Orlof*, *Potemkine* et Platon *Zoubof*; les grands capitaines russes du XVIIIe siècle: *Lascy*, *Münnich*, *Roumiantsof*, *Repnine* et *Souvarof*. Puis, pour en revenir à la France, des lettres fort intéressantes de *Maurice de Saxe* et du maréchal de *Richelieu*, pièce de premier ordre (8 pages in-4), écrite du Port-Mahon au lendemain de la prise de cette place; *Colbert* et *Turgot*, *Necker*, *Mirabeau*, *Sieyes*, *Marat*, une condamnation du Comité de salut public, signée par *Robespierre*, *Saint-Just*, *Barère* et d'autres; *Napoléon Ier* et la plupart de ses maréchaux; *Napoléon III*; MM. *Thiers*, *Gambetta* et tous les coryphées des derniers événements. Quant aux autres pays, dans notre siècle, il y a à citer des lettres de *Metternich*, *Wellington*, *Canning*, *Stein*, *Cavour*, *Gladstone*, *Disraëli*; *Paul Ier*, *Alexandre Ier* et *Nicolas Ier*, avec la plupart de leurs généraux et ministres: *Ros-*

toptchine, Koutouzof, Barclay de Tolly, Diebitsch, Paskévitch, Spéranski, Nesselrode, Gortchakof, etc.; *Alexandre II* avec les collaborateurs de ses grandes entreprises et réformes; les agitateurs *Saldanha, Prim* et *Tcherniaïef;* enfin, une pièce *unique* dans son genre, l'original a. s. (1873) d'un télégramme affectueux adressé en français par l'empereur *Guillaume I*er à Alexandre II.

Les noms les plus saillants seuls viennent d'être signalés; il en sera de même dans la nomenclature suivante de la partie littéraire :

La France (140 noms) débute par huit lignes a. s. (1661) de *Lafontaine;* puis vient une lettre pétillante d'esprit de *Voltaire*, d'autres de *Buffon*, de *Bernardin de Saint-Pierre*, de *Condorcet*, de Mme de *Staël*, de *Chateaubriand*, de *Cuvier*, de *Laplace* (une correspondance scientifique), etc. Un hymne *royaliste* de *Rouget de Lisle* ne fait guère pressentir la *Marseillaise*. Encore un *unicum :* la lettre d'un écrivain français plus connu en Russie qu'en France, du bibliothécaire impérial à Vienne, *Valentin Jamerai Duval* (1695-1775), dont la correspondance a été publiée à Saint-Pétersbourg en 1784. Dans ce recueil il est question d'une lettre importante *égarée :* c'est précisément celle qui fait partie de la collection Brasch. Quant aux écrivains et savants français du XIXe siècle, il en manque à peine quelques-uns dans la collection du jeune amateur russe, dont la France était le pays de prédilection. Citons au moins une lettre d'*H. de Balzac*, écrite dans une auberge juive de Volhynie, pendant un de ses voyages en Russie.

Les littératures allemande et russe y remontent également au milieu du XVIIIe siècle. On y voit briller toute la pléiade des écrivains qui firent la gloire de l'Allemagne : *Lessing* (1750), *Klopstock, Wieland, Herder, Gœthe, Schiller, Kant, Schelling, Hegel, Schlegel, Schopenhauer, Jean-Paul, Hoffmann, H. Heine*, les deux *Humboldt, Gauss, Bessel, Savigny, Ranke, Mommsen*, etc., etc. Presque tous sont représentés par des lettres importantes, voire même des chefs-d'œuvre, comme celle de Jean-Paul. Deux précieuses l. a. s. (1746) de *Lomonossof,*

le *Malherbe russe,* ouvrent le compartiment littéraire russe, l'un des plus rares et des plus nombreux (235 numéros) de la collection. Les noms célèbres de *Derjavine, Karamsine, Joukovsky, Griboïédof, Pouchkine, Lermontof, Gogol, Mickiewicz, L. Euler, Struve, Baer, Krusenstern* (une correspondance datant de son voyage autour du monde), n'y manquent pas plus que la plupart des noms importants de la Russie contemporaine. Citons encore pour les littératures étrangères : *Thomas Moore, Dickens, Andersen, Beccaria, Niccolini,* Alexandre *Herculano, Castilho,* etc.

Dans les beaux-arts, c'est la France qui prime : Claude *Perrault* (1672), Mme *Lebrun,* Louis *David, Prud'hon, Ingres,* Horace *Vernet,* Paul *Delaroche,* Eugène *Delacroix,* Ary *Scheffer,* etc. Pour l'Italie, il y a *C. Cignani;* pour les contemporains : *Meissonier, G. Doré, Paul Dubois, Antokolsky, Ussi, Landseer, Aivasovsky, Zichy,* etc.

Cependant les sections relativement les plus complètes de la collection sont les deux cartons qui renferment les musiciens. Il y en a près de 300. *Sébastien Bach* lui-même y est représenté par un fragment de musique. Le grand *Mozart* exhale la langueur de son amour dans une lettre à sa femme, d'une valeur inappréciable, et sur laquelle le Raphaël de la musique dit avoir laissé tomber des larmes. Son autographe est accompagné de ceux de sa sœur, de sa femme et de son fils. Viennent ensuite *Sarti, Cherubini, Spontini, Paër, Rossini, Donizetti, Verdi.* Beaucoup de maîtres français à partir de *Grétry.* Quant aux Allemands, *Beethoven, Weber, Schumann, Mendelssohn, Meyerbeer* et *Wagner* éclipsent par la grandeur de leurs noms tous leurs compatriotes, d'ailleurs richement représentés. Les Russes aussi y sont au complet à partir de *Glinka.* Il y a également presque tous les virtuoses célèbres : *Viotti, Paganini, Joachim* (lettre adressée à M. de Brasch lui-même), *B. Romberg, Servais, Liszt, Rubinstein, Crescentini, Rubini, Lablache, A. Nourrit, Faure* et cent autres. Beaucoup d'acteurs russes et français : *Talma, Mars* et *Rachel* n'y font pas défaut. Le nègre *Aldridge* et l'Italien *Rossi* complètent une collection, qui peut compter

parmi les plus variées et les plus intéressantes. Il est étonnant de voir un résultat aussi brillant obtenu en cinq années de recherches dirigées par un jeune homme, qui s'est distingué aussi sous tant d'autres rapports. Son nom mérite de figurer à côté de ceux des premiers collectionneurs de l'Europe.

X.

RENSEIGNEMENTS INÉDITS SUR JEAN-JACQUES RENOUARD DE VILLAYER, LE SEUL ACADÉMICIEN NANTAIS.

A M. E. Charavay.

Mon cher Monsieur,

Quelqu'un de vos lecteurs possèderait-il un autographe de Jean-Jacques Renouard de Villayer, mort en 1691, doyen du conseil d'Etat ? C'est l'un des plus obscurs, pour ne pas dire le plus obscur de tous les immortels. Il avait cependant inventé les ascenseurs mécaniques et certaine horloge très-originale dont les heures du cadran étaient remplacées par des épices graduées, de manière à pouvoir savoir l'heure au goûter pendant la nuit. Saint-Simon rapporte des détails très-curieux sur cet académicien qui aimait beaucoup ses aises. Après force recherches, je suis arrivé à lui composer une biographie de 35 pages et à démontrer que fils et petit-fils de maîtres des comptes à la chambre de Bretagne, il avait dû naître à Nantes. On ne connaît de lui aucun ouvrage imprimé, et ce n'est guère que dans les archives de la chambre des comptes de Bretagne, du Parlement de Rennes ou des Etats de cette province, que j'ai pu trouver des éléments pour sa biographie. Il fut fait comte de Villayer en 1655, et j'ai eu toutes les peines du monde à retrouver les traces de son comté, près de Rennes, tellement elles étaient microscopiques (1). La seule pièce autographe que j'aie jamais vue de lui

(1) Voir mon étude sur Villayer, *Revue de Bretagne et de Vendée*, et Paris, Detaille, 1877, in-8. Couronnée par l'Académie.

se trouve à la Bibliothèque nationale, dans la correspondance passive du chancelier Séguier. Ceux de vos lecteurs qui font collection de correspondances académiques seront sans doute curieux de la connaître : ils la trouveront aux manuscrits, fonds St-Germain, 709, 34[96. En voici le texte ; il s'agit d'un procès soutenu par Villayer pour son propre compte :

« Monseigneur » écrivait-il « quoy que le sieur d'Estival se deubt contenter de ce que l'on luy a donné la vie et la liberté ; et qu'au moins après avoir gagné mon procès contradictoirement au Conseil, au rapport de M. Du Gué, et que vous nous ayez renvoyés au Parlement de Dijon, il deust laisser la liberté aux juges d'examiner nostre affaire civile ; néanmoins, Monseigneur, il a depuis voulu surprendre un arrest au conseil d'en haut qui cassast mon arrest d'évocation, par lequel, après avoir perdu son procès dans les formes, il le gagnast contre les règles. Mais M. le Tellier qui sçait bien la justice, l'en refusa entièrement, et me dit, il y a bien quinze jours, qu'il n'auroit point cet arrest. Cependant, Monseigneur, on m'a mandé qu'il se vante d'avoir surpris M. de Louvoy pendant la maladie de M. son père, et d'avoir fait casser le renvoy fait à Dijon. Je vous supplie, Monseigneur, très-humblement, de ne pas permettre que cet arrest soit expédié que je ne sois entendu. C'est la justice et vous la savez mieux que personne au monde, et que je suis, Monseigneur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur. »

Telle est à ma connaissance l'œuvre complète de cet obscur académicien.

Je profite de cette occasion pour vous communiquer plusieurs détails généalogiques inédits, que je dois depuis peu de temps à l'obligeance de M. Pol de Courcy, l'auteur du *Nobiliaire de Bretagne*, et qui serviront à rectifier et à compléter ceux que j'ai déjà donnés dans mon étude de la *Revue de Bretagne*. Ils proviennent d'un curieux manuscrit de Tatin des Rivières sur les familles parlementaires de Bretagne depuis les grands jours de 1495 jusqu'en 1780. Ce manuscrit me permet d'abord de fixer la date exacte de la naissance de l'académicien Jean-Jacques

Renouard au 24 juin 1607 et non à l'année 1605 comme je l'avais indiqué en retranchant quatre-vingt-six ans de la date certaine de la mort arrivée en 1694. Jean-Jacques est donc mort à quatre-vingt-quatre ans seulement : et les notes de Tatin des Rivières m'apprennent qu'il légua par testament 30,000 livres à l'Hôtel-Dieu de Paris, 20,000 livres à l'Hôpital général et 20,000 livres à sa paroisse. Ce testament fut attaqué par ses héritiers et confirmé par arrêt du Parlement de Paris du 8 mars 1694. On retrouverait sans doute cet arrêt aux Archives nationales.

I. — Il eut trois enfants de Marthe de Neubourg qu'il épousa 1636 et qui mourut au mois de novembre 1689 à Paris, où elle fut inhumée à l'hôpital de la Pitié :

1° *Jean-Jacques* Renouard, qui suit ;

2° *Bonne* Renouard, mariée à Michel d'Espinoze et de Porterie, conseiller au Parlement de Bretagne en 1654, fils de Michel d'Espinoze, sieur des Renaudières, et de Jeanne Gazet, dont :

Bonne Elisabeth-Marie d'Espinoze, mariée à Sébastien de Rosmadec, marquis de Goulaine ;

3° *Madeleine-Angélique* Renouard, mariée en 1661 à Pierre de Hodic (et non Nodic comme il est dit dans ma brochure), comte de Marly et maître des requêtes. — C'est cette terre de Marly, acquise en 1693 par Louis XIV, qui est devenue le château de Marly-le-Roi.

II. — *Jean-Jacques Renouard*, comte de Villayer, sieur de Dronges, conseiller au Parlement de Rennes, en 1660, mort à Rennes le 13 février 1692, onze mois après son père, fut inhumé dans la chapelle Saint-Charles aux Cordeliers de Rennes. Il avait épousé *Michelle-Lucrèce* Chapel, dame de Procé, paroisse de Sucé, près Nantes, et nièce de Michel Chapel, célèbre avocat au Parlement de Rennes, — dont :

III. — *François* Renouard, comte de Villayer, sieur d'Auteuil et de Millemont près Montfort-l'Amaury, de Procé, de Couvron, etc., né posthume en 1692, page du roi en 1705, conseiller au Parlement de Paris en 1716, maître des requêtes en 1719, mort en 1739. — Il épousa *Angélique-Claude* Marescot,

dame de Thoiry, mariée le 26 janvier 1734, veuve de Claude-Adrien de Boussan, et fille de Gilles-Michel Marescot, sieur de Thoiry, mestre de camp de cavalerie, et d'Angélique d'Appoigny, — dont :

IV. — *Angélique-Françoise* Renouard de Villayer, morte avant son père.

La succession de la famille Renouard de Villayer fut recueillie en 1740 par *Michel-Ange-Sébastien* de Rosmadec, marquis de Goulaines, fils de Bonne-Elisabeth d'Espinoze, citée plus haut.

Une famille homonyme, dont La Chenaye des Bois a inséré la généaologie, a fait ériger en comté, sous le nom de Villayer, la terre de Sertans et annexes en Franche-Comté, par lettres du mois d'août 1749, dans l'intention de se rattacher aux Renouard de Villayer, de Bretagne, qui eux-mêmes étaient venus de Gascogne au xve siècle; mais cette attache n'est nullement prouvée.

Voilà, mon cher Monsieur, tout ce que je puis trouver pour compléter ce qui concerne un académicien dont le bagage autographique est de la plus grande rareté.

Votre très-dévoué,

R. KERVILER.

PIÈCES INÉDITES

ALPHONSE DE LAMARTINE

Lettre écrite de Florence, le 11 janvier 1827, à Casimir Delavigne. Lamartine félicite Delavigne sur ses *Nouvelles Messéniennes,* qui venaient de paraître.

« Florence, le 11 janvier 1827.

« Mon cher Lavigne, je viens de lire cette nuit même les sept nouvelles *Messéniennes ;* elles m'ont transporté de plaisir, de

poésie et d'admiration ; si j'avais plus de temps je vous le dirais en vers ; mais je veux au moins vous le dire provisoirement en prose ; n'avais-je pas raison de vous dire de voyager ? Vous vous êtes, à mon avis, surpassé vous-même : le départ, l'ode au vaisseau anglais, la description lyrique du bâtiment, la comparaison avec l'aigle qui regarde ses serres, quelques morceaux du Lido, presque tout Colomb sont des beautés de premier ordre et même d'un nouvel ordre auquel nous n'étions pas accoutumé. Vous êtes devenu plus original en fréquentant la nature et la solitude ; continuez : restez peu à Paris et, quoi que en dise Voltaire, faites vos vers partout, excepté dans une rue de la chaussée d'Antin.

« Adieu : je ne voulais vous dire que ce mot d'amitié et de sincère admiration ; il n'y a que vous qui me fassiez complétement éprouver de nos jours le charme des vers lus. Car qui n'éprouve pas celui d'en écrire ?

« Rappelez-moi au souvenir de monsieur votre frère, s'il se souvient lui-même de moi ; j'ai bien regretté d'être à Paris quand vous étiez à Florence. Je ne vous demande point de réponse, mais des vers et encore des vers ; ne vous lassez pas d'écrire, tant qu'on ne se lassera pas de vous lire.

« LAMARTINE. »

FRANÇOIS-VINCENT RASPAIL

Lettre du célèbre chimiste adressée à Buloz. Raspail accepte volontiers de faire une revue scientifique mensuelle dans la *Revue des Deux Mondes*.

« Monsieur,

« Je me chargerai volontiers de la revue mensuelle que vous désirez insérer dans la *Revue des Deux Mondes ;* mais il faudra

que vous ayez la complaisance de me faire passer le *Temps,* le *Journal du Commerce,* la *Revue britannique* et la *Revue encyclopédique,* que je ne saurais me procurer ici. Si quelqu'un de vos amis pouvait y joindre les *Annales de chimie, des Sciences naturelles,* et le *Journal de pharmacie,* vous auriez la complaisance de les réunir à l'envoi des premiers recueils.

« Vous m'adresseriez le tout par M. J.-B. Baillière, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 13 bis, qui me les ferait parvenir par notre ami, M. Dupoty, rédacteur du *Vigilant.*

« J'ai l'honneur de vous saluer,

« RASPAIL.

« Maison d'arrêt de Versailles, 10 février 1833.

« Monsieur Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes,* rue des Beaux-Arts, n° 6, Paris. »

LES DERNIERS MORTS

LE GÉNÉRAL MONTAUBAN

Comte de Palikao.

LES DERNIERS MORTS

LE PAPE PIE IX

Signature comme évêque.

Signature comme pape.

GEORGES CRUIKSHANK

CLAUDE BERNARD

II

PARTIE TECHNIQUE

MANUEL DE L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

JEAN

LANNES

Duc de Montebello, maréchal de l'Empire, n. à Lectoure, 11 avril 1769, m. à Vienne des blessures reçues à la bataille d'Essling, 31 mai 1809.

1° L. a. s. aux membres composant le mouvement des armées de terre; 7 frimaire an IV (28 nov. 1795), 1 p. in-4. — 15 fr. 50 (n° 159, *Lalande,* 1850).

Envoi de l'état de ses services.

2° L. a. s. à sa bonne amie Polette Lannes; Mantoue, 25 prairial an IV (13 juin 1796), 2 p. pl. in-4. — 32 fr. (n° 181, *J. Charavay,* 1853.).

« ... La paix est faitte avec roi de Naples et le pape, et bientôt elle sera gennérale, ce dernier donne beaucoup de milions, nous avons oublié de lui demandé quelque benediction, mes c'est égal nous n'avons pas oublié le plus précieux, nous avons les petits bon dieux dor qui nous en donneront tant que nous voudrons.... Aujourd'hui nous nous amusons à faire le siége du fort de Mantou et de Milan, ces deux places seront bientôt au pouvoir de la république, et alors toute l'Italie nous apartiendra... »

3° L. a. s. à son ami Pouzols; Bassano, 19 brumaire an V (9 nov. 1796), 2 p. in-4, cachet. — 22 fr. (n° 2455 du *Bull. J. Charavay*); 120 fr. (n° 249, *Lajarriette,* 1860).

Il annonce qu'il s'est rendu à Bassano, qu'ils ont attaqué l'ennemi et lui ont fait 800 prisonniers. « Tu entendras dire sous peu que cette armée est détruite pour la cinquième fois. Mantoue tremble à force; on attend de jour en jour que la garnison se rende; il serait déjà au pouvoir de la république, si le général qui commande n'avait espéré être délivré par les renforts de son armée; il verra bientôt que les républicains de l'armée d'Italie sont toujours décidés à périr plutôt que d'abandonner cette place, qui doit décider de la paix et de la liberté de toute l'Italie. »

4° L. a. s. au citoyen Boyer; Milan, 9 nivôse an IV (29 déc. 1796), 1 p. pl. in-4. — 19 fr. (n° 290, *D'Hunolstein,* 1860).

5° L. a. s. au général Bonaparte; Toulouse, 10 frimaire an VIII) 1er déc. 1799), 2 pl. in-fol., vig. — 8 fr. 50 (n° 134, *Laroche-Lacarelle,* 1847).

Pressante recommandation en faveur de l'adjudant-général Bartier.

6° L. a. s. à Berthier; Auch, frimaire an VIII (20 déc. 1799), 3 p. 1/2 in-4, vig. et tête impr. — 12 fr. (n° 19713 du *Bull. J. Charavay*).

Envoyé après le 18 brumaire pour commander la 9e et la 10e division militaire, il annonce que les administrations des départements du Gers ét de la Haute-Garonne n'ont pas abusé de cette journée, et qu'il n'y a eu ni querelles, ei propos offensants, ni réaction d'aucune espèce; que, de son côté, il a cherché à pacifier et non à aigrir, et qu'il n'a rien changé ni destitué personne. « Je vous dirai à l'éloge, peut-être unique de l'administration centrale de la Haute-Garonne, qu'elle a si peu abusé de la loi sur les ôtages, qu'à sa révocation elle n'a pas eu un seul ôtage à relâcher, n'en ayant retenu aucun... »

7° L. a. s. au ministre de la guerre; Paris, 6 floréal an VIII (26 avril 1800), 1 p. in-4. — 4 fr. (n° 176, *Trémont*, 1852).

Relative à la remonte des chevaux.

8° L. a. s. à Berthier; Paris, 29 brumaire an IX (20 nov. 1800), 1/2 p. in-4. — 14 fr. (n° 251, *J. Charavay*, 1861).

9° L. a. s. au ministre; la Malmaison, 19 prairial an IX (8 juin 1801), 1 p. in-4. — 12 fr. 50 (n° 174, *J. Charayay*, 1852); 15 fr. (n° 4271 du *Bull. J. Charavay*).

10° L. a. s. au ministre de la guerre; la Malmaison, 11 messidor an IX (30 juin 1801), 1/2 p. in-4. — 5 fr. 50 (n° 842 du *Bull. J. Charavay*).

11° L. a. s. à Mme Frère; Lisbonne, 28 floréal an XI (18 mai 1803). — 20 fr. (n° 161, *Châteaugiron*, 1851).

12° L. a. s. à son ami Pouzols; Lisbonne, 10 pluviôse an XII (31 janvier 1804), 1 p. pl. in-4. — 12 fr. (n° 192, *Amant*, 1855).

13° L. a. s. au ministre des finances; thermidor an XIII (juillet 1805). — 4 fr. 50 (n° 186, *Brissot-Thivars*, 1854).

14° L. a. s. au premier consul; Lisbonne, 20 thermidor, 3 p. pl. in-4. — 32 fr. 50 (n° 135, *J. Charavay*, 1847).

« Il est impossible de vous dire l'effet que produit dans ce pays votre tournée. Les Anglais disent aujourd'hui que leur gouvernement a été bien trompé sur l'esprit de la nation française. Ils regardent l'Angleterre comme perdue... On dit ici, comme on nous trompe ! on dit que le premier consul n'est pas aimé en France, et cependant nous voyons que la nation l'adore ! Il n'y a point de département qui ne lui offre ses biens et sa fortune. Enfin, citoyen consul, les journaux anglais ne produisent plus rien ici. »

15° L. s., avec la souscription aut., à Napoléon; Neustadt, 12 oct. 1806, 1 p. in-fol. — 10 fr. (n° 2816 du *Bull. J. Charavay*); 9 fr. (n° 249, *Lajarriette*, 1860).

Lettre écrite deux jours avant la bataille d'Iéna, à laquelle Lannes prit une glorieuse part. « Votre majesté impériale peut compter sur le cinquième corps d'armée. Il n'y a rien de plus brave que ces soldats, si je trouve l'ennemi, quel que soit son nombre je l'attaquerai; rien ne doit résister à nos soldats. »

16° L. s., avec la souscript. aut., au ministre de la guerre; (1807), 3/4 de p. in-4. — 5 fr. 50 (n° 14594 du *Bull. J. Charavay*).

Ayant reçu l'ordre de se rendre de suite de Tilsitt à Paris, il demande à être payé de ses frais de route.

17° L. s., avec la souscript. aut., à Masséna; Burgos, 17 nov. 1808, 3 p. in-4. — 8 fr. (n° 9169 du *Bull. J. Charavay*).

Il mande que le corps de Blacke est totalement détruit, que Castanos couvre Saragosse avec quarante mille hommes, mais qu'on va marcher à lui dans vingt-quatre heures. « Cette fameuse armée espagnole, qui se croyait déjà en France, va se trouver détruite sans qu'il y ait eu une grande bataille. Il ne manquait absolument ici que la présence de l'Empereur. »

On trouve encore dans les catalogues quelques lettres seulement signées, vendues, en moyenne, 10 fr.

COMPTE RENDU DES VENTES D'AUTOGRAPHES

COLLECTION J.-H.-W. WAGENER.

La vente de la collection d'autographes de feu M. J.-H.-W. Wagener a eu lieu à Berlin, comme je l'ai annoncé, le 26 février 1878. Elle a duré quatre jours : parmi les amateurs qu'elle avait attirés, j'ai remarqué M. Guillaume Kunzel, M. Otto-August Schulz et M. Carl Geibel, de Leipzig; M. Charles Meinert, de Dessau, conservateurs des archives de l'empereur d'Allemagne; M. A. Spitta et M. Leo Lipmanssohn, mes correspondants de Berlin, M. Stargardt, etc. De Paris, j'étais venu avec mon oncle et son fils. Telle était la composition de la salle. M. Albert Cohn dirigeait la vente.

C'est dans la journée que les ventes ont eu lieu à Berlin, dans un local situé Koch-strasse, au premier étage. La vacation commence à dix heures. Contrairement à la mode française, le nombre des numéros à vendre n'est pas limité. A midi on interrompt la vente pendant un quart d'heure; la plupart profitent de ce repos pour faire une collation. Puis on reprend les enchères jusqu'à deux heures.

Voici la liste des prix des principaux articles. La monnaie usitée en Allemagne est le mark, qui équivaut à 1 fr. 25. Les prix ci-dessous sont marqués en marks :

Luther, 150 et 150; — *Melanchthon*, 50; — *Bugenhagen*, 22; — *Reuchlin*, 315, acquis par M. B. Fillon; — *Calvin*, 150; — *Bèze*, 56; — *Erasmus*, 255; — *Albrecht von Brandenburg*, 66; — *Frédéric le Grand*, 2, 20, 31 et 13; — *Élisabeth-Christine*, 27; — *Wilhelmine de Bayreuth*, 66; — *Henri VII*, roi d'Angleterre, 36: — *Henri VIII*, 30 et 29; — *Marie I*, 53; — *Élisabeth*, 40; — *Marie-Stuart*, 160; — *Jacques 1er*, 25; — *Charles 1er*, 19; — *Henriette-Marie*, 39; — *Cromwell*, 135; — *Charles-Édouard*, 41; — *Victoria*, 32 et 20; — *Albert* (le prince), 45; — *Charles VII*, roi de France, 31; — *Dunois*, 41; — *Louis XI*, 22; — *Catherine de Médicis*, 41; — *Marguerite de Valois*, 53; — *Marie-Antoinette*, 121; — *Élisabeth* (madame),

29; *Napoléon Ier*, 43, 20 et 20; — *Marie-Louise*, 26; — *Hortense Beauharnais*, 31; — *Napoléon III*, 16; — *Guillaume de Nassau*, 29; — *Pierre le Grand*, 50; — *Catherine II*, 30 et 18; — *Alexandre Ier*, 26; — *Gustave-Adolphe*, 30; — *Charles XII*, 17; — *Chartes hongroises* (nos 244 à 292) 310; — *Bismarck*, 17; — *Hardenberg*, 31; — *Buckingham*, 76; — *Burghley*, 47; — *Burke*, 34; — *Chesterfield*, 30; — *Fox*, 17; — *Wolsey*, 50; — *Danton*, 24; — *Marat*, 61; — *Mazarin*, 63 et 70; — *Richelieu*, 76, — *Robespierre*, 91, acquis par M. Meinert; — *Grotius*, 45; — *Witt* (Cornelius et Jean de), 40 et 41; — *Struensée*, 32; — *Franklin*, 40; — *Washington*, 30 et 36; — *Wallenstein*, 26; — *Blucher*, 65, acquis par M. Meinert, et 40; — *Hofer* (Andreas); 10 et 32; — *Keith* (Jacques), 50; — *Schill* (le major), 22; — *Seydlitz*, 26; — *Marlborough*, 24; — *Nelson*, 38; — *Wellington*, 20; — *Desaix*, 31; — *Rohan* (Henri II de), 37; — *Vandamme*, 23; — *Albe* (le duc d'), 23; — *Egmont* (Lamoral d'), 101; — *Don Juan d'Autriche*, 22; — *Tronys*, 32; — *Kosciuszko*, 27; — *Mazeppa*, 52; — *Patkul*, 35; — *Poniatowski*, 13; — *Rostopchin*, 20; — *Cuvier*, 15; — *Alembert*, 18; — *Davy*, 23; — *Euler*, 36; — *Franklin* (le capitaine), 20; *Jenner*, 22; — *Keppler*, 30; — *Lacaille*, 15, — *La Condamine*, 13; — *Lapérouse*, 22 et 15; — *Linné*, 26; — *Newton*, 76; — *Paracelsus*, 16; — *Réaumur*, 18; — *Birken*, 40; — *Dach* (Simon), 28; — *Goëthe*, 61, 52, 32 et 12, 22, 18, 21, 24, 19, 31, 55, 9, 70, 24, 32. 24, 24, 36, 17, 65 et 70; — *Heine* (Henri), 76; — *Herder*, 25; — *Hœlty*, 90; — *Kleist*, 17; — *Klopstock*, 19, 16 et 8; — *Lenau*, 42 et 18; — *Lenz*, 40; — *Lessing*, 84, 10 et 121; — *Mendelssohn* (Moses), 50 et 74; *Merck*, 31; — *Musaus*, 41; — *Opitz*, 50; — *Schiller*, 50, 121, acquis par M. Meinert, 29, 132 (le n° 814 manque), 33, 60, 31, 110, 100, 62, 90, 65, 51, 50, 23 et 130, acquis par M. Meinert; — *Ben-Jonson*, pièce de la collection de Cotton, 19; — *Byron* (lord), 53; — *Cumbirland* (Richard), 30; — *Milton*, signature découpée, 22; — *Pope*, 61; — *Robertson*, 17; — *Scott* (Walter), 40 et 13; — *Shakespeare*, signature découpée, provenant des collections Cotton et Trémont, pièce sans aucun caractère d'authenticité, malheureusement, 300; — *Sheridan*, 19; — *Beaumarchais*, 15 et 14; — *Bossuet*, 91; *Bourdaloue*, 47; — *Denis* (madame), 20; — *Fénelon*, 22; — *La Chaize* (le Père), 20; — *Racine*, 75; — *Rousseau* (J.-J.), 60 et 70; —; *Saint-Pierre* (B. de), 14; *Sand* (George), 18; — *Voltaire*, 45; — *Tasso* (Bernardo), 20; — *Devient*, 41 et 20; *Garrick*, 40; — *Molière* (madame), 31; — *Auber*, 13; — *Bach* (Séb.) 33; — *Beethoven*, 182, acquis par M. B. Fillon, et 40; — *Chopin*, 42; — *Mendelssohn-Bartholdy*, 24 et 52; — *Meyerbeer*, 15 et 16; — *Mozart*, 303, acquis par M. Dubrunfaut; — *Rossini*, 16 et 15; — *Schein*, 34; — *Schrœter*, 33; — *Schubert*, 155; — *Wagner* (R.), 30; — *Weber*, 21, 32, 34 et 16; *Carrache* (Louis), 61; — *Cellini* (B.), 35; — *Dannecker*, 31; — *Kaulbach*, 70, acquis par M. Meinert; — *Paul Véronèse*, 180; — *Poussin*, 153; — *Rubens*, 240; — *Schinkel*, 18; — *Schlüter*, 46; — *Senefelder*, 23;

— *West*, 18; — *Wille*, 18; — lettres de peintres modernes adressées à M. Wagener, du nº 1164 au nº 1247, réunion précieuse, achetée 225 marcks par M. Otto-Aug. Schulz; — *Amerbach*, 20; — *Jefferson*, 22; *Mazarin*, 37; — *Ninon de Lanclos*, 40; — etc.

Comme on l'a vu dans ce rapide compte rendu, plusieurs pièces importantes ont été acquises par moi pour des amateurs français; telles les lettres de Reuchlin, Beethoven et Mozart.

COLLECTION SAPIN.

Voici les prix les plus saillants obtenus dans la vente de la collection Sapin, qui a eu lieu le 11 mars.

Balzac, 12 fr.; — *Dumas* (Alex.). 36 fr. et 36 fr.; — *Dumas* fils, 34 fr.; — *Hugo* , 15 fr.; *Janin* (Jules), 21 fr.; — *Lassailly*, 31 fr.; — Ponsard, 10 fr.; — *Sainte-Beuve*, 31 fr.; — *Sand* (George), 40 fr.; — *Sue* (Eug.), 21 fr. — *Gounod*, 21 fr.; — *Hervé*, 10 fr.; — *Meyerbeer*, 20 fr.; — *Agar*, 20 fr.; — *Beauvallet*, 21 fr.; — *Bouffé*, 10 fr.; — *Candeille*, 18 fr.; — *Dorval* (madame), 16 fr.; — *Duchesnois*, 18 fr.; — *Duthé*, 15 fr.; — *Lange*, 13 fr.; — *Larivé*, 10 fr.; — *Mars*, 12 fr.; — *Mézeray*, 27 fr.; — *Minette*, 14 fr.; — *Monnier* (Henry), 40 fr.; — *Potier*, 15 fr.; — *Quinault* (Mlle), 15 fr.; — *Rachel*, le dessin. 32 fr.; — *Raucourt*, 13 fr. et 12 fr.; — *Regnier*, 7 fr. et 14 fr,; — *Ribié*, 21 fr.; — *Sallé* (Mlle), 26 fr.; — *Trivelin*, 80 fr.; — *Veshis*, 20 fr.; — *Chassé*,, 10 fr.; *Larrivée*, 25 fr.; — *Saint-Huberty*, 27 fr.; — *Theresa*, 12 fr.; — *Grimod de la Reynière*, 80 fr., etc.

COLLECTION DE MANNE.

La vente des autographes de feu M. de Manne a eu lieu le 19 mars. Voici les prix les plus intéressants :

George Weymer, 10 fr.; — *Jeliote*, 13 fr.; — *Joanny*, 25 fr.; — *Romagnesi*, 15 fr. — *Saint-Huberty*, 12 fr.; — *Rachel*, 30 fr. et 12 fr.; — *Talma*, 20 fr.; *Anville* (d'), 40 fr.; — *Bossuet*, 20 fr.; — *Fontenelle*, 30 fr.; — *Gravelot*, 30 fr., 85 fr., 60 fr., 50 fr., 10 fr. et 12 fr.; — *Sand* (George), 30 fr.; — *Scribe*, 20 fr.; — *Voltaire*, 20 fr. et 70 fr., etc.

LES PROCHAINES VENTES D'AUTOGRAPHES

COLLECTION DU MARQUIS D'E...

La collection du marquis d'E... a été formée il y a déjà longtemps. Certaines pièces avaient été recueillies sous le premier empire et provenaient de dons de personnages connus, entre autres de Guizot. Les archives de la maison de La Force avaient également fourni à cette collection des autographes précieux. C'est le 20 mai que cette réunion remarquable sera livrée aux enchères. Nous croyons devoir attirer l'attention des amateurs sur les pièces suivantes :

Angoulême (le duc et la duchesse d') ; — *Anne d'Autriche*, 3 lettres ; — *Arnauld d'Andilly*, 2 lettres ; — *Arnauld de Pomponne*, correspondance intéressante comprenant 13 lettres à M. de Fuquière ; — *Beethoven*, 2 lettres ; — *Biron* (le maréchal de), 2 lettres ; — *Bolingbroke*, superbe lettre à l'abbé Alary ; — *Bossuet*, épître fort remarquable sur son oraison funèbre de la duchesse d'Orléans ; — *Bouillon* (Elisabeth de Nassau, duchesse de), mère de Turenne, 2 lettres ; — *Bourgogne* (Louis, duc de), lettre à Philippe V ; — *Byron* (lord) ; — *Cagliostro*, 2 lettres à sa femme ; — *Casanova* (Jacques) ; — *Catinat*, superbe lettre militaire ; — *Caylus* (la comtesse de) ; — *Chabot* (François), 2 lettres antérieures à la Révolution ; — *Chamfort*, une lettre aut. sig. ; — *Chapelain*, lettre à Arnauld d'Andilly ; *Charles* (l'archiduc), lettre historique à Marie-Louise sur son mariage avec Napoléon ; — *Châteaubriand*, lettre à Guizot ; — *Clairon* (mademoiselle), 3 lettres, dont une à Lekain ; — *Collot d'Herbois*, lettre fort curieuse à Chaumette ; *Condé* (Henri II de), 2 lettres ; — *Condé* (le grand) 8 lettres ; — *Colon* (le père) ; — *Denis* (madame), lettre sur le portrait de Voltaire ; — *Destouches*, remarquable épître ; — *Diderot*, lettre à Suard ; — *Du Chastellet* (la marquise), lettre sur Voltaire ; — *Ducis*, 2 lettres à son neveu ; — *Dumouriez*, lettre où il offre ses services à l'empereur de Russie contre la France ; — *Duquesne* (Abraham) ; — *Eugène de Savoie* ; — *Henri IV* ; — *Hume* (David), lettre à Suard ; — *Joseph* (le père), 4 lettres ; — *Klopstock*, noble lettre sur la captivité de La Fayette ; — *La Fayette* (la comtesse de), 2 lettres à Ménage ; — *Lanclos* (Ninon de) ; — *Leibniz*, manuscrits intéressants ; — *Lekain* ; — *Lespinasse* (mademoiselle de), 4 volumes de manuscrits légués par elle à d'Alembert, recueil des plus précieux pour l'histoire du XVIIIe siècle, où on trouve des autographes de Mlle de Lespinasse, de d'Alembert et de Turgot ; — *Louis XIII*, 2 lettres ; — *Louis XIV*, 2 lettres à Philippe V ; — *Louis XVIII*, 5 lettres, dont deux à la comtesse de Balbi et une à Charette ; — *Louis*, dit le grand Dauphin ; — *Luynes* (le connétable de),

5 lettres; — *Maintenon* (madame de), 2 lettres au maréchal de Villeroy; — *Marat,* lettre scientifique; — *Marie de Médicis;* — *Marie Leczinska,* 2 lettres; — *Mirabeau,* 2 lettres; — *Montmorency-Luxembourg;* — *Napoléon Ier*, lettre autographe signée *Nap.* à Joséphine; c'est la pièce précieuse de la collection; — *Napoléon II;* — *Orléans* (Philippe d'), lettre à Philippe V; — *Perrot d'Ablancourt;* — *Pompadour* (la marquise de), 7 lettres, dont une aut. sig. à Crébillon père, 4 au duc de Chaulnes, qu'elle appelle *mon cochon*, et 2 au duc d'Aiguillon; correspondance des plus curieuses; — *Richelieu* (le cardinal de); *Richelieu* (le maréchal de), lettres à Maurice de Saxe et à Voltaire; — *Robertson* (William); — *Rousseau* (J.-B.), 2 lettres à l'abbé d'Olivet; — *Rousseau* (J.-J.); — *Saxe-Weimar* (Bernard de); — *Sedaine*, lettre à Suard; — *Sévigné* (la marquise de), charmante épître à mademoiselle de Scudéry; *Staël* (madame de), lettre des plus curieuses à Alexandre de Lameth, où elle fait adhésion à la République française et se prononce énergiquement contre l'hérédité; — *Sully*, 2 lettres; — *Talma*, 2 lettres, dont une pleine de considérations théâtrales; — *Turenne;* — *Turgot;* — *Voltaire*, 3 lettres; — *Wieland;* — *Winckelmann.*

COLLECTION POULET-MALASSIS.

M. A. Poulet-Malassis, mort si prématurément au mois de février dernier, était un homme d'un goût remarquable. Fin connaisseur, il avait réuni une bibliothèque des plus curieuses au point de vue moderne, et il avait illustré d'autographes la plupart de ses livres. Le 23 mai, cette bibliothèque sera livrée aux enchères, et nous ne doutons pas de l'heureux succès de la vente.

M. A Poulet-Malassis avait été l'éditeur et l'ami de beaucoup de célébrités contemporaines; aussi sa correspondance renferme-t-elle des autographes fort intéressants qui seront vendus par nos soins à la suite de la bibliothèque. Voici un aperçu des noms les plus saillants :

Balzac, la dernière lettre qu'il ait signée; — *Banville* (Théodore de), plusieurs recueils; — *Baudelaire* (Charles), plusieurs lettres et manuscrits et une précieuse correspondance de 141 lettres qui pourrait faire l'objet d'une publication; *Champfleury*, 107 lettres, reliées en deux volumes; — *Courbet* (Gustave), 5 lettres sur le portrait de Baudelaire; — *Flaubert* (Gustave); — *Gautier* (Théophile), 4 lettres intéressantes; — *Leconte de Lisle*, 8 lettres; — *Monselet* (Charles), 4 recueils; — *Sainte-Beuve*, 21 lettres; — etc.

Le catalogue de la bibliothèque et des autographes de feu M. A. Poulet-Malassis sera envoyé à tous les abonnés de l'*Amateur d'autographes.*

COLLECTION ALFRED SENSIER

Du catalogue de la collection de feu M. Alfred Sensier, il a été tiré 80 exemplaires sur papier de Hollande, avec un titre et une couverture imprimée spécialement pour ces exemplaires, qui sont illustrés du portrait de M. Sensier et des fac-simile suivants, exécutés en héliogravure: 1° Marie-Antoinette ; — 2° Fouquier-Tinville, ordre d'exécution des Hébertistes ; — 3° Vergniaud ; — 4° Georges Cadoudal ; — 5° Gilbert ; 6° Jules Romain ; — 7° Weber ; — 8° Diane de Poitiers.

Ces exemplaires sont augmentés de la liste des prix d'adjudication. 30 seulement seront mis dans le commerce, au prix de 20 fr. Les amateurs qui le désireraient sont priés, vu le nombre limité des exemplaires mis en vente, d'adresser au plus tôt leurs demandes à M. Étienne Charavay.

APPEL AUX AMATEURS

M. AUGUSTE BORGET.

Nous apprenons que M. Ul. Richard-Desaix, d'Issoudun, prépare la publication d'une notice importante sur la vie et les œuvres artistiques de M. Auguste Borget, l'habile peintre de voyages, auteur de *La Chine et les Chinois*, Paris, Goupil, in-folio, 1842 ; de *La Chine ouverte*, Paris, Fournier, in-8°, 1845 ; du *Voyage autour du monde*, Paris, in-4°, 1851, etc., mort récemment à Bourges (Cher).

Nous prions les Amateurs et Collectionneurs de nos amis qui posséderaient des œuvres de cet artiste, exposées aux Salons de Peinture, de 1836 à 1862, de vouloir bien, pour compléter cette notice en préparation, adresser la désignation bien exacte de ces œuvres (*Titre, genre de travail, dimensions, noms des possesseurs ou acquéreurs, etc.*), à M. Ulric Richard-Desaix, aux Minimes, a Issoudun (Indre).

SUPPLÉMENT A L'ISOGRAPHIE DES HOMMES CÉLÈBRES

Les cinq premiers fascicules du *Supplément à l'Isographie des hommes célèbres* sont en vente chez M. Étienne Charavay, au prix de 10 fr., pour les souscripteurs à l'*Amateur d'autographes* ou à la *Revue des documents historiques*. Voici la liste des planches qu'ils renferment :

1° Famille Tallon; — 2° Balthazar de Bonnecorse; — 3° la marquise de Sablé; — 4° Goetz von Berlichingen; — 5° Charles-René-Armand de la Trémoille; — 6° Félix Arvers; — 7° François Boucher; — 8° Claude Mellan; — 9° Pierre Viret; — 10° Bernard Palissy; — 11° le chevalier Bertin; — 12° Claude Boyer; — 13° Marie de Jars de Gournay; — 14° Arnaud Berquin; — 15° Louis Lenain; — 16° Gaston de Foix; — 17° Madame Le Gras; — 18° Charles-François Pannard; — 19° Pontus de Tyard; — 20° Lambert-Sigisbert et Nicolas-Sébastien Adam; — 21° Marie Vignon, duchesse de Lesdiguières; — 22° Pierre Matthieu; — 23° Jean-Jacques Caffien; — 24° Jean-Honoré Fragonard; — 25° Charlotte des Essarts; — 26° Mathurin Regnier; — 27° Don Carlos, fils de Philippe II; — 28° René-Antoine Houasse; — 29° Guillaume Du Bartas; — 30° Jean-Paul Marana; — 31° Charles Eisen; — 32° Jean Bologne; — 33° Nicolas Fatio de Duillier; — 34° les Coustou; — 35° Fra Paolo Sarpi; — 36° Théophile Gautier; — 37° Philippe de Commynes; — 38° Henri de La Rochejaquelein; — 39° Jacques Cathelineau; — 40° Améric Vespuce.

Ces quatre dernières planches ont été exécutées en héliogravure.

NÉCROLOGIE

Nous avons à enregistrer la mort de plusieurs hommes distingués : *François-Auguste Aubry*, libraire, fondateur du *Bulletin du Bouquiniste*, mort le 13 janvier 1878, à l'âge de cinquante-sept ans; — *Auguste Poulet-Malassis*, éditeur des poëtes modernes, justement renommé par son érudition et son bon goût, mort le 11 février, à l'âge de cinquante-quatre ans; — *Albert Patin de la Fizelière*, homme de lettres, qui s'occupait de la publication des œuvres complètes de Jules Janin, mort le 11 février, à l'âge de soixante ans; — *Camille de La Berge*, employé au département des médailles de la Bibliothèque nationale, à qui sa profonde érudition promettait le plus brillant avenir, mort le 17 mars, à l'âge de quarante ans, étant né le 15 avril 1837.

Le Directeur-propriétaire-gérant :

ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Dragon.

N[os] 296 — Seizième année — Mai 1878

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

CHARAVAY FRÈRES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Le financier Bourvallais (avec fac-simile). — Une visite à Walter Scott.

II. PARTIE TECHNIQUE

Manuel de l'amateur d'autographes. — Compte rendu des ventes. — Les prochaines ventes d'autographes.

LISTE DES RÉDACTEURS

ÉD. DE BARTHÉLEMY — FIRMIN BOISSIN — HONORÉ BONHOMME — ALFRED BOVET
BARON FEUILLET DE CONCHES — BENJAMIN FILLON — ÉD. FOURNIER
ANATOLE FRANCE — BARON DE GIRARDOT — RENÉ KERVILER
PAUL LACROIX — LORÉDAN LARCHEY — LÉON DE LA SICOTIÈRE
M. DE LESCURE — TH. LHUILLIER — MOULIN
CH. READ — ADOLPHE ROCHAS
MAURICE TOURNEUX

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-simile dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

LONDRES : F. Naylor.
BERLIN : August Spitta.
LA HAYE : Martinus Nijhoff.
LEIPZIG : Otto-August Schulz.
TURIN : Bocca frères.
BRUXELLES : Van Trigt.
MADRID: Bailly-Baillière.
S.-PÉTERSBOURG : J. Issakoff.
MOSCOU : Gauthier.
STOCKHOLM : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

Numéro 296. Mai 1878.

I

PARTIE HISTORIQUE

LE FINANCIER BOURVALLAIS

Bourvallais est un traitant qui a joui d'une grande réputation au commencement du xviiie siècle. Les biographes cependant ne savent presque rien sur son compte ; son nom même est orthographié habituellement Bourvalais et quelquefois Bourvalès.

Les lettres autographes de ce personnage sont rares ; il nous en est pourtant passé quelques-unes par les mains, qui permettent d'être précis tout au moins sur la façon dont il écrivait son nom.

Poisson De Bourvallais

Fils d'un paysan des environs de Rennes, nommé Poisson, on croit qu'il fut d'abord laquais chez le fermier général Thévenin, — ce qui semble douteux, — puis employé chez un marchand de bois et huissier dans une justice seigneuriale de sa province, avant de devenir l'un des plus riches financiers du royaume.

Ce qui est plus sûrement établi, c'est que, doué d'une merveilleuse aptitude pour les affaires, il fut remarqué par M. de Pontchartrain, lancé dans les opérations financières avec l'aide de son protecteur, et qu'en 1687 Paul Poisson avait prospéré. A l'imitation de tant d'autres, il ajouta à son nom celui de « sieur de Bourvallais, » tiré sans doute d'un petit domaine devenu sa propriété. Dix ans plus tard, nul ne se souvenait de Poisson, mais tout le monde avait entendu parler de Bourvallais. Ayant obtenu sans difficulté le titre d'écuyer et l'anoblissement, il figura bientôt parmi les fermiers généraux, conseillers secrétaires du roi, maison et couronne de France.

Habile dans les entreprises de fournitures, le traitant était devenu maître d'une fortune qui allait grossissant chaque jour. Il recevait princièrement, et le frère de Louis XIV ne dédaignait pas d'aller souper et jouer chez un financier si heureusement doué.

Paul Poisson s'était marié à Marie-Suzanne Güyhon, qu'on voit signer comme marraine un certain nombre d'actes de baptêmes dans la paroisse de Coulans (aujourd'hui département de la Sarthe), où elle possédait des biens.

Mais Coulans était loin de Paris. Il acheta à Champs-sur-Marne (près de Lagny, dans la Brie), une terre importante composée de plusieurs fiefs. D'abord possesseur du petit château du Luzart, dans cette paroisse, il agrandit promptement son domaine et, en 1707, prenait les titres de seigneur de Champs, Luzart, La Haute-Maison, Lognes, Mandiné et autres lieux (1).

(1) La Haute-Maison et Luzart étaient des châteaux situés dans la paroisse de Champs ; Lognes est aujourd'hui une commune du canton de Lagny (Seine-et-Marne) ; quant à Mandiné, c'était un petit fief, à Lognes, qui avait appartenu à la famille de Scarron.

Champs devint alors une baronnie, et les époux Bourvallais, « conjointement et seuls seigneurs haut-justiciers du lieu, ainsi que de la portion du parc de Noisiel (1), réunie en franc-alleu noble au parc de Champs, » appellent le jurisconsulte Claude Denisart, procureur du Parlement de Paris, pour lui conférer la qualité de « prévôt de leur baronnie (2). »

Bourvallais quittait souvent son hôtel de la place Vendôme, à Paris, pour se reposer à la campagne; les pièces autographes que nous avons vues sont datées, soit de Champs, soit du château de Luzart.

Il fit même élever à Champs des constructions nouvelles, sur les dessins de l'architecte Chamblain.

D'Argenville, dans son *Voyage pittoresque aux environs de Paris*, cite le château de ce village pour la beauté et la régularité de ses bâtiments, composés de deux pavillons et d'un avant-corps avec colonnes toscanes isolées, surmontées d'un ordre de pilastres composites pour supporter le fronton. Les jardins, dessinés par d'Isle, s'étendaient au loin avec terrasses, bosquets, parterres, bassins, statues, groupes, etc. La décoration intérieure, sculptures, jolies peintures modernes, chinoiseries de Huet, ne le cédait en rien à la beauté du dehors (3).

La prospérité croissante de Bourvallais devait éveiller l'envie. On le soupçonna, on insinua qu'il pouvait avoir plus d'adresse que de probité, et le tribunal spécial, érigé en 1716 par le Régent, fut chargé de rechercher des prévarications dans la gestion du traitant.

Bien qu'on ne découvrît rien à sa charge, et que d'ailleurs on

(1) Autre commune du canton de Lagny.

(2) Archives de Seine-et-Marne, B. 15.

(3) Ce château de Champs existait avant Bourvallais, qui n'avait fait que le restaurer et l'embellir. Il avait appartenu tour à tour à Philippe d'Orgemont, aux Du Faur, à Jean Dugué, trésorier de France, à Charles d'Angennes, marquis de Pisani, marié à Catherine de Vivonne, qui y avait fait exécuter des travaux en 1606; puis à Claude Mangot, à la famille Faure, qui fit enclore le parc.

Quant au château de Luzart, il provenait de la famille des Réaux; c'est un petit-fils d'Yves Malet, notaire et secrétaire du roi, qui l'a vendu à Poisson de Bourvallais.

ne lui reprochât rien de positif, ses biens n'avaient pas moins été saisis : ils demeurèrent séquestrés. C'était, paraît-il, dans l'ordre des choses. En présence du délabrement des finances publiques sous la régence, Bourvallais, constamment heureux dans ses spéculations, devenait trop opulent ! Tel était son crime.

D'un savoir très-ordinaire, il était même assez ignorant en dehors du maniement des capitaux ; florissant, on l'adulait ; quand le vent tourna contre lui, tous les ridicules lui furent prêtés et les épigrammes l'assaillirent. On peut voir, à cet égard, les *Récréations historiques* de Dreux du Radier et le pamphlet intitulé *Pluton maltôtier*. Un de ses insulteurs a même écrit cette phrase : « De sa maison de Champs, dans la Brie, Bourvallais fit un palais enchanté, et, profitant de la misère de ses voisins, il acheta à vil prix quatorze villages aux environs. » L'exagération ne connaissait plus de bornes.

La vérité est dans ce mot des Mémoires de Mathieu Marais : « Il fut l'un des boucs expiatoires de la détresse des finances publiques et rudement épluché par la cour de justice. »

Écoutons le même chroniqueur racontant le semblant de procès fait au seigneur de Champs :

Frappé par un arrêt du 17 juillet 1717, qui a été imprimé, Bourvallais dut abandonner tous ses biens au roi, mais le roi lui en laissa pour 450,000 francs, ainsi qu'il est expliqué dans cet arrêt. On lui laissait la terre de la Frêlonnière, au pays du Maine (1), valant 131,000 francs ; tous ses meubles de Paris et des maisons de campagne, à l'exception de ceux qui étaient dans sa terre de Champs-sur-Marne et autres terres de la Brie ; au moyen de quoi, le roi le déchargeait de tous comptes et devait payer les dettes des finances, en faisant défense à ses créanciers d'attenter à sa personne, à ses biens et à ceux de sa femme. L'arrêt ne leur laisse d'autres fonds en biens que la terre de la Frêlonnière. Celle de Champs et les fiefs qui y étaient

(1) Ailleurs *la Féronnière* (Arch. de Seine-et-Marne, B. 30).

joints, valant 40,000 francs de rente, la maison de Paris, place Vendôme (1), et toutes autres demeuraient au roi.

Voilà, conclut Mathieu Marais, à quoi ont abouti et l'accusation portée contre Bourvallais à la chambre de justice, où il a été retenu prisonnier pendant un an avec grande rigueur, et la taxe de quatre millions perçue sur son bien. On a jugé que la fortune de ce partisan méritait d'être retranchée comme un mauvais exemple dans l'État, et que c'était assez pour lui et sa femme de 450,000 francs avec les meubles, exceptés de toutes dettes; mais on n'a jamais pu lui faire son procès.

Deux ans plus tard, en 1719, Bourvallais s'éteignait âgé d'environ soixante ans.

Déjà, le fief de la Haute-Maison appartenait au comte de Simiane, seigneur de Gournay; peu après, la terre de Champs était cédée par le roi à Marie-Anne de Bourbon, princesse douairière de Conti, pour passer ensuite avec le château de Luzart au duc de La Vallière, Louis-César de La Baume Le Blanc, pair de France, grand fauconnier et gouverneur du Bourbonnais.

TH. LHUILLIER.

VARIÉTÉS

UNE VISITE A WALTER SCOTT

Lettre de M. Jules de Champagny à M. Charles Gosselin, écrite d'Edimbourg, le 27 mai 1829, et contenant le récit d'une visite faite à Walter Scott dans sa retraite d'Abbotsford.

« Édinburg, 27 mai 1829.

« Vous m'avez procuré un trop grand plaisir par votre bonne recommandation, mon cher Charles, pour que je ne cherche pas

(1) Depuis, l'hôtel du ministre de la justice.

à vous y faire participer par une analise fidèle de mes visites à sir Walter Scott et de mes relations avec lui : puissiez-vous trouver dans ce narré une partie des jouissances que j'éprouve encore en le faisant ; mais je crains bien que vous n'y receviez que la part de votre cœur aussi bon que votre gout, le plaisir d'avoir fait un heureux ; car il faudrait une autre plume que la mienne pour donner à mon racontage cette couleur attachante qui caractérise les écrits auxquels vous êtes accoutumé. Recevez donc une lettre comme un souvenir d'amitié, et croyez-moi bien heureux d'y pouvoir transcrire quelques phrases qui doivent vous être agréables de la part d'un personnage si justement célèbre.

« Arrivé à Edimburgh, le samedi soir 23 de ce mois, je n'eus rien de plus pressé que de m'enquérir du séjour qu'habitait sir Walter Scott ; je le croyais à Abbotsford et j'appris avec plaisir que les assises le retenaient encore à la ville : je me hatai de lui écrire pour le prévenir que j'étais chargé d'un message de votre part, et lui demander en même temps la permission de le lui remettre en main propre. Il me semblait que le premier passant devait m'aider à adresser ma lettre ; je ne me trompais pas, car lorsque je prononçai ce nom aussi révéré que populaire, dix personnes se proposèrent pour me conduire chez *l'auteur de Waverley ;* il est à remarquer que plusieurs de ses compatriotes persistent à le désigner ainsi : dans tout l'arrondissement d'Abbotsford on ne l'appele que le shérif ; il y est en effet revêtu de cette dignité.

« Le dimanche, je restai sans réponse. Il est d'usage de ne communiquer avec personne, soit par lettres, soit par visites pendant le saint jour : on reste chez soi où l'on fête en secret plusieurs Dieux pendant les heures qui ne sont pas consacrées aux prières publiques ; celles-ci emploient une grande partie de la journée.

« Avant-hier, lundi, une carte de sir Walter Scott m'apprit que je pouvais me présenter chez lui n° 6, Sandwich place, où il occupe un appartement garni pendant son séjour dans la capitale. Je vous ferai grâce d'une foule de détails qui ne sont bons

qu'à dire, bien qu'ils aient plus d'une face intéressante ; mais, peut-être, n'est-ce que pour moi. Un valet de pied prit de mes mains le paquet de livres que je portais de votre part, et m'introduisant dans une salle à manger où travaillait son maître, posa silencieusement le paquet sur son bureau, puis se retira sans m'annoncer. Cette discrétion, que j'attribuai à la préoccupation profonde où le valet voyait son maître plongé, me gagna, et je restai debout près de la porte, n'osant faire un pas en avant de peur de vous dérober quelque chose ; il écrivait. Cependant, un de ces légers bruits tels que le cris d'une botte ou le sifflement d'une narine comprimée, qui naissent soit du hazard, soit à dessein, arrive toujours fort à propos dans une situation comme la mienne, le força de se retourner: il vint alors à moi avec toute la précipitation que son infirmité lui permet de mettre à ses mouvements, car vous savez qu'il est extrêmement boiteux de la jambe droite, accident qu'il doit à la maladresse de sa nourrice, et auquel nous devons en grande partie tout l'intérêt que nous trouvons dans ses immortels romans. Il me prit les mains avec cette cordialité écossaise qui rappèle les bons moments de la France, et me gronda d'avoir laisser passer l'heure du déjeuner, regrettant dans les termes les plus gracieux que celle du tribunal ne lui laissât pas plus de temps à me donner. Nous avions, néanmoins, celui de parler de vous, de M. Amédée Pichot et de M. de Fauconpret ; il s'étendit particulièrement sur le mérite des traductions de ces messieurs, en se félicitant ainsi que les auteurs ses compatriotes, d'avoir été si bien compris. Vous ne sauriez, me dit-il, prendre une plus juste idée des beautés de l'Ecosse qu'en lisant le voyage que M. Pichot a publié sur ce pays, qui est des plus *romanesques ;* c'est l'expression qu'il emploie avec prédilection. Vous l'avez rendu bien intéressant, lui dis-je ; oh ! me répondit-il, avec une simplicité grande, je n'ai fait que sonner de la trompette pour faire approcher les curieux. Et la renommée, repris-je, a fait à vos accords un bel accompagnement.

« Cette première entrevue fut courte ; il devait sortir. Je me retirai en me félicitant de l'empressement que j'avais mis à sol-

liciter un message qui me rendait intermédiaire entre lui et vous, bien que ce fût porter des perles à la mer. M. Gosselin, me dit-il, est un joaillier qui sait ajouter du prix à de pareils bijoux par la manière dont il les étale, dites-lui que j'aurais beaucoup de plaisir à le voir ici. Les conversations sur ce ton sont assez de son gout; c'est dans ces moindres traits que le feu de ses regards brille de tout son éclat; mais ce sont des éclairs qu'il recouvre aussitôt de ses longs cils blond, et il paraît soudain plongé dans une tristesse profonde.

« Je sortis, engagé à déjeuner pour le lendemain.

« Je vous laisse à penser si je fus exact : à 9 heures, toute la société était réunie. Elle se composait de miss Anna Scott, fille cadette de sir Walter et d'une de ses cousines, fort jolie personne de 20 ans, de sir Walter Scott, de deux de ses amis de jeunesse, de M. le consul de France, de M. Alexandre Deville, mon compagnon de voyage et mon ami, que sir Walter avait eu la bonté de convier à cette réunion, et de moi. On se mit à une table *très-confortablement* servie et dont miss Anna fit les honneurs avec une grâce toute particulière. Je remarquai en artiste la coiffure de miss Anna, composée d'une façon fort originale de nœuds de rubans noirs et de couleurs de rose qui, se mêlant aux anneaux bruns de ses beaux cheveux, donnaient à sa figure un caractère tout à la fois sévère et lutin que ne démentaient pas ses jolis yeux.

« M. Graam, jeune peintre d'Edimburgh, qui a longtemps étudié à Rome, vient de faire un beau portrait de miss Anna en costume andalous ; il est d'une ressemblance frappante.

« J'étais à la droite de sir Walter Scott qui, pendant le déjeuner, me reparla de vous à plusieurs reprises, et me dit entr'autres choses qu'il désirait que vous fissiez traduire les notes et la préface de sa nouvelle édition par M. Amédée Pichot, dont il estime singulièrement le stile et la personne. Nous parlâmes un peu *France;* Waterloo fut aussi sur le tapis et les lettres de Paul et la vie de Napoléon. Je dus lui paraître froid sur cet article : je ne crois pourtant pas qu'il ait porté les égards de l'hospitalité jusqu'à mentir à sa conscience en me faisant en-

tendre qu'il reconnaissait beaucoup de choses injustes dans ces deux ouvrages qu'il avait écrits sur des renseignements incomplets, ce qu'il avait reconnu trop tard. Il trouve qu'en général ce mot Waterloo est mal prononcé par les Français, c'est un des plus doux en notre langue et vous le faites sonner dur, disait-il. Je crois inutile de vous transcrire la réponse dont cette observation fut suivie ; le fait est que ce mot sort de la bouche des Anglais comme l'huile la plus épurée découle d'un vase bien uni. Au reste, aucune des paroles de sir Walter Scott ne m'a porté à voir autre chose que l'antiquaire dans les trophées d'armes qu'il a rapportés de ce champ de bataille mémorable.

« La conversation devint générale vers la fin du repas, et d'autant plus intéressante qu'elle était le plus souvent soutenue par sir Walter, qui conte avec infiniment de charme. Un de ses plus anciens amis, M. Erskine, le supléait de temps en temps lorsqu'emporté par le feu de son récit il ne trouvait plus les expressions propre à s'exprimer dans notre langue. Les épisodes de sa jeunesse sont surtout ceux qu'il aime à rappeler ; alors il s'anime et devient ravissant ; on ne rit pas de meilleur cœur que lui. La chasse au cerf, si bien décrite dans *Wavenley,* est une des circonstances où il s'est trouvé : d'après ce que j'ai pu voir par plus d'une remarque, plusieurs passage de ce roman lui sont personnels. Il fait de cette chasse une peinture à s'y croire transporté ; c'est du reste à ce qu'il paraît un plaisir fort dangereux : toutefois, je regrette beaucoup de ne pas m'être trouvé en Ecosse dans le moment où l'on s'y livre, car il me l'aurait facilement procuré.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que sir Walter Scott est un grand amateur d'antiquités ; il a lu et étudié les histoires de tous les temps et de toutes les nations : son cabinet est, pour ainsi dire, une suite de jalons plantés pour soutenir sa mémoire qui est prodigieusement chargée ; un seul de ces monuments d'un âge et d'un pays est un spécimen qui lui fournit tout de suite une foule d'anecdotes et de faits très curieux et souvent inconnus. Il était en ce moment dépositaire de la Targe et des pistolets d'Edouard laissés chez l'ancêtre d'un de ses amis après la bataille

de Culloden, c'était le seul objet de curiosité qu'il eût d'Edimbourgh : mais Abbostford que je visitai le lendemain, muni d'une lettre de lui, renferme la plus belle collection qu'on puisse voir en ce genre.

« C'est un fort joli séjour et un château très pittoresque qu'Abbotsford. Une seule chose m'y a choqué, c'est le collier de fer scellé à l'entrée principale. C'est porter bien loin l'amour des vieux us ! Pourquoi n'avoir pas fait entrer ce carcan dans la collection ? le scélement empêche qu'on ne le croie oublié à la porte. Abbotsford n'est pas une décoration d'opéra représentant l'antique manoir d'un seigneur suzerain, où tout doit être exact, c'est la maison de plaisance d'un homme aussi distingué par ses mœurs douces, sa justice et sa probité que par son génie, et qui n'a jamais fait de mal à personne. Pourquoi donc ce collier de fer?

« Je vous apporte, comme vous le désirez, une pierre de cette demeure favorite du célèbre Romancier; il y a là de bien jolies roses qu'il cultive lui-même ; mais je me suis fait un scrupule d'y toucher : je lui dérobe pourtant une branche de houx calédonien et quelques fleurettes des champs auxquelles plus d'une belle parisienne attachera un grand prix. Pendant que je suis à l'article des confessions , je vous dirai que je n'ai pu résister à l'envie de faire passer dans ma poche une plume de l'écritoire d'Abbotsford. Je la destine à un jeune littérateur à qui sans doute elle portera bonheur et dont je veux conquérir l'amitié.

« Après le déjeuner dont je vous parlais tout à l'heure et que j'ai quitté un instant pour vous mener à la campagne, nous fîmes un peu de musique. Sir Walter affectionne particulièrement les romances et ballades qui ont un caractère national : j'en ai chanté quelques unes de Lambert et de Brughive qui ont eu un grand succès.

« Enfin, mon cher ami, je ne saurais vous dire assez combien je suis enchanté de l'accueil que j'ai reçu, grâce à vous : il n'est pas en mon pouvoir de vous peindre cette cordialité, cette bonhommie qui se décèlent dans toutes les paroles, dans tous les mouvements du digne Baronnet et dont on lui sait d'autant plus de gré que ses yeux promettent tout ce qu'il tient de fin dans ses

écrits. J'ai pris congé de lui ce matin : que de choses aimables ne m'a-t-il pas dites pour m'engager à rester davantage ou à revenir une autre année passer une partie de la belle saison dans son joli château : j'ai presque promis. Si j'étais une belle dame j'y mettrais une condition, ce serait d'en oter son vilain collier de fer.

« Savez vous qu'on garde ici une dent contre votre ami Mr Ch. Nodier ? parce qu'il a écrit que les écossaises s'en allaient nu pieds dans les rues. J'allais entrer en lice en sa faveur ; lorsqu'un groupe de jeunes femmes étalant leurs larges pieds blancs sur les dalles du trottoir de Princess-Street viennent m'assurer la victoire . Mais ce ne sont pas des femmes du 1er étage, me dit-on. Qu'en puis-je savoir ? elles sont bien vêtues ; tout en elles annonce sinon la richesse , au moins l'aisance.

« Le fait est que les *prépondérentes* de la nation gémissent de ce reste de barbarie et qu'ils font leur possible pour l'extirper de l'éducation; ils en sont honteux; et moi je l'étais presque d'avoir des bottes et d'aller en voiture, tandis que ces beaux pieds blancs s'exposaient ainsi sur une pierre froide et humide; je ne hais pas les jambes nues : cela rappèle l'antique surtout lorsque c'est jeune.

« Voilà une bien longue lettre ; c'est presque un moniteur et c'est bien court pour vous parler de *Lui*. Je pars pour Glasgow.

« Votre ami

« Jules de Champagny. »

II

PARTIE TECHNIQUE

MANUEL DE L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

CHARLES DE LANNOY

Vice-roi de Naples, généralissime des armées de Charles-Quint, qui fit prisonnier François I[er] à la bataille de Pavie et fut chargé de la garde de ce prince pendant sa captivité.

1° L. s. à Charles-Quint; Milan, 22 mars 1525, 1 p. pl. in-fol., cachet. 26 fr. — (n° 212, *Esterhazy*, 1857).

Chaude recommandation en faveur du marquis de Pescara.

2° L. s., en italien, au Sénat de Venise; (1526?), 1/2 p. in-fol., trace de cachet. — 27 fr. (n° 249, *Lajarriette*, 1860); 26 fr. (n° 279, *Succi*, 1863).

Quand il était en route pour Rome, où l'appelle le pape, il a reçu leur ambassadeur Silvestre Piti. Comme il n'a d'autre désir que la paix de l'Italie, après avoir entendu ce que Silvestre lui a dit de leur part, il s'empresse de le leur renvoyer, porteur de sa réponse. — (Cette lettre est sans doute relative à la paix conclue à l'occasion de la délivrance de François I[er].)

Les seules lettres qu'on trouve dans les catalogues français.

COMPTE RENDU DES VENTES D'AUTOGRAPHES

VENTE DU 6 MAI

Le 6 mai a eu lieu une vente d'autographes et de documents. Voici les prix des principaux articles :

Albe (le duc d'), 18 fr.; — *Bach*, 22 fr.; — *Beauharnais* (Hortense), 20 fr.; — *Beethoven*, 65 fr.; — *Bossuet*, 600 fr.; — *Chenier* (Constantin-Xavier de), 20 fr.; — *Demoustier*, 12 fr.; — *Devoges*, 22 fr.; — *Fleury* (l'abbé), 40 fr.; — *Grimm*, 20 fr.; — *Lamballe* (la princesse de), 135 fr.; — *Lapérouse*, 20 fr.; — *Lekain*, 25 fr.; — *Louise-Marie de France*, 20 fr.; — *Prud'hon*, 131 fr.; — *Saint-Lambert*, 30 fr.; — *Voltaire*, 50 fr.; — *Banville* (Th. de), 20 fr.; — *Baudelaire*, 10 fr., 40 fr. et 36 fr.; — *Bazaine*, 15 fr.; — *Béranger*, 20 fr.; — *Bismarck*, 20 fr.; — *Bonaparte* (Jérôme-Napoléon), 55 fr.; — *Borel* (Petrus), 310 fr.; — *Deschamps* (Emile), 15 fr. et 21 fr.; — *Dumas* (Alex.), 31 fr. et 40 fr.; — *Gautier* (Théophile), 10 fr., 200 fr., 16 fr., 200 fr., 50 fr., 25 fr. et 34 fr.; — *Gérard de Nerval*, 10 fr., 20 fr., 8 fr. et 11 fr.; — *Gramont* (le duc de), 16 fr.; — *Herold*, 25 fr.; — *Ingres*, 50 fr.; — *Janin* (Jules), 7 fr., 40 fr., 27 fr., 22 fr., 25 fr., 24 fr., 20 fr., 20 fr., 10 fr., 20 fr. et 20 fr.; — *Lacordaire*, 51 fr.; — *Lamartine*, 25 fr.; — *Lamennais*, 25 fr.; — *Mérimée*, 52 fr.; — *Meyerbeer*, 16 fr.; — *Montalivet* (le comte de), 35 fr.; — *Musset* (Alfred de), 40 fr.; — *Nemours* (le duc de), 20 fr.; — *Orléans* (Ferdinand d'), 40 fr.; — *Paris* (le comte de), 50 fr.; — *Ponsard*, 16 fr. et 16 fr.; — *Rachel*, 21 fr.; — *Rossini*, 20 fr. et 10 fr.; — *Sand* (George), 30 fr., 30 fr. et 50 fr.; — *Boyer* (Philoxène), 40 fr.; — *Hugo* (Victor), le n° 165, 87 fr.; — *Sand* (George), 100 fr., 28 fr. et 210 fr.; — *Girardin* (Mme de), 20 fr. — *Serment civique*, 25 fr. et 38 fr.; — *Fédération du 14 juillet*, 60 fr.; — *Pain bénit*, 40 fr.; — *Réélection de Bailly*, 35 fr.; — *Location des chaises dans les églises*, 40 fr.; — *Le Pape brûlé en effigie*, 30 fr.; — *Proclamation de la Constitution*, 30 fr.; — *Banquet sur les ruines de la Bastille*, 30 fr.; — *Fermeture des barrières*, 40 fr.; — *Élections municipales*, 35 fr.; — *Fêtes célébrées à Paris*, 100 fr., etc.

VENTE DU MARQUIS D'ESTOURMEL

Cette vente, qui a eu lieu le 20 mai, a obtenu le plus heureux succès. Elle a produit plus de 7,000 fr. Voici les prix les plus intéressants :

Alembert, 31 fr.; — *Alexandre Ier*, 27 fr.; — *Angoulême* (la duchesse d'), 21 fr.; — *Anne d'Autriche*, 25 fr., 38 fr. et 26 fr.; — *Arnauld d'Andilly*, 62 fr.; — *Arnauld de Pomponne*, 60 fr.; — *Beethoven*, 70 fr. et 60 fr.; — *Biron*, 41 fr.; — *Bossuet*, 200 fr.; — *Byron* (lord), 85 fr.; — *Cagliostro*, 30 fr. et 33 fr.; — *Casanova*, 51 fr.; — *Catinat*, 62 fr.; — *Caylus* (la marquise de), 70 fr.; — *Chamfort*, 50 fr.; — *Chapelain*, 50 fr.; — *Charles* (l'archiduc), 75 fr. et 20 fr.; — *Clairon* (Mlle), 60 fr., 45 fr. et 30 fr.; — *Collé*, 21 fr.; — *Collot d'Herbois*, 31 fr.; — *Condé* (Henri II de), 40 fr.;

— *Denis* (Mme), 24 fr.; — *Destouches,* 25 fr.; — *Diderot*, 40 fr.; — *Du Châtelet* (Mme), 30 fr.; — *Duplessis-Mornay*, 33 fr.; — *Duroc*, 26 fr.; — *Eugène de Savoie*, 30 fr.; — *Grétry,* 22 fr.; — *Hume*, 73 fr.; — *Joseph* (le Père), 205 fr. et 41 fr.; — *Joséphine Beauharnais*, 155 fr.; — *Klopstock*, 35 fr.; — *Lanclos* (Ninon de), 135 fr.; — *Leibniz,* 36 fr. et 31 fr.; — *Lekain*, 75 fr. — *Lespinasse* (Mlle de), 400 fr.; — *Louis XIII*, 40 fr. et 50 fr.; — *Louis XIV*, 58 fr. et 35 fr.; — *Louis XVIII*, 30 fr., 76 fr. et 10 fr.; — *Luynes* (le connétable de), 110 fr.; — *Maintenon* (Mme de), 51 fr. et 61 fr.; — *Marat*, 145 fr.; — *Marie de Médicis*, 31 fr.; — *Marie Leczinska*, 41 fr.; — *Marie-Louise*, 30 fr.; — *Napoléon Ier*, 485 fr.; — *Napoléon II*, 70 fr.; — *Orléans* (Philippe d'), 31 fr.; — *Perrot d'Ablancourt*, 35 fr.; — *Pompadour* (la marquise de), 260 fr., 52 fr. 110 fr., 76 fr., 100 fr., 75 fr. et 110 fr.; — *Richelieu* (le cardinal de), 50 fr.; — *Richelieu* (le maréchal de), 60 fr.; — *Richelieu* (le duc de), 30 fr.; — *Robespierre*, 45 fr.; — *Saxe-Weimar* (Bernard, duc de) 31 fr.; — *Sedaine*, 23 fr.; — *Sévigné* (Mme de), 350 fr.; — *Sully*, 30 fr. et 180 fr.; — *Talma*, 35 fr.; — *Winckelmann*, 33 fr., etc.

LES PROCHAINES VENTES D'AUTOGRAPHES

LA VENTE DU 15 JUIN

Le 15 juin M. Étienne Charavay dirigera la vente de la belle collection d'autographes et de documents historiques composant le cabinet de M. de L... Tous nos lecteurs ont reçu le catalogue et ont pu remarquer le soin avec lequel cette collection a été formée. Un certain nombre de pièces proviennent de la vente Trémont. Nous attirerons l'attention des amateurs sur les numéros suivants.

Antin (le duc d'), rapport à Louis XIV sur les réparations du château de Versailles, avec les réponses autographes du Roi; — *Aumale* (le duc d'), *ex-dono* sur son Discours de réception à l'Académie; — *Ballanche*, une lettre remarquable; — *Barbesieux*, lettre importante; — *Beethoven*; — *Béranger*, épîtres des plus curieuses, où on trouve une piquante appréciation du régime de Louis-Philippe et de la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte; — *Billaud-Varenne,* pièce historique; — *Bolingbroke* (la comtesse de), autographe rare; — *Bossuet*, letttre de 11 p. 1/2 in-8, la plus belle, certainement, que l'illustre évêque ait adressé à Mme d'Albert de Luynes; — *Boulogne* (Bon), le peintre; — *Bourgogne* (la du-

chesse de); — *Brossette,* lettre curieuse, où il compare des vers de Racine à ceux de Boileau et se prononce en faveur des premiers; — *Byron* (lord); — *Carrier*, document révolutionnaire des plus importants; — *Chaufepié*, lettre sur son *Dictionnaire*, autographe rare; — *Cléry*, pièce datée du Temple; — *Condé* (Françoise d'Orléans, princesse de), lettre à Henri IV; — *Condé* (Henri II de), lettre à Louis XIII; — *Dalayrac;* — *David*, lettre à Devoges; — *De Bucourt*, autographe rare; — *Domergue;* — *Dufay de Cisternay,* le premier directeur du jardin des Plantes; — *Éon de Beaumont,* épître donnant de précieux renseignements pour la biographie de ce singulier personnage; — *Épée* (l'abbé de); — *Épernon* (Anne-Louise-Christine d'), remarquable lettre, où elle parle de Mlle de La Vallière, retirée, comme elle, aux Carmélites; — *Estrées* (le cardinal d'), lettre à l'abbé Bossuet; — *Fénelon*, superbe lettre à Huet; — *Fléchier;* — *Fleury* (l'abbé); — *Foucquet*, document d'une haute importance; — *François de Sales* (saint), pièce historique sur le diocèse de Genève; — *Gaulle* (Edme), document artistique; — *Gérard* (Jules), lettre de 10 pages sur la chasse au lion; — *Guise* (Henri II de), qui exprime l'intention de quitter l'état ecclésiastique, ce qu'il accomplit; — *Helvetius*, piquante épître à l'abbé de Bernis; — *Henault* (le président), lettre à Voltaire; — *Henri II,* pièce historique sur Marie Stuart; — *Henri IV*, intéressante lettre à Henri III; — *Hoche*, documents historiques; — *Janin* (Jules), une des plus belles lettres qu'on connaisse de lui; — *Jenner*, lettre sur son immortelle découverte; — *Jouffroy* (Théodore); — *Lacretelle*, épître pleine de révélations sur sa jeunesse; — *Lamballe* (la princesse de), pièce signée comme grande maîtresse de toutes les loges écossaises régulières de France, document des plus caractéristiques pour l'histoire des mœurs du XVIIIe siècle; — *Lapérouse*, lettre de sa jeunesse sur son séjour dans l'Inde; — *La Rochejaquelein*, autographe très-rare; — *Lebon* (Joseph), pièce révolutionnaire; — *Lekain;* — *Letellier* (le père), lettre à Fénelon; — *Longueville* (la duchesse de), lettre au grand Condé; — *Louis XV; Louis XVIII*, lettre sur les derniers moments de Louis XV; — *Louise-Marie de France*, dossier des plus importants pour la biographie de cette vertueuse princesse; — *Maine* (la duchesse du), lettre à Voltaire; — *Méhul*, épître musicale et morceau de musique; — *Mendelssohn-Bartholdy;* — *Mirabeau,* importante lettre et manuscrit avec dédicace à Sophie; — *Montesquieu*, intéressante lettre; — *Mozart* (Marie-Anne); — *Napoléon Ier*, deux lettres, l'une sur la bataille d'Aboukir et l'autre à sa mère, pièces fort remarquables; — *Olivet* (l'abbé d'), lettre à Voltaire; — *Orléans* (la duchesse d'), mère de Louis-Philippe, lettre de 8 pages; — *Pellisson-Fontanier*, magnifique lettre sur l'abbaye de Saint-Germain des Prés; — *Prud'hon*, une des plus intéressantes épîtres de ce peintre; — *Rollin* (Charles); — *Saint-Simon* (le duc de); — *Sand* (George), une lettre curieuse; — *Saxe-Weimar* (Charles-Auguste),

duc de), le protecteur de Goëthe et de Schiller; — *Sombreuil* (Mlle de); — *Staël* (la baronne de), lettre sur Talleyrand et pièce de vers; — *Vincent de Paul* (saint), une quittance; — *Voltaire,* épître sur ses tragédies et sur la petite-nièce de Corneille, et lettre à Lekain; — *Watt* (James); — *Weber* (Carl-Maria von); — *Wellington*, etc.

Parmi les documents, nous signalerons la pièce signée par les dignitaires de l'*Académie de peinture* en 1715; — le dossier sur la *Comédie-Française;* — la lettre signée par les pasteurs de l'Eglise réformée de *La Rochelle*, en 1667; — les documents sur *Paris* (nos 186 à 195); — la pièce signée par tous les chefs du parti libéral en 1820; — les lettres de sauvegarde accordées par Charles VI, en 1402, à l'église collégiale de *Saint-Quentin*, — etc.

LA TROISIÈME VENTE DE M. B. FILLON

Le catalogue de la troisième vente de la belle collection d'autographes de M. B. Fillon est sous presse. Cette partie comprendra les séries suivantes : Navigateurs; — Savants et érudits; — Écrivains; — Artistes dramatiques. Il y aura cinq vacations, qui auront lieu dans les premiers jours de juillet prochain. Notre prochain numéro contiendra tous les détails à ce sujet.

En vente chez M. Calmann Lévy, éditeur, rue Auber, 3, et à la librairie Charavay frères, rue de Seine, 51 :

Album de fac-simile d'autographes et de portraits, destiné à illustrer l'*Histoire d'un crime*, de Victor Hugo, 1 vol. in-8 comprenant 43 planches. . . . . 3 fr. 50

Cet Album, dressé par M. Étienne Charavay, comprend les fac-simile de l'écriture et de la signature des principaux acteurs du drame du 2 décembre. Il intéresse tous ceux qui possèdent le livre de M. Victor Hugo, et les amateurs d'autographes en particulier. Nous en reparlerons dans notre prochain numéro.

Le Directeur-propriétaire-gérant :

ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Dragon.

N°s 297 et 298 — Seizième année — Juin et Juillet 1878

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

CHARAVAY FRÈRES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Molière et les registres de l'état civil, par M. H. Moulin (avec fac-simile). — Musée des archives départementales. — Appel aux travailleurs. — Les derniers morts (avec fac-simile).

II. PARTIE TECHNIQUE

Compte rendu des ventes d'autographes. — Manuel de l'amateur d'autographes. — Chronique.

LISTE DES RÉDACTEURS

ÉD. DE BARTHÉLEMY — FIRMIN BOISSIN — HONORÉ BONHOMME — ALFRED BOVET
BARON FEUILLET DE CONCHES — BENJAMIN FILLON — ÉD. FOURNIER
ANATOLE FRANCE — BARON DE GIRARDOT — RENÉ KERVILER
PAUL LACROIX — LORÉDAN LARCHEY — LÉON DE LA SICOTIÈRE
M. DE LESCURE — TH. LHUILLIER — MOULIN
CH. READ — ADOLPHE ROCHAS
MAURICE TOURNEUX

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-simile dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

LONDRES : F. Naylor.
BERLIN : August Spitta.
LA HAYE : Martinus Nijhoff.
LEIPZIG : Otto-August Schulz.
TURIN : Bocca frères.
BRUXELLES : Van Trigt.
MADRID : Bailly-Baillière.
S.-PÉTERSBOURG : J. Issakoff.
MOSCOU : Gauthier.
STOCKHOLM : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

Numéros 297 et 298. Juin et Juillet 1878.

I

PARTIE HISTORIQUE

MOLIÈRE ET LES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL

MOLIÈRE NEUF FOIS PARRAIN

De 1646 à 1658, Molière, encore inconnu, parcourait avec sa troupe les provinces du Midi, s'arrêtant dans les villes principales, parfois dans celles d'un ordre secondaire, et y jouant son répertoire. Dans l'une de ses excursions à Lyon, il avait rencontré la troupe de Paphetin, et y avait remarqué plusieurs sujets dont il s'était promis la conquête pour l'*Illustre théâtre* (1).

Molière avait de la mémoire. Fixé à Paris plusieurs années après, il s'adressa au Roi, devenu son protecteur, et le 31 juillet

(1) La troupe de Molière s'appela, jusqu'en 1658, la troupe de *l'Illustre théâtre*, et joua successivement à la porte de Nesle, au port Saint-Paul et au Jeu de paume de la Croix-Blanche, rue de Bussy; de 1658 à 1665, *troupe de Monsieur*, et donna ses représentations au Petit-Bourbon; en 1665, *troupe du Roi*, et s'établit au Palais-Royal. A la mort de son directeur, elle se réunit à la troupe du Marais d'abord, 1673, puis à celle de l'Hôtel de Bourgogne, 1680, et devint le Théâtre-Français.

1670 partait de Saint-Germain un ordre exprès du Roi, signé de Colbert, qui, « malgré toutes conventions, contrats et traités, attendu qu'il s'agissait de la satisfaction et du service de Sa Majesté, » enlevait les époux Beauval à la troupe de province à laquelle ils appartenaient, pour les attacher à celle de Molière.

La Beauval, Jeanne Olivier Bourguignon, de son vrai nom, devait une sorte de célébrité aux aventures de sa naissance, à la singularité de son mariage, aux bizarreries de son caractère et de son esprit, à un jeu de scène qui ne manquait ni de naturel ni de piquant; aussi l'ordre qui l'appelait à Paris lui reconnaissait-il « toutes les qualités requises pour mériter une place dans la troupe des comédiens de Sa Majesté, qui représentaient dans la salle de son Palais royal. » Elle aborda avec succès les rôles de Zerbinette des *Fourberies de Scapin*, de Julie de la *Comtesse d'Escarbagnas*, de Martine et de Bélise des *Femmes savantes*, de Toinette et d'Angélique du *Malade imaginaire*, de Nérine du *Joueur*, de Lisette du *Distrait*, etc., etc.

Quant à Beauval, le mari, Jean Pitel, de son nom de famille, il était simple moucheur de chandelles dans un théâtre nomade, quand, malgré l'opposition de son Directeur et de l'Archevêque de Lyon, il épousa sa femme (1). Malgré son défaut d'instruction, il joua les valets et les niais aux applaudissements du parterre : il fut tour à tour Vadius et Chrysale dans les *Femmes savantes*, Thomas Diafoirus dans le *Malade imaginaire*, Bobinet

(1) Ce mariage se fit d'une étrange manière.

Jean Pitel était un pauvre hère, employé subalterne du Théâtre-Paphétin, et Mlle Bourguignon s'y était déjà fait un nom comme actrice. Le directeur, apprenant leur projet d'union, et le trouvant peu sortable pour sa pensionnaire, s'y opposa de toutes ses forces, et obtint même de l'archevêque de Lyon la défense, pour tous les prêtres du diocèse, de procéder à la célébration de ce mariage.

Qu'imagina Mlle Bourguignon, pour triompher de ces obstacles? Un dimanche, elle emmène avec elle, à l'église de sa paroisse, son fiancé, qu'elle fait cacher sous la chaire. Lorsque le curé en descendit, après son prône, profitant du silence qui se faisait, elle se lève hardiment et dit à haute voix :

— En présence de Dieu, de l'Église et de tous les fidèles ici présents, je déclare prendre Jean Pitel pour légitime époux.

Celui-ci, sorti de sa cachette, fait la même déclaration.

Après un tel éclat, il était difficile d'empêcher le mariage. Il eut lieu en 1669, et Mlle Bourguignon devint Mme Pitel à la ville, et Mlle Beauval à la scène.

dans la *Comtesse d'Escarbagnas,* etc., etc. Il est probable que Beauval et sa femme jouaient dans le *Malade,* auprès de Molière, quand, en prononçant le *juro,* il fut pris de la convulsion, suivie du vomissement de sang, qui l'emporta en quelques heures.

Il y avait trois mois à peine que Mlle Beauval comptait parmi les comédiens du théâtre du Roi, lorsque, appelée avec la troupe à Saint-Germain en Laye, pour une fête ou un divertissement à la cour, elle y accoucha d'une fille, le 15 novembre 1670. Le lendemain, cette enfant fut présentée à l'église, et tenue sur les fonts baptismaux « par J.-B. Poquelin Molière, tapissier, valet de chambre ordinaire du Roi, et par Catherine Lecler, femme Vilquain. » Or, cette Catherine Lecler était au théâtre Mlle Debrie, célèbre par son talent et sa beauté, confidente d'abord, puis maîtresse de Molière (1).

L'acte de baptême fut rédigé par l'un des prêtres habitués de la paroisse. Comme il a été reproduit avec bon nombre de variantes et d'inexactitudes, par M. Eud. Soulié et par M. Jal, ordinairement l'un et l'autre bien renseignés, mais qui ne l'ayant pas vu, avaient dû s'en rapporter au témoignage d'un tiers, je l'emprunte textuellement, et sans y changer un mot, au registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Germain en Laye, du 1er novembre 1670 au 25 novembre 1671. Le voici en fac-simile, et tel qu'il est loisible à tout curieux de le lire sur ce registre, à la page 5, au verso.

Il faut maintenant, pour faire la part des retranchements, des additions, des inventions, mettre en regard de cette pièce celle

(1) Catherine Lecler, dame Vilquain à la ville, avait pris, au théâtre, le nom de Mlle Debrie. Elle était entrée en 1653, à Lyon, avec son mari, dans la troupe de Molière, et elle ne la quitta que pour prendre sa retraite, en 1684.

Elle joua avec succès :
Lucile, du *Dépit amoureux;*
Madelon, des *Précieuses;*
Cléante, du *Misanthrope;*
Marianne, de *l'Avare* et du *Tartuffe;*
Agnès, de *l'École des Femmes;*
Dorimène, du *Bourgeois gentilhomme,* etc.

Elle fut applaudie aux fêtes de Vaux, en 1661, dans *les Plaisirs de l'Ile enchantée,* à Versailles, en 1664, et dans tous les divertissements de la Cour.

Le 15 Nov. 1670 a esté baptisée Jeanne Catherine
fille de Jean Pitel officier du Roy [redacted] et de
Jeanne Olivier sa fe, tenue sur les fonts par
Jean Baptiste Poquelin Molière tapissier
valet de chambre ord. du Roy et par Catherine
Le Clerc fe d'Edme Villequain officier du
Roy lesquels ont signé

Catherine Leclerc J.B.P. Molière

Jean pitel

qu'ont donnée, sur une fausse indication, MM. Eud. Soulié et Jal.

« Le 15 novembre 1670, *fut* baptisée Jeanne Catherine, fille de Jean Pitel, officier du Roi, et de Jeanne Olivier, sa femme. — *Le parrain*, Jean-Baptiste Poquelin Molière, tapissier, VARLET (*sic*) de chambre ordinaire du Roi ; — *la marraine*, Catherine *Leclère*, femme d'ANDRÉ VILLEQUAIN (*sic*), *aussi* officier *de Sa Majesté, tous de la suite de la cour* du Roi.

« Lesquels ont signé (1). »

C'est un devoir rigoureux pour l'écrivain qui donne la copie d'une pièce, et surtout d'un acte de l'état civil, de la donner textuelle et sans altérations. Or, la comparaison de l'acte en fac-simile avec celui emprunté à l'ouvrage de M. Eud. Soulié, en fait ressortir au premier examen les différences, les retranchements, les additions et les suppositions que s'est permis M. P... de R..., sur la foi duquel a écrit l'auteur des *Recherches sur Molière et sa famille* (2).

Il n'entre pas dans ma pensée de faire à cette occasion le procès à MM. Soulié et Jal. Je sais trop bien que c'est à eux et

(1) Deux ans après, en août 1672, la demoiselle Beauval accouchait de nouveau d'une fille, *Marguerite-Jeanne-Henriette*, qui fut baptisée à Saint-Eustache, le 4 septembre suivant, et eut pour parrain messire Henry-Albert de Cossé, duc et pair de France, et pour marraine, Mme Marguerite de Cossé, épouse de François de Neufville, gouverneur du Lyonnais, marquis de Villeroy.

Le moucheur de chandelles d'autrefois et l'ancienne pensionnaire de Paphetin avaient choisi, comme on voit, pour présenter leur enfant à l'église, d'assez grands personnages.

(2) Les suppressions consistent dans les mots :

« A été... »

« Tenu sur les fonts par... »

« Et par... »

Les additions dans :

« Le parrain... »

« La marraine... »

« Aussi... »

« De Sa Majesté, tous de la suite de la Cour du Roi... »

Et les inventions, chose d'autant plus grave qu'elles sont accompagnées d'un *sic* qui appelle l'attention, — dans :

« Varlet, *sic*... », au lieu de valet.

« André Villequain, *sic*... », au lieu d'Edme Vilquain.

Il est évident que M. P... de R..., qui a transmis à M. Soulié une copie d'acte aussi fautive, n'avait pas vu l'original ou n'avait pas su le lire.

à MM. Beffara et Taschereau que nous devons la découverte des documents qui nous ont fait connaître les divers épisodes de la vie de Molière; que c'est eux qui nous ont restitué le grand homme défiguré par Grimarest (1). Je n'ai oublié non plus ni leur zèle, ni leurs efforts, souvent couronnés de succès, ni leurs patientes recherches, ni leurs consciencieuses investigations dans les études des notaires, dans les dépôts publics et aux Archives. A M. Soulié, si scrupuleux d'habitude, je reprocherai seulement d'avoir accepté trop facilement d'un tiers, qui le tenait probablement lui-même de seconde ou de troisième main, un document sans l'avoir suffisamment vérifié; à M. Jal, d'avoir emprunté ce document à M. Soulié, sans être remonté à la source, et de l'avoir attribué, nouvelle inexactitude, aux registres de Saint-Germain l'Auxerrois, quand il appartient à ceux de Saint-Germain en Laye.

Il faut donc ne tenir aucun compte du document sophistiqué, de la provenance de M. P... de R..., et s'en tenir à celui que produit pour la première fois, dans sa vérité originale, l'*Amateur d'autographes*. On n'y rencontrera ni *varlet*, au lieu de valet, ni *André Villequain*, au lieu de Edme Vilquain, ni l'addition de : *tous de la suite de la cour du Roi*, mais on y remarquera la qualité donnée à Jean Pitel de *comédien du Roy*, effacée d'un trait de plume et remplacée par celle d'*officier du Roy*.

Certes J. Pitel était bien un officier du Roi, comme tous les hommes attachés au service de la cour; mais il était surtout comédien du Roi, comme Vilquain, comme Molière lui-même; pourquoi dès lors cette substitution d'une qualification générale à une qualification spéciale? Où en trouver l'explication, si ce n'est dans les scrupules religieux du curé rédacteur de l'acte

(1) GRIMAREST (*Jean-Léonor* LE GALLOIS, sieur DE), sorte de *Cicerone* dont se servaient les nobles étrangers qui venaient visiter Paris, avait écrit, sur les mémoires de Baron, disait-il, *la Vie de M. de Molière*, 1705, in-12, et *les Additions à cette Vie, avec une réponse à la critique qu'on en a faite*, 1706, in-12.

Voltaire et Boileau n'appréciaient guère ces ouvrages. « Ils sont pleins de contes » faux, dit l'un. — Ils sont faits, écrit l'autre, par un homme qui ne sait rien de la » vie de Molière et qui se trompe dans tout, ne sachant pas même les faits que tout » le monde sait. » *Lettre de Boileau à Brossette.*

de baptême, et dans les canons de l'Église, qui excommuniaient les comédiens et leur refusaient la sépulture? Aussi voyons-nous les comédiens, dans tous les actes religieux, prendre la qualité tantôt de valet de chambre du Roi, comme Molière, tantôt d'officier du Roi, comme Pitel, tantôt de bourgeois de Paris, comme Lagrange, presque jamais celle de comédien.

Molière, soit par bonté naturelle, soit par affection pour ses camarades, ne refusait guère le titre et les charges de parrain, quand l'offre lui en était faite, et les actrices de sa troupe, lorsqu'elles devenaient mères, s'empressaient volontiers de la lui faire. Grâce à cette habitude, nous le voyons, dans l'espace de quelques années, présenter à l'église, avec M[lle] Molière, sa femme, Madeleine Béjart, sa belle-sœur, M[lles] Debrie et Beauval, comme marraines, les enfants de plusieurs acteurs de sa troupe et aussi de ses parents et de ses amis.

Ainsi nous le trouvons, le 10 janvier 1650, à Saint-Paul de Narbonne, donnant son prénom à Jean, fils d'Anne, — probablement Anne Brillard, l'une de ses actrices, — et de père inconnu;

Le 4 mai 1659, à Saint-Eustache, signant l'acte de baptême de l'un de ses neveux, « fils de Jean Poquelin, md. tapissier ordinaire du Roi, sous les piliers des halles »;

Le 29 novembre 1661, à..., tenant sur les fonts Jeanne-Madeleine Grésinde, fille de Marin Prévost et de Anne Brillard, l'un et l'autre attachés à sa troupe (1);

Le 27 janvier 1663, à Saint-Eustache, « Jean-Baptiste-René, fils de R. Berthelot et de Marquise-Thérèse de Gorle », connus au théâtre sous le nom de du Parc (2);

(1) Cet acteur, peu connu, a joué à Versailles, en 1664, le rôle de Lycas dans *la Princesse d'Élide*.

Il avait épousé Anne Brillard, la même qui était accouchée à Narbonne, en 1650, d'un enfant auquel Molière avait servi de parrain. La marraine, cette fois, était Madeleine-Grésinde Béjard.

(2) Du Parc, dit Gros-René, l'un des plus anciens acteurs de la troupe de Molière, mourut l'année suivante, en 1664. Il avait joué Gros-René, du *Dépit amoureux* et du *Cocu imaginaire*, Ergaste de *l'École des Maris*, etc., etc.

M[lle] Duparc, Marquise-Thérèse de Gorle, que Soleirol appelle par erreur Anne Menou, sa femme, était l'une des plus charmantes et des plus gracieuses actrices de la troupe.

Le 23 juin suivant, à la même paroisse, N..., enfant d'André Boudet, son beau-frère;

Le 15 novembre 1670, à Saint-Germain en Laye, « Jeanne-Catherine, fille de Jean Pitel et de Jeanne Olivier, sa femme »;

Le 30 mars 1671, à Notre-Dame d'Auteuil, Jean-Baptiste-Claude Jennequin (1);

Le 12 décembre 1672, à Saint-Eustache, « Marie-Catherine, fille de Charles Varlet, sieur de La Grange, bourgeois de Paris, et de Marie *Raguenot*, sa femme » (2);

Elle avait joué, avec un grand succès, Cathos, des *Précieuses;* Elvire, du *Festin de Pierre;* Arsinoë, du *Misanthrope;* Climène, de *la Critique de l'École des Femmes,* etc. Elle fut courtisée par Molière, Pierre et Thomas Corneille, La Fontaine et Racine : ce dernier, paraît-il, fut le seul écouté. Il eut le tort d'user de son influence sur elle pour la faire rompre avec Molière, son directeur, et l'engager à l'Hôtel de Bourgogne, où elle créa le rôle d'*Andromaque.* Ce mauvais procédé causa sa brouille avec Molière, qui l'avait aidé de ses conseils et de sa bourse.

Mlle Duparc avait, dit Loret, « un port d'impératrice » ; on l'appelait *la Marquise*, à cause de son grand air.

Je serais fort étonné si ce n'est pas à elle que Corneille adressait, en 1660, la pièce qui commence par ces vers :

> « Marquise, si mon visage
> A quelques traits un peu vieux,
> Souvenez-vous qu'à mon âge,
> Vous ne vaudrez guère mieux », etc.

(1) Dans cet acte, de 1671, comme dans un autre, de 1663, relatif à un enfant d'André Boudet, son beau-frère, Molière prend le titre « d'Écuyer, valet de chambre du Roi ».

(2) Charles Varlet, s^r^ de Lagrange, était entré dès 1658, à Lyon, dans la troupe de Molière. Il était élève du maître et devint l'un de ses meilleurs acteurs. En 1668, Molière en fit, à sa place, l'orateur de la troupe. On lui doit la rédaction d'un *Journal*, précieusement conservé dans les Archives de la Comédie-Française. Son emploi était celui des jeunes premiers et des amoureux, qu'il conserva jusque dans un âge assez avancé.

En 1672, il épousa Marie Ragueneau, médiocre actrice, femme de chambre, d'après Grimarest, de Mlle Debrie, et fille d'un pâtissier-poëte, dont d'Assoucy raille les poésies, mais vante les petits pâtés.

Lagrange créa un grand nombre de rôles dans les pièces de son ami : il joua Lélie, de *l'Étourdi* et du *Cocu imaginaire;* Valère, de *l'École des Maris;* Horace, de *l'École des Femmes;* Don Juan, du *Festin de Pierre;* Acaste, du *Misanthrope;* Valère, du *Tartuffe*, etc., etc.

Mme Lagrange joua Béline, du *Malade imaginaire;* Céphise, de *la Coquette;* Madame Patin, du *Chevalier à la Mode*, etc., etc.

Mme Lagrange avait eu, de sa première couche, deux filles, qui furent présentées à Saint-Eustache le 12 décembre 1672, l'une « *Marie-Catherine,* par J.-B.-P. de Molière, » valet de chambre du Roi, comme parrain, et par Catherine Lecler, femme d'Edme » Vilquain (Mlle Debrie), comme marraine » ; l'autre, *Claire-Élisabeth,* par « Achilles » Varlet, bourgeois de Paris, comme parrain, et par Armande-Grésinde Béiard, femme

Enfin, le 11 février 1673, à Saint-Sauveur, « Jeanne, fille de J. Uscet de Beauchamps et de Claudine Mallet, sa femme. »

M[lle] Beauval était la marraine de cette enfant, et la signature de Molière, la dernière probablement qu'il ait donnée sur un acte public, ne précéda sa mort que de six jours.

De compte fait, voilà neuf actes de l'état civil signés par Molière; si l'on y joint son acte de mariage, reçu à Saint-Germain l'Auxerrois le 20 février 1662, les actes de naissance de ses trois enfants, Louis, Esprit-Madeleine et Pierre-Jean-Baptiste-Armand, et l'acte de décès de Madeleine Béjard (1), ce sont quatorze signatures du père de notre comédie, — et probablement ce ne sont pas les seules, — que nous offrent les registres des paroisses, non moins riches que les études des notaires. Il y a là assurément des trésors à exciter le zèle des curieux dans la voie des investigations, et à allumer les convoitises des chercheurs d'autographes de Molière, plus rares encore que ceux de La Bruyère.

» de Jean-Baptiste Poquelin, sieur de Molière, valet de chambre du Roi, comme » marraine ».

Il y a trois ans, la Comédie-Française a fait imprimer *le Registre de La Grange*, — 1658-1685 — en conservant le format du manuscrit, avec le même nombre de lignes à la page, l'orthographe et les signes de convention des événements heureux et malheureux.

Ce bel in-4°, livre d'or de la Comédie-Française, qui fait honneur aux presses de M. J. Claye, fut, par une attention délicate, livré aux sociétaires le 15 janvier 1876, jour anniversaire de la naissance de Molière.

(1) Louys, le premier enfant de Molière, né le 19 janvier 1664, ne vécut que quelques mois. Il avait été tenu sur les fonts, pour le roi, par Ch. de Créqui, premier gentilhomme de la Chambre et Ambassadeur à Rome, et, pour M[me] Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, par M[me] la maréchale Du Plessis.

Esprit-Madeleine, née le 4 août 1665, qui épousa Cl. Bachet de Montalant, et mourut en 1723, avait eu pour parrain Esprit-Rémond, comte de Modène, et Madeleine Béjard pour marraine.

Pierre-Jean-Baptiste-Armand, le dernier enfant de Molière, né le 15 septembre 1672, ne vécut qu'une quinzaine de jours. Il avait été présenté à l'église Saint-Eustache par Pierre Boileau, frère du satyrique, contrôleur de l'argenterie et des menus plaisirs du Roi, et par Catherine Mignard, fille du peintre, et devenue marquise de Feuquières.

Madeleine Béjart, longtemps maîtresse de Molière, mourut le 17 février 1672, le même mois et le même jour que lui, à un an de distance. Elle fut enterrée, avec la permission de l'archevêque, à Saint-Paul, paroisse où elle était née, bien qu'elle fût décédée dans la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois.

L'acte de décès fut rédigé le 17 février, l'acte d'inhumation le surlendemain, et c'est cet acte qui fut signé par Molière et par Béjart-L'Éguisé, frère cadet de Madeleine.

On se demande avec étonnement d'où vient une pareille rareté? Auteur, Molière, qui n'avait pas comme Voltaire de secrétaires, a dû écrire ses pièces, et peut-être, plusieurs fois certains rôles, ses préfaces et ses dédicaces, ses placets et ses remercîments au Roi; valet de chambre-tapissier, acteur et directeur de théâtre, il a dû, pour les besoins de son service et de son administration, avoir des rapports avec ses camarades et des ouvriers de toutes sortes d'états; écrivain, le premier dans son genre, lié avec tous les hommes supérieurs de son temps, avec Corneille, Boileau, Racine, La Fontaine, Chapelle, Lully, Mignard, il a dû établir avec eux un échange de correspondance. Or, nous avons des autographes de Rabelais, de Montaigne, de Regnier, de Ronsard et de Marot, auteurs qui sont venus avant lui; nous en avons de Pascal, de Bossuet, de Corneille, de Racine, de Boileau, de La Fontaine, ses contemporains : comment donc n'avons-nous de lui ni une lettre, ni une page, ni une ligne, et en sommes-nous réduits à quelques signatures au bas d'actes notariés, de quittances aux trésoriers de la Couronne, et de registres de paroisses?

Que sont devenus les manuscrits de Molière; que sont devenus les 3 ou 400 volumes qui composaient sa bibliothèque de Paris et d'Auteuil, presque tous annotés de sa main, et parmi lesquels Plutarque, Térence, Virgile, Horace et Juvénal, Montaigne, Corneille, Balzac et beaucoup de comédies françaises, italiennes et espagnoles?

Est-il vrai, comme l'a écrit Grimarest, que la Béjart, aussi peu soucieuse des manuscrits que de la mémoire de son mari, les ait, peu de temps après la mort de ce dernier, donnés à Lagrange, qui, s'en servit en effet pour son édition de 1682 (1); que Lagrange, qui durant sa vie les avait soigneusement conservés, les ait laissés à sa veuve, et que celle-ci les ait vendus, avec la bibliothèque de son mari, de sorte qu'ils auraient été dispersés, et plus tard peut-être détruits?

(1) *Œuvres de M. de Molière, revues, corrigées et augmentées* (par Vinot et Lagrange); Paris, Denis Thierry, Claude Barbin et Pierre Trabouillet, 1682, 8 vol. in-12.

Ne serait-il pas plus vrai que ces manuscrits, consultés seulement par Lagrange, seraient restés en la possession de Mme veuve Molière, pour passer plus tard entre les mains de Guérin, son second mari, et ensuite dans celles d'Armand-Martial Guérin, leur fils ?

Ce qu'il y a de certain, c'est que le jeune Armand connaissait, compulsait et étudiait les manuscrits du premier mari de sa mère. Il eut en effet la pensée de refaire ou de terminer la pastorale de *Mélicerte*, et il le déclare lui-même dans la préface de *Myrtil et Mélicerte*, volume publié par lui en 1699. « M. de Molière, dit-il, avait commencé *Mélicerte*. Lecteur avide des moindres productions de ce grand homme, je me suis étonné cent fois de ce qu'il n'avait pas donné la dernière main à un ouvrage, dont l'heureux commencement nous promettait une suite aussi parfaite... et ce fut dans ces moments que je formai le dessein de le continuer. »

Armand Guérin mourut à la fin de 1707 ou au commencement de 1708, laissant une veuve qui dut recueillir dans la succession de son mari les précieux manuscrits sur lesquels il avait travaillé ; mais pendant un veuvage de près de 40 ans, les garda-t-elle, ou en disposa-t-elle, comment et en faveur de qui ?

Un siècle et demi s'était écoulé depuis la mort de Molière et le silence s'était fait sur la disparition de ses manuscrits, lorsqu'un habitant de la province, homme d'un âge déjà avancé, se présente un jour de 1823 ou 1824 à la Bibliothèque de la rue de Richelieu, et demande à voir un autographe de Molière. Le conservateur de lui répondre que la Bibliothèque malheureusement n'en avait pas ; qu'elle ne possédait qu'une quittance signée, qu'on lui montra. Il se retire en disant qu'au fond de la Normandie, dans un château à Ferrière ou à La Ferrière, il a vu une malle pleine de papiers, dont plusieurs, croit-il, sont de la main de Molière ; il promet d'en apporter quelques-uns, comme pièces de comparaison.

La Bibliothèque attendit, mais elle ne le revit pas. Était-il mort, était-ce un fou ou un mystificateur ?

Quoi qu'il en soit, le bruit de cette visite parvint aux oreilles

de M. Beffara. Toujours empressé de s'enquérir de ce qui touchait à notre grand comique, il adressa « à MM. les Maires des communes de Ferrière et La Ferrière une lettre pour la recherche des manuscrits de Molière ; » mais comme il y a une cinquantaine de communes de ce nom, répandues dans une douzaine de départements, dans les Côtes-du-Nord et la Vendée, la Charente-Inférieure et le Jura, le Calvados, l'Orne, la Manche et la Seine-Inférieure, etc., aucun de MM. les Maires, dont la plupart, honnêtes laboureurs, s'intéressaient assez peu à l'objet de ses recherches, ne prit la peine de lui répondre, et Beffara, presque octogénaire, en resta là.

Quelques années plus tard, M. Eud. Soulié, quand il prépara une nouvelle édition des œuvres de Molière pour la collection *des Grands écrivains de France*, reprit ces recherches. Homme d'activité, d'intelligence, de ferme volonté, ne se bornant point à une correspondance bien ou mal accueillie, il se mit sur les traces de Molière, parcourut après lui les lieux qu'il avait visités, s'arrêta dans les villes où il avait séjourné, interrogeant sur sa route les traditions, fouillant les dépôts publics, les archives des paroisses, les études des notaires. Un jour, jour de grande joie,

« Dies albo notanda lapillo ! »

il crut toucher au terme de son odyssée et avoir retrouvé la malle aux manuscrits..., mais ce jour, brillant d'espérances au matin, s'assombrit, le soir, d'une cruelle désillusion. M. E. Soulié revint à son musée de Versailles, rapportant de ses voyages la découverte d'actes relatifs à Molière et à sa famille, des renseignements précieux pour son histoire, les matériaux d'un intéressant volume qui a redressé bien des erreurs (1), mais de manuscrits de l'auteur du *Tartuffe*..., point.

Ce que n'a pu faire M. Soulié, dont l'admiration pour Molière n'a ménagé cependant ni fatigues, ni temps, ni ar-

(1) *Recherches sur Molière et sur sa famille*, par Eud. Soulié, conservateur du Musée de Versailles, 1863, in-8°.

gent, comment espérer qu'un autre puisse l'accomplir ! Un de ces hasards heureux, sur lesquels il n'est pas permis de compter, pourrait seul peut-être mettre en lumière un trésor enseveli depuis plus de deux siècles :

« Grata superveniet, quæ non sperabitur, hora. »

Attendons ! sans trop d'espoir... mais regrettons profondément de voir l'Angleterre montrer avec orgueil des autographes de son Shakspeare, l'Italie de son Torquato Tasso, l'Allemagne de son Gœthe et de son Schiller, et la France deshéritée ne pas avoir une page de son Molière ! !...

H. MOULIN,

Ancien magistrat.

MUSÉE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Nous croyons devoir attirer spécialement l'attention de nos lecteurs sur une publication que le Ministère de l'intérieur va entreprendre et dont voici le prospectus :

« Le Ministère de l'Intérieur va publier, en vue de l'Exposition universelle, sous le titre de *Musée des Archives départementales*, un recueil de *fac-simile* des documents les plus intéressants antérieurs à 1790, choisis dans les dépôts des préfectures, des mairies et des hospices. Cet ouvrage, destiné à donner une idée des richesses historiques de la France provinciale, comprendra un album in-folio d'environ cinquante planches, de format grand soleil, exécutées d'après les procédés de l'héliogravure, et un volume petit in-folio de texte imprimé sur papier vergé à l'Imprimerie nationale, contenant un rapport au Ministre sur l'ensemble du service des archives et la transcription des spécimens reproduits.

« On trouvera dans ce recueil des titres de tous les genres et

de toutes les époques, du VIIe au XVIIIe siècle ; bulles de papes, diplômes de souverains, chartes d'évêques, d'abbés, de seigneurs; — traités de paix, d'alliance et de commerce ; — procès-verbaux de délibérations municipales, minutes de notaires, comptes, contrats de nolisation, actes de l'état civil les plus anciens ; — premiers titres en langue vulgaire, connus dans chaque province ; — curieux documents relatifs aux universités et à l'instruction primaire ; — inventaires de trésors de cathédrales et d'abbayes ; — marchés passés avec des architectes et des orfévres, plans à l'appui ; — rouleaux des morts ; — cartulaires ; — tablettes de cire ; — autographes de personnages célèbres, etc.

« Les textes seront publiés de manière à servir de modèles pour l'étude de la paléographie.

« Le choix des pièces a été fait par l'administration, sur l'avis de la commission des archives départementales, communales et hospitalières, qui a délégué, pour concourir à ce travail, une sous-commission composée de MM. Natalis de Wailly, membre de l'Institut, ancien chef de section aux Archives nationales, ancien conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale, Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, président du conseil de perfectionnement de l'École des chartes et du Comité des travaux historiques, et Jules Quicherat, directeur de l'École des chartes. »

Les noms qu'on vient de lire sont ceux des princes de l'érudition. Sous de tels auspices une publication aussi importante est destinée à obtenir le plus heureux succès. La souscription est ouverte chez M. Alphonse Picard, le libraire de la Société de l'École des chartes. L'ouvrage coûtera 125 fr., payables après réception.

On peut souscrire aussi chez M. Étienne Charavay, rue de Seine, 51.

APPEL AUX TRAVAILLEURS

Une nouvelle édition, entièrement revue, corrigée et augmentée, du *Dictionnaire des Contemporains,* de M. G. Vapereau, est en ce moment en préparation, ét sa publication aura lieu dans le courant de l'année. Les érudits de tous pays, qui auraient des rectifications ou des additions à signaler, sont instamment sollicités de les transmettre au bureau du *Dictionnaire,* 9, rue des Beaux-Arts, à Paris. Prière de relever spécialement les omissions et les erreurs de la quatrième édition (1870) et celles du *Supplément* (1873).

LES DERNIERS MORTS

LOMÉNIE (LOUIS-LÉONARD DE)
Membre de l'Académie française, mort le 2 avril.

[illegible]
L. de Loménie

DENFERT-ROCHEREAU (LE COLONEL PIERRE-MARIE-PHILIPPE-ARISTIDE)
Défenseur de Belfort, mort le 11 mai.

Veuillez agréer, Monsieur le citoyen,
l'assurance de ma considération très distinguée
Denfert-Rochereau
Paris le 30 Juin 1872

RUSSELL (LORD JOHN)
Homme d'État anglais, mort le 28 mai.

Russell

ARNAUD DE L'ARIÈGE (FRÉDÉRIC-ANDRÉ)
Sénateur, mort le 30 mai.

F. Arnaud (de l'ariège)
représentant du peuple

II

PARTIE TECHNIQUE

COMPTE RENDU DES VENTES D'AUTOGRAPHES

COLLECTION DE M. DE L...

La vente de la collection de M. de L... a eu lieu le 15 juin et a obtenu le plus heureux résultat. Voici les prix des principaux articles :

Alembert, 21 fr. ; — *Antin* (le duc d'), 20 fr. ; — *Ballanche,* 15 fr. ; — *Beethoven,* 75 fr. ; — *Béranger,* 12 fr., 45 fr. et 100 fr. ; — *Billaud-Varenne,* 20 fr. ; — *Bolingbroke,* 41 fr. ; — *Bossuet,* 700 fr., 25 fr. et 20 fr. ; — *Bourgogne* (la duchesse de), 35 fr. ; — *Brossette,* 20 fr. ; — *Byron* (lord), 75 fr. ; — *Carrier,* 30 fr. ; — *Chaufepié,* 20 fr. ; — *Cléry,* 25 fr. ; — *Condé* (le grand), 100 fr. ; — *David,* 20 fr. ; — *De Bucourt,* 21 fr. ; — *Domergue,* 15 fr. ; — *Dubois de Crancé,* 12 fr. ; — *Eon de Beaumont,* 155 fr. ; — *Épée* (l'abbé de l'), 50 fr. ; — *Épernon* (Anne-Louise-Christine d'), 55 fr. ; — *Estrées* (César d'), 25 fr. ; — *Farnèse* (Alexandre), 25 fr. ; — *Fénelon,* 66 fr. ; — *Fesca,* 31 fr. ; — *Fiésinger,* 12 fr. ; — *Fléchier,* 35 fr. ; — *Fleury* (l'abbé), 30 fr. ; — *Fouché,* 23 fr. ; — *Foucquet,* 110 fr. ; — *François de Sales* (Saint), 100 fr. ; — *Gaulle,* 15 fr. et 7 fr. 50 ; — *Genlis* (Mme de), 41 fr. ; — *Gérard* (Jules), 25 fr. ; — *Guise* (Henri II de), 105 fr. ; — *Helvetius,* 41 fr. ; — *Henault,* 35 fr. ; — *Henri II,* 205 fr. et 100 fr. ; — *Houdon,* 25 fr. ; — *Huet,* 20 fr. ; — *Jacquemont* (Victor), 20 fr. ; — *Janin* (Jules), 41 fr. et 10 fr. ; — *Jenner,* 36 fr. ; — *Jouffroy,* 20 fr. ; — *La Beaumelle,* 15 fr. ; — *La Condamine,* 21 fr. et 11 fr. ; — *Lacretelle,* 25 fr. ; — *Lamballe* (la princesse de), 500 fr. ; — *Lapérouse,* 35 fr. ; — *La Rochejaquelein,* 80 fr. ; — *Le Maistre,* 45 fr. ; — *Letellier* (le Père), 18 fr. et 18 fr. ; — *Longueville* (la duchesse de), 75 fr. ; — *Louise-Marie de France,* 57 fr., 59 fr., 200 fr. et 25 fr. ; — *Louise-Dorothée,* duchesse de Saxe-Gotha, 72 fr. ; — *Maine* (la duchesse du), 100 fr. ; — *Méhul,* 20 fr. et 20 fr. ; — *Mendelssohn-Bartholdy,* 20 fr. ; — *Mirabeau,* 35 et 300 fr. ; — *Montesquieu,* 51 fr. ; — *Mozart* (Marie-Anne), 100 fr. ; — *Napoléon Ier,* 50 fr., 15 fr. et 101 fr. ; — *Olivet* (l'abbé d'), 32 fr. ; — *Orléans* (la duchesse d'), 105 fr. ; — *Pellisson-Fontanier,* 40 fr. ; — *Prud'hon,* 200 fr. et 17 fr. ; — *Rachel,* 14 fr. ; — *Saint-Simon,* 46 fr. ; — *Saxe-Weimar* (Charles-Auguste, duc de), 21 fr. ; — *Schonberg* (Charles de), 25 fr. ; — *Sombreuil*

(Mlle de), 50 fr.; — *Staël* (Mme de), 100 et 100 fr.; — *Vincent de Paul* (Saint), 50 fr.; — *Voltaire,* 50 fr. et 30 fr.; — *Watt* (James), 50 fr.; — *Weber,* 50 fr.; — Paris (Documents sur), 10 fr., 45 fr., 10 fr., 8 fr., 21 fr., 25 fr., 30 fr., 12 fr., 20 fr. et 12 fr.

COLLECTION DE FEMMES CÉLÈBRES

Cette collection remarquable a été vendue le 13 juillet. Comme on pouvait s'y attendre, elle a eu le plus brillant succès. Nous croyons devoir donner à nos lecteurs la liste complète des prix :

Numéros.	Francs.		Numéros.	Francs.	
1. Aguesseau.	5	»	29. Caumont-Laforce.	»	»
2. Albret.	3	»	30. Chalabre.	25	»
3. Anne de France.	7	»	31. Chalucet.	5	»
4. Armagnac.	5	»	32. Chaulnes.	3	»
5. Arnould.	70	»	33. Chevreuse.	100	»
6. Arnould.	80	»	34. Chrestienne de Danemark.	12	»
7. Aumale.	30	»	35. Clairon.	100	»
8. Aumale.	10	»	36. Clairon.	62	»
9. Aumale.	10	»	37. Claude de France.	30	»
10. Baireuth.	10	»	38. Clérambault.	5	»
11. Baireuth.	5	»	39. Coligny.	25	»
12. Barbezieux.	3	»	40. Condé.	45	»
13. Beauvillier.	5	»	41. Condé.	5	»
14. Beringhen.	10	»	42. Contat.	13	»
15. Berri.	5	»	43. Contat.	18	»
16. Béthune.	3	»	44. Conti.	20	»
17. Blanche de Montferrat.	5	»	45. Conti.	5	50
18. Bonneval.	20	»	46. Conti.	6	»
19. Borgia.	40	»	47. Créquy.	40	»
20. Bourbon.	21	»	48. Delaage de Volude.	3	»
21. Bourbon-Condé.	10	»	49. Deshoulières.	14	»
22. Bourgogne.	40	»	50. Du Boccage.	10	»
23. Brancas-Villars.	12	»	51. Du Boccage.	5	»
24. Brancas.	5	»	52. Du Chastellet.	20	»
25. Brinon.	10	»	53. Du Fargis d'Angennes.	10	»
26. Campan.	12	»	54. Élisabeth Farnèse.	27	»
27. Catherine de Foix.	5	»	55. Élisabeth Farnèse.	18	»
28. Catherine Opalinska.	10	»			

Numéros.	Francs.	
56. Épernon.	5	»
57. Este.	20	»
58. Foix.	5	»
59. Genlis.	13	»
60. Geoffrin.	102	»
61. Geoffrin.	20	»
62. George-Weimer.	5	»
63. Gonzague.	10	»
64. Gonzague.	30	»
65. Gonzague.	10	»
66. Gonzague.	102	»
67. Gonzague.	49	»
68. Gonzague.	30	»
69. Gonzague.	15	»
70. Gonzague.	»	»
71. Gouvernet.	15	»
72. Graffigny.	20	»
73. Gramont.	3	»
74. Grancey.	5	»
75. Grancey.	5	»
76. Guébriant.	15	»
77. Guébriant.	10	»
78. Guiche.	5	»
79. Guise.	5	»
80. Guise.	5	»
81. Guise.	20	»
82. Harlay.	5	»
83. Hervart.	20	»
84. Hesse.	5	»
85. Humières.	5	»
86. Isabelle.	130	»
87. Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche.	20	»
88. Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche.	10	»
89. Jaquotot.	3	50
90. Jeanne d'Autriche.	10	»
91. Jonchapt.	5	»
92. Julie-Marie.	17	»
93. La Fayette.	25	»
94. La Ferté.	10	»
95. Lambert.	16	»

Numéros.	Francs.	
97. Lespinasse.	76	»
98. Leverd.	4	»
99. L'Hospital.	50	»
100. Liancourt.	5	»
101. Limeuil.	320	»
102. Longueville.	21	»
103. Longueville.	75	»
104. Longueville.	100	»
105. Lorraine.	5	»
106. Lorraine.	10	»
107. Louise-Élisabeth de France.	14	»
108. Louise-Adélaïde de Bourbon.	3	»
109. Louvet de Couvray.	10	»
110. Luxembourg.	10	»
111. Luxembourg.	5	»
112. Luynes.	5	»
113. Maine.	21	»
114. Maine.	10	»
115. Maintenon.	41	»
116. Maintenon.	30	»
117. Maintenon.	60	»
118. Maintenon.	122	»
119. Maintenon.	40	»
120 et 121. Maintenon.	2,000	»
122. Marguerite d'Autriche.	85	»
123. Marguerite d'Autriche.	10	»
124. Maria Barbara.	5	»
125. Marianne de Bavière.	10	»
126. Marianne de Bavière.	5	»
127. Marie Leczinska.	5	»
128. Marie-Amélie.	15	»
129. Marie-Amélie.	6	»
130. Marie-Josèphe de Saxe	22	»
131. Marie-Adélaïde de France.	25	»
132. Marie d'Autriche.	21	»
133. Marie d'Autriche.	20	»
134. Marie-Thérèse.	12	»

Numéros.		Francs.
135.	Marie-Thérèse.	40 »
136.	Marie-Anne d'Autriche.	5 »
137.	Marie-Louise de Savoie.	72 »
138.	Marie-Louise de Savoie.	30 »
139.	Marie-Louise de Savoie.	15 »
140.	Marie-Louise de Parme	10 »
141.	Marie-Josèphe-Amélie	5 »
142.	Marie-Josèphe-Amélie de Saxe.	6 50
143.	Marie-Christine.	5 »
144.	Marie-Anne-Victoire.	3 »
145.	Marie-Christine de Bourbon.	5 »
146.	Marie-Amélie de Leuchtenberg.	5 »
147.	Maure.	10 »
148.	Mazarin.	36 »
149.	Mézeray.	12 »
150.	Montausier.	100 »
151.	Montausier.	120 »
152.	Montpensier.	4 »
153.	Montpensier.	40 »
154.	Moret.	3 »
155.	Orléans.	10 »
156.	Orléans.	100 »
157.	Orléans.	100 »
158.	Orléans.	20 »
159.	Orléans.	5 »
160.	Orléans.	35 »
161.	Orléans.	5 »
162.	Parthenay.	41 »
163.	Puysieulx.	10 »
164.	Renée de France.	100 »
165.	Renée de France.	40 »
166.	Roland.	56 »
167.	Roland.	4 »
168.	Sablé.	10 »
169.	Sand.	10 »
170.	Savoie-Nemours.	20 »
171.	Schonberg.	10 »
172.	Schonberg.	115 »
173.	Schonberg.	105 »
174.	Scudéry.	105 »
175.	Sophie de Wurtemberg.	3 50
176.	Tallemant de Réaux.	10 »
177.	Tallien.	30 »
178.	Tourville.	5 »
179.	Tourzel.	6 »
180.	Vendome.	90 »
181.	Vertus.	10 »
182.	Villars.	20 »
183.	Villeroy.	10 »
184.	Yolande de France.	5 »
185.	Yolande de France.	18 »

COLLECTION BENJAMIN FILLON

La troisième vente de la collection d'autographes de M. B. Fillon a eu lieu du 15 au 18 juillet. Elle a obtenu le plus heureux succès. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en publiant tous les prix de cette importante vente :

Numéros.		Francs.
654.	Champlain.	145 »
655.	Bernier.	20 »
656.	Chardin.	51 »
657.	Poivre.	10 »

Numéros.	Francs.		Numéros.	Francs.	
658. Lapérouse.	20	»	704. Bouquet.	10	»
659. Lapérouse.	9	»	705. Caylus.	15	»
660. Bougainville.	7	»	706. Belidor.	5	»
661. Dumont-D'Urville.	10	»	707. Maupertuis.	10	»
662. Dumont-D'Urville.	8	»	708. Toustain.	15	»
663. Caillé.	10	»	709. La Sauvagère.	5	»
664. Caillé.	10	»	710. Fevret de Fontette.	5	»
665. Jacquemont.	5	»	711. Bouvart.	5	»
666. Blosseville.	10	»	712. Alembert.	10	»
667. Blosseville.	50	»	713. Macquer.	10	»
668. Lambert.	5	»	714. Expilly.	10	»
669. Vespucci.	2600	»	715. Brisson.	5	»
670. Hawkins.	160	»	716. Bayen.	5	»
671. Banks.	5	»	717. Calvet.	15	»
672. Beke.	5	»	718. Lalande.	5	»
673. Barth.	5	»	719. Borda.	5	»
674. Flamel.	100	»	720. Guyton de Morveau.	6	»
676. Budé.	20	»	721. Parmentier.	10	»
678. Postel.	50	»	722. Dombey.	5	»
679. Cujas.	82	»	723. Condorcet.	20	»
680. Nicot.	29	»	724. Condorcet.	10	»
682. Pithou.	32	»	725. Condorcet.	7	»
683. Citoys.	12	»	726. Monge.	12	»
685. Besly.	10	»	727. Monge.	30	»
686. Peiresc.	40	»	728. Monge.	9	»
687. Cramoisy.	40	»	729. Thouin.	5	»
688. Baudier.	5	»	730. Cassini.	5	»
689. Naudé.	15	»	731. Berthollet.	6	»
690. Naudé.	50	»	736. Hassenfratz.	5	»
691. Naudé.	25	»	737. Fortia d'Urban.	5	»
692. Du Cange.	30	»	738. Chaptal.	14	»
693. Cassini.	40	»	739. Cabanis.	6	»
694. Sainte-Marthe.	10	»	740. Bosc.	5	»
695. Pocquet de Livonnière.	5	»	741. Vauquelin.	5	»
696. Montfaucon.	36	»	742. Cuvier.	10	»
697. Lelong.	31	»	743. Cuvier.	5	»
698. Moivre.	10	»	744. Brongniart.	5	»
699. Cassini.	5	»	745. Mionnet.	5	»
700. Réaumur.	16	»	746. Blacas.	20	»
701. Réaumur.	50	»	747. Geoffroy-St-Hilaire.	7	»
702. Réaumur.	30	»	748. Broussais.	5	»
703. Astruc.	7	»	749. Biot.	5	»

Numéros.		Francs.		Numéros.		Francs.	
750.	Dulong.	5	»	799.	Humboldt.	5	»
751.	Arago.	3	»	800.	Humboldt.	12	»
753.	Raspail.	8	»	801.	Creuzer.	5	»
754.	Blanqui.	5	»	802.	Bopp.	5	»
755.	Pouchet.	4	»	803.	Lepsius.	3	»
756.	Littré.	10	»	804.	Mommsen.	5	»
757.	Burnouf.	10	»	805.	Muller.	5	»
758.	Lenormant.	3	»	806.	Linné.	44	»
759.	Renouvier.	3	»	807.	Linné.	40	»
761.	Reynaud.	3	»	808.	Traversari.	20	»
762.	Renier.	5	»	809.	Philelphe.	15	»
764.	Quicherat.	6	»	810.	Philelphe.	15	»
765.	Maury.	5	»	811.	Valla.	22	»
766.	Sainte-Claire-Deville.	3	»	813.	Ficino.	75	»
767.	Mariette.	10	»	814.	Sozino.	10	»
768.	Robin.	3	»	815.	Antiquario.	13	»
769.	Renan.	4	»	819.	Barbaro.	15	»
771.	Delisle.	5	»	820.	Pico della Mirandola.	600	»
772.	Reclus.	5	»	821.	Calcagnini.	5	»
773.	Camden.	50	»	822.	Torelli.	5	»
774.	Digby.	105	»	823.	Accorso.	15	»
775.	Newton.	500	»	824.	Alciati.	30	»
776.	Hales.	20	»	825.	Vettori.	20	»
777.	Maskelyne.	10	»	826.	Manuzio.	60	»
778.	Brown.	5	»	827.	Sigonio.	20	»
779.	Davy.	10	»	828.	Botalli.	35	»
780.	Brewster.	5	»	829.	Magliabechi.	5	»
781.	Murchison.	5	»	830.	Muratori.	5	»
782.	Herschel.	5	»	831.	Manfredi.	5	»
783.	Lubbock.	10	»	832.	Querini.	5	»
784.	Tyndall.	6	»	833.	Facciolati.	10	»
786.	Ortelius.	100	»	834.	Lanzi.	5	»
787.	Vulcanius.	20	»	835.	Volta.	18	»
788.	Gruter.	10	»	836.	Visconti.	5	»
789.	Meinard.	5	»	837.	Cicognara.	6	»
790.	Boerhaave.	20	»	838.	Mezzofanti.	5	»
793.	Pufendorf.	5	»	839.	Micali.	3	»
794.	Leibniz.	99	»	840.	Plana.	4	»
795.	Winckelmann.	22	»	841.	Mai.	3	»
796.	Mesmer.	20	»	842.	Secchi.	5	»
797.	Eckhel.	12	»	843.	Morales.	20	»
798.	Rumford.	10	»	844.	Morales.	20	»

Numéros.		Francs.		Numéros.		Francs.	
845.	Arias Montanus.	20	»	903.	Desportes.	100	»
846.	Arias Montanus.	15	»	904.	Desportes.	25	»
847.	Antonio.	10	»	907.	Rapin.	11	»
848.	Bonnet.	5	»	908.	La Primaudaye.	10	»
849.	Bonnet.	5	»	909.	Arbaleste.	12	»
850.	Saussure.	10	»	912.	Aubigné.	120	»
851.	La Rive.	10	»	914.	Calignon.	10	»
852.	Argyropylos.	60	»	916.	Argentré.	10	»
853.	Lascaris.	30	»	917.	Marguerite de Valois.	50	»
857.	Deschamps.	25	»	918.	Thou.	32	»
858.	Cousinot.	15	»	919.	Parthenay.	50	»
859.	Juvenal Des Ursins.	70	»	920.	Parthenay.	20	»
860.	Charles de Valois.	20	»	922.	Bongars.	10	»
862.	Commynes.	35	»	926.	Malherbe.	61	»
863.	Commynes.	48	»	927.	Duvair.	26	»
864.	Bouchet.	50	»	929.	La Noue.	10	»
867.	Rabelais.	1000	»	930.	La Noue.	5	»
868.	Bayf.	25	»	931.	Gournay.	400	»
869.	Du Tillet.	20	»	932.	François de Sales.	145	»
870.	Spifame.	21	»	933.	Urfé.	100	»
871.	Boiceau de la Borderie.	15	»	934.	Barbot.	10	»
				935.	Sainte-Marthe.	20	»
875.	Amyot.	27	»	936.	Rohan.	manque.	
876.	Amyot.	24	»	937.	Rohan.	42	»
877.	Amyot.	100	»	938.	Rohan.	19	»
878.	Bèze.	25	»	940.	Arnauld d'Andilly.	21	»
881.	Tyard.	20	»	941.	Arnauld d'Andilly.	155	»
882.	Ronsard.	250	»	942.	Balzac.	250	»
883.	Ronsard.	100	»	943.	Balzac.	50	»
885.	Pibrac.	250	»	947.	Chapelain.	31	»
887.	Jamyn.	20	»	948.	Collardeau.	5	»
888.	La Noue.	5	»	951.	Colletet.	16	»
889.	La Noue.	50	»	952.	Voiture.	200	»
890.	Brisson.	20	»	955.	Neuré.	10	»
893.	Du Haillan.	10	»	956.	Scudéry.	100	»
894.	Gassion.	5	»	958.	Ménage.	20	»
896.	L'Estoille.	28	»	959.	Conrart.	50	»
898.	Serres.	15	»	962.	Scudéry.	40	»
899.	Raimond.	10	»	963.	Mézeray.	5	»
900	La Popellinière.	non vendu.		964.	Mézeray.	20	»
901.	Capel.	manque.		966.	Scarron.	200	»
902.	Chrestien.	50	»	968.	Arnauld.	72	»

Numéros.		Francs.
969.	Perrault.	10 »
970.	La Rochefoucauld.	20 »
972.	La Rochefoucauld.	150 »
973.	La Rochefoucauld.	100 »
974.	La Rochefoucauld.	non vendu.
975.	Retz.	100 »
976.	Retz.	105 »
977.	Saint-Evremont.	15 »
978.	Bussy-Rabutin.	38 »
979.	Félibien.	non vendu.
980.	Furetière.	non vendu.
981.	Pascal.	45 »
983.	Roanès.	10 »
984.	La Fontaine.	300 »
985.	La Fontaine.	345 »
986.	La Fontaine.	180 »
988.	Molière.	300 »
990.	Corneille.	102 »
991.	Corneille.	140 »
992.	Nicole.	50 »
993.	Sévigné.	102 »
994.	Sévigné.	120 »
995.	Bossuet.	50 »
996.	Montpensier.	34 »
997.	Perrault.	52 »
998.	Huet.	40 »
999.	Santeul.	20 »
1000.	Fléchier.	35 »
1002.	Vauban.	100 »
1003.	La Fayette.	175 »
1004.	Mascaron.	35 »
1005.	Quinault.	40 »
1006.	Maintenon.	40 »
1008.	Boileau-Despréaux.	125 »
1009.	Boileau-Despréaux.	112 »
1010.	Boileau-Despréaux.	210 »
1011.	Malebranche.	100 »
1012.	Boursault.	42 »
1014.	Chaulieu.	20 »
1015.	Racine.	810 »
1016.	Racine.	295 »
1019.	Fleury.	20 »
1020.	Grignan.	80 »
1021.	Bayle.	40 »
1022.	Guyon.	100 »
1023.	Renneville.	10 »
1024.	Fénelon.	270 »
1025.	Regnard.	non vendu.
1026.	Regnard.	22 »
1027.	Fontenelle.	30 »
1028.	Fontenelle.	30 »
1029.	Fontenelle.	20 »
1030.	Saint-Pierre.	5 »
1031.	Saint-Pierre.	15 »
1032.	Saint-Pierre.	15 »
1033.	Boulainvilliers.	10 »
1034.	Grimarest.	50 »
1035.	Rollin.	28 »
1036.	Rollin.	20 »
1038.	Le Sage.	540 »
1039.	Rousseau.	25 »
1040.	Rousseau.	30 »
1041.	Rousseau.	20 »
1042.	Rousseau.	5 »
1043.	Duguay-Trouïn.	36 »
1044.	Caylus.	72 »
1045.	Crébillon.	100 »
1046.	Saint-Simon.	40 »
1047.	Saint-Simon.	38 »
1048.	Saint-Simon.	24 »
1049.	Saint-Simon.	15 »
1050.	Lagrange-Chancel.	20 »
1051.	Titon du Tillet.	10 »
1053.	Desforges-Maillard.	15 »
1054.	Destouches.	15 »
1055.	Hénault.	20 »
1056.	Montesquieu.	181 »
1057.	Montesquieu.	30 »
1058.	Montesquieu.	70 »
1059.	Piron.	30 »
1060.	Piron.	53 »
1061.	Piron.	15 »
1062.	Piron.	75 »
1063.	Piron.	20 »

Numéros.		Francs.		Numéros.		Francs.	
1064.	Racine.	30	»	1109.	Ducis.	26	»
1065.	Voltaire.	50	»	1110.	Ducis.	5	»
1066.	Voltaire.	75	»	1111.	Restif de la Bretonne.	13	»
1068.	Voltaire.	30	»	1112.	Dorat.	20	»
1069.	Voltaire.	100	»	1113.	Saint-Pierre.	12	»
1070.	Voltaire.	72	»	1114.	Saint-Pierre.	40	»
1071.	Voltaire.	15	»	1115.	Saint-Pierre.	10	»
1072.	Voltaire.	15	»	1116.	Saint-Pierre.	15	»
1073.	Prevost d'Exiles.	460	»	1117.	Delille.	10	»
1074.	Saint-Foix.	5	»	1118.	Naigeon.	5	»
1075.	Gusteau.	5	»	1119.	Dumouriez.	11	»
1076.	Le Beau.	10	»	1122.	Laharpe.	6	»
1077.	Le Beau.	5	»	1123.	Arnould.	33	»
1078.	Tressan.	20	»	1124.	Mercier.	8	»
1079.	Buffon.	30	»	1125.	Chamfort.	30	»
1080.	Buffon.	25	»	1126.	Rabaut de St-Etienne.	15	»
1081.	Gresset.	55	»	1127.	Marat.	50	»
1082.	Mably.	15	»	1128.	Genlis.	9	»
1083.	Pompignan.	20	»	1131.	Garat.	16	»
1084.	Rousseau.	55	»	1133.	Grégoire.	5	»
1086.	Rousseau.	35	»	1134.	Gilbert.	100	»
1087.	Favart.	14	»	1135.	Collot d'Herbois.	35	»
1088.	Favart.	10	»	1136.	Campan.	5	»
1089.	Raynal.	5	»	1137.	Campan.	21	»
1090.	Diderot.	50	»	1140.	Roland.	30	»
1091.	Dreux du Radier.	36	»	1141.	Maistre.	41	»
1092.	Helvetius.	105	»	1142.	Bonald.	15	»
1093.	Vauvenargues.	350	»	1143.	Florian.	25	»
1094.	Vauvenargues.	50	»	1144.	Florian.	20	»
1095.	Barthélemy.	10	»	1145.	Florian.	15	»
1097.	Alembert.	14	»	1146.	Florian.	40	»
1098.	Vadé.	10	»	1147.	Collin d'Harleville.	11	»
1099.	Sedaine.	48	»	1148.	Fabre d'Églantine.	51	»
1100.	Fréron.	15	»	1149.	Turreau de Garanbouville.	5	»
1101.	Marmontel.	20	»	1150.	Volney.	8	»
1102.	Holbach.	100	»	1151.	Fontanes.	10	»
1103.	La Beaumelle.	15	»	1152.	Fontanes.	65	»
1104.	Lebrun.	5	»	1153.	Robespierre.	110	»
1105.	Beaumarchais.	15	»	1154.	Andrieux.	13	»
1106.	Beaumarchais.	40	»	1155.	Stael-Holstein.	22	»
1107.	Beaumarchais.	20	»	1156.	Stael-Holstein.	19	»
1108.	Suard.	5	»				

Numéros.		Francs.
1157.	Stael-Holstein.	26 »
1158.	Rouget de Lisle.	18 »
1159.	Louvet de Couvray.	6 »
1160.	Barnave.	18 »
1161.	Lémontey.	15 »
1162.	Chenier.	700 »
1163.	Chenier.	62 »
1164.	Chenier.	78 »
1166.	Legouvé.	5 »
1167.	Chenier.	40 »
1168.	Thibaudeau.	manque.
1169.	Saint-Just.	40 »
1170.	Saint-Just.	15 »
1171.	Constant de Rebecque.	10 »
1172.	Chateaubriand.	10 »
1173.	Chateaubriand.	60 »
1174.	Chateaubriand.	10 »
1175.	Chateaubriand.	11 »
1176.	Chateaubriand.	20 »
1177.	Cuvier.	6 »
1178.	Chênedollé.	5 »
1179.	Monteil.	10 »
1180.	Monteil.	5 »
1181.	Lamarque.	17 »
1182.	Lemercier.	11 »
1183.	Courier de Méré.	20 »
1184.	Courier de Méré.	14 »
1185.	Courier de Méré.	15 »
1186.	Courier de Méré.	11 »
1187.	Courier de Méré.	10 »
1188.	Courier de Méré.	18 »
1199.	La Rochejaquelein.	24 »
1190.	Desaugiers.	15 »
1191.	Manuel.	10 »
1193.	Ballanche.	5 »
1194.	Nodier.	6 »
1195.	Béranger.	10 »
1196.	Béranger.	60 »
1197.	Béranger.	40 »
1200.	Béranger.	15 »
1201.	Béranger.	10 »
1202.	Béranger.	10 »

Numéros.		Francs.
1203.	Barante.	3 »
1204.	La Mennais.	40 »
1205.	La Mennais.	40 »
1206.	La Mennais.	41 »
1207.	La Mennais.	42 »
1208.	La Mennais.	40 »
1209.	Millevoye.	25 »
1210.	Abrantès.	50 »
1211.	Desbordes-Valmore.	5 »
1212.	Arago.	3 »
1213.	Guizot.	9 »
1214.	Guizot.	6 »
1215.	Magu.	5 »
1216.	Berryer.	5 »
1217.	Villemain.	7 »
1218.	Lamartine.	35 »
1219.	Lamartine.	10 »
1221.	Cousin.	5 »
1224.	Flourens.	5 »
1225.	Marcellus.	10 »
1226.	Thierry.	manque.
1227.	Buchez.	8 »
1228.	Mignet.	5 »
1229.	Rémusat.	3 »
1230.	Thiers.	3 »
1233.	Michelet.	10 »
1235.	Leroux.	11 »
1236.	Vigny.	10 »
1237.	Balzac.	31 »
1238.	Carrel.	39 »
1239.	Littré.	5 »
1240.	Hugo.	10 »
1241.	Hugo.	20 »
1242.	Hugo.	5 »
1243.	Lacordaire.	5 »
1244.	Girardin.	5 »
1246.	Dumas.	5 »
1247.	Quinet.	7 »
1248.	Mérimée.	5 »
1249.	Mérimée.	6 »
1251.	Lavallée.	6 »
1252.	Sainte-Beuve.	5 »

Numéros.		Francs.		Numéros.		Francs.	
1253.	Barbier.	66	»	1306.	Taine.	5	»
1254.	Tocqueville.	38	»	1307.	Lanfrey.	non vendu.	
1255.	Tocqueville.	30	»	1308.	Burty.	3	»
1256.	Agoult.	11	»	1309.	Ranc.	5	»
1258.	Lachambeaudie.	6	»	1313.	Coppée.	10	»
1259.	Ledru-Rollin.	5	»	1314.	Sacchetti di Benci.	50	»
1260.	Thouret.	6	»	1315.	Poggio Bracciolini.	90	»
1261.	Karr.	10	»	1316.	Manetti.	25	»
1265.	Montalembert.	16	»	1317.	Decembrio.	10	»
1266.	Musset.	78	»	1318.	Pie II.	10	»
1267.	Musset.	260	»	1319.	Palmieri.	10	»
1268.	Musset.	200	»	1320.	Platina.	20	»
1269.	Moreau.	4	»	1321.	Landino.	15	»
1270.	Sandeau.	7	»	1322.	Pontano.	15	»
1271.	Falloux.	11	»	1323.	Acciajuoli.	10	»
1272.	Gautier.	30	»	1324.	Acciajuoli.	10	»
1274.	Laprade.	5	»	1325.	Scala.	10	»
1275.	Lapointe.	5	»	1326.	Scala.	10	»
1277.	Veuillot.	16	»	1327.	Toschano.	10	»
1278.	Veuillot.	5	»	1328.	Pulci.	42	»
1279.	Veuillot.	15	»	1329.	Lanfredini.	10	»
1280.	Bernard.	5	»	1330.	Filippo.	6	»
1281.	Blanc.	8	»	1331.	Franco.	10	»
1282.	Simon.	15	»	1332.	Ciprato.	20	»
1283.	Blanc.	5	»	1333.	Lancellotti.	10	»
1284.	Blanc.	5	»	1334.	Rucellai.	20	»
1286.	Viollet-Leduc.	10	»	1335.	Sabadino Degli Arienti.	20	»
1287.	Ponsard.	21	»				
1288.	Huet.	20	»	1337.	Politiano.	115	»
1289.	Soulary.	5	»	1338.	Sannazaro.	30	»
1290.	Joigneaux.	5	»	1339.	Chalchi.	5	»
1292.	Vapereau.	5	»	1340.	Machiavegli.	62	»
1293.	Rogeard.	5	»	1341.	Bembo.	70	»
1295.	Leconte de Lisle.	10	»	1342.	Bembo.	9	»
1296.	Augier.	11	»	1343.	Bibbiena.	10	»
1298.	Baudelaire.	50	»	1344.	Bibbiena.	15	»
1299.	Dupont.	15	»	1345.	Ariosto.	350	»
1300.	Flaubert.	6	»	1346.	Ariosto.	30	»
1301.	Champfleury.	manque.		1347.	Buonarotti.	70	»
1302.	Banville.	5	»	1348.	Rucellai.	5	»
1303.	Dumas.	5	»	1349.	Nardi.	18	»
1304.	Popelin.	5	»	1350.	Sadoleto.	7	»

Numéros.		Francs.	Numéros.		Francs.
1352.	Trissino.	30 »	1397.	Zanotti.	5 »
1353.	Guicciardini.	12 »	1398.	Foscarini.	10 »
1354.	Guiccardini.	25 »	1399.	Metastasio.	30 »
1355.	Guicciardini.	31 »	1400.	Goldoni.	33 »
1356.	Jovio.	32 »	1401.	Goldoni.	31 »
1357.	Nerli.	5 »	1402.	Goldoni.	40 »
1358.	Colonna.	150 »	1403.	Casti.	15 »
1359.	Vida.	25 »	1404.	Casti.	7 »
1360.	Aretino.	30 »	1405.	Galiani.	26 »
1361.	Aretino.	250 »	1406.	Cesarotti.	10 »
1362.	Tasso.	25 »	1407.	Tiraboschi.	10 »
1363.	Alamanni.	20 »	1408.	Denina.	8 »
1364.	Varchi.	28 »	1409.	Denina.	8 »
1365.	Varchi.	5 »	1410.	Beccaria.	11 »
1366.	Casa.	25 »	1411.	Alfieri.	50 »
1367.	Castelvetro.	20 »	1412.	Alfieri.	60 »
1368.	Franco.	10 »	1413.	Filangieri.	10 »
1369.	Caro.	30 »	1414.	Pindemotte.	13 »
1370.	Caro.	22 »	1415.	Monti.	11 »
1371.	Arrivabene.	10 »	1416.	Foscolo.	42 »
1373.	Valvasone.	15 »	1417.	Foscolo.	15 »
1374.	Pigna.	10 »	1418.	Manzoni.	24 »
1375.	Guarini.	40 »	1419.	Niccolini.	5 »
1376.	Guarini.	19 »	1420.	Pellico.	18 »
1377.	Baronio.	15 »	1421.	Pellico.	13 »
1378.	Baronio.	15 »	1422.	Pellico.	11 »
1379.	Tasso.	600 »	1423.	Cantu.	50 »
1380.	Tasso.	150 »	1424.	Belgiojoso.	10 »
1382.	Chiabrera.	22 »	1425.	Ribadaneyra.	50 »
1383.	Gualdo.	8 »	1426.	Léon.	30 »
1384.	Rinuccini.	25 »	1427.	Garcilasso de la Vega.	25 »
1385.	Tassoni.	29 »	1428.	Perez.	50 »
1386.	Marino	20 »	1429.	Cervantes Saavedra.	600 »
1387.	Marino.	12 »	1430.	Herrera-Tordesillas.	50 »
1388.	Davila.	15 »	1431.	Vega-Carpio.	399 »
1389.	Davila.	15 »	1432.	Solis.	30 »
1390.	Davila.	10 »	1433.	Llorente.	5 »
1391.	Bentivoglio.	10 »	1434.	Blacvod.	30 »
1392.	Siri.	7 »	1438.	Locke.	200 »
1394.	Calcagnini.	5 »	1439.	Swift.	222 »
1395.	Bentivoglio.	10 »	1440.	Bolingbroke.	25 »
1396.	Giannone.	15 »	1441.	Pope.	55 »

Numéros.		Francs		Numéros.		Francs	
1442.	Pope.	15	»	1486.	Schelling.	5	»
1443.	Richardson.	50	»	1487.	Hoffmann.	5	»
1444.	Sterne.	171	»	1488.	Niebuhr.	8	»
1445.	Hume.	150	»	1489.	Chamisso.	8	»
1446.	Walpole.	80	»	1490.	Kœrner.	20	»
1447.	Burke.	40	»	1491.	Pertz.	5	»
1448.	Gibbon.	30	»	1492.	Heine.	5	»
1449.	Sheridan.	20	»	1493.	Hacklaender.	5	»
1450.	Williams.	10	»	1494.	Auerbach.	5	»
1451.	Scott.	50	»	1495.	Erasme.	150	»
1452.	Scott.	46	»	1496.	Lemaire.	40	»
1453.	Owen.	10	»	1497.	Cats.	15	»
1454.	Owen.	5	»	1498.	Bilderdijk.	5	»
1455.	Campbell.	10	»	1499.	Gessner.	20	»
1456.	Moore.	10	»	1500.	Lavater.	10	»
1457.	Byron.	150	»	1501.	Sismondi.	5	»
1458.	Byron.	100	»	1502.	Topffer.	10	»
1459.	Blessington.	5	»	1504.	Bremer.	10	»
1460.	Shelley.	60	»	1505.	Bording.	10	»
1461.	Macaulay.	10	»	1506.	Oehlenschlager.	15	»
1462.	Stanhope.	5	»	1507.	Andersen.	8	»
1463.	Bulwer-Lytton.	5	»	1508.	Pouchkine.	25	»
1464.	Thackeray.	10	»	1509.	Cooper.	15	»
1465.	Tennyson.	20	»	1510.	Bancroft.	9	»
1466.	Dickens.	20	»	1511.	Longfellow.	10	»
1467.	Reusner.	14	»	1512.	Poe.	175	»
1469.	Wolf.	10	»	1513.	Stowe.	10	»
1470.	Pœllnitz.	20	»	1518.	Béjard.	23	»
1471.	Gellert.	20	»	1519.	Baron.	70	»
1472.	Grimm.	10	»	1520.	Lecouvreur.	500	»
1473.	Grimm.	8	»	1521.	Clairon.	100	»
1475.	Klopstock.	25	»	1522.	Bellecour.	15	»
1476.	Wieland.	20	»	1523.	Lekain.	175	»
1477.	Burger.	15	»	1524.	Larrivée.	25	»
1478.	Goethe.	100	»	1525.	Grand-Mênil.	10	»
1479.	Goethe.	35	»	1526.	Arnould.	60	»
1480.	Schiller.	80	»	1527.	Saint-Huberty.	25	»
1481.	Kotzebue.	15	»	1528.	Lays.	10	»
1482.	Humboldt.	9	»	1529.	Contat.	8	»
1483.	Schlegel.	20	»	1530.	Talma.	10	»
1484.	Humboldt.	5	»	1531.	Talma.	36	»
1485.	Tieck.	5	»	1532.	Talma.	11	»

Numéros.		Francs.		Numéros.		Francs.	
1533.	Candeille.	13	»	1557.	Viardot.	5	»
1534.	Elleviou.	5	»	1558.	Got.	10	»
1535.	Duchesnois.	5	»	1559.	Miolan-Carvalho.	5	»
1536.	Mars.	15	»	1560.	Faure.	5	»
1537.	Odry.	5	»	1561.	Coquelin.	20	»
1538.	Samson.	5	»	1562.	Berhnardt.	16	»
1539.	Provost.	12	»	1563.	Trivelin.	30	»
1540.	Lemaitre.	19	»	1564.	Biancolelli	manque.	
1541.	Lemaitre.	10	»	1565.	Romagnesi.	10	»
1542.	Dejazet.	5	»	1566.	Biancolelli.	30	»
1543.	Monnier.	5	»	1567.	Riccoboni.	20	»
1544.	Bouffé.	6	»	1568.	Bertinazzi.	10	»
1545.	Damoreau-Cinti.	5	»	1569.	Vestris.	10	»
1546.	Dorval.	15	»	1570.	Lablache.	6	»
1547.	Nourrit.	75	»	1571.	Rubini.	10	»
1548.	Lockroy.	5	»	1572.	Tamburini.	10	»
1549.	Duprez.	»	»	1573.	Mario de Candia.	13	»
1550.	Regnier.	3	»	1574.	Grisi.	10	»
1551.	Malibran.	manque.		1575.	Persiani.	5	»
1552.	Malibran.	5	»	1576.	Ristori.	6	»
1553.	Rouvière.	5	»	1577.	Rossi.	11	»
1554.	Rachel.	50	»	1578.	Garrick.	85	»
1555.	Rachel.	221	»	1579.	Kemble.	10	»
1556.	Rachel.	190	»				

MANUEL DE L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

FRANÇOIS DE LA NOUE

Illustre capitaine protestant, dit *Bras de fer,* ami et compagnon d'armes de l'amiral Coligny et de Henri IV, n. près de Nantes, 1531, m. à Montcontour, 4 août 1591, d'une blessure reçue au siège de Lamballe.

1° L. a. s. au duc de Montpensier ; Sedan, 16 sept. 1588, 1 p. pl. in-fol., trace de cachet. — 69 fr. (N° 328, *Vicomte de Fer...,* 1867.)

Lettre importante où il annonce que la ville de Jametz est réduite en assez mauvais termes et qu'il vient de se jeter dans Sedan, « pour empescher de tout mon pouvoir qu'elle ne tombe en pareil inconvénient. » — Il écrit au roi pour l'exhorter à sauver tout ou partie de ce qui importe tant pour son État. — « Se seroit grand dommage si les gens de bien qui ont arresté les principales forces de la ligue neuf

moys entiers, périssoient, et une perte irréparable si la place tomboyt ès-mains ennemyes, car jamays nous ne rentrerions dedans Jametz... » (Lanoue défendait Jametz et Sedan contre le duc de Lorraine qui voulait s'emparer de l'héritage du duc de Bouillon. Il parvint à sauver Sedan, mais Jametz fut prise à la fin du mois de décembre.)

2° L. a. s. au duc de Montpensier; 18 octobre (1588), 1 p. pl. in-fol. — 141 fr. (N° 326, *Vicomte de Fer...*, 1866.)

Il ne comprend pas que le roi lui commande de se retirer d'ici, car si les places, près desquelles il est, étaient par force occupées, cela rendrait son royaume ouvert de ce côté-là. Il termine par des protestations de dévouement.

3° L. a. s. au roi de Navarre (depuis Henri IV) ; Loudun, 28 avril (1589?), 1 p. pl. in-fol., cachet. — 180 fr. (N° 285, *chevalier R...y*, 1863.)

Comme il s'acheminait en Touraine, il a rencontré M. de Quitry, qui lui a fait part de l'état des affaires des pays de delà. Veut-on les ramener aux maux passés, et réduire les Réformés au désespoir ? Le choix de M. de Turenne pourra réprimer leur impétuosité. Il est bon que le roi (Henri III) soit averti, car on ne tient pas compte de ses paroles. On dit qu'il y a de secrètes pratiques, et l'entreprise sur Genève en fait foi. « Votre Majesté me mande par ses lettres que je laille trouver... Combien que je naye pas encore donné grand ordre à mes affaires (c'est sans doute à sa sortie des prisons d'Espagne), ne laisserai je de faire ung voiage en poste vers elle.. »

4° L. a. s. au vicomte de Beaune ; 22 juillet, 1 p. in-fol., cachet. — 79 fr. (N° 99, *Dolomieu*, 1843.)

« Monsieur, on dit que la commodité faict quelque fois entreprandre. Aussi me retrouvai-je pres du teatre ou la tragedie se joue et estant prié de quelques amis je me suis laissé aler, et me vais promener pour ung couple de moys jusquen Flandre, leur cause est juste et leur ennemi est le nostre, ce qui doit inviter davantage à leur aider.... je sçai bien que le roy de Navarre en sera mal contant, et peut estre que d'icy a quelque temps il ne le pourra estre. »

5° L. a. s. au vicomte de Turenne ; 26 janvier, 1 p. pl. in-fol. — 80 fr. (N° 154, *Villenave*, 1850) ; 109 fr. (N° 176, *Trémont*, 1852.)

Le roi l'a toujours retenu auprès de lui, et il n'a pu aller au lieu où il désire lui faire service, mais il prendra plutôt quinze jours de temps pour s'en acquitter et préparer si bien l'affaire qu'il n'y en aura grande difficulté.... « Le temps coulle viste, lequel vous ne perdrez, pour arriver quand lespagnol nous viendra rauager, qui nous menace fort. J'espère que Dieu bénira vos labeurs et vous conduira à bon port.... »

6° L. s. à Monseigneur... ; Cambrai, 25 septembre, 1 p. 1/4 in-fol. Déchirures en tête. — 20 fr. 50. (N° 242, *Lucas de Montigny*, 1860.)

Il proteste de ses sentiments d'obéissance et de fidélité envers son souverain. « Car quant à moy, j'aimerois beaucoup plus destre pres de mon roy en mon pays avec petitz moyen quand de tres grands en pays estrangers... »

Quelques pièces signées : de 6 à 10 fr.

ODET DE

LA NOUE

Fils du précédent, brave capitaine et diplomate habile, poëte

distingué, auteur du *Dictionnaire des rimes françoises*, n. vers 1562, m. à Paris, août 1618.

1° L. a. s. au vicomte de Turenne; Londres, 8 mai 1591, 2 p. pl. in-fol., cachet. — 30 fr. (N° 326, *Vicomte de Fer...*, 1866.)

Intéressante épître sur sa mission en Angleterre où il a été fort bien reçu par la Reine et par tous les seigneurs de sa cour. Protestations de dévouement.

2° L. a. s. à Du Plessis-Mornay; Paris, 14 mars 1606, 2 p. in-fol., cachet. — 8 fr. (N° 165, *Chateaugiron*, 1851.)

3° L. a. s. à Du Plessis-Mornay ; Paris, 30 mars 1606, 1 p. in-fol., cachet. — 10 fr. (N° 305, *Villenave*, 1865.)

Relative au siège qu'il allait entreprendre.

4° L. a. s. à Du Plessis-Mornay ; Paris, 30 mai 1606, 1 p. pl. in-fol., cachet. — 80 fr. (N° 307, *J. Charavay*, 1865.)

Curieuse lettre relative à la cession de Sedan à Henri IV par le duc de Bouillon. — M. Du Maurier a apporté de Sedan acceptation du tout, mais M. de B. (Bouillon) s'est expliqué de certaines demandes qu'il fait et qu'il tient essentielles, car elles consistent en argent, mais « qu'on a trouvées mauvaises et répugner à la dignité du Roy. » Les difficultés du reste gisent plutôt dans les paroles que dans les choses, et cependant on ne peut trouver un médium qui puisse joindre ces deux parties. « M. de B. n'est point prenable à une forte armée, la nostre n'est point cela.. » — (Le duc céda enfin, et Henri IV, satisfait, lui rendit Sedan un mois après.)

Les pièces signées d'Odet de La Noce se vendent de 5 à 8 fr.

CHRONIQUE

La mort de M. E. Boutaric avait créé une vacance dans le professorat de l'École des Chartes. M. Jules Roy a recueilli la succession de son regretté collègue et a été nommé professeur d'institutions politiques, administratives et judiciaires de France. M. Roy était secrétaire de l'École des Chartes et il a été remplacé dans cette fonction par M. Arthur Giry. On ne peut qu'applaudir à ces deux choix.

— M. Léon Guillard, bibliothécaire-archiviste de la Comédie-Française, est mort récemment. Ses fonctions ont été partagées entre deux titulaires. M. François Coppée, le célèbre poëte, a été nommé bibliothécaire, et M. Georges Monval, ex-artiste de l'Odéon, dont il a écrit l'histoire, a obtenu le poste d'archiviste. Ces deux nominations ont été accueillies par le public lettré avec la faveur qu'elles méritaient.

Le Directeur-propriétaire-gérant :
ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Dragon.

Nos 299 et 300 — 16e année — Août et Septembre 1878

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

CHARAVAY FRÈRES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Valentin Conrart : Généalogie inédite publiée par Ed. de Barthélemy et René Kerviler. — Sophie Arnould, par M. Dubrunfaut. — Pièces inédites : Pierre-Simon Ballanche. — Variétés : François Bazin. — Les derniers morts.

II. PARTIE TECHNIQUE

Les prochaines ventes : Collections La Fizelière et Veydt. — Manuel de l'amateur d'autographes.

LISTE DES RÉDACTEURS

ÉD. DE BARTHÉLEMY — FIRMIN BOISSIN — HONORÉ BONHOMME — ALFRED BOVET
BARON FEUILLET DE CONCHES — BENJAMIN FILLON — ÉD. FOURNIER
ANATOLE FRANCE — BARON DE GIRARDOT — RENÉ KERVILER
PAUL LACROIX — LORÉDAN LARCHEY — LÉON DE LA SICOTIÈRE
M. DE LESCURE — TH. LHUILLIER — MOULIN
CH. READ — ADOLPHE ROCHAS
MAURICE TOURNEUX

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-simile dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an.	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

LONDRES : F. Naylor.
BERLIN : August Spitta.
LA HAYE : Martinus Nijhoff.
LEIPZIG : Otto-August Schulz.
TURIN : Bocca frères.
BRUXELLES : Van Trigt.
MADRID : Bailly-Baillière.
S.-PÉTERSBOURG : J. Issakoff.
MOSCOU : Gauthier.
STOCKHOLM : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

Numéros 299 et 300. Août et Septembre 1878.

I

PARTIE HISTORIQUE

VALENTIN CONRART

GÉNÉALOGIE INÉDITE

Nous avons adressé ici même, il y a environ deux ans, un pressant appel à tous les possesseurs de lettres et de poésies inédites de Conrart, pour nous aider à le venger du *silence prudent* dont l'accusa malicieusement Boileau, en élevant un monument sérieux à sa mémoire. Nous remercions les aimables collectionneurs qui ont bien voulu nous prêter leur concours; notre moisson a été très-abondante en dehors des importants portefeuilles si connus de la Bibliothèque de l'Arsenal: et nous avons réussi à composer un recueil considérable de lettres inédites de Conrart, qui va paraître dans quelques mois, à la librairie académique de Didier, précédé d'une étude sur le fondateur de l'Académie française.

Les archives de Hollande nous ont fourni, en particulier, une correspondance complète de Conrart avec le ministre

Rivet, avec sa nièce Marie du Moulin et avec Mlle de Scudéry, dans laquelle on trouvera de véritables trésors d'histoire littéraire. Mais ces richesses inappréciables nous ont empêché de citer *in extenso*, dans un volume déjà très-nourri, sous peine de lui voir prendre des proportions illimitées, un certain nombre de documents inédits qui intéressent la biographie du célèbre académicien. De ce nombre est une curieuse généalogie dressée, le 4 novembre 1728, par Jean Blon, peintre généalogiste à Valenciennes, et légalisée par les prévôt, jurés et échevins de cette ville, le 6 novembre de la même année. On la conserve au cabinet des titres, et nous avons pensé qu'elle serait bien accueillie par les amateurs qui nous ont aidé dans notre tâche. Nous ne leur apprendrons pas que Conrart fut, dit-on, nommé Valentin, parce que sa famille était originaire de Valenciennes, ville qui faisait encore partie au XVIe siècle de l'empire germanique (1); ni que les chroniques de Froissart parlent au chapitre CV « *de trois chevaliers allemands qui tous trois se nommoient messire Conrart* » qui furent envoyés en 1340, à Bouchain, par le maréchal de Hainaut, pour défendre la place. Borel, dans son *Trésor des recherches et antiquités gauloises et françoises,* fait remonter jusqu'à eux la noblesse de notre Valentin. On va voir que la généalogie dressée par le peintre Jean Blon, semble lui donner quelque raison.

La voici :

Armes : De gueules au sautoir d'argent (2).

Devise : Fugat omne venenum.

I. — *Pierre Conrart*, homme d'armes du duc de Bourgogne en 1392 ; épouse Marie de Bétisy.

(1) M. Jal croit plutôt et avec raison que ce fut parce que son grand-père maternel, marchand et bourgeois de Paris, s'appelait Valentin Targer.

(2) Nous trouvons ailleurs : De gueules au sautoir d'argent brisé en cœur d'un lion de sable.

II. — *Jean Conrart;* épouse Jeanne de Vestuder.

III. — *Robert I Conrart;* épouse Marie Fournié.

IV. — *Robert II Conrart*, échevin de Valenciennes en 1525; épouse 1° Ide du Four, 2° N. Sotelard ou Dostelard. — Il eut sept enfants : 1° Robert III, épouse Jacqueline Cocquiel; — 2° Daniel, épouse Elise Cocquiel; — 3° N. demeurant à Beaumont lès Valenciennes; — 4° *Pierre Conrart*, qui suit; — 5° Anne, épouse Pierre de Saint-Wast, homme d'armes du prince d'Orange; — 6° Arnaut, médecin, sans alliance; — 7° Philipette, épouse Jacques Sanglier.

V. — *Pierre Conrart;* épouse Jacqueline Leclercq qui lui donna sept enfants : 1° Jacqueline, épouse Henri Lot; — 2° Robert, épouse Marie de Bretagne; — 3° Pierre, sans alliance; — 4° *Jean Conrart*, sieur du Bailleul, qui suit; — 5° Marie, épouse Jacques Muisson; — 6° Daniel, épouse Anne Guibert, sans postérité; — 7° *Jacques Conrart*, tige de la branche parisienne, qui donna naissance à l'académicien et qui suivra après la branche aînée.

VI. — *Jean Conrart*, sieur du Bailleul; épouse 1° Anne Viviers, sans postérité; 2° Françoise de la Chapelle qui lui donne six enfants; — 1° *Nicolas Conrart*, sieur du Bailleul, qui suit; — 2° Marie, épouse Jean Hardy, échevin de Valenciennes; — 3° Agnès, épouse Jacques Hardy; — 4° Pierre; — 5° Jean, échevin de Valenciennes, épouse Anne Cottard, dont Michel Arnaut, et Nicolas, capitaine d'infanterie à Candie, au service de Venise; — 6° Philippe, mort sans alliance, le 19 décembre 1650.

VII. — *Nicolas Conrart*, sieur du Bailleul, mort le 19 juin 1636, épouse Jeanne Le Comte, dont *Jacques Conrart*, qui suit, et Nicolas, moine à Saint-Amant.

VIII. — *Jacques Conrart*, avocat à Valenciennes, mort en 1649; épouse Claire de Seneffe, sans postérité.

BRANCHE PARISIENNE

I. *Jacques I Conrart*, septième enfant de Pierre Conrart et de Jacqueline Leclercq, vint s'établir à Paris, où il exerça le commerce, rue Quincampoix, puis vécut de ses rentes, prenant la qualité de bourgeois de Paris: épouse Péronne Targer, fille d'un échevin de Paris (1), dont cinq enfants: 1° Marie, épouse Jean de Dampierre, chevalier, sieur de Dunchères; — 2° Péronne, épouse (1634) Henri Muisson, sieur de Teistion, son cousin germain (morte en 1660); — 3° VALENTIN CONRART (1603-1675), secrétaire du roi, membre de l'Académie française, épouse (1639) Madeleine Muisson, sa cousine germaine, sans postérité; — 4° *Jacques Conrart*, qui suit; — 5° Jean Conrart, secrétaire du roi (sieur de Saint-Robert) (2).

II. — *Jacques II Conrart*, secrétaire du roi, épouse Suzanne Regnard, dont il eut deux enfants: 1° *Jacques III Conrart*, qui suit; — 2° *Valentin Conrart*, écuyer, sieur de Roubaupert, né à Paris, le 10 juin 1648.

III. — *Jacques III Conrart*, sieur de Rabedingen, né le 3 décembre 1642, avocat à Paris; épouse Suzanne Berthe, fille d'un officier de la monnaie. Cette branche parisienne des Conrart étant protestante, Suzanne voulut passer en Hollande, après la révocation de l'édit de Nantes, mais elle fut arrêtée à Namur et mise à la Bastille avec son mari. Ils abjurèrent. Ils eurent neuf enfants: 1° Suzanne, née le 13 mars 1679, carmélite à Paris, en 1692; — 2° Charlotte, née le 18 septembre 1680, Annonciade à Saint-Denis, en 1707; — 3° Jacques IV (Monsieur

(1) On lit dans différents actes, Terge, Targe ou Targer. Péronne était sœur de Marie Terge, la mère du fameux Antoine Godeau, d'abord nain de la princesse Julie, puis évêque de Grasse et de Vence, et académicien.

(2) M. Jal nous apprend qu'il épousa *in extremis*, en 1657, Marie Tielbe, sa servante, dont il avait une fille. Le mariage fut cassé en 1659. — Il nous apprend aussi qu'une autre sœur de Valentin et de Jean avait épousé en 1639 Abraham Le Duchat, conseiller au Parlement de Metz.

Conrart), né le 27 septembre 1682, page du roi en 1691 ; — 4° François (M. de Surmont), né le 27 septembre 1683, page du roi, lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis ; — 5° Marie (Mademoiselle Conrart) née le 8 février 1685 ; — 6° Jacques (M. de Germignon), né le 28 juillet 1687, mousquetaire en 1728 ; — 7° Madeleine, née le 21 mars 1690, épouse en 1720 M. Miler, d'Augsbourg ; — 8° Nicolas (M. de Roupaubert) né le 15 décembre 1692 ; — 9° Henriette, née en 1698, épouse N. d'Ornemont.

Ici s'arrête la généalogie dressée par Jean Blon : il ne paraît pas que les fils de Jacques III aient laissé de postérité.

RÉNÉ KERVILER ET ED. DE BARTHÉLEMY.

SOPHIE ARNOULD

En 1859, Poulet-Malassis et De Broise ont édité une intéressante publication de MM. Edm. et Jules de Goncourt, qui a pour titre : *Sophie Arnould d'après sa correspondance et ses mémoires inédits*. L'origine des pièces qui ont servi d'aliments à ce travail est indiquée dans la préface dans les termes suivants ;

« Nous achetâmes il y a environ deux ans (1857) de M. Charavay une liasse de papiers, ne sachant guère ce que nous achetions. Il y avait dans cette liasse, pêle-mêle, des documents, des notes, des extraits, des fragments ; l'ébauche d'une étude sur Sophie Arnould, des mémoires inachevés attribués par le manuscrit à Sophie elle-même, enfin des copies de lettres de Sophie. »

J'ai acheté à la même époque de Danquin, l'infatigable explorateur des fonds d'épiciers, un volumineux dossier de pièces et manuscrits divers étiquetés au nom de Belanger, le célèbre architecte, constructeur de la Halle aux Blés.

Ce dossier renferme un grand nombre de pièces relatives à

Sophie Arnould et elles sont, en général, des copies autographes d'un nommé Loiseau, qui a été secrétaire de Belanger pendant de longues années, jusqu'à l'époque de sa mort arrivée en 1818.

Ce dossier venait donc indubitablement de Belanger et l'on pouvait expliquer par les relations connues de cet artiste avec la mère des enfants très-naturels du duc de Brancas, comte de Lauraguais, la présence des documents en question dans ses papiers.

En lisant avec beaucoup d'intérêt la publication des frères Goncourt, je fus frappé de l'identité des documents que je tenais de Danquin avec ceux qui avaient servi de base à la publication de 1859. Je m'empressai donc de voir les auteurs et de leur demander communication de leurs manuscrits. Je ne fus pas peu surpris en reconnaissant dans ces manuscrits la main de Loiseau. En d'autres termes le manuscrit des mémoires inédits de Sophie Arnould, qui a servi de base principale à la publication de MM. Edm. et J. Goncourt, est une copie de la main de Loiseau, identique à celle qui est entre mes mains depuis 1857.

Ces mémoires inédits et inachevés sont-ils, comme l'admettent les auteurs, l'œuvre de Sophie Arnould? C'est un point plus que douteux, attendu que l'on ne connaît pas le manuscrit autographe de la célèbre cantatrice, alors que la majeure partie de ses lettres ont été conservées et figurent dans les dépôts des collectionneurs.

Mais voici des faits positifs qui peuvent éclairer cette question.

Dans mon dossier Belanger, j'ai trouvé la lettre suivante adressée en 1830 à A. Loiseau, qui demeurait alors rue des Coquilles nº 2, et cette lettre porte de la main de Loiseau cette note : *M. Talbot s. Sophie Arnould :*

« Monsieur,

« Je reçois à l'instant votre lettre que je n'aurais pas dû attendre pour vous donner des nouvelles de notre affaire; mais ma santé, considérablement dérangée, m'a longtemps empêché de

travailler aussi sérieusement que je l'eusse voulu; je n'ai donc encore rien terminé; mais j'espère avant huit jours vous porter la notice *longue* et *complète* sur Sophie Arnould. Le reste sera bien peu de choses et méritera que nous nous concertions ensemble.

« Quant à ce qui concerne Sophie, j'ai réuni de nombreux matériaux qui m'ont donné plus que je n'espérais avoir; au reste vous jugerez vous-même de mon travail.

« J'ai l'honneur de vous saluer,

« E. TALBOT. »

« Le 6 août 1830. »

Ne résulte-t-il pas clairement de cette lettre la preuve que les mémoires inédits, copiés en plusieurs expéditions par Loiseau, ne sont que la reproduction d'un travail commandé par ce dernier à Talbot?

Dans quel but Loiseau avait-il commandé ce travail? on l'ignore; mais on peut supposer qu'avec les documents qu'il avait entre les mains il avait le projet de faire sur la célèbre cantatrice la publication qui a été faite si heureusement trente ans plus tard par les frères Goncourt.

La lettre ci-dessus, ainsi que beaucoup d'autres documents qui se trouvaient dans mon dossier Belanger, prouvent que tous les papiers de ce célèbre architecte sont, après sa mort, restés entre les mains de son secrétaire Loiseau, qui les possédait encore en 1830, et c'est probablement à la mort de ce dernier que ces papiers sont entrés dans le domaine public, par l'ancienne voie normale et féconde de l'épicerie.

DUBRUNFAUT.

PIÈCES INÉDITES

PIERRE-SIMON BALLANCHE

Au mois de novembre 1823 Ballanche partit pour l'Italie. Il avait alors quarante-huit ans. Il séjourna longtemps à Rome

et visita Naples. Il ne revint en France qu'en mai 1825. C'est pendant cette période qu'il écrivit à une dame les lettres suivantes, qui contiennent des détails intéressants sur son voyage et sur son séjour en Italie.

I

« Je suis arrivé en fort bonne santé; j'espère avant de quitter Lyon avoir de vos nouvelles, comme je vous donnerai des miennes.

« Rien ne peut être déterminé pour la suite de mon voyage; j'aurai soin de vous en prévenir, sitôt que j'aurai pris un parti, parce que j'espère que vous voudrez bien me faire connaître de temps en temps la suite de vos chagrins et de vos consolations, s'il peut vous en survenir.

« J'ai vu Bredin qui n'a pu me donner aucun des renseignements que j'eusse désiré. Ainsi je ne suis pas plus avancé qu'à mon départ de Paris.

« Je suis logé chez ma sœur. Je l'ai trouvée toujours fort souffrante, mais avec beaucoup plus de calme. Je ne puis pas espérer de l'ébranler pour le voyage, mais on m'a conseillé de ne pas trop insister. Elle est bien aussi un exemple de ce qu'une créature humaine peut souffrir. Je ne fais pas un pas sans rencontrer de la douleur partout. Sans la croyance que cette vie est une vie d'épreuves, on n'y comprendrait rien. Je sais bien que la charge est fort inégalement répartie, mais je suis très-certain qu'il y a de bonnes raisons pour cela, et que ces raisons sont toutes en faveur de ceux qui souffrent le plus. Cependant tâchez de ménager vos yeux; et si l'intérêt que je vous porte peut vous être de quelque douceur, soyez bien persuadée qu'il ne saurait être ni plus vif ni plus sincère.

« Votre ami, B. »

« Jeudi 6 novembre 1823. »

II

« Je pars cette nuit pour l'Italie. Je pars sans ma sœur. Je suis allé à la poste, et je n'ai point trouvé de lettre de vous. Si vous eussiez eu l'extrême bonté de m'écrire jeudi, je ne partirais pas sans avoir de vos nouvelles. Au milieu de toutes les tristesses d'adieu, qui m'opressent depuis quatre jours, j'ai aussi ressenti la tristesse de partir sans rien savoir de vous. Il faut à présent que j'aille jusqu'à Rome avant d'avoir de vos nouvelles. Vous ne pouvez croire combien j'en suis affligé. Sans doute je ne m'attendais pas que vous eussiez à me raconter des choses agréables sur votre situation, qui malheureusement n'a pas pu changer depuis mon départ de Paris, mais enfin j'aurais bien désiré ne pas être privé si longtemps d'un souvenir de vous.

« Je vous prie de croire que je n'oublierai jamais l'état de souffrance où je vous ai vue. Dieu veuille y apporter quelque remède ! Absent comme présent je serai toujours un ami vrai et fidèle.

« BALLANCHE. »

« 9 novembre 1823. »

III

« Turin, 15 novembre 1823.

« Je vous ai écrit à mon arrivée à Lyon, je vous ai écrit en partant.

« J'espérais recevoir une lettre de vous avant mon départ de Lyon. Voilà que je suis obligé d'aller à Rome sans savoir de vos nouvelles. Je ne puis dire combien cela m'est triste et pénible.

« Je viens de traverser les Alpes par le plus beau temps qu'il soit possible d'imaginer. Je me porte très-bien. Je voudrais vous savoir aussi bien portante. Je ne suis point gai, mais je

suis assez calme. Je voudrais bien vous savoir dans une situation d'âme un peu approchante de la mienne. Croyez que j'ai eu aussi mes souffrances, et que je les ai encore, mais enfin j'avoue sans peine que vous gagneriez à être comme moi. Je vous le souhaite de tout mon cœur, en attendant mieux.

« J'ai passé quelque instans avec Bredin ; nous avons parlé de vous, mais nous n'avons pu que gémir, sans être plus savans l'un que l'autre. Je le suis cependant plus que lui, parce que j'ai été témoin des ravages que le chagrin a faits en vous. Lui aussi a ses misères et ses profonds chagrins, et, quelque soient les vôtres, je ne vous conseillerais point de changer avec lui. Que de sortes de malheurs sur la terre ! Votre tout dévoué.

« BALLANCHE. »

« Mes respectueux souvenirs, s'il vous plaît, à Madame votre mère. Il n'est pas nécessaire d'affranchir pour Rome. »

IV

« J'ai reçu votre lettre à Rome, et je vous écris de Naples. Me voici sur le bord de la mer, avec la tentation d'aller au-delà. Je crois cependant que je résisterai à cette tentation, quoiqu'en effet il soit assez triste d'être venu si près de la Sicile sans y être allé. Je voudrais aussi pousser jusqu'à la pointe de l'Italie et mettre un pied dans la Grèce ; mais je me contenterai de voir les environs de Naples, ensuite je retournerai à Rome. Une autre fois, si je refais le voyage d'Italie, j'irai jusqu'au bout. Il n'y a pas grande apparence, car je me fais vieux.

« La lettre que vous m'avez écrite à Lyon ne m'est point parvenue.

« Je chercherai la personne dont vous me parlez dans la lettre que j'ai reçue à Rome.

« Il me semble que votre santé s'améliore un peu. Dieu en soit loué. Je ne ferais pas grand cas de la santé toute seule, mais ce qui fait que j'y ajoute quelque prix, c'est parce qu'elle aide

bien à supporter nos chagrins et nos ennuis. Je souhaite donc bien vivement que vous recouvriez un peu de santé.

« On ne sait jamais ce que l'avenir nous réserve. Il y a trois mois que je ne me doutais nullement que je me trouverais à Naples au mois de janvier. Il a fallu, pour cela, un concours de circonstances que je ne pouvais pas prévoir.

« Je suis bien dépourvu de nouvelles de France. On ne me ruine pas en ports de lettres. Je me trouve comme perdu. Cependant ici, je suis avec un ami intime ; et, à Rome, j'ai une société toute française. Du reste je me porte parfaitement.

« Depuis quelque temps je vis au milieu des ruines, des monumens de tous les âges, des chefs-d'œuvre des arts. Cette vie ne satisfait pas le cœur, mais elle a mille charmes pour l'imagination. Je me prépare des matériaux pour mes études, des souvenirs pour ma vieillesse. Mes respects, s'il vous plaît, à Mme votre mère et recevez, je vous prie, l'expression de tous mes sincères sentiments pour vous.

« Votre tout dévoué serviteur et ami,

« BALLANCHE. »

« Naples, ce 24 janvier 1824. »

V

« Il y a bien longtemps, Madame, que je ne vous ai point donné de mes nouvelles, et que je n'ai point reçu des vôtres. Votre santé commençait à s'améliorer ; j'espère et je désire vivement que le progrès continue. Mon séjour se prolonge au-delà de ce que je croyais. Il se prolongera encore. Le voyage de Naples m'a fait un tel plaisir, que je ne quitterai pas ce pays sans y retourner. Ma santé a toujours été parfaite. Je n'emploie pas tout mon temps à courir ; j'en réserve une bonne partie à l'étude et au travail.

« Notre vie ici ressemble assez à nos habitudes de Paris. Cependant il ne faut pas croire que tout se passe sans inquiétude et sans ennuis. Vous le savez, plus que personne, les

choses humaines ne sont pas ainsi faites. Notre société a été troublée par plusieurs événements, dont un a été fort triste. Nous avons perdu la duchesse de Devonshire (1), personne pleine de bonté et de qualités aimables, qui était aimée et vénérée à Rome, et qui faisait partie de notre société intime.

« Nous approchons de Pâques, et c'est à peine si nous entrevoyons le printemps. La saison est extrêmement retardée.

« N'allez pas croire que j'aye oublié Paris, et que je n'aye pas de fortes envies d'y retourner. Le mouvement, le bruit, les nouvelles de chaque jour qui faisaient oublier les nouvelles de la veille, tout cela me plaisait fort. Mais ce que je regrette surtout, c'est votre douce société. Je vous ai vue si triste et si découragée que je pense sans cesse au plaisir que j'aurais, si je vous voyais un peu rendue au repos. Moi, je vous l'ai souvent dit, et j'y persiste, je ne crois pas au bonheur pour ce monde-ci. Cette certitude où je suis qu'il n'y a rien à attendre que pour l'autre vie est un grand soulagement pour moi. C'est ce qui fait tout mon calme. Je sais gré au sort de tout le mal qu'il ne fait pas. Je ne compte que sur la vie à venir. Cependant je ne dédaigne point les agrémens qui peuvent se rencontrer dans celle-ci, de temps en temps. Voilà pourquoi je mets du prix à vous avoir connue, et j'en mettrai bien certainement à mon retour d'Italie.

« Je vous remercie bien des détails que vous m'avez donnés sur le voile de dentelle que je vous ai vue broder. Je suis ravi de la destination et de l'accueil qui lui a été fait. Rappelez-moi au souvenir de Mlle votre fille. Je la trouverai grandie ; elle sera votre joie et votre consolation.

« J'ai reçu des nouvelles de Dupré, mais sans aucun détail.

« Mes respectueux souvenirs à madame votre mère.

« Agréez, je vous prie, l'assurance de tous mes sentiments,

« B. »

« Rome, 9 avril 1824. »

(1) Élisabeth Foster, duchesse de Devonshire, si célèbre par la protection qu'elle accorda aux beaux-arts, était établie à Rome depuis 1815. Elle mourut le 30 mars 1824.

VI

« Vous avez la bonté, madame, de trouver que mon voyage se prolonge beaucoup. Il est vrai que je ne croyais pas être absent si longtemps. Je ne quitterai point l'Italie avant l'automne. Je m'arrêterai encore à Lyon. Ainsi je ne pourrai être à Paris que cet hiver. En attendant, je vois de beaux pays, de belles choses, de superbes cérémonies; mais je suis loin d'oublier la France.

« J'ai reçu des nouvelles de Provins. Les élections ont donné beaucoup de mal à l'ami que j'ai là, au point qu'il a été sérieusement malade. Il se disposait à aller prendre l'air du pays. Il n'est toujours point question de son avancement.

« L'orage, pour vous, s'est fort apaisé. Le temps et la bonne volonté font beaucoup sur nos pauvres âmes. Travaillez maintenant à affermir votre santé.

« Vous ne savez pas que, quoique je vive au milieu des distractions et d'études fort sérieuses, je suis cependant d'une tristesse infinie. Cela passera avec le temps, et surtout avec la vie. Vous le savez, j'ai une grande confiance en l'autre vie, et assez de dédain pour celle-ci. Je me repose en la bonté de mon créateur et de mon père.

« L'année prochaine sera une année de pèlerinages, mais je n'y serai pas. Je ne sais s'il y aura beaucoup de pèlerins de France pour le Jubilé. Il s'ouvrira aux fêtes de Noël.

« Je vous remercie des détails que vous me donnez. Tout ce qui peut tendre à améliorer votre situation me fait un vrai plaisir.

« Vous m'aviez donné l'adresse de Mlle Adèle Rouget sur un petit papier qui s'était mêlé dans mes paperasses, et que j'ai enfin retrouvé. Ainsi j'irai la voir de votre part.

« Mes respectueux souvenirs, s'il vous plaît, à madame votre mère et à madame votre sœur.

« Je vous embrasse bien tendrement et bien respectueusement.

« BALLANCHE. »

« 9 juin 1824. »

VII

« Voilà que je vous écris encore de Rome, mais c'est la dernière fois. Je vais rentrer en France, par Venise, Milan et Genève, et je m'arrête à Lyon. J'ai fait plusieurs voyages, et toujours pour revenir à Rome. Lorsque votre dernière lettre est arrivée, j'étais à Naples, et je ne l'ai reçue que longtemps après.

Je croyais revenir dans l'automne ; ensuite le départ a été successivement ajourné. J'ai souvent pensé à vous, et j'espérais un peu que vous m'écririez quelques lignes pour me donner de vos nouvelles. Quant à moi, je reconnais que j'ai trop demeuré dans ce pays ; je m'y suis tellement acclimaté que je ne sais plus comment je ferai pour vivre ailleurs.

« Votre dernière lettre, que j'ai reçue si longtemps après sa date, m'a profondément affligé. Votre découragement me fait une peine infinie. Mais vous n'êtes pas la seule personne qui soyez dans ce cas. Plusieurs de mes amis de France me paraissent être dans une situation analogue. En vérité, je conseillerais à tout le monde le voyage d'Italie. Voyager, à mon avis, est le seul moyen de se tirer d'affaire.

« Mon retour en France m'effraye. Je vais me retrouver au milieu de ce mouvement et de cette agitation. Plus d'une fois, je regretterai le calme dont on jouit ici. Mais Dieu soit loué en toutes choses.

« Soyez assez bonne pour m'écrire un mot à Lyon.

« Adieu, Adieu,

« BALLANCHE. »

« 20 avril 1825. »

VARIÉTÉS

FRANÇOIS BAZIN

Nous publions deux lettres du compositeur François Bazin, qui vient de mourir. La première, adressée en 1840 à l'auteur dramatique Merle, mari de madame Dorval, nous fait assister aux débuts de Bazin; la seconde, écrite à Pacini en 1853, contient le refus de composer la musique d'une cantate en l'honneur du maréchal Bugeaud.

« Monsieur,

« Après-demain vendredi 2 octobre, à midi et demi, dans la salle des séances de l'Institut, aura lieu la répétition générale de la scène musicale qui a été couronnée cette année par l'Académie.

« Je serais très-flatté qu'il pût vous plaire d'assister à cette répétition de mon œuvre, pour lequel je réclame toute votre indulgence.

« Veuillez agréer les remercîments que je vous devrai et que je suis, avec la considération la plus distinguée.

« Monsieur,

« Votre très-humble serviteur,

« FRANÇOIS BAZIN. »

« Paris, 1er octobre 1840. »

« Monsieur, Monsieur Merle. »

« Mon cher collaborateur,

« C'est avec un grand regret que je me vois obligé de renoncer au plaisir d'écrire la musique de la cantate composée pour l'illustre maréchal Bugeaud. Croyez bien, je vous prie, à toute

ma contrariété; mille travaux secondaires, qui viennent se combiner avec un ouvrage que je me suis engagé à mettre à la disposition du directeur de l'Opéra-Comique dans un délai de temps très-court, me rendent tout autre travail difficile.

« Si pourtant l'on pouvait réduire cette cantate en couplets avec un refrain en chœur, le travail matériel de cet ouvrage deviendrait alors moins long et, dans ce cas, pour vous montrer toute ma bonne volonté, je m'en chargerai.

« Décidez de tout cela, mon cher Pacini, et, quoiqu'il arrive, soyez persuadé de tout mon désir de vous être agréable.

« Mille amitiés,

« François Bazin,

« 52, rue Lafitte. »

« Lundi, 4 juillet 1853. »

—

LES DERNIERS MORTS

SECCHI (LE PÈRE ANGELO)

Célèbre astronome italien, correspondant de l'Institut, mort à Rome le 26 février.

mes respects à vous et à lui:

A. Secchi

BARAGUEY D'HILLIERS (ACHILLE)

Maréchal de France, mort le 6 juin.



BAZIN (FRANÇOIS)

Compositeur de musique, membre de l'Institut, mort le 2 juillet.

François Bazin

NAUDET (JOSEPH)

Historien, membre de l'Institut, mort le 14 août.

J Naudet

II

PARTIE TECHNIQUE

LES PROCHAINES VENTES

COLLECTION DE M. A. DE LA FIZELIÈRE

La vente de la collection des autographes de feu M. A. de la Fizelière, littérateur et critique bien connu, aura lieu au commencement du mois de novembre par les soins de M. Étienne Charavay. Quoique peu nombreuse, cette collection comprend des pièces modernes fort intéressantes, parmi lesquelles nous citerons les suivantes :

Balzac (Honoré de) ; — *Banville* (Théodore de), lettre de 7 pages et pièce de vers ; — *Baudelaire* (Charles), superbe pièce de vers et lettre ; — *Boulanger* (Louis), 8 lettres des plus intéressantes ; — *Champfleury*, lettre avec un dessin représentant Pierrot pendu ; — *Dauzats*, correspondance curieuse ; — *Delacroix* (Eug.), 3 lettres ; — *Delvau* (Alfred), lettre et article ; — *Dibdin*, le bibliographe anglais ; — *Gautier* (Théophile), une lettre et un dessin ; — *Hugo* (Victor), 10 lettres ; — *Janin* (Jules) ; — *Joinville* (le prince de), 2 lettres ; — *Nodier* (Charles) ; — *Orsay* (le comte d'), 14 lettres ; — *Planche* (G.), lettre à Victor Hugo et manuscrit ; — *Sand* (George) ; — *Soulary* (Joséphin), 2 lettres.

La collection contient aussi quelques autographes anciens, parmi lesquels on remarque : *Colletet* (Guillaume) ; — *Diderot*, une note ; — *Florian*, une de ses fables les plus connues ; — *La Monnoye* ; — *Parny*.

COLLECTION DE M. L. VEYDT

La collection d'autographes de feu M. L. Veydt, de Bruxelles, sera vendue au mois de décembre prochain. Elle est divisée en douze séries :

1° Souverains et Princes ;
2° Hommes d'État ;
3° Hommes de guerre ;

4° Écrivains;
5° Clergé;
6° Savants;
7° Bibliographes;
8° Peintres, sculpteurs, architectes et graveurs;
9° Compositeurs de musique;
10° Artistes dramatiques;
11° Célébrités diverses;
12° Collection flamande.

Voici quelques renseignements sur les premières séries de cette belle collection, qui comprendra plus de 600 numéros.

PREMIÈRE SÉRIE : *Souverains.*

FRANCE : *François Ier*, 2 lettres signées, dont une à Léon X; — *Catherine de Médicis,* lettre à la duchesse de Montpensier; — *Henri III,* lettre signée, sur le remplacement du grand poëte Pierre de Ronsard dans le prieuré de Saint-Côme-lès-Tours; — *Henri IV,* lettre au duc de Montpensier; — *Marie de Médicis,* 2 lettres à Louis XIII et à Gaston d'Orléans; — *Louis XV,* 2 lettres; — *Louis XVI,* lettre au président de l'Assemblée nationale pour lui annoncer la nomination de Duranthon au ministère de la justice; — *Marie-Antoinette,* belle lettre à la princesse de Lamballe, qui provient de la collection Gauthier-Lachapelle; — *Louis XVIII,* pièce historique, du 11 mars 1815, sur la rentrée de Napoléon en France; — *Marie-Amélie,* lettre sur le mariage de sa fille Louise avec le roi des Belges; — *Orléans* (Ferdinand, duc d'), curieuse lettre à Arago.

ALLEMAGNE : *Charles-Quint,* lettre signée comme prince d'Espagne, lettre autographe signée à Louise de Savoie, écrite peu après la délivrance de François Ier, et lettre signée avec la souscription autographe, sur le mariage du duc de Holstein avec sa nièce; — *Joseph Ier*, lettre autographe signée à la reine d'Angleterre; — *Joseph II,* lettre à Colloredo.

ANGLETERRE : *Charles Ier*, lettre signée à Gaston d'Orléans; — *Henriette-Marie de France,* lettre à la supérieure du couvent de la Visitation de Chaillot.

ESPAGNE : *Philippe II,* 3 lettres; — *Philippe V;* — *Ferdinand VII,* lettre historique à Louis XVIII, sur sa rentrée à Madrid, en 1823.

SECONDE SÉRIE : *Hommes d'État et Jurisconsultes.*

FRANCE : *Richelieu* (le cardinal de), lettre signée à Marie de Médicis, important document historique; — *Mazarin,* lettre signée au maréchal de Brézé; — *Fleury* (le cardinal de); — *Aguesseau* (le chancelier d'); — *Law,* intéressante lettre écrite de Venise en 1721; — *La Chalotais;* — *Malesherbes,* piquante lettre à Beaumarchais; — *Tronchet,* pièce sur l'enterrement de Mirabeau; — *Turgot,* 3 lettres; — *Mirabeau;* — *Barnave,* lettre signée; — *Montalivet,* 2 lettres au peintre Gros; — *Say* (J.-B.), épitre fort remarquable; — *Foy* (le général), lettre politique; — *Thiers,* 3 lettres.

ANGLETERRE : *Fox;* — *Wilberforce;* — *Pitt;* — *O'Connell* (Daniel), pièce de vers; — *Brougham* (Henry), lettre de sa jeunesse, écrite en français, et des plus importantes pour la biographie de cet homme d'État; — *Palmerston,* 3 lettres, dont 2 à Talleyrand; — *Cobden,* 3 lettres; — *Disraeli* (Benjamin), le chef actuel du ministère anglais; — *Gladstone,* longue et intéressante lettre.

ITALIE : *Machiavel;* — *Gravina,* le jurisconsulte, précurseur de Montesquieu; — *Cavour.*

ESPAGNE : *Granvelle* (le cardinal de), 3 lettres, dont une à don Juan d'Autriche; — *Perez* (Antonio).

ÉTATS-UNIS : *Franklin;* — *Washington,* 3 lettres; — *Adams* (John); — *Jefferson,* importante lettre.

TROISIÈME SÉRIE : *Hommes de guerre.*

FRANCE : *Marillac* (Louis de), lettre sur la santé de Richelieu; — *Turenne,* superbe et curieuse épître au cardinal de Bouillon; — *Luxembourg* (le maréchal de), belle lettre à Turenne; — *Catinat;* — *Villars* (le maréchal de); — *Saxe* (Maurice de); — *Carnot,* 2 lettres; — *Kléber;* — *La Fayette,* 9 lettres; — *Dupetit-Thouars* (Aristide), lettre à Bernardin de Saint-Pierre sur la révolte des nègres de Saint-Domingue; — *Ney* (Michel), lettre sur son mariage; — *Maison* (le maréchal), lettre où il blâme l'expédition contre Alger; — *Gérard* (le maréchal), pièce historique; — *Bugeaud,* 2 curieuses lettres; — *Cavaignac* (Eugène).

ÉTRANGER : *Albe* (le duc d'), lettre signée; — *Farnèse* (Alexandre), 3 lettres; — *Juan d'Autriche* (don), lettre signée; — *Montecuccoli,*

lettre autographe signée; — *Marlborough,* lettre signée; — *Wellington,* 2 lettres.

QUATRIÈME SÉRIE : *Écrivains.*

FRANCE : *Peiresc;* — *Chapelain,* superbe lettre à Madeleine de Scudéry; — *Ménage;* — *Bossuet,* lettre au Père Bouhours, écrite comme évêque de Condom; — *Bouhours* (le Père), lettre à Madeleine de Scudéry; — *Perrault* (Charles), pièce capitale, où il raconte la séance de réception de Boileau à l'Académie française ; — *Huet,* lettre à Bossuet; — *Mabillon,* lettre relative à Bossuet; — *Fléchier,* lettre à Mme Deshoulières, écrite avant son élévation à l'épiscopat; — *Maintenon* (la marquise de), lettre à l'évêque de Noyon; — *Boileau-Despréaux,* 3 pièces, dont deux fort précieuses, la belle épitaphe de Jean Racine et l'épigramme sur la fontaine de Bourbon; — *Sévigné* (la marquise de), lettre autographe à M. Duplessis; — *Fénelon,* lettre antérieure à son élévation à l'épiscopat; — *Dacier* (Mme), 2 lettres à Huet; — *Fontenelle;* — *Rollin;* — *Rousseau* (J.-B.), jolie lettre, où il parle de Mlle Aïssé; — *Bouhier* (le président); — *Olivet* (l'abbé d'); — *Hénault* (le président), superbe lettre à Stanislas Leczinski; — *Montesquieu,* précieuse lettre où il raconte la séance de réception, à l'Académie, de Vauréal, évêque de Rennes; — *Racine* (Louis), lettre à Titon du Tillet; — *Voltaire;* — *Rousseau* (J.-J.); — *Barthelemy* (l'abbé), 2 lettres; — *Grosley;* — *Court de Gebelin;* — *Dusaulx;* — *Thomas;* — *Beaumarchais;* — *Ducis;* — *Saint-Pierre* (Bernardin de); — *Delille* (l'abbé); — *La Harpe,* curieuse épître; — *Garat,* noble lettre à Raynal; — *Grégoire* (l'abbé), remarquable épître où il affirme sa croyance à une vie future; — *Maistre* (Joseph de), 2 lettres, dont une fort intéressante à Ballanche ; — *Bonald* (le vicomte de), une des plus curieuses lettres qu'on connaisse de cet écrivain; — *Pougens,* autographe rare; — *Andrieux,* 2 lettres, dont une sur Bossuet, qu'il juge avec sévérité, et l'autre sur l'interdiction de sa tragédie de *Junius Brutus;* — *Staël* (Mme de), 3 lettres, dont une à Talma; — *Chateaubriand,* précieuse lettre d'hommage de son *Génie du Christianisme* au pape Pie VII; — *Cottin* (Mme), très-curieuse épître; — *Ballanche,* 8 lettres; — *Nodier* (Charles), 4 lettres intéressantes; — *Béranger,* 5 lettres, dont une sur la mort de Rouget de Lisle ; — *La Mennais,* 9 lettres, dont une sur l'équipée de Bonaparte à Boulogne; — *Beyle;* — *Guizot,* pièce de vers; — *Lamartine,* 3 lettres, fort intéressantes; — *Delavigne* (Casimir); — *Ampère* (J.-J.), 4 lettres; — *Girardin* (Delphine Gay), pièces de vers; — *Mercœur* (Élisa), pièce de vers; — *Martin* (Henri), lettre de sa jeunesse; — *Gautier* (Théophile), épître caractéristique à Victor Hugo et lettres à Préault et à Paul Foucher; — *Veuillot* (Louis); — *Ponsard;* — *Blanc* (Louis), remarquable épître politique; — *Simon* (Jules), lettre philosophique.

ITALIE : *Vida* (Hieronimo); — *Metastasio*; — *Casti*, très-intéressante lettre; — *Filangieri*; — *Manzoni*; — *Pellico* (Silvio).

ESPAGNE : *Moratin*, lettre sur la mort du peintre Goya.

ANGLETERRE : *Locke* (John), jolie lettre à Toinard; — *Richardson* (Samuel), magnifique lettre sur *Clarisse Harlowe*; — *Walpole* (Horace), une des plus belles lettres qu'on connaisse de lui; — *Montagu* (Elisabeth Robinson); — *Robertson* (William), lettre à Garrick; — *Sheridan*, — *Scott* (Walter); — *Moore* (Thomas), 5 lettres, fort curieuses, à lady Blessington; — *Macaulay*; — *Dickens* (Charles).

ALLEMAGNE : *Leibniz*, 3 lettres; — *Winckelmann*; — *Wieland*; — *Goëthe*, 2 lettres; — *Schiller*, lettre de 6 pages in-folio, pièce du plus haut intérêt à Kœrner, avec la réponse de celui-ci; — *Richter* (Jean-Paul), 4 lettres, dont une de douze pages.

SUISSE : *Casaubon*; — *Gessner* (Salomon); — *Lavater*.

ÉTATS-UNIS : *Prescott*; — *Longfellow*.

CINQUIÈME SÉRIE : *Clergé*.

PAPES : *Léon X*; — *Clément VII*; — *Pie V* (saint), deux lettres signées; — *Clément VIII*; — *Paul V*; — *Urbain VIII*; — *Innocent X*; — *Benoit XIV*; — *Clément XIII*; — *Pie VI*; — *Pie VII*, lettre historique à Louis XVIII; — *Pie IX*.

FRANCE : *François de Sales* (saint); — *Chantal* (sainte Jeanne de); — *Bérulle* (le cardinal de), lettre au cardinal de Richelieu; — *Vincent de Paul* (saint), 2 lettres; — *Petau* (le Père); — *Perefixe* (Hardouin de), 2 lettres importantes; — *Rancé* (l'abbé de); — *Bossuet*, 15 lettres à Mme d'Albert de Luynes ou à son neveu, réunion des plus précieuses par l'intérêt des pièces, qui, pour la plupart, concernent l'affaire du quiétisme; — *Bourdaloue*, 2 lettres; — *Fléchier*, 2 lettres; — *Mascaron*, lettre à Madeleine de Scudéry; — *Fleury* (l'abbé Claude), 2 lettres; — *Soanen*; — *Duguet*, document théologique qui a 34 pages; — *Fénelon*, 15 lettres des plus curieuses, dont une à Bossuet; — *Noailles* (le cardinal de); — *Massillon*, superbe lettre au cardinal de Bissy; — *Belzunce*; — *Calmet* (Dom); — *Brydayne* (le Père), autographe rare; — *Lanfant* (le Père); — *Cibot* (le Père), importante lettre; — *Maury* (le cardinal); — *Quelen*; — *Lacordaire*; — *Gratry* (le Père); — *Darboy* (Georges).

PORT-ROYAL DES CHAMPS : *Arnauld d'Andilly; — Arnauld* (Antoine) ; — *Barcos* (Martin de) ; — *Nicole; — Lenain de Tillemont; — Liancourt* (Jeanne de Schonberg, duchesse de).

ITALIE : *Bembo* (le cardinal) ; — *Bellarmino* (le cardinal) ; — *Baronio* (le cardinal) ; — *Liguori* (saint Alphonse de) ; — *Ventura* (le Père).

MANUEL DE L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

JEAN-BAPTISTE SAUVÉ DE LANOUE

Comédien et auteur dramatique, dont *La Coquette corrigée* est restée longtemps au répertoire, n. à Meaux, 20 octobre 1701, m. à Paris, 15 novembre 1761.

1° L. a. s.; Lille, 22 nov. 1740, 2 p. in-4. — 34 fr. (N° 225, *Laverdet*, 1858.)

Lettre curieuse au sujet de la formation d'une troupe pour le roi. L'instant est favorable pour les engagements, il faut se hâter, car les meilleurs artistes sont toujours les plus recherchés, et par conséquent les premiers engagés.

2° L. a. s. à M... ; Lille, 3 janv. 1741, 3 p. in-4. — 24 fr. (N° 254, *Laverdet*, 1861.)

Sa dernière lettre le jette dans une cruelle inquiétude au sujet de la troupe qu'il a été chargé de former pour donner des représentations à Berlin. Les préparatifs sont tous faits, la troupe de Sa Majesté est complète, et il enverra à Berlin quand on voudra les engagements de tous les sujets. En un mot la troupe du roi est formée ; il ne s'agit plus que de savoir ce qu'elle deviendra. Son état au sujet du contre-ordre qu'il a reçu l'inquiète beaucoup moins que l'éclat horrible que va causer un tel incident. Ce n'est point ici une affaire indifférente à la représentation du roi. Toutes les gazettes ont annoncé le projet de mettre la comédie dans cette Cour ; ce projet a fait en France autant de bruit que la marche de S. M. Il a quelque réputation dans sa patrie. Il a dit tout haut, il a écrit partout que S. M. avait daigné le choisir pour le mettre à la tête de ce spectacle. Que répondra-t-il à ceux qui demanderont les suites de sa commission, aux protecteurs qui voulaient le retenir en France, aux gens de lettres, ses amis, qui selon leurs différentes impressions le blâmaient ou lui faisaient compliment ? Ce n'est pas tout ; quinze comédiens ou comédiennes produiront en quelque lieu qu'ils aillent un engagement formel au service de S. M. Ces mêmes acteurs vont tous revenir sur lui, le traduiront devant les magistrats pour se faire tenir leurs engagements ; il sera contraint pour sa justification de produire ses ordres, ses lettres, et celles de M. de Voltaire sont précises, « ne serait ce pas exposer indécemment le nom sacré d'un Roy dont toutes les démarches fixent aujourd'hui les yeux de toute l'Europe ? Les Rois ne tirent pas toujours toute leur réputation de la réussite de leurs grands projets, les plus petites choses y contribuent..... »

3° 1° L. a. s.; 16 nov. 1756. 2° Cession à Duchesne de son manuscrit de *La Coquette corrigée.*— 22 fr. (N° 184, *Hervey*, 1854.)

4° L. a. s. à La Chaussée ; Paris, mardi soir, 1 p. in-8. — 5 fr. (*Soleinne*, 1844.)

Il lui fait savoir, de la part de la marquise de Pompadour, que sa pièce sera jouée la première et il la lui demande *dans le moment*.

5° L. a. s. à Favart, 2 p. in-4. Jaunie. — 24 fr. (N° 183, *Laverdet*, 1854.)

Acteur et directeur de la comédie de Rouen, il voudrait y donner *Moulinet*, parodie de *Mahomet* ; il le prie de lui envoyer cette pièce sur-le-champ « pour la donner après une représentation de la tragédie de *Mahomet*, dont vous savez que je suis l'auteur.... » S'il voulait chanter, il jouerait un rôle dans cette parodie, pour prouver à l'auteur qu'elle ne l'a point chagriné.

Les seules lettres qui aient passé en vente.

RENÉ-JOSEPH DE

LANOUE

Général républicain, lieutenant de Dumouriez, n. en Bretagne, 1740, décapité à Paris, le 15 avril 1793.

Ses autographes, rares, valent de 5 à 8 fr.

WILLIAM PETTY, MARQUIS DE

LANSDOWNE

D'abord comte de Shelburne, homme d'État et orateur parlementaire, ministre de Georges III, célèbre par son esprit libéral, n. 2 mai 1737, m. 7 mai 1805.

Le catalogue Lucas de Montigny contenait 7 lettres de lui à l'abbé Morellet, vendues ensemble 24 fr.

FRANÇOIS

LANTHENAS

Médecin, ami et commensal de Roland et de sa femme, député de Rhône-et-Loire à la Convention, rayé de la liste de proscription du 31 mai par Marat comme *pauvre d'esprit*, n. dans le Forez, 1740, m. 1799.

1° L. a. s. à Bernardin de Saint-Pierre ; Paris, 1er oct. 1789, 2 p. in-4. — 3 fr. (N° 183, *Laverdet*, 1854.)

Envoi de son ouvrage sur les inconvénients du droit d'aînesse.

2° L. a. s. au président du Conseil des Anciens ; 2 pluviôse an VI, 1 p. 1/4 in-fol. — 4 fr. (N° 131, *Lacoste*, 1846.)

Hommage de son ouvrage intitulé : *Religion civile proposée aux Républiques pour lien des gouvernements représentatifs.*

Quelques autres lettres : de 4 à 6 fr.

ÉTIENNE - FRANÇOIS DE

LANTIER

Poëte comique et conteur, auteur du *Voyage d'Anténor en Grèce*, n. à Marseille, 1er octobre 1734, m. dans la même ville, 31 janvier 1826.

L. a. s. à Mme Debaux ; 27 frimaire, 3 p. pl. in-4. — 2 fr. (N° 190, *Laverdet*, 1854.)

Il essaie de la consoler de la perte de son fils. « Nous marchons tous courbés sous le poids de nos maux. Ce monde est nommé très-justement la vallée de misère. L'homme est condamné aux larmes, rien n'est plus certain. Cependant il y a quelques êtres privilégiés qui en répandent moins que les autres. Nos pères avoient la consolation de l'avenir, nous ne l'avons plus. La perte de l'infortuné Achille, qu'on ne peut oublier, est des plus cruelles... Pauvres humains qui désirez des enfants, des dignités, des richesses, savez-vous si ce n'est pas votre malheur que vous désirez ? Pleurons cet aimable enfant, et parlons-en souvent. »

Une vingtaine d'autres lettres : en moyenne, 2 fr.

FRANÇOIS

LANUSSE

Intrépide général, un des héros des armées d'Italie et d'Égypte, n. à Habas (Landes), 3 novembre 1772, m. à Alexandrie en mars 1801, d'une blessure reçue au dernier combat d'Aboukir.

On ne trouve de lui que des signatures, qui valent de 3 à 5 fr.

LUIGI

LANZI

Jésuite, archéologue et critique, auteur de l'*Histoire de la peinture en Italie*, n. à Monte del Omo, 1732, m. à Florence, 31 mars 1810.

L. a. s. à l'abbé Preti, à Rome ; Florence, 17 janv. 1776, 2 p. pl. in-4, cachet. — 13 fr. (N° 291, *J. Charavay*, 1864.)

Belle et très-intéressante épître, dans laquelle il déplore la décadence de la littérature italienne à son époque.

Une vingtaine d'autres lettres ont été vendues, en moyenne, 3 fr.

JEAN-CÉSAR ROUSSEAU DE

LA PARISIÈRE

Successeur de Flechier à l'évêché de Nîmes, prédicateur et poëte, n. à Poitiers, 3 mai 1667, m. à Nîmes, 15 novembre 1736.

L. a. s. à Monseigneur...; Paris, 12 déc. 1719, 4 p. pl. in-4. — 2 fr. 25. (N° 279, *Succi*, 1863.)

Charmante lettre de félicitation sur la promotion de Son Eminence au cardinalat. Il apprend aussi avec bonheur qu'un autre chapeau vient d'être donné à un archevêque français, qui a beaucoup fait et beaucoup souffert pour la défense de l'autorité de l'Eglise.

La seule lettre de ce prélat qui ait passé en vente.

JEAN-FRANÇOIS DE GALAUP, COMTE DE

LA PÉROUSE

Illustre navigateur, n. au Guo, près Albi, 22 août 1741, m. dans un naufrage sur les récifs de l'île de Vanikoro, 1788.

1° L. a., 12 p. in-4. — 30 fr. (N° 107, *Charon*, 1844.)

Colonel d'un régiment envoyé dans les colonies françaises, il y a éprouvé tant de dégoût, de tracasseries et de persécutions, qu'il vient de donner sa démission. Il va vendre tout ce qu'il possède dans la colonie, pour revenir en France se jeter au pied du trône, et obtenir du roi la justice qui lui a été refusée.

2° L. a. s. à sa sœur Madame Dalmas de Labessière, à Villefranche; Ile de France, 1er août 1775, 2 p. 1/2 in-4. — 17 fr. 50. (N° 190, *Laverdet*, 1854.)

Il se plaint qu'il n'a reçu qu'une lettre d'elle depuis trois années qu'il est dans l'Inde. « Je viens de faire encore un voyage sur la côte du Malabar. J'ai été attaqué par des pirates que j'ai rossés.... J'ai assez bien conduit ma petite fortune et je possède, au moment où je t'écris, 90,000 livres. Ainsi je ne serai plus à charge à mon père.... Je suis un peu amoureux d'une jeune personne de cette isle et cette affaire pourrait bien se terminer par un mariage. »

3° L.a. s. à sa sœur; Paris, 3 janv. 1778, 2 p. in-4. Brisée par le milieu. — 23 fr. 50. (N° 225, *Laverdet*, 1858.)

Il compte passer l'hiver à Paris si la guerre ne se déclare pas. Il en était fort question il y a quelques jours.

4° L. a. s., comme lieutenant de vaisseau, à M. Challaye; 27 mai 1778, 2 p. in-4, cachet. — 10 fr. (N° 3277 du *Bull. J. Charavay*); 27 fr. (N° 249, *Lajarriette*, 1860.)

Sur le point d'entreprendre un voyage de plusieurs années, il met ordre à ses affaires.

5° L. a. s. à M. Challaye; à bord de l'*Amazone*, en rade de Saint-Malo, 30 juin 1778, 3 p. pl. in-4. — 15 fr. (N° 192, *Amant*, 1855.)

6° L. a. s.; 8 sept. 1778, 1 p. in-12. — 7 fr. (N° 4398 du *Bull. J. Charavay*.)

7° L. a. s. (à M. Guillot, commissaire-ordonnateur de la marine, à Saint-Malo); (1778), 1/2 p. in-4. — 16 fr. 50. (N° 289, *Hervey*, 1864.)

Ils sont en panne, et ne peuvent occuper les journaliers, faute de lest. Il demande la permission d'en prendre à bord de la *Gentille*.

8° L. a. s.; 1778, 2 p. in-fol. — 20 fr. (N° 300, *Saint-Georges*, 1865.)

Liste de la batterie de cuisine et de la volaille dont il a besoin pour le chargement du vaisseau *l'Annibal*.

9° L. a. s.; Paris, 10 déc. 1780, 1 p. in-8. — 19 fr. (N° 249, *Lajarriette*, 1860.)

Relative aux deux voyages qu'il a faits à Paris, par ordre du gouvernement, et qui lui ont occasionné une dépense extraordinaire de 100 louis.

10° L. a. à M. M...; (États-Unis, vers 1780), 1 p. in-4. — 16 fr. 50. (N° 176, *Trémont*, 1852); 12 fr. (N° 249, *Lajarriette*, 1860.)

MM. de Rochambeau et Destouches proposent de faire immédiatement l'expédition de Penobscot, pour laquelle il faut le plus grand secret et la plus grande célérité, afin de profiter du moment où les vaisseaux anglais sont éloignés du nord de l'Amérique. Il demande le nombre de vaisseaux et de troupes que l'on peut mettre à sa disposition, et il répond du succès si l'on se hâte.

11° Fin de lettre aut. sig. au général Nieuport; 16 mai 1781, 4 p. in-4. — 10 fr. (N° 188, *Labouisse-Rochefort*, 1854.)

Longs et importants détails sur sa situation dans ces parages, les forts qu'il faudrait attaquer ou défendre, les forces que les Anglais ont à opposer à celles qui sont sous ses ordres. « Pour ma navigation, nous irons en tâtonnant à peu près comme ceux qui en ont fait la première découverte. La crainte de divulguer un secret si nécessaire au succès de cette expédition m'a empêché de faire aucune recherche à cet égard en France ou en Amérique et je jure que jamais le nom du pays n'est sorti de ma bouche. M. le marquis de Castries m'avait promis de se procurer des lumières moins vagues. »

12° L. a. s. à sa mère; Boston, 21 oct. 1781, 4 p. in-4. — 46 fr. 50. (N° 305, *Villenave*, 1865.)

Détails sur la guerre de l'indépendance de l'Amérique et sur les généraux Washington et Rochambeau.

13° Projet de lettre autographe (au comte de Creutz, ministre de Suède à Paris); (1781?), 1 p. 1/2 gr. in-fol. — 9 fr. (N° 200, *Duples-*

sis, 1855); 13 fr. (N° 208, *J. Charavay*, 1856); 7 fr. (N° 289, *Hervey*, 1864.)

Très-curieuse pièce écrite après les événements décisifs d'Amérique. — Il lui rend compte du brillant combat qu'il soutint avec l'*Hermione*, commandée par Latouche-Tréville, contre plusieurs bâtiments anglais, le 21 juill. 1780. « ... Le *Charleston* a proffité de l'obscurité de la nuit pour s'eschaper. S'il y avait un droit des gens à la guerre, je serais en droit de le réclamer. J'ignore si les *Grotieux* (Grotius) ont descidé ce cas, mais comme je suis bien certain que j'en aurais fait autant à sa place, je me contente d'en enrager... » Pressante recommandation en faveur de deux officiers suédois, qui sont à bord de sa frégate.

14° L. a. s. à M. de Rostaing, commandant les troupes du roi au fort d'Yock; à bord du *Sceptre*, 1er sept. 1782, 3 p. in-4. Déchirée. — 10 fr. (N° 188, *Labouisse-Rochefort*, 1854.)

Il le prévient que les vaisseaux du roi sont dans le cas de se perdre, s'ils sont encore retardés de quarante-huit heures dans ces mers. La frégate de M. de La Jaille est dans un si fâcheux état qu'il vient de lui permettre de partir seule n'ayant plus ni câbles ni ancres pour étaler un mauvais temps, et un coup de vent le mettrait dans la nécessité de l'abandonner ainsi que les troupes du roi dans ces parages.

15° L. a. s. à sa mère; en dehors du détroit d'Hudson, 10 sept. 1782. — 41 fr. (N° 40, *Chalabre*, 1833.)

16° L. a. s. à Monseigneur...; Cadix, à bord du *Sceptre*, 2 déc. 1782, 1 p. in-fol. — 16 fr. 50. (N° 131, *Lacoste*, 1846.)

Il a réclamé en partant du Cap contre le capitaine Lourde-Mortignac, commandant le navire *les Amis*, de Bordeaux, qui lui avait débauché un matelot, sachant parfaitement qu'il appartenait à un vaisseau de guerre. Il demande la grâce de ce matelot, qui a été gravement puni; sa femme et ses enfants seront peut-être réduits à une extrême misère s'il n'est bientôt rendu à la liberté.

17° L. a. s. à M. Camus; Paris, 26 avril 1783, 2 p. in-4. — 41 fr. 50 (N° 131, *Lacoste*, 1846.)

Il met, ainsi que M. de Fleurieu, le plus grand intérêt à ses découvertes, qui peuvent être d'une si grande utilité à la marine. Il fera en son particulier une table jour par jour des différentes inclinaisons dans toutes les parties du monde qu'il aura occasion de parcourir. Ils attendent d'Angleterre des boussoles qui ont été faites avec le plus grand soin. Le mémoire qu'il lui plaira lui donner en partant sera suivi de point en point.

18° L. a. s. à M. de Malésieux; Versailles, 28 juin 1783, 1 p. in-8. — 35 fr. 50. (N° 99, *Dolomieu*, 1843.)

19° L. a. à sa femme; Paris, 1er avril 1784, 3 p. in-4. Raccommodée. — 19 fr. 50. (N° 134, *Laroche-Lacarelle*, 1847.)

20° L. a. s. au maréchal de Castries; Brest, 5 juillet 1784, 3 p. in-4. — 35 fr. 50. (N° 183, *Laverdet*, 1854.)

Très-longs et très-curieux détails sur son arrivée à Brest, la visite des bâtiments qu'il doit avoir pour son voyage autour du monde, la situation dans laquelle ils se trouvent relativement aux vivres et objets nécessaires à une longue navigation,

21° L. a. s. à un ami; Albi, 23 août 1784, 4 p. pl. in-4. — 16 fr. 50. (N° 154, *Villenave*, 1850); 14 fr. 50. (N° 176, *Trémont*, 1852.)

Il l'entretient longuement de ses affaires et des sommes qu'il doit recevoir pour lui pour payer la maison qu'il vient d'acheter. « J'aurai encore besoin de cinquante louis pour parfaire le payement de mon achat qui véritablement rend ma maison charmante, et je donerois *deux doits* pour que tu peus y passer quelques mois, et y être témoin du plus parfait bonheur dont on puisse jouir sur la terre... »

22° L. a. à sa femme; Paris, 8 fév. 1785, 3 p. in-4. — 17 fr. 50 (N° 183, *Laverdet*, 1854.)

Il est toujours dans la même incertitude sur son sort à venir, rien ne se décide, M. de Castries le comble d'amitié et de caresses, mais il ne termine rien, et il consomme loin de ce qu'il aime son temps et son argent. « En vérité, mon plus cruel ennemi ne m'a jamais tant fait de mal.... Adieu, mon Éléonore, ma tendre amie, je t'aime, je t'adore de toute mon âme. »

23° L. a. s. à M. Camus; 1785. — 24 fr. 50. (N° 186, *Brissot-Thivars*, 1854.)

24° L. a. s. à son beau-frère M. de Dalmas, conseiller au présidial de Villefranche; Paris, 25 avril 1785, 1 p. in-4. — 19 fr. (N° 40, *Chalabre*, 1833); 34 fr. (N° 256, *Fossé-Darcosse*, 1862.)

Il l'engage à être tranquille sur le sort de son fils, qui ne manque de rien : « ... D'ailleurs, rapportez-vous-en à moi sur ce qui convient à son avancement, et croyez qu'il sait bien moins que moi ce qu'il doit faire... Je vous apprends la mort du médecin *Dubreuil*, et la grave maladie de *M. Pechméja*. »

25° L. a. s. à M. Latour; 27 avril 1785, 3 p. in-4. — 40 fr. (N° 148, *Capelle*, 1849.)

Il l'entretient d'un nommé Boisquenay, qui a été longtemps capitaine de port à l'Ile de France. Comme il joue de son reste avec lui, il lui envoie aussi un placet recommandé par madame de Lowendall. « J'ai promis de m'intéresser auprès de toi pour mon protégé que je voudrois fort que tu fis embarquer. Songe que de quatre ans je ne te demanderai rien. »

26° L. a. s. à Melk de Saint-Céron, receveur-général des finances; Macao, 24 janv. 1787, 1 p. in-4. — 5 fr. (N° 142, *Naudet*, 1847.)

27° L. s., avec corrections autographes, au comte de Ségur, ambassadeur de France en Russie; baie de Wiatsca, au Kamtschatka, 25 sept. 1787. — 10 fr. (N° 165, *Chateaugrion*, 1851.)

Détails sur son voyage.

28° L. s. au ministre de la marine, 2 p. in-fol. — 9 fr. 75 (N° 98, *E... de Zurich*, 1843); 6 fr. (N° 2765 du *Bull. J. Charavay*.)

De retour de sa campagne de Madagascar, il sollicite un commandement nouveau. « J'ai cherché à acquérir les connaissances les plus détaillées sur l'Inde.... et j'ose vous assurer qu'en temps de guerre je puis y être utile. Au défaut de bâtiment à com-

battre, il est cent petits comptoirs qu'une seule frégate peut attaquer avec succès, et si pendant la paix vous vouliez châtier les Marates, je m'offre à servir dans cette expédition, ou dans telle autre occasion où il vous plaira me donner un commandement. »

29° L. a. s. à M. de Challaye; Paris, 26 décembre, 1 p. in-8 oblong. — 7 fr. 50 (N° 171, *Laverdet*, 1852.)

30° L. a. s.; à bord de l'*Amazone*, 16 août, 1 p. in-4, cachet. — 135 fr. (N° 235, *Rénée*, 1860.)

On trouve encore, dans les catalogues, des pièces autographes signées ou seulement signées, vendues de 6 à 15 fr.

FRANÇOIS GIGOT DE

LA PEYRONIE

Premier chirurgien de Louis XV, fondateur de l'Académie de chirurgie, n. à Montpellier, 15 janvier 1678, m. à Versailles, 25 avril 1747.

L. a. s.; Marly, vendredi, 4 heures après midi. — 6 fr. (N° 112, *Gallois*, 1844.)

Il mande que le roi est resté enfermé chez lui depuis samedi « à cause d'un rhume qui eut esté peu de chose pour un particulier, mais pour les roys, les moindres choses demandent les plus grandes attentions. Aussy l'avons nous saigné hier. » Il lui parle ensuite de sa convalescence. « Il a fort bien dormi cette nuit, il a peu toussé depuis son réveil, il a diné avec un bon potage, et pour la première fois il a mangé de la volaille et du poulet. »

Quelques autres pièces : de 3 à 5 fr.

PHILIPPE PICOT, BARON DE

LA PEYROUSE

Naturaliste, correspondant de l'Académie des sciences, n. à Toulouse, 20 oct. 1744, m. dans la même ville, 18 oct. 1818

Ses autographes valent de 3 à 4 fr.

GAETANO

LAPIS

Surnommé *Il Carraccetto*, peintre de l'école romaine, n. à Cagli (Ombrie), 1704, m. 1776.

1° P. a. s.; 18 janv. 1743, 1/4 de p. in-4 oblong. — 1 fr. 75. (N° 284, *Raffaeli*, 1863.)

Reçu de 30 écus, à compte sur un tableau exécuté pour le marquis Raffaeli.

2° L. a. s. au marquis Raffaelli; Rome, 28 mars 1743, 3 p. in-4. — 2 fr. (N° 284, *Raffaelli*, 1863.)

Relative à un tableau de Saint Laurent qu'il exécute pour le marquis, et dont l'esquisse a eu l'approbation du cavalier Conca.

Les seules lettres qui aient passé, en France, dans les ventes.

PIERRE-BELON

LAPISSE

Baron de Sainte-Hélène, général, n. à Lyon, 25 nov. 1762, tué à Talavera (Espagne), 30 juillet 1810.

Ses autographes valent de 3 à 4 fr.

PIERRE-ANTOINE DE

LA PLACE

Traducteur et auteur dramatique, directeur du *Mercure de France*, n. à Calais, 1707, m. 1793.

L. a. s. à Favart; Bruxelles, 20 fév. 1776, 3 p. pl. in-4. — 3 fr. (N° 183, *Laverdet*, 1854.)

Il lui annonce avec le plus grand plaisir « celui que je partageai hier avec la cour et la ville entière, à la représentation de la belle *Arsène*. Jamais spectacle, en effet, ne m'a paru produire une sensation plus vive et plus marquée, et je ne vis jamais applaudir avec plus de discernement et de goût, à toutes les beautés tant du poëme que de la musique d'aucun autre ouvrage. » Suivent de longs et intéressants détails sur le jeu et le succès des acteurs et des actrices.

Quelques autres lettres. En moyenne, 2 fr.

PIERRE-SIMON, MARQUIS DE

LA PLACE

Illustre géomètre, astronome et physicien, auteur de la *Mécanique céleste*, membre de l'Académie des sciences (1785) et de l'Académie française (1816), n. à Beaumont-en-Auge (Calvados), 23 mars 1749, m. à Paris, 5 mars 1827.

1° P. a. s.; 17 janv. 1775, 1 p. pl. in-8. — 4 fr. 25. (N° 277, *d'Auffay*, 1863.)

Rapport, fait au nom de l'Académie des sciences, concernant un mémoire de l'abbé Roze sur une *courbe à double courbure*.

2° L. a. s. à M. Lesage, à Genève; Paris, 27 mai 1785, 1 p. pet. in-4. — 9 fr. (N° 121, *Charon*, 1845); 27 fr. (N° 249, *Lajarriette*, 1860.)

Il le prie de recevoir, comme un hommage de son estime, un exemplaire du petit ouvrage qu'il vient de publier sur la figure des planètes.

3° L. a. s. au ministre; Paris, 19 nivôse an VI (8 janv. 1798), 1 p. in-4. — 5 fr. 50. (N° 123, *Charon*, 1845.)

Détails scientifiques et littéraires.

4° L. a. s. à Biot; Paris, 30 germinal an VI (19 avril 1798), 1 p. in-8. — 8 fr. 50 (N° 99, *Dolomieu*, 1843.)

Il lui envoie le premier volume de sa *Mécanique céleste*, et il accepte avec reconnaissance l'offre qu'il lui fait de le lire pour lui en indiquer les mots et d'en faire l'analyse.

5° L. a. s. à Caussin; 9 frimaire an VI (29 nov. 1798), 3/4 de p. in-8. — 5 fr. 50. (N° 275, *J. Charavay*, 1863.)

Relative à la traduction, faite par Caussin, d'un ouvrage sur l'astronomie des Arabes.

6° P. a. s., sig. aussi par *Lagrange* et *M. J. Chenier;* Paris, 4 ventôse an VII (22 fév. 1799), 3/4 de p. in-4. — 12 fr. (N° 290, *d'Hunolstein*, 1864.)

Membres du jury des écoles centrales de la Seine, ils proposent, pour l'École polytechnique, Bouillon comme professeur de physique en remplacement de Saussure, et Vincent, peintre, pour la chaire de dessin, à la place de Boullé.

7° L. a. s. à M...; Paris, 26 oct. 1808, 1 p. in-fol. — 3 fr. (N° 159, *Lalande*, 1850.)

Il lui envoie l'état des biens que l'empereur a bien voulu lui accorder en Westphalie.

8° L. a. s. au maréchal...; Paris, 1er août 1816, 1 p. pl. in-4. — 7 fr. (N° 206, *Laverdet*, 1856.)

Il le prie de recevoir et de lire avec indulgence l'exemplaire qu'il lui envoie de la 3e édition de son essai philosophique sur les probabilités. L'objet qu'il y traite lui paraît digne de son attention. « Nous avons connu l'un et l'autre, un homme à qui les principes exposés dans cet ouvrage, auroient été très-utiles, et qui n'est tombé, que pour s'être conduit d'une manière entièrement contraire à ce principe.... »

9° L. a. s. à Mirbel; Paris, 27 janv. 1819, 1 p. in-4. — 10 fr. 50. (N° 107, *Charon*, 1844.)

Lettre scientifique, relative à la perfection des lunettes et des télescopes.

10° L. a. s. au duc...; Paris, 24 janv. 1826, 1 p. in-4. — 2 fr. 75. (N° 148, *Capelle*, 1849.)

Mauvais état de sa santé qui ne lui permet pas d'assister à la séance de la Société pour l'amélioration des prisons.

Une douzaine d'autres lettres se sont vendues de 4 à 8 fr.

Le Directeur-propriétaire-gérant :
ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Dragon.

Nos 301 et 302 — 16e année — Octobre-Novembre 1878

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

CHARAVAY FRÈRES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Le fils de Buffon (avec *fac-simile*). — Pièces inédites : Madame de Staël, J.-B. Say, La Mennais. — Variétés : Jules Simon, Charles Gounod (avec *fac-simile*). — Les derniers morts : Garcin de Tassy et Dupanloup (avec *fac-simile*).

II. PARTIE TECHNIQUE

Compte rendu des ventes d'autographes. — Les prochaines ventes d'autographes. — Manuel de l'amateur d'autographes. — La vente Paul Arnauldet. — Nouvelles diverses.

LISTE DES RÉDACTEURS

D. DE BARTHÉLEMY — FIRMIN BOISSIN — HONORÉ BONHOMME — ALFRED BOVET
BARON FEUILLET DE CONCHES — BENJAMIN FILLON — ÉD. FOURNIER
ANATOLE FRANCE — BARON DE GIRARDOT — RENÉ KERVILER
PAUL LACROIX — LORÉDAN LARCHEY — LÉON DE LA SICOTIÈRE
M. DE LESCURE — TH. LHUILLIER — MOULIN
CH. READ — ADOLPHE ROCHAS
MAURICE TOURNEUX

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-simile dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

Londres : F. Naylor.
Berlin : August Spitta.
La Haye : Martinus Nijhoff.
Leipzig : Otto-August Schulz.
Turin : Bocca frères.
Bruxelles : Van Trigt.
Madrid : Bailly-Baillière.
S.-Pétersbourg : J. Issakoff.
Moscou : Gauthier.
Stockholm : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

Numéros 301 et 302. Octobre-Novembre 1878.

I

PARTIE HISTORIQUE

LE FILS DE BUFFON

QUELQUES MEMBRES DE LA FAMILLE DAUBENTON

BUFFON n'eut qu'un fils, sur lequel on sait peu de choses.

Nous avons pensé que quelques renseignements nouveaux ne seraient pas déplacés dans l'*Amateur d'autographes;* à ces renseignements nous avons joint plusieurs pièces relatives à la famille Daubenton, étroitement liée à celle de Buffon.

Georges-Louis-Marie Leclerc de Buffon, fils, est né à Montbard le 22 mai 1764. A cinq ans il avait perdu sa mère. Son père lui donna des maîtres, mais le jeune homme, doué d'un cœur excellent et d'un certain esprit naturel, montrait peu de goût pour l'étude : il voulut être soldat. A quinze ans, au mois d'avril 1779, il était déjà inscrit sur les contrôles du régiment des gardes-françaises en qualité d'enseigne surnuméraire.

Le célèbre naturaliste avait fait, en 1752, à quarante-cinq ans, un mariage d'inclination. D'abord était née de ce mariage une fille, morte au berceau; quand il perdit sa femme, toute son affection se reporta sur son fils unique et vers ses études favorites, vers le jardin du roi qu'il se mit à embellir, où il exécuta des travaux qui l'entraînaient à faire des avances considérables (environ 200,000 livres ne furent pas remboursées à ses héritiers). Quelquefois des amis, plus prévoyants qu'il ne l'était lui-même, essayaient de l'arrêter dans cette voie, en lui rappelant que Georges grandissait : — « C'est vrai, répondait-il, mais le jardin royal est mon fils aîné. »

Frédéric II de Prusse et l'Impératrice Catherine avaient pour Buffon une estime particulière, de l'amitié même, et entretenaient avec lui un échange régulier de correspondances. Catherine ayant demandé qu'il lui envoyât son fils, celui-ci fit le voyage de Russie, et à son arrivée, la reine écrivit à Montbard : « Monsieur le comte de Buffon, je m'empresse de vous annoncer par un courrier l'arrivée de votre fils à Pétersbourg. Je le reçois comme le fils d'un homme célèbre, c'est-à-dire sans cérémonie; il soupe ce soir en tête-à-tête avec moi. »

En Russie, le jeune voyageur tomba malade; dans plusieurs lettres à l'abbé Bexon, le père exprime toute son inquiétude sur la maladie de son fils, qui le rend lui-même malade et lui « ôte le sommeil et la force de penser. »

Buffon fils visita aussi Frédéric II qui, le conduisant au milieu des personnages de sa cour, dit en plaisantant : « Je vous présente le fils de Buffon, mais ce n'est pas son meilleur ouvrage. »

Une autre fois, voyageant avec son gouverneur, il alla voir Voltaire à Ferney, et en reçut un accueil charmant; Voltaire l'embrassa, le fit asseoir dans son fauteuil et se tint debout et tête nue devant lui, pour témoigner de la haute estime qu'il avait pour son père; — ce qui n'empêcha pas en d'autres circonstances le malin philosophe de lancer quelques traits contre le naturaliste qu'il estimait si fort.

En 1787, c'est Buffon père, qui à son tour est gravement

malade à son château de Montbard, où il allait chaque année et faisait grand bien. Dès qu'il fut convalescent, son fils le conduisit dans les jardins; au pied d'une vieille tour féodale, le vieillard s'arrêta devant une colonne nouvellement édifiée, où avait été placée une plaque de marbre blanc, portant cette inscription :

« Excelsæ turri humilis columna.
Parenti suo filius Buffon.
1787. »

Le père fut plus sensible à cet hommage filial qu'aux échos de sa gloire qui retentissaient de toutes parts. « Voilà qui vous fera honneur, » dit-il.

Il souffrait de la pierre et ne se remit point. Le 11 avril 1788, à son lit de mort, le naturaliste fit cette simple recommandation à son fils : « Ne quittez jamais le chemin de la vertu et de l'honneur, c'est le moyen d'être heureux. »

Heureux, devait-il l'être?

Le jeune Buffon était devenu enseigne en pied et sous-lieutenant aux gardes-françaises avant l'âge de vingt ans; en même temps, dès 1783, il achetait l'office de lieutenant *ad honores* en la capitainerie royale des chasses de Fontainebleau; puis la charge de lieutenant titulaire en la même juridiction au siége du Châtelet, en Brie, et il prenait un domicile à Livry, près Melun, où son service aux armées ne lui permettait guère de faire que de rares apparitions.

Il obtenait d'ailleurs un avancement rapide; capitaine de remplacement au régiment d'infanterie de Chartres, au mois de mars 1786, il passait l'année suivante dans la cavalerie; nommé en 1788 major en second au régiment d'Angoumois-infanterie (et non d'Agénois, comme on l'a écrit quelquefois), on le retrouve lieutenant colonel du 9e chasseurs à cheval en 1791.

De ce côté, il n'avait pas à se plaindre. Mais il s'était marié, et sa femme, paraît-il, trop intimement liée au duc d'Orléans, Philippe-Égalité, l'engagea dans le parti de son amant. Dès qu'il connut la cause de ce dévouement, le comte de Buffon

divorça. Le 1er septembre 1793, il épousait en secondes noces Élisabeth-Georgette, dite Betsy Daubenton, fille du naturaliste Edme-Louis Daubenton, jolie personne douée des plus solides qualités.

Georgette, née à Montbard le 28 mars 1775, était une nièce du grand Daubenton, qui devint sénateur après avoir été le principal collaborateur de Buffon au jardin du roi.

Le bonheur du jeune ménage ne devait pas être de longue durée.

Après quelques mois de mariage, Buffon fils, enveloppé dans la prétendue conspiration du Luxembourg, se vit arrêter comme suspect. Il était noble, hélas! et devait porter sa tête sur l'échafaud révolutionnaire le 7 thermidor 1794, deux jours avant la fin de la Terreur.

Ce colonel de trente ans, qui périssait si tristement, avait pourtant embrassé les idées nouvelles et commandé la première fédération armée des trois départements dont se composait l'ancienne Bourgogne. Lorsque son tour vint, il s'avança vers le peuple et prononça ces seules paroles : « Citoyens, je me nomme Buffon! »

Georgette Daubenton était veuve à dix-neuf ans. Elle est morte le 17 mai 1852, à soixante-dix-sept ans, sans avoir voulu consentir, pendant cinquante-huit années de veuvage, à se séparer d'un nom qu'elle était fière de porter (1).

La première femme de Buffon faillit elle-même être victime du tribunal révolutionnaire; c'est, dit-on, l'ancien acteur La Bussière qui l'a sauvée. Elle avait eu un fils, nommé Victor, qui servit sous l'Empire et fut aide-de-camp de Junot, duc d'Abrantès.

Nous avons dit que le comte de Buffon avait épousé en secondes noces la fille d'Edme Daubenton, et qu'il faut distinguer ce dernier de Louis-Jean-Marie Daubenton, mort sénateur le 1er janvier 1800, — le seul naturaliste de ce nom dont la réputation ait survécu.

(1) M. Nadault de Buffon : *Notices sur Buffon et Daubenton.*

On a quelquefois confondu ces deux personnages, cousins-germains et beaux-frères, tous deux, en effet, nés à Montbard, tous deux naturalistes attachés au cabinet du roi et collaborateurs de Buffon.

Louis-Jean-Marie, né le 29 mai 1716, était fils d'un notaire, grenetier du grenier à sel de Montbard, et de Marie Pichenot; après avoir épousé en 1749 sa cousine germaine, Marguerite Daubenton (1), fille d'un chirurgien, secrétaire de l'hôtel de ville de Montbard, il attira à Paris, — où Buffon l'avait amené lui-même, — son beau-frère Edme-Louis Daubenton, né le 12 août 1730, et qu'on voit figurer dans l'*Almanach royal* de 1785 comme garde et sous-démonstrateur au Jardin du Roi.

Ce dernier, savant modeste, membre des académies de Nancy et de Philadelphie, effacé dès son vivant par son homonyme et injustement oublié depuis, est mort à Saint-Aubin, paroisse d'Avon, près Fontainebleau, le 12 décembre 1785. Il a été enterré, selon son désir, sous le porche de l'église, près de son ami le mathématicien Bezout.

Louis-Jean-Marie n'eut pas d'enfant.

Edme-Louis, qui avait épousé Marie-Thérèse-Adélaïde Boutevilain de La Ferté, n'eut d'autre enfant que la comtesse de Buffon.

A la mort de son époux, Marie Boutevilain conserva le petit domaine de Saint-Aubin, où elle vivait dans une certaine aisance avec sa mère et quatre domestiques pendant la Terreur. En l'an II, le représentant du peuple Du Bouchet, en mission dans Seine-et-Marne, la comprit pour 3,000 fr. au rôle de la taxe révolutionnaire imposée sur les riches, afin de secourir les défenseurs de la patrie. La veuve Daubenton réclama contre l'exagération de cette taxe, par une lettre qui est reproduite plus loin, où nous apprenons entre autres choses que Buffon, le naturaliste, avait assuré une rente de 1,000 fr. à son ancien collaborateur.

En 1793, cette dame avait prudemment enlevé et fait mettre

(1) Auteur de *Zélie dans le Désert* et de quelques autres romans.

en lieu sûr la pierre tumulaire qui recouvrait les cendres de son époux. En l'an X, Marie Boutevilain n'existait plus. Ce fut la veuve du sénateur Daubenton qui fit replacer l'inscription consacrée à son frère Edme-Louis, sous le porche d'Avon, où on la voit encore. Cette inscription est ainsi conçue :

Ci git

Edme Louis Daubenton,
Ancien garde du cabinet
de l'histoire naturelle
Du Roy, des Académies de
Nancy et de Philadelphie;
Décédé en sa maison de
St Aubin le 12 décembre
1785, âgé de 55 ans.

Priez Dieu pour lui.

I

ACTE DE BAPTÊME DU FILS DE BUFFON

« Georges-Louis-Marie, fils de messire Georges-Louis Leclerc, chevalier, seigneur de Buffon, La Mairie et autres lieux, de l'Académie françoise, trésorier de l'Académie Royale des sciences, Intendant du jardin du Roy, et de de Marie Françoise de Saint Belin-Môlain, né de légitime mariage le vingt deux mai mil sept cent soixante quatre, a été baptisé le même jour par nous curé de Montbard, soussigné; lequel par un esprit de charité de la part des sr et do de Buffon, a eu pour parein et mareine Guillaume Vigneron et Jeanne Sourdilliet, veuve d'Antoine Lapatte, deux pauvres de ma paroisse, qui se sont soussignés.

« G. Vigneron, J. Sourdilliet, Despoisse, curé. »

II

BUFFON FILS

LIEUTENANT DES CHASSES

« 24 novembre 1783.

« A M. le Cte de Montmorin, gouverneur, cap^{ne} des chasses de la capitainerie royale de Fontainebleau, bois et buissons de la Brie,

« Supplie humblement Georges Louis Marie, comte de Buffon, officier au régiment des gardes françoises,

« Disant que le premier novembre 1783 il a obtenu vos lettres de provisions de lieutenant *ad honores* dans toute l'étendue de votre capitainerie, de l'effet desquelles désirant jouir, il a l'honneur de vous donner la pr^{nte} requête;

« Ce considéré, Monsieur, il vous plaise vouloir bien le recevoir au siége de ladite capit^{nerie} en lad. qualité de Lieutenant *ad honores*, aux offres qu'il fait de se conformer aux ordonnances et règlemens des chasses et de prêter le serment au cas requis et accoutumé. Et ferez justice.

De Buffon
off. au Reg. des
Gardes françoises.

III

« A M. le capitaine des chasses de la Capitainerie royale de Font^{au}, bois et buissons de la Brie, ou M. le lieutenant général

de robe longue en ladite Capitainerie au siége du Châtelet en Brie.

« Supplie humblement Georges Louis Marie Le Clerc, comte de Buffon,

« Disant que le 25 décembre 1783, il a obtenu de Sa Majesté des lettres de provision de l'état et charge de lieutenant de la capitainerie royale de Fontainebleau, au siége du Châtelet-en-Brie, vacante par la démission volontaire du s[r] des Marets, comte de Maillebois, sur la présentation qui a été faite de sa personne par M. le cap[ne] des chasses le même jour 25 x[bre] audit an ; que désirant jouir, etc.

« BUFFON. »

IV

SERVICES MILITAIRES DU COMTE DE BUFFON

« A Montbard ce 24 août 1791 (1).

TROUPE A CHEVAL
—

9e RÉG[t] DE CHASSEURS
A CHEVAL
—

Mémoire pour obtenir un congé.

« Le sieur Georges Louis Le Clerc Buffon, lieutenant colonel du 9e régiment de chasseurs à cheval, supplie Sa Majesté de vouloir bien lui accorder un congé jusqu'au premier may 1792, afin de pouvoir solliciter et faire juger un procès qui est pour lui de la plus grande importance, puisqu'il s'agit de près de la moitié de sa fortune. Si le procès étoit terminé avant cette époque, le sieur Buffon s'empresseroit de joindre alors son régiment. La manière dont marche ce procès exige absolument sa présence et la rend indispensable auprès du tribunal qui jugera cette affaire.

« LE CLERC BUFFON. »

(1) Cette pièce est entièrement autographe.

Et marge, et toujours de la main de l'auteur du mémoire, se trouve l'état de ses services, ainsi dressé :

« Georges Louis (1) Le Clerc Buffon, âgé de 27 ans, lieutenant colonel du 9e régiment de chasseurs à cheval,

« Douze années de service;

« Enseigne surnuméraire au Régiment des Gardes françoises en avril 1779;

« Ensuite enseigne en pied et sous-lieutenant au même régiment;

« Capitaine de remplacement au régiment d'infanterie de Chartres, en mars 1786;

« Capitaine de remplacement au régiment de cavalerie de Septimanie, en juillet 1787;

« Major en second du régiment d'Angoumois, en avril 1788;

« Lieutenant-colonel du 9e chasseurs à cheval, en aoust 1791. »

V

ACTE DE BAPTÊME DU SÉNATEUR DAUBENTON

« Louis-Jean-Marie, fils de maître Jean Daubenton, conseiller du Roy et grenetier au grenier à sel de Montbard, et demelle Marie Pichenot, son épouse, né de légitime mariage le 29 mai 1716 et batisé le jour suivant curé soussigné; lequel a eu pour parain Me Louis Daubenton, secrétaire de l'hôtel de ville dudit Montbard, son oncle, et pour maraine delle Marie Daubenton, sa tante, épouse de M. Mouchinet, qui se sont soussignés.

« MARIE DAUBENTON, DAUBENTON, DAUBENTON, LORIN. »

(Reg. paroiss. de Montbard.)

(1) Dans ce mémoire, le prénom Marie est deux fois omis.

VI

ACTE DE BAPTÊME DE MARGUERITE DAUBENTON

ÉPOUSE DU SÉNATEUR (1)

« Marguerite, fille de maître Louis Daubenton, secrétaire de Montbard, et de Edmée Ladrée, née de légitime mariage le cinq décembre 1720 et baptisée ce même jour, par nous curé soussigné, laquelle a eue pour parain Guillaume Bavonotte, md à Montbard, qui s'est soussigné, et pour marraine Marguerite Gallée, tante à la mode de Bretagne à l'enfant batisé, qui ne signe enquis.

« G. BAVONOTTE, LORIN. »

(Reg. paroissiaux de Montbard.)

VII

ACTE DE BAPTÊME DE EDME-LOUIS DAUBENTON (2)

« Edme Louis, fils de Louis Daubenton, maître chirurgien à Montbard, et de Edmée Ladrée, né de légitime mariage le 12 août 1730 et baptisé le même jour, par nous curé soussigné, lequel a eu pour parain Edme Bavouotte et pour maraine Anne Daubenton, sa sœur, qui ne signent requis.

« LORIN. »

(Reg. par. de Montbard.)

VIII

ACTE D'INHUMATION D'EDME-LOUIS D'AUBENTON

« L'an 1785, le 12e jour de décembre, est décédé sur la paroisse Saint-Pierre d'Avon, cure matrice de Fontainebleau,

(1) Elle est morte à 98 ans, le 2 août 1818.

(2) Mort à Avon (S.-et-M.), le 12 décembre 1785.

Aime Daubenton, de l'Académie Royale des Sciences de Nancy, garde démonstrateur du cabinet du Roy, âgé de 55 ans environ, lequel a été enterré le lendemain sous le porche de notre église et paroisse d'Avon par moi ss[é] prêtre ch[ne] régulier de l'Ordre de la S[te] Trinité, faisant les fonctions curiales, en présence de m[re] Jean François Dubois, cons[r] du roi, lieut[t] de robe longue en la capit[nerie] de Fontainebleau, M[e] Nicolas Marie Potain, architecte du Roi et contrôleur général des bâtiments de Sa Maj. à Fontainebleau; m[re] François Le Courayer, écuyer et seigneur de Montigny, capitaine de cavalerie, maréchal des logis du Roi; m[re] Jean Louis Marrier de Chanteloup, écuyer, commissaire de la marine et des colonies; m[re] Pierre Jean Victor Marrier de Boisd'hyver, écuyer, avocat en parlement, cons[r] du Roi, lieutenant de la maîtrise des Eaux et forêts de Fontainebleau; François Brunot d'Aye, curé de la paroisse royale de S[t] Louis de Fontainebleau, tous témoins qui ont signé avec moi.

« DAYE, curé de Fontainebleau; M. N. POTAIN, DU BOIS, LE COURAYER DE MONTIGNY, MARRIER DE CHANTELOUP, MARRIER DE BOISD'HYVER, DESESSARTS, ch[ne] rég[r]. »

(Reg. par. d'Avon.)

IX

LETTRE DE LA VEUVE DAUBENTON

AU COMITÉ DE SURVEILLANCE DU DISTRICT DE MELUN

« Citoyens,

« La citoyenne veuve Daubenton, demeurant à Saint-Aubin, commune d'Avon, a l'honneur de vous prier de recevoir sa réclamation relative à l'imposition que le citoyen du Bouchet a fixée pour elle à la somme de trois mil livres.

« J'ai payé à compte à Melun lundi 18, au citoyen Léger, la somme de quatorze cent cinquante cinq livres, dont j'ai la quittance.

« Je vous prie, citoyens, de vouloir bien prendre en considération l'état de ma fortune, dont je vais vous mettre à même de prendre une connaissance exacte.....

« Je jouis : 1ent d'une rente viagère constituée par le citoyen ci-devant comte de Buffon, père, sur la tête de feu mon mari et sur la mienne, par contrat passé chez Boursier, notaire à Paris, le 6 avril 1784, dont le revenu est de mil livres . 1,000 livres

« 2ent d'une rente viagère sur ci-devant la ville, sur la tête de feu mon mari et sur la mienne (devant Guéret, nre à Paris, le 12 9bre 1774); le revenu est de 1,200

« 3ent d'un contrat de rente viagère sur ci-devant la ville, id. (Guéret, nre, 16 7bre 1779); le revenu est de 1,530

« 4ent d'une rente viagère, id. (Guéret, nre, 8 juin 1780), revenu de 2,592

« 5ent d'un contrat de rente foncière sur les fermes, passé devant Guéret le 12 avril 1771 ; le revenu est de 288 liv. dont je n'ai que l'uzufruit, appartenant à la famille de feu mon mari. 288

« 6ent d'un billet de 32,000 liv. sur le Trésor public, etc. — Ce qui fait de rente. 1,280

« Au total. . . . . 7,890 livres

« J'ai, en outre, de mon bien de patrimoine, 388 liv. de rente que je laisse à ma famille qui n'est pas fortunée, et à l'aide de laquelle je pourvois annuellement.

« Je ne compte pas une pension de 680 liv. accordée par le ci-devant Roy puisque je ne la touche pas.

« J'ai en propre ma maison de Saint-Aubin qui, jusqu'au

moment que feu mon mari en a fait l'acquisition, avait toujours été louée 300 liv. Je paie pour mes impositions de cette maison :

« Foncière	86 liv.	12ˢ	4ᵈ
« Mobilière	59	17	4
	146 liv.	9ˢ	8ᵈ

« Ajoutez les frais de culture, entretien des bâtiments et clôtures, on peut estimer le revenu tout au plus au pair des dépenses.

« Voilà, citoyens, l'état autant exact qu'il est possible de ma fortune. Je suis prête à le soumettre à toutes les vérifications qu'il vous plaira d'exiger...

« Je suis, etc.

« LA CITOYENNE VEUVE DAUBENTON. »

« A Sᵗ-Aubin, Commune d'Avon, ce 24 novembre 1793. »

X

LETTRE DE LA VEUVE DU SÉNATEUR DAUBENTON

AU PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE (1)

« Au citoyen préfet du département de Sⁿᵉ et Mⁿᵉ.

« La veuve du citoyen Daubenton, décédé sénateur, demeurant à Paris, au jardin des plantes,

« Vous expose que défunt Edme Daubenton, son frère, décédé en 1785, garde du cabinet du jardin des plantes, fut inhumé suivant ses dernières volontés sous le porche de l'église d'Avon,

(1) Cette lettre est sans date, mais la réponse du préfet qui autorise le rétablissement de l'épitaphe est du 23 thermidor an X.

canton de Fontainebleau, auprès de Bezout, son ami; sa famille fit placer une épitaphe sur sa tombe pour transmettre à la postérité le souvenir de ses talents et de ses vertus. Au moment de la dévastation des temples, l'épitaphe de Daubenton fut retirée par les soins de sa famille; mais maintenant que la religion rétablie voit ses temples se rouvrir de toutes parts, maintenant que l'on peut confier au marbre les justes regrets qu'entraîne la perte d'un parent ou d'un ami, l'exposante vous prie, citoyen Préfet, de l'autoriser à faire replacer l'épitaphe d'Edme Daubenton sur la tombe qui renferme ses dépouilles.

« VEUVE DAUBENTON. »

P. C. C.

TH. LHUILLIER.

PIÈCES INÉDITES

MADAME DE STAEL

Cette pièce de vers de l'auteur de *Corinne* est sans doute inédite : nous la publions à titre de curiosité.

IMITATION D'UNE ÉLÉGIE DE BOWLES SUR LES EAUX DE BRISTOL (1)

Le jour va commencer; ses premières lueurs
Nous découvrent des bois les charmantes couleurs.
Le faucon endormi se réveille à l'aurore,
Tourne autour du rocher, vole et revient encore,
Et l'on entend de loin, au lever du soleil,
La cloche qui rappelle aux travaux du réveil.
Bientôt le jour s'étend sur la voûte céleste;
Des vapeurs de la nuit l'obscurité funeste
Se dissipe à nos yeux, et les oiseaux charmés
Répètent dans les airs leurs chants accoutumés.

(1) Les eaux de Bristol sont ordonnées en Angleterre aux malades attaqués de la consomption.

Les rayons réfléchis par un ruisseau limpide
Font étinceler l'onde en sa course rapide
Et le pâle rocher, qu'ont blanchi les hyvers,
Dont le front sillonné domine encor les mers,
Des feux de l'Orient le premier se colore
Et sur son vieux sommet reçoit la jeune aurore.
Le vaisseau que les vents vers le port ont conduit
A reconnu les bords que lui cachait la nuit.
Les cris des matelots font retentir leur joye
Et des voiles au loin la blancheur se déploye.
Mais les infortunés, par le mal abattus,
Que des secours tardifs ne ranimeront plus,
Vont aussi le matin sur le bord du rivage
Pour respirer encor un air qui les soulage;
Cet air vient se jouer sur leurs fronts pâlissants,
Des poumons déchirés calme les feux brûlants,
Et la nature enfin, par l'aurore embellie,
Leur fait goûter encor le parfum de la vie.
La pourpre du matin, qui décore le ciel,
D'un éclat à la fois touchant et solemnel,
La forêt, qui se courbe au lever de l'aurore,
Saluant le soleil qu'elle revoit encore,
Les oiseaux, d'un beau jour jeunes admirateurs,
Quittent des bois touffus les paisibles douceurs.
Cette fête du monde au départ des ténèbres
Semble écarter la mort et ses voiles funèbres.

JEAN-BAPTISTE SAY

Lettre adressée par Jean-Baptiste Say à M. Charles Piéry, rue Richelieu, 65, à Paris. Le célèbre économiste y énonce, à l'occasion d'un projet de travail qui lui avait été soumis, des principes d'une haute sagesse, qui peuvent s'appliquer à tous les temps et à tous les pays.

Cette remarquable lettre est empruntée à la collection Veydt, féconde en pièces modernes d'un véritable intérêt.

« Monsieur,

« Votre lettre est trop obligeante pour qu'on y réponde par le seul mot adopté ou rejeté. Pour ne pas m'occuper du tableau synoptique que vous proposez, je pourrais, sans trahir la vérité, vous dire que ma santé et les travaux que j'ai entrepris ne m'en laissent pas le loisir, et que je ne croirais pas convenable de mettre mon nom à un ouvrage qu'un autre aurait fait. Les raisonnements judicieux, dont vous accompagnez votre projet, méritent en outre quelques observations.

« Je craindrais en premier lieu que votre tableau ne fût inexécutable. En supposant que sur chaque sujet vous bornassiez vos documens à l'exemple que vous donnez, il faudrait, non pas une page, mais un volume pour les exprimer. En outre on ne saurait donner comme des faits constans ceux qui sont en litige. Vous porteriez inévitablement des jugemens hazardés sur des points qu'il est difficile et peut-être impossible de constater. M. Arago attribue aux Français sur les machines à vapeur des découvertes réclamées par les Anglais. Les uns et les autres se vantent d'avoir trouvé la clé des hiéroglyphes de l'Egypte. Lesquels ont raison ?

« J'ajouterai qu'un travail de ce genre serait nécessairement incomplet, imparfait. Il pourrait bien être d'une tendance fâcheuse et contraire à votre but. Il réveillerait plutôt qu'il n'assoupirait cette sotte vanité nationale qui fait croire à chaque nation (et non pas seulement à la nation française) qu'elle est la première du monde. Quoiqu'il fût à désirer que ce préjugé fût affaibli chez nous, il est bien plus fort ailleurs, notamment en Espagne et en Angleterre. Votre tableau tendrait à le fortifier dans ce dernier pays. Voltaire a, dans beaucoup d'occasions, travaillé à nous donner des idées plus justes sur notre compte, en nous prouvant qu'à beaucoup d'égards nous n'étions encore que des Velches.

« Peut-être serait-il suffisant que des esprits aussi philosophiques que le vôtre, Monsieur, travaillassent à persuader aux hommes que les vanités et les rivalités nationales sont une puérilité également funeste à tous les peuples ; qu'elles ne sont entretenues que par les gouvernements qui gagnent de l'argent et du pouvoir à faire battre un pays contre un autre, tandis que les deux pays, le vainqueur comme le vaincu, y perdent. Les individus, comme les peuples, ont des aptitudes diverses. L'intérêt de tous est de cultiver celles de ces aptitudes dont le résultat peut avoir quelqu'utilité, et de combattre celles dont les suites sont funestes. C'est pour cela que c'est une œuvre louable que de couvrir de mépris les institutions fâcheuses, de même que les préjugés, les opinions qui leur prêtent de l'appui. Or, c'est à quoi coopèrent, chacun selon ses facultés, les écrivains dignes de quelqu'estime.

« Flatté de l'approbation que vous avez la bonté de m'accorder, je vous prie d'agréer l'expression de ma gratitude.

« J.-B. Say. »

« Paris, 12 juin 1830. »

LA MENNAIS

Lettre écrite le 11 août 1840 à Madame Z. Clément, au Grand Parc, par Cognac. Le grand écrivain y parle de la tentative de Louis Bonaparte à Boulogne. Cette pièce fait partie de la collection Veydt.

« Paris, 11 août 1840.

« Vous devez être maintenant bien tranquille sur la guerre. Je n'y ai pas cru un seul instant ; elle est impossible à Louis-Philippe qu'elle renverserait infailliblement. Attendons-nous donc à de nouvelles bassesses, de nouvelles turpitudes, à tout ce que la lâcheté d'âme, jointe au plus infâme égoïsme, peut

amener sur la France d'ignominies et de calamités; car l'ignominie dans le présent, c'est la ruine dans l'avenir. Quand le pays se réveillera-t-il? Je ne sais. Ce n'est pas seulement du sommeil, c'est de la torpeur, de la léthargie, c'est presque, en vérité, l'engourdissement de la mort et la roideur glacée du cadavre.

« Vous avez vu la belle équipée que vient de faire Louis Bonaparte. Je lui en sais gré pour mon compte. Quelque insignifiant qu'il fût en réalité, il étoit néanmoins un embarras, il tenoit en émoi les souvenirs de l'empire, il divisoit enfin ce qui devroit s'unir. Voilà maintenant le parti à vau-l'eau. A qui, à quoi se rattacheroit-il? Les prétendants jouent de malheur partout depuis quelques années. Leçon pour les légitimistes.

« Mr M. reviendra, certes, aussi paisiblement qu'il est allé. N'ayez à cet égard aucune inquiétude. Il avoit vendu, comme vous savez, le journal du Commerce à Louis Bonaparte, pour la petite somme de 480 mille francs. Le même journal vient d'être revendu à l'ancien rédacteur en chef, M. Lesseps. Il l'a payé 150 mille francs, sur lesquels le vendeur n'en touchera que 64, le reste devant servir à désintéresser les anciens actionnaires. Je ne sais ce que le journal sera maintenant, quel en sera l'esprit. Il fait à M. Thiers une opposition assez vive, mais cela n'apprend rien sur l'opinion réelle du journal, qui se conformera, je crois, comme ils font tous, à celle du plus grand nombre de ses abonnés.

« Vous n'avez donc rien entendu aux sept cordes de la lyre. Bien d'autres n'y ont pas entendu plus que vous, et je suis de ceux-ci.

« Ne forçons pas notre talent,
« Nous ne ferions rien avec grâce.

« Il y a longtemps que Lafontaine l'a dit, et on le redira longtemps encore, avant que cela serve à quelqu'un et à quelque chose.

« Le mois d'août nous a ramené le soleil. Nous avons une très-bonne chaleur depuis quelques jours, j'entends très-bonne

pour moi, qui voudrois toujours voir le thermomètre à 20 degrés de Réaumur, au moins.

« Béranger songe à se rapprocher de Paris. J'en suis charmé, et je l'y encouragerai bien.

« Mille souvenirs affectueux autour de vous. Il serait superflu de vous réitérer l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

« F. L. »

VARIÉTÉS

JULES SIMON

Cette lettre, que nous empruntons à la collection Veydt, fut adressée, en mai 1857, à un certain Gabriel Vicaire, qui faisait métier d'écrire aux hommes célèbres. Ce singulier personnage, qui, dans ses lettres, changeait, suivant son correspondant, de sexe ou de profession, se donnait le plus souvent la qualité d'artiste, et déclarait qu'il était dégoûté de la vie et résolu à se détruire. C'est pour le détourner de ce funeste projet et le consoler que M. Jules Simon lui écrivit la remarquable lettre que voici :

« Monsieur,

« Je voudrais bien qu'il fût en mon pouvoir de vous rendre le bon office dont vous me parlez ; mais, en général, dans la situation d'esprit où vous êtes, on trouve peu de ressources au dehors, et c'est en soi qu'il faut prendre de la consolation et de la force. Ce qui me rassure, c'est que vous avez évidemment du ressort. Il y a bien peu de personnes qui se jugent aussi sévèrement que vous le faites et qui aient des aspirations aussi droites. Ne vous laissez donc pas décourager, car ce serait être injuste envers vous-même. Si votre confiance m'autorise à vous donner un conseil, je vous engage à occuper tous vos instants par quelque

travail qui vous passionne. C'est à vous d'en déterminer la nature par vos inclinations et votre aptitude. Puisque vous avez écrit de la musique, pourquoi n'étudieriez-vous pas pour produire de belles œuvres? Le travail est essentiellement moralisant, je le sais par expérience, et que, quand on s'oublie dans l'oisiveté, on trouve toujours dans son âme quelque diminution. Je connais bien des artistes, obligés, comme vous, de donner une partie de leur vie au métier, et qui réservent le reste pour l'art. Les chrétiens disent que travailler c'est prier; et l'on peut dire aussi que travailler c'est philosopher. Quand j'ai eu des chagrins, ce qui m'est arrivé souvent, je n'ai pas employé d'autre méthode que celle que je vous recommande. Elle est vieille comme le monde, ce qui ne prouve pas qu'elle soit mauvaise.

« Je vous remercie, Monsieur, de votre lettre, et je vous prie de croire que je l'ai lue avec une très-vive sympathie. Que ces quelques lignes, à défaut d'autre valeur, aient du moins celle d'une consolation et d'un encouragement.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

« Votre très-obéissant serviteur

« J. SIMON. »

CHARLES GOUNOD

Lettre au musicien Niedermeyer : elle fait partie de la collection Veydt.

« Paris, 24 janvier 1855.

« Mon cher monsieur Niedermeyer,

« Allez-vous aujourd'hui à la séance de la Commission? Si oui, soyez assez bon pour excuser mon absence et dire à ces messieurs que je suis vraiment hors d'état de sortir : je suis

extrêmement souffrant : je passe des nuits sans sommeil, et la grippe me travaille la poitrine au point de m'avoir obligé à ne pas faire mon cours normal hier. Je voudrais pouvoir aller demain soir à la Halle faire mon cours aux ouvriers; je vais prendre tous les ménagemens possibles pour cela, mais j'ai bien peur de ne pas pouvoir m'y rendre.

« Voici, pour la partie religieuse de la prochaine séance générale (avec les enfans), les morceaux parmi lesquels je propose de choisir.

« 1° Ecce quomodo moritur Justus (motet à 4 voix, par Gallus). — Collection du prince de la Moskowa.

« 2° Belle qui tiens ma vie (Pavane). — En faisant mettre d'autres paroles.

« 3° O Filii et Filiæ (Leisring). — Grand et petit chœur.

« 4° Cantique du soir (tiré du chant des *Frères Moraves*).

« 5° Adoramus te Christe (motet à 4 voix, faussement attribué à Palestrina).

« Pour la partie profane, le choix est bien plus difficile, puisqu'on veut éviter des morceaux tirés d'opéras, et que, d'un autre côté, on retombe facilement dans un autre écueil, celui des paroles, qui, vous le savez, sont très-scabreuses, surtout chez les anciens maîtres. J'en appelle donc à votre discernement pour me venir en aide dans cette question, car je ne puis vraiment pas à moi seul faire un programme complet et tout neuf.

« Je n'ai point mentionné ici de morceaux de moi : j'en ai plusieurs dans le genre religieux. Je puis en indiquer quelques-uns tels que :

« 1° Un Inviolata, à 4 voix d'homme;

« 2° Un Ave verum, à 3 voix d'homme;

« 3° L'Éternité (grand chœur).

« Je vous adresse un exemplaire de chacun de ces trois morceaux.

« Si vous n'allez pas à la séance, soyez assez bon pour remettre le tout (lettre et morceaux) au porteur qui les portera chez Adam.

Tout à vous, cher Monsieur,

Ch. Gounod

—

LES DERNIERS MORTS

JOSEPH-HÉLIODORE GARCIN DE TASSY

Membre de l'Académie des inscriptions, mort le 2 septembre.

votre hum. et serviteur
Garcin de Tassy

FÉLIX DUPANLOUP

Évêque d'Orléans, de l'Académie française, mort le 11 octobre.

Signature avant son élévation à l'épiscopat.

f Dupanloup
Vic. G.

FÉLIX DUPANLOUP

Signature comme évêque.

+ Félix, Évêque d'Orléans

II

PARTIE TECHNIQUE

COMPTE RENDU DES VENTES D'AUTOGRAPHES

LA VENTE A. DE LA FIZELIÈRE

La vente de la petite collection d'autographes provenant de la succession de M. A. de La Fizelière a eu lieu le 8 novembre. Voici les prix de quelques numéros :

Banville, 10 et 5 fr.; — *Baudelaire*, 17 fr.; — *Bibliographes*, 20 fr.; — *Boulanger* (Louis), 7 fr. 50 et 12 fr.; — *Champfleury*, 7 et 10 fr.; — *Colletet* (Guillaume), 12 fr.; — *Florian*, 38 fr.; — *Gautier* (Th.), 35 et 75 fr.; — *Hugo* (V.), 12, 7 et 11 fr.; — *Janin* (Jules), 15 fr.; — *Joinville* (le prince de), 14 et 20 fr.; —*La Monnoye*, 13 fr.; — *Littérateurs*, 46 fr.; — *Planche* (G.), 7 et 10 fr.; *Revoil*, 21 fr.; — etc.

LES PROCHAINES VENTES D'AUTOGRAPHES

LA VENTE DU 6 DÉCEMBRE

Le 6 décembre M. Etienne Charavay dirigera une vente d'autographes d'une seule vacation. Le catalogue, qui a été envoyé à tous nos abonnés, comprend deux parties, où on rencontre des pièces rares et intéressantes. Plusieurs correspondances, celles de l'abbé de Boismont, de madame Damoreau-Cinti, de Tissot et de l'abbé de Vauxcelles, entre autres, méritent d'attirer l'attention des amateurs et des érudits. Voici, d'ailleurs, une note des autographes les plus saillants de cette vente :

Abrantès (la duchesse d'), correspondance avec Ladvocat; — *Andrieux*, lettre sur son *Brutus;* — *Argenson* (René d'), 2 lettres au président Hénault ; — *Beffroy de Reigny ;* — *Belzunce* ; — *Berton* (le général) ; — *Bignon* (l'abbé); — *Boieldieu* , lettre où il parle de *la Dame Blanche ;* — *Boismont* (l'abbé de), 14 lettres à une dame ; — *Bourbotte*, importante pièce historique, où on voit que le célèbre conventionnel songeait à se

dérober par le suicide à l'échafaud ; — *Brougham* (Henry) ; — *Cavaignac* Godefroy), 2 lettres écrites d'exil ; — *Collège de France*, une pièce signée par tous les professeurs en 1782 ; — *Damoreau-Cinti*, 42 lettres, correspondance des plus piquantes et pleine de renseignements fort curieux ; — *Duport-Dutertre,* lettres galantes ; —*Elssler* (Fanny) ; — *Esménard*, traité pour la publication de son poëme de *la Navigation ;* — *Fauchet* (l'abbé), ordre d'arrestation ; — *Fernig* (Théophile de) ; — *Foy* (le général), importante lettre politique à Tissot ; — *Girardin* (Emile de), curieuse épître ; — *Herold ;* — *Hugo* (Victor), dossier intéressant ; — *Ingres ;* — *Janin* (Jules), 3 piquantes lettres à Jacques Arago ; — *Lafayette,* dossier sur le terrain qui lui fut concédé par le congrès des Etats-Unis ; — *La Harpe*, épître politique fort curieuse ; — *Lamarque* (le général), importante lettre à Tissot ; — *Malibran* (Maria), autographe rare et recherché ; — *Mars* (Mademoiselle), charmant billet ; — *Montespan* (la marquise de), pièce signée ; — *Murger* (Henry) ; — *Nanthiac* (Célinie de), la fille de Mademoiselle Aïssé ; — *Napoléon Ier*, 2 lettres signées ; — *Nolin* (l'abbé), le décorateur des jardins du Roi ; — *Odry*, une curieuse épître ; — *Orléans* (Adélaïde d'), la sœur de Louis-Philippe ; — *Piron* (Alexis), un conte et deux pièces de vers ; — *Ponsard ;* — *Prim* (le général), lettre intéressante ; — *Rachel* ; — *Racle* (Léonard), l'architecte de Voltaire ; — *Saint-Arnaud*, lettre écrite au moment de partir pour la Crimée ; — *Saint-Lambert*, 2 lettres à Fontanes ; — *Sand* (George), lettre à Tissot ; — *Taglioni* (Marie) ; — *Talma*, très-curieuse épître ; — *Tissot*, important dossier de 57 lettres à lui adressées ; — *Vauxcelles* (l'abbé de), 19 lettres à Fontanes ; etc.

La seconde partie est presque exclusivement composée de célébrités contemporaines. Les lettres sont intéressantes et, pour la plupart, adressées à madame de Girardin ou au docteur Véron. On y remarque les noms suivants : *Balzac ;* — *Béranger ;* — *Cuvier ;* — *Dumas* (Alex.) ; — *Gautier* (Théophile) ; — *Hugo* (Victor) ; — *Janin* (Jules), lettre à Rachel ; — *Lamartine ;* — *Musset* (Alfred de) ; — *Rachel ;* — *Thiers ;* etc.

La troisième partie comprend des lettres adressées, pour la plupart, au marquis Amédée de Pastoret qui refusa de prêter serment au gouvernement de Louis-Philippe, fut administrateur des biens du comte de Chambord et mourut sénateur du second empire. Nous citerons les noms suivants : *Berri* (la duchesse de) ; — *Kent* (le duc de) ; — *Léopold Ier*, roi des Belges ; — *Levis* (la duchesse de), lettre où elle raconte les funérailles de la duchesse d'Angoulême ; — *Maistre* (Xavier de) ; — *Pélissier* (le maréchal), lettre écrite devant Sébastopol ; — *Quelen*, l'archevêque de Paris ; — *Rachel*, 3 lettres, dont deux intéressantes ; — *Talma*, lettres et billets ; etc.

LA VENTE DU 9 DÉCEMBRE.

Le 9 décembre aura lieu la vente d'une remarquable collection de lettres autographes formée par un amateur dont le nom se devinera à

la lecture du catalogue. Nous appellerons l'attention de nos abonnés sur les pièces suivantes :

About (Edmond), lettre caractéristique; — *Albe* (le duc d'), lettre autographe signée, ce qui est très-rare ; —*Arnauld d'Andilly* ;— *Balzac* (Honoré de), trois lettres, dont une à Henry Monnier et une autre des plus curieuses, écrite peu avant sa mort ; — *Baner* (Jean), pièce historique ; — *Barbier* (Aug.), quatrain ; — *Baudelaire* (Ch.), pièces de vers; — *Beaurepaire*, l'héroïque défenseur de Verdun, pièce historique, d'un haut intérêt ; — *Bentham* (Jeremy); — *Béranger*, 2 chansons autographes ; — *Bernadotte ;* — *Berzelius;* — *Bossuet*, 2 lettres á Madame d'Albert de Luynes ; — *Bouillon* (le cardinal de), lettre sur le testament de Turenne ; — *Brézé* (le maréchal de) ; — *Caliari* (Paolo), dit Paul Véronèse, précieux autographe ; — *Catherine de Médicis*, une des plus importantes lettres qu'on connaisse de cette souveraine ; — *Cazotte*, épître fort curieuse ; — *Catherine II*, intéressante lettre ; — *Charles IX*, lettre autographe signée à sa mère, pièce fort rare; — *Charles X*, document historique des plus curieux ; — *Charnaeé* (le baron de); — *Cherubini*, lettre à Haydn ; — *Comédie-Française*, trois documents intéressants; — *Commerson* (Philibert) ; — *Cousin*, le mathématicien ; — *Daillé* (Jean), le théologien protestant ; — *Daschkow* (la princesse), autographe rare ; — *Davy* (H.) ; — *Delacroix* (Eug.), lettre à Jules Dupré ; — *Dumas fils* (Alexandre), pièces fort curieuses ; — *Dumouriez*, pièce historique des plus importantes ; — *Dupaty* (le président) ; — *Este* (Hercule II d') ; — *François Ier*, document important sur ses relations avec Charles-Quint; — *Fréron*, lettre à Malesherbes ; — *Gautier* (Th.), lettre et pièce de vers ; — *Gramont* (le comte de) et sa femme ; — *Grandville*, le dessinateur ; — *Gros* (le baron) ; — *Guérin* (le baron), 2 lettres ; — *Hardenberg* (le prince de), lettre d'une haute importance ; — *Hugo* (V.), lettre à Balzac ; — *Jacquemont* (V.), superbe lettre ; — *Janin* (Jules), 2 lettres à Ph. Chasles ; — *La Condamine ;* — *Lamartine*, 2 lettres ; — *Lanfranco*, superbe et rare lettre ; — *La Trémoille* (Louis II de) ; — *Letellier* (le Père Michel) ; — *L'Hermite* (Tristan), précieux autographe ; — *Louis XIII*, lettre sur la naissance de Louis XIV ; — *Louis XVI;* — *Louis XVIII;* — *Louis-Philippe*, magnifique lettre ; — *Louise-Marie de France ;* — *Louise*, reine de Prusse, 2 lettres ; — *Manzoni ;* — *Marie-Clotilde de France ;* — *Marilhat*, lettre à Français ; — *Marillac* (le maréchal de) ; — *Mars* (Mlle) ; — *Mellan* (Cl.), autographe très-rare ; — *Mercœur* (Elisa), superbe et touchante épître ; — *Meyerbeer*, une lettre très-remarquable; — *Mirabeau*, une élégie imitée de Tibulle, véritable curiosité autographique ; — *Necker*, 24 lettres à Pougens ; — *Orléans* (Adélaïde d') ; — *Papillon* (Philibert) ; — *Poggio Bracciolini*, précieux autographe ; — *Pompadour* (la marquise de), lettre autographe signée, ce qui est très-rare ; — *Ponsard*, pièce de vers ; — *Rachel ;* — *Rancé* (l'abbé de), lettre au cardinal de Retz; — *Renan ;* — *Richepance* (le général), autographe très-rare ; — *Robespierre jeune*, lettre à son père Maximilien, pleine de détails fort piquants ; — *Roland* (Mme), lettre à Bosc ; — *Rostopsin* (le général) ; — *Roucher ;* — *Rouget de l'Isle ;* — *Rousseau* (J.-J.), lettre et

morceau de musique copié par lui ; — *Sand* (George), 5 lettres, dont une à Balzac et une autre, très-précieuse, sur *l'Homme-femme* de Dumas fils ; — *Santa-Cruz* (le marquis de) ; — *Saxe-Weimar* (Bernard, duc de); — *Saxe* (Maurice de); — *Senecé*, pièce de vers; — *Toppfer*, lettre et dessin ; — *Voltaire*, piquante épître ; etc.

Comme on le voit par cette nomenclature et comme nos abonnés auront pu s'en convaincre par la lecture du catalogue qui leur a été envoyé, cette collection contient en autographes anciens ou modernes, de véritables curiosités, qui sans doute seront vivement disputées par les amateurs.

COLLECTION L. VEYDT.

La vente de cette belle collection aura lieu du 10 au 13 décembre prochain. Nous avons, dans le dernier numéro, examiné les cinq premières séries. Il nous reste à citer, dans les autres, les noms les plus intéressants :

SIXIÈME SÉRIE : *Savants.*

Boerhaave ; — *Franklin*, 2 lettres ; — *Condorcet*, une lettre très-curieuse sur la nécessité de démocratiser les Belges ; — *Volta ;* — *Cuvier ;* — *Ampère ;* — *Berzelius ;* — *Stephenson* (Georges).

SEPTIÈME SÉRIE : *Bibliographes et typographes.*

Goujet (l'abbé) ; — *Floncel*, un bibliophile ; — *Rive* (l'abbé) ; — *Bodoni*, lettre de 7 pages d'un haut intérêt ; — *Lambinet* (Pierre), 3 lettres ; — *Amanton*, 27 lettres à Peignot ; — *Peignot*, lettres intéressantes et dossier de 40 lettres à lui adressées ; — *Dibdin ;* — *Weiss* (Ch.), 12 lettres ; — *Crapelet*, 12 lettres à Peignot.

HUITIÈME SÉRIE : *Artistes.*

Wren (Chr.), l'architecte de la cathédrale de Saint-Paul ; — *Soufflot ;* — *Canova ;* — *Lawrence* (sir Thomas) ; — *Ingres*, superbe lettre sur son meilleur élève, Hippolyte Flandrin ; — *Wilkie* (David), 2 lettres ; — *Schnetz*, lettre sur la mort de Géricault ; — *Vernet* (Horace) ; — *Overbeck ;* — *Delacroix* (Eugène) ; — *Calamatta.*

NEUVIÈME SÉRIE : *Compositeurs de musique.*

FRANCE : *Grétry*, 3 lettres ; — *Le Sueur ;* — *Méhul*, 2 lettres ; — *Boieldieu ;* — *Spontini ;* — *Berlioz*, superbe lettre à Spontini ; — *David* (Félicien) ; — *Gounod*, 2 lettres.

ITALIE : *Rossini ;* — *Donizetti ;* — *Bellini ;* — *Verdi.*

ALLEMAGNE : *Haydn ;* — *Weber ;* — *Meyerbeer ;* — *Liszt*, superbes lettres.

DIXIÈME SÉRIE : *Artistes dramatiques.*

Talma ; — *Lafon ;* — *Mars* (Mademoiselle), douze lettres des plus curieuses à Mademoiselle Doze ; — *Malibran ;* — *Rachel.*

ONZIÈME SÉRIE : *Célébrités diverses.*

Beauvillier (le duc de) ; — *Aumale* (Mademoiselle d') ; — *Sicard* (l'abbé); — *Pestalozzi ;* — *Jacotot.*

DOUZIÈME SÉRIE : *Collection flamande.*

SOUVERAINS ET GOUVERNEURS : *Marguerite d'Autriche ;* — *Marie d'Autriche ;* — *Orange* (Guillaume de Nassau, prince d') ; — *Oldenbarnevelt;* — *Bonaparte* (Louis) ; — *Guillaume Ier*, roi des Pays-Bas ; — *Surlet de Chokier;* — *Léopold Ier*, lettre à Charles X pour lui annoncer qu'il renonce au trône de Grèce ; — *Louise d'Orléans.*

CÉLÉBRITÉS DIVERSES : *Egmont* (Lamoral d'), superbe lettre autographe signée, de la plus grande rareté ; — *Ortelius* (Abraham), 4 lettres ; — *Marnix* (Philippe de), autographe très-rare ; — *Lipse* (Juste), 2 lettres ; — *Lemire* (Aubert) ; — *Cats* (Jacob van) ; — *Meursius* (Jean) ; — *Grotius* (Hugues), 2 lettres ; — *Janssenius* (Corneille), belle et rare lettre ; — *Vondel* (Juste van den), pièce de vers ; — *Bollandus* (Jean) ; — *Heinsius* (Antoine) ; — *Ligne* (le prince de), plusieurs lettres ; — *La Serna Santander ;* — *Bilderdijk ;* — *Bellamy* (Jacques) ; — *Conscience* (Henri).

Comme on le voit, cette collection est fort remarquable. C'était, à dire vrai, la plus considérable et la plus célèbre de celles qui furent formées en Belgique. Le catalogue en a été distribué à tous les abonnés de *l'Amateur d'autographes*, qui, nous l'espérons, ne le liront pas sans intérêt.

COLLECTION F. DE VILLARS

M. Etienne Charavay prépare le catalogue de la collection de M. F. de Villars. La vente aura lieu sans doute dans la première quinzaine de janvier. Une belle série d'autographes de musiciens attirera spécialement l'attention de nos lecteurs. Nous parlerons plus amplement de cette collection dans notre prochain numéro.

SAVINIEN

LAPOINTE

Cordonnier, poëte, n. à Sens, 1812.
Ses autographes valent de 2 à 3 fr.

ALBERT

LAPONNERAYE

Historien, éditeur des *Œuvres de Robespierre*, n. à Tours, 8 mai 1808, m. à Marseille, sept. 1849.

1° L. a. s. à Mme Flora Tristan; Paris, 19 nov. 1827, 1 p. pl. in-4. — 2 fr. 25. (N° 196, *Laverdet*, 1855.)

Il annoncera ses pérégrinations. « Oui madame, je compatis du plus profond de mon cœur à toutes les cuisantes douleurs d'une société basée sur l'injustice et l'iniquité. C'est pour avoir pris la défense des malheureux parias de notre ordre social que j'ai subi cinq ans et demi de prison, et, bien loin que cette longue détention ait attiédi mon ardeur et abattu mon courage, je me sens plus que jamais disposé à faire une guerre incessante à la tyrannie et au préjugé sous quelque masque qu'ils se présentent.... »

2° L. a. s. à Armand Carrel; Paris, 25 oct. 1833, 2 p. pl. in-4. — 5 fr. (N° 188, *Labouisse-Rochefort*, 1854.)

Il lui offre un exemplaire de son cours d'histoire; c'est un livre qui laisse beaucoup à désirer sous le rapport littéraire à cause de l'extrême rapidité avec laquelle il écrit ses leçons, mais il atteste du moins son dévouement exclusif, son zèle à toute épreuve pour la cause sacrée dont il est un des plus éloquents défenseurs. Quelques-unes de ses idées lui paraîtront peut-être exagérées ou tout au moins inopportunes; peut-être n'approuvera-t-il pas les éloges qu'il a donnés à la mémoire de Robespierre « et des autres géants de la Montagne; mais si pourtant vous faites réflexion que ces hommes prodigieux ont vaincu la contre-révolution à l'intérieur et et à l'extérieur, ont fait sortir la France saine et sauve de la plus épouvantable crise qui jamais ait bouleversé une nation; si vous réfléchissez que ces montagnards si terribles étaient dans leur intérieur les hommes les plus doux, les plus purs, les plus vertueux, et que, tout entiers à l'amour de la patrie et de la liberté, ils s'oubliaient eux-mêmes pour ne songer qu'à la chose publique et qu'après avoir vécu pauvrement, modestement, ils montèrent sur l'échafaud avec le calme sublime d'une conscience qui n'avait rien à se reprocher, alors, monsieur, vous serez désarmé, et, tout le premier, vous viendrez jeter des fleurs sur la tombe de ces immortels bienfaiteurs de l'humanité. » Il dit en terminant qu'il ne lui cache pas qu'il regrette qu'un journal comme le *National*, qui jouit d'une considération si universelle et si justement méritée, ne prenne pas en main la défense des montagnards. « C'est une noble tâche qui est digne de lui. »

Quelques autres lettres; en moyenne, 2 fr.

LA VENTE PAUL ARNAULDET

M. A. Voisin dirigera, le 3 décembre, la vente de la bibliothèque de feu M. Paul Arnauldet, un bibliophile vendéen. Nous signalons le catalogue à nos lecteurs, car ils y trouveront des volumes ornés d'*ex-dono* ou d'autographes ajoutés. Ce sont, pour la plupart, des noms modernes, mais parmi les meilleurs. Notons-en quelques-uns : *Béranger* (nº 312); — *Th. Gautier* (nºs 322 et 937); — *Auguste Barbier* (nºs 336 et 340); — *Alexandre Dumas fils* (nº 377); — *Barbey d'Aurevilly* (nº 381); — *Baudelaire* (nº 399); — *Banville* (nº 402); — *Alfred de Vigny* (nºs 465 et 826); — *Lassailly* (nº 563); — *Alexandre Dumas* (nº 622); — *Lamartine* (nº 962).

Le catalogue est en distribution chez M. A. Voisin, 37, rue Mazarine.

NOUVELLES DIVERSES

Notre correspondant à Londres, M. Frédéric Naylor, continue la publication de ses bulletins d'autographes à prix marqués. Les nºs 48 et 49 (octobre et novembre 1878) viennent de paraître; ceux de nos abonnés qui désireront le recevoir devront se faire inscrire chez M. Etienne Charavay.

— Les nºs 194 et 195 du bulletin d'autographes à prix marqués que publie M. Etienne Charavay ont paru récemment. Ils ont été envoyés à tous nos abonnés. Le nº 196 est sous presse.

— M. S. Léotard, de Montpellier, a ouvert une librairie à Paulhan, dans le département de l'Hérault. Il a fondé en même temps un recueil trimestriel, *le Bibliophile du Bas-Languedoc*, où il publie des pièces intéressant le Languedoc et une liste de livres anciens et modernes à prix marqués. Ce recueil sera envoyé gratuitement à toutes les personnes qui en feront la demande. Nos lecteurs en prendront sans doute bonne note.

— Nous trouvons dans plusieurs journaux la note suivante, qui intéresse les amateurs d'autographes :

« Mgr l'évêque d'Orléans a institué son légataire universel M. l'abbé Branchereau, de la compagnie de Saint-Sulpice, supérieur de son grand séminaire. Il a légué ses papiers, manuscrits, lettres, etc., à M. l'abbé F. Lagrange, son vicaire général pendant vingt ans. Honoré de ce legs de confiance, en possession de précieux documents, témoin assidu de la vie et des travaux de Mgr Dupanloup pendant tant années, M. l'abbé F. Lagrange se trouve comme désigné pour faire revivre sa mémoire. Il accepte ce devoir de piété filiale. Mais il considère que ce n'est pas seulement par lui, mais par tous ceux qui ont connu et aimé le grand

évêque, que cette vie doit être écrite. En conséquence, les personnes qui ont eu des rapports avec Mgr l'évêque d'Orléans, ou qui possèdent de ses lettres, sont priées instamment de vouloir bien rassembler ces lettres et recueillir leurs souvenirs, et les communiquer à M. l'abbé F. Lagrange, pour l'aider dans la grande œuvre qui lui est comme imposée. Il ne sera fait, du reste, de ces communications, que l'usage le plus discret. »

Exposition Universelle : La classe 9 comprenait l'imprimerie et la librairie. Elle a été bien partagée dans la distribution des récompenses. Les maisons Hachette et Goupil ont obtenu les grandes médailles, et c'était justice. La librairie Hachette a publié, dans ces dix dernières années, des œuvres de premier ordre, telles que le *Dictionnaire* de Littré, la *Géographie universelle* d'Élisée Reclus, qui ont conquis l'admiration du monde lettré. La maison Goupil a obtenu les plus heureux résultats dans le perfectionnement des moyens de reproduire les œuvres d'art. On ne peut qu'applaudir à de si justes récompenses.

Il serait trop long de donner la liste entière des lauréats; on nous permettra cependant d'en citer quelques-uns :

Médailles d'or : Les imprimeurs-éditeurs Berger-Levrault, Chaix, Quantin, Didot, Plon et Testu et Massin; les imprimeurs Chamerot, Chardon aîné, Crété, Danel, Lahure et Motteroz; — les éditeurs J-B. Baillière, Ducher et Ce, Hetzel et Morel. — Nous nous réjouissons particulièrement de la juste récompense décernée à notre habile et excellent imprimeur, M. Cl. Motteroz, qui, par un travail assidu et par son talent de praticien, a conquis, en peu d'années, une des premières places dans la typographie parisienne.

Médailles d'argent : Les imprimeurs-éditeurs Allier, de Grenoble, Jouaust, Pillet et Dumoulin; — les éditeurs Ballue, Baudry, G. Charpentier, Coulet, de Montpellier, Paul Daffis, Delagrave, Dumaine, Alphonse Lemerre, Palmé, Reinwald, Rothschild, etc.

Médailles de bronze : Les imprimeurs-éditeurs Privat, de Toulouse, et Savigné, de Vienne; — les éditeurs Claudin, Armand Colin, Cotillon, Curmer, Durand et Pedone-Lauriel, Lauwereyns, A. Lévy, Abel Pilon, Rapilly, Tanera, Thorin, Willem, etc. — M. Pilinski, si connu par son talent de calligraphe, et dont l'exposition a été fort remarquée, a obtenu une médaille de bronze.

Mentions honorables : Les éditeurs L. Baschet, G. Decaux, Detaille, Ollendorf, Philippart, Sault, Taride, Vanier, etc. — M. Gabriel Charavay a obtenu une mention honorable pour son journal *l'Imprimerie*, le premier par sa date et par son importance des recueils publiés en Europe sur cette matière. Cette distinction était un acte de justice dont on nous permettra de nous réjouir.

— *L'Amateur d'autographes* a eu sa part de succès : il figurait dans la classe 9, à côté de la *Revue des documents historiques*, du *Supplément à l'Isographie des hommes célèbres*, des catalogues B. Fillon et Alfred Sen-

sier, et de nos autres publications sur les autographes. Il peut donc revendiquer dans une certaine mesure la médaille de bronze que le jury a daigné accorder à notre petite exposition, et que nous considérons comme un encouragement précieux.

— Parmi les promotions et nominations qui ont eu lieu dans la Légion d'honneur à l'occasion de l'Exposition universelle, nous citerons les suivantes qui intéressent plus particulièrement l'imprimerie et la librairie :

Au grade de commandeur : Hauréau, membre de l'Institut, directeur de l'Imprimerie nationale;

Au grade d'officier : Gauthier-Villars, imprimeur, libraire du Bureau des longitudes et de l'Observatoire; — Lemercier, imprimeur-lithographe.

Au grade de chevalier : Calman Lévy, éditeur; — Creté, imprimeur en gravures et typographie, á Corbeil; — Delagrave, éditeur d'ouvrages et d'atlas de géographie et de cosmographie; — Alfred Didot, directeur de la maison Firmin-Didot; — P. Dujardin, graveur héliographe; — Dunod, éditeur d'ouvrages pour l'enseignement secondaire; — Germer Baillière, éditeur d'ouvrages pour l'enseignement supérieur; — Lortic, relieur;—Emile Martinet, imprimeur;—J. Rothschild, éditeur d'ouvrages sur l'horticulture; —Armand Templier, associé de la maison Hachette.

BIBLIOGRAPHIE : M. Gabriel Charavay vient de publier l'ouvrage suivant, que nous recommandons à nos lecteurs : *Règle définitive du participe passé, suivie d'exercices expliqués.* Ce volume, qui simplifie une règle jusqu'ici fort embrouillée dans les grammaires, est en vente au prix de 1 franc 50. Ceux de nos abonnés qui le désireraient peuvent s'adresser aux bureaux de *l'Amateur d'autographes.*

— La librairie Palmé a mis en vente le second volume des *Neiges d'antan,* les contes si charmants de Mme J.-O. Lavergne. Nous rendrons compte prochainement de ce livre qui n'a pas eu moins de succès que son aîné.

— Le tome I de l'*Inventaire des autographes et documents historiques composant la collection de M. B. Fillon* est en vente à notre librairie, au prix de 25 francs. Il forme un beau volume in-4, imprimé sur papier de Hollande et orné de superbes photogravures.

NÉCROLOGIE : M. Duval-Lecamus, peintre distingué, vient de mourir. Il avait formé une jolie collection d'autographes, où on remarquait une série intéressante des membres de l'Académie française.

Le Directeur-propriétaire-gérant :
ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Dragon.

N° 303 — Seizième année — Décembre 1878

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

CHARAVAY FRÈRES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

LISTE DES RÉDACTEURS

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-simile dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois......	6 fr.	Six mois......	7 fr.
Un an........	10 fr.	Un an........	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

LONDRES : F. Naylor.
BERLIN : August Spitta.
LA HAYE : Martinus Nijhoff.
LEIPZIG : Otto-August Schulz.
TURIN : Bocca frères.
BRUXELLES : Van Trigt.
MADRID : Bailly-Baillière.
S.-PÉTERSBOURG : J. Issakoff.
MOSCOU : Gauthier.
STOCKHOLM : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

Numéro 303. Décembre 1878.

I

PARTIE HISTORIQUE

LOUIS MIEROSLAWSKI

Le 22 novembre 1878 est mort, à Paris, Louis Mieroslawski, connu surtout pour la part qu'il a prise aux diverses insurrections polonaises, à celle du grand-duché de Posen en 1848, et à la révolte des Siciliens en 1849.

Ce vaillant patriote était en même temps un lettré, un mathématicien et un historien de mérite.

Fils d'un officier supérieur polonais, marié en France, et qui était devenu aide-de-camp du maréchal Davout, Pierre-Louis-Adam Mieroslawski était né à Nemours (Seine-et-Marne) le 17 janvier 1814. Sa mère, Camille Notté de Vaupleux, fille d'un percepteur des contributions directes de Nemours, a été dame d'honneur de la princesse d'Eckmühl, et le maréchal Davout fut le parrain du jeune Louis.

Après les traités de 1815, Mieroslawski père étant rentré en Pologne, le fils fut placé à douze ans à l'école militaire de Kalisch, d'où il sortit en 1830, avec le grade de porte-enseigne au 3e chasseurs à pied de Russie. Nommé presque aussitôt lieutenant de cavalerie, il prenait part avec plusieurs de ses frères d'armes à la révolution du 29 novembre, à la suite de laquelle il fut contraint de demander asile à la France.

Il se mit alors à étudier la science militaire, les mathémati-

ques et l'histoire. En 1834, à vingt ans, il habitait la Ferté-sous-Jouarre, où quelques contemporains n'ont pas oublié ce jeune homme studieux, désolé des malheurs de sa patrie, vivant du modeste subside que la France accordait aux réfugiés polonais, et cherchant à tirer de sa plume tout le parti dont il la sentait capable. Quelques-uns l'y aidèrent en le mettant en rapport avec des éditeurs intelligents.

Louis Mieroslawski écrivit alors des nouvelles, quelques romans, une *Histoire de la Révolution de Pologne* (Paris, 1835, 3 vol.), qui fut remarquée; plus tard il publia, dans sa langue nationale, une *Histoire de la Révolution de 1830-1831* (Paris, 1842-1843, in-8°), et fit paraître en 1845 une *Analyse critique de la campagne de 1831.*

On a dit avec raison qu'il connut la misère, s'en inquiétant peu, d'ailleurs, et sachant mesurer ses besoins à ses ressources. Est-il exact qu'il dut manier la varlope à Milly (Seine-et-Oise) pendant quelque temps? Le fait paraît douteux; son instruction et son intelligence lui permirent de se livrer à d'autres occupations pour vivre; vers 1842, il a été professeur de mathématiques dans la maison d'éducation que dirigeait M. Maloisel à Fontainebleau.

En 1844, le Comité démocratique polonais l'appela à lui, et deux ans après le jeune officier partait à la nouvelle du soulèvement qui venait d'éclater dans son pays; arrêté à la tête d'une troupe, dans le grand duché de Posen, il fut jugé à Berlin. Son procès dura dix-huit mois et se termina par une condamnation à mort, malgré sa défense pleine de talent, de patriotisme et de dignité. La peine fut commuée en une détention perpétuelle.

Pendant les débats, Mieroslawski n'avait pas hésité à lancer une brochure, publiée en français à Leipsick sous ce titre : *Débat entre la Révolution et la Contre-Révolution* (1847).

Le 19 mars 1848, la victoire des bourgeois de Berlin sur les troupes royales lui ouvrit les portes de la prison.

Le duché de Posen se soulevait contre la Prusse: à la tête du mouvement se retrouva Mieroslawski, qui eut pour soldats des paysans armés de faux et de piques. Il dut céder devant le

nombre des troupes régulières et se vit encore emprisonner, mais bientôt la liberté lui était rendue et il gagnait Paris.

Les patriotes siciliens l'appelèrent à leur tour pour tenter une résistance désespérée contre le roi de Naples; blessé à la défense de Catane, Mieroslawski dut quitter la Sicile sur un vaisseau anglais.

Deux mois plus tard, le gouvernement provisoire de Bade lui offrait le commandement de l'armée du Rhin et du Neckar; il répondit à cet appel, fit des prodiges de valeur, mais des revers, faciles à prévoir, le forcèrent à poser les armes et à passer en Suisse; expulsé le 16 juillet 1849, il revint à Paris. Après avoir eu trois armées sous ses ordres, Louis Mieroslawski vécut retiré, se livrant à l'enseignement pour se procurer des moyens d'existence, et poursuivant ses savantes recherches sur l'art militaire et la géographie historique.

En 1863, une nouvelle insurrection se préparait en faveur de la Pologne, il fut encore des premiers sur la brèche; après un effort stérile, il rentra en France et reprit ses travaux intellectuels.

Ses connaissances étendues, son talent d'écrivain, l'audace de son caractère, la fermeté de ses convictions, placent Louis Mieroslawski parmi les chefs du parti qui n'a jamais désespéré de la résurrection de la Pologne.

Outre les ouvrages que nous venons de citer, on lui doit de nombreuses études publiées dans des journaux ou dans des revues, un recueil de poésies polonaises (Paris, 1836), la *Théorie de la Révolution par rapport à la Pologne* (Paris, 1842), etc. Il a donné aussi l'*Histoire de la Pologne,* dans l'*Univers pittoresque,* édité par MM. Didot.

Mieroslawski doit laisser des Mémoires inédits, dont il est fait mention dans la correspondance qu'il entretint naguère avec Michelet, Armand Marrast, Buchon, Despois et d'autres gens de lettres, — correspondance intime que nous avons eue en partie sous les yeux, et où ses qualités privées, son excellent cœur, sa franchise, son ardent patriotisme se révèlent à chaque page.

Th. Lhuillier.

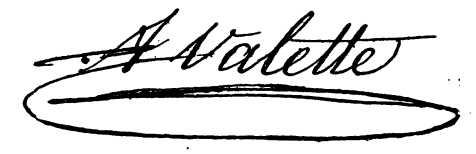
LES DERNIERS MORTS

SCLOPIS DE SALERANO (le comte Frédéric)
Jurisconsulte italien, membre associé de l'Institut, mort le 8 mars.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués

Frédéric Sclopis

VALETTE (Claude-Denis-Auguste)
Jurisconsulte, membre de l'Institut, mort le 11 mai.



SLANE (William MAC-GUCKIN de)
Orientaliste, membre de l'Institut, mort le 4 août.

MG de Slane

GARNIER-PAGÈS (Louis-Antoine)
Membre du Gouvernement de la Défense nationale, mort le 31 octobre.

Mard. 6 Xbre 185[illegible]

bien à vous de cœur
Garnier-Pagès

Rue Chaptal 19

II

PARTIE TECHNIQUE

COMPTE RENDU DES VENTES D'AUTOGRAPHES.

LA VENTE DU 6 DÉCEMBRE.

Le 6 décembre a eu lieu la seconde vente d'autographes de la saison. Voici les prix les plus intéressants :

PREMIÈRE PARTIE : *Andrieux*, 10 fr. 50 ; — *Boieldieu*, 16 fr. ; — *Boismont*, 33 fr. ; — *Bourbotte*, 60 fr. ; — *Conti* (le prince de), 17 fr. ; — *Damoreau-Cinti*, 120 fr. ; — *Duport-Dutertre*, 24 fr. ; — *Janin* (Jules), 7 fr., 7 fr. et 11 fr. ; — *Malibran*, 12 fr. ; — *Mars* (Melle), 12 fr. ; — *Montespan*, 42 fr. ; — *Napoléon Ier*, 12 fr. ; — *Piron*, 18 et 12 fr. ; — *Ponsard*, 15 fr. — *Prim*, 10 fr. ; — *Rachel*, 10 fr. ; — *Saint-Lambert*, 10 fr. ; — *Sand* (George), 8 fr. 50 ; — *Sartine*, 22 fr. ; — *Talma*, 12 fr. ; — *Tissot*, 25 fr.

DEUXIÈME PARTIE : *Balzac*, 14 fr. ; — *Catinat*, 10 fr. ; — *Dumas* (Alexandre), 15 fr. ; — *Gautier* (Th.), 25 fr. ; — *Janin*, 15 fr. ; — *Musset*, 30 fr. ; — *Rachel*, 9 fr.

TROISIÈME PARTIE : *Ingres*, 5 fr. ; — *Kent* (le duc de), 20 fr. ; — *Maistre* (Xavier de), 9 fr. ; — *Pélissier*, 7 fr. ; — *Quelen*, 15 fr. ; — *Rachel*, 11 fr., 50 fr. et 5 fr. ; — *Talma*, 20 fr., 13 fr. et 20 fr.

LA VENTE DU 9 DÉCEMBRE.

Cette vente a obtenu le plus heureux succès ; elle a produit près de 7,000 fr. Nous croyons devoir donner à nos lecteurs la liste entière des prix :

Numéros.		Francs.		Numéros.		Francs.	
1.	Abd-el-Kader.	10	»	7.	Arnaud d'Andilly.	25	»
2.	About.	11	»	8.	Balzac.	10	»
3.	Académie française.	25	»	9.	Balzac.	21	»
4.	Albe.	205	»	10.	Balzac.	50	»
5.	Ampère.	7	50	11.	Baner.	19	»
6.	Angoulême.	10	»	12.	Barbier.	10	»

Numéros.		Francs.	
13.	Baudelaire.	21	»
14.	Baumé.	7	50
15.	Bayen.	3	»
16.	Bazaine.	13	»
17.	Beaurepaire.	30	»
18.	Bentham.	21	»
19.	Béranger.	101	»
20.	Béranger.	81	»
21.	Bernadotte.	15	»
22.	Bernard.	25	»
23.	Bernis.	14	»
24.	Berzelius.	6	»
25.	Bonaparte.	25	»
26.	Bossuet.	200	»
27.	Bossuet.	165	»
28.	Botanistes.	70	»
29.	Bouillon.	26	»
30.	Brézé.	27	»
31.	Caliari.	200	»
32.	Catherine de Médicis.	300	»
33.	Catherine II.	70	»
34.	Cazotte.	37	»
35.	Charles IX.	205	»
36.	Charles X.	30	»
37.	Charnacé.	15	»
38.	Cherubini.	31	»
39.	Chimistes.	42	»
40.	Comédie-Française.	23	»
41.	Comédie-Française.	15	»
42.	Comédie-Française.	10	»
43.	Commerson.	15	»
44.	Cousin.	5	»
45.	Daillé.	29	»
46.	Daschkow.	51	»
47.	Davy.	50	»
48.	Delacroix.	15	»
49.	Delavigne.	15	»
50.	Desbordes-Valmore.	9	»
53.	Dumouriez.	45	»
54.	Dupaty.	12	»
55.	Érudits.	16	»
56.	Este.	40	»
57.	Femmes.	27	»
58.	Foucault.	11	»
59.	François I[er].	225	»
60.	Frédéric II.	15	»
61.	Fréron.	17	»
62.	Gautier.	43	»
63.	Gautier.	12	»
64.	Gavarni.	8	»
65.	Geoffroy.	21	»
66.	Geoffroy.	12	»
67.	Gramont.	100	»
68.	Gramont.	80	»
69.	Grandville.	21	»
70.	Gros.	13	»
71.	Guerin.	14	»
72.	Guerin.	14	»
73.	Guiccioli.	19	»
74.	Haller.	10	»
75.	Hardenberg.	100	»
76.	Hugo.	20	»
77.	Jacquemont.	40	»
78.	Janin.	17	»
79.	La Condamine.	13	»
80.	Lamartine.	18	»
81.	Lamartine.	10	»
82.	Lanfranco.	125	»
83.	La Rive.	5	»
84.	La Roncière.	17	»
85.	La Tremoille.	50	»
86.	Lesseps.	8	»
87.	Letellier.	30	»
88.	L'Hermite.	205	»
89.	Littérateurs.	30	»
90.	Louis XIII.	130	»
91.	Louis XVI.	50	»
92.	Louis XVI.	10	»
93.	Louis XVIII.	52	»
94.	Louis-Philippe I[er].	30	»
95.	Louise-Élisabeth de France.	15	»
96.	Louise - Marie de France.	22	»

Numéros.		Francs.	
97.	Louise - Marie de France.	80	»
98.	Louise - Marie de France.	55	»
99.	Louise de Mecklembourg-Strelitz.	72	»
100.	Louise de Mecklembourg-Strelitz.	49	»
101.	Malesherbes.	15	»
102.	Manzoni.	20	»
103.	Marie - Clotilde de France.	20	»
104.	Marigny.	20	»
105.	Marilhat.	23	»
106.	Marillac.	30	»
107.	Mars.	10	»
108.	Martins.	10	»
109.	Médecins.	5	»
110.	Mellan.	52	»
111.	Mercœur.	22	»
112.	Méry.	6	»
113.	Meyerbeer.	40	»
114.	Mirabeau.	25	»
115.	Monge.	15	»
116.	Montagne.	10	»
117.	Naudet.	10	»
118.	Necker.	25	»
119.	Necker.	15	»
120.	Ney.	11	»
121.	Nourrit.	10	»
122.	Orléans.	20	»
123.	Papillon.	10	»
124.	Peintres.	18	»
125.	Pestalozzi.	11	»
126.	Planche.	8	»
127.	Poggio Bracciolini.	155	»
128.	Pompadour.	205	»
129.	Ponsard.	30	»
130.	Proust	15	»

Numéros.		Francs.	
131.	Quinet.	10	»
132.	Rachel.	11	»
133.	Rancé.	50	»
134.	Regnier.	5	»
135.	Renan.	22	»
136.	Restif de la Bretonne.	10	»
137.	Richepance.	10	»
138.	Robbé de Beauveset.	5	»
139.	Robespierre.	50	»
140.	Roland.	31	»
141.	Rostopsin.	24	»
142.	Roucher.	17	»
143.	Rouelle.	21	»
144.	Rouget de Lisle.	60	»
145.	Rousseau.	62	»
146.	Rousseau.	150	»
147.	Rousseau.	10	»
148.	Saint-Lambert.	8	»
149.	Sand.	65	»
150.	Sand.	60	»
151.	Sand.	145	»
152.	Sand.	350	»
153.	Sand.	10	»
154.	Santa-Cruz.	60	»
155.	Savants du XIXe siècle.	105	»
156.	Saxe-Weimar.	20	»
157.	Saxe.	20	»
158.	Sciences.	21	»
159.	Sciences.	28	»
160.	Scribe.	15	»
161.	Senecé.	18	»
162.	Soulary.	5	»
163.	Thomas.	9	»
164.	Toppfer.	15	»
165.	Toppfer.	28	»
166.	Voltaire.	40	»
167.	1er Lot.	14	»
	2e Lot.	20	»

VENTE L. VEYDT.

Les 10, 11, 12 et 13 décembre a eu lieu la vente de la collection de feu M. L. Veydt, dont tous nos abonnés avaient reçu le catalogue. Le succès a été complet. Les quatre vacations ont produit 18,000 fr. La plupart des pièces les plus importantes ont été acquises par M. Thibaudeau pour l'Angleterre; les lettres de Bossuet, presque en totalité, et les plus belles lettres de Fénelon sont dans ce cas. Un certain nombre de pièces, aussi, ont été achetées par M. Ch. Ruelens, pour la bibliothèque royale de Bruxelles, dont il est un des conservateurs les plus érudits. Parmi ces dernières figure naturellement la splendide lettre du roi Léopold Ier à Charles X.

Nous publions ci-dessous la liste complète des prix de cette belle et intéressante vente.

Numéros.	Francs.	Numéros.	Francs.
1. François Ier.	15 »	24. Louis-Philippe Ier.	3 »
2. François Ier.	9 »	25. Marie-Amélie.	102 »
3. Catherine de Médicis.	68 »	26. Marie-Amélie.	10 »
4. Catherine de Médicis.	5 »	27. Alençon.	6 »
5. Henri III.	20 »	28. Louis.	3 »
6. Henri IV.	50 »	29. Orléans.	4 50
7. Marie de Médicis.	50 »	30. Bonaparte.	3 »
8. Marie de Médicis.	40 »	31. Orléans.	13 »
9. Louis XIV.	5 »	32. Orléans.	8 »
10. Marie-Thérèse d'Autriche.	6 »	33. Nemours.	2 »
		34. Joinville.	4 »
11. Louis XV.	26 »	35. Henri de France.	2 »
12. Marie Leczinska	4 »	36. Aumale.	Non vendu
13. Louis XVI.	32 »	37. Charles-Quint.	38 »
14. Louis XVI.	46 »	38. Charles-Quint.	260 »
15. Marie-Antoinette.	260 »	39. Charles-Quint.	26 »
16. Napoléon Ier.	15 »	40. Ferdinand Ier.	2 50
17. Napoléon Ier.	7 »	41. Joseph Ier.	12 »
18. Joséphine Beauharnais.	3 »	42. Marie-Thérèse.	3 »
		43. Marie-Thérèse.	10 »
19. Louis XVIII.	3 »	44. François Ier.	6 »
20. Louis XVIII.	10 »	45. Joseph II.	2 »
21. Charles X.	5 »	46. Joseph II.	30 »
22. Louis-Philippe Ier.	3 »	47. Léopold II.	2 »
23. Louis-Philippe Ier.	12 »	48. Charles Ier.	70 »

Numéros.		Francs.	
49.	Charles Ier.	10	»
50.	Henriette-Marie de France.	40	»
51.	Charles II.	8	»
52.	Jacques II.	3	»
53.	George II.	2	50
54.	Victoria.	7	»
55.	Philippe II.	50	»
56.	Philippe II.	30	»
57.	Philippe II.	6	»
58.	Philippe III.	2	»
59.	Charles II.	6	»
60.	Philippe V.	10	»
61.	Ferdinand VII.	20	»
62.	Isabelle II.	3	»
63.	Marie-Clotilde de France.	20	»
64.	Marie-Clotilde de France.	14	»
65.	Victor-Emmanuel Ier.	15	»
66.	Beauharnais.	5	»
67.	Victor-Emmanuel.	6	»
68.	Victor-Emmanuel.	9	»
69.	Marie-Louise.	15	»
70.	Maximilien Ier.	9	»
71.	Charlotte.	5	»
72.	Jeannin.	5	»
73.	Richelieu.	100	»
74.	Mazarin.	5	»
75.	Fleury.	10	»
76.	Fleury.	3	»
77.	Aguesseau.	13	»
78.	Law.	50	»
79.	La Chalotais.	25	»
80.	Choiseul.	6	»
81.	Malesherbes.	26	»
82.	Tronchet.	3	»
83.	Tronchet.	20	»
84.	Turgot.	10	»
85.	Turgot.	15	»
86.	Linguet.	7	»
87.	Rabaut Saint-Étienne.	6	»
88.	Portalis.	10	»
89.	Mirabeau.	20	»
90.	Mirabeau.	25	»
91.	Cambacérès.	2	50
92.	Barnave.	10	»
93.	Montalivet.	10	»
94.	Say.	5	»
95.	Laffitte.	2	50
96.	Jordan.	10	»
97.	Manuel.	2	50
98.	Foy.	2	»
99.	Guizot.	20	»
100.	Barrot.	22	»
101.	Thiers.	20	»
102.	Thiers.	12	»
103.	Thiers.	20	»
104.	Garnier-Pagès.	2	»
105.	Fox.	20	»
106.	Wilberforce.	10	»
107.	Pitt.	30	»
108.	Cobbett.	3	»
109.	Canning.	8	»
110.	O'Connell.	10	»
111.	Brougham.	80	»
112.	Palmerston.	35	»
113.	Palmerston.	46	»
114.	Peel.	7	»
115.	Cobden.	6	»
116.	Cobden.	4	»
117.	Disraeli.	9	»
118.	Gladstone.	24	»
119.	Machiavegli.	56	»
120.	Gravina.	13	»
121.	Cavour.	10	»
122.	Granvelle.	5	»
123.	Granvelle.	80	»
124.	Granvelle.	8	»
125.	Perez.	10	»
126.	Franklin.	17	»
127.	Washington.	30	»
128.	Washington.	21	»
129.	Washington.	37	»

Numéros.	Francs.	
130. Adams.	10	»
131. Jefferson.	10	»
132. Jackson.	4	»
133. Buren.	2	»
134. Buchanan.	4	»
135. Marillac.	34	»
136. Turenne.	30	»
137. Turenne.	10	»
138. Luxembourg.	60	»
139. Vauban.	6	»
140. Catinat.	20	»
141. Catinat.	3	»
142. Villars.	15	»
143. Saxe.	33	»
144. Carnot.	12	»
145. Berthier.	6	»
146. Kleber.	5	»
147. Noailles.	20	»
148. La Fayette.	13	»
149. La Fayette.	6	50
150. La Fayette.	6	»
151. Dupetit-Thouars.	9	»
152. Ney.	9	»
153. Soult.	3	50
154. Maison.	5	»
155. Gérard.	31	»
156. Gérard.	2	»
157. Bugeaud.	2	»
158. Bugeaud.	2	»
159. La Bédoyère	2	»
160. Cavaignac.	5	»
161. Trochu.	12	»
162. Albe.	30	»
163. Farnèse.	20	»
164. Farnèse.	11	»
165. Juan d'Autriche.	10	»
166. Montecuccoli.	36	»
167. Marlborough.	16	»
168. Eugène de Savoie.	13	»
169. Wellington.	10	»
170. Peiresc.	40	»
171. Chapelain.	26	»
172. Ménage.	10	»
173. Bossuet.	100	»
174. Bouhours.	19	»
175. Perrault.	100	»
176. Santeul.	5	»
177. Huet.	20	»
178. Huet.	10	»
179. Mabillon.	14	»
180. Fléchier.	20	»
181. Maintenon.	40	»
182. Boileau.	10	»
183. Boileau-Despréaux.	16	»
184. Boileau-Despréaux.	43	»
185. Boileau-Despréaux.	65	»
186. Sévigné.	250	»
187. Fénelon.	50	»
188. Dacier.	20	»
189. Dacier.	14	»
190. Fontenelle.	10	»
191. Rollin.	5	»
192. Rousseau.	17	»
193. Brossette.	12	»
194. Bouhier.	5	»
195. Vence.	2	»
196. Olivet.	3	»
197. Henault.	10	»
198. Montesquieu.	200	»
199. Racine.	11	»
200. Voltaire.	45	»
201. Le Beau.	2	»
202. Tressan.	5	»
203. Brosses.	14	»
204. Lefranc de Pompignan.	10	»
205. Mably.	5	»
206. Rousseau.	39	»
207. Barthelemy.	6	»
208. Barthelemy.	21	»
209. Alembert.	8	»
210. Grosley.	10	»
211. Court de Gebelin.	2	»
212. Dusaulx.	5	»

Numéros.		Francs.		Numéros.		Francs.	
213.	Thomas.	5	»	255.	La Mennais.	16	»
214.	Beaumarchais.	10	»	256.	La Mennais.	40	»
215.	Bitaubé.	2	»	257.	La Mennais.	32	»
216.	Ducis.	5	»	258.	La Mennais.	10	»
217.	Joubert.	7	»	259.	La Mennais.	16	»
218.	Saint-Pierre.	10	»	260.	Beyle.	8	»
219.	Delille.	13	»	261.	Desbordes-Valmore.	3	»
220.	La Harpe.	18	»	262.	Guizot.	5	»
221.	Garat.	7	»	263.	Guizot.	15	»
222.	Grégoire.	10	»	264.	Lamartine.	20	»
223.	Campan.	10	»	265.	Lamartine.	5	»
224.	Ségur.	7	»	266.	Lamartine.	30	»
225.	Maistre.	41	»	267.	Deschamps.	6	»
226.	Maistre.	22	»	268.	Cousin.	3	»
227.	Bonald.	20	»	269.	Delavigne.	10	»
228.	Pougens.	3	»	270.	Barthélemy.	8	»
229.	Volney.	5	»	271.	Rémusat.	2	»
230.	Andrieux.	15	»	272.	Saintine.	7	»
231.	Andrieux.	15	»	273.	Michelet.	5	»
232.	Raynouard.	10	»	274.	Vigny.	5	»
233.	Royer-Collard.	5	»	275.	Ampère.	2	»
234.	Chenier.	10	»	276.	Hugo.	8	»
235.	Legouvé.	5	»	277.	Mérimée.	12	»
236.	Stael-Holstein.	45	»	278.	Dumas.	20	»
237.	Stael-Holstein.	46	»	279.	Girardin.	10	»
238.	Say.	8	»	280.	Girardin.	9	»
239.	Chateaubriand.	145	»	281.	Sainte-Beuve.	5	»
240.	Chateaubriand.	5	»	282.	Sand.	9	»
241.	Lemercier.	5	»	283.	Gratry.	6	»
242.	Cottin.	8	»	284.	Mercœur.	10	»
243.	Ballanche.	8	»	285.	Montalembert.	6	»
244.	Ballanche.	3	»	286.	Martin.	7	50
245.	Viennet.	8	»	287.	Gautier.	102	»
246.	Nodier.	15	»	288.	Gautier.	82	»
247.	Nodier.	6	»	289.	Gautier.	40	»
248.	Béranger.	16	»	290.	Ozanam.	5	»
249.	Béranger.	29	»	291.	Veuillot.	4	»
250.	Béranger.	22	»	292.	Ponsard.	10	»
251.	Béranger.	29	»	293.	Blanc.	16	»
252.	Millevoye.	10	»	294.	Simon.	10	»
253.	Millevoye.	25	»	295.	Feuillet.	11	»
254.	La Mennais.	45	»	296.	Vida.	22	»

Numéros.		Francs.	
297.	Magliabechi.	5	»
298.	Maffei.	5	
299.	Metastasio.	20	»
300.	Casti.	15	»
301.	Filangieri.	10	»
302.	Monti.	4	»
303.	Foscolo.	9	»
304.	Manzoni.	11	»
305.	Pellico.	15	»
306.	Gioberti.	7	»
307.	Moratin.	16	»
308.	Locke.	110	»
309.	Richardson.	75	»
310.	Walpole.	30	»
311.	Montagu.	5	»
312.	Robertson.	31	»
313.	Sheridan.	10	»
314.	Mackintosh.	2	»
315.	Israeli.	5	»
316.	Scott.	28	»
317.	Scott.	28	»
318.	Lingard.	4	50
319.	Moore.	30	»
320.	Macaulay.	6	»
321.	Macaulay.	5	»
322.	Wiseman.	10	»
323.	Bulwer-Lytton.	3	50
324.	Dickens.	12	»
325.	Leibniz.	29	»
326.	Leibniz.	20	»
327.	Leibniz.	22	»
328.	Winckelmann.	27	»
329.	Wieland.	11	»
330.	Goethe.	50	»
331.	Goethe.	49	»
332.	Schiller.	155	»
333.	Schiller.	41	»
334.	Kotzebue.	7	»
335.	Richter.	30	»
336.	Richter.	10	»
337.	Richter.	26	»
338.	Casaubon.	5	»

Numéros.		Francs.	
339.	Vattel.	5	»
340.	Gessner.	20	»
341.	Lavater.	10	»
342.	Prescott.	10	»
343.	Longfellow.	10	»
344.	Léon X.	15	»
345.	Clément VII.	8	»
346.	Clément VII.	10	»
347.	Pie V.	25	»
348.	Pie V.	34	»
349.	Innocent IX.	11	»
350.	Clément VIII.	20	»
351.	Clément VIII.	10	»
352.	Paul V.	8	»
353.	Grégoire XV.	10	»
354.	Urbain VIII.	6	»
355.	Innocent X.	9	»
356.	Alexandre VII.	8	»
357.	Clément IX.	9	»
358.	Clément X.	9	»
359.	Innocent XI.	10	»
360.	Alexandre VIII.	6	»
361.	Innocent XII.	9	»
362.	Clément XI.	10	»
363.	Innocent XIII.	8	»
364.	Clément XII.	9	»
365.	Benoît XIV.	12	»
366.	Benoît XIV.	12	»
367.	Clément XIII.	6	»
368.	Pie VI.	6	»
369.	Pie VII.	100	»
370.	Pie VII.	7	»
371.	Pie VIII.	3	»
372.	Pie VIII.	5	»
373.	Grégoire XVI.	7	»
374.	Pie IX.	8	»
375.	Pie IX.	15	»
376.	François de Sales.	120	»
377.	Chantal.	160	»
378.	Berulle.	60	»
379.	Vincent de Paul.	115	»
380.	Vincent de Paul.	130	»

Numéros.	Francs.
381. Petau.	21 »
382. Perefixe.	45 »
383. Perefixe.	22 »
384. Olier.	10 »
385. Rancé.	26 »
386. Bossuet.	160 »
387. Bossuet.	225 »
388. Bossuet.	315 »
389. Bossuet.	200 »
390. Bossuet.	125 »
391. Bossuet.	125 »
392. Bossuet.	180 »
393. Bossuet.	320 »
394. Bossuet.	200 »
395. Bossuet.	220 »
396. Bossuet.	350 »
397. Bossuet,	155 »
398. Bossuet.	150 »
399. Bossuet.	200 »
400. Bossuet.	180 »
401. Bossuet.	21 »
402. Bossuet.	21 »
403. Bossuet.	42 »
404. Bossuet.	20 »
405. Bossuet.	10 »
406. Bourdaloue.	70 »
407. Bourdaloue.	55 »
408. Fléchier.	30 »
409. Fléchier.	29 »
410. Mascaron.	30 »
411. Boileau.	6 »
412. Fleury.	5 »
413. Fleury.	13 »
414. La Rue.	17 »
415. Soanen.	20 »
416. Soanen.	8 »
417. Duguet.	30 »
418. Fénelon.	400 »
419. Fénelon.	210 »
420. Fénelon.	70 »
421. Fénelon.	30 »
422. Fénelon.	52 »
423. Fénelon.	15 »
424. Fénelon.	85 »
425. Fénelon.	170 »
426. Fénelon.	10 »
427. Fénelon.	15 »
428. Noailles.	45 »
429. Bretonneau.	3 »
430. Lallemand.	12 »
431. Tournemine.	8 »
432. Polignac.	10 »
433. Massillon.	200 »
434. Belzunce.	20 »
435. Calmet.	21 »
436. Brydayne.	60 »
437. Belloy.	10 »
438. Bergier.	7 »
439. Lanfant.	10 »
440. Cibot.	25 »
441. Maury.	22 »
442. Bausset.	5 »
443. Fesch.	10 »
444. Bernier.	3 »
445. Ravignan.	25 »
446. Quelen.	15 »
447. Quelen.	18 »
448. Sibour.	9 »
449. Affre.	10 »
450. Deguerry.	3 »
451. Deguerry.	12 »
452. Gerbet.	7 »
453. Lacordaire.	53 »
454. Lacordaire.	30 »
455. Dupanloup.	5 »
456. Ratisbonne.	5 »
457. Gratry.	5 50
458. Gratry.	12 »
459. Félix.	20 »
460. Darboy.	21 »
461. Darboy.	10 »
462. Arnauld d'Andilly.	16 »
463. Arnauld.	20 »
464. Barcos.	10 »

Numéros.	Francs.
465. Barcos.	10 »
466. Nicole.	20 »
467. Le Nain de Tillemont.	9 »
468. Liancourt.	14 »
469. Abbesses de Port-Royal des Champs.	20 »
470. Bembo.	45 »
471. Bellarmino.	10 »
472. Bellarmino.	19 »
473. Baronio.	9 »
474. Liguori.	51 »
475. Caprara.	4 50
476. Consalvi.	5 »
477. Ventura.	6 »
478. Antonelli.	4 »
479. Boerhaave.	14 »
480. Franklin.	78 »
481. Franklin.	16 »
482. Buffon.	2 »
483. De Luc.	2 »
484. Bailly.	6 »
485. Condorcet.	42 »
486. Volta.	13 »
487. Hahnemann.	26 »
488. Hufeland.	3 50
489. Larrey.	8 »
490. Cuvier.	5 »
491. Brunel.	7 »
492. Humboldt.	10 »
493. Ampère.	10 »
494. Berzelius.	10 50
495. Stephenson.	15 »
496. Arago.	6 »
497. Liebig.	6 »
498. Goujet.	11 »
499. Floncel.	3 »
500. Rive.	15 »
501. Bure.	2 »
502. Mercier.	4 »
503. Bodoni.	5 »
504. Bodoni.	7 »
505. Lambinet.	15 »

Numéros.	Francs.
506. Lambinet.	6 »
507. Amanton.	25 »
508. Peignot.	2 »
509. Peignot.	5 »
510. Peignot.	2 »
511. Peignot.	10 »
512. Peignot.	2 »
513. Peignot.	15 »
514. Dibdin.	7 »
515. Weiss.	3 »
516. Brunet.	8 »
517. Crapelet.	3 »
518. Quérard.	4 »
519. Bibliographes français.	13 »
520. Bibliographes étrangers.	6 »
521. Typographes.	5 »
522. Wren.	10 »
523. Vernet.	8 »
524. Soufflot.	15 »
525. Canova.	8 »
526. Canova.	7 »
527. Girodet-Trioson.	2 »
528. Lawrence.	5 »
529. Gros.	4 50
530. Ingres.	31 »
531. Chantrey.	2 »
532. Wilkie.	7 »
533. Wilkie.	4 »
534. Schnetz.	20 »
535. Vernet.	5 »
536. David.	6 »
537. Overbeck.	6 »
538. Charlet.	3 50
539. Scheffer.	4 »
540. Delaroche.	5 50
541. Delacroix.	7 »
542. Calamatta.	4 »
543. Grétry.	40 »
544. Grétry.	15 »
545. Champein.	2 »

Numéros.		Francs.	
546.	Le Sueur.	10	»
547.	Cherubini.	7	»
548.	Méhul.	15	»
549.	Méhul.	24	»
550.	Paër.	3	»
551.	Boieldieu.	10	»
552.	Spontini.	5	50
553.	Berlioz.	103	»
554.	Berlioz.	10	»
555.	David.	10	»
556.	Gounod.	10	»
557.	Gounod.	7	»
558.	Rossini.	8	»
559.	Donizetti.	7	50
560	Bellini.	15	»
561.	Verdi.	3	50
562.	Haydn.	100	»
563.	Weber.	70	»
564.	Meyerbeer.	10	»
565.	Liszt.	32	»
566.	Liszt.	20	»
567.	Contat.	12	»
568.	Talma.	7	»
569.	Lafon.	8	»
570.	Mars.	15	»
571.	Mars.	7	»
572.	Mars.	300	»
573.	Mars.	60	»
574.	Malibran.	18	»
575.	Rachel.	15	»
576.	Pascal.	52	»
577.	Beauvillier.	4	»
578.	Aumale.	5	»
579.	Sicard.	8	»
580.	Sicard.	33	»
581.	Pestalozzi.	3	50
582.	Jacotot.	7	»
584.	Marguerite d'Autriche.	30	»
585.	Marie d'Autriche.	5	»
586.	Marguerite d'Autriche.	15	»
587.	Marguerite d'Autriche.	20	»
588.	Requesens.	4	50
589.	Mansfelt.	5	»
590.	Orange.	21	»
591.	Isabelle-Claire-Eugénie.	10	»
592.	Oldenbarnevelt.	10	»
593.	Bonaparte.	8	»
594.	Guillaume Ier.	6	»
595.	Surlet de Chokier.	21	»
596.	Léopold Ier.	500	»
597.	Léopold Ier.	50	»
598.	Léopold Ier.	10	»
599.	Louise d'Orléans.	40	»
600.	Louise d'Orléans.	26	»
601.	Egmont.	250	»
602.	Ortelius.	30	»
603.	Ortelius.	20	»
604.	Ortelius.	20	»
605.	Ortelius.	20	»
606.	Marnix.	100	»
607.	Lipse.	13	»
608.	Lipse.	16	»
609.	Lemire.	10	»
610.	Dupuy.	5	»
611.	Cats.	26	»
612.	Meursius.	4	50
613.	Heinsius.	11	»
614.	Grotius.	30	»
615.	Grotius.	14	»
616.	Janssenius.	75	»
617.	Vondel.	55	»
618.	Vinnen.	3	»
619.	Bollandus.	26	»
620.	Heinsius.	14	»
621.	Græviius.	4	50
622.	Heinsius.	24	»
623.	Gronovius.	8	»
624.	Perizonius.	8	»
625.	Burman.	3	»
626.	Ruhnkenius.	6	50

Numéros.		Francs.	
627.	Ligne.	15	»
628.	Ligne.	16	»
629.	Ligne.	10	»
630.	La Serna Santander.	10	»
631.	Feith.	10	»
632.	Bilderdjik.	11	»
633.	Bellamy.	2	»
634.	Broglie.	35	»
635.	Van Brée.	23	»
636.	Gallait.	3	»
637.	Conscience.	5	»
638.	Conscience.	4	»
639.	Conscience.	3	»
640.	Leys.	4	»
641.	Jurisconsultes.	2	»
642.	Conventionnels.	4	»
643.	Ministres de Napoléon Ier.	5	»
644.	Ministres de la Restauration.	3	50
645.	Divers.	8	»
646.	Étrangers.	5	50
647.	Maréchaux de France.	4	50
648.	Généraux de la Révolution et de l'Empire.	5	»
649.	Divers.	8	50
650.	Marins.	3	50
651.	Académie française.	20	»
652.	Académie française.	25	»
653.	Académie française.	18	»
654.	Académie française.	15	»
655.	Poètes.	8	»
656.	Femmes.	10	»
657.	Divers.	10	»
658.	Italiens.	17	»
659.	Étrangers.	10	»
660.	Cardinaux.	15	»
661.	Archevêques.	30	»
662.	Évêques.	30	»
663.	Prédicateurs.	20	»
664.	Divers.	23	»
665.	Français.	16	»
666.	Étrangers.	3	50
667.	Médecins.	2	»
668.	Peintres étrangers.	22	»
669.	Peintres belges.	10	50
670.	Sculpteurs.	6	»
671.	Divers.	10	»
672.	Divers.	10	»
673.	Liber amicorum.	23	»
674.	Adry.	41	»



Le Directeur-propriétaire-gérant :
ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Mottoroz, 31, rue du Dragon.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

PARIS — IMPRIMERIE MOTTEROZ, RUE DU FOUR, 54 BIS

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

J. CHARAVAY AINÉ
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

1879

N° 304 — Dix-Septième année — Janvier 1879

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

CHARAVAY FRERES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Pièces inédites : Eustache Bruix. — Bibliographie : Lettres d'Eugène Delacroix. — Les derniers morts.

II. PARTIE TECHNIQUE

Les prochaines ventes d'autographes. — La vente de la bibliothèque Veydt. — La vente de la bibliothèque Rouard. — Appel aux amateurs. — Manuel de l'Amateur d'autographes. — Nouvelles diverses.

LISTE DES RÉDACTEURS

E. DE BARTHÉLEMY — FIRMIN BOISSIN — HONORÉ BONHOMME — ALFRED BOVET
BARON FEUILLET DE CONCHES — BENJAMIN FILLON — ÉD. FOURNIER
ANATOLE FRANCE — BARON DE GIRARDOT — RENÉ KERVILER
PAUL LACROIX — LORÉDAN LARCHEY — LÉON DE LA SICOTIÈRE
M. DE LESCURE — TH. LHUILLIER — MOULIN
CH. READ — ADOLPHE ROCHAS
MAURICE TOURNEUX

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-simile dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

Londres : F. Naylor.
Berlin : August Spitta.
La Haye : Martinus Nijhoff.
Leipzig : Otto-August Schulz.
Turin : Bocca frères.
Bruxelles : Van Trigt.
Madrid : Bailly-Baillière.
S.-Pétersbourg : J. Issakoff.
Moscou : Gauthier.
Stockholm : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

Numéro 304. Janvier 1879.

I

PARTIE HISTORIQUE

PIÈCES INÉDITES

EUSTACHE BRUIX

Eustache Bruix, contre-amiral, ex-ministre de la Marine, fut chargé, en 1804, par Napoléon du commandement de la flottille destinée à la descente en Angleterre. En cette qualité, il se rendit à Boulogne et s'occupa des préparatifs de l'expédition. La lettre suivante, adressée par l'amiral à Talleyrand, témoigne des difficultés de toute nature qu'il rencontra, de la part du ministre de la Marine et des conseillers de Napoléon, dans l'exécution de sa tâche. Ce curieux document fait partie de la collection qui sera vendue le 17 février.

« Boulogne, le 13 fructidor an XII.

« Je ne veux pas expédier mon courier sans lui donner un mot pour vous. Peut-être est-ce un moyen d'avoir de vos nouvelles que de vous parler un peu de moi. J'ai eu beaucoup de peine, de fatigues et quelques chagrins aussi pendant le séjour de l'Empereur ici. Sa Majesté ne me paroît pas contente de mes

travaux; je ne suis pas même bien fixé sur l'opinion qu'elle peut avoir de mon zèle et de mon dévouement. Cela n'est pas étonnant : sur les mille et une choses qui étoient à faire ici, on ne lui fait remarquer que le petit nombre de celles qui restent à faire : on passe rapidement sur toutes les difficultés vaincues, sur le bon ordre établi dans presque toutes les parties du service et l'on ne fixe l'attention de S. M. que sur celles qui peuvent présenter quelqu'apparence de négligence ou d'oubli. On lui répète si souvent que je suis un homme foible, que je veux me faire aimer en relâchant tous les liens de la discipline, en me montrant indulgent et prodigue des grâces du gouvernement et des deniers du trésor publique; on lui présente ces choses là tous les jours avec une telle constance et un tel art qu'il faut bien qu'à la fin elles influent sur son opinion. Je ne sais si l'on ne va pas jusqu'à lui faire suspecter ma fidélité et mes sentimens pour sa personne. Je dois le croire, puisque l'on m'a forcé d'éloigner un de mes adjudants que j'aimois comme mon fils, et que toutes les garanties que j'ai données à l'Empereur même sur la pureté, l'honneur et le dévouement de cet officier, n'ont pû me sauver ce désagrément. Où sont-ils donc ces hommes, dont le dévouement pour la personne de l'Empereur et sa gloire soit assez supérieur au mien pour lui persuader que mon opinion, mes instances et jusqu'à mes serments ne doivent avoir aucun poid dans sa pensée! Peu s'en est fallu qu'on ne m'ait aussi remplacé mon chef d'état-major. Dès l'origine de cette flotille, le sistème constant du ministre a été de m'environner à sa manière, en cherchant à m'ôter les hommes que je voulois avoir et en me donnant ceux qu'il savoit que je ne pouvois ni aimer, ni estimer. C'est ainsi que, malgré le peu de cas qu'il fait du général La Crosse, il le présente sans cesse à la pensée de S. M. comme l'officier par excellence, le seul à l'aide de qui je puisse marcher. De tout cela, de toutes ces intrigues, de cette foule de boiteux qui prétend redresser les droits, et surtout du peu de confiance que l'Empereur semble avoir en moi, il est résulté pour moi un dégoût, un découragement tels que je désire ardemment de rentrer dans mon obscurité. Avec la confiance de

l'Empereur je pouvois tout faire. Avec des réprimandes, des reproches et des méfiances, je suis le moins capable des hommes; je ne suis en état de rien, je suis nul.

« Jusques ici, je n'ai rien négligé, rien épargné pour accomplir ma mission. La mort est venue deux fois se placer entr'elle et moi. Elle ne m'a point effraié; je l'ai vue et j'ai marché mon chemin. Maintenant je suis ruiné; il faut rendre une acquisition que j'ai faite cet hiver; il faut perdre les déboursés que j'ai faits, si par des viremens je ne réussis à gagner du tems. Pour cela j'aurois besoin de passer quinze jours à Paris et j'allois demander ce congé à l'Empereur, lorsque d'après une dernière conversation que j'ai eue avec lui je me suis résigné à me taire et à faire le sacrifice du peu de fortune que j'ai au bien de son service.

« Vous devez juger, mon cher Taillerand, par tout ce que je viens de dire, à quel point j'ai le cœur navré et combien ma situation est pénible, soit dans le présent, soit dans l'avenir. Ma santé, que le courage seul et le désir de servir l'Empereur avoient soutenue, s'en va au galop, et peut-être est-il dans ma destinée de n'être justement apprécié par l'Empereur que lorsque je ne serai plus. Je désire sincèrement, néanmoins, que les habiles gens qui me font aujourd'hui si petit, si misérable dans sa pensée, ne lui fassent pas, en me remplaçant, trop regreter ma perte. Quoiqu'il en soit, ces gens-là m'ont dégouté de tout et m'ont conduit à ce point que la chose que je désire le plus, est que sa Majesté trouve dans un autre des talens et un zèle tellement supérieurs aux miens, qu'elle n'hésite pas à le mettre à ma place.

« Tout le monde m'assure que les eaux et le séjour de Valencey vous ont fait grand bien. Puisse le contentement d'esprit et l'accomplissement de tous vos vœux ajouter encore à votre bonne santé. Vous êtes bien sûr que je ne serai pas tout-à-fait malheureux quand vous, vous serez heureux.

« Adieu, je vous embrasse à plein cœur.

« E. Bruix. »

« Monsieur de Talleyrand, pour lui seul. L'amiral Bruix. »

Bruix disait vrai; sa santé, fortement ébranlée, ne lui permit

pas de continuer sa tâche. Il dut revenir à Paris, où il mourut le 18 mars 1805, à peine âgé de quarante-cinq ans.

BIBLIOGRAPHIE

Lettres d'Eugène Delacroix *(1815 à 1863) recueillies et publiées par M.* Philippe Burty (1).

M. Philippe Burty vient enfin de tenir une promesse dont la réalisation était chère à tous les amis de l'art. Il a coordonné et annoté près de trois cents lettres d'Eugène Delacroix, et les a publiées en un beau volume orné de fac-simile d'autographes mêlés de croquis, et précédé d'un étrange portrait gravé à la manière noire par M. Frédéric Villot, d'après un dessin fait à la lampe par le maître lui-même, vers 1820. La première page du livre s'ouvre par le testament de Delacroix, la dernière se ferme sur son extrait mortuaire. D'autres documents, non moins formels, sont imprimés là pour la première fois, tels qu'une généalogie du peintre, la copie de sa déclaration de naissance, etc. En s'entourant de ces pièces dûment légalisées, M. Burty a voulu donner à son travail un caractère à la fois impersonnel et positif. Soucieux d'accomplir jusqu'au bout ce rôle d'exécuteur testamentaire que lui assignait Delacroix — il y a quinze ans déjà — quand il le chargeait de classer ses dessins pour les présenter au public, il s'est effacé de son mieux derrière le grand peintre, lui laissant la parole ou la donnant à ces froides paperasses qui jalonnent et résument toute une vie. Il s'est contenté de relier par quelques lignes les lettres qu'il a pu rassembler et d'atténuer ainsi les lacunes inévitables dans un semblable travail. Par un sentiment également louable, il n'a rien voulu changer à quelques notes très-brèves, mais très-précieuses de M. Léon Riesener, cousin de Dela-

(1) Chez A. Quantin, imprimeur-éditeur, 7, rue Saint-Benoît.

croix et légataire de sa maison de Champrosay. En un mot, dans un livre destiné surtout à faire connaître l'*homme*, ce sont ses propres confidences et celles de ses contemporains qui nous livrent le secret de ses ennuis et l'ardeur de ses amitiés.

L'amitié! Delacroix la connut autant et plus peut-être que l'amour. Il ne la donnait pas volontiers sans doute, mais ceux qui surent la gagner dans sa jeunesse ne la perdirent qu'avec lui-même. Et ce qui augmente à mes yeux le prix de ce sentiment inébranlable, c'est qu'il le vouait à des amis que leur situation ou leurs fonctions avaient de bonne heure éloignés de lui. Mais les années, les revers de fortune, les labeurs incessants du peintre ne font jamais varier son affection, et je n'en sais pas d'exemple plus touchant que cette correspondance entretenue pendant plus de quarante ans avec cet ami de collège, J.-B. Soulier, dont les débuts annonçaient un fin aquarelliste, et qui dut accepter, dans sa vieillesse, la place de receveur du canal du Loing, dans la Seine-et-Marne. C'est à Soulier, c'est à Pierret, c'est à Guillemardet, c'est à Léon Riesener qu'allait sa pensée, chaque fois qu'un voyage dispersait ce groupe de fidèles si longtemps rassemblés, en dépit de tous les obstacles, le 31 décembre de chaque année. D'autres amitiés de date moins ancienne tinrent aussi une place réelle dans son cœur. Telle fut celle qui l'unit au peintre Constant Dutilleux, talent délicat éteint par la vie de province. M. Burty imprime ici vingt-neuf lettres de Delacroix à cet artiste que M. Alfred Robaut, gendre de Dutilleux, avait reproduites en fac-simile à vingt-cinq exemplaires, et qui sont au nombre des meilleures du livre. La sollicitude de Delacroix pour un camarade de sa jeunesse, qui fut aussi celui de Bonington et de Poterlet, M. Alex. Colin, ou pour un élève favori, M. Pierre Andrieu, ne se dément pas un seul jour. S'agit-il de remercier les critiques à qui il dut la joie d'être enfin compris, Gautier ou Thoré, ou ceux qui, venus quand la victoire approchait, ont hâté son heure, comme Théophile Silvestre et Baudelaire, Delacroix trouve toujours le mot délicat et juste, sans fausse modestie et sans vain orgueil. Quel sens exquis de l'art il révèle quand il résume pour Thoré ses sou-

venirs sur ce maître mort à vingt-sept ans, Bonington, ou quand il évoque, pour Th. Silvestre, les noms des artistes anglais qui l'accueillirent si cordialement à Londres en 1825! Une belle page de prose ne le touche pas moins. Quand bien même M. Paul de Saint-Victor n'eût pas été de tout temps fêté par les maîtres en l'art d'écrire, une lettre comme celle que Delacroix lui adressa sur un feuilleton consacré à la Légende du Cid (1856) eût été l'honneur de sa carrière d'écrivain.

Mais Delacroix n'était pas ce que l'argot moderne appelle un *bénisseur*. Sous sa politesse exquise, sous des fins de non-recevoir toujours correctes, il cachait un jugement très-ferme; qu'on lise plutôt cette lettre à M. Edmond About (19 mars 1857) sur la gravure d'un de ses tableaux, dont il lui avait soumis la planche : il est difficile d'exprimer avec plus de courtoisie une opinion plus sévère. C'est que Delacroix, homme du monde, ami sûr, maître indulgent aux débutants bien doués, avait pour son propre génie et pour l'art tout entier le respect absolu sans lequel on abandonne au public des œuvres imparfaites, et l'on encourage des velléités que l'on prend pour des vocations.

Ce livre, encore un coup, nous fait connaître l'homme, mais l'artiste n'est pas là tout entier. Il est dans ces carnets chargés de notes que M. Burty a depuis longtemps dépouillés, dont il a même donné de courts extraits dans la *Presse* de 1864, et que Th. Silvestre a pu citer par fragments dans le curieux petit livre intitulé : *Eugène Delacroix, documents nouveaux* (1). M. Burty annonce la prochaine publication de ces Albums qui ont figuré en partie dans la vente posthume du maître; nous le prenons au mot. Qu'il se hâte; qu'il n'épargne point surtout les fac-simile, sorte de commentaires perpétuels de la pensée d'un grand artiste, et il aura enfin rendu à Delacroix le dernier hommage qu'attend encore sa gloire.

Maurice Tourneux.

(1) Michel Lévy, 1864, in-18.

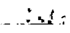
NOTICE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE SUR BOIS-LE-ROI

par C. Parisot, *Instituteur; Melun, 1878, in-12.*

Rien n'est plus digne d'intérêt que de voir un instituteur se faire l'historien de la commune où il remplit son utile ministère. Aussi croyons-nous devoir mentionner à nos lecteurs la *Notice historique et géographique sur Bois-le-Roi*, rédigée par M. C. Parisot, instituteur de cette commune. C'est pour ses élèves que M. Parisot a composé cet opuscule; c'est pour leur faire connaître, comme il le dit excellemment, la commune où ils sont nés, où ont vécu leurs ancêtres, où demeurent leurs parents et leurs amis, et où eux-mêmes passeront probablement la plus grande partie de leur vie.

Bois-le-Roi est situé dans le département de Seine-et-Marne, sur la lisière de la forêt de Fontainebleau, près de la Seine. C'est un rendez-vous d'artistes et d'hommes de lettres. Le maire, M. le docteur Horace Bureaud-Riofrey, président du Comité artistique de protection de la forêt de Fontainebleau, justement satisfait du travail de M. Parisot, a provoqué une souscription destinée à en couvrir les frais d'impression. L'appel a été entendu, et la Notice a été imprimée et distribuée gratuitement à tous les habitants de Bois-le-Roi. Elle est ornée d'un plan, très-clair, de la commune. Elle renferme tous les renseignements historiques et techniques désirables, et, si comme nous l'espérons, cet exemple est suivi par d'autres communes, la Notice sur Bois-le-Roi pourra servir de modèle.

E. C.



LES DERNIERS MORTS

DELAFOSSE (GABRIEL)

Minéralogiste, membre de l'Institut, mort le 13 octobre 1878.

Votre très humble serviteur
G. Delafosse

FAZY (JAMES)

Ancien Président de la République helvétique, mort le 6 novembre 1878.

James Fazy

DARBLAY (AIMÉ-STANISLAS)

Grand industriel, député de Corbeil sous l'empire, mort à Saint-Germain-lès-Corbeil le 12 novembre 1878.

A. Darblay

II

PARTIE TECHNIQUE

LES PROCHAINES VENTES D'AUTOGRAPHES

LA COLLECTION DE M. P. B.

Cette collection, dont la vente aura lieu le 15 février 1879, est remarquable par le choix et l'intérêt des pièces. Les hommes politiques modernes, surtout, y sont bien représentés. La nomenclature suivante en fera foi :

Abd-el-Kader; — *Ancre* (le maréchal d'), lettre à M. de Nérestang; — *Arnal* (Étienne), 2 lettres fort piquantes; — *Balzac* (Honoré de), lettre à Hostein, où il exprime ses théories théâtrales; — *Barbès,* lettre relative aux vexations qu'on lui fait subir dans la maison centrale de Nîmes; — *Beaumarchais,* lettre contenant une phrase galante sur Mme Perregaux; — *Béranger,* lettre sur Rouget de Lisle et chanson autographe; — *Bernard* (Martin), 2 lettres politiques, dont une sur Proudhon; — *Berri* (la duchesse de), lettre relative au siège de Gaëte par les Garibaldiens; — *Billaud-Varenne,* pièce historique sur le rôle qu'il joua au 10 août; — *Billault,* le ministre de Napoléon III, correspondance intime et politique des plus intéressantes pour la biographie de cet homme d'État; — *Biot,* remarquable lettre; — *Blanc* (Louis), lettres, et manuscrit du discours qu'il prononça à Nantes en 1871; — *Blanqui,* l'économiste, lettre où il juge avec la plus grande sévérité les auteurs de la révolution de février 1848; — *Boieldieu,* longue épitre sur son opéra *les Deux nuits;* — *Bonaparte* (Louis), lettre à l'impératrice Joséphine; — *Bouffet-Montauban* (le colonel), piquante épître à Flora Tristan; — *Carnot,* lettre sur l'abolition de la traite des nègres; — *Carpeaux* (le sculpteur), 2 lettres, autographes rares; — *Carrel* (Armand), superbe lettre où il proteste n'avoir pas voulu accepter les faveurs du gouvernement; — *Castelar* (Émilio); — *Cavaignac* (Godefroy), curieuse épître où il déclare n'avoir pas été prévenu du projet d'attentat de Fieschi sur Louis-Philippe; — *Charles X,* lettre de condoléances sur la mort du vicomte de Mirabeau; — *Chateaubriand,* 2 lettres; — *Chaudey* (Gustave), une des victimes de la Commune, 2 lettres; — *Cluseret,* le général de la Commune, 2 lettres et 1 article; — *Condé* (le prince de), un des chefs des

émigrés, lettre politique où il déclare que toutes leurs espérances se sont évanouies par suite du passage du comte d'Artois en Angleterre; — *Cournet* (Frédéric), l'officier de marine qui résista si énergiquement au coup d'État du 2 décembre; — *David,* le grand peintre, 4 lettres artistiques d'un grand intérêt; — *Decazes* (le duc), superbe lettre, écrite au temps où il était bonapartiste; — *Déjazet* (Mlle), lettre d'amour et épître très-longue et très-intéressante; — *Delaroche* (Paul), lettre capitale sur l'exécution et le prix de son tableau de l'Hémicycle du palais des Beaux-Arts; — *Diaz,* esquisse peinte provenant de sa vente, où elle fut achetée 120 fr.; — *Dorval* (Mme), lettre des plus curieuses; — *Ducrot* (le général), curieux dossier; — *Elisabeth* (Mme), sœur de Louis XVI, précieuse lettre; — *Epernon* (Bernard, duc d'), pièce historique; — *Esquiros,* épître politique; — *Fouché,* 2 lettres, l'une de la période révolutionnaire, et l'autre de l'époque de l'Empire; — *Fourier* (Charles), piquante épître sur les Saint-Simoniens; — *Gérome,* le peintre, 3 lettres; — *Guizot,* épître politique de 1849 où il parle des *rouges,* le seul ennemi à combattre; — *Henri IV,* belle lettre; — *Ingres;* — *Jacquemont* (Victor); — *Journée du 10 août 1792,* important dossier historique; — *La Condamine,* lettre, prose et vers; — *Lamartine,* 3 lettres, marquant trois périodes de sa vie; la dernière est adressée au préfet Pietri; — *Latude,* lettre postérieure à sa délivrance et relative aux poursuites qu'il veut exercer contre les auteurs de sa détention; — *Lebon* (Joseph), lettre à Robespierre, une des plus importantes qu'on connaisse de ce conventionnel et un des plus beaux autographes de la collection; Lebon y réclame, et pour cause, le mariage des prêtres; — *Louis XV;* — *Louis XVIII,* 2 lettres; — *Louis-Philippe,* 2 lettres; — *Louvet,* l'auteur de *Faublas,* autographe très-rare; — *Maine* (la duchesse du); — *Manuel* (Pierre), plaisante épître à Brissot; — *Manuel* (J.-Ant.), lettre à Mme Cauchois-Lemaire; — *Marrast* (Armand), lettre où il proteste de son amour pour la musique; — *Mercœur* (Elisa), superbe pièce de vers, adressée à Louis-Philippe; — *Mirabeau,* lettre sur Sophie et minute de lettre au grand Frédéric; — *Miroménil,* lettre sur les démêlés du marquis de Mirabeau avec son fils, le grand orateur; — *Monnier* (Sophie); — *Prevost-Paradol,* lettre sur la liberté des cultes; — *Proudhon,* piquante épître; — *Prud'hon,* le grand peintre, 2 lettres sur ses tableaux, pièces des plus remarquables; — *Quinet* (Edgar), lettres politiques; — *Rachel,* épître fort curieuse à sa sœur Sarah, écrite en juin 1848, pendant qu'elle donnait des représentations en Hollande; — *Regnier,* le célèbre acteur, touchante épître sur la mort de sa fille; — *Rossini;* — *Rouget de Lisle;* — *Rouher,* lettre sur Billault; — *Rousseau* (J.-B.); — *Saint-Pierre* (Bernardin de), lettre d'envoi de ses boucles d'argent comme contribution patriotique; — *Saisset* (l'amiral), original de la proclamation qu'il a adressée aux Parisiens le 23 mars 1871; — *Samson,* dossier fort

intéressant pour la biographie de ce grand comédien; — *Sand* (George), 3 lettres, dont une fort intéressante; — *Talma*, minute de lettre, très-importante au point de vue de l'art dramatique; — *Thiers*, lettre où il souscrit aux critiques de Cauchois-Lemaire sur son *Histoire de la Revolution française;* — *Vernet* (Horace), un dessin à la plume; — *Veuillot* (Louis), lettre écrite après la révolution de février; — etc.

Comme on le voit, cette petite collection renferme des pièces d'un véritable intérêt historique. Celui qui l'a formée est un bibliophile distingué, qui se consacre tout entier à ses livres. Nous ne doutons pas que les amateurs n'accueillent avec faveur le catalogue et n'enrichissent leurs collections des beaux autographes qu'il renferme.

LA COLLECTION DE M. DE VILLARS

C'est le 17 février que cette collection sera livrée aux enchères. Le catalogue se divise en trois parties, dont nous allons donner successivement le compte rendu:

Première partie: *Barbès; — Baudelaire* (Charles); — *Béranger*, lettre à Benjamin Constant pour le consoler de son échec à l'Académie; — *Bonheur* (Rosa); — *Courbet* (Gustave), une des plus belles lettres qu'on connaisse de cet artiste; — *Dejazet*, 2 lettres; — *Doré* (Gustave); — *Gautier* (Théophile), charmante lettre d'envoi de son *Capitaine Fracasse;* — *Grandville;* — *Jacque* (Ch.), plusieurs lettres; — *Lamartine;* — *Meissonier;* — *Millet* (J.-Fr.), 2 lettres; — *Nilsson* (Christine); — *Perier* (Casimir), autographe rare; — *Rachel*, 2 billets; — *Ristori* (Adélaïde); — *Sand* (George), préface pour un livre de Zacharie Astruc; — *Talleyrand;* — *Tamberlick;* etc.

Seconde partie: Compositeurs de musique: *Bellini*, lettre des plus remarquables et morceau de musique; — *Donizetti*, superbe lettre et morceau de musique; — *Flotow;* — *Gounod*, lettre et morceau; — *Himmel;* — *Le Sueur;* — *Mercadante;* — *Meyerbeer;* — *Ricci* (Luigi), autographe très-rare et morceau; — *Ricci* (Federico), lettre de 8 pages, véritable autobiographie, et superbe morceau de musique; — *Rossini;* — *Schumann;* — *Verdi;* — *Zingarelli*, morceau de musique, etc.

Troisième partie: *Arnould* (Sophie), deux lettres très-curieuses à l'architecte Belanger, qui fut un de ses amants; — *Bellecour*, lettre à Grandménil; — *Boivin* (Jean), l'académicien; — *Bourdelot* (l'abbé), lettre à Ménage; — *Bruix* (l'amiral); — *Brumoy* (le Père); — *Chamillart*, 2 lettres; — *Charles III*, duc de Savoie; — *Chaulieu* (l'abbé de), lettre et pièce de vers; — *Chicoyneau;* — *Costar* (Pierre), lettre de 6 pages au Père Rapin; — *Doria* (André); — *Ducis*, pièce de vers; — *Epernon* (le

duc d'), lettre de 9 pages au cardinal de La Vallette; — *Este* (Hercule II. d'); — *Este* (Hipp. d'); — *Ferdinand VI et VII*, rois d'Espagne; — *Francastel*, épître révolutionnaire; — *Grand-Ménil;* — *Granvelle* (le cardinal de); — *Grimm;* — *Hénault* (le président); — *Juan d'Autriche* (don); — *Lancelot* (Claude); — *La Tremoille* (le duc Henri-Charles de); — *La Vergne* (Madame de), mère de la comtesse de La Fayette; — *Lavoisier;* — *Lorraine* (Léopold 1er, duc de), lettre importante; — *Louville* (le marquis de), document diplomatique de 11 pages; — *Marat*, pièce autographe; — *Marceau;* — *Maximilien II*, empereur d'Allemagne; — *Mirabeau;* — *Nicole* (Fr.), le géomètre; — *Pavillon* (Nicolas); — *Philippe III*, roi d'Espagne; — *Richter;* — *Sainte-Palaye;* — *Saurin*, curieux document concernant J.-B. Rousseau; — *Tallien* (Madame), piquante épître; — *Vernet* (Carle), etc.

Cette simple nomenclature suffit pour montrer aux amateurs l'intérêt véritable de cette petite collection.

LA VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE VEYDT

La vente de la riche bibliothèque de feu M. L. Veydt commencera à Bruxelles le 10 février. Elle durera neuf jours. Le catalogue, rédigé avec soin par l'habile expert M. Olivier, ne comprend pas moins de 3,492 numéros. La théologie et les belles-lettres sont les parties les plus remarquables. La magnifique série d'ouvrages sur Port-Royal et la collection des Elzeviers méritent aussi une mention toute spéciale.

Le catalogue de la bibliothèque Veydt est en distribution à la librairie Charavay frères. Il sera envoyé *franco* à nos abonnés contre 1 franc en timbres-poste.

LA VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE ROUARD

MM. Morgand et Fatout dirigeront, le 17 février et les vingt-quatre jours suivants, la vente de la belle bibliothèque de feu M. Rouard, le savant bibliothécaire de la ville d'Aix. Le catalogue comprend 4,566 numéros. C'est un volume de 716 pages, rédigé et imprimé avec le plus grand soin. Il est illustré du portrait de M. Rouard et du fac-simile du titre du premiér livre imprimé à Marseille (p. 257). Ce catalogue, véritable monument bibliographique, sera ardemment recherché par les amateurs. On s'en dispute déjà les exemplaires, et c'est justice.

Nous signalerons plus spécialement à nos lecteurs les numéros 4,551 à 4,566, qui sont consacrés aux autographes. Ils comprennent des lettres de l'abbé Barthélemy, Chateaubriand, Emeric David, madame Dorval, Jean Germain, l'abbé Grégoire, Guizot et Pauline de Meulan, sa

première femme; La Bourdonnaye, Lamartine, le comte Molé, Peyronnet, Fauris de Saint-Vincens, Salvolini, Vauvenargues et Villeneuve. Le plus précieux de ces autographes est, sans contredit, la lettre de Vauvenargues, qui est adressée à Fauris de Saint-Vincens et a trois pages.

APPEL AUX AMATEURS

CORRESPONDANCE INÉDITE DE MONTEIL

La *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron* a chargé l'un de ses membres, M. Victor Advielle, de recueillir et de publier la correspondance et les travaux inédits d'Amans-Alexis Monteil, né à Rodez le 6 juin 1769, décédé à Céli (Seine-et-Marne) le 20 février 1850, auteur de l'*Histoire des Français des divers états*, du *Traité des matériaux manuscrits*, etc.

Elle fait en conséquence un appel à toutes les personnes qui possèdent des lettres autographes ou des manuscrits de Monteil, et les prie de vouloir bien en transmettre *franco* une copie, le plus tôt possible, à M. Victor Advielle, rue du Pont-de-Lodi, nº 1, à Paris.

Les noms des personnes qui auront envoyé des communications seront mentionnés en tête du volume dont la publication est décidée.

MANUEL DE L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

MADEMOISELLE DESHAYES, FEMME DE LA POPELINIÈRE

Épouse du fermier général, maîtresse du maréchal de Richelieu, m. 1752.

L. a. au maréchal de Richelieu, 3 p. in-4. — 100 fr. (Nº 93, *Alex. Martin*, 1842.)

« . . . Mon cœur, mon sang est encore d'une agitation la plus vive. Je suis d'une sensibilité et d'une vivacité à me jeter par la fenêtre. . . Mon imagination est toujours en mouvement. Ce sont des projets, des craintes, des langueurs, des fureurs; je suis folle. . . . . . Cet animal (son mari), l'autre jour disait : « Votre frère est heureux, il n'a que les ondulations de la sensibilité, il n'en a pas les vagues. » Ah ! c'est bien moi qui les ai ces chiennes de vagues... Je me suis fait dire hier ma bonne aventure par une sorcière de mes amies. Elle m'a dit que je serais veuve; je ne le crois pas. Si je pouvais le croire, cela m'assurerait que je ne mourrais pas de mon mal, sitôt du moins. . . . . Adieu mon cœur, pensez à moi beaucoup. Si nos âmes pouvaient se joindre par la pensée, je serais toujours *avec toi*. Je vous aime beaucoup, mon cher amant, je vous le jure. . . . »

La seule lettre d'elle qu'on trouve dans les catalogues.

PIERRE DE

LA PORTE

Confident d'Anne d'Autriche, valet de chambre de Louis XIV, auteur de *Mémoires*, n. 1603, m. 13 nov. 1680.

Histoire de Louis le Grand, sonnet aut. sig., 1 p. pl. in-4. — 9 fr. (Nº 208, *J. Charavay*, 1856); (Nº 249, *Lajarriette*, 1860.)

Une quittance signée a été payée 3 fr. à la vente Lucas de Montigny.

JOSEPH DE

LA PORTE

Littérateur et critique, auteur du *Voyageur français*, n. à Béfort, 1713, m. à Paris, 19 déc. 1779.

L. a. s. à Lekain; Paris, 5 sept. 1769, 2 p. pl. in-4. — 8 fr. 25. (Nº 196, *Laverdet*, 1855); 5 fr. (Nº 254, *Laverdet*, 1861.)

Il lui envoie copie du dernier répertoire de Fontainebleau qui lui a été remis hier au soir. Qu'il dirige son retour en conséquence : ou plutôt, s'il veut écouter un ami qui l'aime comme lui-même, qu'il revienne incessamment. M. le maréchal a dit à qui veut l'entendre, que telle est la condition qu'il a faite avec lui : « Vous connoissez sa sévérité, la persécution de vos envieux qui l'obsèdent. Tout prêt de terminer la plus belle carrière qu'un homme à talent ait pu courir, vous ferez la loi qui convient à votre santé, à la considération qui vous est due, et au besoin que l'on a de conserver le dernier des Romains : vous la ferez d'autant mieux que vous paraîtrez plus détaché de tout ce qui s'appelle gloire ou intérêt... Votre conduite vous a mis dans le cas de faire un sacrifice dont vous serez dédommagé avec usure, et vous jouirez tranquillement de la vie, au-dessus de ces indignes tracasseries que vous entendrez à peine dans le lointain, et qui viendront se briser à vos pieds... »

Ses autographes sont peu communs et valent, en moyenne, 5 fr.

ARNAUD DE

LA PORTE

Intendant de la marine à Brest, ministre de la maison de Louis XVI, n. à Versailles, 1744, décapité à Paris le 28 août 1792.

Ses lettres, communes, se vendent de 2 à 3 fr.

JACQUES-FRANÇOIS LECOUPPEY DE LA ROSIÈRE, DIT

LAPORTE

Célèbre arlequin du Vaudeville, n. 1774, m. 1841.

Quelques lettres de lui se sont vendues de 3 à 4 fr.

FRANÇOIS-JEAN-GABRIEL

LA PORTE DU THEIL

Helléniste, membre de l'Académie des inscriptions (1770), n. à Paris, 16 juillet 1742, m. dans la même ville, 28 mai 1815.

1° L. a. s. au conservateur de la Bibliothèque nationale; Paris, 15 vendémiaire an V (6 oct. 1796), 1 p. in-4. — *Retirée* (N° 199, *Duchesne*, 1855.)

Devenu possesseur, il y a près de deux ans, de tous les papiers du citoyen de Bréquigny, qui les lui avait donnés en propre de son vivant, il a conservé avec le plus grand soin *la collection des pièces relatives à l'histoire de France qu'il avait fait copier en Angleterre, d'après les originaux renfermés dans la tour de Londres*, et en a fait hommage à la Bibliothèque nationale; elles sont renfermées dans quarante-quatre cartons.

2° Mémoire aut. sig. au consul Le Brun; 6 brumaire an IX (28 oct. 1800), 3 p. in-fol. — 4 fr. (N° 200, *Duplessis*, 1855.)

Il énumère ses services, ses travaux, et demande le maintien de la position modeste mais honorable qui lui a été faite, celle de conservateur à la Bibliothèque nationale.

Quelques autres lettres se sont vendues de 2 à 3 fr.

NOUVELLES DIVERSES

Le n° 196 du bulletin à prix marqués de la maison Charavay aîné vient de paraître. Il a été envoyé à tous nos abonnés.

— Le bulletin n° 32 de M. Frédéric Naylor vient de paraître. Il sera adressé à ceux de nos abonnés qui en feront la demande.

— M. Philippe Burty, le critique d'art, qui a publié récemment la correspondance d'Eugène Delacroix, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

INSTITUT : Le 26 décembre 1878, M. le duc d'Audiffret-Pasquier a été élu membre de l'Académie française en remplacement de Mgr Dupanloup.

— Le 6 janvier, l'Académie des sciences a élu M. Delesse membre de la section de minéralogie en remplacement de M. G. Delafosse. M. Delesse a obtenu 43 suffrages contre 9 donnés à M. Gaudry, 6 à M. Lory et 1 à M. Fouquet.

BIBLIOGRAPHIE : La librairie BRUNOX (DAFFIS) vient de publier un Catalogue des Journaux paraissant à Paris, qui nous apprend que 1,190 feuilles quotidiennes, hebdomadaires, etc., se publient à Paris,

dont 71 journaux religieux, 104 de jurisprudence et administration, 153 de commerce et finance, 23 de géographie et d'histoire, 139 de lecture récréative, 31 d'instruction, 90 de littérature, philologie et bibliographie, 18 de beaux-arts, 4 de photographie, 8 d'architecture, 15 de musique et 17 de théâtre, 70 de modes (dont 3 de coiffure), 134 de technologie et industries diverses, 80 de médecine et pharmacie, 48 de sciences, 29 d'art militaire et marine, 38 de sciences agricoles, 23 de sport et 27 divers.

Le nombre des journaux politiques quotidiens est de 49, celui des revues politiques de 14; ajoutons que 11 publications périodiques ont été consacrées à l'Exposition universelle.

— Nous annonçons avec grand plaisir un travail qui ne rentre pas sans doute exactement dans le cadre de cette revue, mais qui présente un réel intérêt et que plus d'un de nos lecteurs nous remerciera de lui avoir fait connaître. MM. Lemercier et Cie, imprimeurs lithographes bien connus, viennent de mettre en vente un *Cours d'aquarelle* de M. Eugène Ciceri, le fils du célèbre décorateur de l'Opéra et lui-même un artiste très-distingué. Ce Cours est conçu sur un plan tout différent de ceux qui l'ont précédé. Jusqu'à ce jour, les traités d'aquarelle et les modèles adressés aux élèves étaient incompréhensibles pour les inexpérimentés, et l'élève qui aurait pu reproduire un de ces modèles eût été un maître et n'eût pas eu besoin de leçons. Point de méthode dans ces traités: de longues descriptions de pinceaux, de papiers, d'instruments pour l'aquarelle; mais des principes, des conseils, une méthode de travail : néant.

Frappé de la lacune qui existait dans l'enseignement d'un art aussi intéressant que l'aquarelle, M. Eugène Ciceri a voulu publier la méthode d'après laquelle il peint lui-même et a formé tant de remarquables élèves. Quelques mots sur la progression de son Cours feront comprendre aux professeurs et aux amateurs quelle *vraie méthode* leur est enfin offerte.

L'ouvrage se compose de vingt-cinq leçons écrites et de quarante-huit planches d'aquarelle. Ces 48 planches comprennent 25 sujets, chaque sujet se décomposant en deux planches qui donnent : la première, la préparation du travail, *les dessous,* et la seconde, le modèle terminé. On saisira de suite ce que cette façon d'enseigner a de précieux. L'élève s'habitue à décomposer le travail et devient peu à peu familier avec le côté *métier* de l'aquarelle.

M. Eugène Ciceri pourra se flatter d'avoir rendu à l'art un réel service, si, grâce à la publication de sa méthode, le goût de l'aquarelle et son exécution pouvaient reprendre le rang qu'ils méritent en France, et qu'ils ont depuis longtemps en Angleterre.

Le Directeur-propriétaire-gérant :

ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Dragon.

N° 305 — Dix-Septième année — Février 1879

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

CHARAVAY FRERES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Le Palais à l'Académie : M. Dufaure et son fauteuil académique. — Les derniers morts (avec fac-similés). — Variétés : Auguste Préault. — Appel aux amateurs.

II. PARTIE TECHNIQUE

Compte rendu des ventes d'autographes. — Manuel de l'Amateur d'autographes. — Nouvelles diverses.

LISTE DES RÉDACTEURS

E. DE BARTHÉLEMY — FIRMIN BOISSIN — HONORÉ BONHOMME — ALFRED BOVET
BARON FEUILLET DE CONCHES — BENJAMIN FILLON — ÉD. FOURNIER
ANATOLE FRANCE — BARON DE GIRARDOT — RENÉ KERVILER
PAUL LACROIX — LORÉDAN LARCHEY — LÉON DE LA SICOTIÈRE
M. DE LESCURE — TH. LHUILLIER — MOULIN
CH. READ — ADOLPHE ROCHAS
MAURICE TOURNEUX

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-similé dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an.	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

LONDRES : F. Naylor.
BERLIN : August Spitta.
LA HAYE : Martinus Nijhoff.
LEIPZIG : Otto-August Schulz.
TURIN : Bocca frères.
BRUXELLES : Van Trigt.
MADRID : Bailly-Baillière.
S.-PÉTERSBOURG : J. Issakoff.
MOSCOU : Gauthier.
STOCKHOLM : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

Numéro 305. Février 1879.

I

PARTIE HISTORIQUE

LE PALAIS A L'ACADÉMIE

M. DUFAURE ET SON FAUTEUIL ACADÉMIQUE (1)

1634-1879

Il y a bientôt quinze ans que M. Dufaure a été appelé à recueillir la succession littéraire de M. le chancelier Pasquier à l'Académie, et qu'il a pris officiellement possession du fauteuil de son prédécesseur.

Dès que le bruit de sa réception publique, qui s'était fait attendre près d'une année, se fut répandu dans Paris, beaucoup de gens s'en préoccupèrent comme d'un événement. Les portes du secrétariat de l'Institut furent assiégées ; chaque Immortel devint l'objet d'une foule de demandes et de sollicitations ; tous, hommes politiques, hommes de palais, hommes de lettres,

(1) Notre éminent collaborateur, M. H. Moulin, prépare la publication d'un volume: *le Palais à l'Académie*. Il nous a permis, avec son obligeance accoutumée, de choisir, pour l'*Amateur d'autographes,* un des chapitres de son livre. Nous avons cru que l'histoire du fauteuil de M. Dnfaure était, par son actualité même, de nature à intéresser plus particulièrement nos lecteurs, qui, nous n'en doutons pas, sauront gré, comme nous, à M. Moulin, de cette bonne fortune littéraire.

orateurs de la Tribune et du Barreau, Princes de l'Église, amis des anciens gouvernements et du gouvernement nouveau, tous, voulaient ce jour-là avoir place au sanctuaire, et assister à une solennité qui devait rappeler, disait-on, les plus brillantes séances de l'Académie française.

Malheureusement, la mort lui avait enlevé Andrieux, cet inimitable lecteur qui, pour pareille fête et pareille assemblée, eût réservé les primeurs de quelque nouvelle épître sur la *Perfectibilité;* Népomucène Lemercier, qui eût retrouvé quelque chant sur la *Liberté de la Grèce;* Ancelot, quelque nouvelle inspiration sur *Venise et le Lido* (1) ; mais si la voix aimée de ces poètes s'était éteinte, l'Académie n'avait-elle pas encore MM. Viennet et Legouvé, toujours prêts pour ces grands jours, l'un avec ses fables applaudies, l'autre avec ses scènes de comédies, auxquelles le Théâtre-Français fait le même accueil que le Palais-Mazarin ? Puis, enfin, l'éloge de M. le duc Pasquier, ancien ministre, orateur parlementaire, homme politique, mêlé pendant plus d'un demi-siècle à tous les grands événements de son époque, ne devait-il pas être prononcé par M. Dufaure, lui-même deux fois ministre, membre durant vingt-cinq ans de nos assemblées délibérantes, et l'un des orateurs les plus nerveux de notre tribune nationale ?

La vie et les travaux d'un homme d'État racontés par un homme d'État ; les qualités et les discours d'un orateur appréciés par un orateur ; les actes d'un ministre de la justice pesés par un jurisconsulte, bâtonnier de l'Ordre ; toute une longue carrière politique traversée par trois révolutions, jugée par un homme politique ; était-il, pour le public qui compose les réunions académiques, un attrait plus puissant ?...

Ce fut en attendant ce spectacle curieux et instructif que nous promettait la réception de M. Dufaure, que je me hâtai

(1) Ce fut à la séance de réception de MM. Droz et C. Delavigne, le 1er juillet 1825, qu'Andrieux lut, au milieu des applaudissements, son épître sur *la Perfectibilité.*

A la réception de M. Jay, le 19 juin 1832, Nép. Lemercier lut un *Appel aux Muses*, comme il avait lu, dans d'autres séances publiques, *le Triomphe national*, et des fragments de son poème sur *la Grèce.*

M. Ancelot apporta aussi plusieurs fois aux séances de l'Académie son tribut de ectures de pièces de vers inédites.

d'écrire, surtout pour le peuple du Palais, *ad gentem togatam*, l'histoire du fauteuil dans lequel allait bientôt s'asseoir le nouvel élu (1).

Peu riche de célébrités, ce fauteuil se recommande par le privilège de la longévité ; c'est un de ceux qui depuis la création de l'Académie, en 1634, comptent le moins de titulaires. M. Dufaure est le dixième ; or, deux cent trente ans à répartir entre ses neuf prédécesseurs donnent, à chacun d'eux, en moyenne, une vie académique de vingt-cinq ans et six mois. Il est vrai que parmi eux il en est plusieurs qui ont dépassé de beaucoup les limites de la vie ordinaire ; trois ont atteint quatre-vingts ans, un quatrième quatre-vingt-seize, et un cinquième est mort plus que centenaire.

S'il nous fallait désigner ce fauteuil, l'un des plus modestes du mobilier académique, par le nom qui l'a le plus illustré, nous l'appellerions le fauteuil du cardinal de Bernis (2). Il ne peut se glorifier d'un Corneille ni d'un Racine, d'un Bossuet ni d'un Fénelon, d'un Lafontaine ni d'un Despréaux, pas même d'un Fontenelle ou d'un d'Alembert ; la liste de ses occupants se compose d'un faiseur de ballets, *Intendant des plaisirs nocturnes* de Mme la princesse de Conti, Laugier de Porchères ; de trois princes de l'Église : Ph. de Chaumont, évêque d'Acqs, de Bernis, archevêque d'Albi et cardinal ; de Frayssinous, évêque d'Hermopolis ; d'un lieutenant général, homme de Cour, le marquis de Mimeure ; de deux abbés : l'un chanoine de la Sainte-Chapelle, professeur de belles-lettres chez les Jésuites, Nicolas Gédoyn ; l'autre, grammairien, instituteur des sourds-muets, Sicard ; de trois hommes de Palais : L. Cousin, président à la Cour des monnaies ; Pasquier, ancien conseiller au Parlement et chancelier de France ; enfin, M. Dufaure, avocat et bâtonnier de son ordre. Quatre de ces hommes ont été, en outre, ministres,

(1) Ce fauteuil porte le numéro 7, d'après Pellisson, l'historien de l'Académie ; 34, d'après J. de Mancy, qui a dressé un *Tableau historique, chronologique de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, et M. Tyrtée Tastet, qui a écrit l'*Histoire des Quarante Fauteuils*.

(2) M. T. Tastet lui a donné le nom de l'abbé Sicard, préférant sans doute le point de vue philanthropique au point de vue littéraire.

qui, des affaires étrangères, qui, de l'instruction publique et des cultes, qui, de la justice, qui, de l'intérieur. Dans cette pléiade d'abbés et d'évêques, de militaires, de ministres et d'hommes de robe, c'est à peine si l'on découvre un homme de lettres, à proprement parler.

Trois hommes de Palais pour un même fauteuil, certains trouveront peut-être que c'est beaucoup. N'oublions pas toutefois que le Palais, comme l'Église, a toujours été représenté à l'Académie, et qu'il n'est peut-être pas un de ses fauteuils qui n'ait été, au moins une fois, dévolu à l'un des chefs soit de la Magistrature, soit du Parquet, soit du Barreau. Si l'on veut interroger l'histoire de chacun d'eux, on lira les noms, sur l'un: d'un Garde des sceaux, Chancelier de France, Séguier ou d'Argenson; sur l'autre, d'un premier président au Parlement ou à la Cour des Monnaies, J. de Mesmes, Ant. Portail, Potier de Novion, Cousin ou de Nicolaï; sur celui-ci, d'un avocat-général, Pavillon ou L. Séguier; sur celui-là, d'avocats au Parlement et au Conseil, Patru, Barbier d'Aucourt, Mich. Leclerc, L. Giry, de Sacy, Charpentier, Target, et, de nos jours, J. Favre, Dupin et Berryer. Faut-il à ces noms ajouter ceux de plusieurs présidents à mortier, comme Bouhier, Salomon, Hénault et Montesquieu; d'un premier président et d'un procureur général de la Cour de cassation, comme MM. de Sèze et Merlin; d'une foule de maîtres des requêtes et de conseillers d'État, comme Servien, Bautru, Renouard de Villayer, J. Bignon, Jacques Esprit, de Priézac, Bazin de Bezons, P. Pellisson, Habert de Montmor, etc., etc.? nous n'aurons qu'un dénombrement, encore incomplet, des hommes de Palais qui ont siégé à l'Académie....

I

HONORAT LAUGIER DE PORCHÈRES

1634-1653

Quel est le premier titulaire du fauteuil dont M. Dufaure est le dernier? Un illustre inconnu, un quasi Immortel, puisqu'il

vécut, s'il faut en croire Tallemant des Réaux, jusqu'à cent trois ans, Honorat Laugier de Porchères, né dans un village du Languedoc, vers le milieu du seizième siècle.

Qui connaît aujourd'hui cet enfant du Midi, attaché pendant quelques années au service du duc de Savoie, et qui se faisait honneur du titre d'*Intendant des plaisirs nocturnes*, parce que la protection de Mme la princesse de Conti avait obtenu pour lui, avec une pension de 3 ou 400 écus, « l'emploi de faire les ballets et autres choses semblables? »

Il fut nommé à l'Académie à sa création. Ses titres étaient peu nombreux et peu brillants : quelques *Poésies* perdues dans les recueils du temps ; un *Traité des Devises ;* un petit volume de *Lettres amoureuses*, sous le pseudonyme d'Évandre ; un in-quarto intitulé : *le Camp de la place royale, Relation de ce qui s'est passé au mariage du roi Louis XIV avec l'Infante d'Espagne, et de Madame avec le prince d'Espagne.*

D'après le nombre et la valeur de ces titres, il faut reconnaître qu'en l'an de grâce 1634 on pouvait, sans grands frais, entrer à l'Académie. Laugier de Porchères était assurément un pauvre écrivain, ce qui n'empêchera pas son successeur, suivant la coutume académique, de le traiter d'*illustre*, et de dire « que c'est » avec autant de crainte que d'étonnement qu'il entre après un » homme qui ne lui laisse que le désespoir de le suivre (1). »

La réception de Laugier de Porchères donna naissance à deux règlements encore observés de nos jours ; le premier substituait au vote de vive voix le vote par bulletin ; le second subordonnait pour l'avenir à l'agrément du Protecteur l'élection de tout candidat. Laugier de Porchères, paraît-il, avait été lié avec quelques-uns des ennemis du Cardinal, qui avait vu avec déplaisir sa nomination ; ce qu'apprenant, les Académiciens s'empressèrent de se rendre auprès de Son Éminence, et de lui proposer d'annuler le vote favorable à leur collègue. Mais comme le sieur de Porchères n'était pas un personnage que pût redouter le Cardinal, et que sa présence à l'Académie n'était guère de

(1) Discours de réception de Ph. de Chaumont, 1654.

nature à l'inquiéter, il repoussa l'offre qu'on lui faisait et « eut la modération de se contenter d'un règlement pour l'avenir (1). »

La prudence conseillait à Laugier de se faire pardonner ses anciennes relations, et de s'efforcer de rentrer en grâce auprès du maître tout-puissant ; une résolution de l'assemblée lui en fournit l'occasion. Ne sachant encore quelle direction donner à leurs travaux, ses membres, dans l'une des premières séances de janvier 1635, décidèrent que « chacun d'eux serait obligé de faire à son tour un discours sur telle matière et de telle longueur qu'il lui plairait. » Hay du Châtelet inaugura la série de ces discours par un essai sur l'*Éloquence française ;* de Boisrobert parla en faveur *du Théâtre;* l'évêque de Grasse, Godeau, *contre l'Éloquence ;* enfin, Laugier, quand vint son tour de haranguer, choisit pour sujet : *La louange de l'Académie, de son Protecteur et de ceux qui la composaient* (2).

Il y avait en même temps à l'Académie deux Porchères, Laugier et Arbaud, qui n'étaient pas parents, et que parfois l'on a confondus l'un avec l'autre. La confusion était d'autant plus facile que, tous les deux, étaient nés en Provence, et avaient pris le nom de leur village ; qu'ils avaient l'un et l'autre la prétention d'être poètes, et faisaient des vers qui avaient à peu près le même mérite et le même applaudissement, et, qu'enfin, ils appartenaient tous deux à l'Académie, où ils avaient été reçus à la même époque. « Chacun d'eux, disait plaisamment Tallemant des Réaux, traitait l'autre de bâtard, et soutenait qu'il n'était pas de la maison de Porchères, assez bonne en ce pays-là ; mais ils s'accordaient en un point, c'est qu'ils étaient l'un et l'autre de méchants auteurs. »

(1) Pellisson, *Histoire de l'Académie.*

(2) Trois mois plus tard, il prononça un second discours sur *les Différences et les conformités qui sont entre l'amour et l'amitie.* Un autre de ses confrères M. de Gombauld, parla sur le *Je ne sais quoi.*

II

PAUL-PHILIPPE DE CHAUMONT

1653-1697

Laugier mourut à Paris en 1653 (1). Sa succession académique échut à un homme qui n'est guère plus connu que lui, et qui a encore moins écrit, Paul-Philippe de Chaumont. Ce dernier était le fils d'un conseiller d'État, et le parent du chancelier Séguier; peut-être ne faut-il pas chercher à son élection d'autre motif que cette alliance.

Il fut tour à tour garde des livres du cabinet et lecteur du roi; abbé de Saint-Vincent-du-Bourg et évêque d'Acqs (2). Après douze ou quinze années consacrées à la direction de son diocèse, comme Huet, son collègue, il se démit de ses fonctions épiscopales, pour pouvoir se livrer avec plus de liberté à l'étude.

Son discours de réception fut un chef-d'œuvre d'exagération, de pathos et de mauvais goût : « J'ai donc l'honneur, disait-il, » d'être d'une assemblée dont toute l'Europe révère les ouvrages » et suit les décisions, et qui, ayant même fait éclater sa » lumière parmi les glaces du septentrion, a pu la faire admirer » où le soleil n'ose porter la sienne, jusqu'à s'y faire rendre des » hommages par les têtes couronnées... »

Fiat lux !... Comprenne qui pourra! Puis vint l'éloge outré de « l'incomparable Protecteur, dont les perfections extraordinaires surpassent infiniment celles de tout le reste des hommes; au même temps qu'elles en attirent l'admiration, elles se dérobent à leur connaissance et leur font avouer que, étant de beaucoup au-dessus de leurs pensées, elles sont aussi au delà de tous les respects que l'on oserait s'efforcer de leur rendre. »

(1) La plupart des biographes, et Pellisson notamment, fixent la date de sa mort à 1654. C'est une erreur qu'il est facile de relever avec la *Muse historique* de Loret, dont la *Gazette* annonce le décès de Laugier, le 26 octobre 1653.

(2) La *Biographie-Didot* le fait évêque d'Apt. Elle a confondu Apt, évêché suffragant d'Aix, avec Acqs, évêché suffragant d'Auch.

Si Sédaine eût été le contemporain de Mgr d'Acqs, qu'il eût assisté à sa réception et entendu de pareilles phrases, nous ne doutons pas qu'il ne lui eût adressé le compliment qu'il faisait quelques années plus tard à un autre de ses collègues : « Ah ! monsieur, vous m'avez ravi ! depuis vingt ans que j'écris du galimatias, je n'ai encore rien dit de cette force-là. »

Avec ce discours, Mgr d'Acqs n'écrivit de sa vie qu'un in-12 : *les Réflexions sur le christianisme enseigné dans l'Église catholique*. Or, comment Dacier a-t-il eu le courage de l'appeler *illustre;* et Chapelain d'écrire : « Qu'il ne manquait pas d'esprit et avait assez le goût de la langue ; que s'il ne prêchait bien, il prêchait hardiment et facilement ? Il est vrai qu'il ajoutait : « On n'a pourtant rien vu de lui, ni en prose ni en vers, qui puisse lui faire honneur. »

Ph. de Chaumont était chancelier de l'Académie, quand Furetière en fut exclu en janvier 1635. Douze ans plus tard, il mourait à Paris, laissant pour son successeur le président Louis Cousin.

III

LE PRÉSIDENT LOUIS COUSIN

1697-1707

Celui-ci fut reçu dans la séance du 15 juin 1697, et il se contenta de dire avec bon sens, en parlant de son prédécesseur : « Tout était recommandable dans celui que vous regrettez ; illustre naissance, heureux naturel, érudition, politesse. »

Louis Cousin avait soixante-dix ans quand ses travaux et ses nombreuses traductions lui ouvrirent les portes de l'Académie.

Destiné d'abord par sa famille à l'état ecclésiastique, il avait étudié la théologie, soutenu avec succès la thèse, appelée alors *Tentative*, et était reçu bachelier, quand certains arrangements lui fermèrent cette première carrière et tournèrent sa vocation vers le Palais. A l'étude de la théologie, à laquelle il avait pris

goût, il substitua l'étude du droit, et prêta son serment d'avocat au Parlement de Paris, en 1646. Il suivit avec exactitude les audiences, se présenta même quelquefois, non sans avantage, à la barre, jusqu'à ce qu'il achetât une charge de président à la Cour des monnaies. Comme ces nouvelles fonctions ne prenaient qu'une partie de son temps, il consacra l'autre à la rédaction du *Journal des Savants*, à la censure des ouvrages soumis à son visa, et à ses compositions littéraires.

« C'était, dit le P. Niceron, un homme d'une probité sans égale, d'une justesse d'esprit admirable, d'un jugement droit et fin, d'un commerce doux et aisé. » Malgré toutes ces qualités, le censeur royal fut souvent fort empêché pour concilier les intérêts de l'autorité, qui trouvait toujours trop large la liberté accordée, avec ceux des auteurs, qui la trouvaient toujours trop restreinte. Quelles que fussent sa réserve et son urbanité, l'amour-propre des écrivains est si chatouilleux, que le journaliste froissa malgré lui certaines susceptibilités, et se fit des querelles avec quelques-uns, avec Fraguier notamment, et avec Gilles Ménage, ce Vadius des *Femmes savantes*, qui l'attaqua en vers grecs, latins et français.

Ne sachant trop que dire de l'honnête président Cousin, Ménage ne s'avisa-t-il pas de lui reprocher son impuissance comme mari, en la comparant à sa fécondité comme traducteur ? et voici l'épigramme qu'il lui adressa :

Le grand traducteur de Procope
Faillit de tomber en syncope
A l'instant qu'il fut ajourné
Pour consommer son mariage.
Ah! dit-il, le pénible ouvrage,
Et que je suis infortuné!...
Moi qui fais de belles harangues,
Moi qui traduis en toutes langues!
A quoi sert mon vaste savoir,
Puisque partout on me diffame
Pour n'avoir pas eu le pouvoir
De traduire une fille en femme? »

Le président Cousin eut le courage, bien qu'arrivé à la

*

vieillesse, d'apprendre l'hébreu, afin de pouvoir étudier plus sûrement, en la lisant dans le texte, l'Écriture Sainte. Il s'occupa presque toute sa vie de traductions ; et ses œuvres, en ce genre, ne se composent pas de moins de douze ou quinze volumes in-4°. Son début fut l'*Histoire d'Eusèbe de Césarée*, bientôt suivie de celle de *Clément d'Alexandrie;* puis vint, sous le nom d'*Histoire byzantine*, cette collection d'historiens grecs, qui ont écrit les annales du Bas-Empire, pendant plus de dix siècles, depuis la mort de Théodose jusqu'à la prise de Constantinople (1). Rappellerons-nous, avant de clore la liste des ouvrages de notre académicien, l'*Histoire ecclésiastique*, l'*Histoire romaine*, l'*Histoire de l'empire d'Occident*, livre aujourd'hui fort rare, les *Principes et les Règles de la vie chrétienne*, un *Exercice spirituel*, dédié à Mme la chancelière Séguier ?...

Utile aux lettres pendant sa vie par ses labeurs, le président Cousin voulut l'être encore, après sa mort, par ses générosités. Il fonda six bourses à l'Université de Paris, et légua à l'abbaye de Saint-Victor sa bibliothèque, avec 20,000 livres pour l'augmenter.

Nous ne voulons pas en finir avec le président Cousin sans relever une phrase du discours de Dacier, chargé de répondre au récipiendaire. Dès ce temps-là, paraît-il, l'Académie ne savait pas toujours résister aux sollicitations du dehors ; aux titres elle préférait quelquefois les recommandations, et se montrait trop docile au patronage des princes, des ministres et de quelques grands seigneurs. Louis XIV, son protecteur, ennemi de ces complaisances, de nature à altérer la considération à laquelle a droit une grande compagnie, se faisait un devoir de la prémunir contre ces faiblesses. « Le roi, disait Dacier à ses » collègues, m'a ordonné de vous dire qu'il aime beaucoup » mieux les sujets que l'Académie choisit elle-même que ceux

(9) D'Alembert appelle cette nombreuse réunion « une *populace* d'historiens, absolument dénuée non-seulement de philosophie et de critique, mais de génie, de goût et de style. »

» qu'elle prend par complaisance et par déférence pour des » recommandations (1).

IV

JACQUES-LOUIS VALON, MARQUIS DE MIMEURE

1707-1719

La traduction en vers, ou plutôt l'imitation libre d'une ode d'Horace, rien de plus, rien de moins, fit de Jacques-Louis Valon, marquis de Mimeure, un académicien, en remplacement du président Cousin. Il est vrai, qu'au dire de Voltaire, la pièce française ne le cédait pas à la pièce latine. Malgré l'opinion de Voltaire, juge si compétent en matière de goût, quand la passion ne l'égarait pas, nous ne pouvons oublier ce mot si vrai de Mercier : « Traduire Horace, c'est transvaser du champagne; la mousse s'en va... » La copie eût-elle valu l'original, c'eût été encore un titre bien léger pour prendre rang parmi les quarante immortels.

Le marquis de Mimeure était né en 1659, à Dijon, patrie de Bossuet, ville toute littéraire; il descendait d'une ancienne famille qui avait donné un grand nombre de magistrats au Parlement de Bourgogne, et quelques chevaliers à l'ordre de Malte.

Il fut nommé à la recommandation du Grand Condé. Page du Dauphin, fils de Louis XIV, il partagea les jeux et les études du jeune prince, et sut lui inspirer un attachement qui ne se démentit pas dans la suite. L'éducation du Dauphin

(1) Dans une autre circonstance, à l'occasion de l'élection de Goibaud Du Bois, contemporaine de celle de Simon de la Loubère, qui avait été enlevée par l'influence du contrôleur général de Pontchartrain, le président Rose, secrétaire du roi, écrivant au nom de son maître, félicitait les membres de l'Académie du choix qu'ils venaient de faire de la personne de Du Bois, et ajoutait : « Je ne dois pas vous laisser ignorer une circonstance qui me semble mériter une sérieuse réflexion pour l'avenir; c'est la oie que le roi a témoignée d'apprendre que nos suffrages ont été libres et sans mélange de la moindre cabale ni recommandation étrangère. »

terminée, il suivit la carrière des armes; en 1683, il servait comme volontaire, sous Duquesne, et prenait part à l'expédition contre Alger. Après avoir rapidement traversé tous les grades, il devenait aide de camp du duc de Bourgogne, lieutenant général des armées du roi, et gouverneur d'Auxonne. A cette époque, il avait déjà payé de sa personne à Steinkerque, à Fleurus, à la Marsaille, à Ramillies, à Malplaquet, et il s'était trouvé aux sièges de Luxembourg, de Mons, de Landau, de Brisac, de Philisbourg, etc., etc.

Homme de guerre par métier, homme de lettres par occasion, le marquis de Mimeure, dès les premières lignes de son discours de réception, œuvre de La Motte, son ami, constatait cette situation. « La vie militaire, disait-il, que j'ai menée depuis longtemps, ne m'a guère laissé le loisir de cultiver le goût naturel que j'ai toujours eu pour les lettres. » Ce discours presque tout entier n'est qu'une série d'éloges; éloge du grand Cardinal et du chancelier Séguier, éloge du Roi et de Monseigneur le Dauphin, éloge du duc de Montausier, éloge du président Cousin.....

C'est un usage aujourd'hui traditionnel à l'Académie, que le discours du récipiendaire, auquel est chargé de répondre le Directeur, soit toujours éloquent. Selon la coutume, M. L. de Sacy, directeur en exercice, trouva donc *éloquente* la harangue du marquis de Mimeure.

L'usage veut encore que l'opinion ait désigné au choix de l'Académie l'heureux candidat qu'elle a jugé digne du cénacle; ainsi en fut-il pour le nouvel élu : « Les vœux du public, lui dit M. de Sacy, ont devancé les suffrages de l'Assemblée. »

L'orateur officiel pouvait-il, lui, l'homme de la tradition, terminer sa réponse sans faire fumer l'encens aux pieds du Roi, « le plus grand objet qui ait peut-être jamais été exposé à l'admiration des hommes? » Cette phrase académique nous remet en mémoire l'exclamation d'une grande dame de la Cour, à la même époque : « En vérité, il faut se souvenir qu'on est chrétienne, pour ne pas adorer le Roi ! » Mais une autre phrase à l'adresse du président Cousin, « l'un de ces hommes que les

» attraits des lettres dégoûtent de l'ambition et de la fortune, » nous fait volontiers oublier toutes ces flagorneries.

M. le marquis de Mimeure mourut dans son gouvernement, en 1719. Un mausolée en marbre lui fut élevé dans l'église d'Auxonne, et son épitaphe, après l'énumération de ses titres et dignités, se terminait par ces mots :

« Passans, priez pour lui, et songez à vous. »

V

NICOLAS GÉDOYN

1719-1744

Voici le premier titulaire du fauteuil dont nous racontons l'histoire, qui représente sérieusement l'érudition et la littérature; aussi fut-il membre tout à la fois de l'Académie française et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres.

Nicolas Gédoyn, né à Orléans, en 1667, était le dernier de onze enfants, et avait pour toute fortune 400 livres de rente; c'était sa part dans l'héritage paternel.

Élevé dans un établissement des Jésuites, il avait à peine dix-huit ans, quand, à la fin de ses humanités, cédant aux sollicitations de ses maîtres, il s'affilia à leur société. Il professa la rhétorique à Blois, dans l'un de ses collèges; mais sa faible santé et sa frêle constitution ne pouvant se prêter aux règles de l'institution ni aux fatigues du professorat, il dut rompre avec la Compagnie et rentrer dans le monde. Nous le retrouvons bientôt chanoine de la Sainte-Chapelle, abbé de Beaugency et de Sainte-Sauve-de-Montreuil. Le charme de son esprit, l'égalité de son humeur, la sûreté de ses relations lui ouvrirent les portes des meilleures sociétés de l'époque.

A son nom se rattache le souvenir de deux femmes célèbres, la spirituelle Madame Cornuel et la trop sensible Ninon. L'abbé était encore enfant lorsqu'il fut atteint d'une grave maladie; à la suite d'une crise violente, on le crut mort, et déjà on com-

mençait à l'ensevelir quand Madame Cornuel, que le hasard avait amenée dans la maison, demanda à le voir. Elle crut remarquer qu'il respirait encore, s'empressa de lui prodiguer les soins que réclamait son état et fut assez heureuse pour le rappeler à la vie.

Quelque peu parent de Mademoiselle de Lenclos, et admis dans son intimité, il était devenu son ami. L'abbé eût voulu être quelque chose de plus ; mais M. le Prince, le duc de Larochefoucauld, le maréchal d'Estrées, le marquis de Sévigné, Villarceaux, La Châtre et tant d'autres, premiers en date, ou mieux recommandés par leurs noms, leurs titres et leurs avantages personnels, devaient l'emporter sur lui. Dernier venu, il prit patience, et Ninon, à laquelle il sera sans doute beaucoup pardonné, récompensa, dit-on, sa persévérance. Elle l'écouta, s'il faut en croire la chronique... le lendemain du jour où elle eut quatre-vingts ans.

Voisin du père de Voltaire, il vit grandir sous ses yeux le jeune Arouët, dirigea ses premières études et développa ses heureuses et précoces dispositions.

Comme membre de l'Académie des Inscriptions, il lut assez souvent, dans ses séances, des *Mémoires* conservés dans la collection de la Compagnie. Il aimait la variété dans ses travaux : à l'*Histoire de Dédale*, il faisait succéder celle de *Phidias*, ou *la Vie d'Épaminondas ;* après un essai sur *les Traductions* ou un *Entretien sur Horace*, il écrivait sur *l'Urbanité romaine*, ou sur *les Plaisirs de la table chez les Grecs;* il s'inquiétait de savoir ce qu'étaient *les Courses de chevaux et les Courses de chars aux jeux olympiques*, etc., etc.

Comme membre de l'Académie française, il composa la traduction de Pausanias, *belle infidèle*, de la famille de celles de Perrot-d'Ablancourt, et la traduction de Quintilien, qui n'eut guère d'autre mérite que de faire oublier celle de l'abbé de Pure, l'une des victimes de Boileau (1) ; un volume d'*œuvres diverses*,

(1) L'abbé de Pure a traduit *Quintilien*, 1663, 2 vol. in-4, et *la Vie de Léon X*, de P. Jove; il a écrit quelques pièces de théâtre et *la Vie du maréchal de Gassion*, 1673, 3 vol. in-12.
Il n'est connu que par les Satires de Boileau.

édité après la mort de l'auteur, par son collègue l'abbé d'Olivet.

Lorsque le maréchal de Richelieu, les abbés de Roquette et de Rothelin furent reçus à l'Académie, Gédoyn en était directeur, et ce fut lui qui, en cette qualité, répondit aux récipiendaires.

Il atteignait sa soixante-seizième année, quand la mort le frappa, en 1744, au château de Fort-Pertuis, près de son abbaye de Beaugency. « Il était prêtre, dit d'Alembert, dans son » *Éloge;* il avait été jésuite ; il était pieux, il était savant... Il » n'avait ni les préjugés de sa robe, ni ceux de l'érudition ; il » voyait le christianisme en prêtre éclairé et en philosophe ci- » toyen, et il était aussi exempt du fanatisme littéraire que du » fanatisme religieux. »

VI

FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRES, CARDINAL DE BERNIS

1744-1794

L'abbé Gédoyn eut pour successeur un autre abbé, mais jeune, mais brillant ; joignant aux avantages de la figure les avantages de l'esprit ; applaudi dans le monde pour ses vers ; d'une noble naissance, et destiné à devenir l'un des princes de l'Église, François-Joachim de Pierres de Bernis.

Il était né à Saint-Marcel-de-l'Ardèche, en 1715, l'année de la mort du grand Roi, d'une ancienne et illustre famille, mais mal partagée du côté de la fortune. Elle datait, paraît-il, du dixième siècle, et comptait parmi ses membres Guillaume de Pierres, qui s'était distingué en 1098 au siège d'Antioche.

Une grande naissance n'exclut pas toujours la pauvreté ; de Bernis ne pouvait espérer de faire son chemin au fond de sa province ; sa famille la lui fit donc quitter, presque enfant, pour venir à Paris. Il y fut placé au collège de Louis-le-Grand, alors dirigé par les Jésuites, et plus tard au séminaire de Saint-Sulpice, où, pendant ses études théologiques, il faisait déjà de pe-

tits vers. Il avait hâte d'être présenté dans le monde. A peine s'y montra-t-il que le monde lui fit accueil; il ne tarda pas à s'y faire la réputation de bel esprit, d'abbé de Cour et d'homme à bonnes fortunes.

Tout en cultivant le monde, l'abbé de Bernis courtisait aussi l'évêque de Mirepoix, chargé de la feuille des bénéfices, et le cardinal de Fleury, premier ministre; mais l'un et l'autre faisaient la sourde oreille à ses sollicitations. Un jour qu'admis à Versailles, auprès de Son Éminence, il se montrait encore plus pressant que de coutume : — « Monsieur l'abbé, lui dit-elle, » après lui avoir reproché sa conduite par trop mondaine, votre » insistance est inutile ; vous n'obtiendrez rien de mon vivant. » — « Eh bien ! Monseigneur, repartit l'abbé, en s'inclinant, j'at- » tendrai » — Le temps donna raison à l'abbé ; il n'avait guère que vingt ans et le cardinal en avait plus de quatre-vingts; il attendit et se contenta, pour toute vengeance, de composer à son puissant ennemi l'épitaphe suivante :

Ci-gît qui, loin du faste et de l'éclat,
Se bornant au pouvoir suprême,
N'ayant vécu que pour lui-même,
Mourut pour le bien de l'État.

Quelques années après cette réception du ministre, le grand dignitaire était mort, et Mme de Pompadour, alors maîtresse en titre du Roi, et que l'abbé avait connue avant sa faveur, lorsqu'elle n'était encore que Madame Lenormand d'Étiolles, se chargeait de réparer envers lui les torts de l'Éminence défunte et de la fortune.

L'abbé avait adressé à la favorite force petits vers; il avait rimé pour elle des contes, des couplets, des madrigaux, etc.

Célébrant *les Petits trous* de la marquise, il avait dit :

Ainsi qu'Hébé, la jeune Pompadour,
A deux jolis trous sur la joue ;
Deux trous charmans, où le plaisir se joue,
Qui furent faits par la main de l'Amour.
Enchanté des roses nouvelles,
D'un teint dont l'éclat éblouit,
Il les touche du doigt.....

L'empreinte de son doigt forma ce joli trou,
Séjour aimable du sourire,
Dont le plus sage serait fou?

Ailleurs, dans un *madrigal* écrit pour Mme de Pompadour, se demandant : Qu'est-ce qu'amour? Il avait répondu :

. . . . C'est un enfant, mon maître.
Il l'est aussi du berger et du roi.
Il est fait comme vous; il pense comme moi;
Mais il est plus hardi peut-être.

Mme de Pompadour encouragea-t-elle les hardiesses de son poète? Toujours est-il qu'elle paya largement ses vers. Elle le recommanda à son royal amant, et obtint pour lui un logement au Louvre et une pension de 1,500 livres sur la cassette privée. Cette faveur fut le premier pas de l'abbé de Bernis dans la carrière des honneurs et des dignités. Il venait de remercier sa protectrice, et il sortait de chez elle par un escalier dérobé, emportant sous son bras une pièce de toile de Perse qu'elle lui avait donnée pour meubler son nouvel appartement, lorsqu'il se rencontra avec le Roi. « Que portez-vous donc-là? lui demanda ce dernier. — L'abbé de Bernis, surpris, embarrassé, ne répondait pas; le Roi répéta sa question, et l'abbé lui avoua alors ce qui s'était passé, et ce que contenait son paquet. — « Ah ! reprit Louis XV, » la marquise vous a donné la toile pour meubler votre appartement, eh bien ! voici les clous pour l'attacher... » Et en même temps il lui glissa dans la main un rouleau de cinquante louis. « La marquise, ajouta-t-il, m'a souvent parlé de vous; à l'occasion, je m'en souviendrai. »

A partir de cette rencontre, la fortune sembla conduire par la main l'abbé de Bernis. Il fut nommé presque coup sur coup chanoine du chapitre des Comtes de Brioude, puis de celui des Comtes de Lyon, où l'on ne pouvait entrer sans faire la preuve de seize quartiers de noblesse d'épée, des deux côtés, paternel et maternel; ambassadeur près la République de Venise; ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Espagne; enfin, ministre des affaires étrangères de France et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

H. Moulin.

(La suite au prochain numéro.)

LES DERNIERS MORTS

TARDIEU (AMBROISE)

Professeur à la Faculté de médecine de Paris, mort le 12 janvier.

A. Tardieu

Médecin consultant de l'Empereur

Doyen de la faculté de Médecine.

TOUCHARD (LE VICE-AMIRAL)

Député du 8e arrondissement de Paris, mort le 20 janvier.

Veuillez agréer, monsieur,

avec sentiments distingués

V. amiral Touchard

CLAIRVILLE (LOUIS-FRANÇOIS NICOLAÏE, DIT)

Auteur dramatique, mort le 9 février.

Clairville

Septembre 18[illegible]

VARIÉTÉS

AUGUSTE PRÉAULT

La mort récente de l'éminent sculpteur Auguste Préault donne quelque actualité à la lettre suivante que cet artiste adressa à son ami Ernest Morin sur un des livres les plus célèbres de Michelet, *l'Amour :*

« Cher ami,

« Je ne puis demain dimanche aller vous voir. J'aurais cependant voulu vous serrer la main et causer quelques heures. A dimanche prochain.

« J'ai lu et relu le livre de M. Michelet, *l'Amour*. C'est l'œuvre d'un grand artiste et d'un homme heureux. Jamais aucun de ses livres n'a été discuté comme celui-ci. Il m'est bien venu quarante personnes cette semaine dans mon atelier. La première fois que j'aurai le plaisir de vous voir je vous raconterai toutes ces colères et toutes ces admirations.

amitié dévouement
Auguste Préault

APPEL AUX AMATEURS

Un de nos abonnés sollicite des bibliophiles la communication du premier cahier des Mélanges littéraires ou *Journal des Dames* par Dorat (1777). Ce premier cahier renferme la première poésie non signée de Fontanes, qui devint plus tard grand-maître de l'Université impériale.

Les communications seront reçues au bureau de l'*Amateur d'Autographes*.

II

PARTIE TECHNIQUE

COMPTE RENDU DES VENTES D'AUTOGRAPHES.

LA VENTE P. E.

La vente de la collection de M. P. E. a eu lieu le 15 février. Voici les prix des articles les plus intéressants :

Ancre (le maréchal d'), 25 fr ; — *Arnal*, 12 et 10 fr. ; — *Balzac*, 31 fr.; — *Barbès*, 15 fr. ; — *Béranger*, 20 et 20 fr. ; — *Berri* (la duchesse de), 30 fr. ; — *Billaud-Varenne*, 51 fr. ; — *Biot*, 10 fr. ; — *Blanqui*, 10 fr. — *Boieldieu*, 36 fr. ; — *Bonaparte* (Louis), 41 et 14 fr. ; — *Bonnat*, 7 fr. 50; — *Cambronne*, 10 fr. ; — *Carpeaux*, 10 et 10 fr. ; — *Cavaignac* (Godefroy), 13 fr. ; — *Cluseret*, 10 fr. — *Condé* (le prince de), 51 fr. ; — *Cournet*, 11 fr. ; — *David*, 15 fr., 15 fr., 16 fr. et 15 fr. ; — *Déjazet*, 20 fr., 8 fr. 50 et 20 fr. ; — *Delaroche* (Paul), 51 fr. ; — *Ducrot*, 22 fr. ; — *Élisabeth* (Madame), 101 fr. ; — *Fieschi*, 10 fr. ; — *Fourier*, 10 fr. ; — *Gérome*, 11 et 7 fr. ; — *Henri IV*, 20 fr. ; — *Hervé*, 10 fr. ; — *La Condamine*, 21 fr. ; — *Lafarge* (Madame), 10 fr. ; — *Lamartine*, 10, 15 et 10 fr. ; — *Lebon* (Jos.), 50 fr. ; — *Louis XV*, 30 fr. ; — *Maine* (la duchesse du), 26 fr; — *Marguerite de France*, 15 fr. ; — *Mirabeau*, 17 et 15 fr. ; — *Normandie* (le duc de), 15 fr. ; — *Passy* (Frédéric), 15 fr. ; — *Pelletan*, 12 fr. ; — *Prud'hon*, 70 et 77 fr. ; — *Rachel*, 30 fr. ; — *Regnier*, 14 fr. ; — *Rouget de Lisle*, 10 fr. ; — *Rouher*, 7 fr. 50 ; — *Saint-Pierre* (B. de), 21 fr. ; — *Saisset* (l'amiral), 22 fr. ; — *Sand* (George), 25 fr. ; — *Talma*, 30 fr. ; — *Thiers*, 11 fr. ; — *Vernet* (Horace), 15 fr.

LA VENTE DE VILLARS.

Le 17 février a eu lieu cette vente, dont voici les prix principaux :

Barbès, 10 fr. ; — *Barroilhet*, 10 fr. ; — *Baudelaire*, 10 fr. ; — *Béranger*, 20 fr. ; — *Courbet*, 25 fr. ; — *Doré*, 10 fr.; — *Dumas fils*, 20 fr. ; — *Gautier* (Th.), 25 et 10 fr. ; — *Lamartine*, 20 fr. ; — *Meissonier*, 11 fr.; — *Sand* (George), 30 fr. ; — *Talleyrand*, 14 fr. ; — *Bellini*, 25 et 20 fr.; — *Bulow*, 10 fr. ; — *Donizetti*, 10, 35 et 35 fr. ; — *Gounod*, 12 et 10 fr.; — *Gyrowetz*, 11 fr. ; — *Mercadante*, 12 fr. ; — *Meyerbeer*, 9 fr. ; — *Ricci* (Luigi), 50 et 9 fr.; — *Ricci* (Federico), 50 et 36 fr.; — *Schumann*, 7 fr. 50 ; — *Vogler*, 10 fr. ; — *Weigl*, 13 fr. ; — *Zingarelli*, 10 fr. ; — *Arnould* (Sophie), 42 et 50 fr. ; — *Bourdelot*, 15 fr. ; — *Bruix*, 35 fr. ; —

Brumoy, 18 fr. ; — *Chamillart*, 41 et 51 fr. ; — *Chaulieu*, 20 et 15 fr. ; — *Costar*, 31 fr. ; — *Épernon* (le duc d'), 80 fr. ; — *Este* (Hipp. d'), 20 fr. ; — *Francastel*, 10 fr. ; — *Granvelle* (le cardinal de), 41 fr. ; — *Grimm*, 31 fr. ; — *Lancelot*, 15 fr. ; — *La Trémoille* (Henri de), 21 fr. ; — *La Vergne* (Madame de), 27 fr. ; — *Lavoisier*, 22 fr. ; — *Lorraine* (le duc Léopold Ier de), 15 fr. ; — *Louis XV*, 21 fr. ; — *Nicole* (Fr.), 25 fr. ; — *Philippe III*, roi d'Espagne, 31 fr. ; — *Salieri*, 20 fr. ; — *Starhenberg*, 25 fr. ; — *Tallien* (Madame), 26 fr. ; — *Vernet* (Carle), 12 fr.

MANUEL DE L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

JEAN-FRANÇOIS, MARQUIS DE

LA POYPE

Général des armées de la République et de l'Empire, député de l'extrême gauche en 1822, n. à Lyon, 31 mai 1758, m. aux Brosses, près de Vaux, 27 janv. 1851.

Ses lettres, communes, valent, en moyenne, 2 fr.

PIERRE-MARIN-VICTOR RICHARD DE

LAPRADE

Poëte, successeur d'Alfred de Musset à l'Académie française (11 fév. 1858), n. à Montbrison, 13 janv. 1812.

1° L. a. s. à Léon Boitel, 4 p. pl. in-4. — 5 fr. 50. (N° 9696 du *Bull. J. Charavay.*)

Lettre très-piquante sur la société et la littérature parisiennes. « Vous ne sauriez croire combien le monde littéraire est triste à voir, et c'est le moins ignoble pourtant. J'ai vu de près, entre autres choses, tous les tripotages qui entourent les élections académiques, c'est désespérant... La présence du vieux et auguste Châteaubriand maintient encore un centre à l'Abbaye-au-Bois, mais après Mad. Recamier, il n'y aura plus que des dames tartares ou chinoises qui prennent intérêt à la littérature française... »

2° L. a. s. ; Lyon, 12 oct. 1861, 2 p. in-8. — 2 fr. (N° 291, *J. Charavay*, 1864.)

Relative à la nouvelle édition de ses *Questions d'art*. Plusieurs journalistes de province lui ont promis des comptes rendus, surtout depuis que M. Saint-Beuve a attaqué l'ouvrage.

Une quinzaine d'autres lettres. En moyenne, 3 fr.

PIERRE-HENRI

LARCHER

Helléniste, traducteur d'Hérodote, membre de l'Académie des Inscriptions (10 mai 1778) et de l'Institut (1er août 1796), n. à Dijon, 12 oct. 1726, m. à Paris, 22 déc. 1812.

L. a. s. à Gence; 18 avril 1807, 2 p. pl. in-4. — 5 fr. (No 164, *Capelle*, 1851.)

Il a appris avec beaucoup de satisfaction que, dans un temps où l'on ne fait guère imprimer que des ouvrages qui blessent les mœurs ou qui attaquent la religion, il avait formé le projet de donner une nouvelle traduction du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il se proposait dans le même temps d'en publier une aussi. Travaux auxquels il s'est livré, en tout conformes à ceux de Beauzée, qu'il ne connaissait pas. Détails intéressants.

Quelques autres lettres. En moyenne, 3 fr.

DIONYSIUS

LARDNER

Mathématicien et écrivain scientifique anglais, n. à Dublin, 3 avril 1793, m. 4 juin 1859.

Ses autographes, communs, valent de 2 à 3 fr.

NICOLAS-GABRIEL DE

LA REYNIE

Lieutenant de police, auquel Paris doit plusieurs embellissements, président de la chambre ardente, qui condamna la Brinvilliers et la Voisin, n. à Limoges, 1625, m. 14 juin 1709.

L. a. s.; Paris, 3 oct. 1702, 2 p. in-4. — 7 fr. (No 242, *Lucas de Montigny*, 1860.)

Le pays latin lui attribue une portion du mandement de M. le cardinal de Noailles, et on croit mal à propos y reconnaître son style. « Je vous envoye un mémoire de ce qui fust faict en 1678 à l'égard du liure de la critique du père Simon et il me souvient qu'après auoir entretenu l'autheur, ie dis dès ce temps là ce que ie croy encore à présent, que tout ce qu'on pourra escrire contre luy, ne changera point ses sentiments, et qu'il finira encore plus mal qu'il n'a commencé. Il faut d'autres précautions à l'égard de cette sorte d'escrivains, et ne pas attendre pour en uzer qu'ilz ayent faict tout le mal qu'ils peuuent faire... »

Quelques autres lettres : de 5 à 10 fr.

CHARLES-LOUIS

LARGETEAU

Astronome, membre libre de l'Académie des Sciences (13 déc. 1847), n. à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), 22 juillet 1791, m. à Pouzauges (Vendée), 11 sept. 1857.

Ses autographes valent de 2 à 3 fr.

NICOLAS DE

LARGILLIÈRE

Peintre de portraits, surnommé le *Van Dyck français*, n. à Paris, 2 oct. 1656, m. dans la même ville, 20 mars 1746.

L. s., sig. aussi par *Carle Vanloo*, *Cazes* et *Lépicié*, à Monseigneur...; 31 mars 1742, 2 p. in-fol. — 3 fr. 50. (N° 171, *Laverdet*, 1852.)

Ils le prient de vouloir bien donner des ordres pour le voyage à Rome des sieurs Mignot, Adam et Châles, qui ont remporté en 1740 et en 1741 les grands prix de sculpture et de peinture.

On trouve encore, dans les catalogues, quatre quittances signées, vendues de 3 à 6 fr. 50 (catalogues nos 176, 206, 242 et 306).

JEAN-AMBROISE BASLON, COMTE DE

LA RIBOISIÈRE

Général d'artillerie, qui s'illustra à Austerlitz, à Eylau, à Friedland, à Essling, à Wagram et pendant la campagne de Russie, n. à Fougères (Ile-et-Vilaine), août 1759, m. à Kœnigsberg, 29 déc. 1812.

Ses autographes, peu communs, valent de 4 à 5 fr.

PIERRE-LOUIS DE

LA RIVE

Peintre suisse, n. à Genève, 21 oct. 1753, m. dans la même ville, 7 oct. 1815.

Une lettre de lui a été adjugée au prix minime de 1 fr. à la vente Châteaugiron, en 1851.

CHARLES-GASPARD DE LA RIVE

Chimiste et physicien suisse, qui s'illustra par ses beaux travaux sur l'électricité, n. à Genève, 13 mars 1770, m. dans la même ville, 18 mars 1834.

Ses autographes valent de 3 à 5 fr.

AUGUSTE-ARTHUR DE LA RIVE

Fils du précédent, physicien, qui continua les travaux de son père sur l'électricité, membre associé de l'Académie des Sciences (11 juillet 1864), n. à Genève, 9 oct. 1801, m. 27 nov. 1873.

Ses autographes valent de 3 à 4 fr.

NOUVELLES DIVERSES

M. Étienne Charavay prépare en ce moment plusieurs ventes d'autographes pour les mois de mars, avril, mai et juin. Parmi elles se trouvent celle de M. le baron de Girardot, depuis longtemps annoncée, et celle de M. Benjamin Fillon, qui comprendra la magnifique série des artistes. Notre prochain numéro contiendra sur ces ventes de plus amples renseignements.

— Le bulletin nº 53 de notre correspondant de Londres, M. F. Naylor, vient de paraître. Il contient des lettres de lord Byron, William Cowper, Ferdinand le Catholique, Flaxman, Franklin, Henri IV de Castille, Jenner, Mme de Maintenon, Nicolo, Turenne, la reine Victoria, etc.

— Le bulletin nº 197 de M. Étienne Charavay est sous presse.

— La seconde série du *Supplément à l'Isographie des hommes célèbres* paraîtra prochainement.

Le Directeur-propriétaire-gérant :

ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Dragon.

N° 306 — Dix-Septième année — Mars 1879

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

CHARAVAY FRERES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Le Palais à l'Académie : M. Dufaure et son fauteuil académique (*Suite*). — Variétés : Saint-René Taillandier et Pierre Magne (avec fac-similés). — Les derniers morts (avec fac-similés).

II. PARTIE TECHNIQUE

Les prochaines ventes d'autographes. — Manuel de l'Amateur d'autographes. — Nouvelles diverses.

LISTE DES RÉDACTEURS

E. DE BARTHÉLEMY — FIRMIN BOISSIN — HONORÉ BONHOMME — ALFRED BOVET
BARON FEUILLET DE CONCHES — BENJAMIN FILLON — ÉD. FOURNIER
ANATOLE FRANCE — BARON DE GIRARDOT — RENÉ KERVILER
PAUL LACROIX — LORÉDAN LARCHEY — LÉON DE LA SICOTIÈRE
M. DE LESCURE — TH. LHUILLIER — MOULIN
CH. READ — ADOLPHE ROCHAS
MAURICE TOURNEUX

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-similé dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

LONDRES : F. Naylor.
BERLIN : August Spitta.
LA HAYE : Martinus Nijhoff.
LEIPZIG : Otto-August Schulz.
TURIN : Bocca frères.
BRUXELLES : Van Trigt.
MADRID : Bailly-Baillière.
S.-PÉTERSBOURG : J. Issakoff.
MOSCOU : Gauthier.
STOCKHOLM : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

Numéro 306. Mars 1879.

I

PARTIE HISTORIQUE

LE PALAIS A L'ACADÉMIE

M. DUFAURE ET SON FAUTEUIL ACADÉMIQUE

(Suite)

L'abbé de Bernis semblait au faîte du crédit et de la puissance ; mais sa faveur ne fut pas de longue durée. Sous l'influence du nouveau ministre des affaires étrangères, un traité d'alliance offensif et défensif avait été signé à Versailles, entre la France et l'Autriche, lequel donna naissance à la guerre de Sept ans et aux malheurs qu'elle entraîna après elle. Bien que la capacité et la probité du ministre fussent à l'abri de tout soupçon, il s'effraya de la responsabilité dont on voulait le charger, puis la protection capricieuse de madame de Pompadour se retira de lui, et un an ne s'était pas écoulé depuis son entrée au ministère, qu'il était remplacé par M. le duc de Choiseul, et disgracié.

Il quitta Versailles sans regret, se retira à l'abbaye de Vic-sur-Aisne, près de Soissons, où il passa quelques années dans le calme et le repos.

Dès 1758, vers la fin du ministère de l'abbé de Bernis, le pape Clément XIII lui avait envoyé le chapeau de Cardinal. A la mort de madame de Pompadour, le Roi fit cesser son exil, le nomma

évêque d'Albano, archevêque d'Albi, Protecteur de toutes les Églises de France, et ambassadeur près du Saint-Siège.

Dans ces nouvelles fonctions, il représenta son pays de la façon la plus noble dans la capitale de la chrétienté. Pendant les vingt-cinq ans qu'il habita Rome, le palais de l'ambassade fut ouvert à tous les nationaux et même aux étrangers; les souverains qui vinrent visiter Rome, le roi de Suède, Gustave III, et les tantes de Louis XVI, y reçurent une généreuse hospitalité. La demeure du cardinal était, comme il le disait spirituellement lui-même, « une auberge de France dans un carrefour de l'Europe. » Sa table était somptueusement servie pour ses convives, auxquels il en faisait délicatement les honneurs; car pour lui, d'une excessive frugalité, et obligé par une tentative d'empoisonnement de prendre les plus grandes précautions de santé, il se contentait de deux œufs frais.

« L'assemblée du cardinal de Bernis, disait le ministre Roland, qui avait pu en juger par lui-même, est peut-être l'une des assemblées périodiques de société les plus magnifiques de l'Europe. Grand par lui-même, il est en outre magnifique dans ses représentations. Tout ce qui concourt à leur éclat est double chez lui : tenant table ouverte, donnant à tout le monde, ne recevant de personne et toujours au-dessus de toute comparaison dans les fêtes, dans les cérémonies, dans les illuminations publiques. Tant de somptuosité, le concours des grands, les hommages du peuple, une politique qui a mis plus d'une fois en défaut celle du Vatican; une politesse aisée, qui toujours est à tout et s'étend à tout le monde, donnent au cardinal de Bernis un crédit, un ascendant que de grands talents soutiennent d'une manière imposante. »

La Révolution vint briser cette grande situation. La conscience du Cardinal ne lui ayant pas permis de prêter le serment exigé du clergé par la Constitution, il perdit son ambassade, ses dignités et 400,000 livres de traitement. Après avoir vécu dans l'opulence, il se serait trouvé aux prises avec le besoin, et fût mort pauvre, si le roi d'Espagne, à la sollicitation du chevalier Azara, ne lui avait assuré une pension.

Jusqu'ici nous n'avons vu, dans M. de Bernis, que le haut dignitaire de l'Église, le ministre et l'ambassadeur ; n'est-il pas temps d'y voir l'académicien et l'homme de lettres ? Si nous

n'osons lui donner le titre de poète, nous le rangeons au moins, non loin de Gentil-Bernard, parmi les plus élégants versificateurs du dix-huitième siècle. Peut-être mérita-t-il, jusqu'à un certain point, le reproche de *stérile abondance* que lui adressa le Grand Frédéric (1) ; peut-être abusa-t-il des images mythologiques et émailla-t-il de trop de fleurs ses poésies, ce qui lui valut de la part de Voltaire le surnom de *Babet la Bouquetière;* mais il sut racheter ces défauts par la pureté et la correction de ses vers, quelquefois par la grâce et le naturel. L'auteur des *Quatre Saisons*, des *Quatre Parties du Jour*, de la *Religion vengée* et de quelques *Épîtres*, n'était point un écrivain sans mérite.

Qui ne se souvient des épîtres sur le *Goût* et sur les *Mœurs*, adressées, l'une à M. le duc de Nivernois, l'autre à M. le baron de Montmorency, et de celles sur l'*Hiver* et sur la *Paresse*, dans lesquelles on trouve des vers comme ceux ci :

Censeur de ma chère paresse,
Pourquoi viens-tu me réveiller,
Au sein de l'aimable mollesse
Où j'aime tant à sommeiller?
Laisse-moi, philosophe austère,
Goûter voluptueusement
Le doux plaisir de ne rien faire...
. . . .
Ce n'est point à l'humble colombe
A suivre l'aigle dans les cieux;
Sous les grands travaux je succombe ;
Les jeux et les ris sont mes dieux.
. . . .
Pour éterniser sa mémoire
On perd les moments les plus doux;
Pourquoi chercher si loin la gloire?
Le plaisir est si près de nous...
. . . .
Quelquefois pour Éléonore,
Oubliant son oisivité,
Ma jeune muse touche encore,
Un luth que l'amour a monté;

(1) « Évitez de Bernis la stérile abondance. »

Mais elle abandonne la lyre
Dès qu'elle est prête à se lasser.
Car enfin que sert-il d'écrire?
N'est-ce pas assez de penser?...

Toutes ces poésies légères appartiennent à la première moitié de la vie de M. de Bernis. Il les considérait comme des peccadilles de la jeunesse de l'abbé, dont le Cardinal, plus avancé en âge, était devenu le juge le plus sévère, et dont il n'aimait même pas qu'on lui rappelât le souvenir.

Ce furent elles cependant qui appelèrent sur leur auteur, avant trente ans, le choix de l'Académie. Il y fut reçu par Crébillon, le 29 décembre 1744, dans la même séance que l'abbé Girard. Louis XV était alors le protecteur de la Compagnie, et les éloges des récipiendaires ne lui manquèrent pas plus qu'à Louis XIV; le Cardinal de Bernis l'appela « le défenseur des rois, le père du » peuple, le héros de la guerre, l'ange de la paix. » De son côté, Crébillon encensa « les vertus de ce roi, l'objet de notre admi- » ration, mais trop souvent le douloureux objet de nos larmes, » de ce héros que l'on venait de voir, jeune encore et à peine » échappé au danger qui menaçait sa vie, presque mourant, se » frayer tout à coup un chemin des bords de l'Achéron au faîte de » la gloire (1). »

Comme directeur, ce fut M. de Bernis qui reçut Duclos, son ami; qui complimenta le Roi, à son retour de l'armée, en 1747, et harangua le Roi, la Reine, le Dauphin et la Dauphine, à l'occasion de la mort de la reine de Pologne.

Le Cardinal de Bernis n'eut point les honneurs d'un éloge par un successeur (2). Il mourut à Rome, en 1794; mais l'Acadé-

(1) Ne voulant pas apparemment être en reste, l'abbé Girard s'écriait : « Heureuse époque que la nôtre, qui a réuni la bonté de Louis XII, le courage et la valeur du grand Henri, la munificence, la sagesse et la magnanimité de Louis XIV, pour former Louis XV!... »

(2) Plusieurs académiciens, morts, comme M. de Bernis, pendant la suppression des sociétés savantes et littéraires, furent, comme lui, privés de tout éloge. Mais l'Académie restaurée ayant décidé que cette lacune dans ses annales serait comblée, et qu'un tribut tardif serait payé à la mémoire de ses membres décédés pendant la période révolutionnaire, M. l'abbé de Féletz fut chargé de l'éloge du cardinal de Bernis, et le lut dans l'une de ses séances particulières.

mie était tombée avant lui, frappée de mort par un décret de la Convention du 8 août 1793 (1).

Deux années ne s'étaient pas écoulées depuis cette suppression, qu'un décret du 3 brumaire an IV la réorganisait, sous le titre d'Institut national. La même main qui l'avait renversée devait, comme expiation, la relever.

VII

R.-A. CUCURRON-SICARD

1803-1822

A l'époque où l'abbé de Bernis prenait possession de son siège à l'Académie, naissait, en 1742, au Fousseret, près de Toulouse, l'homme destiné à le remplacer, Roch-Ambroise Cucurron-Sicard.

A la différence de ses prédécesseurs, ce ne fut point le choix de ses collègues, mais la désignation du Gouvernement qui en fit un académicien. Lors de la création de l'Institut, en l'an IV, le Directoire le nomma, avec Garat, dans la classe de grammaire, en même temps qu'il nommait, dans celle de poésie, Chénier et Lebrun. Quand vint l'arrêté consulaire de réorganisation de l'an XI, l'abbé Sicard fut désigné pour la classe de littérature, en compagnie d'Andrieux, de François de Neufchâteau, de Collin d'Harleville, de Legouvé, d'Arnault, de Fontanes et de beaucoup d'autres.

Ce qui avait appelé sur lui l'attention et valu à son nom quelque célébrité, c'étaient les services qu'il avait rendus à l'éducation des sourds-muets. Dès 1786, lorsque l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé, avait ouvert dans sa ville métropolitaine la première école pour les sourds-muets, c'était à l'abbé Sicard qu'il en avait confié la direction ; ce dernier, à la mort de l'abbé de l'Épée, avait en outre recueilli au concours son héritage. Il était déjà vicaire général de Condom et chanoine de Bordeaux, quand il fut nommé professeur de grammaire à l'École normale.

(1) Art. 1er. Toutes les académies et sociétés littéraires patentées par la nation sont supprimées.

Successeur de l'abbé de l'Épée, l'abbé Sicard se consacrait tout entier à l'instruction de « ses chers enfants », c'est le nom qu'il donnait aux sourds-muets confiés à ses soins ; il travaillait à perfectionner la méthode du maître et à améliorer le sort des élèves, s'inquiétant à peine des événements politiques qui se pressaient autour de lui. Peu s'en fallut cependant que les journées de septembre ne missent un terme à cette vie de dévouement, et que les assassins de l'Abbaye ne fissent une victime de plus. Le 26 août 1792, l'abbé Sicard avait été arrêté dans son établissement, conduit au comité de sa section, et envoyé de là prisonnier à la mairie.

Vainement ses élèves avaient adressé à l'Assemblée nationale une pétition pour lui redemander leur père ; vainement l'Assemblée avait ordonné au ministre de l'intérieur de lui rendre compte des motifs de l'arrestation ; le 2 septembre, l'abbé Sicard arrivait à l'Abbaye, avec plusieurs prêtres, transférés, comme lui, d'autres prisons de Paris. Ses compagnons furent immédiatement massacrés sous ses yeux ; déjà le sabre des égorgeurs était levé sur lui, quand un généreux citoyen, dont l'histoire a conservé le nom, Monnot, se jeta courageusement entre les assassins et la victime : « Ne reconnaissez-vous donc pas, leur dit-il, l'abbé Sicard, l'instituteur des sourds-muets, l'un des hommes les plus utiles à son pays ? Vous passerez sur mon corps avant d'arriver à lui !... » Cette fermeté de langage et d'action sauva l'abbé Sicard, mais il était toujours en prison ; pendant deux jours encore, il vécut au milieu des massacres, témoin des sanglantes exécutions de l'Abbaye, et craignant à chaque minute de voir arriver son tour. Enfin, le 4 septembre, il adressa à M. Laffon-Ladebat le billet suivant :

« Ah ! mon cher monsieur, que vais-je devenir si vous ne volez à mon secours ! Je suis dans la chambre d'arrêt de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, le seul prêtre que le peuple n'ait pas encore immolé. Je vais l'être si vous n'obtenez de l'Assemblée nationale qu'elle m'envoie quelques députés pour me préserver de la mort. C'en est fait de moi si vous n'obtenez ce grand secours !

« SICARD. »

« Ce 4 septembre, à trois heures.

« J'ai écrit à M. Barennes : M'abandonnez-vous aussi? Un mot de réponse par écrit. »

A la réception de ce billet, M. Laffon-Ladebat courut chez Chabot et le supplia de se rendre sans délai à l'Abbaye. Ce dernier y consentit, et l'abbé Sicard sortit de prison à sept heures du soir. Il se fit conduire à l'Assemblée, se présenta à la barre et prononça un discours de remerciement, qui se terminait par ses mots :

« Jamais un seul mot injurieux à la cause de la liberté n'a pu sortir de ma plume... Non, celui qui a juré avec profusion de cœur soumission à toutes vos lois, celui qui a juré de mourir pour elles, ne devait pas s'attendre à être traité comme un ennemi de la liberté. Pères de la patrie, apprenez à l'Europe que les pères de la patrie savent si bien réparer les maux du nouveau régime, que ceux mêmes qui en sont les victimes sont forcés de le chérir et de le défendre. »

Sur la motion de Chabot, organe de la section des Quatre-Nations, l'abbé Sicard fut rendu à ses élèves, au milieu desquels il passa sans trouble les jours de la Terreur. Mais il avait eu l'imprudence, dans ces temps d'agitation, où l'opinion triomphante la veille était parfois proscrite le lendemain, de se faire l'un des principaux collaborateurs des *Annales catholiques*, et sa participation à la rédaction de cette feuille le fit inscrire sur les listes de déportation du 18 fructidor. Il fut assez heureux pour pouvoir échapper à l'exécution de l'arrêté directorial et éviter le voyage de Sinnamari, mais il fut obligé pendant plus de deux ans de vivre caché dans le faubourg Saint-Marceau, et il fallut le 18 brumaire pour lui permettre de sortir avec sécurité de sa retraite, et de reprendre la direction de l'établissement des Sourds-Muets.

Depuis cette époque jusqu'à sa mort il fut à l'abri de nouvelles atteintes des événements politiques, et, n'étaient certains embarras d'argent, qui vinrent attrister sa vieillesse, il lui fut loisible de se livrer sans crainte et sans réserve à ses études de prédilection et à l'administration de l'Institut confié à son expé-

rience. Ses études produisirent quelques bons ouvrages parmi lesquels :

1° *Éléments de grammaire générale, appliquée à la langue française, ou Théorie des Signes, pour l'instruction des sourds-muets* (1);

2° *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance, pour servir à l'éducation des sourds-muets;*

3° *De l'Homme et de ses Facultés physiques et intellectuelles, de ses Devoirs et de ses Espérances*, traduction de l'anglais;

4° *Journée chrétienne d'un sourd-muet,* etc., etc.

Ami du bruit et de la publicité, de la représentation et de la réclame, l'abbé Sicard avait organisé dans son institution du faubourg Saint-Jacques des exercices publics mensuels. Ces exercices attiraient un auditoire nombreux et choisi, composé de l'aristocratie de la naissance, de la fortune et du talent.

Monté sur une estrade en face du public, il parlait avec abandon et enthousiasme de sa méthode, de ses succès, de ses services, des progrès de ses élèves; on pardonnait ces éloges à la naïveté de son amour-propre ; « on oubliait même volontiers l'incohérence » de ses discours, le vague pédantesque de ses dissertations » grammaticales, l'âpreté de son accent et l'incurable difficulté » de son improvisation (2), » et l'on applaudissait le zèle du professeur et l'intelligence de Massieu, de Clerc et de Berthier, ses meilleurs élèves. Il reçut sous l'Empire la visite du pape Pie VII, et, sous la Restauration, celle des souverains étrangers.

Le mérite de l'abbé Sicard, bien que réel, mais trop vanté, n'était pas à la hauteur de sa réputation. L'un de ses admirateurs... sur parole, l'entendant pour la première fois, s'étonnait de ne pas rencontrer l'homme que son imagination avait créé. « Comment, disait-il à Mme Bourdic-Viot, qu'il avait accompa- » gnée, c'est là cet abbé Sicard, cet homme célèbre, à qui l'on

(1) Cet ouvrage, qui a eu plusieurs éditions, avait paru sous l'Empire, avec un *Hommage à Napoléon,* que l'abbé Sicard eut le tort de supprimer dans les exemplaires imprimés sous la Restauration.

(2) *Annuaire nécrologique,* de Mahul.

» donne tant d'esprit? — Oui, répondit finement la femme auteur, mais l'esprit de son état... un esprit sourd-muet. »

L'abbé Sicard était accoutumé à célébrer chaque année la messe de la Saint-Louis devant l'Académie. Ce fut lui qui fut chargé de recevoir le cardinal Maury en 1807. D'après les exigences de Son Éminence, et contrairement à la loi d'égalité observée parmi tous les membres, il eut la faiblesse de lui donner du *Monseigneur*, comme Fontenelle, en 1722, en avait donné au cardinal Dubois (1).

Sicard touchait à ses quatre-vingts ans. Voyant sa fin approcher, il écrivit à l'abbé Gondelin, directeur de l'établissement des Sourds-Muets de Bordeaux :

« Mon cher confrère,

« Près de mourir, je vous lègue mes chers enfants. Je lègue leurs âmes à votre religion, leurs corps à vos soins, leurs facultés intellectuelles à vos lumières, à vos moyens. Remplissez cette noble tâche et je meurs tranquille. »

Le dernier vœu du moribond fut exaucé ; le Gouvernement lui donna l'abbé Gondelin pour successeur, et le nouveau directeur se fit une loi de continuer dans la maison les traditions des deux fondateurs, et de confondre dans les hommages des élèves les noms de l'abbé de l'Épée et de l'abbé Sicard.

VIII

D.-L. DE FRAYSSINOUS, ÉVÊQUE D'HERMOPOLIS

1822-1841

L'abbé Sicard était mort à Paris le 10 mai 1822, et le 27 juin,

(1) La question de savoir si on appellerait le cardinal Maury *Monsieur* ou *Monseigneur*, préoccupa vivement, à l'époque de sa réception, le public et les journaux, et souleva au sein de l'Académie de violents débats.

« Nous avons eu, écrivait le vieux Morellet à Rœderer, depuis qu'il est question de la réception du cardinal Maury, des querelles scandaleuses. »

Le *Journal de l'Empire* et le *Moniteur* intervinrent dans le débat et appuyèrent la prétention du cardinal Maury.

C'est à l'occasion de cette lutte que Chénier disait :

« On lui fait trop d'honneur de ne pas lui donner son titre de cardinal ; il eût mieux valu pour lui rester toujours l'abbé Maury. »

MM. Casimir Delavigne, d'Avrigny, Lebrun, Viennet et de Frayssinous se disputaient son héritage littéraire ; ce fut sur ce dernier que s'arrêtèrent les préférences de l'Académie. Une première fois déjà, après la mort de M. de Fontanes, elle avait jeté les yeux sur lui ; mais soit modestie, soit incertitude du succès, il avait alors décliné cet honneur et laissé la place libre à M. Villemain.

Ce que fut M. l'abbé Frayssinous, ce que furent ses triomphes oratoires aux Carmes et à Saint-Sulpice, ses Conférences tant vantées, l'enthousiasme de la jeunesse de l'Empire et de la Restauration nous l'apprendra bientôt.

Né en 1765, à Curières, village ignoré de l'Aveyron, Denis-Luc Frayssinous fut destiné de bonne heure par sa famille à l'état ecclésiastique. Ordonné prêtre en 1789, il fut attaché comme vicaire à l'une des plus pauvres Églises du diocèse de Rodez. Quand souffla la tempête révolutionnaire, il sut s'y soustraire, caché dans les montagnes de son pays natal. Au retour du calme, il s'était hâté de regagner son presbytère, mais une discussion avec son vieux curé le força à se séparer de lui, et il vint à Paris. A quoi tiennent donc les destinées humaines !... Sans cette discussion, assez futile d'ailleurs, et dans laquelle l'autorité donna raison à l'âge et à la hiérarchie, M. l'abbé Frayssinous eût vécu peut-être prêtre obscur de quelque Église de campagne ; il ne fût pas devenu l'orateur à la mode du faubourg Saint-Germain, chanoine et vicaire général honoraire de Notre-Dame, premier aumônier et prédicateur ordinaire du Roi, évêque d'Hermopolis, grand maître de l'Université, ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique, comte et pair de France.

Quelles épreuves eut à traverser l'abbé Frayssinous avant d'atteindre à ces hautes dignités ?

Arrivé à Paris, où il était complètement inconnu, il fut heureux de trouver un asile au séminaire des Sulpiciens, et de payer l'hospitalité qu'il y recevait en professant, dans l'une de leurs maisons de la rue du Faubourg-Saint-Jacques, la théologie dogmatique. Bientôt il ouvrit pour la jeunesse, dans l'église des Car-

mes, sous le nom de Catéchisme raisonné, une instruction qui fut très suivie et éveilla l'attention publique.

Des Carmes il transporta ces instructions à Saint-Sulpice, en leur donnant le titre de *Conférences*, et la forme plus élégante de discours. Cette fois la chaire du nouvel apôtre fut assiégée, et tout Paris voulut entendre sa parole. « Tandis que les regrets donnés à l'ancien régime amenaient à ces conférences la noblesse du faubourg Saint-Germain, la haine du despotisme impérial et l'amour de toute espèce d'indépendance y rassemblaient la jeunesse des écoles (1). » Tous accouraient, et l'abbé de Lamennais écrivait : « Un orateur, l'abbé Frayssinous, semble être suscité par la Providence pour confondre l'incrédulité. »

Le succès et le retentissement furent immenses ; ils s'expliquent sans doute par le mérite de la prédication, par les qualités et les avantages de l'orateur, mais aussi par l'époque et les circonstances au milieu desquelles il se produisait.

Réunies plus tard par l'auteur sous le titre de *Défense du Christianisme*, ces conférences furent traduites en anglais, en allemand, en espagnol, en italien ; elles comptèrent en vingt ans quinze éditions, et l'un des critiques de la *Revue encyclopédique*, M. C. Anot, chargé de les apprécier, disait :

« C'est un ouvrage éminemment philosophique et religieux,
» conçu avec force, écrit avec élégance, où l'on trouve, avec
» les principes de Pascal et de Bossuet, une dialectique ner-
» veuse, un style harmonieux et pur.... C'est un Code de doc-
» trines qui s'appuie sur des preuves solides, que la religion
» peut avec confiance présenter à ses amis et à ses ennemis. »

L'impression de ces conférences sur l'esprit de l'auditeur fut plus vive encore et plus profonde que sur celui du lecteur. Elles gagnaient dans la bouche de l'orateur ; sa voix, son geste, son regard, son animation, les avantages de sa personne contribuaient à les faire valoir. « Une taille bien prise, des yeux
» d'une expression fine et magnifique, une chevelure ondoyante,
» des mains suzeraines, comme dit Byron, une manière de por-

(1) *Revue encyclopédique.* Art. de M. Cyp. Anot.

» ter la tête et une démarche que bien peu d'évêques connais-
» sent à présent, une voix ferme, un ton d'autorité qui com-
» mandait le respect et invitait à la confiance, ajoutaient au
» mérite du discours (1). »

Enfin, l'orateur était venu à son heure; c'était l'homme de son époque. Le Concordat avait réconcilié l'Église avec l'État; les temples s'étaient rouverts, sous la protection du Gouvernement, aux cérémonies du culte catholique; le *Génie du Christianisme* avait inauguré, pour les idées morales et religieuses, l'ère de la Renaissance; las des fêtes de la déesse Raison, honteux des excès qui en avaient été le cortège, les hommes, témoins des saturnales de cette époque, revenaient aux croyances de leurs pères et demandaient à la religion des consolations et des espérances.... C'est dans cet état des esprits, et au milieu de ces tendances de l'époque, de ces aspirations de la société nouvelle que M. l'abbé Frayssinous se montra dans la chaire de Saint-Sulpice. Que l'on s'étonne maintenant de la vogue qui accueillit ses improvisations, de la foule qui se pressa autour de lui pour les entendre, des applaudissements qui faillirent plus d'une fois les interrompre, des éloges que lui prodiguèrent tous les écrivains du temps!

Commencées en 1803, les conférences se continuèrent jusqu'en 1809, année où elles furent suspendues par suite des démêlés de l'Empereur avec le Pape, et de certaines exigences du Gouvernement impérial. Reprises après la première Restauration, en 1814, elles furent closes définitivement en 1822.

Ces Conférences n'éloignaient pas l'orateur de la prédication ordinaire, et pendant quinze ans il aborda les chaires des principales villes de province et de la capitale, toujours avec succès.

En 1816, le dimanche de la Pentecôte, il prêcha, dans la chapelle des Tuileries, en présence du Roi, un discours très remarqué sur l'*Établissement de la religion chrétienne*; l'année suivante, il prononça à Saint-Germain l'Auxerrois le 25 août, devant les membres de l'Académie, le panégyrique de Saint Louis, et,

(1) *Biographie du clergé contemporain*, par un solitaire.

en 1819, le jour anniversaire de la délivrance d'Orléans, dans la cathédrale de cette ville, l'éloge de Jeanne d'Arc.

Dès 1817, il avait été désigné pour prêcher l'Avent à la Cour, et cette station, à laquelle ne manquaient pas d'assister le Roi et la famille royale, avait été fort suivie. Quand, le lendemain de Noël, le prédicateur, après son dernier sermon, alla prendre congé de Louis XVIII, celui-ci lui exprima en termes obligeants sa satisfaction. Se rappelant les compliments que Louis XIV, son aïeul, savait faire à Bourdaloue et à Massillon : « Monsieur l'abbé, » lui dit-il, votre présence aujourd'hui ne m'est plus aussi agréa- » ble qu'il y a quelques semaines, puisqu'elle m'annonce la fin » de votre station. »

La mort du vieux prince de Condé ouvrit à l'abbé de Frayssinous la carrière de l'oraison funèbre. Tout en restant loin des modèles du genre, ses compositions ne sont dépourvues ni de noblesse, ni d'élévation, ni d'élégance, et les oraisons funèbres du prince de Condé, du cardinal de Périgord, archevêque de Paris, et du roi Louis XVIII rappellent, dans certaines parties, les qualités affaiblies des maîtres. M. le comte Lanjuinais a pu reprocher à l'orateur, au point de vue politique, « de n'avoir » trouvé rien à dire sur le plus beau titre de gloire du feu roi devant » la postérité ; de n'avoir pas daigné nommer l'acte fondamental » de toutes nos libertés (1) ; » mais, au point de vue oratoire, il faut reconnaître que le panégyriste sut tirer parti de la matière qu'il avait à traiter ; que les événements du règne qu'il racontait sont bien présentés, tous les faits habilement groupés, et que cette production ne manque ni d'intérêt, ni de correction, ni parfois de sensibilité. Sans vouloir comparer Monseigneur d'Hermopolis ni à Bossuet, renonçant à célébrer, après la grandeur de Condé, d'autres grandeurs, « et réservant pour le troupeau » qu'il devait nourrir de la parole de vie les restes d'une voix » qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ; » ni à Massillon, commençant l'éloge du grand roi par ces admirables paroles : « Dieu » seul est grand, mes frères ! » la péroraison de l'oraison funèbre

(1) Article de M. le comte de Lanjuinais, dans la *Revue encyclopédique* de 1824.

de Louis XVIII prouverait, à elle seule, qu'il avait étudié ces modèles et n'était pas un disciple trop indigne de ces maîtres.

« Le Dieu qui frappe, disait-il, est aussi le Dieu qui console... Chrétiens, écoutons les leçons que nous donne cette pompe funèbre. Le palais des rois a quelque chose d'éblouissant ; la grandeur y jette un éclat qui en cache la fragilité ; tout y est illusion, jusqu'au moment où la mort vient dissiper le prestige et mettre à découvert le néant de tout ce qui est humain. C'est au même lieu où le monarque, entouré des grands de sa cour, de ses vaillants capitaines, des premiers hommes de l'État, recevait les hommages de ses peuples et ceux des envoyés de l'Europe entière, c'est dans ce même lieu qu'étaient déposés ses restes inanimés ; et, chose frappante ! c'est sur son trône même qu'était placé son cercueil...

» Mais qu'est-il besoin d'aller chercher ailleurs que dans cette enceinte des exemples de la caducité des choses humaines ? Nous l'avons vue, cette basilique, remplie de tombes royales, de mausolées, de colonnes, d'inscriptions qui étaient comme la chronologie sensible des races de nos rois et des divers âges de la monarchie. Mais ce que le temps avait épargné, la fureur des hommes l'a détruit. Ces monuments ont disparu ; les tombeaux ont été violés ; les cendres de quarante générations de rois ont été profanées. Tout cela ne vivra plus que dans l'histoire : même il viendra ce jour, qui n'aura pas de fin, où l'histoire ne sera plus, parce qu'il n'y aura plus de temps, jour qui seul est digne, mes frères, de fixer les désirs de vos âmes immortelles...

» Puissé-je moi-même après avoir paru, sans doute pour la dernière fois, dans la chaire chrétienne, en descendre, pénétré de cette pensée, qu'il n'est rien de grand que Dieu, et rien de stable que l'éternité. »

1824 et 1825 furent pour M. de Frayssinous des années de hautes faveurs. Déjà évêque d'Hermopolis *in partibus*, il devint presque en même temps grand maître de l'Université, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, membre de l'Académie, comte et pair de France...

En renonçant à la chaire, Monseigneur d'Hermopolis s'était donné, sans le soupçonner peut-être, un successeur qui devait l'effacer. Le premier acte de ses fonctions épiscopales avait été la tonsure conférée à M. de Ravignan, jeune magistrat plein d'avenir, qui rompait avec le monde et abandonnait le Palais pour l'Église.

Lorsque l'Académie appela M. de Frayssinous à siéger dans

son sein, son choix était justifié par des titres véritables. Les *Conférences* du prédicateur de Saint-Sulpice, ses discours, ses panégyriques, ses oraisons funèbres, son ouvrage : *Des vrais principes de l'Église gallicane*, de nombreux articles de critique dans les *Débats*, le *Spectateur français* et l'*Ami de la Religion* expliquaient le choix de la savante Compagnie.

Ce fut le 28 novembre 1822 qu'eut lieu la séance de réception du nouvel élu. Elle fut des plus brillantes ; Mme la duchesse de Berry y assistait et toutes les célébrités ecclésiastiques, politiques et gouvernementales s'y étaient donné rendez-vous. M. le comte Bigot de Préameneu, ancien ministre des cultes de l'Empire, qui répondit au récipiendaire, sut maintenir l'égalité académique ; plus ferme et plus indépendant que Fontenelle et l'abbé Sicard vis-à-vis de MM. les cardinaux Dubois et Maury, il appela *monsieur* Monseigneur d'Hermopolis, comme tous les collègues au milieu desquels venait s'asseoir le dernier nommé (1).

(1) Le nom de M. le comte Bigot de Préameneu nous rappelle que nous avons lu quelque part, sans y attacher d'ailleurs beaucoup de créance, que l'empereur Napoléon prenait quelquefois plaisir à appeler à certaines fonctions de l'État ou de sa Maison des hommes dont les noms contrastaient avec ces fonctions. Ainsi il avait nommé M. Bigot, ministre des cultes ; le maréchal Lannes, colonel des Suisses et Grisons ; Gardane, gouverneur des pages ; Jean Bon, préfet de Mayence, etc., etc.

L'auteur apocryphe auquel nous empruntons cette citation ajoutait que Napoléon aimait aussi, à l'occasion, les jeux de mots, et il en rapporte plusieurs.

Voyant un jour deux de ses généraux qui venaient à lui : « Duroc, dit-il au grand maréchal du Palais, voyez, c'est Lannes et le général Kilmaine. »

Une autre fois, après la reddition de Dantzig, voulant récompenser le maréchal Lefebvre de la large part qu'il y avait prise, il le nomma Duc, mais il désira être le premier à lui annoncer cette faveur impériale. Il donna l'ordre, quand le maréchal se présenterait, de l'annoncer sous son nouveau titre de duc de Dantzig. Ainsi fut fait ; mais le maréchal, surpris, s'arrêta, en regardant l'Empereur : « Avancez donc, lui dit Napoléon, en lui tendant affectueusement la main ; d'où vient votre étonnement? quand je fais un duc, ce n'est pas un conte... »

Nous ne savons si l'Empereur se permettait en plaisantant les calembours, mais nous avons souvenance qu'un calembour faillit entraîner la disgrâce d'un conseiller d'État. On discutait sérieusement au Conseil le titre *du mariage*, et l'on se demandait par quels moyens on pourrait forcer une femme à rentrer au domicile conjugal. L'un proposait l'emploi de la force armée, *manum militarem;* l'autre, la saisie du revenu ; l'Empereur lui-même, dans son langage de soldat, disait : *Le mari lui coupera les vivres!* Mais tous s'accordaient, avant de recourir à ces mesures de rigueur, à mettre la femme en demeure par une sommation. « Très-bien, dit M. T..., conseiller d'État, si la femme résiste, le mari *la sommera!* Le moyen est décisif. » Ce jeu de mots fit rire quelques voisins, mais l'Empereur fronça le sourcil, et son accueil pendant quelques mois prouva au fonctionnaire, dont il prisait d'ailleurs le talent, qu'il n'avait pas oublié l'inopportune plaisanterie.

En 1828, M. de Frayssinous, alarmé du résultat des élections que M. de Villèle, contre son avis, avait imprudemment provoquées, remit au Roi son portefeuille, et vécut dans la retraite. Bien qu'éloigné des affaires, il fut, dans plus d'une occasion, consulté par S. M. Charles X ; ce fut ainsi qu'interrogé sur les ordonnances de Juillet, il les désapprouva énergiquement.

La Révolution de 1830, qui ne le surprit qu'à demi, le trouva retiré dans son pays natal. Il le quitta pour aller à Prague, sur l'invitation du Roi, présider à l'éducation du jeune duc de Bordeaux ; mais aussitôt que cette dernière mission, confiée à son dévouement, fut remplie, il se hâta de regagner ses montagnes de l'Aveyron. Ce fut là que la mort, à laquelle il s'était dès longtemps préparé, vint le saisir à soixante-seize ans.

IX

ET.-D. PASQUIER, CHANCELIER DE FRANCE

1842-1863

M. le duc Pasquier (Étienne-Denis), destiné à occuper à l'Académie le fauteuil du défunt, n'avait que deux ans de moins que M. de Frayssinous, et il devait cependant lui survivre plus de vingt ans. Né en effet à Paris, en 1767, M. Pasquier y est mort en 1863, dans une vieillesse exceptionnelle, qui rappelle celle de Fontenelle.

M. Pasquier appartenait à une famille de robe ; il comptait parmi ses ancêtres Étienne Pasquier, l'auteur des *Recherches sur la France*, le défenseur de l'Université et le rude adversaire des Jésuites. Son père et son grand-père furent l'un et l'autre conseillers au Parlement : le dernier eut le malheur d'attacher son nom à l'arrêt de condamnation du chevalier de la Barre et à l'exécution du comte de Lally ; le premier mourut sur l'échafaud révolutionnaire, avec plusieurs membres de sa Compagnie.

Fils et petit-fils de magistrats, il devint conseiller lui-même, à vingt ans, avec dispenses d'âge, presque au sortir du collège

de Juilly, où il avait fait de bonnes études. C'est à peine si la Révolution lui laissa le temps de s'asseoir sur les fleurs de lis; le décret de la Constituante, qui dispersa les Parlements, le rendit à la vie privée; éloigné de Paris, et caché dans une modeste retraite, il sut se faire oublier pendant la tourmente et traverser, obscur et ignoré, les jours du Directoire et du Consulat. Ce ne fut qu'au commencement de l'Empire qu'il revint à la vie publique.

Grâce à un nom parlementaire, à un dévouement absolu au régime impérial, à la puissante protection de l'archi-chancelier Cambacérès, M. Pasquier fut attaché au Conseil d'État. Un décret de 1806 le nomma, en même temps que MM. Portalis et Molé, maître des requêtes. A quelques années de là, il devint conseiller d'État, procureur général du sceau des titres, et, lors de la disgrâce de M. le comte Dubois, après la catastrophe de l'hôtel du prince de Schwartzenberg, préfet de police.

Cette Magistrature, à l'ombre du ministère de la police générale, était plus administrative et judiciaire que politique. Elle n'avait ni l'importance, ni les développements qu'elle a reçus depuis. M. Pasquier l'exerça pendant quatre ans et y fit preuve d'intelligence et de capacité. Son habileté, toutefois, fut mise en défaut par la tentative du général Malet qui, du fond d'une prison, put, durant plusieurs mois, à l'insu de la police, réunir et nouer tous les fils d'une conspiration, et la mener presque jusqu'à l'heure du succès, sortir de la Force, et, ce qui était plus piquant, y faire écrouer, à sa place, les deux hauts fonctionnaires chargés de prévenir ses menées. MM. Savary et Pasquier en furent quittes pour une détention de quelques heures, mais, quand ils furent rendus à la liberté, Paris ne put s'empêcher de rire de leur mésaventure, et, comme tout finit chez nous par des chansons, des plaisanteries et des jeux de mots, chacun disait qu'ils avaient bien mérité du Gouvernement impérial, et que, pour le sauver, *ils avaient fait un grand tour de Force.* Nous n'oserions affirmer qu'ils ne furent pas aussi chansonnés.

H. Moulin.

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS

SAINT-RENÉ TAILLANDIER

La lettre suivante, adressée, en 1839, par Saint-René Taillandier à M. Ferdinand Denis, parle de son poème de *Béatrice*, qui parut en 1840. Le futur académicien n'avait alors que vingt-deux ans ; il venait d'obtenir les grades de licencié ès lettres et de licencié en droit.

« Château-Thierry, le 16 octobre 1839.

« Monsieur,

« L'intérêt amical et si précieux pour moi que vous m'avez souvent témoigné, me servira d'excuse auprès de vous si je prends la liberté de vous demander un petit service. Je voudrais savoir si M. Edgard Quinet est maintenant à Paris : j'ai l'intention, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, de lui offrir la dédicace de l'ouvrage que je termine et pour lequel vous m'avez donné des conseils si bienveillants et si sûrs. Dans le cas où il y serait, je vous demanderais si vous jugez convenable de m'adresser à lui pendant son séjour à Paris, ou s'il vaut mieux attendre que mon travail soit entièrement revu et présentable. C'est un guide encore dont j'ai besoin, et je ne puis pas en trouver de meilleur que vous, car occupé maintenant de redresser mes pauvres vers boiteux, je sens plus que jamais tout le prix de vos avis excellents que j'essaie de mettre à profit. Permettez-moi de vous exprimer de nouveau ma reconnaissance toute dévouée et de vous serrer affectueusement les mains.

Saint-René Taillandier

« A Château-Thierry (Aisne), chez M. Sallantin, juge de paix.
« Monsieur Ferdinand Denis, rue de l'Ouest, n° 32, Paris.»

PIERRE MAGNE

Curieuse lettre adressée, en 1855, par Pierre Magne, alors ministre des finances, à son collègue le maréchal Vaillant. C'est une pièce confidentielle qui concerne l'emprunt de 1855 et qui témoigne de l'influence que les bruits contradictoires répandus dans le public sur les opérations militaires en Crimée exerçaient sur les cours de la Bourse.

« Le 24.

« Mon cher Collègue,

« Il y a dans le monde de la bourse de mauvais pressentiments fondés sur le démenti du bombardement de Malakof donné dernièrement par le *Moniteur* en contradiction avec les dépêches anglaises. On s'attend à recevoir d'un moment à l'autre de fâcheuses nouvelles. Cette circonstance concordant avec la délivrance des certificats d'emprunts, dont une partie va sur ce marché, rend la situation difficile et peut entraîner une baisse considérable. Les choses peuvent se passer mal aujourd'hui. Si donc vous receviez quelque renseignement favorable sur la Crimée, soyez assez bon pour me l'envoyer de suite. La bourse est si étrange qu'il faut peu de chose pour l'alarmer, peu pour la rassurer.

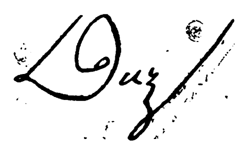
Tout à vous

P. Magne

LES DERNIERS MORTS

DUC (LOUIS-JOSEPH)

Architecte, membre de l'Institut, mort en janvier.



GERVAIS (FRANÇOIS-LOUIS-PAUL)

Naturaliste, membre de l'Académie des sciences, mort le 10 février.

Paul Gervais
juillet 1863.

SACY (SAMUEL-USTAZADE SILVESTRE DE)

Écrivain, membre de l'Académie française, mort le 14 février.

S De Sacy

II

PARTIE TECHNIQUE

LES PROCHAINES VENTES D'AUTOGRAPHES

LA VENTE DU 24 MARS.

Le 24 mars aura lieu une vente d'autographes que nous signalons tout spécialement à nos lecteurs. La collection qui va être dispersée a été formée par un amateur qui recherchait les pièces intéressantes, en tout genre. Aussi le catalogue est-il divisé en deux parties : 1° Lettres autographes; 2° Documents historiques. Voici une nomenclature des pièces les plus remarquables :

LETTRES AUTOGRAPHES : *Antin* (le duc d'), lettre intéressante pour l'Angleterre; — *Baudelaire* (Ch.), dessin à la plume représentant une femme; — *Beauharnais* (Eugène), lettre à Napoléon Ier; — *Beaupuy* (le général), lettre à Carrier; — *Béranger*, lettres et chanson; dans une de ces lettres il parle, en termes élogieux, de l'Académie française dont il avait refusé de faire partie; — *Biron* (le maréchal Armand de), pièce historique; — *Bolivar*, autographe rare; — *Bonaparte* (Lucien), curieux document, comme membre de l'Institut; — *Bossuet*, deux lettres; — *Bouillon* (la duchesse de), mère de Turenne; — *Campenon*, lettre et pièce de vers; — *Canova;* — *Catherine de Navarre*, la sœur de Henri IV; — *Charles VI*, pièce historique; — *Chateaurenault* (le maréchal de); — *Chrestienne de France*, duchesse de Savoie, fille de Henri IV; — *Clairon* (Mlle), lettre de sa jeunesse; — *Daschkow* (la princesse), 2 lettres; — *Davy* (H.), le grand chimiste; — *Delacroix* (Eugène), remarquable lettre; — *Desessarts*, célèbre acteur de la Comédie-Française, lettre à Beaumarchais; — *Du Boccage* (Mme); — *Dubois* (le cardinal); — *Dupré* (Jules), lettre à Théodore Rousseau; — *Éon de Beaumont* (la chevalière d'); — *Fénelon;* — *Fitz-James*, évêque de Soissons, lettres très intéressantes sur la suppression d'une abbaye dans son diocèse; — *Fléchier;* — *Fleury* (le cardinal de), pièce historique; — *François Ier*, roi de France; — *François Ier*, empereur d'Autriche, lettre à sa fille Marie-Louise; — *Gerbier* (Balthasar), le peintre flamand, que Charles Ier employa comme diplomate, autographe très rare; — *Guerin* (Pierre), superbe lettre; — *Guise* (Honorée de Glimes, duchesse de), pièce des plus importantes sur la légitimité de son mariage avec Henri II de Guise; — *Hardenberg* (le prince de); — *Haydn*, reçu pour une de ses compositions; — *Henri II*, documents importants; — *Hugo* (Victor), plusieurs lettres; — *Jacque-*

mont (Victor); — *Joseph Ier*, empereur d'Allemagne, importante lettre à Anne, reine d'Angleterre; — *Jouvenet* (Jean), le célèbre peintre, autographe très rare; — *Kossuth*, superbe lettre; — *La Porte* (Pierre de), valet de chambre de Louis XIV, un reçu; — *Lauraguais* (le duc de), lettre à l'acteur Préville; — *Laya*, curieuse épître littéraire; — *Leroux* (Pierre); — *Louis XI*; — *Louis XII*, lettre signée, avec la souscription autographe; — *Louis XV*, 8 lettres à Mme Adélaïde, précieux dossier; — *Louise de Savoie*, la mère de François Ier; — *Lucas* (Paul), le célèbre voyageur, autographe rare; — *Marie d'Autriche*, sœur de Charles-Quint, lettre autographe signée, ce qui est très rare; — *Marie-Louise de Parme*, reine d'Espagne, si tristement célèbre par ses amours avec Godoï; — *Marigny* (le marquis de), frère de Mme de Pompadour, lettre à Joseph Vernet; — *Merlin de Thionville*, lettre à Barras; — *Monmouth* (le duc de), fils naturel de Charles II, pièce rare; — *Montpensier* (la duchesse de); — *Musset* (Alfred de); — *Napoléon Ier*, lettre signée avec la souscription autographe, comme premier consul; — *Noailles* (le cardinal de); — *Paisiello*; — *Pierre le Grand*, empereur de Russie; — *Ponsard*; — *Proudhon*; — *Quelen*, archevêque de Paris, intéressantes lettres; — *Rancé* (l'abbé de); — *Raousset-Boulbon* (le comte de), le célèbre aventurier; — *Redouté*, le peintre de fleurs; — *Regnaud de Saint-Jean d'Angely*, lettre à Napoléon Ier; — *Restif de la Bretonne*, fragment d'un manuscrit; — *Rollin*; — *Saint-Pierre* (Bernardin de), superbe lettre à sa femme; — *Santerre*; — *Segrais*, pièce de vers; — *Suffren* (le bailli de); — *Vendôme* (César de); — *Vendôme* (Louis-Joseph, duc de); — *Ventura* (le Père), très curieuse lettre; — *Vincent de Paul* (Saint); — *Voltaire*, lettre prose et vers, mais seulement signée; — *Wellington*, lettre écrite quelques jours après Waterloo; etc.

Documents historiques : Cette partie du catalogue est fort intéressante. Les amateurs de documents sur les provinces y trouveront de quoi glaner. Voici la note des principales pièces :

Arras, pièce de 1396; — *Art*, précieux documents de l'époque révolutionnaire; — *Auvergne*, pièces des XVIIe et XVIIIe siècles sur les couvents d'Aurillac et lettre importante de Couthon à ses concitoyens du Puy-de-Dôme; — *Comédie-Française*, documents des plus intéressants; — *Dauphiné*, pièces importantes de 1547 et de 1793; — *Épernay*, charte de 1422; — *La Ferté-Milon*, charte de 1293; — *Lisieux*, document de 1793; — *Malesherbes*, document sur ses héritiers; — *Mariage de Napoléon III*, pièce curieuse du maréchal Vaillant; — *Marie-Antoinette*, documents intéressants; — *Musique*, importantes pièces; — *Opéra*, pièce de 1791; — *Opéra-Comique*, plusieurs documents très intéressants pour l'histoire de ce théâtre; — *Paris*, réunion de pièces d'un haut intérêt de 1303 à 1857, que les amateurs de documents sur la capitale

priseront fort, nous n'en doutons pas ; — *Peinture*, pièces de 1824 ; — *Pontoise*, document de 1578 ; — *Provence*, 9 lettres d'Esmenard ; — *Révolution française*, document sur la journée du 10 août ; — *Sacre de Louis XVI*, lettre de convocation adressée au prince de Lambesc ; — *Saint-Denis*, lettre d'Anne d'Autriche à la supérieure des Ursulines pendant la Fronde ; — *Saint-Germain-en-Laye*, pièce de 1792 ; — *Soissons*, lettres de Simon Le Gras et Charles Bourbon, évêques de cette ville ; — *Vendée*, important document de 1793 ; etc.

Comme on le voit, cette suite de documents est très intéressante, et la série parisienne n'en est pas un des moindres attraits.

MANUEL DE L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

JEAN-MAUDUIT DE

LA RIVE

Tragédien et auteur dramatique, n. à La Rochelle, 6 août 1747, m. à Montlignon, 30 avril 1827.

1° P. s. *Delarive*; 16 juin 1778, 1 p. in-fol. — 18 fr. (N° 148, *Capelle*, 1849).

Il consent à jouer en chef les quinze premiers rôles à lui cédés par Molé et à doubler celui-ci dans tous les autres premiers rôles tragiques.

2° L. a. s.; 12 juin 1788, 3 p. pl. in-4. — 10 fr. 50 (N° 203, *J. Charavay*, 1856).

Sa santé étant dérangée, il sollicite sa retraite et une pension après dix-huit ans de service.

3° L. a. s. à Grimod de la Reynière ; Paris, 27 frimaire an XII, 1 p. pl. in-4. — 2 fr. (N° 190, *Laverdet*, 1854).

Il s'excuse de ne pouvoir profiter de son aimable invitation.

4° L. a. s. à Louis Bonaparte ; Paris, 18 fév. 1806, 1 p. in-fol. — 13 fr. 50 (N° 249, *Lajarriette*, 1860).

Il le prie de mettre sous les yeux de l'empereur quelques réflexions sur les moyens de régénérer les théâtres.

5° L. a. s. aux membres de l'Institut ; Paris, 12 avril 1810, 1 p. in-fol. — 3 fr. (N° 183, *Laverdet*, 1854).

Hommage de son Cours de déclamation.

6° L. a. s. aux membres de l'Institut ; Paris, 4 juin 1815, 1 p. in-fol. — 4 fr. (N° 183, *Laverdet*, 1854) ; 5 fr. 50 (N° 249, *Lajarriette*, 1860) ; 6 fr. (N° 278, *Laverdet*, 1863) ; 7 fr. 50 (N° 289, *Hervey*, 1864).

Il sollicite son admission à l'Institut. « 40 ans de travaux et un zèle infatigable pour les progrès du plus beau des arts, me mériteront peut-être la seule récompense digne d'un artiste qui a consacré sa vie à chercher les moyens de le perfectionner. »

7° L. a. s. au comte Français de Nantes ; Paris, 16 fév. 1816, 1 p. in-fol. — 26 fr. (N° 242, *Lucas de Montigny*, 1860).

Il a établi, depuis plusieurs années, une tuilerie dans sa retraite de Montlignon. Son produit peut l'aider à soutenir sa famille. Les hospices de Paris, qu'il fournit de

carreaux depuis cinq ans, ayant éprouvé une grande gêne pour la cherté du pain, ont cessé d'en employer. Il a besoin d'un nouveau débit pour alimenter les bras qu'il emploie et soutenir sa famille; un mot de recommandation de lui pour l'administration des bâtiments des octrois, lui serait d'autant plus favorable qu'il n'a rien négligé pour la solidité et la perfection de son carreau.

8° L. a. s. à la Commission de charité du 1er arrondissement; Montlignon, 6 mai 1816, 1 p. in-fol. — 6 fr. (N° 184, *Hervey*, 1854); 15 fr. (N° 253, *Laverdet*, 1861).

Il les remercie d'avoir voulu se l'associer pour distribuer des secours aux artistes infortunés. « Le Comité de la Comédie-Française est plus à même que moi de vous éclairer là-dessus. »

9° L. a. s. *Warwick* à Talma; Paris, 27 juin 1825, 1 p. 3/4 in-4. — 11 fr. (N° 248, *J. Charavay*, 1860).

Belle lettre où il le remercie de son excellente brochure (*Réflexions sur Lekain*), qu'il lui a envoyée. Il l'encourage à hâter autant que possible la composition de l'ouvrage qu'il doit au bel art que tant il a aimé. « Il expliquera vos magiques succès, et justifiera dans la postérité l'admiration que vous inspirez à vos contemporains. »

10° L. a. s. à son fils, Montlignon, 9 oct. 1825, 2 p. in-4. — 7 fr. 50 (N° 154, *Villenave*, 1850); 7 fr. (N° 192, *Amant*, 1855); 5 fr. 25 (N° 218, *Hervey*, 1857); 4 fr. (N° 307, *J. Charavay*, 1865).

Quelques autres lettres de cet artiste se sont vendues de 4 à 6 fr. Les lettres antérieures à la Révolution sont très rares.

NOUVELLES DIVERSES

Le commencement du catalogue de la 9e série de la superbe collection de lettres autographes composant le cabinet de M. Benjamin Fillon est à l'impression. C'est la série d'artistes la plus belle qui ait jamais été formée. Nous donnerons, dans notre prochain numéro, des détails sur cette magnifique vente.

— La vente de la collection de M. le baron de Girardot aura lieu au mois d'avril. A la même époque auront lieu d'autres ventes d'autographes, dont une comprendra un certain nombre de célébrités scientifiques.

— M. A. Voisin dirigera, le 31 mars, une vente de livres où nous remarquons les articles suivants que nous croyons devoir signaler à nos lecteurs : N° 166. *Souvenirs de Charles Baudelaire*, avec lettre et dessin du poète. — N° 167. *La Lorgnette littéraire*, exemplaire illustré de 183 autographes des écrivains cités dans cet ouvrage. — Nos 172 à 177. Manuscrits autographes et pour la plupart inédits de François-Joseph Noël, l'universitaire bien connu.

— Nous annonçons avec plaisir la prochaine publication de la revue *le Moliériste*, qui sera, comme son titre l'indique, entièrement consacrée à notre immortel auteur comique.

Le Directeur est M. Georges Monval, l'érudit et sympathique archiviste de la Comédie-Française, et l'éditeur, M. Tresse, 10, galerie du Théâtre-Français.

Le Directeur-propriétaire-gérant :
ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Dragon.

N° 307 — Dix-Septième année — Avril 1879

L'AMATEUR
D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

CHARAVAY FRERES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Le Palais à l'Académie : M. Dufaure et son fauteuil académique par M. H. Moulin. — Les derniers morts (avec fac-similés).

II. PARTIE TECHNIQUE

Les prochaines ventes d'autographes.

LISTE DES RÉDACTEURS

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A
L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-similé dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an.	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

Londres : F. Naylor.
Berlin : August Spitta.
La Haye : Martinus Nijhoff.
Leipzig : Otto-August Schulz.
Turin : Bocca frères.
Bruxelles : Van Trigt.
Madrid : Bailly-Baillière.
S.-Pétersbourg : J. Issakoff.
Moscou : Gauthier.
Stockholm : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Numéro 307. Avril 1879.

I

PARTIE HISTORIQUE

LE PALAIS A L'ACADÉMIE

M. DUFAURE ET SON FAUTEUIL ACADÉMIQUE

ET.-D. PASQUIER, CHANCELIER DE FRANCE

(Suite)

Les plaisanteries et les chansons n'étaient rien auprès de la mauvaise humeur du maître. Le ministre fut destitué, le préfet sut se faire pardonner, et conserva sa préfecture jusqu'en 1814, où la Restauration, dont il s'était préparé les bonnes grâces, la lui reprit, en lui donnant en échange la direction générale des Ponts et chaussées.

Les Cent-Jours le laissèrent sans emploi, soit, d'après les uns, qu'il eût vainement sollicité, soit, d'après les autres, qu'il eût décliné toute proposition. Toujours est-il que l'abstention devenait un nouveau titre aux yeux de la Légitimité; aussi la seconde Restauration s'empressa-t-elle d'appeler dans ses conseils l'ancien préfet de police de l'Empire; M. Pasquier fut nommé garde des sceaux au lendemain de Waterloo, dans le ministère de M. de Talleyrand,

Ici commence, à vrai dire, la vie politique active de M. Pas-

quier. Les départements de la Seine et de la Sarthe l'envoyèrent comme député à la Chambre *introuvable*, dont l'ultrà-royalisme effraya la modération de Louis XVIII, qui se vit contraint de la dissoudre. Membre de la Chambre de 1816, qui lui succéda, M. Pasquier eut l'honneur de la présider jusqu'à ce qu'il redevînt ministre. Sous M. le duc de Richelieu (1817-1818), il reprit les sceaux des mains de M. de Barbé-Marbois, et il reçut de M. Decazes (1819-1821) le portefeuille dès affaires étrangères. De 1815 à 1823, il prit, soit comme député, soit comme ministre, une part des plus actives à la discussion de toutes les lois importantes. Nous le trouvons à la tribune, parlant sur l'*amnistie*, sur *les cris séditieux*, sur *les cours prévôtales*, sur *la censure*, sur *la liberté de la presse*, sur *la liberté individuelle*, sur *les élections*, etc.

Sans être un orateur de premier ordre, M. Pasquier avait un remarquable talent de parole. Par la facilité, et quelquefois l'abondance de son improvisation, par la fécondité de ses ressources, par son sang-froid et sa présence d'esprit, il fut souvent pour les siens un puissant auxiliaire, et pour l'opposition un dangereux adversaire. Les nécessités de la situation le trouvaient toujours prêt, et plus d'une fois il lui arriva d'aborder la tribune sans préparation, et d'y rester sans désavantage plus ou moins longtemps, suivant qu'il fallait hâter ou retarder un vote, formuler sur l'heure ou ajourner au lendemain une réponse à une attaque du général Foy, de Manuel ou de Benjamin Constant. Maître du terrain sur lequel il marchait sûrement, tantôt il flattait ses auditeurs, pour les amener par la persuasion à ses idées; tantôt il leur imposait de vive force son opinion; ici, il cachait les choses sous la phraséologie des mots, là, rejetant les artifices et les déguisements du langage, il appelait crûment les choses par leur nom. C'est ainsi qu'à l'occasion de la loi qui suspendait la liberté individuelle, à cette interpellation : C'est l'arbitraire que vous demandez, il répondit résolument :

« Oui, je demande l'arbitraire, parce que, quand on sort de la légalité, ce ne peut être que pour un but important, pour un grand objet à remplir. Nul inconvénient n'est plus grand que celui de l'arbitraire déguisé,

introduit dans un Gouvernement libre. C'est alors véritablement la corruption de toutes les constitutions ; au contraire, l'arbitraire nettement exprimé, peut être un remède salutaire dans de grands périls. Les hommes ne sont pas les maîtres de reculer devant les lois d'exception, parce que les lois sont commandées par les circonstances d'exception qui se produisent malgré eux et en dépit de leur volonté.

» Il faut encore ajouter que les lois d'exception n'appartiennent qu'aux gouvernements libres, et qu'eux seuls ont le droit d'en avoir, si je puis me servir de cette expression. Qu'arrive-t-il en effet dans les gouvernements plus ou moins absolus? La puissance publique y est si terriblement armée, même dans l'État le plus ordinaire, qu'elle n'a jamais rien à demander à la législation ; mais, dans les gouvernements libres, la puissance publique est constituée de manière à porter un tel respect à la liberté des citoyens, que, quand viennent les événements extraordinaires, elle doit demander secours à la législation.

» Voilà le principe et l'histoire des lois d'exception. »

M. Pasquier était de l'école de M. de Talleyrand. Comme lui, il était impassible devant toutes les attaques ; son visage ne trahissait jamais ses impressions, et son calme était inaltérable. Tandis que ses adversaires le harcelaient à la tribune, ou il affectait un air distrait, ou il les écoutait les bras croisés et les yeux fermés.

Après six années de luttes parlementaires, à l'avènement du ministère Villèle, M. Pasquier fut nommé pair de France. Au palais du Luxembourg il se rapprocha de l'opposition, et vota avec elle contre le *droit d'aînesse, le sacrilége, la loi de tendance* et *la conversion de la rente.*

La révolution de 1830 le trouva prêt à lui donner son concours. Il avait servi l'Empire, la Légitimité, il pouvait bien servir la quasi-légitimité ; un serment de plus n'était pas un poids pour sa conscience. N'était-ce pas lui qui avait dit dans l'intimité que « le serment politique était une contremarque pour rentrer au spectacle (1)? » Il prêta donc sans scrupules serment au roi Louis-Philippe, qui le fit président de la Chambre des pairs, duc et chancelier de France. En échange de ces dignités, il apporta au nouveau Gouvernement, « avec sa fatigue

(1) Ce mot a été aussi attribué à M. de Talleyrand.

» politique, son dégoût du présent, sa crainte de l'avenir et
» ses regrets du passé, son désir de consolider le pouvoir, sa
» haute capacité et sa science des affaires, cette manière
» prompte et vive de saisir les questions, de diriger les débats,
» cette puissance qui s'empare d'une assemblée, lui arrache
» une décision, alors même qu'elle n'est point encore arrêtée,
» et pousse ainsi un corps politique qui ne veut par mar-
» cher (1). »

C'est sous sa présidence que la Chambre, devenue Cour de Justice, eut à connaître des procès des ministres de Charles X, des accusés d'Avril, d'Alibaud, de Fieschi, de Barbès, du Prince L.-Napoléon, de MM. Teste et Despans-Cubières, et tous les partis rendirent hommage à sa fermeté, à son impartialité et à son habileté à diriger des débats souvent pleins de passions et d'orages.

A soixante-quinze ans, M. le duc Pasquier eut la fantaisie d'être de l'Académie, et l'Académie s'empressa de lui ouvrir ses rangs, le préférant à l'auteur de *Chatterton*. Ce n'était point à l'écrivain qu'elle accordait cette distinction, car M. le duc Pasquier n'était que l'éditeur de l'*Interprétation des Institutes,* manuscrit de son aïeul du XVIe siècle, et il n'avait écrit qu'un vaudeville, en collaboration avec M. le marquis de Redon, un *Éloge* de Cuvier, et des *Mémoires*, encore inédits. Ce n'était pas non plus à l'orateur, car, malgré certaines qualités, il ne s'était jamais élevé au premier rang, et n'avait pas la prétention d'être, comme son ami et son collègue, M. de Serre, l'un des représentants de l'éloquence parlementaire. Ce n'était pas même au grand seigneur, car il descendait d'un crieur au Châtelet (2), c'était au haut dignitaire, « à l'homme vieilli dans les

(1) *Revue des Deux Mondes* de 1834, *Statistique parlementaire*, par un pair de France.

(2) C'est au moins ce que prétendait Voltaire. Ecrivant à M. d'Argental, le 22 janvier 1775, et lui parlant, — c'était sa continuelle préoccupation, — de la condamnation du chevalier de la Barre : « Nous verrons, lui dit-il, si Pasquier, petit-fils d'un crieur du Châtelet, s'est immortalisé en rapportant au Parlement le procès de six mille pages, pendant que le premier président dormait. Nous verrons si *le bien jugé*, qui n'a passé que de deux voix, n'est pas le plus infernalement mal jugé du monde... »

» luttes de la vie publique, au fonctionnaire en possession de » l'une de ces situations honorablement acquises, qui témoi» gnent de quelques services rendus dans des carrières où le bien » public veut qu'aucun encouragement ne soit refusé ; c'était » à l'ami des lettres, zélé pour tout ce qui doit en assurer, en » accroître la splendeur (1). » C'est ainsi que M. le duc Pasquier expliquait lui-même sa nomination, et il disait vrai, car il avait toujours aimé les arts, les lettres et ceux qui les cultivaient.

Autrefois l'un des habitués du cercle de Mlle Contat, le conseiller d'Etat de l'Empire avait vécu au milieu des artistes et des écrivains, et le ministre de la Restauration n'avait répudié ni les goûts ni les habitudes du fonctionnaire impérial. Il assistait volontiers à une matinée où devait se faire entendre un talent encore inconnu à Paris, à une soirée où un auteur devait lire une pièce nouvelle. Il était un charmant causeur de salon, devant lequel se taisaient les plus spirituels. Pendant plus d'un demi-siècle, il avait été mêlé à tant d'événements, avait connu tant de personnages, vu tant de figures et soulevé tant de masques, qu'un nom prononcé ou un fait rappelé devant lui suffisaient pour réveiller ses souvenirs, et alors, s'il voulait s'en donner la peine, évoquant le passé, « il charmait l'auditoire par » l'attrait d'une parole facile et élégante, d'un esprit judicieux » et fin, d'une mémoire heureuse et fraîche, toute pleine de » faits sérieux ou légers, d'anecdotes piquantes, de souvenirs » émouvants, mélangeant avec un rare bonheur d'expression et » de pensée le grave au doux, le plaisant au sévère (2). » Seulement dans les dernières années, la surdité du conteur donna quelquefois lieu à de singuliers quiproquos ; il lui arrivait de raconter tout haut et pour toutes les oreilles ce qu'il croyait et aurait dû ne dire que tout bas pour celles de ses interlocuteurs.

Mais c'en est assez sur M. le chancelier duc Pasquier ; aussi

(1) Discours de réception de M. le duc Pasquier.

(2) *Galerie des Contemporains illustres*, par un homme de rien.

bien avons nous hâte de laisser, pour son éloge, la parole à son successeur, et d'arriver enfin à M. Dufaure (1).

X

M. DUFAURE

1863-1879

Voici le dernier portrait de sa galerie; c'est le sien, celui du possesseur actuel, et ce n'est pas le moins difficile à peindre.

Quand nous l'entreprîmes, en 1864, à la veille de la réception du titulaire, des difficultés de plus d'un genre se dressaient devant nous; elles venaient à la fois du peintre, du modèle, de leur entourage, du milieu dans lequel ils vivaient.

M. Dufaure était alors, depuis douze ans, avocat du barreau de Paris, et pour la seconde fois bâtonnier de l'Ordre. Chaque jour, le peintre et le modèle se rencontraient au Palais; ils vivaient d'une vie commune et confraternelle; or, le peintre pourrait-il, écartant le souvenir de ces relations quotidiennes, peindre avec impartialité son modèle?

Comme tout homme de talent, comme tout homme politique, M. Dufaure avait ses partisans et ses adversaires, ses amis et ses ennemis; or, la critique ne devrait-elle pas paraître aux uns du dénigrement, et aux autres l'éloge ne semblerait-il pas de la flatterie? Nous avions donc raison de trouver difficile à faire le portrait que nous entreprenions. Nous le fîmes, cependant, en nous efforçant de passer au milieu de ces écueils.

Aujourd'hui, ces embarras d'alors ont disparu. Depuis longtemps déjà, M. Dufaure a renoncé au barreau, et l'heure de la retraite a sonné pour l'auteur de sa biographie. Ce n'est plus un confrère sur lequel nous avons à dire notre opinion; c'est une grande figure politique, un homme d'État considérable, mêlé depuis près d'un demi-siècle aux affaires de son pays, c'est

(1) Par une singulière coïncidence, M. le duc Pasquier avait succédé à Mgr d'Hermopolis, et voici qu'à 36 ans de distance M. d'Audiffret-Pasquier, neveu et fils adoptif de l'ancien chancelier, succède à M. Dupanloup, évêque d'Orléans.

presque un personnage historique que nous avons à étudier. Pour juger sa longue carrière, nous nous sentons désintéressé, sans sévérité comme sans faiblesse, laissant parler les faits, acceptant d'eux le blâme ou l'éloge, et cherchant avant tout la vérité.

M. Dufaure est un homme de valeur et de grande valeur ; il faut reconnaître toutefois que les circonstances ont bien servi son talent, et qu'il a trouvé dans le hasard un heureux auxiliaire. La fortune, après laquelle tant de gens courent sans l'atteindre, est venue d'elle-même au-devant de sa jeunesse, et lui a laissé à peine le temps de former un vœu.

Élève de l'École de droit de Paris, où il eut pour condisciples MM. Chaix-d'Est-Ange et Vivien, M. Dufaure, à peine reçu avocat, prit place au barreau de Saintes ; c'est un tribunal de la Charente-Inférieure, dans le ressort duquel se trouvait Saujon, village où il était né en 1798 (1). Une affaire de quelque importance l'ayant conduit à la Cour de Bordeaux, il y conquit de prime abord les suffrages de son auditoire, et surtout des hommes du métier qui l'écoutaient, et avaient pu mieux l'apprécier que le public.

Le talent de M. Dufaure, en effet, s'adresse moins à la foule qu'au magistrat et au jurisconsulte ; ce talent n'a point eu de jeunesse, et a mûri tout de suite ; et s'il faut en croire les révélations de l'amitié, le débutant de 1820 avait, sauf l'expérience et les connaissances acquises par l'étude, toutes les qualités que nous retrouvions dans le bâtonnier de 1864. C'était la même sobriété de développements, la même méthode, la même clarté, la même vigueur de dialectique ; alors, comme aujourd'hui, « son arme était l'argumentation, et il excellait déjà à la manier ; » alors, comme aujourd'hui, il maîtrisait les questions de droit, » les prenait par tous les bouts, les divisait, les séparait, les » déplissait en quelque sorte, et les nettoyait à fond (2). »

(1) M. Dufaure (Jules-Armand-Stanislas) est né le 4 décembre 1798 ; a-t-il, pendant quelque temps, plaidé au Tribunal de Saintes, comme nous le disons, sur la foi de quelques-uns de ses amis, ou a-t-il débuté à la Cour de Bordeaux, ainsi que nous l'ont assuré quelques autres ? Nous ne savons ; c'est, du reste, un fait assez insignifiant et que, malgré nos informations, nous n'avons pu vérifier.

(2) Timon, *Études sur les Orateurs parlementaires.*

Son succès devant la Cour et les instances de ses amis le déterminèrent à quitter le tribunal de Saintes et à grossir les rangs du barreau de Bordeaux.

Ce barreau tenait alors la tête des barreaux de province ; fier du souvenir de ses Girondins, riche des noms de Desèze, de Ferrère, de Laîné, de Ravez, de Martignac, et d'autres encore, il brillait par le nombre et par l'éclat de ses orateurs. A peine M. Dufaure s'y fut-il montré, que la clientèle et la réputation vinrent à lui ; quelques procès et quelques mois suffirent pour faire goûter et tenir en haute estime par la magistrature et ses confrères sa manière de plaider, moins brillante que solide, moins riche d'images que d'arguments. Il n'avait pas dix ans d'exercice et trente-deux ans d'âge qu'il était nommé par ses pairs bâtonnier de son Ordre.

Les mêmes succès et la même fortune l'attendaient à Paris. Jeté au barreau parisien par le flot révolutionnaire, comme une épave du coup d'État, M. Dufaure apportait, il est vrai, à ses nouveaux confrères, une grande situation politique, son illustration parlementaire, sa célébrité de tribune, et le souvenir de services rendus à la chose publique, mais, en dehors de la politique, il était inconnu de la plupart d'entre eux ; depuis vingt ans, il était étranger aux luttes du Palais, et cependant, à peine les barrières légales qui lui fermaient l'entrée du Conseil furent-elles tombées, qu'il y fut appelé par 335 suffrages, et que, dès le lendemain, chose inouïe dans les annales de l'Ordre, il était proclamé bâtonnier !...

La réussite de ses débuts, les sympathies qui avaient entouré ses premiers pas, les honneurs professionnels qui lui avaient été décernés ne suffisaient pas à la légitime ambition de M. Dufaure ; la vie politique avait pour lui des séductions auxquelles il ne résista pas. Le renouvellement du Parlement, en 1834, et la mort prématurée de M. Eschassériaux (1) vinrent à propos

(1) MM. Eschassériaux, de père en fils, avaient inféodé le collège de Saintes.
Joseph Eschassériaux, gendre de l'illustre Monge, avait été, tour à tour, membre de la Législative, de la Convention, du Conseil des Cinq Cents et du Tribunat.
René Eschassériaux, son frère, siégea, comme lui, à la Convention et aux Cinq Cents;

pour donner satisfaction à ce nouveau désir : le collège électoral de Saintes lui confia la mission de le représenter, et ce mandat, continué pendant trente ans, permit à l'élu de siéger à la Chambre, sous Louis-Philippe ; à la Constituante, sous la République ; à la Législative, sous la présidence du prince Louis-Napoléon ; à l'Assemblée de Bordeaux, avec M. Thiers ; à celle de Versailles, avec le maréchal de Mac-Mahon.

Il est rare qu'un homme politique ne songe pas à devenir homme d'État, homme de gouvernement ; M. Dufaure fit comme ceux qui l'avaient précédé, et comme ceux qui le suivront dans la même carrière ; la tribune fut pour lui le chemin du ministère.

Il fut nommé vice-président de la Chambre, tour à tour avec l'appui du ministère, en 1840, et avec le secours de l'opposition, en 1845 ; conseiller d'État, en 1836, à l'avènement du ministère de M. Thiers ; ministre des travaux publics sous la présidence du vieux maréchal Soult, en 1839 ; puis de l'intérieur, en 1848, avec le général Cavaignac, et, en 1849, avec le prince Louis-Napoléon ; en 1871, avec M. Thiers, en 1875, avec le maréchal de Mac-Mahon, garde des sceaux, ministre de la justice.

Enfin, rejeté pour un temps de la politique par les événements, et revenu au Barreau, M. Dufaure s'est tourné vers les distinctions littéraires et a souhaité un fauteuil à l'Académie. Or, voilà qu'à point nommé, deux académiciens, et des plus illustres, sont poursuivis, rare événement ! en police correctionnelle et obligés de se placer sous son patronage. Ils appuient, avec la chaleur de la reconnaissance, la candidature de leur patron, rallient autour d'elle leurs amis et les hommes de leur parti, et la font triompher, malgré l'opposition de l'éminent critique du *Constitutionnel*, M. Sainte-Beuve, et la protestation

fit en outre partie du Corps législatif, sous l'Empire, et de la Chambre des députés, sous la Restauration.

Enfin, Camille Eschassériaux, fils et neveu des deux précédents, était membre de la première Chambre élue en 1831, sous Louis-Philippe. Il mourut en 1834, à peine âgé de trente-trois ans, et c'est lui que remplaça M. Dufaure. Sans cette mort M. Dufaure aurait pu attendre longtemps sa nomination, et eût été sans doute obligé de la demander à un autre collège que celui de Saintes.

de huit bulletins blancs. Sans être écrivain ni grand seigneur; sans être dans les assemblées politiques l'égal de Mirabeau ou de Berryer; sans être au Barreau l'orateur aux périodes cicéroniennes et au style académique, comme MM. Bethmont et Jules Favre, M. Dufaure devint membre de l'aréopage littéraire.

Ainsi, M. Dufaure paraît au Barreau, et le succès accueille ses premiers pas; et, avant l'âge et le temps ordinaires, dans des circonstances exceptionnelles, il est nommé Bâtonnier de son Ordre, en province et ensuite à Paris. Il entre dans nos Chambres législatives, et, fort jeune encore, il est compté parmi les illustrations parlementaires; dans le monde gouvernemental, et il devient ministre, prend, quitte, reprend et garde le pouvoir sous quatre gouvernements; dans le monde des lettres, et son nom est inscrit sur le livre d'or de la noblesse de plume, parmi ceux des quarante immortels. Avions-nous raison de dire après cela que la fortune avait présidé aux destinées de M. Dufaure ?...

Ce n'est pas que la fortune ait été aveugle, et son protégé, par bien des côtés, justifie ses faveurs.

Si cette définition d'un ancien est vraie : « C'est être éloquent que de savoir prouver, » M. Dufaure est peut-être l'avocat le plus éloquent du Barreau de Paris; mais si, au talent de prouver, l'éloquence doit joindre celui de persuader; si l'orateur doit, non pas seulement convaincre, mais encore remuer les passions, les diriger et les maîtriser à son gré, ouvrir à sa parole le chemin du cœur, M. Dufaure trouve autour de lui des rivaux et même des maîtres.

Ne lui demandez ni le charme de la voix, ni la grâce des avantages extérieurs, ni la variété du débit; ne cherchez dans sa composition ni le coloris du style, ni la richesse ou le pittoresque du langage, ni la hardiesse des images; n'attendez de lui ni chaleur, ni passion; mais si vous aimez une exposition nette et claire, une méthode sûre, qui sait mettre chaque moyen à sa place, une argumentation pressante et nerveuse, une parole simple et vraie, un talent sobre et contenu, toujours maître de lui, M. Dufaure sera votre homme, et vous ne vous lasserez pas

de l'écouter. C'est aussi celui des magistrats, et nous nous rappelons ce que nous disait un jour de lui un conseiller, M. P..., habitué à bien juger les orateurs qui parlent devant lui : « Après l'éloge des qualités que chacun reconnaît à l'éminent avocat, je serais bien tenté de lui reprocher, disait notre spirituel interlocuteur, d'être trop logicien ; sa dialectique ne vous laisse pas respirer et ne vous permet ni repos ni distraction ; c'est assez de quelques minutes d'inattention pour vous faire perdre le fil du raisonnement. Ce n'est pas que nous lui préférions, ajoutait-il, ces discoureurs abondants qui se complaisent dans leur parole et reviennent trop fréquemment sur eux-mêmes ; avec lesquels on pourrait, sans danger pour la justice, s'abandonner, au moins pour quelques instants, à une causerie intime, ou même à un léger sommeil réparateur, assurés qu'on serait de retrouver au réveil l'orateur à quelques pas à peine du point où on l'avait quitté. Mais entre la rapidité de l'un et les lenteurs des autres, entre la brièveté substantielle de celui-là et la stérile abondance de ceux-ci, n'y aurait-il pas un milieu à prendre, un progrès à réaliser ? »

M. Dufaure, qui chaque matin devance le jour dans son cabinet, sait toujours bien ses procès ; il n'est pas une pièce de ses dossiers, quelque volumineux qu'ils soient, qui ait échappé à son investigation. Par les aptitudes de son talent comme par les habitudes de sa nature, il aime les causes dont le succès est presque certain ; différent de ces robustes athlètes que séduisent les obstacles, dont la résistance double les forces, et qui recherchent les périls de la lutte, sans les fuir, il est de préférence l'avocat des procès gagnés d'avance.

Au nom de M. Dufaure, comme avocat, se rattache le souvenir d'un grand nombre de causes célèbres recueillies par nos feuilles judiciaires. Faut-il rappeler ses plaidoyers contre Mme Pescatore ; pour les héritiers du prince Eugène contre l'éditeur des *Mémoires* du maréchal duc de Raguse ; pour Mgr le duc d'Aumale contre M. le préfet de police, et ses défenses de M. le comte de Montalembert, de Mgr l'évêque d'Orléans, de M. le marquis de Flers, etc., etc. ?

Qui n'étudierait M. Dufaure que comme avocat, ne le connaîtrait que par l'un des côtés de son individualité, il faut surtout l'étudier comme orateur politique et comme homme d'État, mêlé pendant quarante-cinq ans, ministre et député, à tous les événements qui ont agité le pays.

Il avait à peine trente-cinq ans quand il entra dans la vie publique. Quel était ce nouveau venu dans le monde de la politique, ce jeune député de la Charente-Inférieure; quel caractère, quelle nature, quelles qualités apportait-il à la Chambre, et quelles devaient être ses destinées?

M. Dufaure était l'homme « d'un système, non d'un parti, » du progrès tout à la fois et de la résistance, de la liberté et de l'autorité, des hésitations jusqu'à la faiblesse, de la fermeté jusqu'à l'entêtement ; passionné pour le pouvoir et sachant le quitter à propos ; nature généreuse, mais n'oubliant pas plus l'injure que le bienfait, amie de la vérité et de la flatterie, réfractaire à la foule, facilement malléable pour son entourage...

Orléaniste avec la quasi-légitimité, presque bonapartiste avec Louis-Napoléon, républicain avec le général Cavaignac, M. Thiers et le maréchal de Mac-Mahon, il fut, et toujours loyalement, ministre de tous ces gouvernements.

Arrivé au pouvoir avec M. Thiers, M. Dufaure en sortit avec lui, ne conserva que quelques mois ses fonctions au Conseil d'État, et s'en démit spontanément, voulant, fidèle aux traditions parlementaires de l'Angleterre, partager la disgrâce de son patron, et le suivre dans sa retraite.

Président du conseil en 1839, le maréchal Soult l'appela dans son ministère avec MM. Passy, Teste, Villemain, Duchâtel, et lui confia le portefeuille des travaux publics. A ce temps et à cette administration appartient la solution de l'une des grandes questions qui remuèrent la Chambre et à laquelle M. Dufaure prit une large part, celle de l'exécution des chemins de fer par les Compagnies ou par l'État.

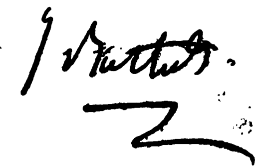
H. Moulin.

(*La fin au prochain numéro.*)

LES DERNIERS MORTS

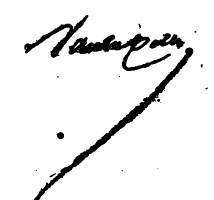
BASTIDE (JULES)

Membre de l'Assemblée constituante et ministre des affaires étrangères en 1848, mort le 2 mars.



VAULABELLE (ACHILLE TENAILLE DE)

Auteur de l'*Histoire des deux Restaurations*, représentant du peuple et ministre de l'Instruction publique en 1848, mort le 29 mars.



MALEVILLE (LÉON DE)

Député de 1833 à 1851, sénateur inamovible, mort le 29 mars.

Léon de Malleville

Député de Tarn et Garonne

VILLEMESSANT (HIPPOLYTE CARTIER DE)

Fondateur et directeur du *Figaro*, mort le 11 avril.

H. de Villemessant

II

PARTIE TECHNIQUE

LES PROCHAINES VENTES D'AUTOGRAPHES

LA VENTE DU 20 MAI 1879.

Le 20 mai prochain, M. Étienne Charavay dirigera une vente d'autographes, qui est surtout riche en autographes de savants. Voici la note des principales pièces de ce catalogue :

Ampère (A.-M.), lettre à Gergonne; — *Arago* (Fr.), lettre à Poncelet; — *Banks* (Jos.); — *Barbier* (A.), pièce de vers; — *Bernard* (Samuel); — *Berzelius*, lettre à Pelouze; — *Bonnet* (Ch.), lettre à Malesherbes; — *Breteuil* (le baron de); — *Casenove* (Guillaume de), vice-amiral de France sous Louis XI; — *Carrier;* — *Caylus*, évêque d'Auxerre; — *Chamillart*, (Michel de), 2 lettres; — *Chateaubriand;* — *Clarac* (le comte de), superbe et longue lettre où il donne son avis sur les sculptures exposées au Salon de 1831; — *Donizetti*, 2 lettres à M. de Coussy; — *Ducis;* — *Ferrand* (le comte); — *Fontanieu*, le chimiste; — *Fourier* (Charles), superbe lettre de 15 pages; — *Garnier* (Et.-Barth.), le peintre; — *Girodet-Trioson*, 2 lettres; — *Greuze*, mémoire dicté par lui pour servir à la demande de séparation d'avec sa femme;— *Hugo* (Victor), envoi de deux exemplaires de *Cromwell* à l'Académie française; — *Iturbide*, empereur du Mexique; — *Krafft*, le mathématicien allemand; — *La Fayette*, lettre de recommandation en faveur de la sœur de Pommier, un des quatre sergents de La Rochelle;— *Lamoignon* (Guillaume II de), 2 lettres; — *La Rochefoucauld* (le duc de), lettre à Lavoisier; — *La Vrillière* (le marquis de); — *Le Blanc* (l'abbé); — *Lescallièr;* — *Levis* (le duc de), de l'Acad. fr.; — *Liebig;* — *Lorry*, le médecin; — *Luxembourg* (le maréchal de); — *Méchain*, l'astronome; — *Meusnier*, le général; — *Meynier*, peintre d'histoire; — *Michu* (Louis), le chanteur; — *Montpensier* (François et Henri, ducs de), documents historiques; — *Navez*, le peintre belge; — *Nectoux*, le botaniste, lettre sur son retour de l'expédition d'Égypte; — *Pontchartrain*, lettre à Mansart; — *Roman*, le sculpteur, autographe rare; — *Saint-Albin* (l'abbé de), archevêque de Cambrai; — *Saint-Val*, célèbre tragédienne; — *Sainte-Beuve*, épître littéraire; — *Schnetz*, lettre au comte de Forbin; — *Sedaine;* — *Soufflot;* — *Talma;* — *Thiers*, 2 lettres; — *Toaldo*, le physicien; — *Valmont de Bomare;* — *Villars*, le botaniste, — etc.

LA COLLECTION DE M. LE BARON DE GIRARDOT.

Le catalogue de la collection d'autographes et de documents historiques formée par M. le baron de Girardot est sous presse. Voici un aperçu des pièces les plus intéressantes de cette vente, qui aura lieu au commencement du mois de juin :

Anne d'Autriche, lettre à Gaston d'Orléans; — *Aubigné* (Agrippa d') et son fils Constant; — *Babeuf;* — *Balzac* (H. de), lettres très curieuses; — *Beffroy de Reigny;* — *Béranger,* l'original de la fameuse chanson *Les Révérends Pères;* — *Bernadotte*, plusieurs lettres; — *Berri* (le duc de), curieux document de 1814; — *Berthier* (Alex.); — *Buzot;* — *Cambronne;* — *Carrier;* — *Chabot* (Fr.); — *Chaumette;* — *Courier* (P.-L.); — *Cujas*, pièce signée; — *Déjazet*, correspondance intime comprenant 19 lettres; — *Diane de Poitiers*, lettre signée avec la souscription autographe; — *Donizetti*, deux morceaux de musique, dont un destiné à la *Favorite;* — *Ducis;* — *Dumas fils*, pièce de vers; — *Fabre d'Églantine*, autographe rare; — *Fleury* (le cardinal de); — *Florian;* — *Foucquet* (Nicolas); — *Fouquier-Tinville;* — *François de Sales* (saint), pièce autographe; — *Girodet-Trioson,* curieuses pièces; — *Gounod*, morceau de musique; — *Grégoire XVI;* — *Harville* (le général comte d'), important document; — *Hébert*, lettre signée, signée aussi par Chaumette; — *Henri II;* — *Henri IV;* — *Hoche;* — *Huet;* — *La Chastre* (le maréchal de), pièce historique des plus importantes; — *Lacordaire* (le Père); — *Lagrange-Chancel;* — *Lamartine;* — *Lamballe* (la princesse de), lettre signée; — *Laplace;* — *Lasalle;* — *La Tour d'Auvergne;* — *Le Bon* (Joseph); — *Lesdiguières;* — *Le Tellier* (Ch.-M), lettres à l'abbé Bossuet et sermon autographe; — *Louis XIII,* lettre à Richelieu; — *Louis XVI*, lettre au président de l'Assemblée nationale; — *Louvet de Couvray*, autographe rare; — *Malibran*, 2 lettres; — *Marat,* lettre non signée; — *Marie-Antoinette*, apostille aut. sig. et pièce signée; — *Marie-Louise;* — *Mars* (Mlle), lettre à Jules Janin; — *Maury* (le cardinal), lettre des plus curieuses; — *Meunier* (le général), 6 lettres; — *Monge*, lettre à sa femme; — *Moreau* (le général); — *Ney;* — *Nodier* (Charles); — *Orléans* (Charles d'), pièce relative à Jacques Cœur; — *Pie IX;* — *Piron;* — *Rabaut Saint-Étienne;* — *Rachel;* — *Récamier* (Mme); — *Richelieu* (le cardinal de), 2 lettres signées; — *Richelieu* (le maréchal de); — *Robespierre* (Maximilien de), pièce aut. sig. et 3 p. s.; — *Roland* (Madame); — *Rouget de Lisle;* — *Sade* (le marquis de); — *Saint-Pierre* (B. de). 2 lettres; — *Sand* (George); — *Sombreuil* (Mlle de); — *Sully;* — *Talleyrand;* — *Thiers*, 3 lettres; — *Turenne*, 2 l. s.; — *Vendôme* (César de); — *Victor-Emmanuel*, 2 l. s.; — *Villars* (le maréchal de); — *Voltaire*,

3 lettres et un fragment de *Zaïre*; — *Willot* (le général), importants documents; — etc.

COLLECTION DE M. BENJAMIN FILLON.

Le catalogue comprenant les neuvième et dixième séries de la collection de M. Benjamin Fillon est en partie imprimé. Il fera, croyons-nous, sensation parmi les amateurs d'autographes et dans le public artistique. Jamais une série aussi importante de lettres d'artistes et de compositeurs de musique n'a été livrée aux enchères. Nous parlerons plus longuement de ce beau catalogue dans notre prochain numéro.

VENTE DE M. REYNART.

Le 28 mai, M. Charles Mannheim dirigera la vente des objets délaissés par feu M. Reynart, administrateur de musée de Lille. Elle se composera de faïences italiennes, de verreries de Venise, de bronzes Louis XVI, de meubles et de tapisseries, etc. A la fin du catalogue figurent onze numéros d'autographes, à savoir huit lettres ou minutes de lettres autographes de *Voltaire*, dont une, très intéressante, sur *Mérope*; — une pièce de vers autographe de *Fontenelle* à la maréchale de Villars, et une superbe lettre de *La Condamine* à Voltaire sur *le Siècle de Louis XIV*. — Le catalogue de la vente Reynart est en distribution chez M. Charles Mannheim, 7, rue Saint-Georges, chez M. Etienne Charavay, expert pour les autographes, et chez Me Charles Pillet, commissaire priseur, 10, rue Grange-Batelière. — Il y aura exposition publique, à l'hôtel Drouot, le mardi 27 mai, des objets composant le catalogue.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CHARAVAY FRÈRES :

Par quelle conduite la République française peut-elle consolider le succès qu'elle a obtenu? question de sociologie pratique, par E. Littré, sénateur, membre de l'Académie française; br. de 16 p. in-8. . 0,50 c.

Le Directeur-propriétaire-gérant :

ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Dragon.

N°s 308 et 309 — Dix-Septième année — Mai et Juin 1879

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

CHARAVAY FRÈRES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Nécrologie : Gabriel Charavay. — M. Dufaure et son fauteuil académique (suite et fin). — Variétés : Louis-Auguste Blanqui. — Les derniers morts : Ferdinand de Lasteyrie et Mène (avec fac-similés).

II. PARTIE TECHNIQUE

Compte rendu des ventes d'autographes. — Les prochaines ventes d'autographes. — Manuel de l'Amateur d'autographes.

LISTE DES RÉDACTEURS

E. DE BARTHÉLEMY — FIRMIN BOISSIN — HONORÉ BONHOMME — ALFRED BOVET
BARON FEUILLET DE CONCHES — BENJAMIN FILLON — ÉD. FOURNIER
ANATOLE FRANCE — BARON DE GIRARDOT — RENÉ KERVILER
PAUL LACROIX — LORÉDAN LARCHEY — LÉON DE LA SICOTIÈRE
M. DE LESCURE — TH. LHUILLIER — MOULIN
CH. READ — ADOLPHE ROCHAS
MAURICE TOURNEUX

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-similé dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an.	10 fr.	Un an.	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

LONDRES : F. Naylor.
BERLIN : August Spitta.
LA HAYE : Martinus Nijhoff.
LEIPZIG : Otto-August Schulz.
TURIN : Bocca frères.
BRUXELLES : Van Trigt.
MADRID : Bailly-Baillière.
S.-PÉTERSBOURG : J. Issakoff.
MOSCOU : Gauthier.
STOCKHOLM : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR
D'AUTOGRAPHES

Numéros 308 et 309. Mai et Juin 1879.

I

PARTIE HISTORIQUE

NÉCROLOGIE

GABRIEL CHARAVAY

C'est avec un vif chagrin que je fais part aux nombreux lecteurs de l'*Amateur d'autographes* de la mort de mon oncle, M. Gabriel Charavay, qui a disparu de ce monde le jeudi 22 mai 1879, à l'âge de soixante et un ans. Je ne puis lui rendre plus dignement un suprême hommage qu'en rappelant brièvement les différentes phases de sa laborieuse carrière.

Gabriel Charavay, né à Lyon le 8 août 1818, était le troisième fils d'Antoine Charavay et le frère de mon père bien-aimé, Jacques Charavay. De bonne heure il se livra au journalisme politique, et fonda, en 1840, l'*Humanitaire*. Compromis dans une affaire de société secrète, il fut condamné à deux ans de prison, qu'il subit dans la citadelle de Doullens. De retour de captivité, en 1844, il prit la direction, avec son frère Jean, d'une librairie que mon père avait fondée à Lyon et qu'il abandonnait pour aller, à Paris, s'occuper exclusivement d'autographes. Située sur le quai de l'Hôpital, la librairie Charavay frères prospéra : elle publia divers ouvrages locaux, entre autres un *Guide à Lyon,* qui obtint un véritable succès (1846). Mais la Révolution de 1848 détourna bientôt de

leurs affaires les deux frères, que leurs opinions républicaines désignaient à la confiance de leurs concitoyens.

Gabriel Charavay fonda le *Républicain* et prit la part la plus active à l'élection des représentants ouvriers du Rhône. Pendant ce temps, la librairie périclitait, et l'insurrection lyonnaise de 1849 lui porta le dernier coup. Gabriel Charavay, ruiné, dut venir à Paris rejoindre mon père ; là il s'occupa à la fois de politique et de travaux historiques. En 1850, il donna une nouvelle édition d'un livre très curieux et très rare, l'*Histoire de la conspiration de Babeuf* par Buonarroti. Arrêté après le coup d'État, il fut condamné à cinq ans de prison et enfermé à Belle-Isle-en-Mer. Là il consacra tout son temps à l'étude, correspondant souvent avec mon père et me donnant, par lettre, des leçons d'anglais. Il rédigea un traité d'orthographe et un traité de ponctuation, qui sont restés en partie inédits.

Enfin, en 1856, ayant subi sa peine jusqu'au dernier jour, il vint retrouver mon père, l'aîné, comme on l'appelait dans la famille, et il devint son collaborateur. Ce fut pour peu de temps : quoiqu'il eût renoncé complètement à la politique, il fut, après l'attentat d'Orsini, enlevé nuitamment de chez lui et, après plusieurs mois de prison préventive, déporté en Algérie. Il venait de se marier : sa jeune femme, enceinte, alla le rejoindre à Sidi-Bel-Abbès, où il était interné. C'est là que naquit son fils Eugène. Au bout d'une année, il obtint de se rendre à Alger, où il se refit journaliste et professa le français. En 1859, il profita de l'amnistie générale pour revenir à Paris. Il redevint alors le collaborateur de mon père, qui était, en ce moment même, chargé de faire la vente d'une des plus importantes collections d'autographes de France, celle de M. de Lajarriette. Les deux frères se mirent à la besogne, et le catalogue qu'ils rédigèrent ensemble est resté un modèle. Deux ans plus tard, il s'occupa, sous la direction de mon père, de la rédaction du catalogue d'une collection de documents sur la Révolution française. Cet inventaire est justement considéré comme un des répertoires les plus utiles à consulter sur cette période. En 1862, Gabriel Charavay fonda, avec son frère, l'*Amateur d'au-*

tographes, dont il eut la direction jusqu'en 1865. Il collabora aussi au *Grand Dictionnaire universel du* XIX[e] *siècle,* de Larousse, où il rédigea, entre autres articles, celui qui concerne les autographes.

En 1864, il mit à exécution un projet qu'il avait conçu depuis plusieurs années : il fonda l'*Imprimerie,* le premier journal sérieux qui ait été publié sur cette matière. Ce recueil fut désormais l'objet de toute sa sollicitude; l'*Imprimerie* obtint un succès des plus mérités, par l'excellence de sa rédaction et l'indépendance qui anima toujours son directeur. En 1865, Gabriel Charavay acheta le fonds d'autographes de Laverdet et se sépara de son frère. Il fonda la *Revue des autographes,* qu'il réunit bientôt à son Bulletin d'autographes à prix marqués. L'expérience qu'il avait acquise auprès de mon père et le nom qu'il portait lui furent d'un grand secours. Parmi les catalogues qu'il a rédigés, je citerai plus particulièrement celui de la seconde collection formée par le docteur Succi, de Bologne (1869), et celui d'une réunion très précieuse de lettres de femmes célèbres (10 fév. 1877). D'ailleurs, l'importance exceptionnelle qu'avait prise le journal *l'Imprimerie* l'absorbait de plus en plus et le détournait souvent des autographes, qui n'étaient pour lui qu'un accessoire.

Il s'occupait aussi de nouveau de ses travaux de linguistique, et, en janvier 1878, il publia la *Règle définitive du participe passé,* qui a pour but de simplifier une des règles les plus embrouillées de la grammaire française. L'année dernière, il fut un des organisateurs d'un banquet qui réunit, le 20 août 1878, tous les imprimeurs d'Europe, que l'Exposition avait attirés à Paris. Ce fut pour lui une période des plus fatigantes : visité par tous les typographes, qui venaient solliciter ses conseils, il répondait à tous, sans songer que sa santé, dès longtemps délicate, demandait plus de ménagements. Au mois de décembre 1878, il ressentit les premières atteintes d'une maladie de cœur, ce fléau des hommes de plume. Le mal fit de rapides progrès : malgré les soins dévoués dont l'entourèrent sa femme et ses enfants, bientôt Gabriel Charavay ne put plus quitter son fau-

teuil. Pendant les intermittences de la maladie, il rédigeait son journal *l'Imprimerie* et des catalogues d'autographes et de livres illustrés, trompant ainsi son activité. Mais une congestion pulmonaire le terrassa, et, après quinze jours de cruelles souffrances, il mourut subitement le jour de l'Ascension, 22 mai 1879. Il y avait douze ans que son frère aîné, vaincu par le même mal, l'avait précédé dans la tombe.

Telle fut la carrière si honorable et si bien remplie de l'homme de bien que nous pleurons. Elle eut deux phases bien distinctes: la première fut consacrée à la politique : ce n'est point ici le lieu d'en parler longuement, et il me suffira de dire qu'un de ses amis les plus intimes a rappelé, dans la *République française* du 25 mai, quelle part Gabriel Charavay avait prise jadis, dans l'effervescence de sa jeunesse, aux luttes du parti républicain. La seconde phase de sa carrière fut consacrée aux travaux historiques : celle-là, j'ai tenté de la raconter brièvement, voulant rendre un suprême hommage au frère tendrement aimé de mon père, dans ce journal même qu'ils ont fondé ensemble.

Si Gabriel Charavay emporte dans la tombe une expérience longuement acquise, une érudition vaste et des projets que la maladie ne lui a pas permis de réaliser, du moins son œuvre principale lui survivra. Gabriel Charavay, en effet, laisse un fils, digne héritier des traditions paternelles, qui a pris aussitôt la direction de l'*Imprimerie* et du cabinet d'autographes. Quand un jeune homme devient chef de famille, il a droit aux sympathies de tous : plus sa tâche est grande et pénible, plus il faut la lui faciliter. Je ne doute pas que les anciens collaborateurs de l'*Imprimerie* et que tous les amis de mon oncle ne soient fidèles au fils. Pour moi, instruit par une triste expérience, je lui donnerai mes conseils et mon appui, toutes les fois qu'il en aura besoin.

Je ne puis terminer cet article nécrologique sans remercier, au nom de toute notre famille, la presse parisienne et celle des départements et de l'étranger, qui ont annoncé la mort de mon oncle dans des termes vraiment touchants. Ç'a été pour nous tous une grande consolation que cette unanime sympathie qui

a honoré à la fois la mémoire de mon père et de mon oncle et ceux à qui incombe la lourde tâche de garder intacte une réputation si justement acquise.

ÉTIENNE CHARAVAY.

LE PALAIS A L'ACADÉMIE

M. DUFAURE ET SON FAUTEUIL ACADÉMIQUE

(Suite et fin)

Bien qu'il comptât dans les rangs de l'opposition, qu'il eût voté contre l'indemnité Pritchard et le droit de visite, contre les fortifications de Paris et l'admission dans la Chambre des fonctionnaires publics, soutenu de sa parole la coalition, M. Dufaure n'avait pas cessé de siéger au centre gauche et de marcher à la tête du tiers parti. Son opposition était sage et réservée; elle n'avait rien de systématique ni d'absolu. A l'approche de la Révolution de 1848, il s'était tenu à l'écart de l'agitation réformiste et de la propagande des banquets. Loin de vouloir s'associer à la proposition de MM. Odilon Barrot, Ledru-Rollin et Baroche de mettre le ministère en accusation, pour s'être opposé à celui du douzième arrondissement, il la blâma et dit assez haut pour être entendu : « C'est en laissant faire ce banquet que les ministres auraient mérité d'être mis en accusation. »

Deux jours plus tard, la révolution de Février éclatait.

M. Dufaure n'était pas un républicain de la veille, mais il devint de bonne foi, nous le croyons, républicain du lendemain, et se rallia franchement et sans arrière-pensée au nouveau Gouvernement. Les élections de 1848 prouvèrent qu'il avait conservé dans la Charente toute sa popularité, et 70,000 voix l'envoyèrent à la Constituante.

Des amis communs le rapprochèrent du chef du pouvoir exécutif. Le général Cavaignac ne pouvait que gagner à être vu de près : plein d'estime et de sympathie pour le caractère de ce

dernier et la droiture de ses intentions, M. Dufaure accepta de sa main le ministère de l'intérieur, et quand vint l'élection présidentielle, il appuya de toutes ses forces sa candidature, « préférant un homme à un nom. »

Après le vote du 10 décembre, il garda son portefeuille et ne le remit au prince-président que quand « la politique de celui-ci, de parlementaire qu'elle était, devint personnelle. » Le ministre démissionnaire reprit sa place à la Législative, au milieu de ses amis de l'opposition, et se mêla à tous les travaux de la Chambre jusqu'au coup d'État du 2 décembre, qui le priva pour quelques jours de sa liberté et mit momentanément un terme à sa carrière d'homme public.

Comme ministre ou comme député, souvent rapporteur des projets les plus importants, il eut à soutenir à la tribune de vives et sérieuses discussions. C'est lui qui défendit les lois sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, sur l'achèvement des routes et des canaux, sur les chemins de fer, sur le privilège de la Banque et l'établissement de ses Comptoirs, sur l'instruction secondaire, sur les conditions d'admission et d'avancement dans les emplois publics, etc. ; c'est lui dont le patronage couvrit le plus efficacement la Constitution de 1848, et qui repoussa avec le plus de vigueur les attaques dirigées contre elle.

Quelques puritains lui ont reproché de s'être associé, dans l'intérêt d'un pouvoir qui ne tarda pas à lui échapper, à la réaction qui suivit les événements du 13 juin 1849 et aux mesures de rigueur qui en furent la conséquence et qui atteignirent la liberté de l'enseignement, le droit de réunion, l'institution de la garde nationale, etc.

C'est à cette époque et au milieu des embarras de la situation qu'il lui fallait traverser qu'il nous a été donné de l'entendre le plus souvent à la tribune. M. Dufaure n'est point un orateur élégant et disert, insinuant et persuasif à la façon de M. de Martignac, mais un orateur net, précis, vigoureux, parlant comme personne la langue des affaires. Il n'est point l'homme du discours longuement élaboré et écrit avec soin, insoucieux qu'il est des délicatesses du style et des ciselures de la phrase, mais il est

l'homme de la spontanéité et de l'improvisation, préparée toutefois par le travail rapide de la méditation.

Calme à son banc, il prête à la discussion une attention soutenue, toujours prêt à s'y mêler, et sa mémoire en retient, en les classant, les points principaux. Le débat s'égare-t-il, devient-il obscur et diffus, il suffit à M. Dufaure de quelques mots pour le faire rentrer dans sa voie et y ramener la lumière; dans ces occasions, sa parole est un phare brillant autour duquel la Chambre est empressée de se rallier (1).

Quand il parle, M. Dufaure n'a pas seulement la clarté et la précision, il a encore le nerf et la vigueur du dialecticien, la présence d'esprit qui ne redoute pas les interruptions, le sang-froid qui sait y répondre sur l'heure, et parfois l'élévation de la pensée et même de l'expression. Nous nous le rappellerons toujours à la séance de la Constituante du 14 septembre 1848, luttant sans désavantage contre MM. Billault et Lamartine.

Nos législateurs élaboraient alors la Constitution; MM. Mathieu (de la Drôme) et Martin-Bernard avaient proposé d'inscrire dans le préambule le droit au travail en faveur du prolétaire, et cette proposition avait été appuyée par M. Billault, et développée par lui avec toutes les ressources du talent. L'orateur regagnait sa place au milieu des applaudissements; le vent de la popularité soufflait sur l'Assemblée, elle hésitait et peut-être allait-elle céder et consacrer le droit au travail, quand M. Dufaure se lève et monte à la tribune.

Il commença, c'était une habileté oratoire, par désintéresser les sentiments de ses auditeurs, et par leur montrer que, quel que soit leur vote, ils n'auront à craindre ni l'impopularité ni le reproche d'abandonner les classes pauvres.

« Depuis que vous êtes réunis, leur dit-il, quelle a été pour vous tous, sans exception, la première de vos préoccupations, si ce n'a été tous les jours, à tous les moments, dans toutes vos délibérations, d'apporter des remèdes aux souffrances cruelles dont la société est actuellement affligée?

(1) Un député nous a raconté qu'un jour, après un débat de plusieurs heures, des plus diffus et des plus obscurs, malgré tous les efforts du président, M. Dufaure, presque à la fin de la séance, demanda la parole. — « Enfin..., dit M. Dupin, la discussion va donc commencer? »

» Ce n'est pas une flatterie que j'adresse à l'Assemblée ; c'est une vérité que je prends la liberté de proclamer devant elle, et que l'avenir proclamera comme je le fais. Y a-t-il jamais eu une Assemblée dans le monde qui ait, en si peu de temps, accordé aux souffrances des citoyens malheureux autant d'étude, autant de sollicitude inquiète, autant de mesures fraternelles que l'a fait l'Assemblée actuelle? Prenez toutes celles auxquelles vous voudrez attacher le plus de popularité ; prenez celles qui se sont le plus distinguées ou par l'éclat du génie ou par l'ascendant de la force et de la puissance, il n'y en a pas une, je le répète, messieurs, que l'avenir doive mettre en comparaison avec celle-ci, pour l'attention constante et secourable accordée aux intérêts des parties souffrantes du monde social. »

Ces quelques paroles, suggérées à M. Dufaure par le discours auquel il répond, suffisent pour établir la sympathie entre lui et son auditoire, et une fois maître de l'attention, dégagé des préventions qu'il pouvait redouter, il saisit ses adversaires corps à corps, les presse de son argumentation, les enlace dans les replis de sa puissante logique, ne leur épargne aucune objection, et ne s'arrête que quand il a ramené l'Assemblée à son opinion et l'a convaincue qu'il faut, non pas créer en faveur de l'individu *un droit*, qui engendrerait une action contre la société, mais imposer à la société vis-à-vis de l'individu *des devoirs*, et à l'État une obligation d'assistance.

Développant cette distinction :

« Il fallait, dit-il, déterminer les rapports nécessaires de l'État envers les citoyens, et des citoyens envers l'État.

» Nous pouvions les envisager de deux points de vue différents : au point de vue du droit, au point de vue du devoir.

» La Commission, après mûre délibération, n'a pas hésité ; c'est du point de vue du devoir qu'elle vous a demandé de consacrer ces rapports. Un mot pour vous l'expliquer.

» Le sentiment personnel du droit est, certes, un sentiment respectable et sacré, et nous vous demanderons plus tard de le garantir.

» Mais pourtant ce sentiment est personnel ; il est un peu égoïste, il devient aisément exigeant, il s'emporte facilement aux exagérations, il s'enivre facilement de lui-même, il sépare les hommes plutôt qu'il ne les rapproche, il n'est pas dans la société un moyen d'union, il est plutôt une cause d'isolement et de division.

» Le devoir, au contraire, le sentiment du devoir porte avec lui l'idée d'abnégation personnelle, l'idée de sacrifice, l'idée de dévouement ; le

sentiment du devoir, il crée toutes les grandes et bonnes passions; le sentiment du devoir, il rapproche les hommes au lieu de les séparer, il unit, il fortifie les États, au lieu de les diviser et de les dissoudre...

» Tournez-vous vers la religion chrétienne, et c'est là son éternel honneur, elle vous apprendra des devoirs et non des droits. Elle a produit dans le monde la plus grande révolution sociale qui, jamais, y ait éclaté; elle a affranchi le sujet de sa subordination aveugle et servile envers le souverain; elle a relevé la femme de l'humiliation dans laquelle elle vivait; elle a brisé les fers de l'esclave; elle a égalé le pauvre au riche. Comment a-t-elle fait cela? Est-ce en parlant au sujet, à la femme, à l'esclave, au pauvre de leurs droits? Non, c'est en parlant au souverain, au chef de famille, au maître, au riche, à tous, de leurs devoirs. »

Les esprits ainsi préparés, M. Dufaure, s'adressant à ses adversaires :

« Qu'est-ce que c'est, leur demande-t-il, que le droit au travail? Que signifie ce mot qui n'a jamais été écrit nulle part? Quel en est le sens, quelles en sont l'étendue et la portée?... »

Puis sa féconde dialectique multiplie autour d'eux les objections. Le droit reconnu et consacré équivaut à un contrat, à un engagement entre la société et l'individu; il donne naissance à une action. Or, contre qui s'exercera-t-elle? Sera-ce contre la société, contre le département, contre la commune, contre l'individu?

« Vous créez un droit, reprend-il, et passez-moi le mot, une sorte de servitude, c'est-à-dire que vous engagez entre celui à qui vous accordez le droit et celui ou ceux contre qui il l'exercera, une lutte, un antagonisme, tandis que nous, nous voulions faire, nous avons fait et nous demandions à l'Assemblée de faire de la société, de la société républicaine, une protectrice vigilante, toujours attentive aux misères de ses enfants, venant leur apporter des secours dans la limite de leurs besoins et dans celle de ses ressources; tandis que nous voyions ainsi s'établir ces rapports fraternels, si je puis m'exprimer ainsi, de la société à l'individu, vous avez vu, vous, toute autre chose. C'est un droit, c'est une action que vous donnez; c'est, il faut bien que j'aille jusque-là, un débat, une lutte, un procès que vous engagez entre l'individu à qui vous donnez le droit, et celui contre qui il l'exerce... »

Poursuivant, il demande à ceux qu'il combat quelle sera la nature du travail que l'ouvrier pourra réclamer de la société et

dans quel lieu il pourra l'exiger. Si le droit est absolu, ce ne sera pas le travail que la société choisira, qu'elle aura à sa disposition, que sa prévoyance aura préparé, mais le travail qui conviendra à l'ouvrier et auquel ses habitudes l'auront rendu propre; ce ne sera pas dans un département éloigné, mais là où il a son domicile, où sont ses amitiés et sa famille, qu'il voudra être occupé. Enfin, ce droit au travail n'est rien autre chose qu'un droit au salaire qu'il faudra déterminer, et dès qu'il l'aura été, l'ouvrier, devenu créancier de l'État, pourra poursuivre l'État, et une lutte s'engagera entre le prolétaire qui usera de son droit individuel, et le Trésor, qui défendra les intérêts collectifs.

« Je ne dis là, continue M. Dufaure, que les moindres inconvénients de votre système; il y en a un autre que je veux dire, et qui est le plus affreux de tous, le voici :

» Vous donnez une action à un individu; il sait, malheureux qu'il est et sans travail, qu'il peut demander un salaire à la société, qu'elle est obligée de le lui donner. C'est un droit, une action, c'est absolument comme la créance qu'a un rentier pour venir toucher, tous les semestres, les arrérages de sa rente. Vous lui enlevez, n'en doutez pas, cette vertu de tout ce qui peut être exposé à souffrir, c'est-à-dire de toute créature humaine, la prévoyance. Vous lui enlevez toute l'émulation qui peut porter un homme à faire mieux que d'autres, pour avoir un avenir assuré; vous lui enlevez cette ardeur respectable qui porte un homme à mériter la confiance et l'estime de ses concitoyens, pour les trouver, aux jours de malheur, bienveillants envers lui. Vous détruisez tous ces bons principes; mais que créez-vous?

» Quand l'ouvrier aura pris une fois l'habitude de travailler, comme on travaille pour l'État, avec un salaire assuré, infaillible, immanquable, le goût du travail s'en ira peu à peu; il tombera dans l'indolence, dans l'oisiveté et dans tous les vices qui en sont la conséquence. Il y a plus, il donnera cet exemple à ses enfants; vous aurez dans le pays, le dirai-je, une aristocratie de familles indolentes, que l'État salariera, qui augmentera chaque jour, qui ira en croissant, qui, d'un côté, ruinera la société, et qui, d'un autre côté, verra peu à peu amortir son courage, énerver toutes ses forces viriles, corrompre ses meilleurs instincts, en un mot, qui cessera bientôt d'être digne de porter ce beau nom de citoyen français, qu'il vaut mieux lui laisser avec tout son honneur! »

Ce discours, qui était en même temps une bonne action, est

l'un des plus remarquables qu'ait prononcés M. Dufaure. Il ne l'avait pas achevé qu'il avait réfuté les brillants sophismes de M. Billault et ramené l'Assemblée à son opinion. Il eut dans cette lutte l'honneur de défendre et de sauvegarder les véritables intérêts de la société, de faire graver au frontispice de la Constitution, au lieu de ces mots de guerre : *Droit au travail*, ces mots de conciliation : *Assistance fraternelle*.

Homme politique, M. Dufaure a souvent rencontré dans les faiblesses de son caractère et les défaillances de sa nature un obstacle aux désirs de son ambition : l'une des premières qualités, sinon la première de l'homme d'État, la décision, lui fait défaut. Il a toujours été l'homme des hésitations et des incertitudes, ne sachant prendre un parti que poussé à bout et à la dernière heure. N'est-ce pas ainsi qu'à l'occasion des élections de 1863, qui rendirent au Corps législatif MM. Thiers, Marie et Berryer, perplexe et incertain, n'acceptant ni ne refusant les candidatures qu'on lui offrait, il attendit jusqu'au dernier moment pour se prononcer? Il fallut chauffer une locomotive *ad hoc*, qui, franchissant à toute vapeur les distances, porta son serment aux collèges dont il sollicitait tardivement les suffrages. Si, au lieu de ces tergiversations qui firent échouer sa candidature, il eût, dès le principe, fait connaître nettement à la France électorale sa ferme volonté, il se fût rencontré, gardons-nous d'en douter, plus d'un collège qui, soucieux du talent, de la probité et des services rendus à la chose publique, eût été fier de l'élire, et d'acquitter ainsi, au nom du pays, la dette de la reconnaissance.

Il est toutefois une circonstance grave dans laquelle ni l'énergie ni la détermination ne firent défaut à M. Dufaure. Ce fut au 2 décembre, dans la réunion des représentants à la mairie du Xe arrondissement. Pareil aux conventionnels de 1793, qui apportaient leur tête comme enjeu de leurs opinions, ce jour-là M. Dufaure, comme Berryer, Grévy et quelques autres de ses collègues, ne recula devant aucun danger. Personnellement il se révéla tribun courageux et prêt à tout... Le discours qu'il prononça s'est gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont entendu ; il n'en serait peut-être pas un seul qui ne pût le reproduire.

Le coup d'État lui ouvrit les portes de Mazas. Bientôt rendu à la liberté, il rentra dans la vie privée et s'y confina, oubliant le monde politique et s'en laissant oublier pendant 20 ans. Ce fut pendant ces 20 années, les plus heureuses de sa vie, a-t-il dit, que, tout entier à l'exercice de sa profession d'avocat, il conquit au barreau de Paris la première place ; mais il ne pardonna jamais au prince Louis-Napoléon ni son arrestation au 2 décembre, ni son brusque renvoi du ministère, le 31 octobre 1849.

Plus d'une fois on l'entendit répéter, en parlant des ministres de cette époque : *Chassés comme des valets !* et depuis lors, irréconciliable et [*æternum servans sub pectore vulnus*], il ne laissa jamais échapper l'occasion de faire de l'opposition à l'Empereur et à l'Empire, à l'homme et au système.

Les événements de 1870 le rappelèrent à la vie publique, et, aux premières élections de 1871, cinq départements l'envoyèrent, comme leur représentant, à la Chambre de Bordeaux. Entre la Gironde, la Seine-Inférieure, l'Hérault, le Var et la Charente-Inférieure, il opta pour ce dernier département, qui était le sien, et l'avait placé en tête de sa liste avec 90,000 voix.

M. Dufaure retrouva dans la nouvelle Chambre la situation et l'influence qu'il avait eues dans les anciennes Chambres.

Lors de la formation du premier ministère de février 1871, M. Thiers, qui le connaissait de longue date, lui confia les sceaux, avec la vice-présidence du Conseil, et trouva en lui un collaborateur rude, *hirsutus*, mais habile et dévoué. Nous ne savons quel écrivain de la presse périodique l'a comparé, non sans quelque justesse, au houx, « arbre utile, de service et de défense. »

Quand la conspiration réactionnaire de mai 1873 eut amené la chute de M. Thiers, M. Dufaure, qui était arrivé avec et par lui, partagea sa retraite. Mais il eut le tort de reprendre, pour la seconde fois, les sceaux en 1875 des mains de M. Buffet, devenu président du Conseil. Ce fut une faute que l'histoire lui reprochera et qui prouve encore la faiblesse de son caractère et

son amour pour le pouvoir, dont les années ne l'ont point guéri.

Cette faute, ne l'a-t-il point rachetée, d'ailleurs, par sa conduite et par ses conseils durant le règne de MM. de Broglie et de Fourtou? Nous le croyons. Toujours est-il qu'après les élections républicaines d'octobre 1877, le maréchal de Mac-Mahon le nomma de nouveau ministre de la justice, avec la présidence du Conseil. Le discours-message, qui fut son œuvre, restera comme un programme complet des droits et des devoirs des divers pouvoirs de l'État, les uns vis-à-vis des autres.

M. Dufaure est depuis plusieurs années président du conseil général de la Charente-Inférieure et sénateur inamovible. Il a été à trois reprises garde des sceaux, honneur qu'il partage avec les deux seuls chanceliers Seguier et Daguesseau.

La politique l'a pris il y a près d'un demi-siècle. Lui-même est aujourd'hui plus qu'octogénaire, mais sa verte vieillesse a besoin des luttes de la tribune et des agitations de la vie parlementaire ; elle a surtout besoin du pouvoir.

M. Dufaure l'eût probablement gardé longtemps encore sans la brusque démission du maréchal de Mac-Mahon. Il a cru, — et c'est encore là une des habiletés de l'homme d'État, — devoir le suivre dans sa retraite, non par affection pour sa personne, ni par sympathie pour ses théories gouvernementales ; non qu'il crût « à la nécessité d'hommes nouveaux pour une situation nouvelle, » mais, arrivé aux limites de l'âge, atteint dans ses affections intimes par la mort de la noble compagne de sa vie, craignant d'être emporté trop vite et trop loin par les événements, et obligé de frapper une magistrature qu'il avait jusque-là soutenue, il a préféré la retraite aux exigences de la politique; il n'a pas voulu se faire l'exécuteur des hautes œuvres de la Chambre.

La fortune l'a servi encore dans cette occurrence, et il a su en profiter.

C'est en plein triomphe, en pleine popularité, après un dernier succès de tribune et un ordre du jour de confiance, malgré les efforts du nouveau Président pour le retenir, qu'il est volon-

tairement descendu du pouvoir (1). Il l'avait accepté pour la dernière fois en décembre 1877, apportant le manifeste qui faisait amende honorable de l'erreur du 16 Mai, et proclamait les véritables principes du gouvernement parlementaire ; il l'a gardé durant un an, honnêtement exercé, et noblement déposé, en faisant auparavant triompher encore ces principes d'une velléité de résistance personnelle.

Était-il possible d'être mieux rentré dans la vie publique et d'en mieux sortir?

Après l'homme d'État, que dire de l'académicien ?

M. Dufaure n'est pas un homme de lettres, et il a trop de bon sens, il sait trop ce qu'il vaut et par où il vaut, pour se croire un écrivain. L'on comprend à merveille que M. Sainte-Beuve l'eût trouvé « par trop juridique » pour en faire son collègue, et lui eût préféré M. J. Favre, « qu'il considérait comme de bonne prise », et qu'il attendait à une prochaine élection (2).

Les premières phrases du discours de réception de M. Royer-Collard, qui n'avait rien écrit et qui n'en fut pas moins membre

(1) Dans la séance de la Chambre du 20 janvier dernier, M. Dufaure avait obtenu un vote de confiance, après un discours qui avait enlevé les suffrages et le vote de l'Assemblée.

C'est dans ce discours qu'il disait, rappelant ses titres à la confiance des républicains : « Personne plus que moi n'est attaché au gouvernement de la République.

» Je ne cherche qu'à la faire respecter. Souvenez-vous que si, il y a huit ans, la République a été proclamée, à la tribune de l'Assemblée nationale, c'est alors que mes amis et moi, — et parmi eux l'éminent Président de cette Assemblée, — nous l'avons proclamée les premiers, en demandant que M. Thiers en fût déclaré Président.

» Nous n'avons pas prêté serment ce jour-là. Mais nous avons pris envers nous-mêmes et envers le pays l'engagement solennel d'être fidèles à ce gouvernement, que nous venions de proclamer au milieu de si graves événements.

» Depuis, nous avons assisté à toutes les phases qu'il a subies ; nous y avons pris une part modeste, mais ferme, et nous n'avons pas un instant hésité.

» Je demande que la dernière épreuve qu'il doit subir, le renouvellement du pouvoir exécutif en 1880, se passe avec autant de calme et de fermeté que celle du 5 janvier, et, si je suis encore de ce monde, personne n'y applaudira d'un cœur plus ardent que moi. »

(2) Voir dans le *Constitutionnel* du 20 janvier 1862 l'article piquant de M. Sainte-Beuve, intitulé : *Des prochaines élections de l'Académie.*

M. J. Favre se fit attendre encore quatre ou cinq ans, mais il fut élu par l'Académie, en remplacement de M. Cousin, mort à Cannes, en 1867.

de l'Académie, ne pourraient-elles pas expliquer et justifier en même temps la nomination de M. Dufaure ?

« Qu'y a-t-il entre l'Académie française et moi ? disait M. Royer-Collard. Ces titres de l'homme de lettres, ces titres nécessaires, qui n'ont manqué à aucun de vous, j'en suis dépourvu. Aucune composition, aucune branche de littérature cultivée avec quelque succès n'ont attiré sur moi vos regards. Jusqu'à ces derniers temps, ma vie, étrangère à vos travaux, s'est écoulée loin de votre commerce, stérilement consumée dans les agitations de nos troubles, ou cachée dans la retraite...

» Quelque imparfaits que soient mes titres, il vous a plu d'y voir, par une indulgente fiction, ceux de la tribune française ; et, en m'adoptant, c'est avec elle que vous contractez, au nom des lettres, une solennelle alliance. »

Ces paroles, bien séantes dans la bouche de M. Royer-Collard, ne pourraient-elles se rencontrer avec la même justesse et la même modestie dans celle de M. Dufaure ? Son élection, comme celle de M. Royer-Collard, n'est-elle pas une alliance entre les lettres et la tribune (1) ?

Quoi qu'il en soit, grâce à ce dernier choix, la tribune parlementaire et la tribune judiciaire ont eu en même temps à l'Académie « trois de leurs puissances et trois de leurs gloires », MM. Dupin, Berryer et Dufaure ; ils y ont été les représentants, M. Dupin, « du sens commun, mordant et original ; » M. Berryer, « du pathétique vaste et émouvant, » M. Dufaure, « de la clarté éblouissante et de la dialectique inexorable. »

H. Moulin.

L'Étude de M. Moulin sur M. Dufaure était achevée, quand un journal de département, le *Libéral de...*, nous a apporté une page assez piquante sur l'ancien président du Conseil des ministres.

C'est le plaisant récit de la mésaventure arrivée, à son occasion, à un jeune reporter, expédié à Paris par son rédacteur en chef, avec la mission de voir et d'entendre, d'étudier les

(1) C'était aussi une alliance entre l'Académie et le Barreau, « ce Barreau, disait M. Patin répondant à M. Dufaure, si riche en talents, à qui nous vous avons emprunté, et qui, par vous et plusieurs de vos confrères avant vous, a contracté avec notre compagnie une sorte d'alliance. »

hommes et les choses, et de lui adresser des portraits et des lettres politiques. Or, le premier portrait que notre jeune observateur envoya à son directeur fut celui de M. Dufaure, qu'il croyait avoir étudié sur nature....; mais laissons parler le journaliste lui-même :

« Grâce à la protection de l'un des députés de notre département, j'ai pu assister hier à la réception officielle de l'Élysée. Les visiteurs étaient peu nombreux, et il m'a été facile d'étudier à mon aise quelques profils d'hommes politiques, dont je vous enverrai successivement les crayons. Je commence naturellement par le garde des sceaux, président du Conseil.

» Je n'avais pas l'honneur de le connaître; notre député eut la bonté de me le désigner, au milieu d'un groupe entourant le chef de l'État.

» J'avoue que la sympathie m'a gagné du premier coup. M. Dufaure ne porte pas l'âge que lui donnent les biographes. Sa taille est moyenne, elle a conservé une grande élégance. Son attitude, un peu molle, est pleine d'abandon. J'ai rarement vu une physionomie plus distinguée et plus intelligente; son front, très large, et de forme très pure, est couronné de cheveux grisonnants, qui ont gardé les ondulations de la jeunesse. Son regard est doux et profond, sa bouche ferme et bienveillante.

» Sous ces traits qui ont dû être, et qui sont restés charmants, que les soucis des grandes situations n'ont pu assombrir, on devine l'homme qui a voué sa vie aux longues études, au travail assidu, mais qui a voulu en réserver une part aux tendres passions, aux plaisirs du cœur. Il a dû arriver au pouvoir sans l'avoir désiré; il doit l'exercer avec un entier détachement. Cette figure fine, gracieuse et souriante, avec une nuance d'énergie et de gravité, révèle tout à la fois le philosophe épicurien et le politique studieux. Je me tromperais beaucoup si M. Dufaure avait jamais ressenti les ardeurs, les anxiétés, les jalousies et les emportements du pouvoir. Lorsqu'il entre au ministère, il doit mesurer, avec tristesse, l'étendue de sa tâche, et se consoler, en songeant au jour où finiront les grands devoirs.

» J'ai pu m'approcher du groupe qui l'écoutait avec une évidente satisfaction. J'ai été tout charmé par la mélodie d'un organe net, clair, restant toujours dans les cordes moyennes, avivé toutefois par un peu d'accent méridional. La parole de ce bienveillant causeur est calme, facile, riche, sans pédanterie : Les idées s'enchaînent et s'écoulent naturellement. Une conversation avec cet homme d'État est un plaisir pour les yeux, une harmonie pour l'oreille, une jouissance infinie pour l'esprit. Je ne m'étais pas fait cette idée d'un ministre. En vérité, si tous ses collègues lui ressemblent, je ne crois pas qu'il ait jamais existé un gouvernement plus séduisant.

T. P.

Le lendemain du jour où paraissait cet article dans le *Libéral de* .., ce journal contenait ces quelques lignes désespérées :

« Notre dernier numéro était imprimé et distribué, lorsque nous avons reçu la dépêche suivante de notre collaborateur T. P.

— « Grossière méprise ; n'insérez pas mon article. Le personnage que j'avais pris pour M. Dufaure est M. Mignet, de l'Académie française. M. Dufaure est tout le contraire. »

Nous avons quelques raisons de croire que le jeune reporter qui a adressé cet article au *Libéral de* ... n'est autre que l'un des collègues de l'ancien président du Conseil, l'un des membres les plus spirituels et le plus finement observateurs du Sénat.

E. C.

VARIÉTÉS

LOUIS-AUGUSTE BLANQUI

On nous communique une lettre caractéristique du fameux révolutionnaire Auguste Blanqui : elle a été écrite de Belle-Ille-en-Mer, où Blanqui fut enfermé après le coup d'État.

« 22 mai.

« J'ai lu les deux épîtres lyonnaises. Hélas ! ! hélas ! !

notre parti mourra comme les poitrinaires en rêvant de projets et d'éternité.

» Le 1er mai, j'ai été traduit devant le directeur et l'inspecteur réunis, et le dialogue suivant s'est engagé :

» Le directeur : M. Bl., vous avez de l'or, il faut nous le remettre. — Bl. : Vous vous trompez. — Le dir. : Je le sais, de source certaine et positive ; vous avez 1400 fr. — Bl. riant : Oh ! très bien ! comme j'en avais 1200 l'an dernier, il faut bien que j'en aie 1400 cette année. Si vous trouvez ces 1400 fr., je vous les donne, ils sont à vous. — L'inspecteur, finement : Allons, allons ! quand il y en aurait un tiers de moins, ce serait encore pas mal. Mettez mille francs, au lieu de 1400. Vous avez mille francs en or. — Le directeur : Oui, et cet or a été envoyé dans une caisse. — Bl. : Je n'ai point reçu de caisse. — Le dir. : Oh ! vous avez bien su le faire entrer. Mais il a été envoyé dans une caisse, caché de telle et telle façon.

» Sur ce, l'inspecteur va faire dans ma cellule avec le gardien-chef une fouille de deux heures, en rapporte cent francs en or, qu'il a trouvés.

» Le dir. : M. Bl., vous avez plus que cela ; vous avez mille francs. Allons, remettez-les. — Bl. : Ma foi, cherchez, puisque vous y tenez absolument, et trouvez-les.

» Après de nouvelles instances plus pressantes, le directeur part lui-même avec le gardien-chef pour aller faire perquisition plus ample dans ma cellule, où tout est bouleversé et retourné vingt fois, inutilement. Le directeur revient annoncer qu'il n'a rien trouvé.

» Pendant son absence, qui a été fort longue, l'inspecteur, resté avec moi, m'a raconté qu'il y avait eu deux projets d'évasion, successifs, dont le premier avait été abandonné pour le second. Détails à ce sujet.

» De ses paroles il est résulté très clairement qu'on avait attendu les fugitifs au débûcher, et qu'il n'y allait rien moins que de coups de fusil. On aurait bien su qui y était ou qui n'y était pas, m'a dit l'inspecteur, lequel toutefois n'est point convenu qu'on eût attendu les fuyards à l'affût. Mais il est trop

évident par l'ensemble du récit que l'embuscade a existé, et au moins dix jours.

» L'inspecteur, dans sa narration, insistait sur la folie de la tentative, et à ce propos il s'est exclamé : « Eh! puis, se fier aux gens du pays! (avec un haussement d'épaules et un jeu de physionomie tout particulier) les gens du pays! Ils aimeraient mieux cent fois mettre le feu à leurs maisons que d'accueillir ou d'assister en rien des évadés. Quelle folie! »

» Bien des choses aux camarades. »

LES DERNIERS MORTS

LASTEYRIE (LE COMTE FERDINAND DE)

Homme politique et écrivain, membre de l'Académie des Inscriptions, mort le 14 mai.

Fd Lasteyrie

MÈNE (PIERRE-JULES)

Célèbre sculpteur d'animaux, mort le 21 mai.

Tout à vous cher maître et ami

P. J. Mène

II

PARTIE TECHNIQUE

COMPTE RENDU DES VENTES D'AUTOGRAPHES.

LA VENTE HEATH

Au commencement de cette année est mort à Londres un des plus fidèles abonnés de l'*Amateur d'autographes,* M. le baron Jean-Baptiste Heath, consul général de S. M. le roi d'Italie. Il laissait une remarquable collection d'autographes dont la vente a eu lieu les 24 et 25 avril. Voici les prix atteints par les principales pièces :

Anne d'Autriche, 87 fr. 50; — *Le Guerchin*, 62 fr.; — *Beaumarchais*, lettre à Garrick, 33 fr. 75; — *Boileau-Despréaux*, 168 fr. 75; — *Bourdaloue*, 78 fr. 75; — *Burns* (Robert), 168 fr. 75; — *Byron* (lord), 232 fr. 50 et 182 fr. 50; — *Catherine de Portugal,* 105 fr.; — *Charles II*, 125 fr.; — *Cook* (le capitaine), 81 fr. 25; — *Wolsey,* documents précieux, 510 fr.; — *Elisabeth d'Angleterre*, 625 fr.; — *Ferdinand le Catholique,* 137 fr. 50; — *François Ier,* 225 fr.; — *Franklin,* 78 fr. 75; — *Henriette-Marie de France*, 137 fr. 50; — *Henri III,* 183 fr. 75; — *Henri VII,* 100 fr.; — *Jacques III*, 175 fr.; — *Locke*, 236 fr. 25; — *Louis XI*, 126 fr. 25; — *Marlborough*, 120 fr.; — *Marie Ire*, 275 fr.; — *Melanchton*, 100 fr.; — *Nelson*, 193 fr. 75, 36 fr. 75, 157 fr. 50, 112 fr. 50 et 152 fr. 75; — *Pope*, 125 fr.; — *Portsmouth* (la duchesse de), 125 fr.; — *Poussin*, 162 fr. 50; — *Prior*, 175 fr.; — *Rousseau* (J.-J.), 150 fr.; — *Rubens,* 375 fr.; — *Sully,* 52 fr. 50; — *Thackeray*, trois lettres, 150 fr.; — *Tristan l'Hermite*, 87 fr. 50; — *Victor-Emmanuel*, 75 fr.; — *Victoria* (la reine), 137 fr. 50; — *Véronèse* (Paul), 127 fr. 50; — etc.

LA VENTE DU 20 MAI

Voici les prix les plus intéressants de cette petite vente, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro :

Barbier (Auguste), 10 fr.; — *Bernard* (Samuel), 15 fr.; — *Breteuil* (le baron de), 20 fr.; — *Casenove* (Guillaume de), 125 fr.; — *Ferrand* (le comte), 10 fr.; — *Fontanieu*, 10 fr.; — *Fourier* (Ch.), 25 fr.; — *Greuze* (document sur), 30 fr.; — *La Tourrette*, 20 fr.; — *Meusnier*, 10 fr.; — *Roman*, 7 fr. 50; — *Schnetz*, 7 fr. 50; — *Thiers,* 10 fr. 50 et 7 fr. 50; — *Treviranus,* 7 fr.; — etc.

LA VENTE GIRARDOT

La vente de la collection de M. le baron de Girardot a eu lieu les 13 et

14 juin. Elle a produit 5,500 fr. Nous donnons ici les prix des articles les plus importants :

Aubigné (Agrippa d'), 61 fr.; — *Aubigné* (Constant d'), 20 fr.; — *Balzac*, 17 fr. et 30 fr. — *Béranger*, la chanson, 30 fr.; — *Carrier*, 23 fr.; — *Déjazet*, 19 lettres, 91 fr.; — *Diane de Poitiers*, 161 fr.; — *Drouet*, 18 fr.; — *Ganteaume*, 20 fr.; — *Girodet-Trioson*, 15 fr.; — *Gounod*, 20 fr.; — *Grégoire XVI*, 18 fr.; — *La Chastre* (le maréchal de), 70 fr.; — *Lamartine*, pièce de vers, 25 fr.; — *Lamballe* (la princesse de), 37 fr.; — *Lebon* (Joseph), 20 fr.; — *Louvet de Couvray*, 31 fr.; — *Marat*, 33 fr.; — *Marie-Antoinette*, 34 fr. et 31 fr.; — *Maury* (le cardinal), 26 fr.; — *Monge*, 25 fr.; — *Orléans* (Charles, duc d'), 40 fr.; — *Rachel*, 102 fr.; — *Rohan* (le cardinal de), 30 fr.; — *Roland* (Madame), 22 fr.; — *Sade* (le marquis de), 45 fr.; — *Saint-Pierre* (B. de), 10 fr. et 21 fr.; — *Sombreuil* (Fanny de), 31 fr.; — *Talleyrand*, 28 fr.; — *Thiers*, 22 fr.; — *Vendôme* (César de), 41 fr.; — *Villars* (le maréchal de), 55 fr.; — *Aubigné* (famille d'), 51 fr.; — *Desmoulins* (Camille), précieux recueil, 205 fr.; — *Guillotine*, 50 fr.; — *Marie-Antoinette*, recueil, 100 fr.; — *Talmond* (le prince de), 305 fr.; — *Assignats*, 60 fr.; — *Desmoulins* (Camille), écharpe, 20 fr.; — *Desmoulins* (Lucile), 10 fr., 7 fr., 30 fr. et 7 fr.; — *Isographie des hommes célèbres*, 100 fr.; — etc.

—

LES PROCHAINES VENTES D'AUTOGRAPHES

LA VENTE DU 12 JUILLET

Le 12 juillet M. Étienne Charavay dirigera la vente d'une collection d'autographes des plus remarquables. Le choix des noms et la beauté des pièces nous dispensent d'insister davantage sur cette vente. Nous nous bornerons à mentionner les lettres les plus importantes :

Albe (le duc d'), lettre autographe signée; — *Alberoni* (le cardinal), lettre sur la mort de Louis XIV; — *Alphonse II*, roi de Naples; — *Ancre* (le maréchal d'); — *Arnould* (Sophie), trois lettres des plus curieuses; — *Bayf* (Lazare de); — *Bayle*; — *Billaud-Varenne*; — *Boerhaave*; — *Bouhours* (le Père); — *Bourbon* (Charles, cardinal de), lettre sur la mort du roi de la Ligue; — *Bourbotte*; — *Brézé* (le maréchal de); — *Briçonnet* (Guillaume); — *Buffon*; — *Bussy-Rabutin*; — *Caracciolo* (Jean); — *Charles III*, roi d'Espagne, lettre à Louis XV; — *Chrestien* (Florent); — *Colbert*, lettre à Hugues de Lionne; — *Coligny* (Odet de), cardinal de Chastillon; — *Ducis*, lettre à Bernardin de Saint-Pierre; — *Dupont de Nemours*, lettre à Voltaire; — *Eber* (Paul); — *Erasme* (Didier); — *Este* (Borso Ier d'), très rare; — *Feraud*; — *Frédéric III*, roi de Naples; — *Frédéric-Guillaume III*, roi de Prusse, lettre à Charles X; — *Garasse* (le Père); — *Géricault*, très important document; — *Gié* (le maréchal de);

— *Godeau* (Antoine), remarquable lettre; — *Goujon,* le conventionnel; — *Grimm*; — *Guise* (Louis Ier de Lorraine, cardinal de); — *Henri II,* pièce historique; — *Huet*; — *Jeannin* (le président); — *Joseph II,* lettre à Louis XV; — *Kauffmann* (Angelica); — *Klopstock*; — *La Fontaine* (Jean de), reçu; — *Lancelot* (Claude); — *La Tremoille* (Louis II de); — *Lebon* (Joseph); — *Leeuwenhoeck*; — *Le Tellier* (Ch.-Maurice); — *L'Hospital* (le maréchal de); — *Lionne* (Hugues de); — *Longepierre*; — *Louis XIII*; — *Lucas* (Paul); — *Luxembourg* (le maréchal de); — *Mabillon*; — *Maintenon* (Madame de); — *Mairan*; — *Mairet*; — *Malouin*; — *Manoel,* roi de Portugal, autographe très rare; — *Marie-Thérèse,* impératrice d'Allemagne; — *Marillac* (Charles de); — *Maximilien Ier*, empereur d'Allemagne; — *Médicis* (Julien et Pierre II de); — *Ménage*; — *Montfaucon*; — *Natoire*; — *Nevers* (Louis de Gonzague, duc de); — *Petion*; — *Philibert II,* dit le Beau; — *Philippe V,* deux lettres, une à Madame de Maintenon et l'autre à Louis XV; — *Piron,* le manuscrit autographe de sa tragédie de *Fernand Cortez*; — *Poyet* (Guillaume); — *Proudhon*, une des lettres les plus curieuses qu'on possède de lui; — *Rancé* (l'abbé de); — *Ransau*; — *Regnier-Desmarais*; — *Roquelaure,* une plaisante épître; — *Roucher*; — *Rousseau* (J.-B.); — *Ruinart* (Dom); — *Saint-Just*; — *Saint-Pierre* (Bernardin de), dossier de 60 lettres à sa femme; — *Santeul*; — *Scioppius*; — *Sforza* (Lodovico), dit *le More*; — *Sirmond* (le Père); — *Suffren,* l'illustre marin; — *Talma,* comédie autographe; — *Talon* (Omer); — *Tavanes* (Guillaume, vicomte de); — *Thou* (J.-Aug. et Fr.-Aug. de); — *Toiras* (le maréchal de); — *Turnèbe* (Adrien); — *Vanière* (le Père); — *Varignon* (Pierre); — *Vertot*; — *Voltaire,* importante réunion de pièces; on y remarque surtout une pièce de vers aut. sig., composée en 1719, et un recueil de 32 lettres à Helvétius.

LA VENTE DU 14 JUILLET

Le 14 juillet M. Etienne Charavay dirigera une vente d'autographes où on remarque surtout un certain nombre de noms modernes. La nomenclature suivante a pour but de signaler à nos lecteurs les pièces les plus intéressantes :

Andrieux, lettre à Casimir Delavigne; — *Barbès,* lettre des plus curieuses écrite du donjon de Vincennes en 1848; — *Barbier* (Auguste); — *Barry* (Paul de), l'écrivain ascétique; — *Baudelaire* (Charles), une des lettres les plus belles qu'on connaisse de lui et deux curieux dessins; — *Bausset* (le cardinal de); — *Belloy* (le cardinal de); — *Béranger,* lettres et chanson; — *Berton,* lettre à Scribe; — *Boieldieu,* lettre à Scribe; — *Boivin* (Jean), superbe lettre; — *Bourgogne* (Louis, duc de), lettre à Philippe V; — *Cabet,* lettre à Proudhon; — *Catalani* (Madame); — *Chasles* (Louis), le conventionnel; — *Cherubini;* — *Colon* (Jenny); — *Condé* (Louis III de); — *Condorcet,* lettres des plus curieuses à Voltaire

et à Turgot; — *Contat* (Louise); — *Cousin* (V.), lettre à Scribe; — *Dacier* (André); — *David d'Angers,* un article; — *Davout*; — *Déjazet*; — *Delavigne* (Casimir), lettre à Scribe; — *Dorval* (Marie), lettre des plus curieuses; — *Dumas fils,* pièce de vers; — *Favre* (Jules), document sur le 2 décembre et pièce de vers; — *Filangieri* (Gaetano), autographe rare; — *Forteguerra* (Nic.), le poète; — *Gautier* (Théophile), plaisante lettre et superbe pièce de vers; — *Gérard de Nerval,* un dessin; — *Gonzague* (Marie-Louise de); — *Got,* spirituelle épître; — *Gounod* (Charles), sa biographie par lui-même; — *Grandville*; — *Guillotine,* dossier important; — *Hornes* (le comte de), autographe très rare; — *Janin* (Jules); — *Jovio* (Paolo), superbe lettre; — *Joyeuse* (Anne, duc de), important document historique; — *Jules II*; — *Lacenaire,* lettre à Scribe; — *Lafarge* (Madame); — *Laprade,* pièce de vers; — *La Rue* (le Père Ch. de); — *Lassone,* le médecin de Louis XVI; — *Leconte de Lisle,* pièce de vers; — *Le Nostre* (André); — *Léon XIII,* lettre sur son élévation au cardinalat; — *L'Hospital* (Marie Mignon, maréchale de); — *Louis,* dit le grand Dauphin, lettre à Philippe V; — *Louvois* (l'abbé de), un académicien; — *Luxembourg-Piney* (François, duc de), deux lettres; — *Mansart* (Jules Hardouin), document précieux sur la vente au Roi d'une maison sise à Marly; — *Maret,* duc de Bassano, lettre à l'impératrice Marie-Louise; — *Mazarin* (le duc de), fort curieuse épître; — *Méhul*; — *Meyerbeer,* deux superbes lettres; — *Millevoye,* lettre en vers; — *Musset* (Alfred de), remarquable lettre à Alexandre Dumas; — *Nanteuil* (Célestin); — *Napoléon* (Louis), fils de Napoléon III, son portrait-carte avec sa signature; — *Pie VII,* lettre autographe signée, comme pape; — *Pluvinel* (Antoine de), achat d'un cheval; — *Polignac* (Jules de), lettre d'un haut intérêt sur les Cent Jours; — *Proudhon*; — *Rachel*; — *Ricci* (Sainte Catherine de); — *Rochefort* (Henri); — *Roland,* lettre curieuse; — *Rouget de Lisle,* dossier intéressant; — *Sainte-Beuve*; — *Sainte-Marthe* (Scévole de); — *Salvandy,* piquante épître sur Voltaire; — *Sand* (George); — *Servan,* l'avocat général; — *Sidney Smith*; — *Sobieski* (Jean); — *Soissons* (le comte de), père du prince Eugène, lettre à Bussy-Rabutin; — *Stein* (Charlotte de); — *Talma,* superbe lettre; — *Tencin* (le cardinal de); — *Thiers,* 2 lettres; — *Torcy* (le marquis de); — *Turgot,* 16 lettres à Condorcet; — *Verjus* (le Père); — *Voltaire*; — *Voysin* (le chancelier), pièces historiques; — etc., etc.

COLLECTION DE M. B. FILLON

C'est le 15 juillet que commence la quatrième vente de la collection de M. B. Fillon. Le catalogue comprend les IXe et Xe séries, *Architectes, Sculpteurs, Peintres et Graveurs* et *Compositeurs de musique.* Il sera envoyé à tous nos abonnés.

La IXe série comprend la plus belle réunion d'artistes que, depuis le

prélat italien Bottari, un amateur ait formée. La nomenclature suivante, malgré sa sécheresse, en donnera une idée. Les noms sont classés par pays et par ordre chronologique.

France : *René d'Anjou,* lettre des Frères Mineurs de Laval, de 1456, qui prouve que le roi René savait peindre; — *Foucquet* (Jean), document le concernant; on ne connaît pas d'autographe de cet artiste; — *Pèlerin* (Jean), dit le Viateur; — *Perreal* (Jean); — *Hangest* (Hélène de), dame de Boisy; — *Juste* (Jean), pièce peut-être unique; — *Mauclerc* (Julien); — *Delorme* (Philibert), précieux documents; — *Du Monstier* (Etienne); — *Bologne* (Jean); — *Du Val* (Marc); — *Pillon* (Germain); — *Gaultier* (Michel); — *Biard* (Pierre ; — *Freminet* (Martin); — *Bertelemy* (Claude), le peintre émailleur sur terre; — *Du Monstier* (Daniel), son contrat de mariage; — *Dupré* (Guillaume), l'illustre graveur en médailles; — *Dumée* (Bonaventure); — *Tramblay* (Barth.); — *Hoey* (Jacques de); — *Stella* (Jacques); — *Errard* (Charles); — *Bobrun* (Louis); — *Vouet* (Simon); — *Sarazin* (Jacques); — *Callot* (Jacques), précieuse pièce; — *Poussin* (Nicolas), plusieurs lettres d'un haut intérêt et une quittance du prix d'un de ses tableaux; — *Hoey* (Claude de); — *Mansart* (Fr.); — *Gellée* (Claude), dit le Lorrain; — *Champaigne* (Philippe de), précieux document; — *Garnier* (Ant.); — *Dubois* (Jean); — *Varin* (Jean), son testament; — *Errard* (Charles II); — *Mignard*; — *Huret* (Grégoire); — *Anguier* (Michel-André); — *Le Nostre* (André); — *Perrault* Claude); — *Le Sueur* (Eustache); — *Le Brun* (Charles); — *Silvestre* (Israël); — *Puget* (Pierre), magnifique lettre; — *Nanteuil* (Robert); — *Girardon* (François); — *Simonneau* (Ch.); — *Audran* (Gérard); — *Coysevox* (Ant.); — *Des Jardins*; — *Jouvenet*; — *Van Clève* (Corneille); — *Mansart* (Jules-Hardouin), lettre magnifique; — *Boulogne* (Bon); — *Thomassin* (Simon); — *Coustou* (Nicolas); — *Rigaud* (H.); — *Poerson*; — *Coypel* (Ant.); — *Boffrand*; — *Tournières* (Robert de); — *Audran* (Benoît); — *Arcys* (Marc); — *Bousseau* (Jacques); — *Wateau,* lettre très curieuse à lui relative; — *Nattier*; — *Coypel* (Ch.-Ant.); — *Bouchardon* (Edme); — *Gravelot*; — *Chardin*; — *Natoire*; — *Boucher* (Fr.), autographe très rare; — *La Tour*; — *Van Loo* (Carle); — *Vernet* (Jos.); — *Pigalle*; — *Cochin*; — *Vien,* importante lettre sur le séjour de David à Rome; — *Falconet*; — *Pompadour* (la marquise de), lettre à Crébillon; — *Ficquet*; — *Duplessis*; — *Greuze*; — *Lantara*; — *Pajou* (Aug.); — *Barreau* (Fr.); — *Fragonard*; — *Robert* (Hubert); — *Louis,* l'architecte du théâtre de Bordeaux; — *Grateloup*, autographe très rare; — *Saint-Aubin* (Aug. de); — *Boissieu* (J.-J. de); — *Clodion*; — *Masquelier*; — *Houdon*; — *Moreau*, le jeune; — *Suvée*! — *Menageot*; — *Denon*; — *David* (J.-L.), seize lettres; — *Beauvallet* (P.-Nic.); — *Sergent-Marceau*; — *Hue*; — *De Marne*; — *Regnault* (J.-B.); — *Ramey* (Claude); — *De Bucourt*; — *Le Brun* (Ma-

dame); — *Bervic*; — *Cartellier*; — *Prud'hon*, importante réunion; — *Vernet* (Carle); — *Redouté*; — *Le Thière*; — *Ceracchi*; — *Boilly*; — *Galle*; — *Fontaine*; — *Percier*; — *Fabre*; — *Girodet-Trioson*; — *Isabey*; — *Topino-Lebrun*; — *Gérard*; — *Gros*, intéressant dossier; — *Lemot*; — *Guerin* (Pierre); — *Granet*; — *Ingres*, quatre lettres; — *Huyot*; — *Rude*; — *Schnetz*, lettre sur la mort de Géricault; — *Cortot*; — *Sigalon*; — *David d'Angers*; — *Vernet* (Horace); — *Pradier*; — *Géricault*, très intéressante lettre à Horace Vernet; — *Charlet*; — *Robert* (Léopold); — *Barye*; — *Corot*; — *Avisseau*; — *Henriquel-Dupont*; — *Delaroche* (Paul); — *Delacroix* (Eugène), plusieurs lettres remarquables; — *Deveria* (Achille); — *Gavarni*; — *Maindron*; — *Duc*; — *Decamps*; — *Grandville*; — *Raffet*; — *Brascassat*; — *Huet* (Paul); — *Duret*; — *Baltard*; — *Boulanger* (Louis); — *Lassus*; — *Diaz*; — *Glaize* (A.-B.); — *Chenavard* (Paul); — *Préault*; — *Flandrin* (Hipp.); — *Tourneux* (Eug.); — *Daumier*; — *Troyon*; — *Marilhat*; — *Cabat*; — *Dupré* (Jules); — *Nanteuil* (Célestin); — *Rousseau* (Théodore); — *Orléans* (Marie d'); — *Bida*; — *Viollet-Leduc*; — *Cavelier*; — *Français*; — *Meissonier*; — *Millet* (J.-Fr.); — *Pils*; — *Couture* (Thomas); — *Daubigny*; — *Hébert*; *Courbet* (G.); — *Fromentin*; — *Méryon*; — *Bonheur* (Rosa); — *Guillaume*; — *Gérome*; — *Puvis de Chavannes*; — *Garnier* (Ch.); — *Bouguereau*; — *Popelin* (Claudius); — *Breton* (Jules); — *Carpeaux*; — *Baudry* (Paul); — *Dubois* (Paul); — *Soumy*; — *Bracquemond*; — *Bonnat*; — *Chapu*; — *Manet*; — *Gaillard* (Ferd.); — *Bartholdi*; *Duran* (Carolus); — *Jacquemart* (Jules); — *Laurens* (J.-P.); — *Regnault* (Henri).

Italie : *Pisano* (V.), autographe unique; — *Michelozzi* (Michelozzo); — *Moretti* (Cristoforo di); — *Baldassare de Reggio*; — *Vanucci* (Pietro), dit le Pérugin, autographe d'une extrême rareté; — *Vinci* (Leonardo da); — *Foppa* (Ambrogio), dit Caradosso; — *Perino del Vaga*, un dessin, qui a été attribué à Raphaël; — *Buonarroti* (Michel-Agniolo), deux pièces d'un haut intérêt artistique; — *Vecellio* (Tiziano), dit le Titien, une merveilleuse lettre à Charles-Quint; — *Giamberti de Sangallo*; — *Santi* (Raffaele), dit Raphael, reçu du prix de son *Attila*; une des perles autographiques de la collection; — *Lombardo* (Alfonso); — *Primadiccio* (Francesco), dit le Primatice; — *Pippi* (Giulo), dit Jules Romain, magnifique et très rare lettre; — *Duca* (Giacomo de); — *Cellini* (Benvenuto); — *Amannati* (Bart.); — *Vasari*; — *Caliari* (Paolo), dit Paul Veronèse; — *Allori* (Alessandro); — *Rugieri* (Rugiero di); — *Leoni* (Pompeo); — *Carracci* (Lodovico); — *Nigetti* (Matteo); — *Reni* (Guido); — *Albani* (Fr.); — *Lanfranco*; — *Zampieri* (Dom.), dit le Dominiquin; — *Barbieri* (G.-Fr.), dit le Guerchin; — *Manozzi* (Giovanni); — *Gentileschi* (Artemisia); — *Berrettini* (Pietro); — *Algardi* (Al.); — *Bernini*, dit le Bernin; — *Torelli* (Jacopo); — *Bella* (Stefano della); — *Rosa* (Salvatore); —

Cignani (Carlo); — *Rosalba-Carriera*; — *Bartolozzi*; — *Canova*; — *Morghen*; — *Longhi*; — *Calamatta*; — *Mercuri*; — *Dupré* (Giovanni).

Espagne : *Herrera* (Joan de); — *Goya*.

Angleterre : *Gyles* (Henry); — *Wren* (Ch.); — *Van der Bang*; — *Thornhill* (James); — *Hogarth*; — *Reynolds*, lettre à Garrick; — *Gainsborough*; — *West* (B.); — *Flaxman*; — *Lawrence*; — *Turner*; — *Constable*; — *Wilkie*; — *Martin* (John); — *Bonington*; — *Landseer*; — *Seymour-Haden*.

Allemagne : *Durer* (Albrecht), un dessin; — *Cranach* (Lucas); — *Mengs*; — *Cornelius*; — *Overbeck*; — *Hess*; — *Kiss*; — *Kaulbach*.

Belgique : *Stradan*; — *Rubens*, une lettre d'un remarquable état de conservation; — *Crayer* (Gaspar de); — *Jordaens*; — *Hœck* (Jean van den); — *Van Dyck*, une superbe lettre signée; — *Teniers* (David), le jeune; — *Edelinck*; — *Scheffer* (Ary); — *Leys*.

Hollande : *Honthorst* (Gerrit van); — *Verwer* (Adrien van); — *Rembrandt*, une précieuse lettre; — *Post* (Pierre); — *Coques* (Gonzales); — *Oosterwick* (Maria van); — *Bakhuysen* (Ludolph); — *Hooghe* (Romeyn de); — *Van Witel* (Gaspard); — *Moor* (Karel de); — *Ommeganck*.

Suisse : *Keller* (Jean-Balthasar); — *Gessner* (Salomon); — *Lavater*; — *Kauffmann* (Angelica); — *Calame*.

Suède : *Dahl* (Michel); — *Roslin*.

Danemarck : *Thorvaldsen*.

Comme on le voit, c'est là un ensemble extraordinaire, tant par le choix des noms que par l'intérêt des pièces. Cette neuvième série est complétée par un appendice, qui comprend les *historiens et théoriciens de l'art* et les *critiques*, depuis le xviie siècle jusqu'à nos jours. Tous les autographes de cet appendice ne seront pas vendus, mais M. Fillon a tenu à en donner la description aux curieux.

La dixième série comprend les Musiciens : elle n'est pas moins importante que la précédente. En voici les noms principaux :

France : *Durcot* (Chr.), le compositeur d'Anne de Bretagne; — *Guedron*; — *Lambert* (Michel); — *Couperin* (Fr.); — *Rameau*, une rareté autographique; — *Rousseau* (J.-J.), lettre sur le *Devin du village*; — *Gossec*; — *Dalayrac*; — *Rouget de Lisle*; — *Le Sueur*; — *Méhul*; — *Berton*; — *Catel*; — *Nicolo*; — *Boieldieu*, plusieurs lettres fort intéressantes; — *Auber*; — *Herold*, superbe lettre; — *Halevy*; — *Adam*; — *Berlioz*; — *Malibran* (Maria); — *David* (Félicien); — *Thomas* (A.); — *Gounod*; — *Pasdeloup*; — *Saint-Saens*; — *Massenet*.

Italie : *Rosa* (Salvatore); — *Lulli*; — *Martini* (le Père); — *Piccinni*, la plus belle lettre connue de lui; — *Paisiello*; — *Zingarelli*; — *Viotti*;

— *Cimarosa*, autographe très rare; — *Cherubini*; — *Paër*; — *Spontini* — *Paganini*; — *Rossini*; — *Mercadante*; — *Donizetti*, lettre et musique; — *Bellini*, magnifique lettre et morceau de musique; — *Verdi*.

Belgique : *Lassus* (Roland de); — *Du Mont* (Henri); — *Grétry*; — *Fétis*.

Allemagne : *Demantius*; — *Silbermann*; — *Haendel*, superbe et précieuse lettre; — *Bach* (J.-Séb.), morceau de musique; — *Gluck*, une lettre du plus grand intérêt sur les représentations d'*Armide*; — *Hiller* (Adam); — *Vogler* (l'abbé); — *Kalkbrenner* (Christian); — *Himmel*; — *Beethoven*, 2 lettres, dont une en français, et morceau de musique; — *Spohr*; — *Weber*, lettre et morceau de musique; — *Meyerbeer*, trois lettres magnifiques, dont une de sa jeunesse; — *Mendelssohn-Bartholdy*, superbes lettres et morceaux de musique; — *Schumann* (Robert); — *Wagner* (Richard); — *Offenbach*.

Autriche : *Haydn*; — *Mozart* (Léopold), superbe lettre; — *Mozart* (W.-A.), lettre et morceau de musique; — *Hummel*; — *Czerny*; — *Liszt*.

Russie : *Oubilicheff*.

Pologne : *Chopin*.

Tel est le résumé sommaire de ce catalogue, qui, nous n'en doutons pas, plaira aux amateurs et aux érudits. Par les analyses des pièces et par les fac-similés il restera comme un répertoire des plus utiles pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art.

MANUEL DE L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

LOUIS BARBIER, ABBÉ DE LA RIVIÈRE

Confident de Gaston d'Orléans, grand aumônier de la Reine, évêque de Langres, m. 30 janv. 1670.

1° L. a. s. au comte de Chavigny; Paris, 18 juillet 1640, 1 p. in-4. — 1 fr. 75. (N° 165, *Chateaugiron*, 1851.)

2° L. a. s. au maréchal de Brézé; camp de Gravelines, 5 juin, 2 p. in-4, cachet. — 1 fr. 75. (N° 203, *J. Charavay*, 1856.)

Les seules lettres qu'on trouve dans les catalogues.

MICHEL PONCET DE LA RIVIÈRE

Evêque d'Angers, membre de l'Académie française, n. 1672, m. 2 août 1730.

L. a. s. à M. Robin, Angers, 24 mars 1726, 1 p. in-4. — *Non*

vendu (N° 167, *Capelle*, 1852); 15 fr. (N° 228, *J. Charavay*, 1858); 9 fr. (N° 20138 du *Bull. J. Charavay*.)

Les nouvelles monnaies sont très rares à Angers, il n'a pu s'en procurer pour trente pistoles, et le service du roi souffre beaucoup de cet état de choses.

La seule lettre qu'on trouve dans les catalogues français.

MATHIAS PONCET DE

LA RIVIÈRE

Neveu du précédent, évêque de Troyes, célèbre par ses oraisons funèbres et par la lutte qu'il soutint contre les Jansénistes de son diocèse, n. à Paris, 1707, m. 5 août 1780.

4 l. a. s. à Loménie de Brienne; Troyes, 1749-50, 11 p. in-4. — 5 fr. 50. (N° 326, *Vicomte de Fer*..., 1866.)

Intéressantes lettres relatives à diverses communautés des religieuses de la ville de Troyes.

HENRI-FRANÇOIS, COMTE DE

LA RIVIÈRE

Littérateur et bel esprit du XVIIe siècle, gendre de Bussy-Rabutin, qui se retira à l'Oratoire et dont on a publié un recueil de lettres.

L. a. s. à l'abbé Du Toreil de Saint-Vivant; institut de l'Oratoire, 28 mars 1719, 3 p. pl. pet. in-4, cachet. — 15 fr. (N° 335, *Monmerqué*, 1867.)

Très jolie et touchante épître sur la mort presque subite du marquis de Puisieux. Elle lui a causé beaucoup de peine, car bien que l'on sache, dit-il, « que depuis la chute d'Adam la mort est dans un commerce nécessaire et infaillible, cependant la nature maintient ses droits. On ne sent pas ses lyens quand on les suit, on ne les sent que lorsqu'ils se rompent... »

La seule lettre de ce personnage qui ait passé dans les ventes.

PIERRE-FRANÇOIS-JOACHIM-HENRI DE

LA RIVIÈRE

Avocat, député de l'Orne à l'Assemblée législative et à la Convention, proscrit avec les Girondins, avocat général à la Cour de cassation sous la Restauration, n. à Falaise, 1761, m. à Paris, 3. nov. 1838.

Ses autographes valent de 2 à 3 fr.

BENJAMIN

LAROCHE

Publiciste et poète, traducteur de Shakespeare, n. 23 mars 1797, m. à Paris, 8 janv. 1852.

Ses autographes, communs, valent en moyenne, 1 fr.

CHARLES-ANTOINE DE

LA ROCHE-AYMON

Evêque de Tarbes (1729), archevêque de Toulouse (1740), de Narbonne (1752) et de Reims (1762), cardinal, qui sacra Louis XVI, n. au château de Mainsat, 16 fév. 1697. m. à Paris, 27. oct. 1777.

Ses autographes valent de 3 à 4 fr.

ANTOINE-CHARLES-ÉTIENNE-PAUL, MARQUIS DE

LA ROCHE-AYMON

Général et écrivain militaire, n. à Paris, 28 fév. 1772, m. dans la même ville, 1849.

Ses lettres valent, en moyenne, 2 fr.

FRANÇOIS III, COMTE DE

LA ROCHEFOUCAULD

Beau-frère du prince de Condé, compagnon d'armes de Coligny, massacré à Paris, 24 août 1572.

P. s., sur vélin; Paris, 10 fév. 1562, 1 p. in-8 oblong, cachet. — 15 fr. (n° 219, *J. Charavay*, 1858); 2 fr. (n° 249, *Lajarriette*, 1860); 6 fr. (n° 284, *Raffaeli*, 1863).

Reçu de *huict vingts deux livres dix soulz* pour un quartier de ses gages de lieutenant de 50 lances des ordonnances du roi.

La seule pièce qui ait passé en vente.

FRANÇOIS V, COMTE, PUIS DUC DE

LA ROCHEFOUCAULD

Gouverneur de Poitou, qui se convertit au catholicisme, n. 5 sept. 1588, m. au château de La Rochefoucauld, 8 fév. 1650.

Quelques lettres de lui se sont vendues de 5 à 10 fr.

FRANÇOIS VI, DUC DE

LA ROCHEFOUCAULD

Fils du précédent, l'auteur des *Maximes*, n. 15 déc. 1613, m. 17 mars 1680.

1° L. a. s. à M. de Chavigny; 1637, 2 p. pl. in-4, cachets. — 160 fr. (n° 190, *Laverdet*, 1854).

Il se défend d'avoir vu Mme de Chevreuse et de connaître sa retraite. « ... Mais puisqu'il paroit que je n'ay failly seulement qu'en prestant des chevaux et un carosse,

je vous supplie très humblement, monsieur, de me faire l'honneur de m'aider à faire voir mon innocence en tout le reste... »

2° L. a. s. à son oncle M. de Liancourt; septembre 1638, 7 p. pl. in-fol.— 40 fr. (n° 71, *Charon*, 1839); 300 fr. (n° 176, *Trémont*, 1852).

La duchesse de Chevrense, disgraciée et exilée par le roi et le cardinal, saisie de craintes, avait prié le prince de prendre en dépôt ses diamants et pierreries, sous le plus grand secret, et même à l'insu de son mari. Le moment venu de les reprendre, elle en chargea un sieur Tartereau, auquel le prince crut devoir demander de meilleures preuves de l'authenticité de sa mission : il les fournit, et la remise fut faite toujours sous le sceau du secret; mais il n'y en avait point pour le cardinal: il paraît donc que les longs détails de cette lettre, écrite par Marcillac à son oncle de Liancourt, eurent pour objet d'être mis sous les yeux du cardinal.

3° L. a. s. *Marcillac* à M. Thullin, à Anville; Paris, 28 sept. 1643, 2 p. 1/2 in-fol., cachets et soies. — 115 fr. (n° 203, *J. Charavay*, 1856).

« Jay desja escrit au fils de Malbastit, mais sil n'a point reçu ma lettre faittes luy savoir que madame de Chevreuse veut marier mademoiselle de Bessé à un gentilhomme, et que c'est une affaire quelle affectionne estrêmement. C'est pourquoy avertisses Malbastit de ne sy oposer point pour ce quaussy bien cella ne serviroit qu'a aigrir madame de Chevreuse encore plus contre luy, dittes luy aussy que je luy conseille de renvoier à madame de Bessé touttes les lettres qu'il a d'elle, afin de tesmoigner plus de respect à madame de Chevreuse.... »

4° L. a. s. au comte de Chavigny; 7 déc. 1647, 3 p. in-4, cachets. — 27 fr. (n° 71, *Charon*, 1839).

5° L. a. s. au cardinal (Mazarin); Fontenay, 1er sept. 1648, 7 p. in-fol., cachets. — 141 fr. (n° 107, *Charon*, 1844).

6° L. a. s. (au cardinal Mazarin); Verteuil, 2 oct. (1648), 4 p. in-fol. — 250 fr. (n° 290, *D'Hunolstein*, 1864).

Sachant que la Reine doit un nouveau *tabouret*, il espère qu'elle daignera lui accorder cette faveur. Il rappelle les titres de sa maison. « Il y a trois cens ans, dit-il, que les Rois n'ont pas desdaigné de nous traiter de parens, bien que les prétendants à qui cest honneur peut estre commun avec nous n'aient pas comme nous celluy de la duché...» — La Reine a reçu de lui plus de preuves de fidélité et de dévouement que qui que ce soit. « Qu'elle sache bien que je n'y ay pas moins hazardé ma vie que ma liberté. » Il compte d'ailleurs sur la protection de S. Em. pour obtenir la chose du monde qu'il estime le plus. (La Rochefoucauld, mécontent d'Anne d'Autriche et de Mazarin, vint peu après à Paris prendre part aux intrigues de la Fronde.)

7° L. a. s. au comte de Chavigny; Poitiers, 7 déc. 1648, 3 p. in-fol., cachets. — 66 fr. (n° 134, *Laroche-Lacarelle*, 1847).

Il se plaint qu'après tant de promesses de préférence il n'ait pas été compris dans la distribution des tabourets qu'on vient de faire.

8° L. aut. à Mme de Sillery; 14 janv. (1651), 2 p. 1/2 pet. in-fol., cachets brisés. — 40 fr. (n° 326, *vicomte de Fer...*, 1866).

Il va partir pour le voyage dont il lui a parlé dernièrement. « Comme, dit-il, les choses peuvent en venir au point que le cardinal (Mazarin) sera contraint de faire sortir les Princes et que l'intérest de madame d'Aiguillon peut estre un obstacle à leur liberté par mille raisons que voiés mieux que moy, je croy qu'il seroit advantageux pour elle et pour tout le monde qu'elle ne creut point estre irréconciliable avec M. le Prince (de Condé)... »

9° L. a. s. à Arnauld d'Andilly; Verteuil, 24 juin 1658, 2 p. 1/2 in-4, cachets et soies. — 130 fr. (n° 277, *D'Auffay*, 1863).

10° L. a. s.; Verteuil, 14 mai, 1 p. in-4. — 95 fr. (n° 99, *Dolomieu*, 1843).

11° L. a. s. à Mlle d'Aumale; Verneuil, 4 décembre, 2 p. in-fol., cachets et soies. — 60 fr. (n° 135, *J. Charavay*, 1847).

Lettre d'un tour charmant... « Je n'ai pas eu la goutte depuis que vous m'auez défendu de l'auoir, et le respect que j'ay pour vous a plus de vertu que Bareges. Je ne scay si le remede n'est point pire que le mal, et sy je ne vous prieray point à la fin de me laisser ma goutte... »

12° L. a. s. au P. Rapin; 3 octobre, 2 p. in-4, cachets et soies. — 100 fr. (n° 165, *Chateaugiron*, 1851); 212 fr. (n° 176, *Trémont*, 1852).

Il lui rend mille très humbles grâces de lui avoir fait un présent qu'il estime infiniment; il n'a rien vu mieux ni plus judicieusement écrit; il souhaite que ceux qui feront l'histoire se servent de ses sages instructions. « Je mérite par le goust que jay pour tout ce que vous faites que vous me continuiés les mesmes graces que jay jusqu'icy receues de vous. »

13° L. a. s. à Mlle de Scudéry; 30 décembre, 1 p. 1/2 in-4, cachets. — 182 fr. 50 c. (n° 183, *Laverdet*, 1854).

Il est sensiblement obligé de sa lettre et de ses présents (l'ouvrage de M. Pellisson). Il a reçu l'un et l'autre avec toute la reconnaissance qui lui est due de tant de bontés. — « Tous les maux que j'ay eus despuis trois mois me rendent cette grâce encore plus chère, j'auais admiré à Paris ce que vous m'aués envoié, je le trouue encore plus beau à cette heure. »

14° L. a. s. au P. Rapin; Paris, 12 juillet, 3 p. in-4, cachets et soies. — 340 fr. (n° 205, *Parison*, 1856.)

Il lui vient à tout moment des scrupules au sujet de ses *Maximes*.... et on ne saurait jamais avoir trop de délicatesse pour un ami du prix de M. de La Chapelle. C'est pourquoi il le supplie très humblement de se mettre précisément en sa place et de vouloir être son directeur pour tout ce qu'il doit à leur ami, avec autant d'exactitude qu'il en a pour les consciences. Il dit en *P. S.*, qu'il ne veut pas même écrire à M. de La Chapelle, afin que ce soit lui seul qui lui réponde de ses sentiments. « Encore une fois, mon très révérend père, contés s'il vous plait les maximes pour rien et croiés que j'aime milles fois mieux quelles ne paroissent jamais que de faire la moindre peine à ceux quy en ont fait la protection. »

15° Fragment autographe de ses *Maximes*, au nombre de quinze, 3 p. 1/2 in-4. — 133 fr. (n° 277, *D'Auffay*, 1863).

On trouve encore, dans les catalogues, des pièces signées, dont le prix moyen est de 20 fr.

FRANÇOIS VII, DUC DE
LA ROCHEFOUCAULD

Fils du précédent, grand veneur de France, grand maître de la garde-robe de Louis XIV, gouverneur du Berry, n. 15 juin 1634, m. 12 janv. 1714.

Quelques pièces signées se sont vendues, en moyenne, 3 fr.

FRANÇOIS DE
LA ROCHEFOUCAULD

Évêque de Clermont, puis de Senlis, cardinal, grand aumô-

nier de France, n. à Paris, 8 déc. 1558, m. dans la même ville, 14 fév. 1645.

1° L. a. s. à la Reine; Rome, 4 janv. 1613, 1 p. pl. in-fol. — 8 fr. 25 c. (n° 181, *J. Charavay*, 1853).

Il lui mande que le pape a loué son procédé touchant le livre du jésuite Becan, duquel il a fait aussi censurer la doctrine sur certains points desquels le cardinal Bellarmin lui avait fait rapport.

2° L. a. s. à Monseigneur...; Paris, 22 juillet 1637, 1 p. in-fol. Tachée. — 4 fr. 25 c. (n° 249, *Lajarriette*, 1860).

3° L. a. s. au cardinal de Richelieu; Paris, 9 septembre, 1 p. in-fol. — 6 fr. (n° 123, *Charon*, 1845); *Retirée* (n° 202, *Laverdet*, 1856); 4 fr. 50 (n° 249, *Lajarriette*, 1860).

4° L. a. s. au cardinal de Richelieu, 1 p. in-fol., cachets. — 10 fr. 50 (n° 121, *Charon*, 1845).

Il espère que, par la faveur de la protection de Son Éminence, son neveu aura place entre ceux que Sa Majesté honorera de ses ordres à la première promotion.

Quelques quittances signées se sont vendues de 4 à 6 fr.

FRÉDÉRIC-JÉRÔME DE ROYE DE LA ROCHEFOUCAULD

Archevêque de Bourges (1729), cardinal (1747), ambassadeur à Rome (1748), grand aumônier de France (1756), n. 16 juillet 1701, m. 29 avril 1757.

Ses lettres valent de 3 à 5 fr.

LOUIS-ALEXANDRE, DUC DE LA ROCHEFOUCAULD

Savant distingué, membre de l'Académie des sciences (1782), député de la noblesse de Paris aux États-Généraux, ami de Lafayette et de Franklin, n. 11 juillet 1743, massacré à Gisors, 14 sept. 1792.

L. a. s. à Rœderer; en séance à l'Assemblée nationale, samedi, 3 heures (1791), 1 p. pl. in-4. — 5 fr. (n° 176, *Trémont*, 1852).

« Depuis votre départ les marchands du faubourg Saint-Marceau nous ont apporté une lettre d'un de leurs contre-maîtres qui annonce la proposition faite par un officier municipal de donner une livre de sucre aux pauvres de la section... » Il vient d'écrire à M. le maire et à M. le commandant général en leur disant : « Que la force demandée nous paroit trop peu nombreuse, qu'il est nécessaire d'en imposer et que pour cela il faudroit y envoyer une force respectable, et surtout tâcher de saisir ceux qui parroissent les chefs de l'émeute.... »

Quelques autres lettres : de 3 à 5 fr.

Le Directeur-propriétaire-gérant :
ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Dragon.

N° 310 — Dix-Septième année — Juillet 1879

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE



CHARAVAY FRÈRES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Le Dessinateur Marillier. — Appel aux Amateurs.— Les derniers morts (avec fac-similé).

II. PARTIE TECHNIQUE

Compte rendu des ventes d'autographes.

LISTE DES RÉDACTEURS

E. DE BARTHÉLEMY — FIRMIN BOISSIN — HONORÉ BONHOMME — ALFRED BOVET
BARON FEUILLET DE CONCHES — BENJAMIN FILLON — ÉD. FOURNIER
ANATOLE FRANCE — BARON DE GIRARDOT — RENÉ KERVILER
PAUL LACROIX — LORÉDAN LARCHEY — LÉON DE LA SICOTIÈRE
M. DE LESCURE — TH. LHUILLIER — MOULIN
CH. READ — ADOLPHE ROCHAS
MAURICE TOURNEUX

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A
L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-similé dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an.	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

LONDRES : F. Naylor.
BERLIN : August Spitta.
LA HAYE : Martinus Nijhoff.
LEIPZIG : Otto-August Schulz.
TURIN : Bocca frères.
BRUXELLES : Van Trigt.
MADRID : Bailly-Baillière.
S.-PÉTERSBOURG : J. Issakoff.
MOSCOU : Gauthier.
STOCKHOLM : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

Numéro 310. Juillet 1879.

I

PARTIE HISTORIQUE

LE DESSINATEUR MARILLIER

Clément-Pierre Marillier est né le 28 juin 1740, ainsi que l'atteste l'acte suivant copié sur les registres de la paroisse Saint-Philibert de Dijon :

« Clément-Pierre, fils de Jean-Baptiste Marillier, joueur d'instruments, et de Catherine Brouée, son épouse, est né le 28 et a été baptisé le 29 juin 1740. Il a eu pour parrain Clément Marlier, tixier en toile, et pour marraine Pierrette Deniset, fe de Claude Brouée, épicier ; le parrain a déclaré ne savoir signer.

« J. Marillier, Pierrette Nizet, Millot, prêtre. »

Placé chez un peintre de sa ville natale nommé Marlot, il fit de sérieux progrès et vint à Paris en 1760 pour suivre les leçons de Noël Hallé. Quelques toiles mises en vente lui procuraient à peine les sommes nécessaires à son entretien. Bientôt il lui fallut se créer des ressources nouvelles pour venir en aide à sa famille. Marillier apprit rapidement la gravure, offrit ses services aux libraires et leur livra, à peu de frais, soit les dessins, soit les planches de petits sujets très soignés. Il orna ainsi un nombre considérable de publications : les œuvres

de Lesage, l'abbé Prévost, Dorat, Boufflers, Roucher, Baculard d'Arnaud, Louvet de Couvray, Saint-Foix; le Parnasse des dames, des recueils de contes, de fables, de voyages, etc.

L'œuvre du dessinateur Marillier se distingue par la variété des sujets, par l'esprit et par le goût; ses 200 vignettes des fables de Dorat dénotent une heureuse fécondité; celles de la Bible de Defer-Maisoneuve (251 fig.) et de la Bible de Sacy (300 figures), les 56 feuilles des *Illustres français*, gravées par Ponce (1790, in-f°), qui ne comprennent pas moins de 500 portraits, tableaux ou bas-reliefs ornés d'allégories, sont autant de petits chefs-d'œuvre d'invention et de goût.

Comme graveur à l'eau-forte, il a tracé, avec une pointe fine et spirituelle, une multitude de sujets, et particulièrement des paysages pour les voyages de Naples, de Grèce et de France.

Marillier était instruit et doué d'un esprit délicat; s'il obtint d'incontestables succès artistiques, il écrivait aussi très agréablement.

A quarante ans, ayant amassé une modeste aisance, il s'éloigna de la capitale pour travailler plus à l'aise dans une retraite silencieuse. Vers 1780, il avait acheté une maison située sur les bords de la Seine, dans un village qu'habitait son ami François-Marie Chalumeau, homme de lettres, secrétaire-interprète du comte d'Artois. Ce village, c'était Beaulieu, paroisse de Boissise-la-Bertrand, à deux lieues de Melun. Là, Marillier partagea son temps entre la culture des arts, la lecture des bons auteurs et l'accomplissement de fonctions administratives dont il fut investi un peu plus tard.

Il s'acquitta même de ces fonctions avec un zèle digne d'éloges et contribua à l'organisation de la bibliothèque publique de Melun et à la création de la Société d'agriculture de l'arrondissement; nous avons vu à ce sujet, comme sur plusieurs autres questions d'intérêt local et départemental, des mémoires fort bien raisonnés, dont l'excellent artiste était l'auteur.

Choisi avant la Révolution comme syndic de son village, Marillier fut nommé — le premier de la liste — membre du

Conseil d'administration du district de Melun, le 7 juin 1790; il présida cette assemblée (1), devint vice-président, puis président (1792) du Conseil général du département de Seine-et-Marne. En l'an IV il dirigea l'administration cantonale de Boissise et présida également l'assemblée qui élut juge de paix de ce canton Étienne Cartault (2), qu'il devait remplacer quelques années plus tard. Dans ses nouvelles attributions, l'artiste montra une entente des affaires et un esprit de conciliation qui le firent sincèrement estimer. De toutes les fonctions qu'il a remplies, celles de juge de paix sont les seules qui étaient rétribuées; il touchait à ce titre un traitement de 600 francs.

Après avoir fait partie du jury d'instruction, du Comité de bienfaisance des cantons avoisinant Melun, ainsi que de nombreuses commissions où son concours actif était recherché et apprécié, il devint conseiller d'arrondissement, puis maire de son village, — deux titres qu'il conserva jusqu'à sa mort.

En 1806, Marillier a même été proposé par le préfet de Seine-et-Marne pour être conseiller de préfecture, mais son âge et une candidature qui survint, plus chaudement appuyée que la sienne, mirent obstacle à la nomination.

C'est lui aussi, nous devons le rappeler, qui avait conçu le projet, réalisé avec succès par la Société populaire de Melun (3) au moment de la Révolution, d'organiser une Caisse de confiance destinée à suppléer à la disette de numéraire et à faciliter l'échange des assignats. Les billets de confiance émis à Melun eurent cours pendant plus d'un an; il y eut plusieurs émissions successives, et ce fut, durant une période difficile, la seule monnaie du pays (4).

(1) On connaît un discours (imprimé à Melun, chez Tarbé) que Marillier a prononcé en qualité de président du district, lors du dépôt d'un drapeau par les députés à la fédération nationale, le 21 juillet 1790; in-8° de 7 pages.

(2) Le canton de Boissise-la-Bertrand, composé de onze communes, a été supprimé peu d'années après sa formation.

(3) Marillier, membre actif de cette Société, s'efforça de la maintenir dans une voie sage et utile. Un des discours nombreux qu'il y a prononcés a été imprimé : « Discours sur les Arts libéraux, prononcé dans la Société des Amis de la Constitution, établie à Melun, par Clément-Pierre Marillier... le 17 avril 1791; Melun, Tarbé, in-8°. »

(4) *Moniteur universel*, mai et juin 1791.

Quelques biographes ont dit à tort que cet artiste était resté célibataire ; il avait épousé à Paris Marie-Thérèse Brusley, qui le précéda dans la tombe sans laisser d'enfant.

Leur contrat de mariage (1), passé devant Dulion, notaire, le 25 mars 1766, contient une donation mutuelle au survivant ; dans un autre acte (Robin, notaire à Paris, 6 frim. an VI) confirmant cette donation, les deux époux déclarent jouir d'environ mille livres de revenu sur des biens qu'ils possèdent tant à Boissise qu'à Vreignes (Aisne).

Marillier avait un frère et une sœur. Celle-ci, restée fille, vint habiter chez lui, et c'est là qu'elle est morte le 24 décembre 1789, âgée de quarante-six ans.

Quant à son frère, avec lequel on l'a quelquefois confondu, il était prénommé comme lui, mais plus jeune de treize ans. Inspecteur du théâtre Feydeau, plus tard de l'Opéra-Comique, Marillier jeune venait souvent à Beaulieu, dans la jolie habitation que s'était faite le dessinateur ; plusieurs fois, il y séjourna, accompagné du graveur Ponce, du graveur Miger ou du danseur Vestris fils, qui posséda lui-même une petite maison dans le voisinage.

Le maire de Boissise-la-Bertrand mourut le 11 août 1808, à huit heures du soir, à la suite de plusieurs attaques de paralysie. L'acte de décès, dressé le lendemain par l'adjoint, est signé du frère et du jardinier du défunt. Ce frère recueillit la succession et s'installa à Beaulieu ; marié à Madeleine Billotte (morte à Paris, rue des Colonnes, le 3 juin 1810), il avait un fils, Jean-Baptiste Marillier, né à Dijon le 20 septembre 1782 et engagé au 1er régiment de chasseurs-légers.

Promu sous-lieutenant au 11e hussards au mois de mars 1812, cet officier a épousé le 6 avril, à Boissise, une demoiselle Courtois ; l'un de ses témoins fut encore « Nicolas Ponce, graveur, membre de plusieurs académies, » l'ancien collaborateur de Marillier.

(1) Le mariage de Marillier a été célébré le 8 avril 1766, à la paroisse Saint-Benoît de Paris ; témoins, Claude-Nicolas Lalaure, avocat au Parlement et censeur royal, Didier Alebert, maître graveur, rue Saint-Jacques.

Peu de temps après, la propriété de Beaulieu était vendue. Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis lors; néanmoins le souvenir du dessinateur est resté vivace dans ce petit coin de la Brie qu'il a habité pendant près de trente ans.

TH. LHUILLIER.

LES DERNIERS MORTS

LOUIS-EUGÈNE NAPOLÉON

Ex-prince impérial, tué dans le Zululand le 1er juin 1879.

Napoléon

APPEL AUX AMATEURS

M. Bourelly prépare sur le maréchal Fabert, de Metz, un important travail, qui doit être prochainement mis sous presse. Il sera reconnaissant des communications que voudront bien lui faire les personnes qui possèdent des autographes du Maréchal ou d'autres documents manuscrits le concernant. Prière d'adresser les renseignements à M. Bourelly, directeur des études à Saint-Cyr (Seine-et-Oise), ou à M. Étienne Charavay.

II

PARTIE TECHNIQUE

COMPTE RENDU DES VENTES D'AUTOGRAPHES.

LA VENTE DU 12 JUILLET

Le 12 juillet, M. Etienne Charavay a dirigé une vente d'autographes qui a obtenu le plus heureux succès. Voici les prix des principaux articles :

Albe (le duc d'), 100 fr.; — *Alberoni* (le cardinal), 50 fr.; — *Ancre* (le maréchal d'), 30 fr.; — *Antoine* (don), 32 fr.; — *Arnould* (Sophie), 50 fr., 30 fr. et 49 fr.; — *Bassompierre* (Louis de), 35 fr.; — *Billaud-Varenne*, 22 fr.; — *Bourbon* (Charles, cardinal de), 120 fr.; — *Brune* (le maréchal), 51 fr.; — *Buffon*, 80 fr.; — *Bussy-Rabutin*, 100 fr.; — *Charles III*, roi d'Espagne, 51 fr.; — *Chrestien* (Florent), 102 fr.; — *Clérambault* (le maréchal de), 30 fr.; — *Colbert*, 51 fr.; — *Coligny* (Odet de), 150 fr.; — *Courcelles* (Etienne de), 31 fr.; — *Digby*, 30 fr.; — *Duplessis* (Marie), 60 fr.; — *Dupont de Nemours*, 40 fr.; — *Erasme*, 50 fr.; — *Féraud*, 30 fr.; — *Frédéric III*, roi de Naples, 30 fr.; — *Géricault*, 50 fr.; — *Godeau*, 50 fr.; — *Grimm*, 34 fr.; — *Guise* (Louis Ier de), 50 fr.; — *Haxo*, 40 fr.; — *Joseph II*, 40 fr.; — *La Fontaine*, 52 fr.; — *La Tremoille*, 79 fr.; — *Lebon*, 40 fr.; — *Le Tellier*, 41 fr.; — *L'Hospital* (le maréchal de), 51 fr.; — *Longepierre*, 58 fr.; — *Luxembourg* (le maréchal de), 60 fr.; — *Mabillon*, 50 fr.; — *Maintenon* (Mme de), 82, 39 et 13 fr.; — *Manoel*, roi de Portugal, 40 fr.; — *Médicis* (Julien de), 50 fr.; — *Médicis* (Pierre II de), 30 fr.; — *Ménage*, 30 fr.; — *Morel*, 53 fr.; — *Nemours*, 40 fr.; — *Nevers* (le duc de), 50 fr.; — *Piron*, 41 fr.; — *Proudhon*, 51 fr.; — *Rancé*, 31 fr.; — *Ransau*, 40 fr.; — *Roquelaure*, 40 fr.; — *Rousseau* (J.-B.), 21 et 52 fr.; — *Saint-Pierre* (Bernardin de), correspondance avec sa seconde femme, 500 fr.; — *Silva*, 40 fr.; — *Sirmond*, 40 fr.; — *Suffren*, 40 fr.; — *Tavanes*, 50 fr.; — *Thou* (H.-Aug. de), 60 fr.; — *Toiras*, 101 fr.; — *Varignon*, 55 fr.; — *Voltaire*, 28 lettres à Helvetius, 300 fr.; les cahiers de notes, 120 fr.; — etc.

LA VENTE DU 14 JUILLET

Le 14 juillet a eu lieu une seconde vente d'autographes. Voici les prix les plus élevés qu'aient atteints les autographes de cette collection :

Barbès, 31 fr.; — *Baudelaire*, 70 fr.; — *Bausset* (le cardinal de), 20 fr.;

Boivin (Jean), 60 fr.; — *Chasles*, 17 fr.; — *Condorcet*, 56 fr., 20 fr., 36 fr. et 25 fr.; — *Contat* (Louise), 26 fr.; — *Dacier* (André), 30 fr.; — *David d'Angers*, 21 fr.; — *Dorval* (Marie), 31 fr.; — *Dumas père*, 23 fr.; — *Dumas fils*, 29 fr.; — *Favre* (Jules), 100 fr.; — *Gautier* (Th.), 105 fr. et 105 fr.; — *Guillotine*, 105 fr.; — *Hornes* (le comte de), 56 fr.; — *Jovio* (Paolo), 102 fr.; — *Joyeuse* (Anne de), 72 fr.; — *Jules II*, 41 fr.; — *Léon XIII*, 36 fr.; — *Le Paute*, 27 fr.; — *Mansart*, 31 fr.; — *Maret*, 41 fr.; — *Musset* (A. de), 60 fr.; — *Pie VII*, 51 fr.; — *Pluvinel*, 23 fr.; — *Polignac*, 41 fr.; — *Ricci* (sainte Catherine de), 70 fr.; — *Sainte-Marthe*, 30 fr.; — *Sand* (George), 33 fr., 30 fr. et 10 fr.; — *Sidney-Smith*, 22 fr.; — *Soissons*, 40 fr.; — *Thiers*, 50 fr. et 30 fr.; — *Turgot*, 40 fr.; — *Voltaire*, 60 fr.; — *Voysin*, 40 fr.; — *Wagner* (Richard), 50 fr.; — etc.

COLLECTION DE M. B. FILLON

C'est le 15 juillet qu'a eu lieu cette magnifique vente, qui a obtenu le plus éclatant succès. Les trois vacations ont produit 35,000 fr. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en publiant la liste complète des prix d'adjudication.

Numéros.		Francs.	
1580.	René d'Anjou.	31	»
1581*.	Foucquet.	10	»
1583.	Perreal.	150	»
1587.	Juste.	255	»
1588.	Léonard de Limoges.	30	»
1593.	De Lorme.	460	»
1594.	De Lorme.	100	»
1595.	De Lorme.	100	»
1596.	Devis de la chapelle funéraire d'Anet et du tombeau de Diane de Poitiers.	455	»
1597.	Du Monstier.	40	»
1598.	Bologne.	135	»
1600.	Ouvriers en tapisserie des Pays-Bas établis en Béarn.	20	»
1602.	Pillon.	70	»
1603.	Gaultier.	15	»
1604.	Tableaux réclamés par la duchesse de Montpensier.	50	»
1606.	Biard.	15	»
1608.	Le Bourgeois.	10	»
1610.	Bertelemy.	40	»
1611.	Du Monstier.	100	»
1613.	Dupré.	120	»
1614.	Dumée.	10	»
1615.	Tramblay.	15	»
1617.	Hoey.	20	»
1619.	Stella.	100	»
1620.	Errard.	15	»
1621.	Colson.	14	»
1622.	Bobrun.	30	»
1624.	Vouet.	130	»
1625.	Sarazin.	20	»
1626.	Roger et Du Jardin.	30	»
1627.	Callot.	800	»
1629.	Poussin.	205	»
1630.	Poussin.	100	»
1631.	Poussin.	110	»
1632.	Poussin.	100	»
1634.	Hoey.	10	»
1636.	Mansart.	15	»
1637.	Mellan.	50	»
1638.	Gellée.	175	»

Numéros.		Francs.	
1639.	Champaigne.	150	»
1640.	Garnier.	10	»
1641.	Dubois.	10	»
1642.	Varin.	70	»
1644.	Mignard.	15	»
1645.	Huret.	20	»
1646.	Anguier.	6	»
1647.	Anguier.	5	»
1648.	Le Nostre.	30	»
1651.	Regnaudin.	10	»
1653.	Le Brun.	20	»
1654.	Le Brun.	40	»
1655.	Le Brun.	5	»
1656.	Silvestre.	50	»
1657.	Chauveau.	20	»
1658.	Puget.	400	»
1662.	Du Pré.	20	»
1663.	Nanteuil.	200	»
1664.	Marsy.	10	»
1665.	Girardon.	200	»
1666.	Girardon.	10	»
1667.	Baudet.	5	»
1668.	Le Moyne.	5	»
1669.	Simonneau.	8	»
1670.	Audran.	10	»
1671.	Coysevox.	15	»
1672.	Des Jardins.	15	»
1673.	Des Jardins.	5	»
1674.	Hérault.	5	»
1675.	Jouvenet.	10	»
1676.	Jouvenet.	15	»
1677.	Van Clève.	10	»
1678.	Van Clève.	10	»
1679.	Mansart.	300	»
1680.	Flamen.	5	»
1681.	Boulogne.	5	»
1682.	Le Goupil.	5	»
1683.	Desgodetz.	5	»
1684.	Boulogne.	5	»
1685.	Thomassin.	5	»
1686.	Meusnier.	5	»
1687.	Coustou.	5	»

Numéros.		Francs.	
1688.	Coustou.	22	»
1689.	Rigaud.	19	»
1690.	Pœrson.	15	»
1691.	Coypel.	32	»
1692.	Gobert.	5	»
1693.	Duchange.	20	»
1694.	Boffrand.	10	»
1695.	Gabriel.	10	»
1696.	Tournières.	5	»
1697.	Audran.	5	»
1698.	Poilly.	22	»
1699.	Arcys.	15	»
1702.	Nattier.	60	»
1703.	Duvivier.	10	»
1706.	Coypel.	14	»
1708.	Mariette.	10	»
1709.	Bouchardon.	50	»
1710.	Gravelot.	80	»
1711.	Gravelot.	40	»
1712.	Cars.	27	»
1715.	Natoire.	13	»
1716.	Natoire.	8	»
1717.	Académie de peinture en 1745.	15	»
1718.	Bardon.	23	»
1719.	Bardon.	41	»
1720.	Aved.	5	»
1721.	Boucher.	300	»
1723.	Le Moyne.	10	»
1724.	Le Moyne.	20	»
1725.	La Tour.	250	»
1726.	Van Loo.	40	»
1727.	Pigalle.	5	»
1728.	Le Bas.	14	»
1729.	Perronet.	5	»
1730.	Vernet.	10	»
1731.	Vernet.	41	»
1732.	Vernet.	25	»
1733.	Vernet.	14	»
1734.	Poilly.	65	»
1735.	Pigalle.	20	»
1736.	Pigalle.	10	»

Numéros.		Francs.		Numéros.		Francs.	
1737.	Pierre.	5	»	1798.	David.	80	»
1739.	Cochin.	25	»	1800.	David.	10	»
1741.	Vien.	5	»	1801.	David.	10	»
1742.	Vien.	29	»	1802.	David.	6	»
1743.	Vien.	5	»	1803.	David.	10	»
1744.	Falconet.	10	»	1804.	David.	10	»
1748.	Pompadour.	275	»	1805.	David.	15	»
1750.	Ficquet.	24	»	1806.	David.	18	»
1751.	Belle.	11	»	1807.	David.	15	»
1753.	Duplessis.	5	»	1808.	David.	10	»
1754.	Greuze.	55	»	1809.	David.	14	»
1755.	Greuze.	30	»	1812.	Beauvallet.	5	»
1756.	Guibal.	8	»	1814.	De Seine.	5	»
1758.	Pajou.	5	»	1815.	Carteaux.	5	»
1759.	Barreau.	10	»	1816.	Sergent.	14	»
1760.	Renou.	5	»	1817.	Hue.	10	»
1761.	Restout.	5	»	1819.	De Marne.	5	»
1763.	Robert.	10	»	1821.	Ramey.	18	»
1764.	Louis.	34	»	1822.	Ramey.	8	»
1765.	Grateloup.	50	»	1824.	De Bucourt.	21	»
1766.	Saint-Aubin.	20	»	1825.	Le Brun.	10	»
1767.	Saint-Aubin.	5	»	1826.	Bervic.	5	»
1769.	Dejoux.	5	»	1827.	Dupré.	5	»
1770.	Boissieu.	14	»	1829.	Cartellier.	5	»
1771.	Clodion.	50	»	1830.	Prud'hon.	78	»
1773.	Chalgrin.	5	»	1831.	Prud'hon.	130	»
1775.	De Jabin.	20	»	1832.	Prud'hon.	19	»
1776.	Masquelier.	20	»	1833.	Prud'hon.	20	»
1777.	Houdon.	60	»	1834.	Prud'hon.	47	»
1778.	Houdon.	20	»	1835.	Lefèvre.	5	»
1779.	Moreau.	20	»	1837.	Vernet.	37	»
1781.	Poyet.	5	»	1838.	Redouté.	10	»
1782.	Suvée.	13	»	1839.	Garnier.	10	»
1783.	Menageot.	10	»	1841.	Ceracchi.	20	»
1784.	Belanger.	5	»	1842.	Boilly.	14	»
1787.	Droz.	10	»	1845.	Fontaine.	5	»
1789.	Denon.	6	»	1846.	La Barre.	5	»
1790.	David.	10	»	1847.	Percier.	5	»
1792.	David.	70	»	1848.	Baltard.	5	»
1793.	David.	40	»	1849.	Fabre.	7	»
1795.	David.	10	»	1850.	Girodet de Roucy.	10	»
1796.	David.	5	»	1851.	Girodet de Roucy.	15	»

Numéros.		Francs.
1852.	Girodet de Roucy.	19 »
1853.	Girodet de Roucy.	5 »
1854.	Bosio.	8 »
1855.	Isabey.	10 »
1856.	Audouin.	5 »
1857.	Brunel.	17 »
1858.	Topino-Lebrun.	25 »
1859.	Topino-Lebrun.	25 »
1860.	Topino-Lebrun.	5 »
1861.	Renaud.	5 »
1862.	Gaulle.	11 »
1863.	Gérard.	15 »
1864.	Gérard.	10 »
1865.	Gérard.	10 »
1866.	Gros.	10 »
1867.	Gros.	26 »
1868.	Gros.	40 »
1869.	Gros.	12 »
1870.	Gros.	10 »
1871.	Gayrard.	5 »
1872.	Lemot.	8 50
1873.	Lemot.	8 50
1874.	Lemot.	5 »
1875.	Élèves de l'Académie de Rome en l'an IV.	10 »
1876.	Guerin.	20 »
1877.	Granet.	5 »
1879.	L'Académie des beaux-arts en 1823.	10 »
1880.	Forbin.	5 50
1881.	Desnoyers.	5 »
1882.	Ingres.	11 »
1883.	Ingres.	50 »
1884.	Ingres.	15 »
1885.	Ingres.	20 »
1886.	Bouhot.	6 50
1887.	Huyot.	8 »
1888.	Blondel.	5 »
1889.	Turpin de Crissé.	5 »
1891.	Rude.	16 »

Numéros.		Francs.
1892.	Gaillard.	5 »
1893.	Schnetz.	10 »
1894.	Schnetz.	5 »
1895.	Schnetz.	5 »
1896.	Cortot.	5 »
1897.	Steuben.	5 »
1899.	Gatteaux.	5 »
1900.	Sigalon.	10 »
1991.	David d'Angers.	30 »
1902.	David d'Angers.	10 »
1903.	David d'Angers.	5 »
1905.	Vernet.	5 »
1906.	Vernet.	15 »
1907.	Pradier.	10 »
1908.	Dubufe.	5 »
1910.	Géricault.	415 »
1912.	Charlet.	10 »
1913.	Pernot.	5 »
1914.	Foyatier.	10 »
1915.	Robert.	125 »
1916.	Cogniet.	5 »
1917.	Barye.	21 »
1918.	Corot.	10 »
1919.	Corot.	18 »
1920.	Avisseau.	5 »
1921.	Godard.	5 »
1922.	Henriquel-Dupont.	9 »
1924.	Delaroche.	70 »
1925.	Delaroche.	5 »
1926.	Delaroche.	10 »
1927.	Duban.	5 »
1928.	Lemaire.	5 »
1929.	Trimolet.	5 »
1930.	Delacroix.	25 »
1931.	Delacroix.	15 »
1932.	Delacroix.	9 »
1933.	Delacroix.	20 »
1936.	Gavarni.	18 »
1937.	Gavarni.	7 »
1938.	Gavarni.	41 »
1941.	Fauveau.	5 »
1943.	Froment-Meurice.	5 »

Numéros.		Francs.		Numéros.		Francs.	
1944.	Triqueti.	5	»	1994.	Rousseau.	16	»
1945.	Decamps.	11	»	1995.	Rousseau.	15	»
1946.	Decamps.	11	»	1996.	Orléans.	45	»
1947.	Decamps.	10	»	1997.	Bida.	5	»
1948.	Grandville.	11	»	1998.	Viollet-Leduc.	10	»
1949.	Grandville.	10	»	1999.	Lehmann.	5	»
1950.	Raffet.	5	»	2000.	Cavelier.	6	»
1951.	Raffet.	8	»	2001.	Français.	6	»
1952.	Isabey.	5	»	2002.	Français.	15	»
1953.	Brascassat.	5	»	2003.	Meissonier.	141	»
1954.	Huet.	5	»	2004.	Meissonier.	10	»
1955.	Duret.	5	»	2006.	Millet.	25	»
1956.	Ducornet.	14	»	2007.	Millet.	10	»
1957.	Baltard.	5	»	2008.	Marvy.	5	»
1958.	La Berge.	6	50	2012.	Gaucherel.	5	»
1959.	Deveria.	5	»	2013.	Lemud.	11	»
1960.	Gigoux.	5	»	2014.	Daubigny.	9	»
1961.	Jouffroy.	6	»	2015.	Hébert.	5	»
1962.	Boulanger.	21	»	2016.	Hébert.	24	»
1964.	Lassus.	5	»	2017.	Yvon.	5	»
1965.	Diaz de la Pêna.	5	»	2018.	Courbet.	50	»
1968.	Chenavard.	16	»	2020.	Courbet.	7	»
1969.	Amaury-Duval.	5	»	2022.	Mouilleron.	5	»
1970.	Préault.	5	»	2023.	Fromentin.	18	»
1971.	Préault.	5	»	2024.	Benouville.	5	»
1972.	Préault.	10	»	2025.	Méryon.	10	»
1973.	Flandrin.	10	»	2028.	Bonheur.	42	»
1974.	Flandrin.	5	»	2029.	Bonheur.	16	»
1975.	Flandrin.	10	50	2030.	Bonheur.	12	»
1976.	Flandrin.	8	»	2031.	Guillaume.	8	»
1977.	Flandin.	5	»	2032.	Cain.	8	»
1978.	Klagmann.	5	»	2034.	Gérôme.	15	»
1979.	Jeanron.	5	»	2036.	Puvis de Chavannes.	5	»
1982.	Daumier.	22	»	2037.	Legros.	6	»
1983.	Troyon.	21	»	2038.	Lechevallier-Chevignard.	5	»
1984.	Troyon.	28	»	2039.	Guitton.	5	»
1985.	Lefuel.	5	»	2040.	Chifflart.	5	»
1986.	Nieuwerkerke.	5	»	2041.	Garnier.	8	»
1989.	Marilhat.	15	»	2042.	Garnier.	5	»
1991.	Cabat.	5	»	2044.	Popelin.	5	»
1992.	Dupré.	29	»	2045.	Popelin.	5	»
1993.	Nanteuil.	38	»				

Numéros.		Francs.	
2046.	Popelin.	10	»
2047.	Moreau.	5	»
2048.	Breton.	10	»
2049.	Carpeaux.	5	»
2050.	Carpeaux.	10	»
2051.	Carpeaux.	15	»
2052.	Carpeaux.	23	»
2053.	Carpeaux.	30	»
2055.	Lalanne.	8	»
2056.	Lalanne.	5	»
2058.	Baudry.	40	»
2060.	Dubois.	12	»
2061.	Dubois.	18	»
2063.	Soumy.	7	50
2065.	Flameng.	13	»
2066.	Bracquemond.	22	»
2068.	Bonnat.	17	»
2069.	Bonnat.	10	»
2070.	Chapu.	5	»
2071.	Chapu.	13	»
2072.	Manet.	5	»
2073.	Manet.	5	»
2075.	Gaillard.	8	»
2077.	Lansyer.	5	»
2078.	Duran.	8	»
2079.	Jacquemart.	5	»
2080.	Jacquemart.	8	»
2082.	Laurens.	18	»
2089.	Moretti.	100	»
2090.	Baldassare de Reggio.	100	»
2091.	Vanucci.	650	»
2093.	Foppa.	200	»
2094.	Perino del Vaga.	250	»
2095.	Buonarroti.	500	»
2096.	Buonarroti.	1500	»
2097.	Vecellio.	2000	»
2098.	Vecellio.	100	»
2099.	Giamberti de Sangallo.	102	»
2100.	Santi.	2000	»
2101.	Lombardo.	50	»
2102.	Primadiccio.	73	»
2103.	Pippi.	700	»
2104.	Duca.	40	»
2105.	Cellini.	70	»
2106.	Cellini.	300	»
2107.	Amannati.	34	»
2108.	Compagni.	30	»
2110.	Louino.	40	»
2111.	Caliari.	225	»
2113.	Rugieri.	10	»
2114.	Rugieri.	10	»
2115.	Leoni.	40	»
2116.	Carracci.	102	»
2117.	Crespi.	40	»
2119.	Nigetti.	20	»
2122.	Albani.	75	»
2123.	Lanfranco.	50	»
2125.	Barbieri.	70	»
2126.	Manozzi.	20	»
2127.	Gentileschi.	20	»
2128.	Berrettini.	50	»
2129.	Algardi.	32	»
2130.	Bernini.	70	»
2131.	Lippi.	18	»
2132.	Torelli.	15	»
2133.	Bella.	170	»
2135.	Rosa.	80	»
2136.	Cignani.	20	»
2137.	Spinga.	10	»
2138.	Carriera.	205	»
2140.	Bartolozzi.	5	»
2141.	Volpato.	5	»
2142.	Porporati.	5	»
2143.	Bianconi.	5	»
2144.	Canova.	100	»
2145.	Morghen.	5	»
2146.	Belloni.	5	»
2147.	Longhi.	9	«
2150.	Calamatta.	5	»
2152.	Mercuri.	5	»
2153.	Marochetti.	5	»
2154.	Dupré.	5	»

Numéros.		Francs.	
2155.	Herrera.	31	»
2157.	Gyles.	155	»
2158.	Wren.	19	»
2159.	Van der Bang.	100	»
2160.	Thornhill.	40	»
2161.	Hogarth.	50	»
2162.	Reynolds.	155	»
2163.	Gainsborough.	151	»
2164.	West.	16	»
2165.	Flaxman.	30	»
2166.	Lawrence.	10	»
2168.	Westmacott.	5	»
2169.	Constable.	22	»
2170.	Chantrey.	5	»
2171.	Cunningham.	5	»
2172.	Wilkie.	8	»
2174.	Gibson.	5	»
2175.	Cruikshank.	5	»
2176.	Bonington.	20	»
2177.	Landseer.	33	»
2178.	Landseer.	7	»
2179.	Brunel.	6	»
2180.	Seymour-Haden.	10	»
2181.	Seymour-Haden.	10	»
2182.	Seymour-Haden.	10	»
2185.	Cranach.	400	»
2187.	Kneller.	11	»
2188.	Mengs.	41	»
2190.	Schellenberg.	5	»
2191.	Fiesinger.	5	»
2192.	Tieck.	5	»
2193.	Cornelius.	5	»
2194.	Klenze.	5	»
2195.	Overbeck.	8	»
2196.	Hess.	5	»
2197.	Kiss.	11	»
2198.	Genelli.	5	»
2199.	Kaulbach.	71	»
2202.	Rubens.	380	»
2203.	Crayer.	21	»
2204.	Jordaens.	360	»
2206.	Hœck.	100	»

Numéros.		Francs.	
2207.	Van Dyck.	420	»
2208.	Champaigne.	10	»
2209.	Teniers.	150	»
2212.	Scheffer.	7	»
2214.	Leys.	7	»
2215.	Leys.	20	»
2216.	Honthorst.	200	»
2217.	Verwer.	20	»
2218.	Rembrandt van Ryn.	800	»
2219.	Post.	200	»
2221.	Coques.	55	»
2223.	Oosterwick.	20	»
2225.	Bakhuysen.	105	»
2226.	Bakhuysen.	60	»
2227.	Hooghe.	30	»
2228.	Van Witel.	20	»
2229.	Moor.	20	»
2230.	Ommeganck.	11	»
2231.	Spaendonck.	5	»
2232.	Spaendonck.	5	»
2233.	Keller.	29	»
2234.	Gessner.	20	»
2236.	Kauffmann.	27	»
2237.	Calame.	5	»
2238.	Calame.	5	»
2239.	Dalh.	12	»
2241.	Thorvaldsen.	31	»
2297.	Lambert.	20	»
2298.	Berthet.	40	»
2300.	Rameau.	305	»
2301.	Rameau.	21	»
2302.	Francœur.	10	»
2303.	Rousseau.	64	»
2304.	Mathieu.	10	»
2305.	Gossec.	10	»
2307.	Candeille.	5	»
2307*.	Candeille.	5	»
2308.	Dalayrac.	22	»
2309.	Rouget de Lisle.	20	»
2311.	Le Sueur.	10	»
2312.	Méhul.	25	»
2314.	Sarrette.	10	»

Numéros.		Francs.	
2316.	Berton.	5	»
2318.	Loiseau de Persuis.	5	»
2319.	Choron.	5	»
2320.	Catel.	10	»
2322.	Isouard.	5	»
2323.	Boieldieu.	30	»
2324.	Boieldieu.	25	»
2325.	Boieldieu.	20	»
2326.	Boieldieu.	14	»
2327.	Boieldieu.	51	»
2328.	Auber.	10	»
2330.	Onslow.	6	»
2333.	Herold.	50	»
2334.	Musique du roi en 1825 et en 1829.	15	»
2336.	Martin-Beaulieu.	6	»
2337.	Halevy.	10	»
2338.	Halevy.	11	»
2339.	Adam.	5	»
2340.	Berlioz.	14	»
2341.	Malibran.	30	»
2342.	David.	12	»
2343.	Thomas.	7	»
2344.	Gounod.	15	»
2345.	Pasdeloup.	5	»
2347.	Reyer.	9	»
2348.	Saint-Saens.	10	»
2350.	Rosa.	40	»
2351.	Rosa.	30	»
2352.	Lulli.	70	»
2353.	Martini.	41	»
2354.	Piccinni.	255	»
2355.	Paisiello.	25	»
2356.	Paisiello.	16	»
2357.	Salieri.	8	»
2358.	Zingarelli.	10	»
2359.	Viotti.	15	»
2360.	Cimarosa.	250	»
2361.	Porta.	5	»
2362.	Cherubini.	12	«
2363.	Paer.	5	»
2364.	Spontini.	15	»
2365.	Spontini.	12	»
2366.	Paganini.	40	»
2367.	Paganini.	8	»
2369.	Rossini.	50	»
2370.	Pacini.	5	»
2372.	Mercadante.	15	»
2373.	Mercadante.	7	»
2374.	Donizetti.	41	»
2375.	Donizetti.	20	»
2376.	Bellini.	40	»
2377.	Bellini.	51	»
2378.	Bellini.	9	»
2379.	Verdi.	9	»
2381.	Du Mont.	21	»
2382.	Grétry.	5	»
2383.	Grétry.	10	»
2384.	Grétry.	12	»
2385.	Fétis.	9	»
2386.	Bériot.	12	»
2387.	Demantius.	36	»
2388.	Silbermann.	20	»
2389.	Haendel.	910	»
2390.	Bach.	51	»
2391.	Gluck.	1135	»
2392.	Hiller.	13	»
2393.	Naumann.	10	»
2394.	Vogler.	10	»
2395.	Sterkel.	10	»
2396.	Schicht.	12	»
2397.	Kalkbrenner.	5	»
2398.	Himmel.	7	»
2399.	Beethoven.	227	»
2400.	Beethoven.	300	»
2401.	Beethoven.	210	»
2403	Weber.	130	»
2404.	Weber.	105	»
2405.	Schneider.	5	»
2406.	Meyerbeer.	65	»
2407.	Meyerbeer.	20	»
2408.	Meyerbeer.	25	»
2409.	Mendelssohn-Bartholdy.	155	»

Numéros.		Francs.		Numéros.		Francs.	
2410.	Mendelssohn-Bartholdy.	100	»	2418.	Mozart.	390	»
2411.	Mendelssohn-Bartholdy.	60	»	2419.	Mozart.	200	»
2412.	Mendelssohn-Bartholdy.	41	»	2420.	Reicha.	5	»
2413.	Schumann.	18	»	2421.	Hummel.	13	»
2414.	Wagner.	39	»	2422.	Czerny.	10	»
2416.	Haydn.	128	»	2423.	Schubert.	105	»
2417.	Mozart.	80	»	2424.	Listz.	10	»
				2425.	Oulibicheff.	5	»
				2426.	Chopin.	65	»

---

une décoration rationnelle en harmonie avec l'éducation scientifique du public contemporain.

Tous les volumes sont tirés à la presse à bras. L'édition ne comprend que 600 exemplaires sur beau papier de Hollande, dans le format in-16 jésus, et 12 exemplaires sur papier de Chine. Ces derniers sont revêtus d'une couverture en étoffe de satin.

Aucun des livres de la Collection choisie ne sera réimprimé.

EN VENTE

Baudelaire et Alfred de Vigny, candidats a l'Académie, étude par Étienne Charavay, d'après des documents inédits; un vol. in-16 jésus, orné d'un portrait gravé de Baudelaire, et des têtes de pages et fleurons inédits . . . . 6 fr.

Lucile de Chateaubriand, ses contes, ses poèmes et ses lettres, précédés de sa Vie par Anatole France. 1 vol. in-16 jésus. . . 6 fr.

Douze exemplaires sur papier de Chine. . . . . 20 fr.

Les Académiciens, comédie par Saint-Évremond, (texte de Des Maizeaux); étude et notes par Robert de Bonnières; 1 vol. in-16 jésus, orné d'une planche gravée. . . . . 5 fr.

Douze exemplaires sur papier de Chine. . . . . 20 fr.

VIENT DE PARAITRE

Prosper Mérimée; ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque, étude par Maurice Tourneux; 1 vol. in-16, orné de 2 portraits inédits. 6 fr.

Douze exemplaires sur papier de Chine. . . . . 20 fr.

Lettres grecques de Mme Chénier, précédées de sa vie par Robert de Bonnières; 1 vol. in-16, avec illustrations de G. Dubufe fils. 6 fr.

Douze exemplaires sur papier de Chine. . . . . 20 fr.

Le Directeur-propriétaire-gérant :

Étienne Charavay.

Paris. — Imp. Motteroz, 31, rue du Dragon.

N° 311 — Dix-Septième année — Août 1879

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE



CHARAVAY FRERES

RUE DE SEINE, 51

PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR

4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW

LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Pièces inédites : Eugène Cavaignac. — Le cabinet de M. J. Deschamps. — Une lettre apocryphe du Tasse. — Variétés : Le comte de Tressan.— Revue bibliographique. — Les derniers morts (avec fac-similés).

II. PARTIE TECHNIQUE

Manuel de l'Amateur d'autographes.

LISTE DES RÉDACTEURS

E. DE BARTHÉLEMY — FIRMIN BOISSIN — HONORÉ BONHOMME — ALFRED BOVET
BARON FEUILLET DE CONCHES — BENJAMIN FILLON — ÉD. FOURNIER
ANATOLE FRANCE — BARON DE GIRARDOT — RENÉ KERVILER
PAUL LACROIX — LORÉDAN LARCHEY — LÉON DE LA SICOTIÈRE
M. DE LESCURE — TH. LHUILLIER — MOULIN
CH. READ — ADOLPHE ROCHAS
MAURICE TOURNEUX

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-similé dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

LONDRES : F. Naylor.
BERLIN : August Spitta.
LA HAYE : Martinus Nijhoff.
LEIPZIG : Otto-August Schulz.
TURIN : Bocca frères.
BRUXELLES : Van Trigt.
MADRID : Bailly-Baillière.
S.-PÉTERSBOURG : J. Issakoff.
MOSCOU : Gauthier.
STOCKHOLM : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

// L'AMATEUR
D'AUTOGRAPHES

Numéro 311. Août 1879.

I

PARTIE HISTORIQUE

PIÈCES INÉDITES

EUGÈNE CAVAIGNAC

Un des plus anciens abonnés de l'*Amateur d'autographes*, M. Guichon de Grandpont, commissaire général de la marine en retraite, a l'obligeance de nous communiquer la copie d'une lettre du général Eugène Cavaignac. C'est une bonne fortune pour nos lecteurs que d'avoir la primeur d'une lettre non moins remarquable par le fond que par la forme. En voici le texte, qui peut se passer de commentaires.

« Tlemcen, 17 septembre 1845.

» Mon cher ***, j'ai reçu votre lettre, et l'ai reçue avec grand plaisir, en trouvant toujours à recevoir la preuve de votre bon souvenir. Je l'ai lue avec attention, moins peut-être encore pour les faits intéressants qu'elle raconte, qu'à cause du désir d'y retrouver un reflet de votre situation d'esprit, de votre situation personnelle à votre poste. Le résultat, mon cher ami, est que vous n'êtes pas satisfait; et j'entre en matière de suite bien nettement.

8

« D'abord, mon cher***, vous avez un tort énorme; je vous l'ai dit lorsque vous allâtes à Alger sans moi; c'est de vous croire obligé d'être (pardonnez-moi l'expression) de mon parti. Mon cher, je n'ai, ni ne veux de parti. Je n'en ai pas, parce que je ne veux pas en avoir; je n'en veux pas, parce que ce n'est pas mon goût, d'une part, et que, de l'autre, je ferais un trop triste sort à ceux qui se chargeraient de me défendre. Dans toutes vos lettres, je vois percer cette idée que vous êtes engagé d'honneur à me soutenir quand on m'attaque. A quel propos attachez-vous à cela plus d'importance que moi-même? — Ne me dites pas que ce sont des idées qui vous paraissent bonnes que vous soutenez, et pas autre chose. Il faut être l'homme de votre position, de vos fonctions, et rien de plus. — Je vous l'ai dit souvent. Vous ne commandez pas le pays ; vous êtes sous les ordres d'un chef que vous devez seconder, et rien de plus. Dès le principe, vous avez pu, je le conçois, émettre votre idée; mais, une fois celle du chef connue, il ne vous reste qu'à l'adopter dans votre pratique. Je ne fais, ici, de jugement ni de comparaison; Dieu m'en garde! mais rappelez-vous que, même avec un mauvais point de départ, on fait plus en agissant avec cette base, qu'en ajoutant à ce qu'elle a de vicieux les embarras de sa résistance propre. Je vous dis ceci avec une conviction profonde et une netteté que m'inspire le chagrin de voir qu'innocemment je suis pour quelque chose dans tout cela, de voir qu'innocemment je vous crée des résistances et des contrariétés.

» Vous me dites que le Maréchal a dit que j'étais cause des insurrections de cette année. Il a fait mieux ; il l'a imprimé. Que vous importe? Est-ce que vous croyez que je m'en émeus? Si ce que j'ai fait là-bas était bien, il n'y a pas de puissance humaine qui puisse empêcher que ce ne soit bien. Mais il y a autre chose : l'outil veut un ouvrier. Il ne faut pas juger l'homme sans son idée, ni l'idée sans l'homme. Mon outil allait bien dans mes mains; ce n'est pas une raison pour qu'il aille à d'autres; et, réciproquement, tel autre outil que je manierais fort mal réussira dans d'autres mains. Ainsi, si vous avez raison de penser comme moi sur certaines questions, vous avez tort de vou-

loir qu'on l'adopte comme un uniforme. Vous avez tort, mon cher ami, je vous le répète, de faire de tout ceci plus qu'une affaire de manière de voir, d'en faire presque une affaire de parti. Rappelez-vous qu'un homme qui veut se rendre utile, qui cherche tout bonnement sa place dans une grande entreprise, a bien assez à faire de briser les obstacles personnels, sa part de résistance, enfin, sans s'associer encore à la part des autres.

» M'accordez-vous qu'il y a différence entre avoir une opinion connue, ou bien dire : mon opinion est un système ; tout ce qui n'est pas ça va au mal ; donc mon devoir est de faire de ceci une lutte, deux camps, etc., etc. ? Eh bien ! mon cher, c'est cette nuance-là qu'il vous faut comprendre et observer. Vous me dites que vous me devez ça ou autre chose. Mon cher, vous ne me devez que de bons sentiments ; vous ne me devez ni le sacrifice de vos intérêts, ni celui de votre repos. Si je tombe à l'eau, retirez-moi, au risque de vous noyer, soit ; si on dit devant vous que j'ai volé ou assassiné, ou fui devant l'ennemi, défendez-moi, c'est votre devoir ; mais si on dit que j'ai une idée fausse, qu'est-ce que ça vous fait si ça ne me fait rien ? Ah ! si on me mettait à la porte, passe encore ! mais avec mes idées fausses, on m'a fait général ; je suis en veine ; et vous voulez, vous, compromettre votre position pour une question qui m'est personnelle et qui n'a pas compromis la mienne. Mon cher ami, c'est fou, c'est absurde. Voilà ce que sont les partis, au bout du compte ; le profit de l'un, la ruine des autres qui en font les frais ; et c'est pour cela que l'idée la plus triste qui pût me venir ce serait de penser que j'aurais quelque part un parti ; que j'aurais, à une heure, à une minute de ma vie, fait quelque chose pour en avoir un.

» Ainsi, mon cher ami, dégagez-vous de ce sentiment, bon, honnête sans doute dans sa source, mais faux dans sa conséquence.

» Il y a une autre chose qui m'afflige : c'est ce que vous me dites d'arrêts de rigueur ; et vous reconnaissez vous-même que vous aviez été trop loin. Et cependant, vous ne pouvez ne pas reconnaître aussi que le colonel est arrivé à Orléansville avec une

disposition favorable à votre égard. Il vous a demandé de rester auprès de lui. Comment cela s'est-il modifié? Je vais vous le dire comme si j'avais été là pour le voir : vos relations ont été bonnes d'abord; il vous a témoigné de la confiance, des commandements de troupe; puis, cela est devenu des arrêts de rigueur! Pourquoi? Parce que, lorsque la révolte s'est produite, on a voulu discuter sur les causes; et dans l'enceinte du camp, les uns ont dit: « c'est le système qui est mauvais; » d'autres ont répondu: « ce sont ceux qui l'emploient. » Puis, un peu plus fort: « Si M. Cavaignac était là, ça ne serait pas arrivé; » puis d'autres: « c'est précisément lui qui en est l'auteur. » Comment voulez-vous qu'un chef, qui, au bout du compte, sait toujours tout ce qui se dit, se mette du côté de ceux qui l'attaquent? Comment voulez-vous qu'il reste bienveillant pour son bras droit, si son bras droit n'est pas avec lui? C'est là ce qui est arrivé, mon cher ami; et c'est ce qui n'aurait pas dû arriver. — Attribuer une révolte à tel ou tel est une folie, dont les gens de mauvaise foi devraient seuls être capables. Il y a eu des révoltes; il y en aura encore, et longtemps; et chaque fois que j'ai lu un de ces articles imprudents qui personnifient les événements, occupent les hommes plutôt de questions de vanité que de questions d'utilité, je déplore de pareilles luttes, de pareilles manifestations. Sommes-nous donc devenus en Afrique comme autant de tribus hostiles les unes aux autres, et ne pensant qu'à se piller mutuellement?

» Une autre chose, et ce sera la dernière : à tort ou à raison, on vous suppose correspondant de l'*Algérie*. Cela a été dit devant moi. J'ai affirmé que, pendant tout le temps que j'avais pu en juger, vous n'aviez jamais écrit dans ce journal; que je savais qu'on vous l'avait proposé, comme à beaucoup d'autres, mais que vous n'aviez point accepté. On a dit alors que c'était depuis mon départ; je n'ai pu rien affirmer; et je vous avoue que la lecture de quelques articles qui ont suivi mon départ m'embarrassait à cet égard. Vous me consultâtes, il y a deux ans; mon opinion vous est connue. Vous ne devez pas livrer à la discussion publique les actes et les choses que vous ne con-

naissez qu'à raison de vos fonctions. Dites-moi : croyez-vous pouvoir faire imprimer la correspondance officielle que vous entretenez par votre position? Non, sans doute. Eh bien, c'est la même chose. Notre métier, mon cher, est un métier à part. Il entre (dans) la condition d'existence du commandement de ne pouvoir vivre que par le concours de ses agents, et non par leur lutte. Il a donc raison de ne pas admettre qu'il puisse être combattu par eux. Mais, direz-vous, notre silence le fortifie, et notre intervention lui est funeste; donc nous devons combattre un mauvais commandement. — Soit : mais le double rôle est impossible; on ne peut attaquer d'une part, et seconder de l'autre. Aussi, je vous ai toujours dit que, non par crainte, mais par sentiment de droiture, je ne prendrais jamais part à une discussion publique de ce genre. Si, ce que je ne crois pas, vous avez fait autrement, vous avez eu tort. Voyez, mon cher, je vous le demande en conscience, ce qu'est devenue la presse africaine, pour et contre. Voyez-vous dans tout cela pour deux liards de désintéressement, de loyauté, dans l'attaque ou dans la défense? Non, sans doute. Eh bien, gardez-vous de vous y mêler; car je vous le dis : vous aurez voulu servir une bonne cause; et vous n'aurez guère fait mieux que de servir à quelque mauvaise passion.

» En résumé, mon cher enfant, vous avez vous-même reconnu qu'il était utile que vous restiez à votre poste. Eh bien ! il faut y rester; mais dans les termes que je vous dis. Secondez votre chef, et ne lui faites opposition ni tacite, ni ostensible. Si vous n'agissez pas avec lui et pour lui, si vous vous aliénez sa confiance, vous manquerez à votre mission. Son système est bon ou ne l'est pas; soit. Mais, s'il est bon, vous lui donnez des inconvénients; s'il est mauvais, vous le rendez détestable. Vous n'êtes pas en Afrique pour lutter contre les systèmes, mais pour tirer le meilleur parti possible de celui qui y est adopté.

» Je ne m'explique pas le propos prêté au général Lamoricière. Ça n'est pas possible, ou ça a été dit autrement. — Vous me demandez si vous avez bien fait de rester. Est-ce que vous croyez

que je serais parti si on m'avait imposé les grands chefs? J'aurais pesté, dit que c'était une faute; et je les aurais pris. Alors comme alors; et mon commandement avec eux aurait été en vue des inconvénients qu'ils m'apportaient. Mais si on a dit que vous partiriez, eux venant, c'est précisément parce que de votre système vous avez fait une affaire personnelle.

» Mon cher ami, j'aurais encore huit pages à vous écrire; mais j'ai déjà retardé le courrier de deux heures, et il faut qu'il parte. — Comprenez ma lettre et profitez-en. Vous avez deux choses à faire : vous rendre utile au pays; vous être utile à vous-même. Eh bien! travaillez, d'une part, et de votre mieux, sur la base qu'on vous donne; de l'autre, n'épousez point de querelles inutiles, et aimez-moi toujours de cœur, comme je fais.

» Gal E. CAVAIGNAC. »

LE CABINET DE M. J. DESCHAMPS

Un des abonnés de l'*Amateur d'autographes,* M. J. Deschamps, de Rouen, vient de publier chez l'éditeur Jouaust un petit volume que je signale volontiers à mes lecteurs. Le *Voyage à travers mon atelier*, coquettement imprimé, nous promène agréablement à travers les collections de M. J. Deschamps. L'amateur rouennais a le feu sacré; après avoir réuni des livres rares et curieux, il a recherché les tableaux, les dessins des maîtres anciens et modernes, les autographes, les émaux, les miniatures, les bibelots de tout genre. Il a rassemblé toutes ces richesses dans un vaste atelier, et, non content de montrer ses collections aux curieux et aux travailleurs qui viennent frapper à la porte de son hospitalière demeure, il a voulu signaler plus particulièrement ses collections aux amateurs, ses confrères. De là le *Voyage à travers mon atelier*. Mais ne croyez pas qu'il s'agisse là d'un catalogue ou d'un répertoire. Non, M. J. Deschamps

s'est promené au gré de sa fantaisie dans son atelier, sans but déterminé, s'arrêtant tantôt devant un tableau, tantôt devant un meuble, passant d'un instrument de musique à un Elzevier. Les pensées, les réflexions de toute nature que ces objets si divers lui ont inspirées, il les a consignées telles qu'elles lui étaient venues. Il parle tour à tour de la musique, une de ses passions, de la danse, qu'il malmène tant soit peu, de la Bible, de la peinture, qu'il cultive avec ardeur, de l'amour, auquel il cherche une définition, de l'usage du coton, et ceci *ex professo*, etc., etc. Son imagination a beau jeu, et le lecteur ne s'en plaint pas. Peut-être eût-il été désirable que la nomenclature des curiosités recueillies par M. Deschamps fût plus détaillée et plus longue. Mais je parle ici en historien, et l'auteur du *Voyage à travers mon atelier* est plutôt un poète. Aussi je n'insiste pas, et je me borne à signaler quelques-uns des objets dont parle l'amateur rouennais.

Dans les livres, M. Deschamps cite une Bible de 1567, les *Amours de Louis XIV*, relié en maroquin citron, aux armes de Mme de Pompadour, et une *Henriade*, ornée des figures de Moreau, exemplaire que son possesseur a orné de divers portraits ou gravures, d'une signature de Henri IV et d'un fragment de la *Henriade*, de la main même de Voltaire. M. Deschamps dit avec raison : « Pour moi, ce que je trouve de plus charmant dans un livre, c'est de l'orner de portraits, de gravures, de dessins, d'autographes, et d'en faire, par cela même, un exemplaire à soi, tel que nul autre n'en possède de pareil. » En effet, l'illustration d'un ouvrage, quand elle est faite avec soin et avec intelligence, constitue un passe-temps des plus agréables, et on ne saurait trop recommander aux amateurs de suivre l'exemple de leur confrère.

M. J. Deschamps, qui est un mélomane distingué, a collectionné les instruments de musique. Il possède un vieux clavecin en acajou, contemporain de Mozart, une ravissante mandoline à incrustations d'ivoire et de nacre, qui lui vient de Grétry, deux violons de Guarnerius, un clavier chinois, etc. A côté des instruments, il a formé une bibliothèque musicale des plus complètes.

Il convient de signaler un recueil d'airs et d'ariettes, copié par Jean-Jacques Rousseau.

Dans les tableaux anciens et modernes, je citerai des portraits peints par Holbein, Clouet, Largillière, Clouet et Vanloo. Si M. J. Deschamps avait cité les noms des personnages représentés, il aurait ajouté un grand intérêt à son troisième chapitre.

M. Deschamps aime les porcelaines de Sèvres; il les préfère aux faïences de Rouen, de Strasbourg et de Nevers. Cependant il conserve un grand pavage en faïence de Rouen, pièce unique qu'il a découverte « dans la maison même qu'occupait autrefois le fameux Poterat, sieur de Saint-Étienne, Sotteville et Emendreville. »

Me voici arrivé au chapitre XVI, qui est consacré aux autographes. M. Deschamps rend hommage en ces termes à un goût qu'il ne pouvait manquer de partager : « Après les dessins anciens, je ne vois rien de plus curieux que les autographes, ces feuilles de papier sur lesquelles des mains de personnages célèbres ont jeté leurs pensées : car leurs mains se sont bien appuyées là, à cette place que vous tenez entre vos doigts; et, si vous posez vos lèvres sur une page signée par Diane de Poitiers, Ninon de Lanclos, Anne d'Autriche, Marie-Antoinette, Mme Tallien, ou toute autre femme célèbre par sa beauté, vous êtes certain d'embrasser un endroit que leurs jolis doigts ont touché. Puisque l'on contemple avec tant de curiosité, un gant, un ruban, un bijou dont une personnage auguste s'est parée, pourquoi n'en serait-il pas de même d'un autographe, qui contient à la fois et la pensée et l'empreinte de la main qui l'a tracé? »

Les lecteurs de l'*Amateur d'autographes* ne pourront qu'applaudir à un tel langage. Ils regretteront, avec moi, que M. Deschamps n'ait pas consacré plus de pages à cette partie de ses collections et n'ait cité, parmi ses autographes, que deux chartes, l'une de Manassès, évêque de Meaux, en 1153, et l'autre d'Enguerrand IV, sire de Coucy, datée de 1271, et le contrat de mariage de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, auquel ont signé Louis XIV et tous les personnages de sa famille et de sa cour. Si jamais M. Deschamps se décide à parler plus longuement de

ses trésors autographiques, il trouvera dans ce journal l'hospitalité à laquelle il a si justement droit.

Les miniatures ont tenté l'amateur rouennais, qui nous apprend qu'il possède des portraits de Mazarin, d'Hortense Mancini, du duc de Monmouth, d'Henriette d'Angleterre, de Louis XV, de Marie Leczinska, de Stanislas Leczinski, de la marquise du Chastellet, de Marie-Antoinette, de la princesse de Lamballe, de Madame Élisabeth, de Mme de Grafigny, de Washington, de Mme Récamier, de Mme de Rémusat, etc., etc. C'est là une série des plus intéressantes.

Enfin, dans un grand meuble, M. Deschamps a placé les bibelots, tels que bonbonnières, émaux, éventails, faïences italiennes, figurines japonaises, armes de toute espèce, broderies, bijoux anciens, pièces d'orfèvrerie.

On le voit, c'est un musée des plus complets que M. Deschamps a créé! Quelle source inépuisable de joies et d'enseignements tout à la fois! Heureux celui qui a su se constituer un intérieur si plein de charmes et jouir ainsi des trésors que nous ont légués nos pères!

E. C.

UNE LETTRE APOCRYPHE DU TASSE

L'ORIGINE DES JARDINS ANGLAIS

M. le marquis Giuseppe Campori, amateur et écrivain d'élite, vient de résoudre avec un rare talent un problème littéraire fort curieux (1). Voici le fait. Ippolito Pindemonte, lors de son voyage en Angleterre, fut émerveillé de la beauté et de l'ordonnance nouvelle des parcs et des jardins. Avec son imagination de poète, il jugea que les Anglais avaient dû s'inspirer de la description des jardins d'Armide, qui se trouve au 16e chant de la *Gerusa-*

(1) *Giuseppe Campori: Di una lettera apocrifa di Tasso;* Roma, 1879, in-8°.

lemme liberata de Torquato Tasso. A peine rentré en Italie, il soutint cette thèse dans une dissertation communiquée à l'Académie de Padoue. L'idée parut originale et plut aux Italiens. Deux professeurs de l'Université de Padoue, Luigi Mabil et Vincenzo Malacarne, s'en emparèrent et composèrent des opuscules à ce sujet. Le premier trouva l'origine des *jardins anglais* dans le *Songe de Poliphile* de Francesco Colonna; le second affirma qu'un jardin semblable avait été créé près de Turin par l'ordre et sur les dessins de Charles-Emmanuel I, duc de Savoie. Malacarne était de Saluces et il flattait l'amour-propre de ses compatriotes. Cesarotti, à la lecture de cette dissertation, éleva des objections et demanda des documents à l'appui de la thèse du professeur padouan. Dans la séance de l'Académie de Padoue, tenue le 16 avril 1798, Malacarne communiqua une série de pièces et de notes justificatives. Parmi elles figurait la copie d'une lettre du Tasse, restée inconnue jusqu'ici, et dans laquelle celui-ci déclarait à Giovanni Botero qu'il avait, dans sa description des jardins d'Armide, pris pour type le jardin créé près de Turin par l'ordre du duc de Savoie. L'original de cette première lettre faisait, disait-on, partie des archives secrètes de Guastalla, et la copie avait été communiquée à Malacarne par Tiraboschi. Quoi qu'il en fût, la lettre fut considérée comme authentique; Pindemonte et Napione la reproduisirent et la question passa pour résolue, à la plus grande gloire des Piémontais et de la famille de Savoie.

Mais les critiques modernes élevèrent des doutes sur l'authenticité de ladite lettre du Tasse. L'original ne fut pas retrouvé; on reconnut que le texte publié par Malacarne était d'un style plat et incorrect, indigne du grand écrivain auquel on l'attribuait. Les formes de langage étaient d'une époque postérieure à celle où véçut le Tasse. Diverses autres considérations, non moins péremptoires, ont conduit M. le marquis Campori à condamner définitivement cette lettre si fameuse, et il a posé les conclusions suivantes, qui me paraissent irréfutables :

1° La lettre de Torquato Tasso à Giovanni Botero est apocryphe et a été forgée par le professeur Malacarne;

2° Il est donc faux que la vue du parc près Turin ait inspiré au Tasse l'idée des jardins d'Armide ;

3° Il faut considérer comme le fruit des sublimes inspirations de l'immortel poète la première idée des jardins irréguliers, dits jardins anglais.

Comme on le voit, il y avait là un problème d'histoire littéraire très intéressant, et il faut rendre grâces à M. le marquis Campori de l'avoir résolu avec une si grande autorité.

E. C.

VARIÉTÉS

LE COMTE DE TRESSAN

Le comte de Tressan était très galant. Nous avons en ce moment entre les mains une lettre de lui, qui contient une énigme qu'il envoya à la jeune et aimable duchesse de Brancas. Nous avons cru que le texte en intéresserait nos lecteurs.

« Franconville, ce 31 décembre.

» Je suis des vieux temps, Monsieur le Comte, non je ne peux laisser passer cette époque sans assurer mon bienfaitteur, que j'adore, de ma vive reconoissance et des vœux que je fais pour luy.

» Ma goutte va mieux ; j'ay les pieds enflés, mais je ne souffre plus, j'espère aller le 10 ou le 12 à Paris et estre en état le 20 de me trainer à ce fauteüil qui m'est doné par des mains si chères. Recevez donc avec quelque sensibilité, Monsieur le Comte, les assurances de mon tendre et respectueux attachement pour vous.

» Tressan. »

« Vous daignez vous amuser de mes rogatons : en voilà. La jeune et aimable duchesse de Brancas loge dans un coin de la

cour du vieux Louvre au dessous de Mr D'Alembert. J'ay envoyé cette énigme, il y a 21 jours, à Madame de Brancas. »

ÉNIGME

« Je ne désire, en la machine ronde,
» Que d'habiter un pettit coin du monde.
» Ce pettit coin suffit à mon bonheur;
» Si vous aimez un langage enchanteur,
» Si vous aimez la taille d'Atalante,
» Roses et lis, une bouche riante,
» Air noble et doux, son de voix séducteur,
» Cherchez? Trouvez ce pettit coin du monde?
» Ceux qui pour nous le bâtirent jadis,
» Depuis longtemps logent à Saint-Denis.
» Nous les croyons dans une paix profonde.
» Si vous aimez l'auguste vérité,
» Montez plus haut? vous trouverez un sage;
» Sur tout savoir il répand la clarté;
» Tous les talens vienent lûy rendre homage;
» Il est sublime avec simplicité.
» Si vous cherchez la lumière féconde,
» Si vous aimez l'esprit et la beauté
» Cherchez? trouvez ce pettit coin du monde. »

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Nous annonçons un peu tardivement, mais avec grand plaisir, deux ouvrages dus à des écrivains étrangers, et consacrés l'un et l'autre à la gloire littéraire de la France. M. F. Faber a entrepris une *Histoire du théâtre français en Belgique, depuis son origine jusqu'à nos jours,* dont deux volumes ont déjà paru (1). Elle en aura quatre. Les documents inédits, empruntés pour la plupart aux Archives de Belgique, abondent dans ce livre, conçu peut-être un peu trop au point de vue administratif, mais que liront

(1) Bruxelles, H.-J. Olivier et Paris, Tresse.

avec fruit tous ceux qui s'occupent des fastes de notre Théâtre national.

C'est à un public encore plus nombreux, c'est à tous les lecteurs de Voltaire que s'adresse un autre Belge, M. Edmond Van der Straeten, auteur de *Voltaire musicien* (1). Sous ce titre, quelque peu paradoxal, l'auteur a patiemment colligé et rapproché les passages, plus nombreux qu'on ne croirait, où le philosophe a parlé de la musique et de ceux qui l'ont pratiquée. Il a examiné tour à tour les livrets d'opéras écrits par Voltaire, la part qu'il prit aux querelles que les *bouffons* en 1753, Gluck et Piccinni en 1776, soulevèrent à Paris, les admirations et les antipathies du patriarche pour Lulli et pour l'opéra comique, et, dans un chapitre spécial, il a même pris la peine de relever toutes les locutions techniques empruntées par Voltaire à l'art musical; cette partie de son travail est plus curieuse que réellement utile, car de telles expressions se retrouvent dans la conversation ou sous la plume de chacun, sans qu'elles aient l'importance que M. Van der Straeten leur attribue. C'est également un plaisir bien gratuit que de signaler les erreurs dans lesquelles Voltaire a pu tomber en parlant de tel ou tel instrument. Voltaire a eu tous les dons du génie, y compris celui de l'improvisation, et les méprises de détails qu'on s'est tant de fois évertué à signaler dans ses œuvres ne sont qu'une des conséquences de cette extraordinaire faculté d'assimilation qui lui a permis de parler de tout sans rien approfondir, mais en y laissant toujours sa flamme. Tout en formulant cette réserve, nous nous complaisons à dire que le livre de M. Van der Straeten est de la plus agréable lecture, et que, d'un sujet, en apparence aride et rebattu, il a su tirer tout l'intérêt qu'on est en droit d'attendre d'une nouveauté.

MAURICE TOURNEUX.

(1) Paris, J. Baur, 11, rue des Saints-Pères.

LES DERNIERS MORTS

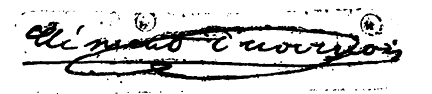
LA DUCHESSE COLONNA, DITE MARCELLO

Célèbre sculpteur, mort en juillet 1879.

La duchesse Colonna de Castiglione née d'Affry — Marcello.

DUVERNOIS (CLÉMENT)

Publiciste, un des derniers ministres de Napoléon III, mort le 8 juillet.



HESSE (ALEXANDRE)

Peintre d'histoire, membre de l'Institut, mort en août.

Alex Hesse

II

PARTIE TECHNIQUE

MANUEL DE L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

FRANÇOIS-ALEXANDRE-FRÉDÉRIC, DUC DE LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT

Lieutenant-général, constituant, célèbre philanthrope, n. 11 janv. 1747, m. à Paris, 27 mars 1827.

Mémoire aut. sig.; Hambourg, 23 pluviôse an VI, 1 p. 1/2 in-fol., d'une écriture fine et serrée. — 2 fr. (nº 249, *Lajarriette*, 1860).

Exposition touchante de sa situation depuis sa sortie de France, le 20 août 1792; démarches qu'il lui faut faire pour y rentrer. « Cette démarche me coûte horriblement. Elle admet une supposition que la conscience de mon âme ne peut admettre : elle semble un acquiescement à ce que je croirais devoir appeler une injustice. Mais je suis rongé de chagrins, accablé de malheurs, et je sens qu'il me faut promptement en sortir ou y succomber... »

Ses autographes communs se vendent en moyenne 2 fr.

HENRI DU VERGER, COMTE DE LA ROCHEJAQUELEIN

Généralissime des armées vendéennes, n. au château de La Durbellière, 3 août 1772, tué à Nouaillé, 4 mars 1794.

1º P. s.; Fontenay, 17 mai 1793, 1 p. in-12. — 64 fr. (Nº 261, *Laverdet*, 1862.)

Passeport accordé à Jean Bourdain, qui a juré de ne jamais prendre les armes contre le roi Louis XVII ni contre la religion apostolique et romaine.

2º P. s., sig. aussi par *Lescure*, *Stofflet*, *D'Elbée*, *Donnissan* et *Desessarts;* Chollet, 5 août 1793, an I du règne de Louis XVII, 1 p. in-fol. oblong. — 110 fr. (Nº 251, *J. Charavay*, 1861.)

Commission de commissaire des vivres de l'armée catholique et royale, délivrée au sieur de Chastellus, au nom du roi, par les commandants des armées catholiques et royales. On a passé des traits de plume sur les armes royales et sur les mots rappelant la royauté. Une légère tache dans un angle.

3º P. s.; Fontenay-le-Comte, 1793, 1/4 de p. in-4. — 200 fr. (Nº 249, *Lajarriette*, 1860.)

Cette pièce avait été indiquée, par erreur, comme autographe signée et vendue, comme telle, 400 fr.

Les pièces autographes signées de Henri de Larochejaquelein sont de toute rareté ; on n'en connaît qu'une, qui fait partie de la collection de M. Benjamin Fillon.

LOUIS DU VERGER, MARQUIS DE

LA ROCHEJAQUELEIN

Frère du précédent, chef de l'insurrection vendéenne de 1815, n. 30 oct. 1777, tué au Pont-des-Mathis, 4 juin 1815.

Quelques lettres de lui se sont vendues, en moyenne, 5 fr.

MARIE-LOUISE-VICTOIRE DE DONNISSAN, MARQUISE DE

LA ROCHEJAQUELEIN

D'abord femme de Lescure, puis du précédent, une des héroïnes de l'insurrection vendéenne, auteur de *Mémoires*, n. à Versailles, 3 oct. 1772, m. à Orléans, 1857.

1° L. a. s. au duc d'Angoulême; 15 fév. 1823, 3 p. in-4. — 9 fr. 50. (N° 167, *Capelle*, 1852.)

Elle a craint de l'importuner d'une audience, elle a encore plus craint son émotion en lui parlant des dangers qu'il a courus, dans un moment où il va en affronter d'autres (en Espagne). Puisse Dieu veiller sur ses jours et donner encore aux La Rochejaquelein l'honneur de se distinguer sous ses yeux.

2° L. a. s. à M...; 13 nov. 1829, 3 p. in-4. — 3 fr. 25. (N° 183, *Laverdet*, 1854.)

Elle le supplie d'implorer la pitié de Monsieur le Dauphin, en faveur de la pauvre église de Voutgou, qui est dans la plus affreuse détresse et manquant de tout pour la célébration du culte divin. — Les habitants de cette malheureuse paroisse n'ont cessé de verser leur sang pour la cause sacrée des Bourbons.

3° L. a. s. à M. Gergerès, avocat; Orléans, 27 mai 1833, 2 p. in-4. — 9 fr. (N° 121, *Charon*, 1845); 5 fr. (N° 249, *Lajarriette*, 1860.)

Elle vient d'apprendre que les coaccusés de Madame (la duchesse de Berry) viennent d'être transférés de Bourbon à Poitiers, pour y être jugés. « Puissent, Monsieur, vos rares talents et votre admirable zèle, obtenir justice pour des infortunés qui languissent depuis si longtemps dans la prison... »

Une vingtaine d'autres lettres. En moyenne, 3 fr.

HENRI-AUGUSTE-GEORGES DU VERGER, MARQUIS DE

LA ROCHEJAQUELEIN

Fils des précédents, député à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, sénateur du second empire, n. au château de Citron (Gironde), 28 sept. 1805, m. 7 janv. 1867.

Ses autographes, très communs, valent de 1 à 2 fr.

Le Directeur-propriétaire-gérant :

ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, rue du Four-Saint-Germain, 54 bis.

N° 312 — Dix-Septième année — Septembre 1879

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE



CHARAVAY FRÈRES

RUE DE SEINE, 51

PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR

4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW

LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Pièces inédites : Le musée Napoléon III. — Variétés : Le baron Taylor. — Les derniers morts (avec fac-similés).

II. PARTIE TECHNIQUE

Manuel de l'Amateur d'autographes.

LISTE DES RÉDACTEURS

E. DE BARTHÉLEMY — FIRMIN BOISSIN — HONORÉ BONHOMME — ALFRED BOVET
BARON FEUILLET DE CONCHES — BENJAMIN FILLON — ÉD. FOURNIER
ANATOLE FRANCE — BARON DE GIRARDOT — RENÉ KERVILER
PAUL LACROIX — LORÉDAN LARCHEY — LÉON DE LA SICOTIÈRE
M. DE LESCURE — TH. LHUILLIER — MOULIN
CH. READ — ADOLPHE ROCHAS
MAURICE TOURNEUX

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-similé dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an.	10 fr.	Un an.	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

Londres : F. Naylor.
Berlin : August Spitta.
La Haye : Martinus Nijhoff.
Leipzig : Otto-August Schulz.
Turin : Bocca frères.
Bruxelles : Van Trigt.
Madrid : Bailly-Baillière.
S.-Pétersbourg : J. Issakoff.
Moscou : Gauthier.
Stockholm : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

Numéro 312. Septembre 1879.

I

PARTIE HISTORIQUE

LE MUSÉE NAPOLÉON III

C'est en 1861 que le gouvernement français négocia, avec le gouvernement romain, l'achat de la fameuse collection du marquis Campana. Le célèbre épigraphiste, Léon Renier, et un artiste habile, M. Sébastien Cornu, furent chargés de mener à bien cette affaire et ils conclurent le marché moyennant 4,800,000 fr. La collection fut apportée à Paris et installée, par les soins de M. Cornu, au Palais de l'Industrie. On en fit une exposition publique, qui obtint un éclatant succès, surtout parmi les artistes et les industriels, charmés de trouver, dans ces chefs-d'œuvre de l'antiquité, des modèles et des motifs de décoration tout nouveaux. Mais cette exposition fut fermée brusquement, au grand déplaisir du public. Le manque de fonds fut, dit-on, la cause de cette mesure. Quoi qu'il en soit, M. Cornu fut justement blessé de n'avoir pas été averti à temps des nécessités de la fermeture. Sa femme, madame Hortense Cornu, était filleule de l'Empereur, auprès duquel elle remplissait quelque peu le rôle de la nymphe Égérie. Elle prit aussitôt la plume et écrivit à Napoléon III la

lettre suivante, dont un des plus anciens abonnés de l'*Amateur d'autographes,* M. L. Dériard, de Valence, a eu l'obligeance de nous communiquer le texte :

« Sire,

« Je remercie Votre Majesté de la lettre qu'elle a bien voulu m'écrire.

« L'opposition qui a été faite à la translation des collections Campana au Louvre était surtout basée sur la certitude, qui est celle de tout le monde sérieux et compétent, que l'accumulation des richesses au Louvre ne sert qu'à la curiosité du public, et que les études, sauf quelques études de peinture, n'en profitent pas.

« Or, le musée Napoléon, dans la pensée des acheteurs, devait justement servir à régénérer le goût par des moyens d'études et un enseignement bien entendu. L'administration du Louvre, telle qu'elle est constituée, qui n'a rien su faire pour empêcher la décadence du goût depuis une douzaine d'années, décadence que Votre Majesté elle-même reconnaît, cette administration ne peut y porter remède.

« C'était là la base de l'objection. Dès que les acheteurs virent à Rome les collections où tant d'objets s'appliquent aux usages journaliers, ils comprirent le parti que l'industrie et le goût pourraient en tirer. Ils ne s'étaient pas trompés. Depuis l'ouverture de l'exposition, l'affluence des étudiants, artistes et industriels, le prouve, et les plaintes qu'ils expriment depuis l'avis inséré au *Moniteur* le prouvent encore plus.

« Votre Majesté voit donc que ce n'est pas tant le principe de la translation qui semblait funeste que l'inutilité qui va ressortir de cette translation même.

« Mais, sire, il y a une chose qui me blesse profondément, ce sont les procédés inouis, — tout le monde les qualifie ainsi, — inusités sous tous les régimes, dont on a usé envers mon mari. Il avait prévenu qu'il ne pouvait, dans sa juste susceptibilité, blessée antérieurement, faire partie d'une commission composée de l'administration du Louvre ; on l'y nomme. Il envoie sa démission ; pas d'accusé de réception, il y a onze

jours ; puis, sans prévenir les administrateurs de ce malheureux musée, on fait insérer un avis dans le *Moniteur*, portant que l'Exposition va être fermée, ni plus ni moins que s'ils avaient mal mérité. Ce sont les travailleurs déroutés qui viennent en prévenir ces messieurs.

« Depuis lors pas d'autre communication. Il y a quelques jours le Directeur-général des musées prévient M. Clément, administrateur adjoint, d'avoir à se trouver demain lundi à la commission de répartition, et ce n'est qu'aujourd'hui que M. Clément a reçu sa nomination en cette qualité du ministère d'État. Il a répondu par une non-acceptation, froissé, lui aussi, de la manière dont on se conduit dans cette affaire.

« Cependant, Sire, ces messieurs ont servi votre Majesté de tous points consciencieusement et ils ont travaillé tout l'hiver dans un local malsain, sans relâche, excepté quand ils en ont été empêchés par les maladies gagnées au palais où des ouvriers refusèrent de travailler.

« Non seulement pas un mot d'appréciation bienveillante n'est venu adoucir le désappointement d'une translation précipitée, mais on a employé à leur égard les procédés qu'on emploie envers des subalternes infidèles, sans lesquels et contre lesquels on prend des mesures à leur insu.

« Le ministre croit qu'il ne peut laisser l'exposition ouverte jusqu'en octobre, comme Votre Majesté l'avait promis, et cela faute de fonds. Je crois que le ministre n'est pas bien renseigné. Les comptes ne sont encore ni réglés ni liquidés à l'heure qu'il est. A toutes les demandes de mon mari pour savoir où en était le crédit, on a répondu par des refus réitérés, et il quitte, en conséquence, l'administration sans avoir pu obtenir cette communication. D'ailleurs, quand bien même le crédit serait épuisé par l'exposition étrangère des missions, deux mois de plus coûteraient, mon mari n'y étant plus, 7,000 fr. par mois, soit 14,000 fr., et au moins les travailleurs seraient satisfaits et les frais d'exposition provisoire ne seraient pas perdus. Le ministère n'est pas si pauvre qu'il ne puisse trouver 14,000 fr. dans l'intérêt des études.

« Non, Sire, ce qu'il fallait à l'intrigue, à la jalousie et à la routine, c'était faire fermer le plus vite possible une exposition qui a un grand succès, qui est utile et différemment dirigée. Ce qu'il fallait, c'était dégoûter ceux qui seraient tentés de servir activement et utilement Votre Majesté et le pays. Le ministre s'est laissé tromper, et voilà tout.

« Une pétition, dont j'ai envoyé copie à Votre Majesté, se signe par l'industrie à l'effet d'obtenir une prolongation de deux mois. Je prie avec instance Votre Majesté de daigner la prendre en considération et de donner ses ordres en conséquence, s'il y a lieu. Mon mari y est complètement étranger, mais moi j'ai cru pouvoir accéder à la prière de la mettre sous les yeux de l'Empereur qui seul peut en décider. Si cette mesure était adoptée, ce serait pour mon mari une réparation morale du désaveu immérité qu'on lui inflige ; ce serait avant tout et surtout une mesure d'intérêt public, dont les travailleurs seront reconnaissants à l'initiative de Votre Majesté.

« Que Votre Majesté me laisse encore la remercier de l'offre d'une position pour mon mari. Pour le moment, il a besoin de repos ; il vient de faire un triste apprentissage des douceurs administratives ; sa santé chancelante en est vraiment affectée. Permettez donc, Sire, qu'il se repose quelque temps. Nous prions cependant Votre Majesté d'agréer à ce sujet l'expression de notre reconnaissance.

« Quant à la lettre que je me suis permis d'écrire, c'était simplement pour mettre Votre Majesté au courant de ce que j'entendais, et non mes idées propres, ce que je n'oserais faire de moi-même.

« Je prie Votre Majesté de daigner agréer l'hommage de mon profond et respectueux attachement.

« Sa soumise filleule,

« Hortense Cornu.

« 6 juillet 1862. »

On sait que l'exposition ne fut pas rouverte et que la collection Campana, transportée au Louvre, y forma le musée Napoléon III.

VARIÉTÉS

LE BARON TAYLOR

La lettre suivante, adressée à Mlle Mars, a été écrite par le baron Taylor, en sa qualité de directeur du Théâtre-Français :

« J'espère, Madame, que vous aurez la bonté de me plaindre d'avoir été privé du plaisir d'assister à votre fête brillante et de bon goût ; mais j'éprouve tant de chagrins que j'y aurais porté une physionomie fort triste, qui aurait probablement prêté à la satyre de mes ennemis. Il y en a un ce matin qui prétend que je fais jouer de mauvaises tragédies pour vous complaire. C'est au moins assez plaisant pour en rire.

« Mais je vous prie en grâce, Madame, de toujours compter sur moi en toute autre occasion. Vos soirées sont toujours celles qui plaisent le plus à mon esprit, et je tiendrai toujours à honneur les invitations que vous daignerez m'adresser.

« Veuillez agréer mes hommages et mes très humbles salutations.

« Baron Taylor.

« Jeudi.

« Mademoiselle, Mademoiselle Mars. »

LES DERNIERS MORTS

TAYLOR (ISIDORE-SÉVERIN-JUSTE, BARON)
Philanthrope, membre de l'Institut, mort le 3 septembre.



CHAM (AMÉDÉE, COMTE DE NOÉ, DIT)
Caricaturiste, mort le 6 septembre.

ROGER (GUSTAVE-HIPPOLYTE)
Ténor de l'Opéra, mort le 14 septembre.

Signature de la main droite

Signature de la main gauche

II

PARTIE TECHNIQUE

MANUEL DE L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Barthélemy
LAROCHELLE

Acteur de la Comédie-Française, qui excellait dans les rôles de valets, n. 1752, m. 1807.

L. a. s. aux représentants du peuple; 18 vendémiaire an IV, 1 p. pl. in-4. — 6 fr. 50. (N° 184, *Hervey*, 1854); 3 fr. (N° 254, *Laverdet*, 1861.)

« Barthelemy Larochelle, artiste du théâtre de la rue Feydeau, désirerait aller à Saint-Germain, pour y voir sa femme, qui est accouchée hier à six heures du soir; il vous prie de vouloir bien lui accorder une permission pour y aller.» Au bas est écrit «Vu, bon pour qu'il soit accordé au citoyen B. Larochelle un passeport. Le représentant du peuple, membre du Comité de sûreté générale, Roberjot. »

La seule lettre de cet acteur qui ait paru dans les ventes.

Henri-Louis Chasteignier de
LA ROCHEPOSAY

Évêque de Poitiers, fameux par le rôle qu'il joua dans le procès d'Urbain Grandier, n. à Tivoli (Italie), 6 sept. 1577, m. 30 juillet 1651.

1° L. a. s. au Père Sirmond; Rouen, 28 nov. 1612, 1 p. pl. n-fol., cachets. — 11 fr. (N° 291, *J. Charavay*, 1864.)

Il lui demande si quelqu'un de sa compagnie a entrepris ou a dessein d'entreprendre es Vies des saints de France. « C'est une œuvre qui devroit estre en lumière il y a ongtemps. »

2° L. a. s. aux maire et échevins de Saint-Maixent; Posay, 21 oct. 1636, 1 p. in-fol., cachets. — 10 fr. (N° 307, *Chevalier C... a*, 1865.)

Il y a longtemps qu'il destine la chaire de Saint-Maixent à un Capucin. Il s'occupe de la division de leurs paroisses. « J'espère, dit-il, que cela apportera du repos à vostre ville. »

3° 1° *Déplorable estat du diocèse de Poitiers, où on faict le presche*, pièce autographe, où se trouve la désignation de 34 villes ou villages, avec des observations sur la demeure de plusieurs des ministres prédicants, 1 p. pl. in-fol. — 2° L. a. s. à M... ; Dissay, 18 nov. 1645, 1 p. pl. in-fol. — 52 fr. (N° 291, *J. Charavay*, 1864.)

Envoi du mémoire précédent et plaintes contre les prédicants. « On continue à la Trémoille à faire le presche, nonobstant ce que j'ai fait signifier de la déclaration du Roy, et il n'y a sorte d'insolence et de désobéissance qu'il ne faille attendre de ces gens-là.... »

4° L. a. s. à D'Hozier; Dissay, 11 février, 3 p. in-fol., cachet. — 18 fr. (N° 261, *Laverdet*, 1862.)

Relative à la généalogie de sa famille.

On trouve encore de ce prélat des pièces signées qui se vendent de 4 à 5 fr.

PIERRE

LAROMIGUIÈRE

Philosophe spiritualiste, membre de l'Institut (1833), n. à Livignac-le-Haut (Aveyron), 3 nov. 1756, m. à Paris, 12 août 1837.

1° L. a. s. à son très illustre collègue Guizot; Paris, 9 avril 1814, 2 p. in-4. — 5 fr. 25. (N° 176, *Trémont*, 1852.)

Belle et intéressante lettre en faveur de M. Serres, réduit à la plus affreuse misère. Il est cependant propre à bien des choses et très laborieux. Il pourrait être employé utilement à des recherches historiques, à des traductions du grec, du latin, de l'anglais, de l'allemand, et même de l'hébreu. Il est très versé dans toutes les matières de philosophie et de grammaire. Sous le rapport de la probité et de la moralité, c'est un homme du temps des patriarches.

2° L. a. s. à Thurot; Paris, 15 août 1818, 1 p. in-8. — 2 fr. (N° 131, *Lacoste*, 1846.)

« On n'est véritablement pas professeur quand on n'a pas encore endossé la robe et couvert son chef du bonnet de docteur..... Paraissez demain bien fourré de la tête aux pieds, vous imposerez silence à toute la terre.... »

Les lettres de ce philosophe valent de 3 à 4 fr.

CAMILLE-ADALBERT-MARIE, BARON CLÉMENT DE

LA RONCIÈRE LE NOURY

Amiral, sénateur, n. à Turin, 31 oct. 1813.

Ses autographes valent de 2 à 3 fr.

GILLES-ANDRÉ DE

LA ROQUE

Savant généalogiste, auteur de l'*Histoire générale des maisons nobles de Normandie*, du *Traité de la noblesse*, n. à Cormelles (Normandie), 1598, m. à Paris, 1686.

L. a. s.; 3 mai 1639, 2 p. 1/2 in-8. — 5 fr. (N° 277, *D'Auffay*, 1863.)

La seule lettre de lui qui ait passé en vente.

JEAN DE

LA ROQUE

Littérateur et orientaliste, qui voyagea dans le Levant, directeur du *Mercure de France*, un des fondateurs de l'académie de Marseille, n. à Marseille, 1661, m. à Paris, 28 décembre 1745.

Le catalogue Lajarriette contient trois lettres signées de ce littérateur, qui ont été vendues 1 fr. chacune.

ANTOINE DE

LA ROQUE

Frère du précédent, voyageur en Orient, directeur du *Mercure de France*, n. à Marseille, 1672, m. à Paris, 3 oct. 1744. Il avait été gendarme de la garde du Roi et avait perdu une jambe à la bataille de Malplaquet. On a de lui deux opéras, *Médée et Jason* et *Théonoé*.

3 l. a. s. à M. Polluche, à Orléans; Paris, 1733-35, 7 p. in-4, cachets. — 10 fr. 50. (N° 233, *Laverdet*, 1859.)

Toutes relatives à des points d'histoire et d'archéologie concernant la ville d'Orléans.

Les seules lettres de lui qu'on trouve dans les catalogues.

DOMINIQUE-JEAN, BARON

LARREY

Un des plus illustres chirurgiens militaires qu'ait produits la France, n. à Baudéan, près de Bagnères-de-Bigorre, 8 juillet 1766, m. à Lyon, 25 juillet 1842.

1° L. a. s.; Hochheim, an Ier de la République, 2 p. in-fol. — 4 fr. 50. (N° 16934 du *Bull. J. Charavay*.)

Très belle lettre dans laquelle il fait part des services rendus par l'ambulance volante. « Il est vrai que nous avons couru de grands dangers, mais trop heureux si en exposant notre vie, nous pouvons sauver celle de ces braves soldats qui la sacrifient pour le soutien de notre liberté.... »

2° L. a. s. à Mr...; ambulance de Cassel, 21 janvr. 1793, 3 p. pl. in-fol. — 7 fr. 50. (N° 254 *bis*, *Laverdet*, 1861); 17 fr. (N° 289, *J. Charavay*, 1864.)

Placé à l'ambulance volante de Cassel, il est accusé d'avoir provoqué une réunion pour se faire élire à la place d'un de ses collègues. Il se justifie, mais il se soumettra, si on le trouve coupable, à la punition qu'on voudra lui infliger. « Voilà les récompenses qu'on décerne à mes pénibles travaux, aux fatigues que j'ai essuyées, et aux grands dangers que j'ai courus.... »

3° L. a. s.; Codroippo, 13 vendémiaire an VI, 3 p. pl. in-4. — 5 fr. (N° 21577 du *Bull. J. Charavay*.)

Très curieuse épître confidentielle, où il demande à être conservé dans sa place de chirurgien en chef adjoint du Val-de-Grâce à Paris.

4° L. a. s. au cit. Daure; le Caire, 28 pluviôse an VIII, 1 p. in-4. 6 fr. 25. (N° 190, *Laverdet*, 1854.)

Il sollicite une gratification pour le citoyen Berty, médecin-oculiste, « qui a été d'un grand secours à beaucoup de militaires affectés de l'ophtalmie endémique, lors de notre entrée en Egypte. »

5° L. a. s. au général Berthier; le Caire, 5 pluviôse an IX, 4 p. pl. in-4, tête impr. — 8 fr. 50. (N° 172, *Foertsch*, 1852); 10 fr. (N° 249, *Lajarriette*, 1860.)

Très belle lettre, toute relative à la chirurgie militaire et aux encouragements à accorder aux officiers de santé.

6° L. a. s. au docteur Amussat; 14 nov. 1836, 3 p. in-12. — 4 fr. (N° 21088 du *Bull. J. Charavay*.)

Il se plaint amèrement de ce que le rapport qu'ils avaient à faire tous deux à l'Académie ait été inséré tout au long dans le *Bulletin de l'Académie de médecine* avant que le jugement ait été rendu par elle.

7° L. a. s. à Villemain; Paris, 3 sept. 1841, 1 p. 1/4 in-4. — 3 fr. 75. (N° 249, *Lajarriette*, 1860.)

Belle lettre d'envoi de la relation de ses campagnes. « S'il est vrai qu'on ait pu penser à moi pour m'honorer du titre de pair, l'obstacle à cette nomination n'existe réellement point, puisque l'empereur Napoléon m'avait désigné pour faire partie de la chambre haute avec jouissance d'une sénatorerie. »

Une vingtaine d'autres lettres du baron Larrey se sont vendues de 3 à 6 fr.

FÉLIX-HIPPOLYTE, BARON

LARREY

Fils du précédent, chirurgien militaire, membre de l'Institut (9 déc. 1867), n. à Paris, 18 sept. 1808.

Ses autographes valent de 1 à 2 fr.

HENRI

LARRIVÉE

Chanteur de l'Opéra, qui créa, dans les chefs-d'œuvre de Gluck, les rôles d'*Agamemnon* et d'*Oreste*, n. à Lyon, 8 sept. 1733, m. au château de Vincennes, 7 août 1802.

1° L. a. s.; 29 juin 1781, 2 p. 1/2 in-4. — 2 fr. (N° 221, *D'Henneville*, 1858); 1 fr. 25 (N° 226, *J. Charavay*, 1858.)

2° L. a. s. à Mr...; 1er avril 1782, 2 p. in-4. — *Retirée* (N° 254, *Laverdet*, 1861); 1 fr. 75 (N° 278, *Laverdet*, 1863.)

On ne peut être plus reconnaissant de la faveur que le ministre veut bien lui faire, et que ses camarades ont bien voulu demander, en lui accordant la pension de mille écus qu'il a de l'Opéra, reversible sur la tête de ses enfants après lui. D'après cette grâce, il propose de signer un engagement de cinq ans, tel pour les appointements qu'était e dernier, à raison de quinze mille livres par an, avec un repos d'à peu près

six semaines par année dans les moments où on aura le moins besoin de lui, comme une chose nécessaire à la conservation de ses moyens.

Les seules lettres de cet artiste qu'on trouve dans les catalogues.

CHARLES DE

LA RUE

Jésuite, prédicateur et poète latin, dont Pierre Corneille traduisit en vers français le chant sur les conquêtes de Louis XIV, n. à Paris, 1643, m. dans la même ville, 27 mai 1725.

1° L. a. s.; 10 nov. 1691, 2 p. in-4. — 9 fr. (N° 93, *Alex. Martin*, 1842.)

2° L. a. s. au cardinal de Bouillon; Paris, 14 janvier 1704, 4 p. pl. in-4. — 6 fr. (N° 154, *Villenave*, 1850.)

3° L. a. s. à Huet; Paris, 30 juin 1705; 3 p. pl. in-4. — 6 fr. 50. (N° 124, *Charon*, 1845); 21 fr. (N° 277, *D'Auffay*, 1863.)

Epître littéraire et politique. — Il lui parle de Chapelain, de Bossuet et de Fléchier. Nouvelles des armées. « Le départ de l'armée de Marlborough et la découverte de la conspiration d'Espagne, est tout ce que nous avons de meilleur... »

4° L. a. s. à Monseigneur...; Paris, 28 juin 1708, 2 p. in-4. — 2 fr. (N° 136, *Charon*, 1847); 3 fr. 50. (N° 176, *Trémont*, 1852), 25 fr. (N° 201, *Laverdet*. 1856); 4 fr. 50 (N° 218, *Hervey*, 1857.)

Relative au payement de 3,000 livres pour son Carême de la cour.

5° L. a. s. (au cardinal de Bouillon); Paris, 19 avril 1709, 4 p. in-4. — 13 fr. 50 (N° 325, *Monmerqué*, 1867.)

Relative à des canonicats et à divers bénéfices.

6° L. a. s. au R. Père ...; Paris, 31 déc. 1720, 3 p. 1/2 in-4. — 4 fr. (N° 190, *Laverdet*, 1854.)

Il lui annonce la mort du père Isaac Martin, et s'étend longuement sur les vertus et les talents de ce savant religieux de la Compagnie de Jésus.

7° L. a. s. (à M. de Lamoignon); 18 juin, 2 p. in-4. — 6 fr. (N° 106, *Soleinne*, 1844.)

Il sollicite sa protection pour un prêtre qui demande un canonicat.

8° L. a. s. à Monseigneur...; La Flèche, 12 juin, 2 p. in-4. — 14 fr. (N° 326, *Vicomte de Fer...*, 1866.)

Relative à la demande faite par une famille du Languedoc récemment convertie au catholicisme.

On trouve encore une lettre signée de ce savant jésuite dans le catalogue N° 196; elle a été vendue 2 fr. 50.

CHARLES DE

LA RUE

Bénédictin, éditeur d'Origène, n. à Corbie, 12 juill. 1684, m. à Paris, 5 oct. 1739.

L. a. s. à Dom Guillaume Leseur; Paris, 20 juillet 1737, 2 p. 3/4 in-4. — 7 fr. 50 (N° 219, *J. Charavay*, 1858.)

Lettre remplie de détails sur la maladie et la fin prochaine du cardinal de Bissi.

Cette lettre avait été, par erreur, attribuée au jésuite.

MARGUERITE HESLIN, MADAME DE

LA SABLIÈRE

Femme célèbre par son esprit et son savoir, protectrice de La Fontaine, m. à Paris, 8 janv. 1693.

1° L. a. s. au marquis de La Fare, 1/2 p. in-4, cachet. — 176 fr. (N° 183, *Laverdet*, 1854.)

« Je n'ay que le temps, mon cher Philadelphe, de vous dire que iay reçu votre grande lettre... Adieu, souuenez vous quelquefois de votre très fidelle amye. »

2° L. aut., 1/2 p. in-4. — 24 fr. (N° 183, *Laverdet*, 1854.)

Ce sera dans le jardin du prieuré de Chiratzemberg « que nous nous vairont d'abord que ie seray habiliez à Dieu. »

3° L. aut., sig. *H. Heslin*, au R. P. Rapin; mardi soir, 6 p. pl. in-4. — 451 fr. (N° 205, *Parison*, 1856.)

Elle a le cœur si touché et si pénétré de ses bontés, qu'elle n'espère pouvoir jamais lui faire voir ce qu'elle ressent pour tout ce qu'il fait pour elle. Elle a recours à lui au sujet de l'état de ses affaires qui est assez mal par suite du retranchement qui lui a été fait par M. de La Sablière de la pension qu'il lui avait faite. Ses amis lui conseillent de demander une pension au roi, qu'elle a les mêmes raisons de l'obtenir que sa belle-sœur et que mille à qui on en a donné depuis. « Sur cela M. de Richelieu et M. de La Rochefoucauld en ont parlé à M. l'archevesque qui en a parlé au roy qui a respondu qu'il voiroit M. de Richelieu qui est fort vif sur les afaires qu'il entreprend. » Il en a parlé au confesseur qui dit « qu'il en demanderoit la response, et depuis quand on lui a parlé il a respondu très froidement que lon lui auoit dit que j'estois une personne fort du monde et que je serois mieux dans un couuent. Il faut que quelquun mait rendu de mauvais offices auprès de lui et qu'il n'ait point du tout compris l'estat ou je suis, car pour voir beaucoup de monde il n'est point vray, il est vray que je vois très souvent les mesmes gens qui sont tous sages et bien plus propres à honorer les lieux où ils vont qu'à les decryer. » Elle lui exprime ensuite longuement ses sentiments à l'égard de la religion et des mœurs. Ce qu'il lui mande sur la religion l'a touchée, elle mérite sur cela plus de reproche qu'une autre, parce qu'elle connaît mieux le monde, et qu'elle le méprise davantage, elle n'a sur cela que de l'insensibilité, car pour que son esprit soit convaincu qu'elle ne peut pas mieux faire, il ne peut pas l'être davantage. « Les bonnes mœurs que j'ay ne sufisent pas, il faut auoir un motif plus noble que celui de n'auoir pas à se reprocher, il faut que ce soit en veue de Dieu et c'est a quoy je ne songe point autant que je deurois. J'iray tout l'Auant aux sermons du pere Bourdaloue et je vous randray compte de l'effet qu'il me fera. Je pourois bien vous faire voir en moy plus de bien que je ne vous en montre si je n'auois par dessus tout en abomination l'hypocrisie, je suis conuaincue que s'est le plus grand et le plus lâche péché de tous.... »

4° L. aut. au R. P. Rapin, 3 p. pet. in-4. Déchirure au bas de la marge inférieure des deux feuillets. — 62 fr. (N° 205, *Parison*, 1856.)

Elle lui envoie la lettre qu'il lui a demandée, et elle aura l'honneur de le voir quand il lui plaira de lui mander qu'il sera chez lui, « car il me semble que j'ay bien à vous entretenir, je suis bien aise que le monde croye que je vais estre heureuse parce que je suis bientost à bout de mes afaires, et je fais tout ce que je puis pour faire croire que cela est ainsi, mais à vous à qui j'ay toujours dit tout ce que j'auois dans le

cœur, je ne m'auiserai point de me déguiser sur l'estat ou je suis. Je ne puis jamais estre heureuse après la perte que j'ay faite d'une personne que j'aimois tendrement et qui m'aimoit d'une manière à ne deuoir point en faire finesse à une personne qui a l'esprit fait comme vous l'auės. »

5° L. aut., sig. *H. Heslin,* au R. P. Rapin ; 3 p. pl. in-4, cachet. Légère tache d'humidité. — 157 fr. (N° 205, *Parison,* 1856.)

Elle est si touchée de la lettre qu'il lui a écrite, que si elle avait pu aller le remercier elle-même elle l'aurait fait, mais par ce temps-là elle n'a pu quitter le coin de son feu. Elle voit dans ce qu'il lui mande une bonté et une vraie piété qui est si rare qu'elle ne la croit presque en personne, parce qu'elle ne se trouve point. Ce qu'il lui dit est bien plus capable de la toucher que les contrôlements des autres. « Je vous auoue auec ma bonne foy ordinaire que je voudrois bien estre déuote, mais que je ne la suis guere. J'ay une si grande idée des deuoirs d'une véritable piété que je n'ay pas la force dy songer par la quantité de choses qu'il me paroit qu'il faut abandonner, et d'un austre causté, quand on a de bonne mœurs comme je puis, je croy, sans orgueil vous dire mon réuérend père que j'en ai, comme c'est le principal cela donne de la paresse sur le reste... »

Les seules lettres de cette femme célèbre qui aient passé dans les ventes.

ANTOINE-CHARLES-LOUIS, COMTE DE

LA SALLE

Un des plus brillants généraux de cavalerie des guerres de l'Empire, n. à Metz, 10 mai 1775, tué à la bataille de Wagram, 6 juillet 1809.

1° L. a. s. au général Dugua, au Caire; Benisurf, 14 thermidor an VII, 2 p. in-4, cachet. — 12 fr. (N° 188, *Labouisse-Rochefort,* 1854.)

Il demande des sabres et des selles pour son régiment, et la grâce d'un soldat condamné à cinq ans de fers. »

2° L. a. s. à Bonaparte; Paris, 21 thermidor an VIII, 1 p. pl. in-fol. — 10 fr. (N° 183, *Laverdet,* 1854.)

Il met sous ses yeux l'état des sommes qui lui sont dues, ainsi qu'aux officiers revenus avec lui d'Egypte. Leur position est des plus fâcheuses après une traversée de cinq mois, pendant lesquels ils ont été prisonniers des Anglais. En tête se trouve un ordre de payer signé « Bonaparte. »

3° L. a. s. au ministre de la guerre; Cahors, 5 messidor an X, 3 p. in-fol. — 12 fr. 50 (N° 108, *Alliance des Arts,* 1844.)

« Dans la ville de Cahors où jamais cavalerie n'avoit été établie, il n'y avoit point de quartiers ni d'écurie ; par le secours du préfet, j'en ai fait construire...., mais, il n'existe ni manège couvert, ni emplacement même pour les manœuvres des escadrons.... »

4° L. a. s. à Berthier; Amiens, 17 germinal an XIII, 2 p. in-fol., tête imp. — 21 fr. (N° 249, *Lajarriette,* 1860.)

5° L. a. s. à une dame; Miranda del Ebro, 23 oct. 1808, 4 p. in-12, papier gaufré. — 8 fr. (N° 154, *Villenave,* 1850); 6 fr. (N° 249, *Lajarriette,* 1860.)

Jolie lettre, toute relative à l'avancement d'un de ses aides de camp. En post-scriptum : « Bientôt, j'espère, nous allons venger les injures passées. J'ai déjà préludé... »

6° L. a. s. à sa femme, à Paris; Bouguillas, 26 nov. 1808, 1 p. in-18. — 15 fr. 50 (N° 176, *Trémont*, 1852); 6 fr. (N° 289, *J. Charavay*, 1864.)

« Les Espagnols réunis sous Saragosse ont été culbutés; l'artillerie est prise; les *carajos* sont en fuite, je parle du peu qui a échappé aux coups des maréchaux Ney, Moncey et Victor. Savari arrive ici demain, et puis nous irons à Madrid. *Vive Dieu et l'empereur!* »

Une dizaine d'autres lettres. De 5 à 8 fr.

GILLES-ANNE-XAVIER DE

LA SANTE

Jésuite, poète latin, professeur de rhétorique au collège Louis-le-Grand, où il eut pour élève Turgot, n. près de Redon, en Bretagne, 22 déc. 1684, m. à Paris, 1762.

Dédicace aut. sig., en latin, au Père J.-B. Coullon, 1 p. in-4. — 7 fr. (N° 154, *Villenave*, 1850.)

On ne trouve rien autre de lui dans les catalogues.

JEAN-FRANÇOIS DE PAULE-LOUIS PETIT DE

LA SAUSSAYE

Numismatiste et antiquaire, auteur de l'*Histoire du château de Chambord* et de l'*Histoire du château de Blois*, membre de l'Académie des Inscriptions (1845), n. à Blois, 6 mars 1801, m. 25 fév. 1878.

Ses autographes valent, en moyenne, 2 fr.

FÉLIX-FRANÇOIS LE ROGER D'ARTEZÉT DE

LA SAUVAGÈRE

Officier du génie, archéologue, émule du comte de Caylus, n. à Strasbourg, 1707, m. 26 mars 1781.

L. a. s. à Voltaire; château des Places, près de Chinon, 6 janv. 1776, 4 p. pl. in-4. — 4 fr. 25 (N° 194, *J. Charavay*, 1855.)

Envoi d'observations qu'il a faites sur des coquilles et des pétrifications, et d'un Mémoire en réplique à un curé d'Angers qui a attaqué ses *Antiquités de Tours.*

Ses autographes valent, en moyenne, 3 fr.

ANDRÉ-JEAN

LASCARIS

Illustre helléniste, qui se retira en Italie après la prise de Constantinople, puis vint en France sous Charles VIII, n. vers 1445, m. 1535.

1° L. a. s. à Bernardo Michelozzi ; Florence, 25 fév. 1502, 1 p. in-4, cachet. — 33 fr. 50. (N° 202, *Laverdet*, 1856.)

2° L. s. à Pietro Soderini, gonfalonier de Florence; 28 juin 1505, 1 p. in-4, cachet. — 6 fr. (N° 202, *Laverdet*, 1856.)

3° L. a. s. à Claude de Seyssel, évêque de Marseille; Rome, 7 juillet 1513, 1 p. in-4. — 25 fr. (N° 124, *Charon*, 1845.)

Il lui mande que depuis que le pape a su qu'il devait venir traiter auprès de lui une affaire importante de la part du roi, Sa Sainteté est inquiète de son retard, et de savoir ce qu'il a à traiter; il l'engage donc à hâter son voyage.

4° L. a. s. à Robertet, 1 p. in-fol. — (N° 121, *Charon*, 1845); (N° 130, *Charon*, 1846.)

Les seules lettres de Lascaris qui aient passé dans les ventes.

PAUL

LASCARIS

Grand-maître de l'ordre de Malte (13 juin 1636), qui créa une bibliothèque à La Valette, n. à Castellar, 1560, m. à Malte, 14 août 1657.

Quelques lettres signées de lui se sont vendues de 5 à 6 fr.

EMMANUEL, COMTE DE

LAS-CASES

Chambellan de Napoléon Ier, qu'il suivit à Sainte-Hélène, auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène*, n. au château de Las-Cases, près de Revel (Languedoc), 1766, m. à Passy-sur-Seine, 15 mai 1842.

1° L. a. s. à Napoléon; 10 mars 1808, 1 p. in-4. – 6 fr. (N° 256, *Fossé-Darcosse*, 1862.)

Il sollicite la décoration de la Légion d'honneur.

2° L. a. s. à Napoléon; Paris, 10 février, 1 p. in-fol. — 20 fr. (N° 249, *Lajariette*, 1860.)

Il lui témoigne sa reconnaissance pour le titre de baron, qu'il vient de lui accorder, et se met de cœur et d'action tout entier à la disposition de S. M.

3° L. a. s. au marquis de Chateaugiron; Passy, 14 oct. 1830, 2 p. in-4. — 2 fr. (N° 242, *Lucas de Montigny*, 1860.)

Il lui demande son appui afin d'obtenir qu'on donne le nom de rue Las-Cases à une nouvelle rue sur laquelle il a fait bâtir quatre hôtels.

Ses lettres, communes, valent de 2 à 3 fr. — Celles de son fils, Emmanuel-Pons-Dieudonné, sénateur, né à Saint-Meen (Finistère), n. 8 juin 1800, m. 8 juillet 1854, se vendent de 1 à 2 fr.

JEAN DE

LASCO

Savant polonais, d'abord évêque en Hongrie, puis l'un des apôtres les plus intrépides de la Réforme en Hollande et en Angleterre, où l'appela Cranmer, mais d'où le chassa la reine Marie, m. 13 janv. 1560.

L. a. s., en latin, au prince Nicolas Radziwil; Londres, 16 déc. 1552, 1 p. 1/2 in-fol. — 96 fr. (N° 279, *Succi*, 1863.)

Lettre intéressante, en réponse à l'offre qui lui est faite de retourner en Pologne, sans doute pour y prêcher la Réforme. « Chacun comprend, dit-il, que j'ai, et que j'ai toujours eu le désir de servir ma patrie. J'ai voulu faire savoir ces choses à Votre Excellence, parce que je viens d'apprendre que le bruit court que je ne veux pas me rendre au poste où Sa Majesté Royale m'appelle. »

Aucune autre lettre de ce réformateur n'a paru, en France, dans les ventes.

CHARLES-ANTOINE DE

LASERNA-SANTANDER

Savant bibliographe, n. à Colendres (Vieille-Castille), 1er fév. 1752, m. à Bruxelles, 23 nov. 1813.

38 l. a. s. à Renouard; Bruxelles, 1807-11, 65 p. in-4. — 5 fr. (N° 198, *Renouard*, 1855.)

Correspondance bibliographique très-intéressante.

Ses lettres valent, en moyenne, 3 fr.

JEAN PUGET DE

LA SERRE

Auteur dramatique, historiographe de France, une des victimes de Boileau, n. à Toulouse, 1600, m. à Paris, juillet 1665.

P. S., sur vélin; 1649, 1 p. in-12 oblong. — 2 fr. 50 (N° 242, *Lucas de Montigny*, 1860.)

Reçu de 900 livres pour la moitié de ses gages d'historiographe de France.

Pièce unique.

Le Directeur-propriétaire-gérant :

Étienne Charavay.

Paris. — Imp. Mòtteroz, rue du Four-Saint-Germain, 54 bis

N° 313 — Dix-Septième année — Octobre 1879

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE



CHARAVAY FRÈRES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

LISTE DES RÉDACTEURS

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-similé dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois......	6 fr.	Six mois......	7 fr.
Un an.......	10 fr.	Un an.......	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

LONDRES : F. Naylor.	MILAN : L. Arrigoni.
— A. Thibaudeau.	BRUXELLES : Van Trigt.
BERLIN : August Spitta.	MADRID : Bailly-Baillière.
LA HAYE : Martinus Nijhoff.	S.-PÉTERSBOURG : J. Issakoff.
LEIPZIG : Otto-August Schulz.	MOSCOU : Gauthier.
TURIN : Bocca frères.	STOCKHOLM : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Numéro 313. Octobre 1879.

I

PARTIE HISTORIQUE

NÉCROLOGIE DES AMATEURS D'AUTOGRAPHES

MARIE-JOSEPH-FRANÇOIS MAHÉRAULT.

Marie-Joseph-François Mahérault naquit à Paris le 5 septembre 1795. Il était fils d'un éminent professeur de l'Université, qui fut, pendant quinze ans, commissaire du gouvernement près le Théâtre-Français, et rendit, en cette qualité, les plus grands services à l'art dramatique. Après avoir terminé ses études avec succès, il entra, vers la fin de 1812, au ministère de la guerre. L'invasion interrompit sa carrière administrative ; le jeune employé fut, bien qu'il eût moins de vingt ans, appelé sous les drapeaux (janvier 1814), et il fit partie, jusqu'en septembre 1815, du 2e régiment d'infanterie légère.

Il ne reprit sa place au ministère qu'en 1816. Nommé, en 1820, sous-chef du bureau de l'infanterie, il fut, neuf ans plus tard, appelé à diriger le bureau de l'état-major général. La révolution de juillet n'interrompit pas la carrière de M. Mahérault, que la confiance du nouveau gouvernement plaça à la tête du bureau de l'infanterie. Il reçut, l'année suivante, la décoration de la Légion d'honneur. En 1833, il dirigea tout à

la fois le bureau de l'infanterie et celui de la cavalerie; en 1834, ce dernier fut remplacé par le bureau des états-majors, et en 1835 par celui des écoles militaires.

Cette même année, M. Mahérault fut nommé maître des requêtes en service extraordinaire; comme tel il fut, jusqu'en 1848, commissaire du gouvernement près des Chambres pour la discussion des projets de loi qui touchaient à l'armée.

En 1836, il devint chef de division, et eut, dans ses attributions, les états-majors, les écoles militaires et l'infanterie. En 1838, il ut promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. En janvier 1844, il fut nommé directeur adjoint du personnel et des opérations militaires, et, l'année suivante, il reçut, en récompense de ses longs et importants services, le cordon de commandeur de la Légion d'honneur. Au mois d'août 1847, il fut chargé des fonctions de secrétaire général du ministère de la guerre, mais le titre ne lui en fut conféré que le 4 mars 1848. Le 20 mai suivant, l'emploi fut supprimé, et M. Mahérault admis à la retraite.

La carrière administrativre de M. Mahérault, commencée sous Napoléon Ier, avait duré trente-six ans. Dans les délicates fonctions qu'il remplit, M. Mahérault montra une conscience et une intelligence rares. Fidèle observateur des lois et des règlements, il s'attacha à améliorer le service de sa direction. C'est à lui qu'on doit, entre autres innovations heureuses, la création des tableaux d'avancement qui, circonscrivant le choix parmi les militaires les plus méritants, empêchaient les efforts de l'intrigue et de la faveur.

M. Mahérault s'attira l'estime et la sympathie de tous. Aussi, le 18 avril 1849, fut-il élu conseiller d'État par l'Assemblée nationale, et attaché au Comité des finances, de la guerre et de la marine. Il rentra dans la vie privée après le coup d'État du 2 décembre 1851.

M. Mahérault avait hérité de son père la passion du théâtre. Il fut l'ami et le conseiller dramatique d'Eugène Scribe. Nul mieux que lui ne savait découvrir du premier coup le défaut d'une pièce, l'invraisemblance d'une situation ou d'un dénoue-

ment ; nul mieux que lui aussi n'apportait remède aux défauts qu'il signalait. Chaque jour, soit en allant à son bureau, soit en en revenant, il entrait chez Scribe, écoutait un morceau de la comédie commencée et faisait des observations, toujours justes et toujours écoutées. M. Ernest Legouvé a consacré à cette collaboration ignorée une étude des plus spirituelles qu'il a lue à la dernière séance annuelle de l'Académie française. C'est là qu'il faut chercher des détails qu'on ne saurait répéter après un si éminent narrateur.

Après avoir quitté la carrière administrative, M. Mahérault se livra à ses goûts de collectionneur. Il recueillit avec passion les dessins et les gravures du XVIII[e] siècle et en forma une réunion justement célèbre. Il avait aussi le goût des autographes; il avait trouvé dans la correspondance de son père des lettres fort curieuses des acteurs de l'époque de la Révolution et de l'Empire. Il augmenta ce fonds de collection, recherchant surtout les autographes d'artistes. Il ne manquait jamais de venir aux expositions de la rue des Bons-Enfants et de l'hôtel Drouot examiner les pièces qu'il avait remarquées en lisant les catalogues.

M. Mahérault est mort à Paris le 5 juin 1879, après une courte maladie. Tous ceux qui ont eu l'honneur de le connaître garderont le souvenir de la physionomie sympathique, de la politesse exquise et de la bienveillance inépuisable de ce regretté vieillard. Toujours prêt à obliger, combien de littérateurs lui sont redevables de précieux renseignements ! Il montrait ses trésors artistiques avec une incessante libéralité ; il semblait qu'il n'avait recueilli tant de collections que pour le bien des travailleurs. Il s'oubliait lui-même et, quoiqu'il eût dressé un catalogue descriptif et raisonné de l'œuvre de Moreau le jeune, que lui seul pouvait faire, il ne trouva jamais le loisir de le publier. Son gendre, M. Émile de Najac, l'auteur dramatique bien connu, va rendre un suprême hommage à la mémoire de M. Mahérault en mettant au jour cette œuvre posthume qui est comme le testament de l'éminent collectionneur.

ÉTIENNE CHARAVAY.

PIÈCES INÉDITES

JEAN-GÉRARD LACUÉE

Jean-Gérard Lacuée, député à l'Assemblée législative, ministre de la guerre par intérim, général de brigade, avait été accusé, comme ses collègues Biron et Houchard, de fédéralisme. Il avait pu, grâce à l'aide d'amis dévoués, gagner une retraite sûre et éviter l'échafaud. Après le 9 thermidor, il fut rappelé à l'activité par le Comité de salut public. C'est alors qu'il écrivit la lettre suivante, destinée à exposer sa situation. Il s'attacha à montrer combien une position active lui convenait peu actuellement et demanda à être employé dans des fonctions où, suivant sa propre expression, la méditation aurait plus de part.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, INDIVISIBILITÉ

« Toulouse, le 13 messidor, l'an 3me de la République française une et indivisible.

» J.-G. LACUÉE, général de brigade,

» AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

» Citoyens Représentants,

» Le citoyen Pille, général de brigade et commissaire exécutif, m'a écrit, le 19 prairial, une lettre que je n'ai reçue que hier 12 messidor, dans laquelle il m'annonce que vous avez jugé à propos de m'employer près l'armée des Pyrennées Occidentales en ma qualité de général de brigade.

» J'ai été aussi flatté que je devois l'être de me voir employé dans un moment où la République est gouvernée par des amis de l'humanité, de la liberté et des vertus sociales, et où l'on rapelle, soit dans les armées, soit à l'administration, ceux qui en avoient été bannis par l'anarchie et le crime.

» Si je ne me suis pas déjà rendu au poste que vous m'avez désigné, c'est parce que j'en ai été empêché par les raisons que je vais vous exposer et dont j'ose croire que vous reconnaîtrez et approuverez la légitimité.

» Mes forces physiques, affoiblies par mes travaux, mes malheurs et mes incomodités, ne me permettent plus de soutenir l'exercice du cheval et surtout aussi longtemps et aussi activement qu'il le faudroit pour remplir dignement (comme je crois toujours l'avoir fait) les fonctions auxquelles on m'a cru propre.

» Être attaché à une armée et ne pouvoir travailler que dans le cabinet et voiager qu'en voiture, est une position dans laquelle vous ne voudrez pas me forcer à me trouver; elle répugne trop à mes principes, à mes sentimens, et par les conséquences elle pourroit être nuisible à la République.

» A cette raison déterminante pour moi, car je n'accepterai jamais d'emploi que je ne puisse remplir dans toute son étendue, je vais en joindre d'autres qui, quoique secondaires, ne sont point sans force.

» Première victime du système dévastateur qui, pour le malheur de la France, prévalut le 31 mai, je donnai alors toutes mes armes et mes habillemens militaires aux agents de la République et me défis de mes équipages comme je pus.

» Je ne rougissois point de n'être pas riche quand, sous la monarchie, *pauvreté étoit un crime :* Je ne me suis pas glorifié d'être pauvre, pendant que, sous l'anarchie, *pauvreté a été mérite.* J'avoue donc aujourd'hui avec la même indifférence que ma fortune a été tellement bornée par le hazard ou décrue par les circonstances, qu'en la sacrifiant toute entière je ne pourrois me procurer la moitié des objets nécessaires à un général de brigade pour bien servir son pays.

» Depuis ma retraite je n'ai plus fixé mes regards, ni sur l'art de la guerre, ni sur la partie exclusive militaire : méditer sur la législation des armées, leurs approvisionnements et leur organisation, telle a été ma tache. Je ne connois ni le théâtre de la guerre, ni nos ennemis; nos deffenseurs actuels ne m'ont

jamais vu à leur tête, je n'ai jamais partagé leurs dangers. Dois-je venir partager la gloire de leurs victoires.

» Telles sont, citoyens représentants, les principales des raisons qui me forcent à vous prier de retirer la grâce que vous m'avez accordée en me désignant un poste à l'armée. Les deux premières sont péremptoires, et la troisième, née de la nature des choses, m'a paru bien faite pour être appréciée par un gouvernement sage.

» Si mes principes et mon dévouement à la cause républicaine n'avoient point été connus par vous et par tous mes concitoyens, je vous dirois : « Ne pensez pas que, quoique je de-
» mande à ne point servir activement dans les armées, je veuille
» abandonner ou seulement borner la carrière dans laquelle
» je suis entré l'un des premiers. » Non, citoyens représentants, le même amour de la liberté, qui m'animoit en 1789, brûle encore dans mon cœur. Oui, j'ai pour la liberté et le bonheur des Français la même passion que j'ai toujours eue ; mais je n'ai plus le même genre de forces : alors, j'étois plus propre à l'action qu'à la méditation ; aujourd'hui, presque incapable d'action soutenue, si je vaux quelque chose, c'est par la méditation. Tel que soit en ce dernier genre le poste que le gouvernement me confiera, je le remplirai, parce que consacrer toutes mes facultés à mon pays est un serment que je ne fausserai jamais.

» Si le Comité ne croit pas devoir m'employer, je n'en consacrerai pas moins le reste de mes jours à la République, soit dans la carrière administrative, soit dans celle de l'instruction publique, où j'ai été apellé comme juri pour les écoles centrales.

» Salut et fraternité,

» J.-G. LACUÉE. »

» Quoique ma lettre soit datée de Toulouse, je vous prie de me faire adresser vos ordres à Agen, où je serai sous huit jours. »

Ces observations furent écoutées ; Lacuée fut bientôt rappelé

à Paris pour diriger près du Comité de salut public les opérations militaires. On sait qu'il devint, plus tard, un des ministres les plus habiles de Napoléon Ier.

APPEL AUX AMATEURS

LETTRES DU ROI LOUIS XI.

La *Société de l'Histoire de France* a conçu dès longtemps le projet de publier les lettres missives du roi Louis XI. Elle a chargé d'abord de ce travail Mlle Dupont, que sa belle édition de Commynes avait naturellement désignée. Mais Mlle Dupont a dû, vu son grand âge, céder à un plus jeune érudit le soin de continuer sa tâche. M. Léopold Pannier, ancien élève de l'École des Chartes, fut choisi par la *Société de l'Histoire de France;* mais à peine avait-il commencé à se mettre à l'œuvre qu'il fut enlevé à la science historique par une mort prématurée. Deux de ses collègues, M. Joseph Vaesen, actuellement archiviste de la ville de Lyon, et M. Étienne Charavay, camarade de promotion et ami du défunt, furent désignés pour continuer et achever la publication de la correspondance de Louis XI. Les deux futurs éditeurs ont, par de patientes recherches dans les archives de la France et de l'Europe, augmenté notablement le nombre des lettres recueillies par Mlle Dupont et par Léopold Pannier. Décidés à ne négliger aucun moyen d'investigation, ils font appel aux amateurs d'autographes qui posséderaient des lettres missives de Louis XI. Ils les prient instamment de prêter leur gracieux concours à une publication vraiment nationale, puisqu'elle est destinée à faire connaître plus intimement la vie du fondateur de l'unité française. Ils sollicitent la communication des lettres et des mandements de Louis XI : pour des lettres missives, une copie exacte est nécessaire ; pour les mandements et autres actes, une analyse avec l'indication du lieu et de la date suffira. Les communications peuvent être adressées, soit à M. Vaesen, archiviste de la ville, à Lyon, soit à M. Étienne Charavay, rue de

Seine, 51. Les deux éditeurs expriment d'avance toute leur reconnaissance aux amateurs qui daigneront répondre à cet appel.

UNE COMÉDIE INÉDITE DE LA FONTAINE.

Il s'agit d'une comédie inédite, en cinq actes et en vers, intitulée *Le Valet de deux maîtres*. Le manuscrit, qui portait, dit-on, des corrections de La Fontaine, figurait, sous le n° 495, dans le catalogue des autographes de Guilbert de Pixérécourt, publié en 1840. Depuis, on a perdu la trace de ce précieux manuscrit. M. Alphonse Pauly, qui publie, dans la belle collection d'Alphonse Lemerre, le théâtre de La Fontaine, recherche avec ardeur cette comédie inconnue. C'est œuvre pie que de l'aider dans ses investigations. Si quelqu'un des lecteurs de l'*Amateur d'autographes* pouvait fournir à l'érudit éditeur quelques renseignements sur le manuscrit de la vente Pixérécourt, il aurait droit à la reconnaissance non seulement de M. Pauly, mais encore de tous les lettrés. — Les communications peuvent être adressées à M. A. Pauly, à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

VARIÉTÉS

LE GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE

L'inauguration du tombeau de La Moricière donne de l'actualité aux deux lettres suivantes, écrites par l'illustre général. La première est adressée au conseiller d'État Genty de Bussy. La Moricière était alors chef de bataillon des zouaves depuis le 2 novembre 1833, et il sollicitait le grade de lieutenant-colonel.

« **Alger, le 25 octobre 1835.**

» Mon cher Monsieur,

» Voilà bien longtemps que je ne vous ai écrit, car la vie nomade que nous menons depuis près d'un mois a rompu toute

relation entre la France et nous. Les ordres du jour et les rapports au ministère vous auront appris ce qui s'est passé. En somme, les affaires marchent, et je vous donnerai par le prochain courrier un exposé de l'état des choses. Pour ce matin, je n'ai que le temps de vous remercier de votre petit mot que vous m'adressez sous la date du 6 octobre et de la bonne nouvelle que vous m'y annoncez. Je proposerai de nouveau les trois autres candidats, sitôt que j'aurai reçu les brevets que vous me promettez. Cette fois, je vais encore mettre à l'épreuve votre bonne amitié pour une affaire tout à fait personnelle. Après les dernières opérations, on m'a proposé pour lieutenant-colonel. Le général Rapatel me l'a dit et m'a fait lire son rapport. Le maréchal l'a transmis en l'appuyant, parce qu'il a été fort content du bataillon dans la dernière expédition. Vous concevez maintenant que je vous prie de vouloir bien appuyer de votre côté la proposition dont il s'agit. Veuillez me dire comment elle sera reçue dans les bureaux, l'effet qu'elle y produira, enfin si on me nommerait lieutenant-colonel dans un régiment d'infanterie, ou lieutenant-colonel commandant mon bataillon, ou enfin lieutenant-colonel commandant deux bataillons de zouaves, dans l'hypothèse où on formerait un 2e bataillon de cette arme. Cette dernière supposition serait celle qui me conviendrait le mieux ; la première serait, *pour le moment*, celle qui me conviendrait le moins. Cependant je m'y résignerais sans trop de peine.

» Avant tout, il faut le grade. Vous êtes bien persuadé comme moi que la position est beaucoup moins importante que le grade, et c'est ce qui, au besoin, me déterminerait à quitter momentanément le pays. Je craindrais fort que; si on me promettait de me nommer, lorsque l'on formerait le 2e bataillon de zouaves, on ne m'ajournât indéfiniment, ce qui ne ferait pas mon affaire.

» Veuillez vous occuper un peu de tout cela et me dire sur quoi je puis compter. Vous pourrez vous appuyer sur ce que j'ai été mis trois fois à l'ordre de l'armée dans le même mois; la première fois pour avoir sauvé le jeune Bro ; la deuxième, pour avoir dirigé et complètement fait réussir un coup de main de nuit sur un village de la montagne; la troisième fois, pour avoir,

devant toute l'armée, enlevé avec mon bataillon le plateau de l'Afroun où était le camp de Sidi-el-Hadj, qui était fort de plus de 2,000 hommes. Je ne puis vous en dire plus long pour ce matin ; le courrier va partir.

» Comptez sur mon sincère et entier dévouement.

» De La Moricière. »

La Moricière fut, en effet, nommé lieutenant-colonel le 31 décembre 1835, et il garda, comme il le désirait, le commandement supérieur des zouaves.

La seconde lettre, adressée à un homme politique, nous montre La Moricière devenu lieutenant-général et sollicitant le mandat de député pour défendre son système relativement à la colonisation de l'Algérie. Il venait d'échouer à Paris, mais songeait à se représenter à Saint-Calais, dans la Sarthe. M. Gustave de Beaumont, élu à Saint-Calais et à Mamers, devait opter pour ce dernier collège.

« Nantes, le 23 août 1846.

» Mon cher ami,

» J'ai reçu votre lettre du 20 courant. Je vous remercie, ainsi que M. de Beaumont. Je n'attendais pas moins de votre bonne amitié et des sentiments d'estime qu'il m'avait exprimés. M. de Tocqueville avait parlé d'une toute autre affaire à deux personnes de ma connaissance. J'avais su ici directement qu'elle ne pouvait s'arranger. Cette communication me faisait craindre que M. de Beaumont n'eût disposé de Saint-Calais. Ce que vous me proposez m'arrange tout à fait. Si je n'arrive pas à la Chambre, il y a gros à parier que je ne retournerai pas en Afrique. On me demandera des choses que je ne ferai pas, et si j'y retourne avec les mauvaises dispositions qu'on a contre moi, je serai forcé de quitter la partie au bout de quelques mois,

n'ayant pas moyen de me défendre. En l'état le pays s'est prononcé contre moi, les idées que j'ai mises en avant n'ont pour elles que leur vérité, ce n'est pas assez pour les soutenir; je serai broyé avec elles, malgré l'assentiment fort étrange que M. de Salvandi leur a donné à Oran.

» J'accepterai donc ce qui me sera proposé. Ma profession de foi faite à Paris est là ; je m'y tiens, je n'y ajoute rien, je n'en retranche rien. Elle est assez longue et assez précise pour permettre aux intéressés de me juger.

» Quand la chose sera connue, ce que vous saurez avant moi, veuillez en instruire M. Freslon et M. Berger. Ils sont en mesure d'agir. Le second m'a proposé d'aller sur les lieux au besoin. Ainsi donc je consens très volontiers à ce que la candidature me soit offerte; seulement je désire que cette démarche n'ait lieu que s'il y a des chances raisonnables de succès. Je suis décidé à continuer de jouer ma partie, mais après ce qui s'est passé je dois agir avec circonspection, sous peine de tomber dans le ridicule. J'ai un but. Je ne puis y arriver que par la Chambre; c'est là seulement que je puis utilement expliquer au pays ce qu'il ne sait pas, ce qu'il faut qu'il sache sur l'affaire d'Afrique; rien ne me coûtera pour y arriver, hors ce qui serait contre ma conscience.

» Adieu, écrivez-moi à Nantes et croyez à mes sentiments d'affection et de dévouement.

» LE L[t]-G[al] DE LA MORICIÈRE. »

Le général fut, en effet, élu député par le collège de Saint-Calais.

LES DERNIERS MORTS

VIOLLET-LE-DUC (EUGÈNE-EMMANUEL)
Architecte, mort le 17 septembre.

Viollet le Duc

REYBAUD (LOUIS)
Économiste, auteur de *Jérome Paturot*, membre de l'Institut
mort le 28 octobre

Paris le 11 février 1850 Louis Reybaud

II

PARTIE TECHNIQUE

LES PROCHAINES VENTES D'AUTOGRAPHES

LA VENTE DU 15 DÉCEMBRE

La première vente d'autographes de la saison aura lieu le 15 décembre par les soins de M. Étienne Charavay. Le catalogue est divisé en deux parties : la première comprend des autographes anciens et modernes ; la seconde est composée de la correspondance d'un écrivain distingué, récemment décédé, M. Hippolyte Lucas, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal.

Dans la première partie, on remarquera tout d'abord un certain nombre de lettres adressées à Voltaire : telles sont celles de la *comtesse d'Ar-*

gental, de *Buirette de Belloy*, écrite après son élection à l'Académie française, de *Dom Calmet*, de *Chamfort*, de *Destouches*, de l'abbé *Du Bos* (une des plus remarquables lettres qu'on connaisse de cet académicien), de *Duclos*, du maréchal de *Duras* (qu'une faute typographique a transformée en *Dumas*), de l'abbé *Du Resnel*, de *François de Neufchateau* et de l'abbé *Trublet*.

Ce sont là, on en conviendra, des curiosités de premier ordre. Le catalogue nous offre, au point de vue littéraire, d'autres noms fort intéressants : *Billon* (François de), un écrivain singulier, dont les autographes sont fort rares ; — *Bossuet*, une importante lettre et deux lettres de *Huet* et de *Mabillon*, à lui adressées ; — *Devienne* (dom), l'historien de Bordeaux ; — *Diderot* ; — *Du Chastellet* (la marquise), superbe épître où elle défend Leibniz contre les attaques de M. de Crousaz ; — *Florian* ; — *Fontenelle*, lettre écrite à l'âge de 91 ans ; — *Lefranc de Pompignan*, 4 lettres à Tiriot ; — *Leibniz*, lettre des plus importantes adressée à Bossuet ; — *Montesquieu* ; — *Nivernois* (le duc de), 4 lettres à Garrick ; — *Postel* (Guillaume), autographe très rare ; — *Saint-Lambert*, lettre où il refuse de communiquer les lettres que Voltaire lui a écrites ; — *Tasso* (Bernardo), précieuse lettre où il parle de son illustre fils ; — *Tressan* (le comte de) ; — *Voltaire*, 4 lettres importantes, une pièce de vers au roi de Suède et 163 lettres à Vasselier.

La littérature moderne est représentée par *Béranger*, *Dumas* (Alexandre), pièce de vers, *Gautier* (Théophile), *Hugo* (Victor), *Janin* (Jules), *Ponsard* (François), *Rémusat* (la comtesse de), *Soulary*, lettre à Charles Baudelaire, et *Viennet*, manuscrit de *Michel Brémond*.

Nous trouvons dans la série des souverains, pour la France, *François Ier*, *Henri III*, *Louis XIV*, *Marie Leczinska*, *Napoléon Ier*, une lettre de l'époque des Cent-Jours, et *Marie-Louise*, une pièce historique ; — pour l'Angleterre, deux précieuses lettres de *Marie II*, la femme de Guillaume III ; — pour l'Allemagne, une très curieuse lettre de *Frédéric II* sur la mort de Voltaire ; — pour l'Italie, le doge de Venise *Francesco Foscari*, autographe des plus rares, *Louis le More*, duc de Milan, *Alphonse II*, roi de Naples, *Charles-Emmanuel Ier*, duc de Savoie, et *François Ier*, roi des Deux-Siciles, lettre sur la naissance du comte de Chambord, son petit-fils.

Le clergé est brillamment représenté. Nous citerons d'abord les papes *Grégoire XIII*, une rareté en tant que lettre autographe signée, *Paul III* et *Pie IV* ; puis *Saint Charles Borromée* et son neveu *Frédéric* ; les cardinaux *Antonini*, *Armellino-Medici*, *Truchsès*, *Consalvi*, *Pacca* et *Spina* ; les cardinaux *Martinuzzi*, *Shinner* et *La Vallette*, prélats guerriers. — Mentionnons aussi un autographe des plus précieux, celui du grand réformateur de la Suisse, *Uldrich Zwingli*.

Parmi les hommes de guerre, nous noterons plus particulièrement le maréchal *Baudricourt*, Guillaume de *Montmorency*, le père du connétable, Odet de *Lanoue*, *Strozzi*, le grand *Condé*, *Vauban*, le maréchal de *Bellefonds*, et, parmi les modernes, *Championnet*, *Berthier*, *Bessières*, *Brune*, *Masséna*, *Rapp* et *Lamoricière*.

Les hommes d'État nous présentent le président *Jeannin*, le juris-

consulte *Antoine Favre*, le *Père Joseph*, *Lenoir*, le lieutenant de police, *Malesherbes*, *Fouché*, *Lafayette*, *Lacuée*, *Paoli*, etc.

Le catalogue comprend les compositeurs de musique *Grétry*, *Boieldieu*, *Chopin* et *Bizet ;* — les peintres *Artemitia Gentileschi*, *Hubert Robert*, *Théaulon* et *Hennequin ;* — les artistes dramatiques *Louise Contat*, *Joséphine Mézeray*, *Malibran*, *Pasta*, *Rachel*, *Fanny Elssler* et *Déjazet*.

Enfin nous mentionnerons, pour en finir avec cette première partie, les noms suivants : la *duchesse de Bouillon*, mère de Turenne ; — *Anne d'Este*, *duchesse de Guise ;* — *Philis de La Tour Du Pin de La Charce*, l'héroïne dauphinoise ; — *Sophie Monnier*, la maîtresse de Mirabeau ; — *Lavoisier ;* — *Settala* (Lodovico) ; — *James Watt ;* — *Latude ;* — etc.

La seconde partie, qui comprend des lettres adressées à Hippolyte Lucas, nous offre les célébrités suivantes : *Brohan* (Suzanne et Madeleine) ; *Darboy* (Georges) ; *David* (Félicien) ; *Feydeau* (Ernest) ; *Gounod* (Charles) ; *Hugo* (Victor) ; *Janin* (Jules) ; *Michelet ; Quinet* (Edgar) ; *Sainte-Beuve ; Sand* (Georges) ; etc.

Ainsi se compose la première collection d'autographes qui sera livrée aux enchères. Les pièces sont généralement belles et intéressantes, et il est probable que cette vente aura un heureux succès.

UNE LIBRAIRIE VÉNITIENNE

Sous les portiques de la place Saint-Marc, à Venise, en face de la basilique, est située la célèbre librairie Munster. C'est M. Ferdinando Ongania, un jeune homme, à la physionomie ouverte et intelligente, qui en est actuellement le propriétaire. Cette librairie est le rendez-vous des lettrés vénitiens et des étrangers, qui savent y trouver toutes les publications nouvelles faites en Europe. Les bibliophiles y viennent aussi volontiers, car M. Ongania est un connaisseur en livres et en manuscrits anciens, et il en possède un certain nombre. Mais ce qui donne à la librairie Munster une valeur et une originalité particulières, c'est la publication d'ouvrages intéressant l'histoire de Venise. M. Ongania s'est dévoué à cette tâche et mérite d'être encouragé par les amateurs et les érudits.

Une première série comprend la reproduction en photographie d'ouvrages précieux conservés à la bibliothèque royale de Saint-Marc. M. Ongania a déjà publié en fac-similé les miniatures de Attavante Fiorentino, contenues dans le codex manuscrit de Marciano Capella (24 planches) ; — les miniatures contenues dans le *Breviario Grimani* (112 planches) ; — l'atlas d'Andrea Bianco, de l'année 1436, en 10 planches ; — le Portulan de Visconte de Genève de 1318 (7 planches) ; — la Mappemonde de Fra Mauro, de 1457 (4 planches). Ce sont là des monuments d'une haute importance, qu'il fallait aller consulter à Venise et qu'on aura, grâce à ces habiles reproductions, constamment sous les yeux.

Une autre collection, unique en son genre, comprend la reproduction en héliotypie d'ouvrages anciens sur la dentelle de Venise. Elle se

compose actuellement de treize volumes, tous fort curieux, émanant de C. Vecellio, de G. Franco, de Lucretia Romana, de Matio Pagan, de Nicolo d'Aristotèle, dit Zoppino, d'Andrea Vavassore, dit Guadagnini, de Giovanni Ostans, d'Alessandro Paganino, de Serena, d'Isabella Catanea Parasole et de Tagliente. Tous ces ouvrages ont été composés au XVIe siècle ou au commencement du XVIIe.

Parmi les autres publications de M. F. Ongania, il convient de signaler les suivantes, tirées à 100 exemplaires numérotés : Cent portraits de princes, savants, artistes, etc., peints par Antoine Van-Dyck ; — Recueil de cent vingt principaux dessins originaux de Michel-Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, Titien, etc., existant à l'Académie des Beaux-Arts à Venise ; — Nouveau recueil de soixante dessins originaux des plus grands artistes italiens, de la collection Colbacchini, de Bassano ; — Costumes des gentilshommes vénitiens avec la procession de la seigneurie sérénissime et d'autres événements extraordinaires, par G. Franco ; — Costumes des dames vénitiennes par G. Franco.

On comprendra sans peine l'importance que ces recueils, presque introuvables, ont pour les artistes. Aussi leur reproduction en héliotypie a-t-elle été accueillie avec joie.

M. F. Ongania continue ses publications ; il met en ce moment même en souscription deux ouvrages d'un haut intérêt et sur lesquels il est utile d'attirer l'attention des amateurs.

Il s'agit d'abord de la suite de l'ouvrage commencé par Jean et Louise Kreutz en 1843 : *La Basilique de Saint-Marc à Venise exposée dans ses monuments historiques, sculptures, ornements d'architecture, dessinés d'après l'original.* M. Ongania prie tous ceux qui ont la première partie de cet ouvrage de vouloir bien se faire connaître, afin qu'il puisse faire de la seconde partie un tirage proportionné au nombre d'exemplaires existant encore de la première.

Le second ouvrage est la reproduction de cent eaux-fortes de Tiepolo par C. Jacobi. Jean-Baptiste Tiepolo, né en 1693, mort en 1770, est une des gloires de l'école vénitienne ; il est considéré comme un précurseur de l'art moderne. Son fils, Jean Dominique, né en 1726, mort en 1777, s'est rendu célèbre par ses eaux-fortes. Il est donc utile de vulgariser les œuvres de ces grands artistes : l'ouvrage complet coûtera 150 francs, et l'édition en sera sans doute promptement souscrite par tous les amis des beaux-arts.

On le voit, Venise tient une belle place parmi les villes soucieuses de leur histoire, et M. Ferdinando Ongania mérite de compter parmi les éditeurs les plus en renom (1).

(1) Les souscriptions pour les publications de M. F. Ongania seront reçues à la librairie Charavay frères.

MARIE-DAVID-ALBIN DE

LA SOURCE

Ministre protestant, député du Tarn à l'Assemblée législative et à la Convention, un des membres les plus remarquables du parti girondin, n. à Anglès, près de Montpellier, 1762, décapité à Paris, 31 oct. 1793.

Ses lettres sont rares et valent de 10 à 20 fr.

CHARLES

LASSAILLY

Poète et littérateur de l'école romantique, auteur des *Roueries de Trialph*, n. 1812, m. juillet 1843.

Ses autographes, rares, se vendent de 5 à 10 fr.

CHRISTIAN

LASSEN

Célèbre orientaliste, membre associé de l'Institut, n. à Bergen (Norvège), 22 oct. 1800, m. 1876.

Ses lettres valent de 2 à 3 fr.

NOUVELLES DIVERSES

Outre la vente qui aura lieu le 15 décembre et dont il a été rendu compte, M. Étienne Charavay prépare plusieurs catalogues, entre autres celui de la collection de feu M. Mahérault. Nous parlerons plus amplement de ces ventes dans notre prochain numéro.

— M. Étienne Charavay vient de publier un bulletin d'autographes qui porte le numéro 201. Ce bulletin, qui est envoyé à tous nos abonnés, paraît depuis 1846.

— M. L. Arrigoni, libraire à Milan, a adjoint à sa librairie le commerce des autographes. Il sera désormais notre correspondant : les amateurs qui voudraient recevoir les catalogues qu'il publie sont priés de se faire inscrire aux bureaux de *l'Amateur d'autographes*.

— La vente de la bibliothèque du célèbre chimiste F.-V. Raspail aura lieu le 19 janvier 1880, par les soins de M. Ad. Labitte. Elle durera douze jours. Cette bibliothèque est surtout riche en livres scientifiques et en ouvrages sur la Révolution française.

Le Directeur-propriétaire-gérant :

ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, rue du Four-Saint-Germain, 54 bis

N° 314 — Dix-Septième année — Novembre 1879

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE



CHARAVAY FRÈRES
RUE DE SEINE, 51
PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR
4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW
LONDRES

SOMMAIRE

I. PARTIE HISTORIQUE

Nécrologie des amateurs d'autographes : M. Boutron-Chalard. — Revue bibliographique. — Les derniers morts. (Valentin et Michel Chevalier.)

II. PARTIE TECHNIQUE

LISTE DES RÉDACTEURS

E. DE BARTHÉLEMY — FIRMIN BOISSIN — HONORÉ BONHOMME — ALFRED BOVET
BARON FEUILLET DE CONCHES — BENJAMIN FILLON — ÉD. FOURNIER
ANATOLE FRANCE — BARON DE GIRARDOT — RENÉ KERVILER
PAUL LACROIX — LORÉDAN LARCHEY — LÉON DE LA SICOTIÈRE
M. DE LESCURE — TH. LHUILLIER — MOULIN
CH. READ — ADOLPHE ROCHAS
MAURICE TOURNEUX

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-similé dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an.	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

LONDRES : F. Naylor.
— A. Thibaudeau.
BERLIN : August Spitta.
LA HAYE : Martinus Nijhoff.
LEIPZIG : Otto-August Schulz.
TURIN : Bocca frères.
MILAN : L. Arrigoni.
BRUXELLES : Van Trigt.
MADRID : Bailly-Baillière.
S.-PÉTERSBOURG : J. Issakoff.
MOSCOU : Gauthier.
STOCKHOLM : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Numéro 314. Novembre 1879.

I

PARTIE HISTORIQUE

NÉCROLOGIE DES AMATEURS D'AUTOGRAPHES

M. BOUTRON-CHARLARD

Le doyen des amateurs d'autographes de France s'est éteint à Paris le 4 novembre 1879. Son nom était justement célèbre, et sa réputation d'amateur européenne. La vie de M. Boutron a été consacrée à la science et à la formation de ses collections : je vais en tracer un tableau fidèle. L'amitié dont M. Boutron honorait mon père, la bienveillance qu'il m'a constamment montrée, depuis mon enfance, et les preuves qu'il m'en a souvent données, me rendent ce triste devoir encore plus impérieux, et ce n'est qu'un faible tribut de reconnaissance que je viens rendre ici à sa mémoire.

M. Antoine-François Boutron naquit le 2 décembre 1796, à Paris, où sa famille, originaire de Corval-l'Orgueilleux, en Nivernais, s'était fixée vers le commencement du XVIIIe siècle. Son grand-père, Denis Boutron, qui avait acquis, dans le commerce, une fortune considérable, collectionnait les objets d'art. Sa passion était si forte qu'il refusa, en 1793, de céder une de ses boîtes d'or à un amateur qui lui offrait, en échange, une

maison sise rue Montmartre. Le petit-fils devait hériter des goûts de son aïeul. La Révolution enleva une grande partie du patrimoine de la famille du jeune Antoine-François, qui entra au collège Louis-le-Grand, dont il fut un des meilleurs élèves. Un de ses oncles, Juste Boutron, royaliste exalté et poète, avait fait, à l'occasion du meurtre de Marat, une violente satire en vers; il fut proscrit et ne dut son salut qu'au dévouement de son frère, qui le cacha longtemps dans un grenier. C'est cet oncle qui inspira au lycéen le goût des belles-lettres. Celui-ci, au sortir du collège, entra dans le laboratoire de Vauquelin, qui sut distinguer les aptitudes scientifiques de son jeune élève. La situation de fortune de M. Boutron ne lui permit pas de se livrer à la science pure; il entra dans la pharmacie de M. Charlard, filleul de Parmentier et ami du docteur Guillotin. M. Charlard était, comme beaucoup de pharmaciens de son temps, un savant; il apprécia si fort les qualités de M. Boutron, qu'il lui donna sa fille et en fit ainsi son successeur. M. Boutron exerça la profession de pharmacien jusqu'en 1834 : il se retira à cette époque pour se livrer plus complètement à ses goûts scientifiques. Depuis 1824, il était membre de l'Académie de médecine; il avait dès longtemps conquis l'estime et l'affection de tous ceux qui l'avaient connu. Robiquet, Pelouze, ses collaborateurs; Berzelius, Liebig, Frémy, qui devint son gendre, étaient ses amis; Casimir Delavigne n'avait pas de conseiller plus utile, car M. Boutron possédait un goût littéraire sûr et délicat. Les peintres Granet et Boilly, les sculpteurs Dantan et Seurre, l'académicien Scribe, étaient les habitués des *mardis* de l'éminent chimiste. Son caractère, si ferme et si élevé, son cœur, bon et généreux, attiraient vers lui les âmes d'élite. M. Boutron, comme l'a si bien dit son collègue de l'Académie de médecine, M. Planchon, était homme de bien avant tout, et sa fortune était au service de toutes les misères et de toutes les bonnes œuvres. Aussi fut-il choisi par la monarchie de juillet pour faire partie du Conseil municipal de Paris. C'est là qu'il connut François Arago, qui le prit en affection et lui légua plus tard tous ses papiers. Cet illustre savant disait volon-

tiers que les rapports financiers de son collègue étaient des modèles de précision et de clarté. Le gouvernement appréciait à un tel point les services de M. Boutron, qu'il lui donna la croix de la Légion d'honneur, le 28 avril 1841, et qu'il l'avait désigné pour la pairie, lorsqu'éclata la révolution de 1848. Sous le second empire, il devint de nouveau membre du Conseil municipal de Paris, en même temps qu'il était appelé au Conseil d'hygiène et de salubrité. Le dévouement qu'il apporta dans ces fonctions lui valut la croix d'officier de la Légion d'honneur (11 août 1866). M. Boutron, dont le zèle était infatigable, accepta aussi d'être un des administrateurs de la manufacture des glaces de Saint-Gobain : là encore il a laissé parmi ses collègues d'impérissables souvenirs.

De si nombreux et de si utiles travaux n'empêchèrent pas M. Boutron de se livrer à ses goûts de collectionneur qu'il tenait de son grand-père. Il comprit de bonne heure quelle valeur immense les autographes des personnages célèbres avaient pour l'histoire. Dès 1830, il les recueillit avec passion, luttant avec les Monmerqué, les Feuillet de Conches, les Chambry, les Laroche-Lacarelle, les Trémont, les de Flers, les Lucas de Montigny, les Lajarriette. Les savants avaient tout naturellement un attrait particulier pour lui : la littérature, celle du XVIIe siècle spécialement, n'en avait pas moins à ses yeux. Sa collection, qu'il forma avec amour, compte parmi les plus remarquables de France. Classée par ordre chronologique, elle comprend plusieurs volumes, luxueusement reliés, où les pièces sont collées sur onglet. Avec quel plaisir M. Boutron montrait ces splendides albums ! avec quelle générosité il communiquait aux travailleurs les trésors qu'il avait si patiemment rassemblés ! Il avait l'esprit trop large pour ne pas faire profiter le public du fruit de ses recherches. En 1873, il publia, avec son ami et confrère en autographes M. Rathery, *Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance,* ouvrage où les lettres, tirées de sa collection, tiennent une grande part, et qui fut couronné par l'Académie française. Il eût pu en publier bien d'autres, mais sa modestie ne le lui permit pas.

M. Boutron s'occupa, jusqu'au dernier jour, de sa collection d'autographes, ne manquant pas d'acquérir les noms, peu nombreux, qui lui faisaient défaut. Soit à Paris, soit dans sa belle propriété de Châtenay, près de Sceaux, il aimait à feuilleter ses recueils, qui présentaient un merveilleux tableau de notre histoire. La clarté de son intelligence n'était pas obscurcie par son grand âge. Il avait conservé une mémoire excellente ; ses jambes seules le trahissaient parfois. L'hiver dernier il se défit de quelques doubles : c'est à cette occasion que j'eus l'honneur de lui rendre visite plusieurs fois. Il me parla longuement de sa collection, de ses amis Boilly et Rathery, dont la perte récente l'avait vivement affecté, et exprima le désir que sa collection ne fût pas dispersée. « Si jamais, me dit-il, mes autographes étaient vendus, je compte sur vous pour en dresser un catalogue qui perpétue le souvenir de ma collection. » Je le lui promis. Quelques mois après, le 4 novembre, il s'éteignit doucement, avec la sérénité d'un homme qui a vaillamment accompli sa tâche et marqué sa place ici-bas.

Les désirs de M. Boutron seront accomplis. Sa collection d'autographes ne sera pas dispersée : ses deux gendres, M. Frémy, membre de l'Académie des sciences, dont le fils est un érudit distingué, et M. Ducloux, notaire honoraire, ont tenu à honneur de conserver intact ce précieux dépôt, dont le partage a été fait par un parent et ami, M. Perrot, commissaire-priseur honoraire. Je ne saurais trop féliciter les nobles héritiers de cette résolution, si conforme aux dernières volontés de l'illustre amateur, et tous ceux qui ont connu M. Boutron apprendront avec plaisir que cette collection, fruit de cinquante ans de recherches, restera dans son intégrité.

Un dernier mot. Il ne m'appartient pas de faire l'éloge de M. Boutron en tant que savant : ses collègues l'ont déjà fait ou le feront avec toute l'autorité désirable. Cependant il convient de citer ici les principaux travaux scientifiques de l'éminent chimiste, à savoir : *Traité des moyens de reconnaître les falsifications des drogues simples et composées;* 1823, in-8, en collaboration avec M. Bussy ; — *Manuel des eaux minérales*

naturelles; 1837, in-8; — *Analyse chimique des eaux qui alimentent les fontaines publiques de Paris*, 1848, in-8, — *Hydrotimétrie;* 1856, in-8. Ce dernier ouvrage est l'exposé de la découverte faite par M. Boutron, en 1854, de l'*Hydrotimètre,* instrument destiné à déterminer la composition des eaux.

ÉTIENNE CHARAVAY.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE DE LA GRAVURE EN ITALIE, EN ESPAGNE, EN ALLEMAGNE, DANS LES PAYS-BAS, EN ANGLETERRE ET EN FRANCE, par Georges Duplessis, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale; *Paris*, *Hachette*, 1880, 1 vol. gr. in-8.

C'est à M. Georges Duplessis qu'il appartenait d'écrire l'*Histoire de la gravure :* sa longue expérience, ses consciencieux travaux, sa haute compétence, lui permettaient de mener à bien une œuvre si difficile. La passion qu'il apporte dans l'accomplissement de ses fonctions de conservateur du cabinet des estampes, se montre dans le beau livre que la maison Hachette vient de publier. M. Duplessis aime son métier : aussi est-il devenu un maître en la matière, et ses jugements font-ils autorité dans le monde des artistes comme dans celui des amateurs.

M. Duplessis trace d'abord un historique rapide des origines de la gravure, qu'il fait remonter à 1406 pour la gravure en relief, et à 1446 pour la gravure en creux. Puis, il s'occupe, en premier lieu, de la gravure en Italie. En ce pays, cet art se manifesta dans les livres imprimés dès la seconde moitié du xve siècle. M. Duplessis étudie successivement les graveurs sur bois, les nielles, et la gravure en taille-douce à Florence, dans les villes du Nord, à Milan, à Parme, à Bologne et à Rome, et il nous conduit jusqu'à Morghen, Mercuri et Calamatta, qui ont soutenu en ce siècle l'honneur de l'école italienne.

L'Espagne ne fournit pas à M. Duplessis d'aussi longs développements que l'Italie. « L'histoire de la gravure en Espagne

est presque impossible à écrire. L'art de ce pays est à peine connu au dehors, et les historiens indigènes ou les hommes qui, ayant longtemps séjourné en Espagne, ont pu faire de l'art national une étude approfondie, s'accordent à reconnaître que la gravure fut peu pratiquée dans cette contrée, encore moins encouragée. » Cependant M. Duplessis cite une estampe exécutée sur bois au XVe siècle, et il passe en revue les graveurs espagnols, depuis frère Dominique jusqu'à Goya et Fortuny.

Les Pays-Bas tiennent une si grande place dans l'histoire de la gravure que nous nous bornerons à dire que M. Duplessis étudie avec le plus grand soin les graveurs sur bois au XVe siècle, sujet des plus intéressants, et les graveurs sur métal primitifs, et qu'il s'occupe ensuite plus spécialement de Rembrandt, Ruysdaël et Paul Potter, les princes de l'école hollandaise, et de Rubens, Van Dyck, Bolswert et Paul Pontius, les maîtres de l'école flamande.

C'est en Allemagne qu'on fit le plus usage de la gravure sur bois : Pfister publia, en 1461, le premier livre orné de planches gravées sur bois et imprimées typographiquement que l'on connaisse, *Des Edel Stein*. Le maître de 1466, Martin Schongauer et surtout Albert Dürer ont été étudiés plus particulièrement par M. Duplessis, qui termine son travail par les représentants de l'école allemande au XIXe siècle, Christian-Frédéric Muller, Jacques Felsing et Joseph Keller.

En Angleterre, M. Duplessis a d'abord parlé de la gravure sur bois dans les livres et il a consacré trois pages à William Caxton. Il a ensuite déterminé quelle part il convenait d'accorder à l'influence des artistes étrangers sur l'art en Angleterre. Enfin il a examiné les maîtres qui ont pratiqué la gravure en manière noire et les chefs de l'école humoristique, William Hogarth, James Gillray, Thomas Rowlandson et Georges Cruichshank.

C'est à la France que la majeure partie de l'ouvrage de M. Duplessis a été consacrée. Il faut lire ce beau tableau de l'histoire de la gravure en France. Les graveurs sur bois, les graveurs sur métal, l'école de Fontainebleau, les portraitistes,

Nicolas Poussin et Jean Pesne, Charles Le Brun et Gérard Audran, l'école de Watteau, les graveurs de vignettes, l'école de David, tels sont les points principaux de cette étude où la science et l'érudition de M. Duplessis se sont donné libre carrière. Nous avons été surpris cependant de ne pas rencontrer le nom de Marc Du Val, né vers 1530, mort en 1581, dont l'estampe des *trois Coligny* est, au dire de juges compétents, un des chefs-d'œuvre de l'art français au XVIe siècle, et méritait d'être signalée et même reproduite.

L'éminent historien, tout en rendant justice au talent des vignettistes du XVIIIe siècle, ne semble pas partager l'engouement qui s'est attaché à leurs moindres productions, et il s'étonne, non sans raison, du prix exagéré qu'obtiennent les gravures en couleur de De Bucourt. Enfin, il fait un bel éloge de notre école contemporaine, dont le chef le plus illustre est le vénérable Henriquel Dupont.

Après ce récit si attachant, M. Duplessis a décrit les procédés de la gravure sur bois et en taille-douce. Il a rappelé le physionotrace de Quenedey et rendu justice à l'héliographie, invention toute récente, qui se perfectionne chaque jour.

Enfin M. Duplessis a dressé, à l'usage des amateurs, un catalogue alphabétique des principaux graveurs, en indiquant les pièces « qui, dit-il, offraient un intérêt particulier et qui nous paraissaient donner la mesure exacte du savoir de leurs auteurs. » Ce manuel sera certainement un véritable classique pour les amateurs d'estampes.

Cet ouvrage, si remarquable à tous égards, a été édité avec le plus grand soin par MM. Hachette. Le format et les caractères employés en facilitent la lecture. Les illustrations, dans le choix desquelles se manifeste le goût excellent de l'auteur, relèvent encore l'intérêt de cette *Histoire de la gravure*. Soixante-treize gravures anciennes, de toutes les écoles, ont été reproduites en héliographie par le procédé de M. Amand Durand, sans compter que de nombreuses planches ont été semées dans le texte. Rien n'a été épargné pour que ce livre fût digne du public choisi auquel il s'a-

dresse, et nous ne doutons pas qu'il ait déjà obtenu un grand et légitime succès.

Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares, par Victor Duruy; *Paris, Hachette,* 1879, tomes I et II, 2 vol. in-8.

C'est en 1843 que M. Victor Duruy publia le premier volume de son *Histoire des Romains;* c'est en 1878 qu'a paru le tome sixième et dernier. Cet important ouvrage est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge; mais ce qu'il importe de signaler, c'est la nouvelle édition dont la maison Hachette a entrepris la publication. Ce qui fait l'originalité de cette nouvelle édition, c'est le mode d'illustration qui y est employé. Il y a cinquante ans, on ne mettait guère, dans les livres d'histoire, que des gravures épisodiques, amusantes parfois, mais rarement instructives, où la fantaisie des dessinateurs produisait les anachronismes les plus bizarres. Si on introduisait des portraits, ils étaient le plus souvent si mal choisis et si maladroitement interprétés, qu'ils ne présentaient plus qu'une lointaine ressemblance avec le personnage qu'ils prétendaient représenter. On s'est vite lassé de ces illustrations, qui étaient du domaine de l'imagerie, sans en avoir la naïveté. L'éducation scientifique du public a réclamé sur ce point une réforme complète. Les éditeurs ont alors cherché un système d'illustration rationnelle, basée sur la reproduction des monuments originaux. C'est celui que MM. Hachette ont appliqué à l'*Histoire des Romains* avec un rare bonheur. Ils ont voulu, suivant leur propre expression, « mettre en regard de l'Histoire romaine racontée l'Antiquité romaine figurée »; ils y ont brillamment réussi en s'adjoignant deux érudits d'une haute compétence : M. Cohen, conservateur du cabinet des médailles, et M. Eugène Müntz, bibliothécaire de l'école des Beaux-Arts. Médailles, camées, bustes, statues, peintures anciennes, objets d'art, telle a été la base de l'illustration. On y a joint des paysages pris sur les lieux, des théâtres d'événements célèbres, des plans, des restitutions de monuments anciens : aussi est-ce un véritable plaisir que de feuilleter cette

Histoire des Romains, dont le texte est si heureusement commenté. Que de lecteurs, grâce à cette édition nouvelle, se retremperont dans l'étude de l'histoire et de l'antiquité romaines, négligée, pour ne pas dire oubliée, depuis la sortie du collège. Combien achèteront cet ouvrage pour leurs enfants, et, l'ayant une fois ouvert, le liront avec contentement et avec fruit ! A chaque page une figure fixe l'attention, et, sans fatigue, on arrive vite à la fin du volume. On a vécu, pendant quelques heures, avec ce peuple, avec ces personnages dont nous entretient M. Duruy, et, qui plus est, on en garde une vision exacte et saisissante. Est-il besoin d'ajouter qu'un tel livre doit figurer dans toutes les bibliothèques?

La nouvelle édition de l'*Histoire des Romains* comprendra six ou sept volumes, dont deux sont actuellement en vente. Le premier va des origines de Rome à la fin de la deuxième guerre punique; le second nous conduit de la bataille de Zama au premier triumvirat.

Saint Vincent de Paul et sa mission sociale, par Arthur Loth, ancien élève de l'École des Chartes; *Paris, D. Dumoulin*, 1880, gr. in-8.

Le nom de saint Vincent de Paul est universellement populaire. La charité a cela de merveilleux que devant elle s'effacent les questions de partis et d'opinions. Or, saint Vincent de Paul n'a-t-il pas été la plus parfaite personnification de la charité, dans notre pays, tout au moins ? Sa vie a été souvent écrite, par Abelly d'abord, et, en dernier lieu, par l'abbé Maynard. Mais on ne saurait trop la raconter, et c'est un sujet vraiment heureux qu'a choisi M. Dumoulin.

L'habile éditeur a confié à M. Arthur Loth, ancien élève de l'École des Chartes, le soin de tracer un tableau fidèle de la vie et de la mission sociale de saint Vincent de Paul. L'érudit archiviste a rempli consciencieusement une tâche qui était pour lui pleine d'attrait. Il a divisé son œuvre en cinq parties : 1° La Vocation; — 2° les Œuvres; — 3° l'Action; — 4° le Saint; — 5° la Postérité.

Le travail de M. Loth est précédé d'une introduction où M. Louis Veuillot exalte la charité chrétienne : ce morceau est mordant et exclusif, comme tout ce qu'écrit le célèbre polémiste. Trois appendices terminent le volume : La Société de Saint-Vincent de Paul, par Ad. Baudon ; — Saint Vincent de Paul dans la littérature, par Aug. Roussel ; — L'Art et la Charité, par E. Cartier.

Tel est le sommaire du texte de cet ouvrage. Il faut parler maintenant des illustrations, car là surtout est la nouveauté de ce volume. M. Dumoulin a dirigé, il y a quelques années, chez MM. Didot, la publication de plusieurs ouvrages illustrés, qui ont obtenu un brillant succès : on se souvient de la *Jeanne d'Arc*, de M. Wallon, et de la *Vie de Jésus-Christ*, par M. Louis Veuillot. Maintenant qu'il a fondé une maison d'édition, il peut donner libre carrière à ses goûts : c'est ce qu'il a fait pour la *Vie de saint Vincent de Paul*. « Nous avons voulu, dit-il lui-même, d'après les monuments de l'art, mettre en lumière l'histoire de la charité chrétienne et l'action sociale de cette charité dont saint Vincent de Paul est, aux temps modernes, le héros le plus illustre. Nous avons essayé de donner, par l'iconographie, un corps aux vérités divines. » C'est là, on le voit, une illustration toute nouvelle, une innovation dont il faut tenir compte. M. Dumoulin a dressé, pour l'intelligence des lecteurs, une table raisonnée des illustrations, qui comprennent trois grandes divisions : 1° la charité avant saint Vincent ; — 2° la charité de saint Vincent ; — 3° la charité après saint Vincent. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cette méthode d'illustration, qui est des plus instructives. Presque à chaque page on rencontre une gravure intéressante, reproduisant un tableau de maître, un portrait de personnage célèbre, une vue de monument, un fac-similé d'écriture ; c'est un véritable album, où est entré tout ce qui de près ou de loin touchait au sujet traité. Si on peut critiquer parfois le choix de quelques illustrations, si la diversité des procédés de reproduction employés dans ce livre n'est pas approuvée par quelques-uns, il est impossible — même aux esprits les plus chagrins — de ne pas reconnaître la

somme de travail et d'efforts que représente le volume par lequel M. Dumoulin a si heureusement soutenu sa réputation d'éditeur.

La Suisse, études et voyages a travers les 22 cantons, par Jules Gourdault; *Paris, Hachette,* 1880, 1 vol. gr. in-4.

La deuxième partie du grand ouvrage de M. Jules Gourdault sur la Suisse est digne de la première. L'auteur nous fait voyager, cette année, dans les cantons d'Uri, du Tessin, des Grisons, de Glaris, de Saint-Gall, d'Appenzell, de Thurgovie, de Schaffhouse, de Zurich, d'Argovie, de Bâle, de Soleure, de Fribourg et de Neuchatel. On le suit volontiers dans ces excursions que si peu de voyageurs peuvent exécuter dans leur ensemble. Grâce à de superbes et nombreuses gravures, on voit les sites les plus curieux, les types les plus intéressants, et il semble qu'on parcourt soi-même ce pays si attrayant. A ceux qui n'ont jamais visité la Suisse, cet ouvrage donne l'illusion du voyage; à ceux qui l'ont explorée, il rappelle heureusement les plaisirs des excursions passées et il en révèle de nouvelles à faire une prochaine fois. Dans les deux cas il charme ses lecteurs : quel plus bel éloge peut-on faire d'une œuvre où le texte et les illustrations se complètent merveilleusement?

Nouvelle géographie universelle, par Élisée Reclus; *Paris, Hachette*, 1879, tomes IV et V, 2 vol. in-4.

L'œuvre de M. Élisée Reclus se continue sans relâche. Les tomes IV et V ont été récemment offerts au public; l'un comprend l'Europe du Nord-Ouest, c'est-à-dire la Belgique, la Hollande et les Iles Britanniques; l'autre décrit l'Europe scandinave et russe.

En parcourant ces superbes volumes, on reste stupéfait de l'immensité du travail de l'éminent géographe, et on comprend avec peine qu'un seul homme suffise à une si grande tâche. Il est glorieux pour M. Reclus d'attacher son nom à ce monument géographique; les éditeurs ne méritent pas moins de reconnaissance. Non contente de sa juste et ancienne célébrité, la maison Hachette ne laisse jamais échapper une occasion de se montrer digne de son passé. Fidèle à la noble tradition de son fondateur,

elle entreprend la publication d'ouvrages de premier ordre et elle maintient ainsi hautement et fièrement la réputation de la librairie française. La *Nouvelle géographie universelle* ne pouvait échapper à la sollicitude des éminents directeurs de la maison Hachette, qui, une fois de plus, ont bien mérité de tous les lettrés.

D. Bikélas, Louki Laras, traduit du grec par le marquis de Queux de Saint-Hilaire; *Paris, Calmann Lévy,* 1879, in-18.

M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire est un helléniste fort distingué et un philhellène des plus ardents. Pour se reposer des labeurs de sa savante édition d'Eustache Deschamps, il a traduit un roman d'un des écrivains les plus remarquables de la Grèce contemporaine, M. Dimitrios Bikélas. *Louki-Laras* est un tableau de l'état de la Grèce en 1821. Le traducteur nous donne de cet ouvrage un résumé que nous croyons devoir reproduire : « Ce n'est pas cette histoire (de la révolution grecque) que raconte l'auteur de *Louki-Laras :* il la suppose suffisamment connue de tous ses lecteurs, puisqu'il écrit pour des Grecs. Il a seulement voulu placer au milieu de ces événements un jeune homme, doué d'un naturel bon et honnête, mais sans grandes aspirations nationales ou patriotiques. Ce jeune homme ne sait, du mouvement insurrectionnel de la Grèce, que ce que lui en apprennent les persécutions et les cruautés des Turcs; il en est le témoin involontaire, ou bien il en entend le récit en fuyant les pays, autrefois calmes et tranquilles, où son père se livrait au commerce et où il espérait lui succéder paisiblement. Voilà ce que l'auteur a raconté dans un style simple, sobre, d'une lecture aussi facile qu'agréable. Les événements principaux de cette guerre, qui était pour la Grèce une question de vie ou de mort, son héros ne les connaît que par ouï-dire; il n'y est mêlé qu'une seule fois et malgré lui, lorsqu'il se rend à Nauplie, pour aller demander un emploi à Théodore Négris; mais bientôt la vue et le tumulte du camp l'épouvantent et le font fuir. Ce sont donc les impressions d'un simple particulier et les épisodes de sa vie que l'auteur a voulu nous faire con-

naître; mais ce simple particulier se trouve jeté au milieu de la période la plus héroïque de l'histoire de la Grèce moderne : de là l'intérêt. »

Nous ne doutons pas que le roman de M. D. Bikélas soit favorablement accueilli en France.

Poésies choisies et pièces inédites de Alexis Piron, avec une notice bio-bibliographique par Honoré Bonhomme ; *Paris, Quantin*, 1879, in-18.

La collection des petits poètes du XVIIIe siècle, si bien dirigée par M. Octave Uzanne, vient de s'enrichir d'un choix de poésies de Piron. On ne peut prononcer ou écrire le nom de l'auteur de la *Métromanie* sans que celui de M. Honoré Bonhomme se présente aussitôt à l'esprit. M. Bonhomme, en effet, a eu la bonne fortune de retrouver une grande partie des manuscrits autographes de Piron. Il en a tiré deux volumes d'œuvres inédites qui ont ramené l'attention du public lettré sur ce poète tant soit peu oublié. Aussi nul n'était plus à même de nous parler une fois de plus du rival dramatique de Voltaire. C'est ce que M. Bonhomme a fait avec autorité dans une substantielle préface, où la vie privée et littéraire de Piron est exposée avec l'érudition habituelle à l'éminent biographe. Une bibliographie exacte des œuvres de l'auteur, une liste des bustes et des portraits de Piron et une note des pièces de théâtre auxquelles le poète a servi de texte ou de prétexte, complètent le travail de M. Bonhomme. Le choix des pièces qui composent le volume est heureux. Un portrait de Piron et le fac-similé de son écriture illustrent ce livre, qui est imprimé avec luxe, et qui fait honneur à la fois à MM. Bonhomme, Uzanne et Quantin.

L'Histoire de France depuis 1789 jusqu'en 1848, racontée a mes petits-enfants par M. Guizot, leçons recueillies par Madame de Witt, née Guizot; *Paris, Hachette*, 1879, 2 vol. gr. in-8.

L'histoire contemporaine est généralement celle qu'on connaît le moins ; c'est cependant celle où les générations nouvelles

pourraient puiser les plus précieux enseignements. Ç'a été longtemps de règle d'étudier l'histoire des Hébreux, des Grecs, des Romains et autres peuples de l'antiquité, et d'ignorer celle de son propre pays. On s'arrêtait, pour la France, à 1789, comme si la société moderne, issue de la Révolution, n'avait pas intérêt à bien connaître l'histoire de sa formation et de ses diverses phases. Récemment on a introduit, dans l'enseignement public, la période qui s'étend de 1815 à 1870. Mais les récits qui concernent cette époque ne sont pas nombreux, et ceux qui existent ne concernent que des faits particuliers. L'ouvrage rédigé par Madame de Witt à l'aide des notes de M. Guizot a donc une incontestable utilité. Il résume habilement l'histoire de la Révolution et du premier empire : la légende y a généralement peu de part; l'ambition et les violences de Napoléon n'y sont pas dissimulées. A partir de 1815 le récit prend l'intérêt de *Mémoires* personnels. M. Guizot, en effet, appartient dès lors à la politique active; ce qu'il raconte, il l'a vu; les jugements qu'il porte émanent d'un homme d'État. La partie qui comprend la monarchie de Louis-Philippe est, à ce point de vue, la plus intéressante. C'est avec une sympathie bien naturelle qu'a été fait le récit des événements écoulés de 1830 à 1848, et qu'il a été transcrit par Madame de Witt. L'ouvrage entier est d'une lecture agréable et instructive; jeunes et vieux y trouveront un tableau bien présenté de l'histoire contemporaine. C'est là un travail qui manquait jusqu'ici, et qu'il faut savoir gré à Madame de Witt d'avoir mis au jour.

Les deux volumes, qui s'adressent particulièrement à la jeunesse, sont illustrés de plus de 200 gravures représentant les faits les plus considérables et les portraits des personnages les plus importants. Les documents sur l'époque contemporaine sont rares, et la fantaisie du dessinateur s'est donné libre carrière. Aussi quelques illustrations laissent à désirer, et certains portraits n'ont pas le degré de ressemblance nécessaire. Je pourrais citer des exemples, mais il ne s'agit pas ici d'un livre d'érudition; et puis je craindrais d'imputer aux dessinateurs des erreurs qui souvent sont le fait de l'interprétation des graveurs.

LES DERNIERS MORTS

VALENTIN (EDMOND)

Représentant du peuple en 1848 et en 1876, dernier préfet de Strasbourg, sénateur du Rhône, mort le 4 novembre.

CHEVALIER (MICHEL)

Economiste, membre de l'Institut, sénateur de l'Empire, mort le 28 novembre.

VIENT DE PARAITRE

A LA LIBRAIRIE CHARAVAY FRÈRES

Giulietta et Romeo, nouvelle de Luigi da Porto, traduction, préface et notes par Henry Cochin ; 1 vol. in-16 jésus, imprimé en caractères elzéviriens à 600 exemplaires sur papier de Hollande. 10 »

12 exemplaires sur papier de Chine, revêtus d'une couverture de satin bleu. . . . . 25 »

Ce volume, qui est le sixième de la *Collection choisie*, est orné de deux planches gravées, reproduisant la tête de cire de Raphaël, conservée au musée de Lille, et des médailles italiennes, de trois gravures en pleine page, représentant le Saint-Georges de Donatello, le balcon de Giulietta et sa chambre à coucher, et d'un grand nombre de têtes de page, fleurons et ornements piqués, faits spécialement pour ce livre.

Légendes de Fontainebleau, par Mme Julie Lavergne ; 1 vol. in-18 de 300 pages 3 50

Ce nouveau volume de l'auteur, si goûté, des *Neiges d'antan* et des *Légendes de Trianon*, comprend les nouvelles suivantes : *Christine de Suède ; — L'Ermite de Franchard ; — Moretta* (histoire de la célèbre religieuse de Moret) ; — *Marjolaine*.

Archives des Corporations des Arts et Métiers, documents publiés et annotés par Georges-Claudius Lavergne ; 3e fascicule, in-8 raisin, sur papier ordinaire. 1 50

Exemplaires sur papier de Hollande. 2 50

Ce troisième fascicule comprend le célèbre discours prononcé par l'avocat général Séguier en faveur des corporations. — Les exemplaires sur papier de Hollande contiennent un portrait gravé de Séguier d'après Cochin.

*Toutes ces publications, ainsi que celles dont il est rendu compte dans le présent numéro, seront fournies aux abonnés de l'*Amateur d'Autographes *avec 10 pour 100 de remise.*

Le Directeur-propriétaire-gérant :

Étienne Charavay.

Paris. — Imp. Motteroz, rue du Four-Saint-Germain, 54 bis

N° 315 — Dix-Septième année — Décembre 1879

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

REVUE RÉTROSPECTIVE ET CONTEMPORAINE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION

DE

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE



CHARAVAY FRÈRES

RUE DE SEINE, 51

PARIS

FRÉDÉRIC NAYLOR

4, MILLMAN ST., BEDFORD ROW

LONDRES

SOMMAIRE

LISTE DES RÉDACTEURS

E. DE BARTHÉLEMY — FIRMIN BOISSIN — HONORÉ BONHOMME — ALFRED BOVET
BARON FEUILLET DE CONCHES — BENJAMIN FILLON — ÉD. FOURNIER
ANATOLE FRANCE — BARON DE GIRARDOT — RENÉ KERVILER
PAUL LACROIX — LORÉDAN LARCHEY — LÉON DE LA SICOTIÈRE
M. DE LESCURE — TH. LHUILLIER — MOULIN
CH. READ — ADOLPHE ROCHAS
MAURICE TOURNEUX

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

L'Amateur d'autographes paraît une fois par mois par fascicule de 16 pages in-8°, orné d'un fac-similé dans le texte ; le prix de l'abonnement est fixé :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Six mois.	6 fr.	Six mois.	7 fr.
Un an.	10 fr.	Un an	12 fr.

On s'abonne pour l'Étranger chez les libraires suivants :

LONDRES : F. Naylor.
— A. Thibaudeau.
BERLIN : August Spitta.
LA HAYE : Martinus Nijhoff.
LEIPZIG : Otto-August Schulz.
TURIN : Bocca frères.
MILAN : L. Arrigoni.
BRUXELLES : Van Trigt.
MADRID : Bailly-Baillière.
S.-PÉTERSBOURG : J. Issakoff.
MOSCOU : Gauthier.
STOCKHOLM : Samson et Wallin.

Les Abonnés de l'Amateur d'autographes reçoivent gratuitement les bulletins à prix marqués et les catalogues de ventes publiques de la maison J. Charavay aîné.

Les demandes d'abonnement et toutes les communications relatives au Journal doivent être adressées, franco, à M. Ét. Charavay, rue de Seine, 51.

L'AMATEUR

D'AUTOGRAPHES

Numéro 315. Décembre 1879.

I

PARTIE HISTORIQUE

PIÈCES INÉDITES

ÉTAT DE LA FRANCE EN 1821

Rapports faits par le comte Barbé-Marbois, alors premier président de la Cour des Comptes, au comte Siméon, ministre de l'Intérieur, sur l'état des départements de l'Ouest et sur les moyens de rendre la pairie de plus en plus utile.

« Noyers, le 30 septembre 1821.

» Monsieur le Comte,

» Je n'ai eu garde d'oublier qu'au moment de me rendre dans les départemens de l'Ouest, vous m'avés autorisé à vous transmettre les observations que je serais à portée de faire, quand même elles ne se rapporteraient pas à l'objet principal de ma tournée, la visite des prisons. Je prépare mon rapport sur cette visite ; en attendant je vais tenir la promesse que j'ai faite à votre Excellence.

» Je n'étais annoncé, ni comme libéral ni comme exagéré dans le sens opposé. Ce n'est cependant pas des personnages en fonctions que j'ai attendu les renseignemens les plus sûrs. En

général, ils s'expriment vaguement jusqu'à ce que le sentiment de l'interlocuteur leur soit connu, et alors ils y abondent ou ils se taisent. Ailleurs, j'ai trouvé de la disposition à la confiance. Beaucoup de notions venaient comme d'elles-mêmes à moi, et sous le prétexte de me parler des prisons, des communications m'ont été faites des deux parts.

» J'ai eu plus d'une occasion de reconnaître que dans les extrêmes les partis ne sont pas réconciliés. Ni l'un ni l'autre ne croyent à la durée de ce qui existe, et chacun se prépare, ou à un changement, ou à la résistance. Chaque faction (car ce n'est pas autre chose, en présence de lois fondamentales de l'État), chaque faction a ses chefs, ses correspondans et certainement un centre où il est près à se montrer en cas d'événement, mais tout cela est en bien petit nombre.

» La Noblesse mécontente ou vaniteuse est d'un côté. De l'autre sont les demi-soldes et les nombreux patriotes qui se promettaient des avantages que la fin de Bonaparte a fait évanouir. Ce serait se tromper que de compter sur l'affection des uns et des autres. Ils attendent, mais dans cette attente les années s'écoulent, les espérances s'affaiblissent ; on se lasse de désirer la guerre civile ou étrangère, et je crois que si on peut gagner du temps par le système maintenant suivi, les passions finiront par s'amortir ; les débris de l'armée vieilliront et disparaîtront : les gentilshommes s'habitueront à être percepteurs ou employés, et même à labourer leur champ, comme font déjà quelques-uns, et cela est le mieux.

» On se rassure, d'ailleurs, quand on considère combien le parti des indifférens est nombreux. Ils forment la grande masse du peuple français.

» Déjà, malgré les efforts des mécontens, on peut remarquer la tranquillité des campagnes et même des villes. Il n'y a aucune trace des agitations que nous avons vues avant le retour du Roi. Les inquiétudes sur le sort de la constitution ne se montrent nulle part. Chacun se croit possesseur à perpétuité des biens dont la Révolution l'a rendu maître, et comme s'il les tenait de ses pères. Cette confiance est d'un si grand prix qu'il faut pré-

venir avec soin tous les incidens qui pourraient la troubler. L'indifférence cesserait au moment où ces intérêts seraient compromis.

» Ce qu'on demande néanmoins de tous côtés, c'est plus de fixité dans la marche du Gouvernement. Les ignorans, comme les plus éclairés, apperçoivent les hésitations, et tous en sont fatigués.

» Il est un point délicat à toucher, surtout quand on est sans mission, et pourtant je romps le silence, parce qu'il peut être utile de le rompre.

» J'ai parlé d'indifférence. Si elle continuait, ce serait une véritable maladie dans un gouvernement monarchique. Il faut qu'on y soit attaché ; il faut qu'on aime le Roi. Ce sentiment est à créer pour toute la génération qui n'a pas trente ans. Prétendre ou montrer le contraire, est pure hypocrisie.

» Je ne finirai pas sans dire un mot des missions et des Jésuites. Ils troublent la paix des familles et les testamens sont dictés au confessionnal. Les curés et même les plus considérables de nos prêtres n'osent les repousser et gémissent de voir des étrangers monter en chaire, faire toutes les fonctions du ministère, et affaiblir ainsi le respect et la confiance due aux ecclésiastiques sédentaires. La conduite de ceux-ci est généralement bonne et on pourra regretter d'avoir diminué leur influence et le respect qui leur est dû.

» J'ai vu du bien, j'ai vu du mal ; je joins ici une note qui m'a été suggérée par la situation dans laquelle j'ai voyagé.

» Je prie Votre Excellence d'agréer l'assurance de ma très haute considération et de mon ancien et bien sincère attachement.

» Marbois »

Observations sur les moyens de rendre la Pairie de plus en plus utile.

« La Pairie de France existe depuis sept ans : ses formes extérieures lui donnent beaucoup d'éclat ; ses attributions judi-

ciaires sont importantes; elle les a toujours exercées avec sagesse et dignité, même dans ce dernier jugement dont elle aurait pu ne pas être saisie. D'un autre côté, elle est faiblement constituée : elle n'est pas, comme on l'avait espéré, le contre-poids de l'autre Chambre; et les efforts du Gouvernement, soit pour diriger celle-ci, soit pour lui résister, montrent bien que c'est là que réside toute la force de la représentation nationale. Si la Chambre des Pairs est quelquefois importune, ce n'est guère que par des discours.

» Changer cet état de choses sera l'ouvrage du temps et d'un long temps. Peut-être même aucun changement n'aura lieu, et la part de la Chambre des Pairs à la législation se réduira à n'être pour l'ordinaire qu'une formalité.

» Je crois qu'on rendrait l'institution plus réellement utile au roi, au peuple français et au Gouvernement, par quelques fonctions dont les Pairs pourraient être individuellement chargés. La considération qui en résulterait pour cette Chambre n'est que l'objet secondaire; l'utilité publique est le but principal.

» Nous avons une constitution, mais elle n'est pas encore organisée. Parmi ceux qui y sont le plus intéressés, tous n'y croyent pas sincèrement : les uns voudraient fortifier l'élément populaire, déjà assez puissant; les autres ranimer l'aristocratie défaillante. Chacun attend ce que les choses vont devenir. Tel a été le cabinet lui-même dans ses oscillations, et dans le moment présent il adapte du mieux qu'il peut les règles nouvelles aux anciennes maximes et formes de l'administration; c'est ainsi, par exemple, qu'il a cru obtenir un triomphe quand il est parvenu à introduire dans les cours d'assises les germes d'un retour à nos anciens tribunaux.

» Pour moi, persuadé du danger des irrésolutions et de la nécessité d'une marche franche et décidée, j'aimerais autant les trois ordres assoupis, comme ils l'étaient, la haute et basse justice, les privilèges, la vénalité, les parlemens et leur haute police, que l'état incertain et précaire où nous sommes.

» Mais, convaincu en même temps que notre constitution sincèrement exécutée est mille fois préférable, je voudrais faire

revivre une ancienne institution de la monarchie qui s'adapterait facilement et très utilement à la constitution de la Chambre des Pairs.

» Les commissaires *(Missi)* envoyés par nos rois dans les provinces avaient charge de prendre connaissance des abus et de tout ce qui appartenait à l'ordre et à l'administration de la Justice : ces missions tenaient en haleine les administrateurs locaux, et lorsque les choix étaient bien faits, la présence du commissaire rassurait le peuple et suffisait pour prévenir tout excès d'autorité ou pour corriger ceux qui avaient eu lieu. Étrangers dans la province, exempts d'aversion ou d'affection, ils étaient impartiaux dans les jugemens qu'ils portaient des individus ; les comptes qu'ils venaient ensuite rendre aux rois ou à leurs ministres étaient plus propres à les éclairer que ceux des comtes, de leurs lieutenants et autres officiers sédentaires et locaux, qui pouvaient avoir intérêt à cacher la vérité. Un envoyé sage et consciencieux s'abstenait de toute familiarité avec les gens du pays : point de fêtes, point de banquets, il était accessible à tous, et les plus élevés, comme les moindres, venaient à lui avec confiance, lui parlaient librement et sans craindre de se compromettre. Cette institution était singulièrement appropriée à une monarchie, et elle était à la fois aristocratique et populaire. Elle prévenait le relâchement, les vexations ; elle corrigeait les grands inconvéniens qui résultent de la distance des différentes parties au centre de l'État, et c'est par ces envoyés que le monarque était comme présent partout.

» Quand Charlemagne introduisit ces commissaires dans le gouvernement de l'État, les circonstances étaient assez semblables à celles où nous nous trouvons. Un grand changement venait d'être opéré dans la constitution. Il fallait assurer l'exécution des lois nouvelles faites par les parlemens, et empêcher que dans l'embarras qui accompagne toujours les déplacemens du pouvoir, chaque magistrat n'agît d'après ses préjugés, ses erreurs ou son intérêt particulier.

» Je voudrais que tous les ans, en imitation de cet ancien usage, dix à douze Pairs, à qui leur âge et leur fortune permet-

traient ces voyages, fussent présentés par la Chambre au Roi, qui en choisirait cinq à six et qui les chargerait de visiter un ou plusieurs départemens désignés suivant les circonstances et en telle sorte que les visites ne fussent jamais prévues, mais pussent, au contraire, d'une année à l'autre, être renouvellées au besoin dans les mêmes départemens. Les présentations ne pourraient tomber que sur des Pairs connus par leur attachement au Roi et à la Constitution. Au cas contraire, le Roi s'abstiendrait de nommer.

» Il conviendrait que chaque nomination ne fût que pour une seule mission et fût limitée quant à la durée. Des ministres patriotes seraient heureux de se voir ainsi secondés, et ils n'en pourraient jamais prendre de l'ombrage, car le Roi ne ferait ses choix qu'après les avoir consultés, et il pourrait, suivant le cas, suspendre ses nominations.

» Si d'autres ministres pouvaient craindre une institution aussi utile, cette crainte même prouverait qu'elle est nécessaire; mais elle ne serait vraiment redoutable que pour des hommes incapables et tenus en tutelle par leurs subordonnés. Ceux-ci, j'en conviens, craindraient un tel établissement, car le mystère fait leur force.

» Il faudrait que ces missions eussent le caractère du plus grand désintéressement, qu'elles fussent, autant que les circonstances le permettraient, aux frais de l'envoyé, qu'elles ne fussent le motif d'aucune demande, la cause d'aucune faveur ; bien remplies, elles obtiendraient la plus haute récompense à laquelle un Pair de France puisse aspirer : l'estime du Prince et la reconnaissance publique.

» A Noyers, le 30 septembre 1821. »

VARIÉTÉS

MICHEL CHEVALIER

Michel Chevalier fut un des plus fidèles disciples de Saint-Simon, et devint, en 1830, à l'âge de vingt-quatre ans, directeur du *Globe*. Nous avons entre les mains une lettre de lui, adressée le 5 octobre 1831, à la princesse Belgiojoso. Elle a été écrite sur un papier avec l'en-tête imprimé du journal *Le Globe, journal de la doctrine de Saint-Simon, passage Choiseul, n° 77, et rue Monsigny, n° 6.*

« Paris, le 5 octobre 1831.

» Madame,

» Je viens d'apprendre par mon frère Duveyrier que le *Globe* vous avait manqué pendant quelques jours et que vous aviez attribué le fait à l'administration du *Globe*. Veuillez, Madame, vous détromper. Nous n'avons pas eu la pensée de vous supprimer le *Globe*. Les sentiments que nous inspire votre généreux dévouement à la cause du progrès et l'intérêt que vous paraissez porter à nos doctrines ne nous permettent pas de songer à une semblable suppression. Ce sera la négligence de nos porteurs ou peut-être celle de votre portier qui aura égaré votre journal pendant deux jours.

» Agréez, Madame, l'assurance de ma respectueuse considération.

» Michel Chevalier. »

Vingt ans plus tard, l'ex-saint-simonien était devenu un de nos plus célèbres économistes. Depuis 1846, il s'était voué à la doctrine du libre échange. Dépossédé de sa chaire d'économie politique au Collège de France, il publia, en 1851, un *Examen du système commercial connu sous le nom de système protecteur*. Il distribua son opuscule à tous ceux que cette question pou-

vait intéresser : le 23 mai 1851, il écrivit en ces termes à un économiste qui habitait Marseille :

« Monsieur et cher confrère,

» Le courrier d'hier a dû vous apporter deux exemplaires d'une brochure qui a pour objet la discussion du système dit *protecteur*. C'est une question qui a fait beaucoup de chemin, excepté dans le sein de l'Assemblée qui, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, n'a rien oublié ni rien appris.

» Je reçois presque chaque jour à ce sujet des lettres de personnes plus ou moins considérables qui abondent dans ce sens.

» Vous avez vu dans les *Débats* d'hier le manifeste de M. Jean Dollfus, chef de la grande maison Dollfus-Mieg. C'est une cause à laquelle votre coopération rendrait de grands services. Si vous jugiez bon de reproduire un extrait de cette brochure, je vous recommanderais ce passage de la page 40 (VII, le régime protecteur ne peut être maintenu, même transitoirement, etc.).

» A Marseille, et soutenu par vous, un système de commerce libéral ne peut manquer d'être fort goûté.

» Croyez à mes sentiments les plus distingués.

» Michel Chevalier.

» Ce 23 mai 1851. »

L'avènement de l'Empire fut favorable à Michel Chevalier, qui reprit sa chaire au Collège de France et fut appelé au Conseil d'État. Le célèbre économiste continua sa campagne en faveur du libre échange. Dans une lettre du 10 juillet 1854, nous trouvons ce passage caractéristique :

« Notre entreprise de la liberté du commerce gagne des prosélytes tous les jours. Le ministère du commerce paraît dormir. Il s'amuse à la bagatelle de la porte, il fait des décrets sur l'iode

et le sel de Creuznach! Laplace n'est pas le seul ministre auquel s'applique le mot de l'Empereur qu'il se noyait dans les infiniment petits. »

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le statuaire J.-B. Carpeaux, sa vie et son œuvre, par Ernest Chesneau; *Paris, Quantin*, 1880, in-8.

Jean-Baptiste Carpeaux, né à Valenciennes le 11 mai 1827, mort à Paris le 12 octobre 1875, fut un des plus grands sculpteurs de ce siècle. Ses œuvres, vraiment extraordinaires, ont étonné ses contemporains et ont forcé leur admiration. Si, dans l'histoire de l'art français, on voulait chercher un ancêtre à Carpeaux, il semble que le nom de Pierre Puget viendrait naturellement à l'esprit. Issu d'une famille d'artisans, Carpeaux a éprouvé toutes les angoisses de la misère; il lutta avec énergie, et, grâce à des protecteurs charitables, il vint étudier à Paris (1844) où, après plusieurs échecs, il obtint le grand prix de sculpture (9 septembre 1854). De Rome il envoya le fameux groupe d'Ugolin, qui prouva que l'élève était devenu un maître. Rentré en France, il exécuta pour le pavillon de Flore aux Tuileries ce superbe bas-relief que l'incendie a heureusement épargné, et pour l'Opéra le groupe de la Danse, qui fut l'objet de tant de controverses. Ses dernières œuvres furent la fontaine de l'Observatoire et la statue de son compatriote le peintre Watteau. Une maladie incurable changea la fin de la vie de Carpeaux en un supplice épouvantable. La générosité du prince Stirbey adoucit la rigueur des derniers jours du grand artiste. M. Wallon, alors ministre de l'instruction publique, envoya au mourant la croix d'officier de la Légion d'honneur. Après une longue et horrible agonie, Carpeaux expira le 12 octobre 1875. Il n'avait que quarante-huit ans.

Telle est la carrière que M. Ernest Chesneau vient de retracer. L'honorable écrivain fut l'ami intime, le conseiller fidèle

de Carpeaux; il aimait cet artiste, dont il avait un des premiers proclamé le génie : il admirait ses œuvres. Nul ne pouvait mieux que lui rendre hommage à une des gloires artistiques de la France. C'est un monument qu'il a élevé à Carpeaux, et l'on ne peut lire sans émotion ce récit, écrit avec amour, d'une vie si pleine de travaux incessants, de luttes et de souffrances inouïes.

Le volume est richement illustré : toutes les œuvres de Carpeaux y sont reproduites; on y trouve notamment les bustes si saisissants qu'il fit de Charles Garnier et d'Alexandre Dumas fils. Les photogravures me paraissent mieux réussies que les eaux-fortes. En somme, c'est un bel et intéressant ouvrage, auquel le plus heureux succès est assuré.

GIULIETTA ET ROMEO, NOUVELLE DE LUIGI DA PORTO, traduction, préface et notes par Henry Cochin; *Paris, Charavay frères*, 1879, in-16 jésus.

La nouvelle de Luigi da Porto est le prototype du drame de Shakespeare : la traduction de M. Henry Cochin est d'une fidélité qui n'exclut pas l'élégance. La préface est l'œuvre d'un lettré délicat, amoureux de son sujet. Le volume est illustré selon la méthode rationnelle qu'a inaugurée la *Collection choisie*. Il ne nous appartient pas de faire l'éloge de ce volume, et nous nous contenterons de reproduire le compte rendu qu'un maître en l'art d'écrire, M. Paul de Saint-Victor, a fait de *Giulietta et Romeo* dans le *Moniteur Universel* du 8 décembre. Le célèbre critique, après avoir parlé avec sympathie de la publication de M. Gustave Gruyer sur Savonarole, s'exprime en ces termes :

« Un livre de même race, et presque de même école, est le *Giulietta et Romeo* de Luigi da Porto, traduit par M. Henri Cochin, et publié par MM. Charavay : « Histoire nouvellement » arrivée — dit le titre de 1535 — de deux nobles amants, » avec leurs lamentables morts, telle qu'elle advint dans la cité » de Vérone, au temps du seigneur Bartolomeo Scala. » —

Récit vénérable entre tous les contes des *Novellieri* italiens; l'origine du *Roméo et Juliette* de Shakespeare est là. La nouvelle de Luigi da Porto est « l'aube aux yeux gris », — pour parler la langue du poète, — d'où jaillit l'astre tragique qui a enflammé et ébloui le monde. On ne saurait donc qu'approuver l'éditeur et le traducteur d'avoir enchâssé ce texte primitif d'un poème immortel, dans une sorte de reliquaire typographique, émaillé de gravures exquises, serti de notes et de commentaires raffinés. Le mode d'illustration qu'ils ont adopté est d'une originalité séduisante. L'invention et la fantaisie n'y ont aucune part; les scènes du récit et du drame n'y sont point admises. C'est au moyen d'images et de personnages reproduits d'après les premiers types de la Renaissance italienne, que M. Calmettes, le metteur en scène de ce fin volume, a rendu l'impression du temps et des lieux où le lecteur se trouve transporté par la nouvelle de Luigi da Porto. Imaginez un accompagnement discret et lointain, en harmonie avec le chant qu'il interprète à sa guise, sans traduire exactement ses paroles, par des accords sympathiques et des à-peu-près délicats. Roméo est probablement un être imaginaire, mais l'éphèbe italien a en lui son idéal et sa fleur, et le *Saint Georges* de Donatello semble fait exprès pour le figurer. Juliette n'a jamais été que la fille du rêve, mais on peut croire la reconnaître dans cette adorable tête de cire du musée de Lille, à demi morte, à demi vivante, dont qui la voit devient amoureux. Luigi da Porto ayant vécu à la cour d'Urbin, les médailles de ses ducs et de ses duchesses, gravées par Pisanallo et par Sperandio, ornent avec à propos les pages de l'introduction. De petites vues de Vérone et de Vicence complètent la décoration, j'allais dire la ciselure ingénieuse de ce joyau littéraire. Il fait honneur à M. Charavay, auquel les curieux doivent déjà toute une série de charmantes plaquettes que nous feuilletterons quelque jour. »

II

PARTIE TECHNIQUE

COMPTE RENDU DES VENTES D'AUTOGRAPHES.

LA VENTE DU 15 DÉCEMBRE

La première vente d'autographes de la saison 1879-1880 a eu lieu le 15 décembre par les soins de M. Étienne Charavay. Elle a obtenu un très heureux succès ; la vacation a produit 7,000 fr. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en publiant intégralement les prix de cette vente.

Numéros.		Francs	
1.	Algarotti.	5	»
2.	Alphonse II, roi de Naples.	52	»
3.	Anne, reine de Pologne.	15	»
4.	Antonini.	10	»
5.	Araldi.	5	»
6.	Argental.	37	»
7.	Armagnac.	16	»
8.	Armellino-Medici.	26	»
9.	Baudricourt.	20	»
10.	Bellefonds.	5	50
11.	Belloy.	20	»
12.	Béranger.	12	»
13.	Bernis.	16	»
14.	Berri (la duchesse de)	10	»
15.	Berthier.	26	»
16.	Bessières.	26	»
17.	Beurnonville.	25	»
18.	Billon.	100	»
19.	Bitaubé.	5	»
20.	Bizet.	18	»
21.	Blucher.	11	»
22.	Boieldieu.	26	»
23.	Bonaparte.	15	»
24.	Borromée.	115	»
25.	Borromée.	32	»
26.	Bossuet.	130	»
27.	Bossuet.	40	»
28.	Bossuet.	35	»
29.	Bossuet.	30	»
30.	Bossuet.	56	»
31.	Bouillon (duchesse de)	20	»
32.	Brune.	10	»
33.	Calmet.	70	»
34.	Chamfort	40	»
35.	Championnet.	10	»
36.	Charles-Emmanuel Ier.	52	»
37.	Charrier de La Roche.	10	»
38.	Chavigni.	16	50
39.	Chopin.	51	»
40.	Chouppes.	5	»
41.	Condé (Louis II de Bourbon).	35	»
42.	Consalvi.	61	»
43.	Contat.	10	»
44.	Daillé.	15	»
45.	Davanzati.	25	»
46.	Déjazet.	10	»

Numéros.		Francs.	
47.	Destouches.	81	»
48.	Devienne.	6	»
49.	Diderot.	20	»
50.	Du Bos.	131	»
51.	Du Chastellet (Florent, marquis).	36	»
52.	Du Chastellet (Gabrielle, marquise).	61	»
53.	Duclos.	25	»
54.	Dumas (Alexandre).	10	»
55.	Duras (le duc de).	10	»
56.	Du Resnel.	47	»
57.	Elssler.	12	»
58.	Este.	15	»
59.	Favre (Antoine).	50	»
60.	Florian.	30	»
61.	Foncemagne.	15	»
62.	Fontenelle.	65	»
63.	Foscari.	210	»
64.	Fouché.	23	»
65.	François Ier, roi de France.	33	»
66.	François Ier, roi des Deux-Siciles.	56	»
67.	François de Neufchâteau.	20	»
68.	Frédéric II.	20	»
69.	Fregoso.	25	»
70.	Frochot.	10	»
71.	Gautier.	30	»
72.	Gentileschi.	56	»
73.	Godefroy (Denis II).	10	»
74.	Gondi.	15	»
75.	Grégoire XIII.	280	»
76.	Grétry.	30	»
77.	Guiccioli.	56	»
78.	Guichen.	10	»
79.	Guise (Anne d'Este).	25	»
80.	Haller.	7	»
81.	Hennequin.	6	»
82.	Henri III, roi de France.	35	»

Numéros.		Francs.	
83.	Hugo (Victor).	15	»
84.	Hugo (Victor).	5	»
85.	Janin.	27	»
86.	Jeannin.	15	»
87.	Joseph (le Père).	30	»
88.	Lacuée.	15	»
89.	La Fayette.	30	»
90.	La Moricière.	15	»
91.	La Noue.	80	»
92.	La Tour Du Pin de la Charce.	40	»
93.	Latude.	25	»
94.	Launey.	25	»
95.	La Vallette.	20	»
96.	Lavoisier.	12	»
97.	Lefranc de Pompignan.	50	»
98.	Legouvé.	6	»
99.	Leibniz.	50	»
100.	Lenoir.	15	»
101.	Lenoncourt.	31	»
102.	Louis XIV.	21	»
103.	Maintenon.	25	»
104.	Malesherbes.	10	»
105.	Malibran.	62	»
106.	Marie Leczinska.	51	»
107.	Marie-Louise, impératrice des Français.	60	»
108.	Marie II, reine d'Angleterre.	161	»
109.	Marie II.	200	»
110.	Martinuzzi.	70	»
111.	Masséna.	25	»
112.	Mézeray (Joséphine).	41	»
113.	Mickiewicz.	15	»
114.	Monnier (Marie-Thérèse).	10	»
115.	Montesquieu.	100	»
116.	Montesquiou.	10	»
117.	Montmorency (Guillaume de).	26	»
118.	Napoléon Ier.	20	»
119.	Nivernois.	100	»

Numéros.	Francs.
120. Orléans (Philippe, duc d').	25 »
121. Orléans (Louise-Henriette d').	10 »
122. Orléans (famille d').	5 »
123. Pacca.	35 »
124. Paoli.	20 »
125. Pasta.	20 »
126. Paul III.	21 »
127. Pie IV.	32 »
128. Piron (Marie-Thérèse).	10 »
129. Polignac.	21 »
130. Ponsard.	10 »
131. Postel.	75 »
132. Rachel.	31 »
133. Rapp.	5 »
134. Rémusat.	25 »
135. Repnin.	25 »
136. Robert (Hubert).	13 »
137. Rois de France.	15 »
138. Ruffini.	5 »
139. Ruffo.	10 »
140. Saint-Lambert.	15 »
141. Schill.	11 »
142. Settala.	10 »
143. Sforza.	25 »
144. Shinner.	10 »
145. Soulary.	30 »
146. Spina.	11 »
147. Stael-Holstein (la baronne de).	15 »
148. Strozzi.	75 »
149. Tasso.	50 »
150. Termes.	10 »
151. Théaulon.	20 »
152. Tippoo-Saib.	25 »
153. Tressan (Louis II).	10 »
154. Tressan (L.-El.).	13 »
155. Trublet.	42 »
156. Truchsès.	11 »
157. Truguet.	36 »
158. Vauban (Sébastien).	15 »
159. Verneuil (Catherine-Henriette).	10 »
160. Vestris (Françoise-Rose).	12 »
161. Viennet.	10 »
162. Villeroy.	30 »
163. Vinta.	5 »
164. Voltaire.	20 »
165. Voltaire.	35 »
166. Voltaire.	75 »
167. Voltaire.	40 »
168. Voltaire.	50 »
169. Voltaire.	400 »
170. Watt.	25 »
171. Wiseman.	20 »
172. Zwingli.	200 »
173. About.	7 »
174. Académie française.	16 »
175. Berthet.	10 »
176. Blanc (Louis).	10 »
177. Brohan (Suzanne).	15 »
178. Brohan (Madeleine).	11 »
179. Colet.	40 »
180. Darboy.	21 »
181. David (Félicien).	15 »
182. Deschamps.	25 »
183. Divers.	10 »
184. Dora d'Istria.	30 »
185. Feydeau.	13 »
186. Gounod.	15 »
187. Hugo (Victor).	15 »
188. Hugo (Victor).	10 »
189. Hugo (Victor).	15 »
190. Hugo (Adèle).	34 »
191. Hugo (François-Victor).	15 »
192. Janin (Jules).	50 »
193. Lacroix (Paul).	25 »
194. Littérateurs.	10 »
195. Littérateurs.	35 »
196. Littérateurs.	130 »
197. Membrée.	11 »
198. Méry.	10 »

Numéros.	Francs.	Numéros.	Francs.
199. Michelet.	15 »	203. Sainte-Beuve.	21 »
200. Poètes.	10 »	204. Sand (George).	6 »
201. Quinet.	15 »	205. Thoré.	11 »
202. Rattazzi.	20 »	206. Vacquerie.	10 »

MANUEL DE L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS

LASSONE

Médecin de Marie Leczinska, puis de Louis XVI et de Marie-Antoinette, n. à Carpentras, 3 juillet 1717, m. à Paris, 8 déc. 1788.

Quelques lettres de lui se sont vendues de 4 à 6 fr.

PIERRE

LASSUS

Chirurgien, membre de l'Institut, n. à Paris, 11 avril 1741, m. 16 mars 1807.

Les catalogues renferment trois ou quatre lettres de lui, dont le prix moyen est de 3 fr.

JEAN-BAPTISTE-ANTOINE

LASSUS

Célèbre architecte, qui restaura l'église Saint-Germain l'Auxerrois, Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, n. à Paris, 19 mars 1807, m. à Vichy, 15 juillet 1857.

Ses autographes, communs, valent, en moyenne, 2 fr.

FERDINAND, COMTE DE

LASTEYRIE

Archéologue, auteur de l'*Histoire de la peinture sur verre,* représentant du peuple en 1848, membre de l'Institut, n. à Paris, 1810, m. dans la même ville, 1879.

Ses autographes valent, en moyenne, 2 fr.

HENRIETTE DE COLIGNY, COMTESSE DE LA SUZE

Fille du maréchal de Châtillon et petite-fille de l'amiral Coligny, femme-poète, célèbre par sa beauté et ses aventures galantes et dont le salon rivalisa avec l'hôtel de Rambouillet.

1° L. a. s. à Paul Ferry, ministre du Saint Évangile, à Metz; Paris, 19 juillet 1659, 2 p. in-4, cachets et soies. — 12 fr. 50 (N° 188, *Labouisse-Rochefort*, 1854); 8 fr. (N° 201, *J. Charavay*, 1856.)

Quelque plaisir qu'elle trouve à recevoir bientôt une bonne réponse qu'elle souhaite passionnément « je n'en aurois eu de la vostre il y a quelque tems, qu'à demy de ce que j'en ay à ceste heure. »

2° L. a. s. à Paul Ferry; Normanville, 22 mars 1660, 3 p. pl. in-4. — 35 fr. (N° 167, *Capelle*, 1852.)

Elle espère qu'elle ne recevra pas mal la très affectionnée prière qu'elle lui fait pour son intérêt particulier « aussi bien que pour l'église (réformée) de ce lieu, de vouloir bien agréer que le bonheur que nous aurons de posséder ce bienfait de votre charité nous continue un an au delà du terme que nous devions avoir... » Autres détails religieux.

Les seules lettres autographes signées qui aient passé dans les ventes.

NÉCROLOGIE

M. H. DE SAINT-ALBIN

Un de nos abonnés de fondation, M. Hortensius de Saint-Albin, est mort à Paris le 14 novembre dernier. Il était fils de Rousselin de Saint-Albin, ami de Robespierre, et il avait été bibliothécaire de l'impératrice Eugénie. Très érudit dans les questions d'histoire, amateur éclairé, M. de Saint-Albin possédait tous les papiers de son père et le manuscrit des Mémoires de Barras, dont il préparait la publication. Il a légué au Musée d'artillerie le sabre d'honneur que le Directoire décerna au général Hoche après la pacification de la Vendée.

Le Directeur-propriétaire-gérant :
ÉTIENNE CHARAVAY.

Paris. — Imp. Motteroz, rue du Four-Saint-Germain, 54 bis




HDI
HW 2S2V 9

